This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

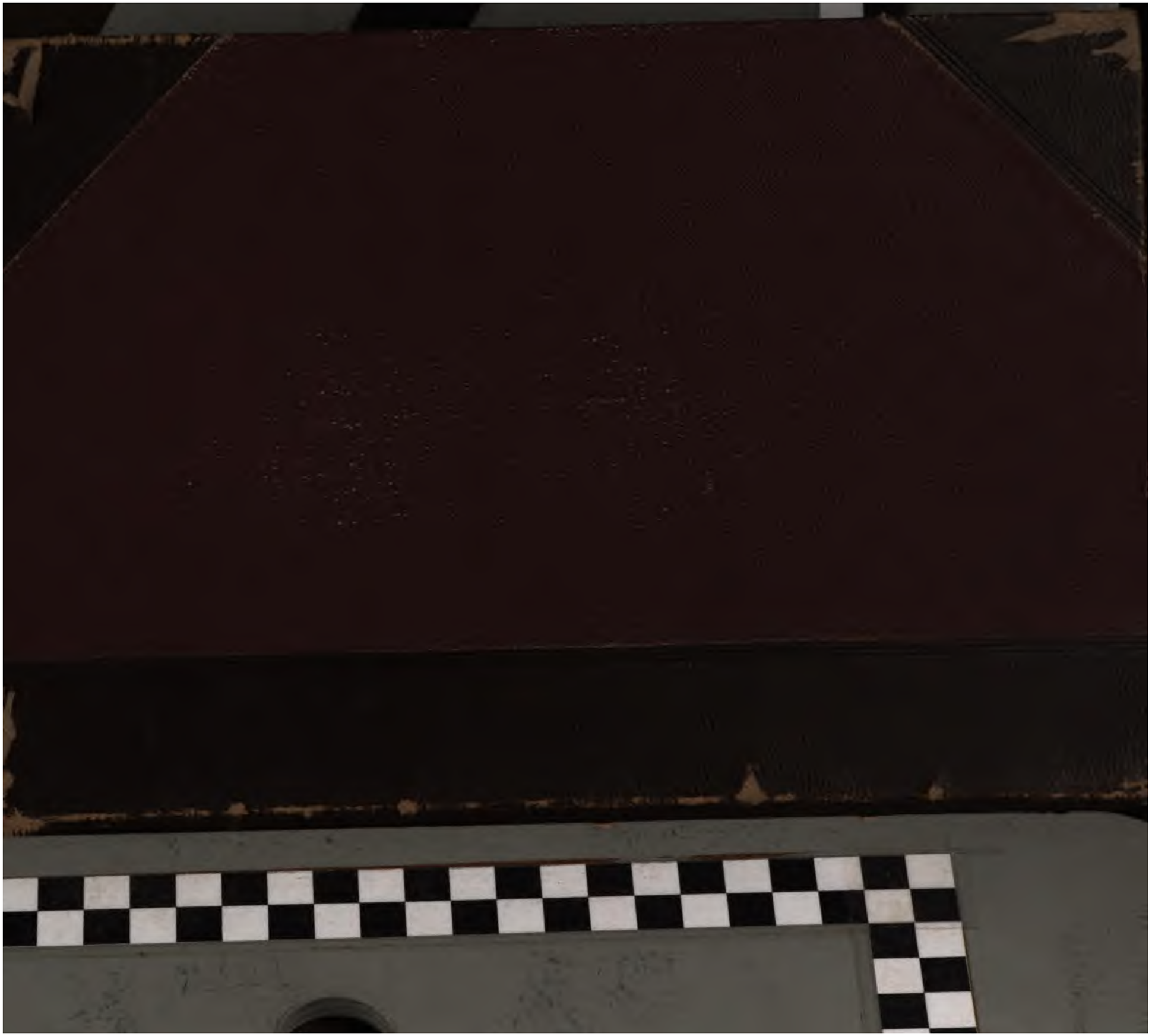

600026671R

2187. d. 7

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE

TOME PREMIER

PARIS. — TYPOGRAPHIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

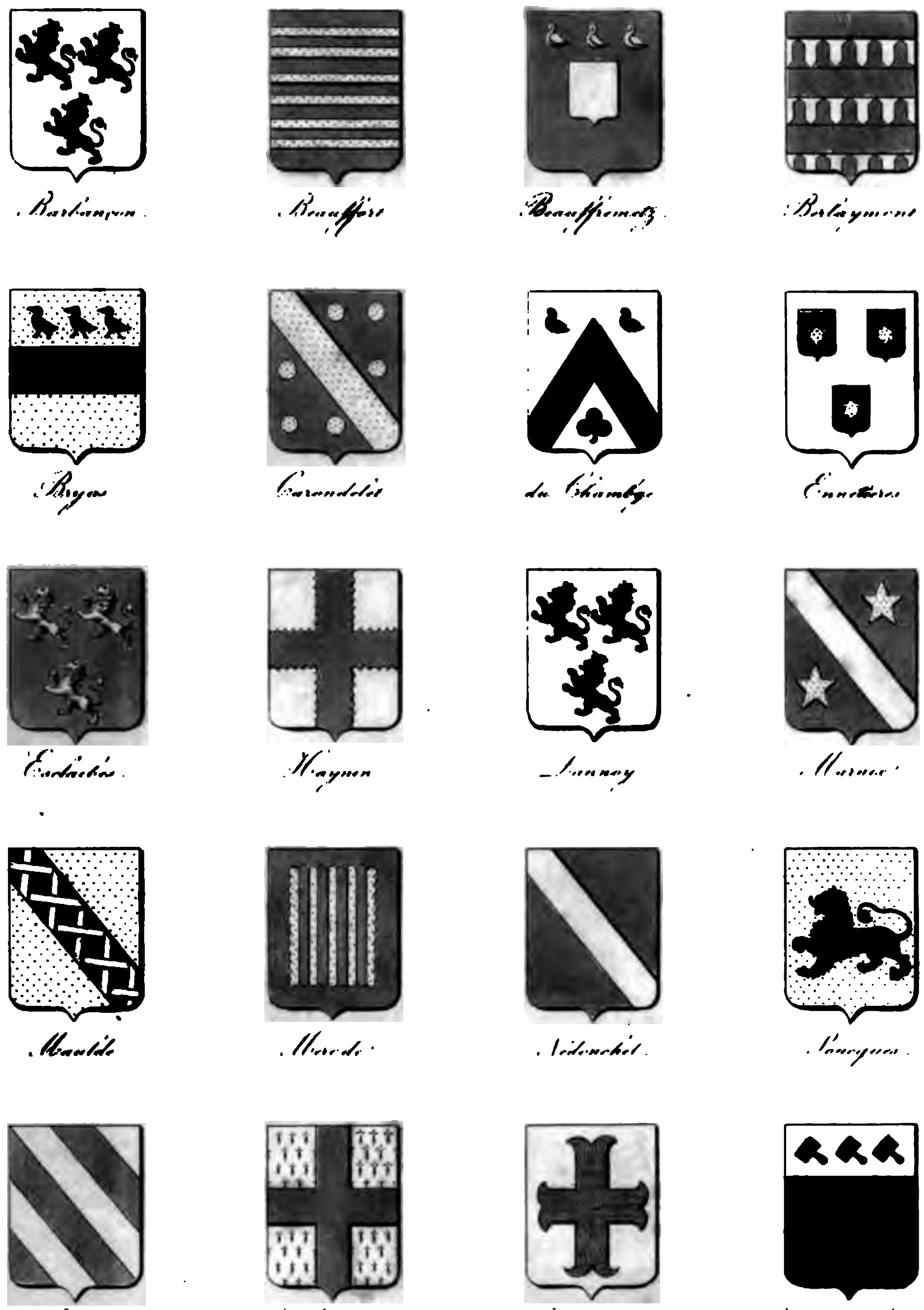

Barbançon. Beauffort. Beauffremetz. Berlaymont.
Bryas. Carondelet. du Chambge. Ennetières.
Esclaibes. Haynin. Lannoy. Marnix.
Maulde. Merode. Nédonchel. Sourques.
Roisin. Ste. Aldegonde. Tramecourt. Van der Linden.

ARMORIAL
DE FLANDRE

DU HAINAUT ET DU CAMBRÉSIS

RECUEIL OFFICIEL DRESSÉ PAR LES ORDRES DE LOUIS XIV

1696 — 1710

PUBLIÉ D'APRÈS LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE

PROFESSEUR ET SECRÉTAIRE DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES CHARTES

TOME PREMIER

DE L'ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE

PARIS

AU BUREAU DE L'ANNUAIRE DE LA NOBLESSE

RUE RICHER, 30

DENTU, LIBRAIRE
PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, 15

DUMOULIN, LIBRAIRE
QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 15

1856

2187. d. 7.

BODLEIAN LIBRARY
17 APR 88
OXF

AVANT-PROPOS

De tous les recueils héraldiques, l'*Armorial général*, dressé par ordre de Louis XIV, de 1696 à 1710, est le seul qui ait un caractère officiel. Il se compose de trente-quatre volumes ou registres in-folio et embrasse toute la France, divisée par généralités et intendances. Il contient les armoiries de toutes les familles qui, pour en légitimer ou en régulariser la possession, les firent enregistrer en payant le droit de finance.

Cette collection, restée jusqu'ici manuscrite, était entrée, dès 1717, dans le cabinet des titres, fondé par Louis XIV, en 1711, à la Bibliothèque du Roi, où elle est encore conservée aujourd'hui.

Malgré ses imperfections, l'*Armorial général* était un des recueils les plus précieux et les plus souvent consultés au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Il y avait à regretter cependant qu'il fût devenu l'objet de falsifications, et que, sous prétexte de rectifier des erreurs, soit dans l'orthographe des noms propres, soit dans la description des armes, plusieurs personnes, dont la moindre faute était de n'avoir pas qualité pour cela, eussent gratté, effacé, surchargé beaucoup de passages.

L'active surveillance des conservateurs et des employés ne put empêcher le renouvellement de ces faits, qui se multiplièrent et donnèrent naissance à des fraudes encore plus coupables. On en vint à substituer aux noms originairement inscrits ceux de familles qui n'avaient

jamais fait enregistrer de blason, et l'*Armorial général* était menacé de perdre son caractère d'authenticité par ces altérations criminelles[1].

Le mal eût été irréparable, si d'Hozier, créé en 1696 *garde de l'Armorial général*, n'eût pris la précaution, avant de livrer les registres officiels au cabinet du roi, d'en faire faire une copie exacte et littérale, qu'il conserva et qui demeura à l'abri de toute falsification, loin du contact du public. Ce second exemplaire, exempt de ratures et de surcharges, resta la propriété de d'Hozier et de ses descendants jusqu'en 1851, époque où la Bibliothèque, alors nationale, déjà en possession des registres officiels, acheta cette copie au dernier rejeton mâle de la famille d'Hozier. (Voyez l'art. d'Hozier, *Annuaire de la noblesse* 1852, 9e année, p. 377.)

Une mesure de prudence fit interdire toute communication de ce second exemplaire, unique et dernier moyen de constater les fraudes et de remplacer les registres officiels qu'un usage continuel commence à mettre hors de service et en danger de périr entièrement.

L'impression était la meilleure manière d'arracher ce recueil aux périls de la destruction. Nous avons assumé les risques de l'entreprise. La bienveillance des conservateurs des manuscrits de la Bibliothèque impériale a mis à notre disposition les deux exemplaires, pour que nous puissions donner, en les comparant, un texte exact et littéralement conforme à l'original primitif.

Nous avons commencé la publication de cet *Armorial général de France* par le registre relatif aux intendances de Flandre, de Hainaut et du Cambrésis. Si les encouragements du public répondent à notre attente, nous donnerons prochainement celui des généralités d'Amiens et de Soissons, et nous continuerons cette collection, qui se composera d'une vingtaine de volumes et qui embrassera toute la France.

On pouvait suivre plusieurs méthodes pour l'impression de ces re-

[1] Il y a quelques années, des faussaires eurent recours à un nouveau genre d'industrie. On acheta des brevets d'armoiries signés : d'Hozier; et, soit que les noms des destinataires fussent restés en blanc ou qu'ils eussent été lavés par des procédés chimiques, on les revendit à des familles dont on avait préalablement écrit le nom sur les brevets (voyez le modèle de ces brevets donné plus loin, page XXVII). La comparaison du brevet avec le registre officiel de la Bibliothèque impériale trahissait, il est vrai, la fraude; mais n'y avait-il pas à craindre que les coupables, en falsifiant les registres, ne fissent par un second crime disparaître les traces du premier?

gistres : l'une était de donner purement et littéralement le texte officiel ; l'autre, de le corriger et de le rectifier.

La négligence et l'ignorance qui ont présidé à l'exécution de l'*Armorial général* y ont introduit des fautes de toute espèce. Les noms propres de personnes et de lieux y sont altérés, estropiés et souvent méconnaissables. La partie héraldique n'est pas mieux traitée. La description des armoiries y est diffuse et incorrecte. Si un écu est *parti* ou *écartelé*, c'est en commençant qu'il faut l'énoncer, car on doit faire savoir de suite de combien de partitions est formé le champ de l'écu. Cette règle est très-souvent violée. Les armes d'Esclaibes, page 53, sont décrites : *de gueules, à trois lions d'argent*, écartelé *d'or, à une hamaide de trois pièces de gueules.*

Le laconisme, qui forme une des principales qualités de la langue du blason, y fait souvent place à des redondances oiseuses. Ainsi quand le champ d'un écu est chargé de trois pièces, posées 2 et 1, les registres de l'*Armorial* ne manquent jamais de l'exprimer, quoique ce soit superflu. Les armes de Hove, page 91, sont décrites : *d'azur, à trois coquilles d'or*, deux en chef et une en pointe; celles de Coule : *d'azur, à trois pigeons d'argent*, deux et un.

La partie supplémentaire, où se trouvent les blasons que d'Hozier régla ou accorda lui-même, n'offre pas plus de correction. Dans toutes les armoiries qui furent données par lui aux familles qui n'en avaient pas règnent en outre un mauvais goût héraldique et une prétention d'armes parlantes ou de jeux de mots ridicules. A Valentin Loisé, il donne pour armes : *d'azur, à une oye d'argent* (page 414); à Pierre Holebecq (haut le bec) : *d'or, à un coq de gueules*, becqué *d'azur*; à Claude Cane : *de sable, à une canette d'argent* (pag. 415) ; à Jacques Pontamis (ponts amis ou ponts à demi) : *parti d'argent et de gueules, à un pont de l'un en l'autre* (page 410).

Se fût-on contenté de rectifier, dans l'*Armorial général*, les fautes essentielles et les erreurs grossières, il aurait encore fallu le modifier tellement, qu'on lui aurait fait perdre son caractère officiel. Nous avons cru meilleur de reproduire le plus scrupuleusement possible le texte, en conservant même l'ancienne orthographe.

Toute correction qui nous a paru bonne à proposer, nous l'avons faite entre parenthèses. De cette manière, nous avons cherché à réunir

les deux méthodes, en donnant le texte corrigé à côté du texte original.

Quant au rang des cahiers qui composent le registre manuscrit de l'*Armorial de Flandre*, de la Bibliothèque impériale, aucune idée de classement ne semble avoir présidé à leur reliure. Les parties supplémentaires se trouvent confondues avec les autres. Nous avons donc pris sur nous de ramener ces cahiers à un ordre normal et régulier.

Le registre se trouve ainsi divisé en quatre parties distinctes :

I. Armoiries fournies par les personnes ou communautés et admises sans délai par les bureaux établis pour l'exécution de l'*Armorial général* (pages 1 à 338).

II. Armoiries dont la réception fut sursise, parce qu'elles avaient des fleurs de lis d'or sur champ d'azur, ou parce qu'elles n'avaient pas été fournies à temps (pages 339-354).

III. Armoiries qui ont été réglées par d'Hozier, parce qu'elles avaient été mal figurées ou expliquées (pages 355-368).

IV. Armoiries données par d'Hozier, parce qu'on avait négligé de les fournir, quoiqu'on eût payé les droits d'enregistrement (pages 369-451).

Le registre de Flandre, du Hainaut et du Cambrésis contient l'enregistrement de quatre mille neuf cent sept armoiries, et le produit des droits de finance perçus, sans les deux sous pour livre, s'élève à cent mille six cent trente-six francs.

Les noms propres d'hommes et de localités sont, à cause de leur forme flamande, encore plus altérés et plus méconnaissables dans ce registre de l'*Armorial général* que dans tout autre. Nous avons eu recours, pour les rectifier, aux lumières de plusieurs personnes bienveillantes et érudites. Toutes les correctons sont placées entre parenthèses, après le texte qu'elles modifient.

30 juin 1856.

PRÉFACE

Les armoiries sont des marques d'honneur et de noblesse, composées de certaines couleurs et de certaines figures. Elles servent à distinguer les familles, à rappeler quelquefois leurs noms, leurs possessions ou les belles actions d'un de leurs ancêtres. On les grave et on les peint sur les cachets, la vaisselle, les panneaux de voiture, les monuments, etc.

L'usage des armoiries fut d'abord introduit par les chevaliers, qui, bardés de fer, n'avaient pour se faire reconnaître dans les tournois et les champs de bataille que les signes symboliques tracés sur leur écu. Il se répandit ensuite dans tous les rangs de la noblesse, et devint commun aux familles de robe, d'échevinage et même de haute bourgeoisie. Les villes, les communautés, les corporations imitèrent à leur tour cet exemple, et adoptèrent un blason.

Le P. Menestrier et plusieurs autres auteurs ont voulu établir deux classes d'armoiries : celles qui sont des marques d'honneur et de noblesse, et celles qui ne seraient que des marques de distinction. Mais c'est une classification hypothétique ; et, comme le fait remarquer le P. Menestrier lui-même, « les « sociétés, les villes et les royaumes qui ont des blasons, sont, selon les juris- « consultes, de grandes familles dont le prince est le chef. »

Les armoiries ne furent pas, il est vrai, le privilége exclusif de ceux qui étaient gentilshommes, mais elles annonçaient au moins une bonne bourgeoisie, qui touchait à la noblesse par plus d'un point de contact.

Si le recueil, dont nous donnons aujourd'hui le premier volume, renferme le blason de beaucoup de personnes qualifiées *marchands*, *avocats*, *médecins*, *bourgeois*, il n'y a pas lieu de s'en étonner, et ces désignations n'impliquent pas la roture. Un noble pouvait faire le commerce en gros ou exercer les professions libérales d'avocat, de médecin, etc. Les sergents, greffiers, procureurs au parlement, ne dérogeaient point, suivant un grand nombre d'auteurs, et la Roche Favin cite plusieurs arrêts qui maintinrent dans leur qualité de nobles les *procureurs* des cours.

Les bourgeois, sans être généralement nobles, avaient du moins de nombreux avantages qui les distinguaient des autres *roturiers*. Ils formaient une classe intermédiaire entre la noblesse et le peuple, « entre la classe infortunée des *vilains* et celle des seigneurs de fiefs. » (Bréq., *Ordonnances des rois de France*, t. XII, p. vj.)

Lorsque la féodalité se fut définitivement constituée, au dixième siècle, il n'existait pas encore de communes. La population se divisait en deux catégories bien tranchées : les seigneurs d'une part, les serfs de l'autre qui se divisaient en laboureurs attachés à la glèbe, en artisans et en serviteurs.

A l'établissement des communes, il surgit une troisième classe, celle des bourgeois, qui commença à prendre de l'importance à partir du règne de Louis le Gros, et dont, d'après Bréquigny, nous allons esquisser les principaux priviléges.

La *bourgeoisie* ne pouvait être conférée qu'à des personnes libres et, pour la donner à des serfs, il fallait les affranchir. Son objet principal était de soustraire les personnes aux vexations féodales, et, pour cela, de leur faire accorder des exemptions et des droits. Dans toutes les chartes de commune, on aperçoit aisément ces deux sortes de priviléges. (Bréq., *ibid.*, pag. v-viii.)

Les seigneurs s'étaient arrogé le droit de lever des impôts arbitraires ; « les rois ouvrirent des asiles aux vassaux persécutés, en attachant aux « villes des droits et des prérogatives ; » généralement les bourgeois étaient affranchis de ces exactions et même de toute juridiction féodale, soit pour leur personne, soit pour leurs biens situés dans le territoire privilégié. (Bréq., page vi.)

Lorsque Philippe le Bel voulut imposer la *taille* aux bourgeois, des révoltes éclatèrent au sein des principales communes. La royauté triompha, mais sans parvenir à établir une taille permanente. Ce ne fut qu'en 1439 que les états généraux d'Orléans accordèrent à Charles VII le droit de percevoir une taille perpétuelle pour la solde des troupes. Les exemptions de cet impôt se multiplièrent en faveur des bourgeois, et alourdirent le fardeau des autres. Dans les états généraux de Tours, en 1484, les défenseurs des droits du peuple firent entendre d'énergiques remontrances en faveur des classes souffrantes et laborieuses, des *laboureurs* et des *artisans*. (Chéruel ; *Dictionnaire des Institutions de la France.*)

Les bourgeois avaient aussi, dans presque toutes les cités importantes, le droit d'acquérir des francs-fiefs sans payer de redevance. Ils le regardaient comme un honneur et une espèce d'anoblissement ou d'acheminement à la noblesse, puisque, selon les uns, dès la première investiture, selon les autres, au troisième hommage, le fief se partageait noblement et recouvrait son ancien état entre les mains de son nouveau propriétaire. (*Établissements de Saint Louis;* le prés. Hénault à l'a 1600.)

Ce droit de posséder des fiefs sans payer aucunes finances, *comme les nobles de lignée et de lignage*, fut confirmé à tous les bourgeois de Paris, par lettres patentes de Charles V du 9 août 1371. Le P. Menestrier, le Prés. Hénault et beaucoup d'historiens ont pris ces lettres pour un anoblissement en masse de toute la population de la capitale.

Les milices urbaines ou communales étaient encore un privilége des bourgeois, qui s'en prévalaient pour réclamer l'exemption de la taille, puisqu'ils payaient comme les gentilshommes l'impôt du sang. A la bataille de Bouvines, en 1214, ce furent ces milices qui, rangées autour de l'étendard royal, couvrirent Philippe-Auguste de leurs corps, et Guillaume le Breton, témoin oculaire, rend hommage à leur bravoure et à leur dévouement. A Courtrai, en 1302, elles taillèrent en pièces les chevaliers de l'armée de Philippe le Bel.

On peut consulter Bréquigny sur les prérogatives des *bourgeois du roi*, qui furent dispensés du domicile réel par l'autorité souveraine, et qui, à l'aide d'un domicile fictif, purent se soustraire, quant à leur personne, à la juridiction féodale, sans cesser de demeurer sur le territoire d'un seigneur particulier.

C'était toujours des rangs de la bourgeoisie, et jamais de la classe des serfs, des artisans, des laboureurs, que sortaient ceux que la faveur de nos rois élevait à la noblesse. On serait encore à chercher des exemples du contraire, si quelques exceptions n'étaient venues confirmer la règle.

En outre de ses grands priviléges, la bourgeoisie possédait une foule d'autres droits, énumérés dans les chartes de communes, et il suffit de jeter un coup d'œil sur le recueil des ordonnances des rois de France pour voir de combien de faveurs Charles V, dit le Sage, de 1365 à 1380, combla les principales villes du royaume. Les seigneurs eux-mêmes envièrent le droit de bourgeoisie, et beaucoup le sollicitèrent pour jouir des avantages qui y étaient attachés.

Enfin, et nous rentrons ici plus intimement dans notre sujet, lorsque le port des armoiries, privilége réservé dans l'origine à la noblesse chevaleresque, devint d'un usage plus général, il s'étendit peu à peu aux *bourgeois* eux-mêmes, surtout si nous prenons ce mot dans l'acception restreinte de *notables*[1]. De toutes les mesures adoptées au sujet du blason, aucune ne fut dirigée contre eux comme usurpateurs d'armoiries, à moins qu'ils ne portassent un timbre sur leur écu.

Voici un résumé rapide de cette législation héraldique.

Jusqu'au milieu du seizième siècle, les familles étaient dans l'usage de prendre des armoiries et d'en changer sans autorisation.

Charles VIII, par lettres du 17 juin 1487, avait créé un *maréchal d'armes* pour enregistrer le blason de toutes les familles qui en possédaient légitime-

[1] Les expressions *notabilis* et *nobilis*, notable et noble, qui dérivaient d'une même racine, avaient aussi dans l'origine même sens et même valeur.

ment; mais il n'y avait pas eu à cette occasion de travail réel et les fonctions restèrent purement nominales.

Henri II, par lettres patentes de 1555, déclara qu'il ne serait plus permis désormais de porter d'autres armes que celles de sa famille, à moins d'en avoir obtenu la concession, et il fut interdit à tout autre que le noble de race de prendre des titres et de timbrer son écu. Cette défense fut renouvelée par les rois Charles IX et Henri III, en 1560 et 1583.

Sur les remontrances faites par la noblesse des états généraux de 1614, Louis XIII créa, l'année suivante, un *juge d'armes*, chargé de dresser des registres publics et officiels, où il inscrirait les armoiries de toutes les personnes nobles, qui seraient tenues d'en fournir la description aux baillis et sénéchaux. François Chevriers de Saint-Mauris fut le premier titulaire de cette charge; elle passa ensuite à Pierre d'Hozier, puis à Charles, son fils, qui la possédait encore en 1696.

Soit défaut d'autorité suffisante, soit incapacité, négligence, ou quelque autre cause de ce genre, les *juges d'armes* restèrent dans l'inaction la plus complète, jusqu'à ce que le roi Louis XIV, dont l'esprit organisateur s'étendait à tout, rendit, au mois de novembre 1696, un édit pour abolir l'office de *juge d'armes*, et pour le remplacer par un certain nombre de maîtrises particulières, et par une grande maîtrise générale et souveraine, ayant son siége à Paris, et chargé de créer un *Armorial général*, ou dépôt public des armes et blasons du royaume. C'était, comme le déclare formellement le préambule, dans le but de *mettre la dernière main à cet ouvrage, qui n'avait été pour ainsi dire qu'ébauché jusqu'alors*.

La recherche des faux nobles, commencée en 1666, suspendue quelques années après, venait d'être reprise avec une nouvelle vigueur, en vertu d'une déclaration du roi du 4 septembre 1696; la création d'un *Armorial général* pour régulariser le blason des familles en fut le complément.

Ce n'est donc pas, comme on l'a prétendu, un intérêt purement financier; mais c'est une grande pensée qui dicta l'édit de novembre 1696, dont nous allons reproduire le texte [1]. Il suffira de le lire attentivement pour se convaincre de l'idée qui présida à cette réorganisation héraldique.

[1] Cette pièce et la plupart des édits et arrêts qui vont suivre ont déjà été publiés sommairement par d'Hozier dans son prétendu *Armorial général*. Mais les extraits ont été pris avec tant de négligence ou d'ignorance, qu'ils reproduisent imparfaitement la substance des actes. Les paragraphes les plus importants, renfermant les mesures fondamentales, ont souvent été omis ou dénaturés.

Malgré le vice de ces publications imparfaites, Chérin et M. l'abbé Migne se sont contentés de les reproduire, le premier dans son *Abrégé chronologique d'édits, déclarations, etc., concernant le fait de noblesse;* le second à la suite du *Dictionnaire héraldique*, faisant partie de son *Encyclopédie théologique*. C'était plus simple et plus facile que de recourir aux originaux.

Nous avons senti la nécessité de remonter aux sources officielles, et nous avons été assez heureux pour retrouver aux Archives de l'Empire la plupart des originaux dont nous allons publier le texte.

ÉDIT DU ROY PORTANT CRÉATION D'UNE GRANDE MAISTRISE ET DES MAISTRISES PARTICULIÈRES, COMPOSÉES D'OFFICIERS, POUR CONNOISTRE DES DIFFÉRENDS ET CONTESTATIONS QUI ARRIVERONT A L'OCCASION DESDITES ARMOIRIES ET BLASONS. (*Archives de l'Empire*; X, 17454.)

Louis, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut. Les roys nos prédécesseurs ont toujours esté persuadez que rien ne convenoit mieux à la gloire et à l'avantage de ce royaume que de retrancher les abus qui s'estoient glissez dans le port des armoiries et de prévenir ceux qui s'y pourroient introduire dans les suites. C'est dans cette veüe que Charles VIII establit, en 1487, un mareschal d'armes pour écrire, peindre et blazonner, dans des registres publics, le nom et les armes de toutes les personnes qui avoient le droit d'en porter. La noblesse de France, animée du même esprit en 1614, supplia très-humblement Louis XIII, notre très-honoré père d'heureuse mémoire, de faire faire une recherche de ceux qui auroient usurpé des armoiries au préjudice de l'honneur et du rang des grandes maisons et anciennes familles, ce qui l'engagea, en 1615, suivant les motifs des ordonnances de Charles IX et Henri III, des années 1560 et 1579, d'établir un juge d'armes pour dresser des registres universels, dans lesquels il employeroit le nom et les armes des *personnes nobles*, lesquelles, à cet effet, seroient tenues de fournir aux baillifs et sénéchaux les blazons et les armes de leurs maisons, pour estre envoyées au juge d'armes; mais, quoyque ceux qui ont esté pourvus de cet office s'y soient comportez avec honneur, ils n'ont pu toutefois, par le deffaut d'autorité sur les baillifs et sénéchaux, former des registres assez authentiques pour conserver le lustre des armes des grandes et anciennes maisons, et donner de l'éclat à celles des autres personnes qui, par leur naissance, leurs charges et emplois, leurs services ou leur vertu, sont en droit d'en porter.

Ainsy nous croyons qu'il est de la grandeur de notre règne de mettre la dernière main à cet ouvrage, qui n'a esté pour ainsy dire qu'ébauché jusqu'à présent, et qu'il n'y a point de moyen plus convenable pour y parvenir que de créer dans notre bonne ville de Paris des officiers qui ayent un caractère et un pouvoir suffisant pour faire, par les diligences de ceux qui leur seront subordonnez dans les provinces, que les armes des personnes, domaines, compagnies, corps et communautez de nostre royaume soient registrées, peintes et blazonnées dans les registres de l'*Armorial général*, qui sera pareillement établi dans nostre bonne ville de Paris.

A ces causes et autres à ce nous mouvant, de nostre certaine science, pleine puissance et autorité royalle, nous avons, par nostre présent édit perpétuel et irrévocable, créé, érigé et établi, créons, érigeons et établissons, dans nostre bonne ville de Paris, une grande maistrise générale et souveraine, avec un *Armorial général* ou dépost public des armes et blazons de nostre royaume, païs, terres et seigneuries de nostre obéissance; ensemble le nombre des maistrises particulières que nous jugerons à propos, suivant l'état qui en sera arresté en nostre conseil. La maistrise particulière de la ville de Paris, qui connoistra des armes de son ressort et de celles de toutes les personnes de la suite de nostre cour et de nos camps et armées, sera jointe, unie et incorporée à la grande maistrise, et exercée par ces officiers, ainsy et de la mesme manière que celles des provinces le seront par les leurs. Les maistrises seront composées, savoir, la générale : d'un nostre conseiller en nos conseils, grand maistre, d'un nostre conseiller aussi en nos conseils, son grand bailly et sénéchal; d'un nostre conseiller lieutenant général, d'un nostre conseiller lieutenant particulier, d'un nostre conseiller garde de l'armorial général, de dix nos conseillers et commissaires, d'un nostre conseiller et procureur général, d'un nostre conseiller secrétaire et greffier, d'un héraut et grand audiancier, de huit huissiers ordinaires, de huit procureurs, d'un nostre conseiller substitut de nostre procureur

général, d'un nostre conseiller et trésorier receveur des gages et droits d'enregistrement, et d'un nostre conseiller son controlleur. Et chaque maistrise particulière sera composée d'un nostre conseiller maistre particulier, d'un nostre conseiller son lieutenant, d'un nostre conseiller et procureur, d'un greffier et receveur des gages et droits d'enregistrement, d'un premier huissier, de deux huissiers ordinaires et de trois procureurs; pour, par les officiers de maistrises particulières, chacun dans l'étendue de leur département, connoistre en première instance, à la charge de l'appel en la grande maistrise; et par ceux de la grande maistrise en dernier resort et sans appel, tant en première instance, à l'esgard des affaires de la maistrise particulière de Paris, que par appel à l'esgard des jugements rendus dans les maistrises particulières de tous les différends et contestations et dépendances, qui arriveront à l'occasion des armoiries, circonstances et dépendances, et généralement de tout ce qui concernera l'exécution du présent édit, arrests et règlemens de nostre conseil ou de la grande maistrise qui interviendront en conséquence, dont nous leur avons attribué toute cour, jurisdiction, connoissance, et icelles interdisons à tous autres nos officiers et juges. Et en conséquence nous avons supprimé et supprimons l'office de juge d'armes, sauf à pourvoir l'indemnité de celuy qui en est titulaire et de celuy qui a droit de nomination audit office, ainsy qu'il appartiendra par raison; auquel effet les tittres et pièces justificatives concernant ledit office et le droit d'y nommer seront remises ès mains du controlleur général de nos finances, dans un mois à compter du jour de la publication du présent édit.

Nos armes, celles de nostre très cher et amé le Dauphin, des princes et princesses de nostre royaume et de nostre sang, et généralement celles de toutes les maisons et familles, comme aussi celles des provinces, pays d'Estat, gouvernemens, villes, terres, seigneuries, et celles des archeveschez, éveschez, chapitres et abbayes, prieurez et autres bénéfices, compagnies, corps et communautez ayant droit d'armoiries, seront portez ez maistrises particulières de leur ressort et département, deux mois après la publication des présentes, et envoyées ensuitte à la grande maistrise, pour, après y avoir esté receues, estre registrées à l'*Armorial général*, dans les registres qui s'y tiendront dans l'ordre et suivant la forme qui sera prescrite par le règlement qui sera fait en conséquence du présent édit. Les officiers, tant de nostre maison et de celles des princes et princesses de nostre sang que ceux d'espée, de robe, de finance et des villes, les ecclésiastiques, les gens du clergé, les bourgeois de nos villes franches et autres qui jouissent, à cause de leurs charges, estat et emplois, de quelques exemptions, privilleges et droits publicqs, jouiront aussy du droit d'avoir et de porter des armes, à la charge de les présenter dans le temps cy-dessus aux bureaux des maistrises particulières, autrement, ledit temps passé, nous les en avons déclarés décheus. Et pour ne pas priver de cette marque d'honneur nos autres sujets qui possèdent des fiefs et terres nobles, les personnes de lettres et autres qui, par la noblesse de leur profession et de leur art, ou par leur mérite personnel, tiennent un rang d'honneur et de distinction dans nos estats et dans leurs corps, compagnies et communautez, et généralement tous ceux qui se seront signalez à nostre service dans nos armées, négociations et autres employs remarquables; voulons que les officiers de la grande maistrise leur en puissent accorder lorsqu'ils en demanderont, eu esgard à l'estat, qualités et professions. Nous nous réservons le droit de donner et octroyer de nouvelles pièces d'honneur et de distinction pour adjouter aux armes anciennes de ceux de nos sujets que nous en jugerons dignes, sur le rapport qui nous en sera fait par les officiers de la grande maistrise, et seront les lettres que nous donnerons à cet effet, ensemble toutes autres lettres de concession d'armoiries dessinées, peintes et blazonnées, et registrées à l'*Armorial général*, défendons autrement d'y avoir égard.

Faisons pareillement défenses, après ledit temps de deux mois expiré, à tous officiers, bénéficiers et autres, de se servir d'aucuns sceaux pour sceller des actes publics, et à toutes autres personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de porter publiquement aucunes armoiries, qu'elles n'ayent esté registrées à l'*Armorial général*, à peine de trois cens

livres d'amende contre les contrevenans, qui ne pourra estre remise ny modérée, dont les deux tiers nous appartiendront, et l'autre au dénonciateur; et encore à peine de confiscation des meubles où elles seront peintes, gravées et représentées. Ceux qui usurperont à l'avenir les armoiries d'autruy, ou qui, après avoir fait recevoir et registrer les leurs, en changeront les partitions, écartelures et émaux, en augmenteront ou diminueront les pièces et figures, ou qui en pervertiront les positions et situations, seront condamnez à la mesme peine. Les délais cy-dessus ne courront que du premier jour de janvier prochain en faveur de tous ceux qui sont actuellement à nostre service dans nos armées de terre et de mer, et en faveur de ceux occupez pour nous dans quelque négociation ou commission hors le royaume, du jour seulement de leur retour au lieu de leur domicile. Les armoiries, avant que d'être registrées à l'*Armorial général*, seront présentées aux bureaux des maistrises particulières, pour y estre vues et vérifiées par les officiers; elles seront ensuite, avec leurs avis, envoyées en la grande maistrise pour y estre reçues et de là portées à l'*Armorial général* pour y estre registrées. Le garde de l'*Armorial général* fera faire les brevets ou expéditions de cet enregistrement contenant l'explication, peinture et blazon des armes, avec les noms et qualitez de ceux à qui elles appartiendront, et il renvoyera les expéditions aux officiers des maistrises particulières, pour estre par eux délivrées et mises ès mains de ceux qui, en les présentant, auront consigné le droit de leur enregistrement et qui en rapporteront les quittances. Ces brevets d'enregistrement d'armoiries, sur lesquels elles seront dessinées, peintes et blazonnées, ainsy que dans les registres de l'*Armorial général*, vaudront lettres d'armoiries. Relevons et dispensons nos sujets d'en obtenir d'autres, sans cependant que ces brevets ou lettres puissent en aucun cas estre tirées à conséquence pour preuve de noblesse. Les armoiries des personnes, maisons et familles, ainsi registrées, leur seront patrimoniales, et pourront, en conséquence, estre mises aux bâtimens, édifices, tombeaux, chapelles, vitres et lettres des églises paroissiales, où ces droits honorifiques appartenoient aux défunts lors de leur décès, et sur les tableaux, images, ornemens et autres meubles par eux léguez ou donnez, et estre portées par leurs veuves après leur mort, tant qu'elles demeureront en viduité. Elles seront en outre héréditaires à leurs descendants, à la charge par ces derniers de les présenter, faire recevoir et registrer sous leurs noms dans l'année du décès des chefs de famille et autres auxquels elles auront appartenu. A l'égard de celles des païs d'Estats, provinces, gouvernemens, villes, terres et seigneuries, et autres armes de domaine et de possession, ensemble de celles des archeveschez, éveschez et autres bénéfices, et des chapitres, compagnies, corps, communautez et autres gens de main-morte qui auront esté pareillement registrées, elles leur seront propres et non sujet à aucun autre enregistrement, si bon ne semble aux nouveaux seigneurs, propriétaires et possesseurs. Attribuons aux officiers présentement créez les droits d'enregistrement des armoiries, payables par les parties suivant le tarif cy-attaché; et en outre cent cinquante mil livres de gages annuels et effectifs à répartir entre eux; sçavoir: à ceux de la grande maistrise pour trois quartiers, et à ceux des maistrises particulières pour deux quartiers, à les avoir et prendre sur les recettes générales de nos finances et domaines. Avons annobli et annoblissons ceux qui seront pourveus des offices de nos conseillers lieutenant général, lieutenant particulier, garde de l'*Armorial général* et procureur général de la grande maistrise, ensemble leurs femmes, enfans, postérité, lignée, nez et à naistre en légitime mariage, pourveu toutefois qu'ils aient exercé ces charges pendant vingt ans, ou qu'ils soient décédez revêtus d'icelles. Jouiront les autres officiers présentement créez des mesmes priviléges, exemptions et droits que ceux dont jouissent les officiers des siéges présidiaux. Nous nous réservons de commettre aux offices du grand maistre et du grand bailly à chacune mutation. Et à l'égard des autres offices créez par le présent édit, ceux qui en seront pourveus en jouiront héréditairement, sans que, leur décès arrivant, lesdits offices puissent estre déclarez vaccans, domaniaux, ni sujets à aucune revente; à la charge néanmoins de nous payer à chaque mutation le vingtième denier de la première finance, qui ne pourra estre augmenté à l'avenir, sous

quelque prétexte que ce soit. Les provisions desdits offices seront scellées et expédiées en nostre grande chancellerie, la première fois sur la quittance du trésorier de nos revenus casuels, et dans la suite sur la démission des titulaires ou de leurs veuves ou ayans-cause, quittances du vingtième denier et du marc d'or. Le grand maistre prestera le serment entre nos mains; le grand bailly sera receu en la grande maistrise, et prestera le serment entre les mains de nostre chancellier et du grand maistre, et tous les autres officiers seront receus et presteront le serment en la grande maistrise, ou seront par elles renvoyées par-devant les officiers des provinces qu'elle commetra à cet effet, en cas d'absence ou d'éloignement. Déclarons les offices présentement créez compatibles avec tous autres, tant d'épée que de robe, de finances et des villes, et tant de nos conseil, parlemens, chambres, cours et jurisdictions supérieures, que des présidiaux et autres justices de nostre royaume, païs, terres et seigneuries de nostre obéissance, permettons à tous graduez et non graduez qui auront les qualitez requises de les lever, s'en faire pourvoir, s'y faire recevoir, et de les tenir, posséder et exercer conjointement avec ceux dont ils sont déjà et seront revestus. Et en attendant que nous ayons pourveu ausdits offices, nous nommerons des commissaires de nostre conseil et autres, pour faire les fonctions de ceux de la grande maistrise, et nos commissaires de postes dans les provinces pour celles des officiers des maistrises particulières.

Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers, les gens tenans nostre cour de parlement à Paris, que le présent édit ils ayent à faire enregistrer, et le contenu en iceluy exécuter de point en point selon sa forme et teneur, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens contraires, nonobstant tous édits, déclarations, ordonnances, règlemens, arrests et autres choses à ce contraires, ausquelles nous avons dérogé et dérogeons par nostre dit présent édit, aux copies duquel collationnées par l'un de nos amez et féaux conseillers et secrétaires, voulons que foy soit ajoutée comme à l'original; car tel est nostre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre nostre scel.

Donné à Versailles au mois de novembre, l'an de grâce 1696, et de nostre règne le cinquante-quatrième.

Signé : Louis; et plus bas : *par le roy*, Phelypeaux. *Visa* : Boucherat; et scellé du grand sceau de cire verte.

Registré, ouy, et ce requérant le procureur général du roy, pour estre exécuté selon sa forme et teneur, et copies collationnées, envoyées dans les siéges, bailliages et seneschaussées du ressort, pour y estre leues, publiées et registrées. Enjoint aux substituts du procureur général du roy d'y tenir la main et d'en certifier la cour dans un mois, suivant l'arrest de ce jour.

A Paris, en parlement, le 28 novembre 1696.

Signé : Dujardin.

TARIF DES DROITS QUE LE ROY, EN SON CONSEIL, VEUT ET ORDONNE ESTRE PAYEZ POUR LES DROITS D'ENREGISTREMENT DES ARMOIRIES, EN EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU PRÉSENT MOIS.

Pour l'enregistrement des armoiries de chacune personne.	20 liv.
Pour l'enregistrement de celles des provinces, pays d'Estat et grands gouvernemens.	300
Pour celles des villes où il y a archevesché, évesché ou compagnie supérieure. .	100
Pour celles des autres villes.	50
Pour l'enregistrement des armoiries des duchez et pairies, s'il est demandé. . .	50
Pour semblable enregistrement de celles des comtez et marquisats.	40

Pour semblable enregistrement de celles des vicomtez, baronnies ou vidames. . 50
Pour semblable enregistrement des fiefs et terres qui ont haulte, moyenne et basse justice. 20
Pour semblable enregistrement de celles de ceux qui ont moyenne ou basse justice. 18
Pour l'enregistrement de celles des simples fiefs, s'il est pareillement demandé. 15
Pour celles des archeveschez, maisons chefs d'ordre et universitez. 100
Pour celles d'éveschez, chapitres des cathédrales et abbayes. 50
Pour celles des autres chapitres des prieurez, maisons conventuelles et régulières, commanderies et autres bénéfices qui ont droit de nomination et autres droits publics. 25
Pour l'enregistrement de celles de tous autres bénéficiers. 15
Pour l'enregistrement des armoiries des corps des compagnies supérieures, s'il est demandé. 100
Pour pareil enregistrement de celles des corps de villes, offices et communautez laïques et séculières et d'arts et mestiers establis dans les villes où il y a des archeveschez, éveschez ou compagnies supérieures. 50
Et pour l'enregistrement de celles des autres corps et compagnies et communautez, s'il est aussi demandé. 25

Outre lesquelles sommes cy-dessus, il sera payé pour les premiers enregistremens les deux solz pour livre d'icelles.

Fait et arresté en Conseil royal des finances, tenu par Sa Majesté à Versailles, le 20e novembre 1696. Collationné.

Signé : De Laitre.

Cet édit, rendu dans les premiers jours de novembre, et enregistré le 18 du même mois, fut suivi de deux arrêts du conseil qui le complètent et en assurent l'exécution. En voici la teneur :

ARRÊT DU CONSEIL DU 20 NOVEMBRE 1696, QUI CHARGE Me ADRIEN VANIER DU RECOUVREMENT DES DROITS DE FINANCE POUR L'ENREGISTREMENT DES ARMOIRIES DANS L'ARMORIAL GÉNÉRAL, LE 20 NOVEMBRE 1696.

Le roy ayant fait examiner en son conseil les offres et propositions qui ont esté faites par Mr Adrien Vanier, bourgeois de Paris, de faire valoir à Sa Majesté jusques à la somme de sept milions de livres, le recouvrement de la finance qui proviendra de la vente des offices créés dans toute l'étendue du royaume, pays, terres et seigneuries de l'obéissance de Sa Majesté, pour composer la grande maîtrise et les maîtrises particulières des armes et blazons de France, par édit du présent mois, ensemble du recouvrement des sommes qui seront payées pour les premiers enregistremens qui doivent estre faits et les brevets délivrés de toutes les armoiries et blazons de France, conformément audit édit, à l'exception des charges de grand maître, grand bailly et garde de l'*Armorial*, à la remise du sixiesme et des deux solz pour livre, et à la charge de compter à l'excédant, sous pareille remise et deux solz pour livre, et aux conditions de payer la somme de cinq milions huict cens trente-trois mil trois cens trente-trois livres treize solz quatre deniers, qui reviendra de net à Sa Majesté du prix du présent traité, déduction faite de celle de unze cens soixante-six mil six cens soixante-six livres six solz huict deniers, à quoy monte la remise du sixiesme à luy accordée, sçavoir, douze cens mil livres

contant, le surplus en douze payemens égaux de chacun la somme de trois cens quatre-vingt-six mil cent unze livres deux solz neuf deniers, le premier au premier janvier prochain, et les autres de deux en deux mois, et encore aux autres conditions suivantes :

1. Que ledit Vanier ne sera pas tenu des frais, blazons, peintures et armoriaux, ni de l'expédition des brevets d'enregistrement, lesquels seront payés par ceux dont les armoiries seront enregistrées, outre et par-dessus lesdits droits d'enregistrement, que Sa Majesté a fixez à trente solz, par arrest du conseil de cejourd'huy.

2. Que tous les premiers enregistremens seront faits en conséquence dudit édit et des ordonnances de réception des officiers de la grande maîtrise ou des commissaires qui seront députtés par Sa Majesté, en attendant la vente desdits offices.

3. Que ledit Vanier jouira, à conter du premier janvier prochain, des cent cinquante mil livres de gages effectifs attribués ausdits offices par ledit édit, en attendant la vente d'iceux, et qu'ils luy seront payés sur ses simples quittances, au moyen de quoy il sera tenu de payer les appointemens des commissaires généraux et sans qu'il soit tenu de compter desdits gages.

4. Que la finance desdits offices et celles des droits des premiers enregistremens seront payés audit Vanier, ses procureurs ou commis, et sur leurs récépicés portant promesse à l'égard de la finance desdits offices, de raporter des quittances du trésorier des revenus casuels de Sa Majesté, et pour les droits d'enregistrement les simples brevets qui seront délivrés en conséquence des rôles qui seront arrestés par les officiers de la grande maîtrise, ou par les sieurs commissaires généraux, et les deux solz pour livre de touttes lesdites sommes, sur les quittances dudit Vanier, ses procureurs ou commis.

5. Que les quittances de finance desdits offices et le brevet des enregistremens seront délivrés audit Vanier, sur les inventaires ou récépicés de deux de ses cautions, portant promesse de payer le montant au trésor royal.

6. Qu'après les premiers enregistremens des armoiries, tous ceux qui seront faits aux mutations pendant le cours du présent traité, ou jusqu'à la vente des offices, apartiendront audit Vanier, comme émolumens attribuez ausdits offices, ensemble les amandes et confiscations qui seront payées par les contrevenans audit édit, à la déduction du tiers desdites amandes et confiscations accordées au dénonciateur.

7. Que si l'exécution dudit édit étoit surcise, les payemens du présent traité sursoieront à proportion.

8. Qu'il ne pourra être fait aucun abonnement pour l'exécution dudit édit ni accordé aucune décharge ou remise de la finance desdits offices et droits d'enregistrement en quelque sorte et manière que ce soit, sinon à condition d'en tenir compte audit Vanier et de lui en payer sa remise du sixiesme et des deux solz pour livre.

9. Qu'il ne pourra être tenu de compter des deux solz pour livre, jouissance de gages et émolumens des offices, amandes et confiscations en aucune sorte et manière que ce puisse être, dont Sa Majesté le déchargera aussi dès à présent.

10. Qu'il ne sera aussi tenu de compte du présent traité aux chambres des comptes, ni ailleurs qu'au conseil, par état sur les rôles du conseil pour la finance des offices et sur ceux des enregistremens.

11. Qu'il sera dès à présent expédié une ordonnance de contant audit Vanier de la somme de unze cens soixante-six mil six cens soixante-six livres six solz huict deniers, sur le prix du présent traité pour la remise du sixiesme à luy accordé.

12. Que toutes les expéditions nécessaires pour l'exécution dudit édit luy seront délivrées à sa première réquisition.

13. Lesquelles offres et propositions ayant esté trouvées raisonnables et avantageuses à Sa Majesté, ouy le rapport du sieur Phelypeaux de Pontchartrain, conseiller ordinaire au Conseil royal, controlleur général des finances.

Sa Majesté, en son Conseil, a accepté et accepte les offres et propositions dudit Vanier; en conséquence ordonne qu'icelui Vanier, de son consentement, payera au trésor royal la somme de cinq milions huict cens trente-trois mil trois cens trente-trois livres treize solz quatre deniers, qui revient de net à Sa Majesté de celle de sept milions de livres, à quoy monte le prix du présent traité, déduction faite de la somme de unze cens soixante-six mil six cens soixante-six livres six solz huict deniers pour le sixiesme de remise à luy accordé par Sa Majesté sur ledit traité, outre les deux solz pour livre des sommes principales, sçavoir, douze cens mil livres contant, le surplus en douze payemens égaux, chacun de la somme de trois cens quatre-vingt-six mil cent unze livres deux solz neuf deniers, le premier au premier janvier prochain, et les autres de deux en deux mois, à la charge qu'il comptera de l'excédant à la même remise du sixiesme et des deux solz pour livre; ordonne aussi Sa Majesté qu'il sera incessamment expédié audit Vanier une ordonnance de contant pour le sixiesme à luy accordé, et qu'il ne pourra estre tenu de compter de la jouissance qu'il aura à conter du premier janvier prochain des gages et émolumens des offices en attendant la vente, ny des deux solz pour livre, amandes et confiscations, dont Sa Majesté l'a déchargé et décharge, et pour l'exécution du présent résultat, ledit Vanier et ses cautions feront leurs soumissions au greffe du Conseil.

Signés : Boucherat de Beauvillier, Phelypeaux, Le Peletier, Daguesseau.

En marge : Aumosne, deux mil livres; satisfaict pour les huissiers du Conseil, trois cent livres.

A Versailles, le vingtiesme novembre 1696.

RÉCEPTION DES CAUTIONS D'ADRIEN VANIER AU GREFFE DU CONSEIL D'ÉTAT, LE 5 DÉCEMBRE 1696.

Cejourd'hui, cinquiesme décembre mil six cens quatre-vingt-seize, sont comparus au greffe du Conseil d'Estat, Jacques Poulletier, conseiller du roy, receveur général des finances de Rouen, demeurant à Paris, rue Saint-Marc, fauxbourg de Richelieu, paroisse Saint-Eustache; Claude Accault, conseiller secrétaire du roy, demeurant rue Thevenot, paroisse Saint-Sauveur; René Aubry, conseiller du roy, receveur général des finances de Rouen, demeurant à Paris, rue des Deux-Portes, susdite paroisse Saint-Sauveur; Charles Chambellain, conseiller du roy, receveur général des finances de Poictiers, demeurant aussy à Paris, rue Sainte-Anne, paroisse Saint-Roch; Jean Thévenin, escuyer, conseiller secrétaire du roy, demeurant rue des Victoires, paroisse Saint-Eustache; Urbain Aubert, aussy conseiller secrétaire du roy, receveur général des finances de Caen, demeurant rue Coc-Héron, susdite paroisse Saint-Eustache; Anne-Alexis Carqueville, conseiller du roy, receveur général des finances de Poictiers, demeurant à Paris, rue Pastourelle, paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs; Thibault Cadot, conseiller du roy en sa Cour des monnoyes, demeurant cul-de-sacq de Saint-Thomas-du-Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois; Louis-François Mouffle de Champigny, conseiller du roy, trésorier du marc d'or des ordres de Sa Majesté, demeurant rue de Richelieu, paroisse Saint-Eustache; Henry Mercier, conseiller du roy, receveur des tailles d'Orléans, demeurant à Paris, rue des Fossez-Montmartre, susdite paroisse; Paul Poisson, sieur de Bourvallais, conseiller secrétaire du roy, demeurant rue Sainte-Anne, paroisse Saint-Roch; Samuel Bernard, intéressé aux affaires de Sa Majesté, demeurant rue Mauconseil, paroisse Saint-Eustache; Germain Leduc, aussy intéressé aux affaires du roy, demeurant place des Victoires, susdite paroisse; Anne Potier, conseiller du roy, receveur des tailles d'Arc, demeurant à Paris, rue du Mail, susdite paroisse; Louis-Thomas Charlière, fermier général de monseigneur le Dauphin, demeurant rue des Deux-Portes, paroisse Saint-Sauveur; Pierre Alexandre, conseiller du roy, commissaire des guerres, demeurant rue Sainte-Apoline, paroisse Saint-Laurent; Louis Quentin, intéressé aux affaires du

roy, demeurant rue du Hazard, paroisse Saint-Roch, et Anthoine Rigault de la Roque, aussy intéressé aux affaires de Sa Majesté, demeurant rue de Cléry, paroisse Saint-Eustache, lesquelz se sont volontairement rendus cautions et répondans, envers Sa Majesté, d'Adrien Vanier, bourgeois de Paris, y demeurant, rue Thévenot, paroisse Saint-Sauveur, pour l'exécution du résultat cy-dessus, et, en ce faisant, ce sont soumis et obligez solidairement, avec ledit Vanier présent, à toutes les charges, clauses et conditions d'iceluy, et au payement des sommes y mentionnées, dans les termes y portés; le tout à peine d'y être contraint comme pour les propres deniers et affaires de Sa Majesté, et, pour cet effet, ils ont esleu leur domicile en la maison de M. Pierre Borys, advocat et conseiller du roy, demeurant à Paris, rue Neufve-des-Petits-Champs, paroisse Saint-Roch.

Signés : Charlière, Aubert, Accault, Carqueville, Bernart, Aubry, Potier, Moufle de Champigny, Aubry, Thévenin, Leduc, Poulletier, Mercier, Chambellain, Quentin, Alexandre, Poisson de Bourvallais, Cadot, Vanier, Rigaut de Larroc.

Noms de ceux qui ont esté agréés par M. de Pontchartrain, pour cautions du traité concernant les armoiries :

MM. POULLETIER.	MM. BERNARD.
ACAULT.	MERCIER.
AUBRY.	CHAMPIGNY.
CHAMBLAIN.	LE DUC.
THÉVENIN.	CHARLIÈRE OU MIOTTE.
AUBERT.	POTIER.
CARQUEVILLE.	ALEXANDRE.
CADOT.	QUENTIN.
BOURVALAIS.	LA ROQUE.

Fait à Versailles, le 20 novembre 1696.

Signé : Breteuil.

ARMOIRIES. — RÉSULTAT.

Accepte les offres de faire valoir la finance des offices des maitrises généralle et particulières, ensemble les droits des premiers enregistremens jusqu'à la somme de. 7,000,000 liv.

Sixième de remise	1,166,666
Net au trésor royal	5,833,333
Contant	1,200,000
Le surplus en douze payemens égaux, chacun de	586,111

Le premier au premier janvier prochain 1697.
Les autres de deux en deux mois.

ARRÊT QUI ORDONNE QUE LES DROITS D'ENREGISTREMENT DES ARMOIRIES ET LES TRENTE SOLS POUR FRAIS DU BREVET AVEC BLASON COLORIÉ, SERONT VERSÉS ENTRE LES MAINS DE Mᵉ ADRIEN VANIER; 20 NOVEMBRE 1696.

Le roy aiant, par résultat de son Conseil de cejourd'huy, chargé Mᵉ Adrien Vanier, bourgeois de Paris, du recouvrement de la finance des offices créez par édit de Sa Majesté du pré-

sent mois, concernant la police des armoiries, ensemble de celuy des droits d'enregistrement d'icelles, reglés par le tarif attaché sous le contre-scel dudit édit; et Sa Majesté voulant en accélérer et faciliter l'exécution, ouy le raport du sieur Phelypeaux de Pontchartrain, conseiller ordinaire au Conseil roial, controlleur général des finances.

Sa Majesté, en son Conseil, a ordonné et ordonne que lesdits édits et tarif seront exécutés selon leur forme et teneur, à la dilligence dudit Vanier, ses procureurs et commis, et en conséquence que la finance des offices créez par ledit édit et les droits d'enregistrement des armoiries, ensemble les deux solz pour livre d'iceux, luy seront paiés ou à ses procureurs et commis, sur leurs simples récépicés portant promesse de fournir les quittances du trésorier des revenus casuels pour la finance des offices, et les brevets d'enregistrement pour les armoiries qui auront esté receues, ensemble les quittances dudit Vanier pour les deux solz pour livre. Ordonne pareillement Sa Majesté, qu'outre et par-dessus les droits portés par le tarif, il sera paié audit Vanier, ses procureurs et commis, trente solz, tant pour la peinture, blazon, papier, parchemin ou vélin de chacune armoirie, que pour l'expédition et signature de chacun brevet d'enregistrement d'icelles sans que ledit Vanier, ses procureurs et commis puissent exiger plus grande somme, à peine de concussion, ny qu'ils soient tenus de compter desdits trente solz au Conseil ny ailleurs, sous quelque prétexte que ce puisse estre, dont Sa Majesté les a expressément déchargés et décharge par le présent arrest; veut et entend Sa Majesté que les registres de l'*Armorial général*, ceux des greffes de la maîtrise générale et des maîtrises particulières soient de papier non timbré ny sujets aux droits du timbre pour quelque cause ou raison que ce soit; comme aussy qu'il ne soit paié pour le contrôle de chacun des actes et exploits qui seront faits à la requeste dudit Vanier, ses procureurs ou commis, pour l'exécution dudit édit, circonstances et dépendances, que quatre solz pour tout droit, dont deux solz apartiendront aux fermiers des domaines de Sa Majesté et les deux autres au titulaire ou propriétaire des offices de controlleur; enjoint Sa Majesté aux sieurs intendans et commissaires départis pour l'exécution de ses ordres dans les provinces et généralités du royaume, de tenir la main à l'exécution du présent arrest sans souffrir qu'il y soit contrevenu.

Signés : Phelypeaux, Boucherat de Beauvillier, Le Peletier, Daguesseau.

A Versailles, le vingtième novembre 1696.

L'édit du mois de novembre 1696 n'avait accordé que deux mois pour l'enregistrement des armoiries. Ce délai allait expirer à la fin de janvier, et les bureaux d'Adrien Vanier n'étaient établis que depuis quelques jours. Par un arrêt du conseil, du 22 janvier 1697, le roi prorogea ce délai de deux mois, à partir du 1er février suivant, en prononçant une amende de 300 livres contre ceux qui ne se conformeraient pas aux prescriptions de l'édit.

ARRÊT DU CONSEIL QUI PROROGE JUSQU'AU 1er FÉVRIER 1697 LES DÉLAIS POUR L'ENREGISTREMENT DES ARMOIRIES.

Le roy s'étant fait représenter, en son Conseil d'État, l'édit du mois de novembre dernier, vérifié où besoin a été, par lequel Sa Majesté a ordonné que les armes et blazons des personnes, maisons, familles, domaines, villes, provinces, corps, compagnies et communautés du royaume, pays, terres et seigneuries de Sa Majesté, seront enregistrées, peintes et blazonnées dans l'*Armorial général* étably pour cet effet en la ville de Paris, dans deux mois du jour de

la publication dudit édit, lesquels ne doivent courir, à l'égard de ceux qui sont employés pour le service du roy, dans ses armées de terre et de mer, que du premier du courant; et Sa Majesté, considérant que les délais portés par cet édit sont près d'expirer en plusieurs lieux, mais que les bureaux où les armoiries doivent être portées et les droits payés n'ayant été établis que depuis peu de jours, il ne sera pas possible à plusieurs personnes, villes, provinces, compagnies, corps et communautez de satisfaire audit édit dans le temps y porté, à quoy Sa Majesté voulant pourvoir, ouy le rapport du sieur Phelypeaux de Pontchartrain, conseiller ordinaire au Conseil royal, controlleur général des finances,

Sa Majesté, en son Conseil, a prorogé et proroge les délays de deux mois portés par ledit édit du mois de novembre dernier, pendant deux autres mois à compter du premier février prochain. Fait Sa Majesté très-expresses défenses, après ledit temps, à tous officiers, bénéficiers, corps et communautez, de se servir d'aucuns sceaux ou cachets pour sceller des actes publics, et à toutes personnes de quelque qualité, sexe et condition que ce soit, même à ceux qui sont employés pour le service du roy dans ses armées de terre et de mer, de porter aucunes armoiries qu'elles n'ayent été enregistrées, peintes et blazonnées à l'*Armorial général*, à peine de trois cens livres d'amende qui ne poura estre remise ny modérée, dont les deux tiers appartiendront à Sa Majesté, et l'autre au dénonciateur; et encores à peine de confiscation des meubles où elles se trouveront peintes, gravées ou représentées. Enjoint Sa Majesté aux sieurs commissaires généraux députés pour l'exécution dudit édit, et aux intendans et commissaires départis dans les provinces et généralitez du royaume, de tenir la main à l'exécution du présent arrest, qui sera leu, publié et affiché partout où besoin sera.

Signé : Boucherat de Beauvillier; *et plus bas :* Phelypeaux.

A Versailles, le vingt-deux janvier seize cent quatre-vingt-dix-sept.

Par un autre arrêt du conseil, en date du même jour, le roi ordonna que les femmes veuves ou mariées seraient astreintes à faire enregistrer leurs armes propres, et à payer 20 livres pour le droit de les porter séparément ou accolées. C'était donc une somme de 40 livres à acquitter pour l'enregistrement des blasons du mari et de la femme. Le mot *bis*, placé à la suite du numéro de l'article, indique cette double taxe. (*Voyez*, par exemple, page 2, les articles 4, 5, 8, etc.) Voici la teneur de cet arrêt :

Le roy s'étant fait représenter, en son Conseil d'État, l'édit du mois de novembre dernier par lequel, entre autres choses, Sa Majesté a ordonné l'establissement d'un *Armorial général* dans la ville de Paris, pour l'enregistrement des armes et blazons des personnes, maisons, familles, domaines, villes, provinces, corps, compagnies et communautez du royaume, pays, terres et seigneuries de l'obéissance du roy; et Sa Majesté étant informée qu'encores que par cet édit, il soit fait défenses de porter aucunes armoiries qu'elles n'ayent été enregistrées, toutes fois quelques personnes veullent aporter de l'exception à cette règle généralle à l'égard des veuves et des femmes mariées, prétendans qu'une veuve n'étant qu'une seulle personne qui fait enregistrer ses armes n'en doit qu'un seul droit, quoy que les armes des veuves soient composées d'ordinaire de deux écus acolés, sçavoir, de celuy du deffunt mary et de celuy de la veuve. Et pour ce qui est des femmes mariées, que n'étant réputées qu'une seulle et même personne avec leur mary, il ne doit pas être payé un second droit pour l'escu de leurs armes, outre celuy payé pour celles du mary; laquelle prétention n'est pas raisonnable, parce qu'encores que la veuve ne soit qu'une seulle personne, ainsi que la femme avec son mary n'en n'est réputée

qu'une seulle, il est toujours véritable que l'une et l'autre portent deux armoiries, sçavoir, celles de leur mary et celles de leur famille; qu'elles ne portent pas ces deux différentes armes dans un seul écu, mais dans deux différents écus, ce qui fait deux armes, et, comme l'une et l'autre sont sans difficulté sujettes à l'enregistrement, aux termes de l'édit du mois de novembre dernier, elles sont aussy sujettes au payement des droits réglés par le tarif et arrest du Conseil du 22 dudit mois dernier, à quoy Sa Majesté voulant pourvoir, ouy le raport du sieur de Pontchartrain, conseiller ordinaire au Conseil royal, controlleur général des finances,

Sa Majesté, en son Conseil, a ordonné et ordonne que l'édit du mois de novembre dernier sera exécuté, et, en conséquence, que les armes des femmes mariées ne pourront être portées par elles, séparément ou acolées avec celles de leurs marys, qu'au préalable elles n'ayent été enregistrées et les droits payés sur le pied des tarif et arrest du Conseil du vingt-deux dudit mois de novembre. Comme aussy, que les veuves dont les marys sont décédés avant que d'avoir fait enregistrer leurs armoiries ne pouront les porter ny celles de leur famille, séparément ou acolées, qu'elles n'ayent pareillement fait enregistrer tant les armes de leur deffunt mary que celles de leur famille, si elles les veullent porter; pour raison de quoy elles payeront pour chacune des deux armoiries les droits réglés par lesdits tarif et arrest, le tout sous les peines portées par ledit édit. Enjoint Sa Majesté aux sieurs commissaires généraux députés pour l'exécution d'iceluy, et aux intendans et commissaires départis dans les provinces et généralitez du royaume, de tenir la main à l'exécution du présent arrest, qui sera leu, publié et affiché partout où besoin sera

Signé : Boucherat de Beauvillier; *et plus bas :* Phelypeaux.

A Versailles, le vingt-deux janvier seize cent quatre-vingt-dix-sept.

Un nouvel arrêt du Conseil, du 5 mars 1697, étendit la mesure de l'enregistrement des armoiries à toutes personnes, qui étant *majeures et non mariées*[1], prétendaient qu'il suffisait que leurs père et mère, encore vivants, eussent fait enregistrer leur blason.

Le roy étant informé que plusieurs personnes ayans des offices, bénéfices, emplois ou étant majeurs, ne font pas enregistrer leurs armoiries, prétendans que, n'étans pas mariés, il leur suffit que leurs pères et mères encore vivans les ayent fait enregistrer pour avoir droit de les porter, ce qui est directement contraire à l'édit du mois de novembre dernier et aux arrests rendus en conséquence, concernans les armoiries, par lesquels il est suffisamment étably que nul ne peut porter des armes qu'elles n'ayent été enregistrées en son nom à l'*Armorial général;* et Sa Majesté voulant expliquer ses intentions à cet égard, de manière que ceux qui pouront cy après contrevenir ausdits édit et arrests ne puissent, sous aucun prétexte, se soustraire aux peines qu'ils auront encourues; ouy le raport du sieur Phelypeaux de Pontchartrain, conseiller ordinaire du Conseil royal, controlleur général des finances,

Sa Majesté, en son Conseil, a ordonné et ordonne que toutes personnes qui ont office, bénéfice, employ ou qui sont majeurs ne pouront, quoy qu'ils ne soient point mariés, porter les armoiries de leurs pères, mères ou autres, telles qu'elles soient, qu'au préalable lesdites armoiries n'ayent été enregistrées à l'*Armorial général*, sous le nom de chacun de ceux d'entre les cy dessus marqués, sous les peines portées par lesdits édit et arrests. Enjoint Sa Majesté aux sieurs commissaires généraux députés pour l'exécution dudit édit, et aux intendans et com-

[1] L'extrait donné par d'Hozier, Chérin et M. l'abbé Migne, n'a que huit lignes, et, comme par erreur, on a imprimé *majeures* ou *non mariées*, le sens de ce texte abrégé devient incompréhensible.

missaires départis dans les provinces et généralitez du royaume, de tenir la main à l'exécution du présent arrest, qui sera leu, publié et affiché partout où besoin sera.

Signé : Boucherat de Beauvillier; *et plus bas :* Phelypeaux.

A Versailles, le cinq mars seize cent quatre-vingt-dix-sept.

Au lieu de se soumettre aux édits et arrêts relatifs à l'enregistrement des armoiries, quelques personnes, soit pour se soustraire au payement du droit de finance, soit pour éviter d'être inquiétées au sujet des armoiries dont elles ne pourraient justifier la possession, avaient pris le parti de les supprimer sur leurs voitures, leur vaisselle et leurs cachets. D'autres, au contraire, présentaient à l'enregistrement des écus où des fleurs de lis d'or figuraient sur champ d'azur, quoique ces pièces et émaux, empruntés aux armes de France, ne dussent être prises qu'en vertu d'une concession régulière. Un édit, du 19 mars 1697, ordonna la recherche de ceux qui avaient fait effacer leur blason, et suspendit l'enregistrement des armes où il y avait des fleurs de lis d'or en champ d'azur.

Le roy ayant, par son édit du mois de novembre dernier, ordonné que les armoiries de toutes personnes, maisons et familles, ensemble celles des provinces, pays d'États, gouvernemens, villes, terres et seigneuries, archevêchez, évêchez, chapitres, abbayes, prieurez et autres bénéfices, compagnies, corps et communautez laïques, séculières et d'arts et métiers, seront enregistrées à l'*Armorial général*, ordonné estre établi par ledit édit, dans les deux mois du jour de la publication d'iceluy, Sa Majesté auroit, depuis, prorogé ce délay jusqu'à la fin du présent mois de mars, par arrest de son Conseil du 22 janvier dernier, et ordonné, par autre arrest du même jour, que les armoiries des femmes mariées ne pouront estre par elles portées, séparément ou acolées avec celles de leurs marys, qu'au préalable elles n'ayent esté enregistrées, et que les veuves dont les marys sont décédés avant que d'avoir fait enregistrer leurs armoiries ne pouront les porter ny celles de leurs familles, séparément ou acolées, qu'elles ne les ayent pareillement fait enregistrer et payé les droits d'enregistrement pour l'une et l'autre desdites armoiries. Sa Majesté auroit encores, par un autre arrest de son Conseil du cinq du présent mois de mars, ordonné que toutes personnes ayant offices, bénéfices ou emplois publics, ou qui sont majeurs ne pouront, quoy que non mariés, porter les armes de leurs pères, mères ou autres, telles qu'elles soient, qu'elles ne les ayent au préalable fait enregistrer à l'*Armorial général*, sous leurs noms. Et Sa Majesté, étant informée que cet enregistrement ordonné cause de l'inquiétude dans l'esprit de quelques-uns de ses sujets apréhendant qu'on ne leur fasse des difficultez sur les armes qu'ils ont porté jusqu'à présent, ou qu'on n'en prenne ocasion de les taxer ou rechercher; que d'autres qui se sont fait une parure publique des armoiries dans le tems qu'ils n'en devoient point porter, les font aujourd'hui ôter de leurs carosses, vaisselle, cachets et autres meubles, au lieu de proffiter de la grâce que Sa Majesté leur a voulu accorder en les autorisant, par l'enregistrement à l'*Armorial général*, de porter les mêmes armes qu'ils ont eu par le passé, à quoy Sa Majesté désirant pourvoir, ouy le raport du sieur Phelypeaux de Pontchartrain, conseiller ordinaire au Conseil royal, controlleur général des finances,

Sa Majesté, en son Conseil, a ordonné et ordonne que l'édit du mois de novembre dernier et les arrests des vingt novembre, vingt-deux janvier et cinq mars aussy derniers, seront exé-

cutés selon leur forme et teneur, et, en conséquence, que tous ceux qui auront fait registrer leurs armes à l'*Armorial général*, conformément audit édit, pouront les mettre sur leurs carosses, vaisselle, cachets, et ailleurs où bon leur semblera, sans qu'ils puissent être inquiétés ny recherchés pour raison dudit port des armoiries, soit pour le passé ou pour l'avenir, en aucune sorte et manière que ce puisse estre, de quelques pièces que leur écusson soit composé; et, à l'égard de ceux qui, au lieu de les faire registrer, les ont fait ôter de leurs carosses, vaisselle, cachets et autres meubles où elles étoient représentées, ordonne Sa Majesté qu'il sera dressé procès-verbal de leurs noms et qualitez par les sieurs intendans et commissaires départis pour l'exécution de ses ordres dans les provinces et généralitez, pour lesdits procès-verbaux renvoyés au Conseil avec leurs avis, estre ordonné ce que de raison; veut néantmoins Sa Majesté, qu'en procédant par les commissaires généraux de son Conseil à la réception des armoiries qui leur seront présentées, il ne soit par eux admis aucune fleur de lys d'or sur un champ d'azur pour pièces de l'escu, qu'au préalable il ne leur soit apparu de titres ou possession vallable. Enjoint ausdits sieurs commissaires généraux, ensemble aux sieurs intendans et commissaires départis dans les provinces et généralitez du royaume, de tenir la main, chacun en droit soy, à l'exécution du présent arrest.

Signé : Boucherat de Beauvillier; *et plus bas :* Phelypeaux.

A Versailles, le dix-neuf mars mil six cent quatre-vingt-dix-sept.

Malgré les prescriptions de l'arrêt qui précède, beaucoup de personnes avaient négligé ou refusé de faire enregistrer leurs armoiries. Par un nouvel arrêt rendu en son Conseil, le 3 décembre 1697, le roi ordonna de nouvelles mesures pour contraindre d'office les récalcitrants à fournir une description de leur blason, et à payer les droits d'enregistrement dans la huitaine de la publication des rôles qui en seraient dressés. Voici la teneur de cet acte :

Le roy s'estant fait représenter, en son Conseil d'Estat, l'édit du mois de novembre 1696, vériffié où besoin a esté, par lequel Sa Majesté a ordonné que les armes et blazons des personnes, maisons et familles, domaines, villes, provinces, corps, compagnies et communautez du roïaume, païs, terres et seigneuries de l'obéissance de Sa Majesté seront enregistrées, peintes et blazonnées à l'*Armorial général* dans deux mois, du jour de la publication dudit édit, lequel délay a depuis esté prorogé jusques au dernier mars ensuivant. Le tarif arresté au Conseil le 20 dudit mois de novembre, contenant les droits qui doivent estre paiez en conséquence dudit édit pour l'enregistrement desdites armoiries. L'arrest du Conseil dudit jour 20e novembre, portant qu'outre et par-dessus lesdits droits et les deux sols pour livre, il sera paié à Me Adrien Vannier, chargé du recouvrement d'iceux, trente sols tant pour la peinture, blazon, papier, parchemin ou veslin de chaque armoirie, que pour l'expédition et signature de chacun brevet d'enregistrement. Autre arrest du 22 janvier dernier, qui fait deffenses aux veuves et aux femmes mariées de porter leurs armoiries sy elles n'ont esté registrées. Autre arrest du cinq mars, qui ordonne que toutes personnes aïant offices, bénéfices, emplois ou qui sont majeurs ne pourront, quoy que non mariés, porter les armes de leurs père, mère ou autres, qu'au préalable elles n'aient esté enregistrées à l'*Armorial*, sous le nom de chacun de ceux cy dessus marquez. Autre arrest du 19 desdits mois et an, portant que tous ceux qui ont fait enregistrer leurs armes à l'*Armorial général* ne pourront estre inquiettés ny recherchez pour raison du port desdites armoiries, soit pour le passé ou pour l'avenir, en quelque sorte et manière que ce puisse estre, de quelque pièce que leur escu soit composé. Autre arrest du

26e desdits mois et an, qui déclare l'amende de trois cens livres prononcée par ledit édit, encourue contre ceux qui porteront des armoiries, après le dernier dudit mois, sans les avoir fait enregistrer, voulant Sa Majesté que les meubles armoriés soient confisquez, conformément audit arrest. Autre arrest du 20e aoust, qui ordonne que les droits des enregistremens des armoiries des provinces, gouvernemens et villes du roïaume seront païez audit Vannier, sçavoir, pour les provinces et villes qui ont des revenus, sur les deniers provenant d'iceux, et, à l'égard des autres, au moïen des impositions qui en seront faites. Et Sa Majesté estant informée que lesdits édit et arrests et plusieurs autres arrests qui ont esté rendus dans des cas particuliers n'ont point eu leur entière exécution, parce que plusieurs personnes doutent si elles sont sujettes à l'enregistrement de leurs armoiries; que d'autres craignent, nonobstant l'arrest dudit jour 19e mars, d'estre recherchez pour en avoir pris par le passé de leur propre autorité, ou pour celles qu'elles prendroient volontairement, en sorte qu'elles attendent sur cela d'estre éclaircies de leurs doutes, et déterminées par la volonté de Sa Majesté, à quoy désirant pourvoir, ouy le raport du sieur Phelypeaux de Pontchartrain, conseiller ordinaire au Conseil roïal, controlleur général des finances,

Sa Majesté, en son Conseil, a ordonné et ordonne que l'édit du mois de novembre 1696, et les tarif et arrests du Conseil des 20e dudit mois de novembre, vingt-deux janvier, cinq, dix-neuf et vingt-sixième mars 1697, et celui du 20e aoust dernier seront exécutés selon leur forme et teneur, et, en conséquence, que les personnes, maisons, familles, villes, provinces, archeveschez, éveschez, abbaïes, bénéfices, compagnies, corps et communautez et autres portés par lesdits édit et arrests, dont les armoiries n'ont point encore esté présentées pour estre enregistrées à l'*Armorial général*, seront tenus de les fournir et délivrer audit Vannier, ses procureurs et commis, avec les droits réglez par ledit tarif du 20e novembre, deux sols pour livre d'iceux, frais de blazon et de brevets, en conséquence des rolles qui en seront arrestez au Conseil pour la ville de Paris, celle de Versailles et suitte de la Cour, et pour les provinces et généralitez, par les sieurs intendans et commissaires départis chacun dans son département. Ce faisant, les armoiries ainsy registrées pouront être mises sur les vaisselle, cachets, meubles et ailleurs, sans que ceux à qui elles apartiendront puissent estre recherchez ni inquietez pour le passé ny pour l'avenir pour raisons desdites armoiries, en quelque sorte et manière que ce soit. Veut et entend Sa Majesté que lesdits rolles ou les extraits d'iceux soient déposés aux greffes des hostels de ville ou des justices ordinaires des lieux où il n'y a point d'hostel de ville, pour estre, à la diligence des procureurs de Sa Majesté ou de ceux des seigneurs, publiez et ensuite notifiez à chacun de ceux qui s'y trouveront compris dans la huitaine du jour du dépost, dont ils délivreront leurs certifficats audit Vannier, ses procureurs ou commis, en leur païant par ledit Vannier un sol pour chacun article desdits rolles. Et, faute par les y dénommez de fournir leurs armoiries audit Vannier et de luy paier les droits d'enregistrement dans la huitaine du jour de la publication et notiffication desdits rolles, ordonne Sa Majesté qu'ils y seront contrains à leurs frais en vertu d'iceux et du présent arrest, comme pour les propres deniers et affaires de Sa Majesté, nonobstant oppositions et autres empeschemens généralement quelconques pour lesquels ne sera différé. Enjoint aux sieurs commissaires généraux du Conseil et aux sieurs intendans et commissaires départis dans les provinces et généralitez du roïaume, de tenir la main à l'exécution du présent arrest.

Signés : Boucherat de Beauvilliers, Phelypeaux.

A Versailles, le troisième décembre 1697.

Charles d'Hozier avait été lésé par la suppression de son office de *juge d'armes* de France. Pour l'indemniser, on lui conféra, par arrêt du 18 décem-

bre 1696[1], les fonctions de garde de l'*Armorial général*. C'était lui qui délivrait les brevets d'armoiries dans la forme suivante :

Par ordonnance rendue le..... par MM. les commissaires généraux du conseil députez sur le fait des armoiries;

Celles de. . . . . .

Telles qu'elles sont ici peintes et figurées, après avoir esté receues, ont esté enregitrées à l'*Armorial général*, dans le registre cotté Généralité de..... en conséquence du payement des droits reglés par les tarif et arrest du conseil du 20e de novembre de l'an 1696. En foy de quoi le présent brevet a esté délivré à Paris par nous Charles d'Hozier, conseiller du roy et garde de l'*Armorial général* de France, etc.

Signé : D'Hozier.

Le coût de ce brevet était de trente sols. Quoiqu'il dût trouver dans ses nouvelles fonctions une large compensation de celles qu'il avait perdues, Charles d'Hozier ne vit pas sans ombrage la grande maîtrise générale et souveraine, chargée de créer l'*Armorial général*. Des réclamations, des intrigues, s'élevèrent. Aucun des offices de la grande maîtrise et des maîtrises particulières n'avait encore été levé, c'est-à-dire concédé et payé par le concessionnaire, lorsque près de quatre ans plus tard, au mois d'août 1700, un édit supprima toutes ces charges vénales.

ÉDIT QUI SUPPRIME LA GRANDE MAITRISE ET LES MAITRISES PARTICULIÈRES CHARGÉES DE DRESSER L'ARMORIAL GÉNÉRAL, LE 4 SEPTEMBRE 1700.

Louis, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, à tous présens et advenir, salut :

Entre les moyens ausquels les besoins de la guerre nous ont obligez d'avoir recours, celuy de créer et establir des offices pour connoistre du fait des armoiries nous ayant esté proposé, nous nous portasmes d'autant plus volontiers à l'accepter, qu'il nous parut qu'en attribuant à ces officiers des gages proportionnez à leurs finances, nous tirerions une partie des secours dont nous avions besoin sans que les particuliers ou communautez fussent tenus de payer qu'une somme fort modique lors de l'enregistrement de leurs armoiries; sur ces considérations, nous aurions, par nostre édit du mois de novembre mil six cent quatre-vingt-seize, créé et establi en notre bonne ville de Paris une grande maistrise générale et souveraine, et dans aucunes autres villes de nostre royaume des maistrises particulières, avec nombre suffisant d'officiers pour les composer et tenir un *Armorial général* et dépost publicq de touttes les armes et blazons de nostre royaume, païs, terres et seigneuries de nostre obéissance, ausquels offices nous aurions attribué cent cinquante mil livres de gages, avec un droit qui se payeroit lors de l'enregistrement desdites armoiries, suivant le tarif arresté en notre conseil; et en attendant que nous eussions pourveu auxdits offices, nous aurions, par arrest de nostre conseil du quatre décembre mil six cent quatre-vingt-seize, ordonné que la grande maistrise seroit exercée par les commissaires de notre conseil qui seroient par nous députés, et les maistrises particulières par les commissaires départis dans nos provinces, et pour faire le recouvrement des deniers qui proviendroient de la finance desdits offices, et en attendant la vente d'yceux, percevoir à

[1] Nous n'avons pu retrouver, aux Archives de l'empire, cet arrêt du Conseil.

nostre profit les droits d'enregistrement y attribués : nous aurions, par résultat de nostre Conseil du vingt dudit mois de novembre mil six cent quatre-vingt-seize, commis maître Adrien Vanier à la charge d'en compter seulement par état en nostre conseil, et depuis, par nostre arrest du dix-huit décembre audit an, nous aurions commis le sieur d'Hozier pour faire la fonction de garde armoirial, et délivrer les brevets à ceux dont les armoiries auroient esté receues par lesdits commissaires généraux; et comme un de nos principaux soins est de diminuer autant que nous le pourrons les charges dont la nécessité de la guerre nous avoit obligé d'augmenter la dépense de nos états, et que nous désirons d'ailleurs que, pour conserver le bon ordre dans l'administration de nos finances, il soit rendu un compte du recouvrement qui a esté fait par ledit Vanier du droit d'enregistrement desdites armoiries, en exécution de nostre dit édit et dudit résultat, nous avons résolu, en supprimant lesdits offices, dont aucun n'a esté levé jusques à présent, de décharger nos états de cent cinquante mille livres que nous y avons attribuées, et de régler en mesme temps la manière dont le compte dudit recouvrement doit être rendu.

A ces causes, et autres à ce nous mouvans, de nostre certaine science, pleine puissance et autorité royale, nous avons par ces présentes, signées de nostre main, éteint et supprimé, éteignons et supprimons, la grande maistrise et les maistrises particulières, avec les officiers en dépendant, créés par nostre édit du mois de novembre mil six cent quatre-vingt-seize; voulons en conséquence que les cent cinquante mille livres de gages y attribuées soyent à l'avenir retranchées de nos états, à commencer du premier septembre prochain; entendons que ceux qui ont présenté leurs armoiries et payé les droits d'icelles soyent et demeurent confirmés, ensemble leurs descendants, dans le droit et faculté de les porter, sans que lesdits descendants soyent tenus de les faire enregistrer de nouveau ni payer, pour raison de ce, aucuns nouveaux droits; voulons que, par les commissaires de nostre conseil à ce députés, il soit incessamment arresté des états des armes et blazons non compris dans ceux qui ont esté arrestés jusqu'à ce jour, et que les brevets en soyent expédiés par le sieur d'Hozier, que nous avons cy-devant commis à cet effet, et délivrés en la manière accoutumée aux particuliers qui les ont présentés et payé le droit d'enregistrement, et attendu qu'il est nécessaire de pourvoir au compte qui doit estre rendu, en nostre chambre des comptes, du recouvrement fait par ledit Vanier, ordonnons que par celui qui sera par nous commis à l'effet de rendre ledit compte, il sera délivré des quittances audit Vanier du total des sommes auxquelles se trouveront monter chacun des états qui ont esté ou seront arrestés par lesdits commissaires de nostre conseil, en lui fournissant par ledit Vanier des quittances du garde de notre trésor royal, de pareilles sommes bien et duement controllées, moyennant quoy ledit Vanier et ses cautions demeureront déchargés, comme nous les déchargeons par ces présentes de rendre aucun compte à nostre dite chambre, tant de la perception desdits droits d'enregistrement que des deux sols pour livre et des gages dont nous lui avons accordé la jouissance par le résultat de nostre conseil dudit jour vingt novembre mil six cent quatre-vingt-seize; fera seulement ledit commis recette, tant de l'état au vrai qui sera arresté en nostre conseil que dans le compte qu'il rendra en nostre dite chambre des comptes de la somme totale contenue en chacun des états qui ont esté arrestés ou le seront cy-après, pour raison du recouvrement fait jusqu'à ce jour, sans aucun détail ou explication du nom, des qualités, ni des armoiries blazonnées et énoncées dans lesdits états, et sans que, sous prétexte d'usage ou style de compte, nostre dite chambre puisse obliger ledit commis comptable à faire aucune recette singulière ou en détail audit compte; pour justification de laquelle recette sera seulement par luy rapportée sur chacun article une expédition signée du greffier de la commission des états arrestés par lesdits commissaires de nostre conseil, contenant les noms, qualités, le blazon des armoiries et les droits payés par les personnes, corps et communautez y dénommés, suivant ledit tarif, sans qu'il soyt tenu de rapporter aucun des rosles arrestés en nostre conseil, ou par les commissaires départis

dans nos provinces, en conséquence de l'arrest de nostre conseil du trois décembre mil six cent quatre-vingt dix-sept, dont nous l'avons dispensé et déchargé par ces présentes, et sans tirer à conséquence, et seront lesdites recettes admises purement et simplement en vertu desdits états, et sans que ledit commis puisse être tenu de rapporter sur icelles aucune autre pièce; voulons que dans lesdites recettes ledit commis comptable fasse emploi des sommes qui n'ont pas encore esté payées, mais dont les soumissions sont entre les mains dudit Vanier, desquelles le recouvrement sera fait, nonobstant la décharge portée par ces présentes; voulons que les payements qui auront esté faits en notre trésor royal des deniers procédant des droits d'enregistrement desdites armoiries soyent alloués au compte dudit commis, en rapportant les quittances du garde de notre trésor royal bien et duement controllées, soit que lesdites quittances soyent expédiées à la décharge dudit commis ou à celle dudit Vanier, les ayant dès à présent validés par ces dites présentes, pour estre passées comme si elles étoient conçues au nom et à la décharge dudit commis; ne sera tenu ledit commis de compter des trente sols que nous avons accordés audit sieur d'Hozier pour les frais, salaires et expéditions de chacun des brevets par lui délivrés ou qu'il pourroit délivrer cy-après. Les parties qui pourront se trouver doublement employées dans les états arrestés par les commissaires de notre Conseil, ou qui doivent en estre rejetées à cause des décharges accordées aux particuliers y compris, seront employées en reprises en détail par article distinct et séparé, et passées audit compte, en rapportant, savoir : à l'égard des parties pour lesquelles il y aura eu des décharges prononcées, autant des ordonnances desdits commissaires qui auront prononcé lesdites décharges; et à l'esgard des parties doublement employées, un état d'icelles vérifié sur les expéditions desdits états, lequel état sera signé et certifié, aux peines du quadruple par ledit commis, sans qu'il puisse être obligé de rapporter certificat de *non soluto*, ni aucune autre pièce, dont nous l'avons dès à présent déchargé et déchargeons par ces présentes, et sans tirer à conséquence, déchargeons ledit commis de donner caution de son maniement; et à l'égard du fonds des épices, façons et vacations dudit compte à rendre desdits droits d'enregistrement, y sera par nous pourvu en arrestant en nostre conseil l'état au vrai qui doit y être présenté, pour parvenir par ledit commis à la présentation dudit compte en la forme prescrite ci-dessus, et ce six mois après l'arresté dudit état au vrai qu'il sera tenu d'en présenter dans le terme d'une année, à compter du jour de l'enregistrement des présentes; si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers, les gens tenans nostre cour de parlement, chambre des comptes et cour des aides à Paris, que ces présentes ils ayent à faire lire, publier et registrer, et le contenu en icelles garder et exécuter selon sa forme et teneur, nonobstant tous édits, déclarations, arrests et autres choses à ce contraires auxquelles nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes, car tel est nostre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre nostre scel. Donné à Versailles au mois d'aoust, l'an de grace mil sept cent, et de nostre règne le cinquante-huitième.

Signé : Louis; et plus bas, *par le roy :* Phelypeaux; et scellées du grand sceau de cire verte.

Registré, ouï et ce requérant, le procureur général du roy, pour estre exécutées selon leur forme et teneur, suivant l'arrest de ce jour, à Paris en parlement, le 1er septembre 1700.

Signé : Bongois.

Registré en la chambre des comptes, ouï et ce requérant, le procureur général du roy, pour estre exécutées selon leur forme et teneur, les bureaux assemblés, le 4 septembre 1700.

Signé : Richer.

Collationné par nous, conseiller-maistre à ce commis.

Signé : Lafaulche.

Cette première victoire remportée par Charles d'Hozier fut bientôt suivie d'une seconde plus complète. La charge de juge d'armes ayant été rétablie par édit du mois d'avril 1701, il en obtint l'investiture par lettres patentes du 23 août suivant. Nous n'avons pu retrouver que le premier de ces deux actes; et il est à remarquer que, dans son *Armorial général*, d'Hozier s'est bien gardé de publier le second, où il y avait sans doute quelque clause qu'il préférait taire.

ÉDIT QUI RÉTABLIT LA CHARGE DE JUGE D'ARMES, AVRIL 1701.

Louis, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir salut.

Par notre édit du mois de novembre mil six cent quatre-vingt-seize, nous avions créé et érigé, en nostre bonne ville de Paris, une grande maistrise générale et souveraine, un *Armorial général* ou dépost public des armes et blazons de nostre royaume, et le nombre de maistrises que nous jugerions à propos, à l'effet de connoistre du fait des armoiries; et, en conséquence, les fonctions de l'office du juge d'armes de France ne pouvant pas subsister avec celles des officiers qui doivent composer lesdites maistrises, nous aurions, par le mesme édit, suprimé cet office de juge d'armes de France, sauf à pourveoir à l'indemnité de celui qui en estoit titulaire, et de celuy qui en avoit le droit de nomination; mais ayant, par autre édit du mois d'aoust dernier, suprimé tous les offices créez par celuy du mois de novembre mil six cent quatre-vingt-seize, il est maintenant nécessaire de rétablir l'office de juge d'armes de France, afin de remettre les choses, à cet égard, au mesme estat qu'elles estoient avant nostre édit de mil six cent quatre-vingt-seize.

A ces causes et autres à ce nous mouvans de nostre certaine science, pleine puissance et autorité royale, nous avons, par ces présentes, créé et restably, créons et rétablissons l'état et office de *juge d'armes de France* aux mesmes honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, priviléges, franchises, libertés, gages, droits, fruits, profits, revenus et esmolumens y apartenans, et dont ont jouy ou deub jouir ceux qui ont esté pourveus de cet office, auquel sera par nous pourveu, sur la nomination du grand escuyer de France, personne capable qui prestera serment entre ses mains et sera employé dans l'état de nos escuries, ainsy qu'il est accoutumé.

Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers, les gens tenans nostre chambre des comptes et cour des aydes à Paris, que le présent édit ils ayent à faire enregistrer, et le contenu en iceluy exécuter de point en point selon sa forme et teneur, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens à ce contraires, nonobstant tous édits, déclarations, ordonnances, réglemens, arrests et autres choses à ce contraires, ausquels nous avons dérogé et dérogeons par nostre présent édit, aux copies duquel, collationnées par l'un de nos amez et féaux conseillers secrétaires, voulons que foy soit ajoutée comme à l'original; car tel est nostre plaisir. Et, afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel.

Donné à Versailles, au mois d'avril l'an de grâce mil sept cent un, et de nostre règne le cinquante-huitième.

Signé : Louis; et sur le reply, *par le roy :* Phelypeaux.

Et scellée du grand sceau de cire verte. Et sur ledit reply est escrit : Registrées en la cham-

bre des comptes, ouy et ce requérant le procureur général du roy, pour estre exécutées selon leur forme et teneur, les bureaux assemblez.

Le vingt-troisième may mil sept cent un.

Signé : RICHER.

Collationné par nous conseiller maître à ce commis.

Signé : LOUSNY.

Un dernier arrêt du Conseil, du 9 mars 1706, conféra à d'Hozier le droit de reformer les armoiries qui, ayant été enregistrées, seraient mal comprises, mal données ou mal expliquées dans l'*Armorial général*.

Nous n'avons pu retrouver l'original aux archives de l'empire; mais en voici le résumé, tel que d'Hozier, Chérin et M. l'abbé Migne l'ont publié.

ARRÊT DU CONSEIL, 9 MARS 1706.

Le roy, par édit du mois de novembre 1696, avoit créé, dans la ville de Paris, une grande maîtrise, un *Armorial général* ou un dépôt public des armes et blasons du royaume, et supprimé l'office de juge d'armes de France, qui avoit été créé par édit de 1615; mais ayant depuis, par édit du mois d'août 1700, supprimé ladite maîtrise, et, par édit d'avril 1701, rétabli l'office de juge d'armes de France, dont le sieur d'Hozier, qui en étoit ci-devant pourvu, ayant obtenu de nouvelles provisions le 23 août de ladite année; Sa Majesté, voulant le rétablir dans ses fonctions et remédier à différents abus, ordonne que nul ne pourra porter des armoiries timbrées, si elles n'ont été réglées par ledit sieur d'Hozier en qualité de juge d'armes de France, et enregistrées à l'*Armorial général*.

Qu'il lui sera permis, lorsqu'il en sera requis par les particuliers, de reformer les armoiries qui, ayant été enregistrées, auront été mal prises, mal données ou mal expliquées dans l'*Armorial*.

Et qu'il ne sera expédié aucunes lettres tant de noblesse que de mutation de nom ou d'armes, ou de concession d'armoiries, et qu'elles ne seront vérifiées dans aucune cour que les particuliers auxquels elles seront accordées n'aient obtenu l'acte de réglement du juge d'armes pour être attaché sous le contre-scel desdites lettres.

Il serait difficile de faire un extrait plus obscur; mais il faut s'en contenter à défaut de l'original de l'arrêt.

La recherche de la noblesse, commencée en 1666, interrompue de 1672 à 1696, fut enfin close, par arrêt du conseil d'État du 26 juin 1718, et l'on supprima la commission qui en avait été chargée. Ce fut alors que le travail de l'*Armorial général*, étant considéré comme complet et définitivement terminé, les registres authentiques de ce recueil furent déposés au cabinet des titres que le roi avait fondé en 1711 dans sa bibliothèque, et dont les collections données par Gaignières formaient le noyau. Les fonctions de garde du cabinet furent données, dans l'origine, à Guiblet, auquel succéda Delacour, qui mourut en 1779, et fut remplacé par l'abbé de Gevigney, encore en fonction en 1789.

Cependant d'Hozier, qui, de garde de l'*Armorial général*, était redevenu juge d'armes, avait eu soin, avant de livrer les registres originaux, d'en faire faire une copie exacte et littérale qu'il conserva par devers lui. Quelques années après, il fit valoir le droit que lui conférait l'arrêt du 9 mars 1706, de reformer et de régler les armoiries, pour solliciter et obtenir du roi le privilége d'imprimer un ouvrage sous le titre d'*Armorial général*. Mais ce n'était qu'une fausse étiquette, et, dès le premier registre de son œuvre, il publia, non pas un simple recueil d'armoiries, mais des généalogies particulières, auxquelles, par son caractère de juge d'armes, il donnait un caractère plus officiel. Les volumes suivants continrent des notices de plus en plus longues, et s'écartèrent ainsi toujours davantage du plan que la dénomination du livre aurait dû faire adopter. L'*Armorial général* de d'Hozier n'est donc nullement ce que son titre indique. Il a été repris et continué deux fois, l'une par le dernier président d'Hozier, en 1816, l'autre par son frère, en 1847.

En publiant les registres originaux déposés au cabinet des titres, il nous fallait nécessairement conserver la dénomination qu'ils avaient toujours portée, sans se laisser arrêter par le faux emploi qu'en avait fait Charles d'Hozier et ses petits-fils.

S'il était nécessaire de mettre en relief toute l'utilité d'un recueil de ce genre, il serait facile de le faire. Cet Armorial n'a pas seulement un caractère officiel, il est général pour toute la France, et contient le blason des villes, des communautés, des chapitres, des corporations. Il donne date certaine et incontestable à la possession des armoiries par les familles. Chaque volume n'intéresse pas seulement la province dont il s'occupe plus spécialement.

Par suite des changements de résidence et des déplacements, on retrouve le blason d'une famille dans le registre où l'on s'attendait le moins à le rencontrer. Ainsi, dans ce premier volume, relatif à la Flandre, au Hainaut et au Cambrésis, on retrouve les armes des Montmorency, des Dreux-Brézé, des la Tour du Pin, des La Baume Montrevel, des Rochon de la Perouse, des Murat-la-Bastide, et de beaucoup d'autres familles du midi de la France.

Cet *Armorial général* est une revue de tous les personnages du temps avec l'indication exacte de leurs noms, prénoms, qualités, fonctions ou professions. Quelques-uns de ces noms ont acquis ultérieurement une importance historique telle, que l'on peut considérer comme précieuse leur découverte dans ce recueil.

Pour n'en citer qu'un exemple, il a souvent été question des prétentions de Robespierre à la noblesse. On a recherché, dans toute espèce de recueils les armes de sa famille, et personne jusqu'ici n'avait été assez heureux pour les découvrir. Quoique Robespierre fût originaire de l'Artois, l'Armorial de cette province, dressé en 1696, ne contient aucune mention de ce nom. Les registres relatifs à la Flandre, au Cambrésis et autres pays limitrophes, ne semblent pas,

au premier abord, offrir plus de ressources. La table manuscrite ne contient la mention d'aucun Robespierre, et la recherche n'est pas plus fructueuse en parcourant les registres eux-mêmes. Cependant les armes des Robespierre y ont été enregistrées. Mais peut-on, quel que soit l'attention qu'on y apporte, reconnaître à la lecture et sans une étude spéciale le nom de cette famille, défiguré et habillé de la forme la plus étrange?

Maximilien de *Robespierre*, le chef des terroristes, a été souvent appelé *Roberspierre*. Cette orthographe, qui n'a point prévalu dans l'histoire, est la véritable; c'est celle que l'on retrouve dans tous les actes de l'état civil de sa famille. Ce nom semble provenir de la réunion de deux mots : *Robert* et *Spierre*. Sous la dictée l'on est porté à le décomposer ainsi, c'est ce qui est arrivé, lorsqu'en 1696 Yves Roberspierre, receveur de la principauté d'Épinoy, fit enregistrer ses armoiries (*voyez* page 374). Le scribe écrivit Yves-Robert Spierre.

Il n'a pas été possible, il est vrai, de retrouver quel lien de parenté unissait ce personnage au fameux chef de la Convention. Mais les rapports de temps, de lieux et de position ne permettent pas de douter qu'ils ne fussent tous deux de la même famille. Voici, en effet, la généalogie de Maximilien de Roberspierre, dressée sur les actes de baptême et de mariage conservés dans les archives du Pas-de-Calais.

I. Robert de *Roberspierre*, notaire à Carvin et lieutenant de la principauté d'Épinoy, pour la maison de Melun, avait un frère et trois sœurs : *A*. Martin de Roberspierre, curé de Pecquincourt; *B*. Anne de Robespierre, mariée à Antoine *Tracet*, receveur de l'abbaye d'Anchin; *C*. Élisabeth de Roberspierre, mariée à Noël *Haustin*, échevin d'Épinoy; *D*. Marguerite, mariée avec Antoine *Lefebvre*, fermier à Épinoy. — Robert de Roberspierre laissa de Rictrude *du Bruille*, sa femme, huit enfants : 1° Martin, qui suit; 2° Robert, qui épousa Marie-Catherine *Carbonnez*, et en eut deux enfants; François de Robespierre[1], et Marie Rictrude de Roberspierre, mariée en 1718 à Charles-Antoine *Salembiez*; 3° Guillaume de Roberspierre, prêtre chapelain; 4° Jacques de Roberspierre[2], receveur d'Épinoy et brasseur à Carvin, qui épousa, en 1696, Marie-Catherine *Laigneau*; 5° Henri-Adrien de Roberspierre, brasseur à Meur-

[1] François épousa Marie-Françoise *Boutry*, dont il eut : 1° Yves-Isidore de Roberspierre; 2° Nicolas-François de Roberspierre; 3° Catherine-Josèphe de Roberspierre, mariée en 1765 avec Adrien-Joseph *Florent*. On peut remarquer ici la présence du prénom Yves, porté aussi par celui qui fit enregistrer ses armes en 1696.

[2] L'identité de fonctions peut faire supposer que ce fut Jacques de Roberspierre qui fit enregistrer ses armes. Au lieu du prénom *Jacques*, on aurait inscrit par erreur *Yves*, ou bien il aurait lui-même dicté ce dernier prénom, qu'il avait peut-être adopté. De son mariage, il eut quatre filles : 1° Marie-Angélique de Roberspierre, qui épousa, en 1731, Bonaventure de *la Ruyelle*; 2° Marie-Rictrude Françoise, mariée en 1736, avec Adrien-Joseph de *Waterlot*; 3° Marie-Françoise; 4° Marie-Anne, qui épousa en 1747, Pierre-François *Lorthiois*.

chin, qui épousa, en 1710, Catherine-Thérèse *Parsy*, dont il laissa : Jacques-Henri de Roberspierre, qui épousa, en 1762, Marie-Anne *Rohart*, et Louis-Joseph de Roberspierre[1], docteur en médecine, qui épousa, en 1740, Marie-Thérèse *Duquesne;* 6° Scholastique de Roberspierre, femme de Jean-François *Duquesne*, greffier d'Épinoy; 7° Marie-Françoise, femme (en 1686, de Joseph *Duquesne;* 8° Marie-Thérèse, mariée, en 1702, à Pierre *Delcambre*, fermier à Camphin.

II. Martin de *Roberspierre*, procureur fiscal d'Épinoy, épousa, par contrat du 22 mai 1688, Marie-Antoinette *Martin*, fille de Claude Martin, maître de poste à Pont-à-Vendin, et de Marie *Bachelier*. Il laissa trois enfants de cette union : 1° Alexandre de Roberspierre, notaire à Carvin-Épinoy; 2° Maximilien de Roberspierre, qui suit; 3° Françoise-Thérèse de Roberspierre, qui épousa, en 1717, Pierre-François *Willemetz*.

III. Maximilien de Roberspierre, avocat au conseil d'Artois, épousa, par contrat du 21 janvier 1731, Marie-Marguerite-Françoise *Poiteau*, fille de Bonaventure Poiteau, marchand à Arras, et de Marie-Louise *Graux*. Il eut quatre enfants : 1° Alexandre de Roberspierre, mort en bas âge à Willerval, en 1733; 2° Maximilien-Barthélemy-François, qui suit; 3° Amable-Aldegonde-Henriette de Roberspierre, qui épousa, en 1777, Gabriel-François du *Rutte*, médecin à Douay; 4° Marie-Marguerite de Roberspierre, qui épousa, en 1776, Robert *Deshorties*, notaire à Arras.

IV. Maximilien-Barthélemy-François de Roberspierre, avocat au conseil d'Artois, épousa, en janvier 1758, Jacqueline-Marguerite *Carraut*, fille de Jacques-François Carraut, brasseur à Arras, et de Marie-Marguerite *Cornu*. Il en eut : 1° (après quatre mois de mariage) Maximilien-Marie-Isidore, qui suit; 2° Augustin-Benoît-Joseph, dit Robespierre jeune, né en 1760, député à la Convention, et guillotiné avec son frère le lendemain du 9 thermidor; 3° Charlotte de Roberspierre, décédée à Paris en 1834; elle touchait une pension de l'État.

V. Maximilien-Marie-Isidore de Roberspierre, né à Arras, le 6 mai 1758, d'abord avocat à Arras, puis député à la Convention, et chef de la Montagne, décrété d'accusation le 9 thermidor an II, et guillotiné le lendemain (28 juillet 1794).

[1] Suivant un acte de partage de la succession de Louis-Joseph de Roberspierre du 22 janvier 1788, ses enfants étaient : 1° Yves-Eugène-Joseph de Roberspierre, praticien; 2° Jacques-Henri; 3° Aimé-Françoise-Josèphe; 4° Marie-Anne-Josèphe.

EXPLICATION

DES

TERMES ÉLÉMENTAIRES DU BLASON

Il y a sept émaux pour peindre le blason; savoir : deux métaux, l'*or* et l'*argent*; et cinq couleurs : l'*azur*, le *gueules*, le *sable*, le *sinople* et le *pourpre*.

L'*or*, ou le jaune, se représente à la gravure par un fond pointillé comme le champ de l'écu des Bryas, des Maulde et des Poucques. (Voyez la planche du frontispice.)

L'*argent*, ou le blanc, par un fond sans aucune hachure. (Voyez *ibid.* les écus des Barbançon, des Lannoy.)

L'*azur*, ou le bleu céleste, par des lignes horizontales qui traversent l'écu parallèlement à sa base. (Voyez les armes des Beauffremetz, des Nédonchel.)

Le *gueules*, ou rouge, par des lignes verticales. (Voyez l'écu des Esclaibes, des Van der Linden.)

Le *sable*, ou le noir, par des lignes verticales et horizontales qui se croisent. (Voyez la croix de l'écu de Tramecourt.)

Le *sinople*, ou le vert, par des lignes diagonales, qui partent de la droite de l'écu. (Voyez les lions de l'écu des Lannoy.)

Le *pourpre*, par des lignes diagonales de gauche à droite.

On emploie aussi en blason deux couleurs, que la gravure ne peut indiquer par aucun signe : ce sont la couleur de *carnation* pour peindre le corps humain ou quelques-unes de ses parties, et la couleur *naturelle*, qui est en usage dans certains cas pour représenter au *naturel* des animaux, des fruits, des plantes, etc.

Outre les métaux et les couleurs, on distingue encore en blason deux fourrures : ce sont l'*hermine* et le *vair*. L'*hermine* est un fond d'argent parsemé de taches ou mouchetures de sable. (Voyez l'écu des Sainte-Aldegonde.) La *contre hermine* se fait en substituant la couleur au métal et réciproquement; le fond est alors de sable et les mouchetures sont d'argent. Le *vair* est composé de petites pièces qui ont la forme d'un U ou d'une cloche et qui sont posées par rangées ou *tires* et alternativement d'argent et d'azur, comme dans les armes des Berlaymont, qui sont : fascé de gueules et de *vair*. (Voyez le frontispice.)

Les pièces honorables ou principales pièces de l'écu sont : le *chef*, qui occupe le tiers supérieur de l'écu, comme dans les armes de Van der Linden : *de gueules, au* chef d'*argent, chargé de trois marteaux de sable* (voyez le frontispice); la *fasce* qui traverse horizontalement l'écu par le milieu et en occupe le tiers, comme dans les armes de Bryas : *d'or, à la fasce, de sable, accompagnée en chef de trois cormorans du même* (voyez le frontispice); la *bande*, qui part diagonalement de l'angle droit du sommet et occupe le tiers de l'écu; Nédonchel porte : *d'azur, à la* bande *d'argent* (voyez le frontispice); la *barre*, qui part de l'angle gauche et suit la direction contraire de la bande; le *pal*, qui traverse l'écu du haut en bas par le milieu et occupe le tiers de sa largeur ; la *croix*, qui semble formée par la réunion de la

bande et du *pal*; SAINTE-ALDEGONDE porte : d'*hermine à la* croix *de gueules;* le *chevron*, qui est formé de deux pièces se joignant en pointe vers le chef de l'écu; DU CHAMBGE porte : d'*argent, au* chevron *de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'un trèfle de sinople.* Un écu peut être divisé en un certain nombre de fasces, de bandes, de pals, de chevrons, etc. On dit alors que l'écu est *fascé, bandé, pallé, chevronné.* BERLAYMONT porte : fascé *de gueules et de vair de six pièces;* ROISIN porte : bandé d'*argent et de gueules* (voyez le frontispice). L'*échiqueté* est un écu divisé en petits carrés comme la surface d'un échiquier ou d'un damier.

La *bordure* est une pièce qui environne le champ et qui a pour largeur un sixième de l'écu : MÉRODE porte : d'*or, à quatre pals de gueules, à la* bordure *d'azur.* (Voyez le frontispice.)

L'*orle* est une bordure qui est réduite à la moitié de sa largeur ordinaire. Elle circule comme un cordon sur le champ de l'écu sans en toucher les bords.

Le *fretté* est une espèce de treillis, comme dans les armes des MAULDE : d'*or, à une bande de sable* frettée *d'argent.*

Ancré se dit d'un *sautoir*, d'une *croix* ou d'une autre figure dont les branches se terminent en forme de pattes d'ancre. TRAMECOURT porte : d'*argent, à la croix* ancrée *de sable. Alaisé* se dit d'une pièce qui ne touche pas les bords de l'écu, comme la croix ancrée des TRAMECOURT.

On appelle *partitions* les différentes manières de diviser un écu au moyen de lignes droites. Ce sont : le *parti* qui se fait par une ligne perpendiculaire du milieu du sommet à la base (voyez plus loin l'écu, fig. 1; *parti, au 1er de gueules, à trois casques tarés de profil; au 2e, d'argent, au lion, de sable,* etc.); le *coupé.* qui se fait par une ligne horizontale du milieu d'un des côtés à l'autre; le *tranché*, qui se fait par une ligne diagonale, tirée de l'angle droit du sommet de l'écu, à l'angle gauche de la base (voyez fig. 2; *tranché d'or et de gueules*); le *taillé*, qui se fait en sens inverse du *tranché*; l'*écartelé*, qui se compose du *parti* et du *coupé* réunis (voyez fig. 3; *écartelé d'or et de gueules*); l'*écartelé* en sautoir, qui se forme du *tranché* et du *taillé;* le *gironné*, qui se forme par la réunion du parti, du coupé, du tranché et du taillé (voyez fig. 4; *gironné d'or et de gueules*).

Fig. 1. Fig. 2. Fig. 3. Fig. 4.

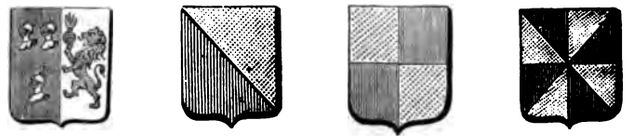

Les principales figures héraldiques sont : les *lions*, que l'on représente debout (rampant) et la tête de profil, comme ceux des armes de BARBANÇON, ESCLAIBES et LANNOY; les *léopards* que l'on représente passant (marchant) et la tête posée de face; l'*aigle* tantôt à une tête, tantôt à deux; dans ce dernier cas on l'appelle aigle *éployée*, ou *aigle impériale*, parce que c'était celle des empereurs d'Allemagne; les *alérions*, qui sont de petites aigles ou aiglettes, le vol étendu, sans bec ni pattes; les *merlettes*, qui sont de petits oiseaux sans bec ni pattes, comme ceux des armes des DU CHAMBGE et des BEAUFFREMETZ (voyez le frontispice); les *étoiles;* les *molettes* d'éperon, ou étoiles évidées dans le milieu par un trou circulaire; les *trèfles;* les *losanges*, qui ont la forme d'un carreau des jeux de cartes; les *besants*, qui sont de petits disques d'or ou d'argent; les *tourteaux*, qui sont de petits disques de couleur, au lieu d'être de métal. CARONDELET porte : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de six* besants *du même.* (Voyez la planche du frontispice.)

ARMORIAL DE FLANDRE

DU HAINAUT ET DU CAMBRÉSIS

RECUEIL OFFICIEL DRESSÉ PAR LES ORDRES DE LOUIS XIV

1696 — 1710

ESTAT DES ARMOIRIES DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMÉES CY-APRÈS

ENVOYÉES AUX BUREAUX ÉTABLIS PAR Mr ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE DERNIER, POUR ESTRE PRÉSENTÉES A NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL DÉPUTEZ PAR SA MAJESTÉ; PAR ARRÊTS DES QUATRE DÉCEMBRE MIL SIX CENT QUATRE-VINGT-SEIZE ET VINGT-TROIS JANVIER MIL SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT.

DÉPARTEMENT DE LILLE

VALENCIENNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE

1. — Pierre Dariet de Caupene, major de la ville de Bouchain :

D'argent, à deux cotices de gueules, accompagnées de deux coqs de sable, crettés, bequés, barbillonnés et membrés de gueules, un en chef et un en pointe; écartelé, d'argent, à un aigle de sable, et une face rehaussée de mesme, chargée de trois étoiles d'or.

2. — Antoine de Brezetz, lieutenant pour le roy de lad. ville (de Bouchain) :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de quatre croissans d'or, trois en chef mal ordonnés et un en pointe.

5. — François de Marcassus, trésorier de l'extraordinaire des guerres, à Valanciennes :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, surmonté en chef d'un agneau passant d'argent.

4 *bis*. — Étienne de Vallicourt, écuyer, sieur de la Chauvinière, maître des eaux et forêts, et mayeur de la ville de Valenciennes, et Marie-Philippes le Clerq, sa femme :

D'azur, à un lys d'argent sur une terrasse de mesme, accosté en pointe de deux lièvres courants aussy d'argent, et un franc quartier d'hermines; *accolé :* d'azur, à deux palmes adossées d'or, passées en sautoir, enfilées dans une couronne de mesme, accompagnées de quatre étoiles à six raiz aussy d'or, une en chef, deux en flanc, et une en pointe.

5 *bis*. — Pierre Dubarlet, écuyer, seigneur de Feschin, et N....., sa femme :

De sable, à une bande d'or; *accolé :* d'azur, à un lion d'argent, lampassé et armé d'or, accompagné de trois couronnes de mesme, une entre les deux pattes de devant, une brochante sur la queue du lion et l'autre au-dessoubs de son ventre.

6. — Jean Marissal (Marisal), seigneur de Villers-Cauchye :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois coupes couvertes d'or.

7. — Louis de Marcq, écuyer, seigneur dudit lieu :

D'argent, à trois aigles à deux têtes de sable, bequez et membrés de gueules et une bordure engreslée de sable.

8 *bis*. — Hélène-Françoise de Tenremonde, veuve d'Antoine de Marcq, écuyer :

D'argent, à trois aigles à deux têtes de sable, bequés et membrés de gueules et une bordure engrelée de sable; *accolé :* facé plumeté d'or et de sable.

9 *bis*. — François Marcés, écuyer, seigneur de Champereux, lieutenant pour le roy au gouvernement de Valenciennes, et Barbe du Barail, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or accompagné en chef de deux raisins d'argent et en pointe d'un épi d'or, tigé et feuillé de mesme; *accolé :* échiqueté d'or et d'azur, au franc quartier d'or chargé d'un griffon de sable; l'écu avec une bordure de gueules, chargée de huict besans d'or.

10 *bis*. — Nicolas Caffet, marchand, conseiller du roy, receveur des traites foraines au bureau de Valenciennes, et Anne Guyart de Baurangys, sa femme :

D'azur, à deux faces d'or, accompagnées en cœur d'un ombre de soleil de mesme; *accolé :* d'azur, à trois cors d'or, liés de sable.

11 *bis*. — François-Guilain, Comte de Sainte-Aldegonde, et Isabelle-Jeanne-Thérèse de la Tour, sa femme :

D'hermines, à une croix de gueules, chargée de cinq roses d'or; *accolé :* d'or, à un pal de gueules, chargé d'une pile ou pointe renversée d'azur, mouvante du haut du chef.

12. — A expliquer plus amplement.

13 *bis*. — Philippe-Ignace de la Barre, écuyer, seigneur d'Erquelinne et Marie-Jeanne-Thérèse de Hennin (Haynin), sa femme :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois testes de lion, arrachées de mesme et lampas-

sées de gueules; *accolé :* d'or, à une croix engreslée de gueules et un croissant de mesme au premier canton.

14. — Henry de Hennin (Haynin), prestre :
D'or, à une croix engreslée de gueules et une bordure engreslée de mesme.

15. — A expliquer plus amplement.

16 *bis*. — Thomas le Hardy, écuyer, et Rose-Thérèse de Manlde (Maulde), sa femme :
De sable, semé de billettes d'or, à un lion de mesme, couronné, lampassé et armé d'argent; *accolé :* d'or, à une bande de sable, frettée d'argent.

17. — Thésée Ribier, écuyer, seigneur de Clerbourg, major de Valenciennes :
De gueules, à une face ondée d'argent, accompagnée en pointe d'une teste et col de licorne d'or.

18 *bis*. — Charles-Albert le Hardy, écuyer, seigneur de Famars, et Marie-Françoise de Vallicourt, sa femme :
De sable, semée de billettes d'or, et un lion de mesme, couronné, lampassé et armé d'argent; *accolé* : d'azur, à un lys tigé et feuillé d'argent, sur une terrasse de mesme, accosté de deux lièvres courans d'argent, et un franc quartier d'hermines.

19. — Pierre Puech, receveur des consignations à Valenciennes :
D'or, à deux faces de gueules, accompagnées de trois étoiles d'azur, une en chef, une en cœur et une en pointe.

20. — Michel-François Plonnier, prévost en exercice de Valenciennes, écuyer :
D'azur, à deux colombes affrontées d'argent, tenantes de leur bec et d'un de leurs pieds une couronne de laurier de sinople, et accompagnées de trois étoiles d'or.

21. — Hierosme-François des Maisières, écuyer, seigneur de Trict et (de) Main :
D'argent, à un lion de sable, couronné d'or, lampassé et armé de gueules.

22 *bis*. — Jacques Angel et Catherine-Ignace Wery, sa femme :
D'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois griffons d'or; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme.

23. — Jean de Haynuyer (Hannuyer), chevalier, seigneur d'Azaucourt :
D'or, à un lion morné de sable.

24. — Philippe-Emmanuel du Rus, écuyer, bailly de Coudi (Condé) :
D'azur, à un chevron d'argent, chargé de deux flèches de sable, les pointes en haut, et accompagné de trois molettes, à cinq pointes d'or.

25. — Noël Marissal (Marisal), marchand :
D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois coupes couvertes d'or.

26 *bis*. — Ignace-François LE DUC, écuyer, et Marie-Françoise LE HARDY, sa femme :

De sable, à une croix ancrée d'argent et un chef de mesme; *accolé :* de sable semé de billettes d'or, à un lion de mesme, couronné, lampassé et armé d'argent.

27 *bis*. — Antoine LE HARDY, chevalier, seigneur de Fennars (Famars), et Marie LE HARDY, dame douairière dudit Fennars, sa femme :

De sable, semé de billettes d'or, à un lion de mesme couronné, lampassé et armé d'argent.

28. — Abraham RIBIER, écuyer, seigneur de Villebrosse, colonel en second du régiment de dragons de Silly :

De gueules, à une face d'argent, accompagnée en pointe d'une teste et col de licorne d'or.

29 *bis*. — Louis-Joseph DES MAISIÈRES, écuyer, et Marie-Françoise PLONNIER, sa femme :

D'argent, à un lion de sable, couronné d'or, lampassé et armé de gueules; *accolé :* d'azur à deux colombes d'argent, affrontées et tenantes par leur bec et l'un de leurs pieds une couronne de laurier de sinople, et accompagnées de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

30. — Ignace DU GARDIN, chevalier, ancien prevost de Valenciennes :

D'azur, à un olivier ou laurier arraché d'or; écartelé, de gueules, à six tours d'or posées trois, deux et une.

31. — Charles de LARTIGUER, écuyer, seigneur de Baslabat (ou Bassabat) :

Écartelé, au premier de gueules, à une croix d'argent; parti, d'un lozangé d'argent et de gueules; au second de gueules, à un lion d'or, contre-écartelé de gueules, à un palmier d'or; au troisième de gueules, à une croix fleuronnée d'argent, chargée d'une autre croix simple de gueules; au quatrième d'argent, à un lion de gueules, à l'orle de corneilles de sable, bequées et membrées de gueules; et sur le tout, de gueules, à un lion d'or.

32. — Bomyart de LARTIGUER, écuyer, seigneur de Bassabat, chevalier de Saint-Louis, major de la citadelle de Valenciennes : Porte comme dessus.

33. — Simon-Christophe-Joseph LE BOUCQ, écuyer, seigneur de la Mouzelle :

D'azur, à trois ruches d'or.

34 *bis*. — Antoinette-Barbe BONVOISIN, veuve de Louis de Valicourt, écuyer, subdélégué à l'intendance de Valenciennes :

D'azur, à un lys tigé et feuillé d'argent sur une terrasse de mesme, accosté de deux lièvres courants, aussy d'argent, et un franc-quartier d'hermines; *accolé :* d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois encensoirs de mesme.

35 *bis*. — Jean-Jacques TORDEREAU (Tordreau), escuyer, conseiller du roy, pensionnaire de Valenciennes, et Marie-Anne DRUARD, sa femme :

D'azur, à un taureau furieux d'or, accorné d'argent; *accolé :* de sable, à une gerbe d'or enflammée de gueules, chargée d'une face d'argent brochante sur le tout, accompagnée de deux éclairs d'or, mouvants du chef, pointez vers le haut de la gerbe.

36 *bis*. — Henry-Joseph-Florent LE BOUCQ, écuyer, et Marie-Hélène LAURENT, sa femme :

D'azur, à trois ruches d'or; écartelé, d'azur, à trois bandes d'or, et un franc-quartier de gueules chargé d'un croissant d'or; et sur le tout, de gueules, à une face d'or et un vivre de mesme en chef; *accolé :* de sable, à un dauphin d'argent, couronné d'or; écartelé, d'azur, à trois coquilles d'or.

37. — Robert de GROSELIERS, lieutenant (du) prévost du comté de Valanciennes :

D'argent, à un groselier de sinople sur une terrasse de mesme, fruitté de gueules.

38 *bis*. — Jacques-Ghislain PAMAR (Pamart), écuyer, et Marie DESMARETZ, sa femme :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux grenades d'or, tigées de mesme et ouvertes de gueules, et en pointe d'un cor de chasse d'or, lié de gueules; *accolé :* de gueules, fretté d'or; écartelé, d'azur plein.

39 *bis*. — Philippe-Léopold WERY, écuyer, et Marie Françoise MALAPERT, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme; *accolé :* d'azur, semé de fleurs de lys d'argent.

40 *bis*. — Jean-François GODIN, écuyer, seigneur de Beauvois, et Marie-Gabrielle LE HARDY, sa femme :

De sinople, à une coupe couverte d'or; *accolé :* de sable, semé de billettes d'or, et un lion de mesme, couronné, lampassé et armé d'argent.

41 *bis*. — Louis-Charles de HAYNIN, chevalier, sieur de Bara, et Anne-Marie-Sara de HAYNIN, sa femme :

D'or, à une croix engreslée de gueules, cantonnée au canton dextre du chef d'un croissant de mesme; *accolé :* d'or, à une croix engreslée de gueules.

42. — Gilles-Nicolas LE HARDY, prestre :

De sable, semé de billettes d'or, à un lion de mesme, couronné, lampassé et armé d'argent.

43. — Landelin-François LE HARDY, bourgeois de Valenciennes : Porte comme dessus.

44 *bis*. — Charles-Ignace LAUREUX (*alias* Saurenx), écuyer, seigneur du Bosqueaux, et Anne-Térèse LE SELLIER, sa femme :

D'azur, à trois citrons d'or, tigés et feuillez de mesme, deux en chef inclinez en chevrons et l'autre en pointe; *accolé :* de gueules, à trois bandes d'or, et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

45 *bis*. — François MANESSIER, écuyer, seigneur de la Motte, lieutenant-colonel au régiment de Barre, cavalerie, et Maximilienne d'AUDRIMONT, sa femme :

D'argent, à trois hures de sanglier de sable, éclairées et deffendues d'argent; *accolé :* d'argent, à une bande emanchée d'or et d'azur; écartelé, aussy d'argent, à trois lions passans l'un sur l'autre de gueules, lampassez d'azur.

46 *bis*. — Albert-Joseph LE BOUCQ, écuyer, et Claire-Françoise LE MAIRESSE, sa femme :

D'azur, à trois ruches d'or; *accolé :* d'azur, à une croix d'or, chargé d'un écusson d'azur, surchargé de trois feuilles de chesne, la tige en haut d'or.

47 *bis*. — Simon-Ignace-Joseph LE BOUCQ (Boucq), écuyer, et Marie-Joseph WERY, sa femme :

D'azur, à trois ruches d'or; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme.

48 *bis*. — François-Ignace (de) CUINGHIEN, écuyer, seigneur de Saint-Laurent, ancien prévost de Valenciennes, et Marie-Joseph de MAULDE, sa femme :

D'argent, à quatre chevrons de gueules; écartelé, d'argent, à un chef de gueules; *accolé :* d'or, à une bande de sable frettée d'argent (et un croissant de sable pour brisure au canton senestre du chef).

49. — Pierre GRUMELIER, prestre, écuyer, seigneur de Roeult :

D'azur, à un paon rouan d'or.

50. — Jean-Philippes GRUMELIER, écuyer :

D'azur, à un paon rouan d'or; écartelé, d'argent, à une hure de sanglier de sable.

CAMBRAY

1 *bis*. — François, comte de MONTBRON, chevalier des ordres du roy, lieutenant-général du gouvernement de Flandres et des armées de Sa Majesté, gouverneur de Cambray, et Marie GRUYN, comtesse de Montbron, sa femme :

Burelé d'argent et d'azur de dix pièces; écartelé, de gueules plain; *accolé :* d'or, à trois hures de sanglier de sable deffendues d'argent.

2. — Simon DREUX, chevalier, seigneur de Morsan et des Charpentières, lieutenant de roy au gouvernement de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un soleil ou ombre de soleil d'or.

3. — Antoine PARISOT, écuyer, sieur de la Loces, major de la ville de Cambray :

De gueules, à un lion d'or, écartelé d'azur, à une teste de léopard d'or; et sur le tout, de gueules, à un perroquet d'argent, le pied dextre levé.

4. — L'abbaye de VAUCELLE :

D'argent, semé de billettes de gueules, à un lion de mesme, brochant sur le tout.

5. — Louis Morens, abbé de ladite abbaye (Vaucelle) :

D'or, à une tour de gueules, donjonnée d'une autre tour de mesme, et accompagnée en chef de deux aigles de sable, couronnez et onglez de gueules, posés l'un en bande et l'autre en barre.

6. — Charles de la Rivière, chevalier, seigneur du Fresne, gouverneur de la citadelle de Cambray :

D'argent, à cinq têtes de dauphin d'azur, posées en sautoir.

7. — François de Bonnafaux, écuyer, sieur de Presque, major de ladite citadelle (de Cambray) :

D'azur, à une bande d'argent; écartelé, de gueules, à un besan d'argent, surmonté d'un lambel de mesme.

8 — Philippe de Bouchault, conseiller du roy et premier conseiller pensionnaire et héréditaire de la ville de Cambray, subdélégué de M. l'intendant :

D'argent, à trois pals de gueules, au franc quartier senestre d'argent, chargé d'un croissant tourné à dextre de gueules.

9. — Louis Feydeau, chevalier, seigneur de Moux :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles de mesme.

10. — La ville de Cambray :

D'or, à un aigle à deux têtes de sable, bequé et membré de gueules, chargé sur l'estomac d'un écusson : d'or, à trois lions d'azur.

11. — Jules Deniau (Denyau), écuyer, sieur de la Graffinière, commissaire provincial de l'artillerie de France, la commandant au département de Cambray :

De gueules, à un chevron d'or.

12. — Nicolas-François Wanquetin, écuyer, seigneur de Sainte-Olle et de Raillancourt, député de la noblesse des États de Cambray et du Casteau-Cambrésis :

D'azur, à un lion d'or.

13. — Claude de la Hamaide, seigneur du Billault et de Jauquisart, grand-bailly du comté de Cambrésis :

D'or, à trois hamaides de gueules.

14. — Le chapitre de la *Métropolitaine* de Cambray :

D'or, à trois lions d'azur, deux et un, et un chef de gueules chargé d'une Vierge à demy-corps tenante le petit Jésus sur son bras gauche de carnation, vêtue de gueules et d'azur.

15. — Le chapitre de *Sainte-Croix* de Cambray :

D'azur, à une croix du Calvaire d'or, entrelassée d'une couronne d'épines de mesme; coupé, de gueules, à trois fleurs de lys d'or.

DOUAY

1. — Jean Meignot, marchand et eschevin de la ville de Douay :

D'or, à une face de gueules, surmontée d'une colombe, en pied de sinople, bequée et membrée de gueules, et tenant en son bec un rameau de sinople, et en pointe un fer de lance la pointe en bas de sable.

2. — Gervais le Roy, commissaire des vivres à Douay :

De gueules, à un sceptre et une main de justice d'or, passée en sautoir, accompagnée de quatre fleurs de lys et surmontée en chef d'une couronne impérialle de mesme.

3. — Claude Masson, directeur des poudres et salpêtres à Douay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une rose de mesme.

4. — Arnoult Cliquet, écuyer, sieur de Ramilly :

De gueules, à trois clefs à loquet ou passe-partout d'argent.

5. — La ville de Doray :

De gueules, plain.

6. — Nicolas-Joseph de la Verdure, docteur et professeur en théologie, doyen du chapitre de Saint-Amé, à Douay :

D'argent, à un cyprès de sinople, sur une terrasse de mesme.

7 *bis*. — Claude Huttin, conseiller, lieutenant-général civil et criminel de la gouvernance de Douay, et Marie-Catherine-Rufine de Hally, sa femme :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux treffles d'argent, et en pointe d'une gerbe d'or, et un chef de mesme, chargé de trois merlettes de sable; *accolé :* d'or, à une face lozangée (*alias* une bande de trois lozanges, et deux demyes) de gueules.

8. — Étienne Tomassus (Thomassin), commissaire et capitaine général des ouvriers de l'artillerie à Douay :

D'argent, à un pin de sinople, sur une terrasse de mesme, chargé sur le feuillage d'une pie au naturel.

9 *bis*. — François de Coll, capitaine au régiment royal de Roussillon, infanterie, et Eléonore-Michelle Watrais-Waziers (Wavrin de Waziers), sa femme :

De gueules, à un bras armé, posé en pal d'argent, tenant une dague de mesme, la pointe vers le canton senestré du chef; écartelé, d'azur, à un chevron d'argent; accolé, de mesme; sur le tout, d'argent, à trois pigeons d'azur, bequés et membrés de gueules; *accolé :* d'azur, à un écusson d'argent posé en cœur; écartelé, d'or, à une bande de sable; contre-écartelé, d'argent, à trois tourteaux de gueules.

10. — Adrien de Malaperte (Malapert), abbé de l'abbaye de Marchiennes :
D'azur, semé de fleurs de lys d'argent, et une bordure componnée d'or et de gueules.

11. — L'abbaye de *Marchiennes* en Flandres :
D'or, à un rais d'escarboucle de sable, chargé en cœur d'un rubis de gueules.

12. — Claude-Ignace de Malaperte (Malapert), écuyer :
D'azur, semé de fleurs de lys d'argent, et une bordure componnée d'or et de gueules.

13 *bis*. — Charles-Philippe de Malaperte (Malapert), écuyer, et Marie-Joseph d'Oultremande (d'Outreman), sa femme :
D'azur, semé de fleurs de lys d'argent, et une bordure componnée d'or et de gueules ; *accolé :* d'azur, à un chevron d'argent.

14. — Henry le Cerf, chanoine et prévost de Saint-Pierre, à Douay :
D'or, à un massacre de cerf de gueules.

15 *bis*. — Guillaume-François Demartin (de Martin), écuyer, seigneur de Cazéau, et Marie-Françoise de la Grange de Nédonchel (Nédoncel), sa femme :
Écartelé, au premier de gueules à une épée en pal, la pointe en bas d'argent, la garde et la poignée d'or, accostée de deux étoiles à six rais de mesme ; au second d'argent, à deux coquilles de sable en chef, et une étoile à six rais de mesme en pointe ; au troisième de gueules semé de treffles d'or et un lion de mesme brochant sur le tout ; au quatrième d'or, à deux lions adossez de gueules ; sur le tout, d'azur, à une bande d'or accompagnée de deux étoiles à six rais de mesme ; *accolé :* d'argent, à une tortue de sable, la teste en haut ; coupé, d'azur, à deux étoiles à six rais d'argent.

16 *bis*. — Anne de Broide, veuve de Pierre Taffin, écuyer :
D'argent, à trois testes de maure de sable, liées d'argent ; *accolé :* d'argent, à un aigle de sable, bequé et membré de gueules, s'essorant à senestre, la teste contournée à dextre.

17. — Jeanne-Françoise-Émanuelle de Broide, fille :
D'argent, à un aigle de sable, bequé et membré de gueules, s'essorant à senestre et la teste contournée à dextre.

18. — Jacques-Antoine de Brustel, écuyer, seigneur de Courcelette :
D'azur, à un aigle d'or, les pieds emportez et la teste contournée, accompagné en pointe d'un croissant d'argent.

19 *bis*. — Évrard de Wasservas, écuyer, et Isabelle de Broide, sa femme :
D'azur, à trois aiguières d'or ; *accolé :* d'argent, à un aigle de sable, bequé et membré de gueules, s'essorant à senestre, la teste contournée à dextre.

20 *bis*. — Jacques de Bavette (la Bauvette), écuyer, seigneur de Vuarnicamp (Warnicamps), et Anne-Catherine-Philippine de Gouy, sa femme :
De sable, à une vire d'or ; *accolé :* d'argent, à un aigle à deux testes de sable, bequé et membré de gueules.

21 *bis*. — Marc-Antoine Desmoulins, licentié ez droits et Françoise-Pétronille (Becquet), sa femme :
D'azur, à deux anilles d'argent en chef et un marteau de mesme, emmanché d'or en pointe ;

écartelé, de gueules à trois roses d'or ; *accolé :* d'azur, à trois tours d'or à deux créneaux, le troisième emporté.

22. — Marie-Marthe LE VAILLANT, veuve de Louis DESMOULINS, licentié en médecine :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux treffles de sable, et en pointe d'une étoile à six rais de mesme.

23. — Louis-Mathias BEQUET (Becquet), licencié en droit :

D'azur, à trois tours d'or, à deux créneaux, le troisième emporté.

24 *bis*. — François-Mathieu de THÉRY, écuyer, seigneur d'Oppy, grand bailly héréditaire de la ville de Douay, et Marie-Anne-Isabelle de MOL, sa femme :

De gueules, à une face d'argent accompagnée en chef de deux merlettes de mesme, et en pointe d'une étoile à six rais d'or; écartelé, d'argent, à une face vivrée de sable; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois testes et cols de bouc d'argent, accornées et barbées d'or.

25. — François HERVY, commissaire provincial et controlleur de l'artillerie de Flandres :

D'azur, à un phénix d'or sur son bûcher enflammé de gueules, regardant un soleil d'or naissant de l'angle dextre du chef.

26 *bis*. — Antoine BLONDEL, écuyer, sieur de Beaurregard, et Anne-Marguerite LE MERCIER, sa femme :

De sable, à une bande d'or; *accolé :* d'or, à une face de sable, chargée de trois coquilles d'argent.

27. — Anne-Dorothée de BERNICOURT, fille :

Vairé d'argent et de sable.

28. — Anne-Charles MAILLY DE COURONNEL, fille :

D'or, à trois maillets de gueules.

29 *bis*. — François-Joseph VANDENDRIESSCHE ou (dit) du Trieu, écuyer, seigneur du Chastelet, et Marie-Françoise-Brigitte HOCQUEZ, sa femme :

D'or, l'écu tiercé en perles (pairle) par des lignes de sable, la partie du chef chargée d'un aigle de sable, et celle du parti chargée de deux lions affrontez de mesme, lampassez et armez de gueules; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de mesme, et en pointe d'un hoquet ou biberon aussy d'or.

30 *bis*. — Marie-Thérèse MULLET, veuve d'Hector-Ignace HONORÉ, écuyer :

De gueules, à un croissant d'or, accompagné de six croix fleuronnées au pied fiché de mesme, posées trois en chef, deux en flanc et une en pointe ; *accolé :* de sinople, à un chevron d'or, accompagné de trois testes et cols de mulet d'argent; écartelé, de mesme, à un aigle de sable.

31 *bis*. — Charles-Lievin DUQUESNOY (du Quesnoy), marquis de Casteau, et Antoinette de BELLEFORIÈRE, sa femme :

Échiqueté d'or et de gueules ; *accolé :* de sable, semé de fleurs de lys d'or.

32. — Marguerite-Dorothée de MALAPERTE (Malapert), veuve de Jean-Baptiste CLIQUET, écuyer :

D'azur, semé de fleurs de lys d'argent, et une bordure componnée d'or et de gueules.

33. — Jeanne-Cordune de Malaperte (Malapert), fille : Porte comme dessus.

34. — Charles-Philippes Cliquet, écuyer :

De gueules, à trois clefs à loquet ou passe-partout d'argent.

35. — Antoine-Dominique Dervillers, procureur sindic de la ville de Douay :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux treffles, et en pointe d'une molette de mesme.

36 *bis*. — Claude Roussel, seigneur de Waignonville (Wagnonville), et Anne-Françoise Marissal (Marisal), sa femme :

D'argent, à un griffon de gueules, coupé de sable, semé de fleurs de lys d'argent; *accolé :* d'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'azur, et en pointe d'un aigle à deux testes de sable, bequé et membré de gueules.

37 *bis*. — Marie-Thérèse Payelle, veuve de Joseph-Charles le Pipre, écuyer, seigneur de Bonmarché :

De gueules, à une croix de vair; *accollé :* d'or, à un chevron de sable, accompagnée de trois testes de lion arrachées de mesme, lampassées de gueules.

38. — Joseph-Maximilien de Landas de Mortagne, chevalier et seigneur du Grand-Rupilly :

Parti emanché d'argent et de gueules.

39. — Catherine-Françoise de Bernicourt, veuve d'Antoine-Robert-Ignace de Landas de Mortagne, baron dudit lieu :

Vairé d'argent et de sable.

40 *bis*. — Anne-Marguerite Heriguier, veuve d'André-Michel Bequet (Becquet), greffier de la ville (de Douay) :

D'azur, à trois tours d'or, crénelées de deux pièces, le troisième créneau, qui est celuy du costé senestre étant emporté; *accolé :* d'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules; écartelé, d'argent, à une grenade de sinople, tigée et feuillée de mesme, et ouverte de gueules.

COURTRAY

1. — Pierre-Paul Riquet, comte de Caramant (Caraman), gouverneur de Courtray :

De gueules, à un arbre arraché d'or et un chevron d'argent brochant sur le tout; écartelé, d'azur, à un griffon d'or; et sur le tout, d'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demy-fleur de lys de Florence d'argent, et en pointe de trois roses, de mesme posées en orle.

2 *bis*. — Charles de Saint-Pierre de Rochet, commandant à Courtray, et Marie-Thérèse de Belleville, sa femme :

De gueules, à une montagne ou rocher de six coupeaux d'or; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or et un chef de mesme, chargé d'un lion passant de sable.

écartelé, de gueules à trois roses d'or ; *accolé :* d'azur, à trois tours d'or à deux créneaux, le troisième emporté.

22. — Marie-Marthe LE VAILLANT, veuve de Louis DESMOULINS, licentié en médecine :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux treffles de sable, et en pointe d'une étoile à six rais de mesme.

23. — Louis-Mathias BEQUET (Becquet), licencié en droit :

D'azur, à trois tours d'or, à deux créneaux, le troisième emporté.

24 *bis*. — François-Mathieu de THÉRY, écuyer, seigneur d'Oppy, grand bailly héréditaire de la ville de Douay, et Marie-Anne-Isabelle de MOL, sa femme :

De gueules, à une face d'argent accompagnée en chef de deux merlettes de mesme, et en pointe d'une étoile à six rais d'or; écartelé, d'argent, à une face vivrée de sable; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois testes et cols de bouc d'argent, accornées et barbées d'or.

25. — François HERVY, commissaire provincial et controlleur de l'artillerie de Flandres :

D'azur, à un phénix d'or sur son bûcher enflammé de gueules, regardant un soleil d'or naissant de l'angle dextre du chef.

26 *bis*. — Antoine BLONDEL, écuyer, sieur de Beaurregard, et Anne-Marguerite LE MERCIER, sa femme :

De sable, à une bande d'or; *accolé :* d'or, à une face de sable, chargée de trois coquilles d'argent.

27. — Anne-Dorothée de BERNICOURT, fille :

Vairé d'argent et de sable.

28. — Anne-Charles MAILLY DE COURONNEL, fille :

D'or, à trois maillets de gueules.

29 *bis*. — François-Joseph VANDENDRIESSCHE ou (dit) du Trieu, écuyer, seigneur du Chastelet, et Marie-Françoise-Brigitte HOCQUEZ, sa femme :

D'or, l'écu tiercé en perles (pairle) par des lignes de sable, la partie du chef chargée d'un aigle de sable, et celle du parti chargée de deux lions affrontez de mesme, lampassez et armez de gueules; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de mesme, et en pointe d'un hoquet ou biberon aussy d'or.

30 *bis*. — Marie-Thérèse MULLET, veuve d'Hector-Ignace HONORÉ, écuyer :

De gueules, à un croissant d'or, accompagné de six croix fleuronnées au pied fiché de mesme, posées trois en chef, deux en flanc et une en pointe ; *accolé :* de sinople, à un chevron d'or, accompagné de trois testes et cols de mulet d'argent; écartelé, de mesme, à un aigle de sable.

31 *bis*. — Charles-Lievin DUQUESNOY (du Quesnoy), marquis de Casteau, et Antoinette de BELLEFORIÈRE, sa femme :

Échiqueté d'or et de gueules ; *accolé :* de sable, semé de fleurs de lys d'or.

32. — Marguerite-Dorothée de MALAPERTE (Malapert), veuve de Jean-Baptiste CLIQUET, écuyer :

D'azur, semé de fleurs de lys d'argent, et une bordure componnée d'or et de gueules.

33. — Jeanne-Cordune de Malaperte (Malapert), fille : Porte comme dessus.

34. — Charles-Philippes Cliquet, écuyer :

De gueules, à trois clefs à loquet ou passe-partout d'argent.

35. — Antoine-Dominique Dervillers, procureur sindic de la ville de Douay :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux treffles, et en pointe d'une molette de mesme.

36 *bis*. — Claude Roussel, seigneur de Waignonville (Wagnonville), et Anne-Françoise Marissal (Marisal), sa femme :

D'argent, à un griffon de gueules, coupé de sable, semé de fleurs de lys d'argent; *accolé :* d'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'azur, et en pointe d'un aigle à deux testes de sable, bequé et membré de gueules.

37 *bis*. — Marie-Thérèse Payelle, veuve de Joseph-Charles le Pipre, écuyer, seigneur de Bonmarché :

De gueules, à une croix de vair; *accollé :* d'or, à un chevron de sable, accompagnée de trois testes de lion arrachées de mesme, lampassées de gueules.

38. — Joseph-Maximilien de Landas de Mortagne, chevalier et seigneur du Grand-Rupilly :

Parti emanché d'argent et de gueules.

39. — Catherine-Françoise de Bernicourt, veuve d'Antoine-Robert-Ignace de Landas de Mortagne, baron dudit lieu :

Vairé d'argent et de sable.

40 *bis*. — Anne-Marguerite Heuguier, veuve d'André-Michel Bequet (Becquet), greffier de la ville (de Douay) :

D'azur, à trois tours d'or, crénelées de deux pièces, le troisième créneau, qui est celuy du costé senestre étant emporté; *accolé :* d'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules; écartelé, d'argent, à une grenade de sinople, tigée et feuillée de mesme, et ouverte de gueules.

COURTRAY

1. — Pierre-Paul Riquet, comte de Caramant (Caraman), gouverneur de Courtray :

De gueules, à un arbre arraché d'or et un chevron d'argent brochant sur le tout; écartelé, d'azur, à un griffon d'or; et sur le tout, d'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demy-fleur de lys de Florence d'argent, et en pointe de trois roses, de mesme posées en orle.

2 *bis*. — Charles de Saint-Pierre de Rochet, commandant à Courtray, et Marie-Thérèse de Belleville, sa femme :

De gueules, à une montagne ou rocher de six coupeaux d'or; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or et un chef de mesme, chargé d'un lion passant de sable.

5. — Charles Guéring de Brulard, major de Courtray :

D'or, à trois lions de sable (couronnés), lampassez et armez de gueules.

4. — Henry Tiffaine, écuyer, commissaire d'artillerie à Courtray :

D'or, à un lion de gueules, tenant en sa patte dextre une épée de sable, et un chef d'azur chargé d'une étoile d'or entre deux besans de mesme.

5. — Le Chapitre de *Nostre-Dame* de Courtray :

De gueules, à une croix d'or, cantonnée de vingt besans de mesme, cinq à chaque canton, posez en sautoir.

6. — François Vandembergue, écuyer :

De sable, à deux chevrons d'argent, l'un chargé de cinq tourteaux de sable, et l'autre chargé d'un seul tourteau de mesme, accompagnez de neuf besans d'argent, trois à chacun des deux cantons du chef, posés deux et un, et trois autres mal ordonnés posés entre les deux chevrons.

7. — Jean-Baptiste Della Faille :

De sable, à un chevron d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur, et accompagné en chef de deux testes arrachées de lion d'or, lampassées de gueules et en pointe d'une teste de léopard d'or, bouclée de gueules.

8 *bis*. — Gaspard-Ignace de Beer, baron de Mulbeck, et Catherine Marhe (Morrhe), sa femme :

D'or, à un ours passant de sable; *accolé :* de gueules, à (trois poids d'horloge) d'argent.

9. — Pierre de Bonnaire, trésorier des trouppes à Courtray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois besans de mesme.

10. — Sébastien Heudelot de Chrezé, receveur des traittes en tiltre d'office à Courtray :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois molettes de mesme.

11. — La ville de Courtray :

D'argent, à un chevron de gueules, et une bordure engreslée de mesme.

12 *bis*. — Nicolas-Ferdinand Basta, comte de Moneron (Mouscron), et Jeanne-Marie Lallemand, sa femme :

De gueules, à un homme vêtu d'azur sur un cheval d'argent, et tenant une épée haute de mesme; écartelée, d'argent, à une barre hérissée de flammes de gueules; sur le tout, d'or, à un aigle à deux testes de sable; *accolé :* d'argent, à un chevron d'azur accompagné de trois merlettes de sable.

13. — Antoinette Duhot (Du Hot), fille :

D'azur, à un entrelas d'or.

14 *bis*. — François d'Esclaibes (d'Esclaibes), comte d'Hust, seigneur de Coyguem, et Françoise de la Haye, sa femme :

De gueules, à trois lions d'argent, lampassez et armez d'or, et en cœur un écusson écartelé de gueules et d'argent, au premier et quatrième, à un homme sur un cheval d'argent tenant une épée de mesme, au deuxième et troisième, à une barre hérissée de flammes de gueules; sur le tout, d'or, à une aigle à deux testes de sable, couronné de mesme; *accolé :* d'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois merlettes de mesme.

15. — L'abbaye de *Groning* de Courtray :

De gueules, à trois roses d'argent, boutonnées d'or.

16. — François-Louis-Antoine de Combrugghe, écuyer, seigneur de la Doulle :

De gueules, à trois molettes d'éperon, chacune attachée à la branche d'argent posée en pal.

17. — Jean Pieret, écuyer, seigneur de Ninus :

De sable, à trois hamaides d'or; écartelé, d'azur, à trois molettes de cinq pointes chacune d'argent.

18. — Michel Vlaninq, avocat :

D'or, à un lion de gueules, et une face d'azur, brochant sur le tout.

19 *bis*. — Otto Ploto (de Plotho), baron d'Inghelmuster, et Marie de Rumbeck, sa femme :

D'argent, à une fleur de lys de gueules; écartelé, de gueules à un roy maure en buste couronné d'or, vêtu de sinople et son colet d'argent; sur le tout, d'azur, à une teste et col de cerf d'argent, son bois de sable; *accolé :* d'or, à un écusson d'argent bordé d'azur et chargé d'un lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'azur, le grand écusson aussy, avec une bordure d'azur.

20. — Nicolas-François de Lens, écuyer, seigneur d'Oyguem :

Écartelé, au premier et quatrième contre-écartelé d'or et de sable ; au second et troisième, d'argent, à une bande d'azur.

21. — Pierre Hacquett, écuyer, docteur en médecine, seigneur d'Anegamane :

De gueules, à trois poissons d'argent posez en pal, celui du milieu chargé d'un croissant d'or brochant sur le champ, et un chef d'argent, chargé de trois treffles de sinople.

22. — Jean Dury, commissaire ordinaire des guerres :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois croissants de mesme.

23. — Nicolas Dury, écuyer, ingénieur : Porte comme dessus.

24. — Pierre Dury, de Metilly, écuyer : Porte de même.

25. — Césard-Philippe Dormy, écuyer, sieur de la Motte :

D'argent, à un chevron de gueules, échelé par deux perroquets affrontez de sinople et un tourteau d'azur posé à la pointe de l'écu.

26 *bis*. — Joosse Waje (Wage), seigneur de Rosandal, et Jossine-Catherine de Guernier, sa femme :

D'argent, à trois pigeons, contournez de sable, deux et un; *accolé :* d'argent, à une face de sable, surmontée de trois merlettes de mesme rangées en chef.

27. — Nicolas-Albert Damant (d'Amman), seigneur de Diselt :

D'or, à une face de gueules, chargée d'un vivre d'argent en forme d'un grand M, et accompagnée de trois étoiles d'azur, deux en chef et une en pointe.

28. — A expliquer plus amplement.

29. — Antoine Van Cauteren, écuyer, seigneur de Nederbracle (Wedergraet) :

De sinople, à deux faces abaissées d'argent, surmontées d'une épée de mesme, posée en pal, la pointe en hault, la garde et la poignée d'or.

30. — Philippe-Joseph Della Faille, baron d'Estienpuis, seigneur de Nevele :

Écartelé, au premier, de sable, à un chevron d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur, et accompagné en chef de deux testes de lion arrachées et affrontées d'or, lampassées de gueules, et en pointe d'une teste de léopard aussy d'or, tenant en sa gueule un annelet d'azur; au second, d'argent, à une bande fuselée de gueules; au troisième, facé de gueules et d'or de six pièces, les faces de gueules frettées d'argent; au quatrième, de sable, à deux quinte-feuilles d'argent, l'une au second canton du chef, et l'autre en la pointe de l'écu, et un franc quartier d'or, chargé..... et sur le tout, d'argent, à une croix de gueules.

RECAPITULATION

VALENCIENNES

Armoiries des	livres.		livres.
Personnes	73 à 20		1460

CAMBRAY

	livres.		livres.
Personnes	12 à 20		240
Villes	1 à 100		100
Abbayes	1 à 50		50
Chapitres	1 à 50 1 à 25		75

DOUAY

	livres.		livres.
Personnes	54 à 20		1080
Villes	1 à 50		50
Abbayes	1 à 50		50

COURTRAY

	livres.		livres.
Personnes	52 à 20		640
Villes	1 à 50		50
Abbayes	1 à 50		50
Chapitres	1 à 25		25
	180 armoiries.		3870 livres.

Total, trois miles-huict cent soixante et dix livres et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE FLANDRES

TOURNAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE

1. — Nicolas-Auguste de LA BAUME, marquis de Montrevel, lieutenant général pour le roy en Bourgogne, et lieutenant général de ses armées, gouverneur de Montroyal, commandant pour Sa Majesté sur la frontière de Flandres, sous les ordres de M. le mareschal de Bouflers :

D'or, à une bande vivrée d'azur et un lambel de gueule en chef.

2 *bis*. — Baudry-François de ROISIN, chevallier, baron de Rongy et de Selles, et chevalier d'honneur au parlement de Tournay, grand prévost de ladite ville, et Jean(ne)-Agnès DELFOSSE, son épouse :

Bandé de gueule et d'argent de six pièces; *accollé* : d'azur, à une face d'or, chargée de trois roses de gueule, boutonnées d'or et accompagnée en pointe d'une violette au naturel.

3. — Jacques-Martin de POLLINCHOVE, chevalier, conseiller du roy en ses conseils, premier président au parlement de Tournay :

D'hermines, à trois losanges de gueule, accompagné en cœur d'une trefle de sable.

4 *bis*. — Jean-Baptiste de BLYES (Blye), président honnoraire audit Parlement, et Jeanne WILMAIN (Willem), son épouse :

De sable, à une face ondée d'argent, accompagnée en chef d'un lion naissant d'or, lampassé et armé de gueule, et en pointe de trois coquilles d'or, deux et une; *accolé* : d'azur, à trois pigeons volants d'or, deux et un.

5 *bis*. — Antoine BRINEAU (Bruneau), chevalier, seigneur de Stinplines, conseiller du roy en ses Conseils, président à mortier audit Parlement de Tournay, et Marie-Marguerite IMBERT, son épouse :

Facé ondé de huit pièces d'argent et d'azur, et un chef de sable, chargé d'un lion naissant d'argent, lampassé et armé de gueule; *accolé* : d'azur, à une bande d'argent, chargée en chef d'un croissant de sable et accompagnée de deux molettes de cinq pointes d'argent.

6. — Antoine-Augustin du BOIS, chevalier, seigneur d'Hermanville (d'Hermaville), conseiller du roy en ses Conseils et président à mortier audit Parlement :

D'azur, à trois coquilles (*alias* vannets) d'or.

7 *bis*. — Mathieu Pinault, chevalier, seigneur des Jauneaux, conseiller du roy, président à mortier audit Parlement, et Marie-Madeleine Ballique, son épouse :

D'azur, à trois pommes de pin d'or, deux et une; *accolé :* d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un croissant de mesme.

8 *bis*. — Michel-Ange, baron de Vuoerden (Voerden), vicomte de Langle, chevalier et conseiller d'honneur audit Parlement, et Marie-Catherine de Croix, son épouse :

D'argent, à un lion de sinople, lampassé et armé de gueule, chargé sur l'épaule d'un écusson d'or, à trois losanges de gueulle; *accolé :* d'argent, à une croix d'azur.

9 *bis*. — Adrien-Joseph Vanspierre, baron de Mooreghem (Moorghem, chevalier d'honneur et conseiller de robe courte audit Parlement, et Marie-Agnès Adourne (Adornes), son épouse :

D'argent, à une croix d'azur, chargée d'un écusson d'argent (d'or), à trois roses de gueule; *accolé :* d'or, à une bande échiquetée de trois traits d'argent et de sable.

10 *bis*. Jacques Cordouan (Corduan), conseiller audit Parlement, et Marie-Jeanne Dauby, son épouse :

D'or, à une croix patée (ancrée) d'azur; écartellé, de gueule, à une autruche d'argent, tenant en son bec un brin de fer de sable; *accolé :* coupé d'azur et d'or, à trois roses, deux en chef et une en pointe, de l'un en l'autre.

11 *bis*. — Jean Heindergen (Heinderyen), conseiller d'honneur audit Parlement, et Marie-Philippes-Huberte de la Grange de Nedoncel, son épouse :

D'argent, à une face losangée ou de quatre lozanges de gueule; *accolé :* d'azur, à trois estoilles d'argent et un chef de mesme à (chargé d') une tortue de sable, posée en pal.

12. — Jacques-Joseph Visart de Bury, deuxième conseiller audit Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois testes et cols de bisches d'argent.

13 *bis*. — Alard de Roubaix, conseiller du roy audit Parlement, et Marie-Claire de Fontaine, son épouse :

D'hermines (*alias* d'argent, à huit mouchetures d'hermines, posées trois, deux et trois), à un chef de gueule, chargé d'une croix pattée d'or; *accolé :* d'azur, à une fontaine d'or, écartellée d'azur, à un entrelas d'or.

14. — Nicolas-François de la Vigne (le Vigne), conseiller audit Parlement :

D'argent, à un raisin au naturel, tigé et feuillé de sinople; écartellé, d'or, à une bande d'azur, chargée de trois quintes-feuilles d'argent.

15 *bis*. — Charles-Albert de Mullet, conseiller audit Parlement, et Marie-Marthe (Thérèse) Delfosse, son épouse :

De sinople, à un chevron d'or, accompagné de trois testes de mulets d'argent; écartellé, d'argent, à un aigle de sinople, becqué et membré de gueule; *accolé :* d'azur, à une face d'or, chargée de trois roses de gueule, et accompagnée en pointe d'une violette au naturel.

16. — Jean-Antoine (Desnave), conseiller audit Parlement :

Écartellé, au premier et quatrième d'argent, à un chevron de gueulle, accompagné de trois nœuds de ruban de mesme; au quatrième et troisième, d'azur, à une gerbe d'argent (d'or), accostée de deux estoiles, à six rays de mesme.

17. — N... Odemaer, conseiller audit Parlement :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois croissans d'argent.

18 *bis*. — Séraphin de Flines, sieur du Fresnoy, conseiller audit Parlement, et Anne-Thérèse Cocquiel, son espouse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux treffles et en pointe d'une estoille à six rays de mesme; *accolé :* d'argent, à trois treffles de sinople et un chef de gueule, chargé d'un lion passant d'or, lampassé et armé d'argent.

19. — Jacques Pollet, conseiller audit Parlement :

D'or, fretté de sable, à un pal de sable, fretté d'or, brochant sur le tout. (*Lisez :* De sable, au pal d'argent, chargé de cinq frettes, *alias* fusées.)

20 *bis*. — Michel-Baudry Jacquerie, conseiller audit Parlement, et Marie-Thérèse de la Hamayde, son épouse :

Burelé de gueule et d'argent de huit pièces, la première de gueule, chargée d'une estoille d'argent, et la dernière, d'argent, chargée d'un croissant de gueulle; *accolé :* d'or, à trois bemaydes (hamaydes) de gueule et un croissant de mesme, posé en chef.

21 *bis*. — François Couvreur, conseiller audit Parlement, et Margueritte Vanthiene (Vanthienen), son épouse :

D'azur, à trois épées d'argent, les gardes et les poignées d'or, posées en bande, la pointe en bas; *accolé :* d'argent, à un griffon de sable, suportant un écusson d'azur, my-party au premier, à un treffle d'argent, et au second, à trois estoilles d'or, l'écusson lié de sable [1].

22 *bis*. — Louis-Philippe de Buissy, conseiller audit Parlement, et Marie-Joseph du Hot, son épouse :

Gironné de sinople et d'hermines de huit pièces; sur le tout, d'or, à une face ondée de gueules accompagnée de trois molettes de sable; *accolé :* d'azur, à un entrelas d'or.

23 *bis*. — Georges de la Verdure, conseiller du roy audit Parlement, et Françoise de Douay, son épouse :

D'argent, à un cyprès de sinople sur une motte de mesme; écartellé, d'argent, à un lion de sable, couronné de mesme, et lampassé de gueules [2]; *accolé :* d'azur, à un pal d'argent, chargé de trois tourteaux de sinople.

24. — André Boulé (Boullé), conseiller audit Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux bezans d'or, et en pointe d'un lion de mesme.

[1] Vanthienen porte : Écartelé, aux premier et quatrième, parti au premier d'azur, au trèfle d'argent; au deuxième d'azur, à trois étoiles d'or; au deuxième d'argent, à la bande de gueules, accompagné de six roses de gueules mises en orle, qui est du Forest; au troisième d'argent à quatre chevrons de gueules. (Mss du Parlement de Flandres.)

[2] La Verdure porte : Écartelé, aux premier et quatrième d'azur, fretté d'or; aux deuxième et troisième d'argent, au lion de sable colleté d'or; sur le tout, d'argent, au cyprès de sinople sur une terrasse de même. (Mss du Parlement de Flandres.)

25 *bis*. — Ferdinand Ignace de Lanfort (Hautport), sieur de Maffles, conseiller du roy audit Parlement, et Anne de la Faille de Nevelle (Navelle), son épouse :

Facé d'argent et de gueule de six pièces; écarté (écartelé) d'un facé de vair et de gueule de six pièces, la première de gueule, chargée à dextre d'un écusson d'or, à deux bandes de gueule; *accolé :* de sable, à un chevron d'or, chargé de trois fleurs de lis d'azur, et accompagné en chef de deux testes de lion, arrachées et affrontées d'or, lampassées de gueules, et en pointe d'une teste de léopard d'or; écartellé, d'or, à une croix de gueule, cantonnée de quatre lions affrontez de mesme ; sur le tout, d'argent, à une croix de gueule.

26. — Jacques-Philippes Hanecart (Hannecart), conseiller audit Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux esperons de mesme (*alias* d'argent), et en pointe d'une merlette de sable (*alias* d'argent), sur une rivière d'argent.

27. — Albert-Victor de la Place, conseiller audit Parlement :

D'azur, à une face d'or, chargée de trois croix pattées de sable et accompagnée de trois quintes-feuilles d'argent.

28 *bis*. — Pierre-François Tordreau, sieur de Crupilly, conseiller audit Parlement, et Marie-Madeleine-Augustine le Moisne, sa femme :

D'azur, à un taureau furieux d'or, accorné et onglé d'argent; *accolé :* de gueule, à un chevron d'or, accompagné de trois quintes-feuilles de mesme; écartellé, d'azur, à trois coquilles d'or.

29. — René Becuau, conseiller clerc audit Parlement :

De sinople, à un espi de bled d'or, posé en pal, tigé et feuillé de mesme, accompagné en chef, de deux croissans d'argent, et en pointe, de deux oiseaux affrontez d'argent; écartellé, d'or, à un bust (buste) de maure de sable, lié d'argent.

30 *bis*. — Martin-Augustin Lescaillet (Lescaillez), conseiller audit Parlement, et Marie-Madeleine Turpin, son épouse :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois yeux au naturel, deux et un; *accolé :* lozangé d'argent et de gueule.

31. — François Donche, conseiller audit Parlement :

D'hermines, à une estoile (étrille) de gueules, accompagnée de trois mollettes de sable, deux en chef et une en pointe.

32. — Albert-Maurice de la Hamayde, chanoine de l'église cathédralle et conseiller audit Parlement de Tournay :

D'or, à une hamayde de trois pièces de gueule, la première chargée à dextre, d'un croissant d'argent.

33. — Nicolas de Forest, conseiller audit Parlement :

D'or, à un lion de gueule, tenant de ses deux pattes de devant, une banderolle de mesme; coupé, d'azur, à trois pigeons (merlettes) d'argent.

34 *bis*. — Ladislas de Baralle, conseiller du roy en ses Conseils et son

procureur général audit Parlement, et Marie-Joseph de Philippes (Philippe), sa compagne :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois roses de mesme; *accolé :* d'azur, à une face d'or, chargée de deux corbeaux affrontez de sable, bequez et membrez d'or (de gueules).

35 *bis*. — Jean de Bargiban (Bargibant), vivant président audit Parlement, et Marie Piguery (Piquery), sa veuve :

D'azur, à une rose d'or et un chef de mesme, chargé de trois estoilles de gueule; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois treffles de mesme.

36 *bis*. — Louis Errembault, vivant président à mortier audit Parlement, et Marie Van Der Behen (Van Der Beken), sa veuve :

De sable, à une face d'or, accompagnée en chef de deux fleurs de lis d'argent au pied noury; *accolé :* d'argent, à trois merlettes de sable; écartelé, d'or, à une bande de trois losanges d'azur.

37 *bis*. — François Vanhoorn, vivant conseiller audit Parlement, et Anne Vanhueumen (Vanhumen), sa veuve :

D'or, à un cor de sable, lié de mesme; *accolé :* de gueule, à trois pollissoirs de doreur pour brunir d'argent, emmanchez d'or, et posez en pal, et trois quintes-feuilles d'argent, rangées en chef.

38. — Julien Bardet des Motes, conseiller du roy, greffier en chef audit Parlement :

D'argent, à deux faces de gueule, accompagnées de sept merlettes de sable, quatre en chef et trois en pointe.

39. — Jean Godar, greffier de la seconde chambre du Parlement de Tournay :

D'argent, à un arbre de sinople sur une terrasse de mesme, et deux estoilles de gueule, posées en chef.

40 *bis*. — Lamoralde (Lamoral) Claude de la Haye, chevalier héréditaire, seigneur de Lacessoye, capitaine et grand bailly du chasteau de la Motte-aux-Bois, et Marie-Catherine-Thérèse de Bandequin (Baudequin), son épouse :

De sable, à trois estoilles d'or, deux et une, et trois estoilles de mesme, posées une en cœur et les deux autres aux deux cantons de la pointe; écartellé, d'or, à un chevron bretessé et contre-bretessé de sable; *accolé* · d'argent, à une hure de sanglier de sable, éclairée et deffendue d'argent; écartellé, d'argent, à trois écussons d'azur, chacun chargé d'une estoille à six rays d'or.

41 *bis*. — Louis-Joseph, Vicomte d'Amman, seigneur d'Hérines et autres lieux, et Françoise-Jacqueline Borsele Vanderhooghe, son épouse :

D'argent, à une tour crénelée de quatre pièces de gueule (la porte ouverte d'argent); *accolé :* de sable, à une face d'argent.

42. — Pierre-François Hattin (Chattin), escuyer, conseiller du roy, lieutenant général civil et criminel du baillage de Tournay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoilles de mesme, posées deux en chef et une en pointe.

43. — Charles de Moulembay, conseiller du roy et lieutenant particulier au siége royal du baillage de Tournay :

D'or, à un chevron d'azur, chargé de trois estoilles à six rays d'or, une en chef et deux en flanc, et accompagné de trois coqs de sable, cretez de gueule.

44. — Guillaume des Champs, conseiller audit siége :

De sinople, à une face d'argent; écartellé, d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois treffles de sinople.

45. — Henry-Philippes Maloteau (Malotau), conseiller audit baillage :

D'azur, à trois estoilles à six rays d'or mal ordonnées, coupé de gueule, à trois vergettes ou décrotoires de sable, emmanchées d'or, posées deux et une, le manche en bas.

46. — George-Siméon le Maire, conseiller audit baillage :

D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueule, accompagné de trois croix pattées de gueules, deux en chef et une en pointe.

47. — Salomon Caniot, conseiller audit baillage :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux raisins d'argent et en pointe d'une hure de sanglier de sable, éclairée et deffendue d'argent.

48. — Antoine-Philippes Vuacque, conseiller du roy audit baillage :

D'argent, à une face bretessée et contre-bretessée de gueule, accompagnée de trois anilles, ou fers de moulin de sable.

49. — Pierre Save, conseiller du roy et son avocat au siége dudit baillage :

D'azur, à une croix d'argent, cantonnée de quatre frettes d'or, et une bordure componnée de gueulle et de sable.

50. — Jean Hallet, conseiller, procureur du roy audit baillage :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois oyseaux, le bec ouvert de sable et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

51. — Edmé-Michel le Maistre, escuyer, sieur de Saint-Aubin :

D'azur, à trois soucis d'or, tigez et feuillez de mesme.

52. — Denis-Joseph Van Der Behen (Van Der-Beken), escuyer, sieur d'Evratines :

D'argent, à trois merlettes de sable; écartelé, d'or, à trois losanges d'azur, posées en bande.

53 *bis*. — Jacques-Hiacinthe Hudsebant, advocat, et Marie-Joseph de Moulembay, son épouse :

D'azur, à une couleuvre tortillée, posée en pal d'argent; *accollé :* d'or, à un chevron d'azur, chargé de trois estoilles à six rays d'or et accompagné de trois coqs de sable, cretez de gueule.

54. — Jean-François du Mortier, prestre :

Échiqueté d'or et d'azur.

55. — François de Caillebot de la Salle, esvesque de Tournay :

D'or, à six annelets de gueule, posez trois, deux et un.

56 *bis*. — Laurent Delfosse, conseiller du roy, trésorier général des estats de Tournay, et Jeanne Errembault, sa femme :

D'azur, à une face d'or, chargée de trois roses de gueule boutonnées d'or et accompagnée en pointe d'une violette au naturel : *accolé :* de sable, à une face d'or, accompagnée en chef de deux fleurs de lis d'argent.

57. — A expliquer plus amplement.

58. — Jean-Baptiste Iléron, trésorier de l'extraordinaire des guerres :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois grenades de mesme.

59 *bis*. — Louis-François de Bernard des Quelmes, comte de Bailleul, et Margueritte-Charlotte de Berghes, son épouse :

De gueule, à une épée d'argent, les garde et poignée d'or, mise en pal, la pointe en bas, accostée de deux molettes d'or ; *accolé :* d'or, à un lion de gueule, lampassé et armé d'azur.

60. — Jacques de Surmont, conseiller pensionnaire de la ville de Tournay :

D'or, à un chevron de gueule, accompagné en chef de deux roses de mesme, et en pointe d'une montagne de sinople.

61 *bis*. — Louis-Joseph de Harchies, de Ville-Comte, de Hallènes, d'Erquinghem-le-Secq, etc., et Marie-Brigitte de Créqui (Créquy), son épouse :

D'or, à cinq bandes de gueule ; *accolé :* d'or, à un créquier de gueule.

62. — Joseph-Ignace-Florent-Louis de Nanssau (Nassau), comte de Couroy, etc. :

D'azur, semé de billettes d'or, à un lion aussi d'or, brochant sur le tout ; écartellé, de gueule, à une face d'argent.

63. — Robert Scaurion (Scorion) de Léaucourt, avocat au Parlement de Tournay :

D'or, à deux cigoignes de sable, bequées et membrées de gueule, affrontées et bequetans une palme de sinople, posée en pal et soutenue par un de leurs pieds.

64. — Charles Prud'homme, escuyer, Seigneur du Plainmont :

D'or, à un chevron de sable, accompagné de trois testes de lion arrachées de mesme, lampassées de gueule.

65. — Charles de Monnel, escuyer, sieur de l'Espinoy :

De gueule, à une bande d'or, accompagnée de deux aigles d'argent ; écartelé, d'or, à deux lions adossez, les queues passées et repassées en sautoir de gueule, lampassez d'azur.

66. — Laurens Pally, escuyer :

Écartelé, au premier et quatriesme, d'argent, à trois roses de gueule, contre-écartellé, d'or, à quatre pals de gueules et une bordure engrelée d'azur ; au second et troisième, d'argent, à un givre ou serpent d'azur couronné d'or, alissant (à l'issant) de gueule ; et sur le tout, d'un écusson tranché de gueule sur argent.

67. — Jean-Nicolas de Hollain, licentier-ez-loix, bailly de Brarcoing (Warcoing) :

D'argent, à un chevron de sable, chargé de trois losanges d'or, et accompagné de trois tourteaux de sable, chacun chargé d'une estoille à six rays d'or.

68. — De Celle de Lanoue, conseiller du roy, commissaire ordinaire des guerres :

D'argent, à trois bandes de gueule, et une face rehaussée ou en devise de gueule, chargée d'un croissant d'argent entre deux estoilles de mesme.

69. — Pierre de Croix, escuyer, sieur de Pottes :

D'argent, à une croix d'azur.

70. — Jean-Baptiste du Bois d'Inchy, député ordinaire aux estats de Tournay :

D'argent, à un chevron de gueule, accompagné de trois arbres arrachez de sinople; écartelé, d'argent, à une bande fuzellée de gueulle; et sur le tout, de gueule, à une croix de vair.

71. — Jacques Lienou, marchand à Tournay :

D'or, à une teste de maure, liée d'argent.

72. — Ignace Lienou, bourgeois, porte de mesme :

73 *bis*. — Jacques de Maulde, chevalier, et Marie Dauman (d'Amman), son épouse :

D'or, à une bande de sable, fretée d'argent; *accolé :* d'argent, à une tour de gueule, la porte ouverte, garnie de sa herce (et chaisne) de sable, et posée sur un peron de trois degrez aussi de gueulle.

74 *bis*. — François de Juissard, escuyer, sieur du Plottot, ingénieur en chef des fortifications de Tournay, et Margueritte Guillot, son épouse :

Échiqueté d'or et d'azur; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné vers le chef de deux coquilles d'argent, et en pointe d'une tour de mesme, et un chef d'or, chargé d'une hure de sanglier de sable, éclairée et deffendue d'argent.

75 *bis*. — Marie-Margueritte Hougne, veuve de Gilles le Cappellier, escuyer, sieur de Frize, Flesquières, etc. :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois aigles à deux testes d'argent, becquez et membrez d'or; *accolé :* d'argent, à une face d'azur, chargée de trois estoilles à six rays d'or, et accompagnée de trois testes et cols de boucs de gueule, celles du chef de profil et celle de la pointe de face.

76 *bis*. — Charles-Dominique Schinkele, escuyer, sieur de Besbrouck et Andenarscher, et Marie-Catherine Hannart, son épouse :

D'argent, à trois coquilles de sable; écartellé, de gueulle, semé de trefflles d'or, à un léopard lionné ou rampant, de mesme; *accolé :* d'or, à une face d'azur et un lion naissant de gueule, lampassé d'azur et brochant sur le tout.

77 *bis*. — Jaspart d'Ennetières, chevalier, seigneur de la Plaingne (Plaigne), et Marie-Pétronnille d'Espière (Espierre), son épouse :

D'argent, à trois écussons d'azur, deux et un, chacun chargé d'une estoile à six rays d'or; *accolé :* d'argent, à une croix d'azur, chargée d'un écusson d'argent, surchargé de trois roses de gueule.

78 *bis*. — Charles de CHASTILLON, chevalier, seigneur de Malesse, et Marie-Catherine d'ESPIENNES, son épouse :

D'argent, à un chef de gueule; *accollé :* d'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois treffles de mesme.

79. — Jaspart VARLUT, trésorier général et héréditaire de la ville de Tournay :

D'azur, à un chevron d'or, chargé de trois estoilles à six rays d'azur, et accompagnée de trois estoilles aussi à six rays d'or.

80. — L'Abbaye de *Saint-Nicolas des Prez* de Tournay :

De gueule, à un saint Nicolas de carnation, habillé pontifficalement d'une aube d'argent, d'une chape d'azur, brodée d'or, la mitre en teste, aussi d'azur, en broderie d'or, tenant de sa main gauche une crosse de mesme et sa droitte un peu eslevée pour donner sa bénédiction à trois jeunes enfans de carnation, qui sont dans une cuvette d'argent, et qui, les mains jointes, semblent implorer son secours.

81. — Noël PORTOIS, abbé de ladite Abbaye :

D'or, à une tour ouverte, crenelée de trois pièces de gueule, cantonnée de quatre lions passans de sable.

82 *bis*. — Gilles-François ERRAMBAULT, escuyer, seigneur de Dudseel, et Marie-Claire LE CAPELIER, sa veuve :

De sable, à une face d'or, accompagnée en chef de deux fleurs de lis d'argent, au pied fiché dans la face; *accolé :* de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois aigles, à deux testes chacun d'argent, becquez et membrez d'or.

83 *bis*. — Feu Jean-François VAN DER GRACHT, escuyer, seigneur de la Broye, et Marie-Françoise de la MOTTE BARAFLE, sa veuve :

D'argent, à un chevron de gueule, accompagné de trois merlettes de sable; *accolé :* d'azur, à une bande fuselée d'or; écartellé, d'argent, à dix losanges d'azur, accollées trois, trois, trois et une; et sur le tout d'argent, à trois lions de sinople, couronnez d'or.

84. — Lamorald de LA MOTHE BARAFFLÉ (La Motte Barafle), escuyer, seigneur de Bourquembray et d'Ifigue (Ifique) :

Écartellé, au premier, de gueule, à un sautoir d'argent, chargé d'un autre sautoir d'azur, surchargé de cinq roses d'or; au second, d'azur, à un chef d'argent; écartellé, de sable, semé de fleurs de lis d'or; au troisième, d'argent, à dix losanges d'azur, accolées trois, trois, trois et une; au quatrième, de gueule, à une face d'or; et sur le tout, d'azur, à une bande fuselée d'or.

85 *bis*. — Roland-Joseph de CALONNE, sieur du Quesne, et Marie-Gabrielle ROGIERS, son épouse :

D'azur, à deux aigles à deux testes d'or, posés, l'un au second canton et l'autre à la pointe de l'écu, et un franc quartier d'argent, chargé d'un lion de sable, lampassé et armé de gueule; *accolé :* d'argent, à trois treffles de sinople, deux et une, et un chef d'azur, chargé de trois estoilles à six rays d'or.

86. — L'Abbaye de *Saint-Martin* de Tournay :

D'or, à un saint Martin de carnation, vêtu d'argent, ses bottes d'azur, sur un cheval d'argent et coupant avec son épée une partie de son manteau de gueule, à un pauvre qui est prest à recevoir cette aumosne.

87. — François LE GRAND, abbé de ladite Abbaye :

Coupé, de sable sur argent, à une croix aussi coupée de l'un en l'autre.

88 *bis*. — Pierre-Joseph CANEAU, escuyer, seigneur d'Escramelle et de Montchiet, conseiller secrétaire du roy, maison et couronne de France en la chancellerie de Tournay, et Marie-Philippes PALLIO DE RINCO, son épouse :

Écartellé, au premier, d'or, à trois mouches de sable; au second et troisiesme, d'argent, à une face de gueule; au quatriesme, d'or, à un lion morné de gueule; *accolé* : tranché de gueule et d'argent; party, d'azur, à une demye-tour mouvante du party.

89. — Henry JACOPS, escuyer, sieur de la Cessoy, conseiller secrétaire du roy, maison et couronne de France audit Tournay :

D'or, à un chevron d'azur, chargé sur la pointe d'une estoille d'or.

90. — Jacques GAUTEU, escuyer, conseiller secrétaire du roy, etc. :

D'azur, à une épée d'argent, les gardes et poignées d'or, posée en pal, la pointe en haut, accostée de deux aigles affrontez, le vol élevé d'or.

91 *bis*. — Claude BONNET, escuyer, seigneur de Timongies, conseiller secrétaire du roy, maison, couronne de France, etc., et Adrienne DELFOSSE, son espouse :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois bezans d'or, chargez chacun d'une estoille à six rays de gueule; *accolé* : d'azur, à une face d'or, chargée de trois roses de gueule et accompagnée en pointe d'une violette à cinq feuilles d'or, tigée de sinople.

92 *bis*. — Denis de MADRE (de Lille), escuyer, sieur du Fay Boislinet (Bourlinet), secrétaire du roy, et Jeanne-Françoise de la HAMAYDE, son espouse (de Tournay) :

D'azur, à deux entrelas d'or; *accolé* : d'or, à trois faces de gueule.

93. — Jacques-Philippes de CAZIER, escuyer, sieur de Campham, secrétaire du roy :

D'argent, à une rose de gueule boutonnée d'or; écartellée, d'azur, à trois estoilles à six rays d'or; sur le tout, d'argent, à un aigle à deux testes de sable.

94. — Pierre-Maximilian de VANGERMEZ, escuyer, seigneur de Leaucourt, etc., secrétaire du roy et contrôleur en la chancellerie de Tournay :

D'azur, à une épée d'argent, les garde et poignée d'or, posée en face, la pointe vers le flanc senestre, accompagnée de trois estoilles à six rais d'or.

95. — Dominique DABEAUX, officier du roy, scelleur à la chancellerie de Tournay :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux coqs de sinople, cretez, bequez et onglez de gueule, et en pointe d'une foy de carnation, soutenant un cœur de gueule.

96. — Jacques-François de LA VUOESTINE (Wœstine), chevalier de l'ordre de Nostre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, sieur du Plouy :

De sable, à un chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de mesme; écartellé, d'azur, à une croix ancrée d'or.

97. — François-Albert de LA CROIX, escuyer, seigneur de Maubruy, de Senoreul, etc. :

De sable, à un chef d'or, semé de croisettes de gueule; écartellé, d'or, à deux lions adossez, leurs queues passées en double sautoir de gueule, lampassez et armez de sinople (d'azur).

98 *bis*. — Charles-François de CHASTILLON, escuyer, seigneur d'Uldreveq, et Monicque-Angélique de CHASTILLON, son épouse :

D'argent, à un chef de gueule; écartellé, d'azur, à une croix ancrée d'or, cantonnée de quatre coquilles de mesme; *accolé :* d'argent, à un chef de gueule.

99. — Charles-Jacques LE GAY, avocat :

D'argent, à trois pieds ou membres de gay (geai) de sable, posez, deux en chef et un en pointe.

100. — Guillaume-Dominique BACLAN, advocat :

D'or, à un chesne de sinople, sur une motte de mesme, fruitté d'or.

101. — Pierre-Antoine de LA FOSSE, escuyer, seigneur de Robersart :

D'argent, à trois roses de gueule, boutonnées d'or.

102 *bis*. — Jean-François des ENFANS, escuyer, seigneur de Lannoy, et Marie-Barbe de BARGIBANT, son épouse :

D'argent, à un arbre arraché de sinople; *accolé :* d'azur, à une rose d'or, et un chef de mesme, chargé de trois estoilles de gueulle.

103. — Adrien-Lamoral JACQUERIE, licentié ez loix, advocat et premier greffier de la ville de Tournay :

Burelé de gueule et d'argent de huit pièces, la dernière chargée d'un croissant de gueulle.

104 *bis*. — Simon-Georges des ENFFANS, seigneur du Ponsoy, colonel d'un régiment d'infanterie des milices de Flandres, et Marie-Thérèse de BARGIBANT, son épouse :

D'argent, à un arbre de sinople; écartellé, d'azur, à une croix ancrée d'argent, cantonnée de quatre coquilles d'or; *accolé :* d'azur, à une rose d'or et un chef de mesme, chargé de trois estoilles de gueule.

105. — Adrien CAZIET (Cazier) du Breuecq (Breucq), ancien eschevin de Tournay et receveur de la chancellerie :

Party, au premier, d'argent, à une rose de gueule, coupé d'azur, à trois estoilles à six rays d'or mal ordonnées, et au second, d'argent, à un demy-aigle de sable, mouvant du party.

106 *bis*. — Guillaume LE VAILLANT Naudripont (Waudripont), baron de Bousbecque, et Anne de HAYNIN, son épouse :

De gueule, à un soleil d'or; écartellé, d'or, à deux lions adossez, leurs queues passées deux fois en sautoir de gueule, lampassez et armez d'azur; *accolé :* d'or, à une croix engrelée de gueule, accompagnée au canton dextre du chef d'une hure de sanglier de sable.

107. — Pierre LE VAILLANT Naudripont (Waudripont), baron de Bousbecque :

De gueule, à un soleil d'or; écartellé, d'or, à deux lions adossez, leurs queues passées deux fois en sautoir de gueulle, lampassez et armez d'azur.

108. — Adrien-Honoré de Gand et Villain (Gand dit Vilain), baron de Saint-Jean, chanoine et chancellier de l'église cathédralle de Nostre-Dame de Tournay :

De sable, à un chef d'or; écartellé, d'or, à quatre pals de gueule, et une bordure engrelée d'azur.

109 *bis*. — Philippes-François le Vaillant, escuyer, sieur de Merlin, et Jeanne-Thérèse des Enfans, son épouse :

D'azur, à un chevron d'argent; écartellé, d'or, fretté de sable; et sur le tout, de gueule, à un soleil d'or; écartellé, d'or, à deux lions adossez et leurs queues passées deux fois en sautoir de gueule, lampassez et armez d'azur; *accolé :* d'argent, à un arbre de sinople, sur une motte de mesme.

110 *bis*. — Pierre d'Aubermont, vivant chevalier de la cour du (d'honneur au) parlement de Tournay et grand prévost de ladite ville, et Françoise-Robertine Rym, sa veuve :

De sable, à une fleur de lis d'argent, fleurie d'or; écartelé, d'argent, à une face de gueule et un chef d'azur; *accolé :* d'or, à un lion la queue fourchée de gueule, couronné, lampassé et armé d'azur.

111 *bis*. — Jacques d'Aubermont, escuyer, seigneur du Quesnoy, et Marie-Thérèse d'Ennesières (Ennetières), son épouse :

De sable, à une fleur de lis d'argent, fleurie d'or; *accolée :* d'argent, à trois écussons d'azur, chacun chargé d'une estoille à six rays d'or, et posez deux et un, accompagnez d'un annelet de gueule posé en abisme.

112. — Jacques Hannart, escuyer :

D'or, à une face d'azur et un lion (naissant) de gueules, lampassé et armé d'azur, (brochant sur le tout).

113. — Jean-François Hannart, escuyer :

D'or, à une face d'azur et un lion naissant de gueules, lampassé et armé d'azur, brochant sur le tout, et une estoille à six rays aussi de gueule, posée au canton senestre du chef.

114. — Jacques-Guillaume d'Avesnes, escuyer, seigneur d'Ennevelin :

D'or, à un chevron de gueule, accompagné de trois hures de sanglier de sable, deffendues d'argent, éclairées de mesme.

115. — Augustin-Dominique de Landas, escuyer, seigneur des Mottes, d'Elbroucq, etc. :

Party emanché d'argent et de gueule; écartelé, d'argent, à une face de gueule, chargée de trois testes de léopards d'or.

116. — Marc-Antoine de Bargibant, escuyer, sieur de Chin :

D'azur, à une rose d'or, et un chef de mesme, chargé de trois estoilles de gueule.

117 *bis*. — Édouard-Louis de Felizot, escuyer, sieur de la Tour, Flobec, etc., et Christine-Adolphine de Landas, dame de Villeroy, son épouse :

De gueule, à une bande d'or, chargée de deux faces de gueule et un chef d'or; écartelé, de gueule, à trois chevrons de vair; *accollé :* party emmanché d'argent et de gueulle.

118 *bis.* — Jean-François d'Enghien, escuyer, et Françoise-Thérèse de Léon, son épouse :

Gironné de dix pièces d'argent et de sable, les girons de sable chargez, chacun, de trois croix pattées au pied fiché d'or, posées deux et une; *accollé :* d'argent, à trois pals d'azur et un lion de..... couronné d'or, brochant sur le tout, tenant à sa patte dextre une épée d'or, l'écu avec une bordure de gueule, chargée de huit coquilles d'or.

119. — Gabriel-Joseph Hoverlant, conseiller du roy, assesseur commis aux finances de la ville de Tournay :

D'or, à un arbre de sinople sur une motte de mesme, soutenu par deux lions affrontez de sable.

RÉCAPITULATION

Armoiries des		livres.		livres.
Personnes.	165	à 20	. .	3300
Abayes.	2	à 50	. .	100
	167	armoiries.		3400 livres.

Total, trois mille quatre cens livres et les deux sols pour livres.

DÉPARTEMENT DE FLANDRES

BUREAU DE L'ILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE

1 *bis*. — Jean-Baptiste-François-Olivier de Launoy (Lannoy), chevalier, seigneur Desprez Salome et le Deul, et Françoise-Henriette de Trammecourt (Tramecourt), son espouse :

D'argent, à un lion de sinople, couronné et armé d'or, et lampassé de gueules, écartelé, d'argent, à trois faces de sinople; *accolé* : d'argent, à une croix ancrée de sable.

2. — Marie-Thérèse de Launoy (Lannoy) :

D'argent, à un lion de sinople, couronné, lampassé et armé de gueules; écartelé, d'argent à trois faces de sinople.

3. — Marie-Anne de Launoy (Lannoy) : porte de même.

4. — Pierre de Martel, écuier, sieur de Charmont :

D'azur, à un marteau d'or, surmonté d'une couronne de même, et soutenu en pointe d'un croissant d'argent.

5. — Jean-Charles Morel, bailly et receveur de l'abbaye d'Hanchin :

D'argent, à un sautoir écoté de gueules, accompagné de quatre grenades de guerre de sable, enflammées ou alumées de gueules et d'or.

6 *bis*. — Josse Lippeus (Lippens), avocat, et Marie-Claire-Angélique le Machon Delesauch, son espouse :

D'azur, à trois pommes de pin d'or; écartelé, d'azur, à trois coquilles d'or; *accolé* : d'or, à une croix ancrée de gueules.

7 *bis*. — Henri de Broide, chevalier, seigneur de Gondecourt, et Marie-Jeanne Faulconnier, son épouze :

D'argent, à un aigle de sable, becqué et membré de gueules, essorant à senestre, la teste contournée à dextre; *accolé* : d'argent, à un faucon de sable, chaperonné et longé de gueules, a teste contournée; écartelé, d'argent, à trois bandes de sable, chargées en cœur d'un écusson, d'azur, à un lion de gueules.

8. — Robert-François de Surmont, sieur de Faureulle, banquier à l'Ille :

De sable, à une face bretessée et contre-bretessée d'argent.

9. — Philippe de SURMONT, sieur de Vuaruuanne, banquier à l'Ille : Porte comme dessus.

10. — René-Louis de MENOU, chevalier, commissaire d'artillerie au département de l'Ille :

De gueules, à une bande d'or.

11. — Louis de MOIRON, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis et major de ladite ville :

D'or, à un chevron de sable, accompagné en pointe d'un aigle à deux testes de même, et un chef d'azur, chargé de trois étoilles d'or.

12. — Jean-Baptiste BRESSY, ayde-major de ladite ville :

D'hermines, à une pile de gueules.

13. — A expliquer plus amplement.

14. — Joseph-Marie DU SART, chevalier, sieur de Bouland, second président du bureau des finances de la généralité de ladite ville :

Tiercé en face, au premier, d'azur, à un aigle d'argent; au second, d'argent, à trois merlettes de sable, rangées en face; et au troisième, de sable, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules; l'écu avec une bordure de gueules.

15 *bis*. — Pierre-François-Gaspard de LA FONTAINE (Fonteyne), sieur de Fontissart, conseiller du roy et trésorier de France, et Marie-Agnès MIROUL, son espouse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles, et en pointe d'un lion de même, armé et lampassé de gueules; *accolé* : d'azur, à trois estoiles d'or, deux et une, accompagnées en cœur d'une rose d'argent, boutonnée d'or.

16 *bis*. — Antoine-Joseph de FOURMESTRAUX, sieur d'Hancardie, trésorier de France et garde-scel au bureau des finances de laditte généralité (de Lille), et Cécille-Thérèse du MORTIER, son épouze :

D'or, à un aigle à deux testes de gueules; *accolé :* échiqueté d'or et d'azur.

17 *bis*. — Jacques BRECKEVELT (Breckwelt), sieur de la Haye, conseiller du roy et trésorier de France de laditte généralité de l'Ille, et Marie de LESPAULE (Delespaul), son espouze ;

De sable, à un lévrier rampant d'argent, colleté d'or; *accolé :* d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux boucs de même.

18 *bis*. — Simon-Pierre DU CHAMBGE[1], écuier, sieur du Fay, conseiller du roy et trésorier de France audit bureau, et Marie-Christine CARDON, son espouse :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'un treffle de sinople; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois artichaux de cardes de mesme; écartelé, d'argent, à une bande de gueules, accosté de six roses de même, posées en orle.

[1] Simon Pierre du Chambge, seigneur de Liessart, du Fay, était chevalier, puisqu'il était trésorier de France; il devint premier président en 1700.

19. — Charles DU HOT, sieur de Molinghien, conseiller du roy et trésorier de France audit bureau :

D'azur, à un entrelas d'or.

20 *bis*. — Édouard INGILLARD, sieur des Vastines et autres lieux, trésorier de France audit bureau, et Marie-Catherine FRUIT (Fruict), son espouze :

D'azur, à deux chevrons d'argent; *accolé :* d'or, à une fasse de gueules, chargée de trois lions d'argent, et accompagnée de trois grenades au naturel

21 *bis*. — Jean STRAPPAERT (Stappaert), sieur de la Haye, conseiller du roy et trésorier de France audit bureau, et Elisabeth RAMERY, son épouze :

D'azur, semé de flammes d'or, et une bande de même; *accolé :* de gueules, à un chevron d'or accompagné de trois testes et cols de biches.

22 *bis*. — Jacques ROUVROY, sieur de Fournes, conseiller du roy et trésorier de France, et Marie-Magdelaine ARONIO, son espouse :

De sable, à une croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules; *accolé :* de sinople, à un lion d'argent, couronné d'or et lampassé de gueules, et une bande mi-partie d'azur et de gueules, brochant sur le tout.

23. — Hiérosme de FONTAINE, conseiller du roy, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à une fontaine d'or; écartelé, d'azur, à un entrelas d'or.

24. — Jean-Baptiste RAMERY, conseiller du roy, trésorier de France audit bureau :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois testes et cols de biches de même.

25 *bis*. — Jean-Baptiste ARONIO, sieur des Escalus, conseiller du roy et trésorier de France de la généralité de l'Ille, et Elizabeth BARDINA (Baldina) de Surmont, son épouse :

De sinople, à un lion d'argent, couronné et armé d'or, et lampassé de gueules, à une bande mi-partie d'azur et de gueules, brochant sur le tout; *accolé :* de sable et une face bretessée et contre-bretessée d'argent.

26 *bis*. — Nicolas du CHATEAU, conseiller du roy et trésorier de France, et Catherine LE ROY, son espouze :

D'azur, à un château, fait en tour crenelée d'argent, ouvert et garny de sa herce ou sarazine de sable; *accolé :* de gueules, à une croix d'hermines.

27. — Bruno BAYART, écuier, seigneur du Pont à Wendin, Leprez, trésorier de France :

D'azur, à un chef d'argent, chargé d'un lion naissant, de gueules, et une bande d'or, brochant sur le tout.

28 *bis*. — Jean GODEFROY, écuier, conseiller du roy, procureur de Sa Majesté au bureau des finances de la généralité de l'Ille, et Catherine-Ursule LE GAY, son espouze :

D'argent, à trois hures de sanglier de sable, deffendues de gueules; *accolé :* d'argent, à trois pattes de gay (geai) de sable.

29 *bis*. — Alexandre Petit, seigneur de Grandsart et du Chastelain, conseiller du roy et greffier en chef du bureau des finances de la généralité de l'Ille, et Marie-Margueritte de Beaumaretz, son épouze :

D'argent, à une teste de lion arrachée de sable et lampassée de gueules ; *accolé :* d'hermines, à trois lions de sable, lampassé de gueules.

30. — Pierre Bondonneau, conseiller du roy, receveur-payeur des gages dudit bureau (des finances de la généralité de Lille) :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe, d'un pal arrondi par le haut, aussi d'or.

31. — Achilles-Théodore Godefroy, écuier, sieur d'Anctin :

D'argent, à trois hures de sanglier de sable, deffendues de gueules ; écartelé, d'azur, à trois lis de jardin, coupés au milieu de la tige de sinople.

32. — François Rousseau, écuier, sieur de la Motte, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant pour le roy au gouvernement de la citadelle de l'Ille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lis d'argent, tigées et feuillées de sinople.

33. — Adolphe-Albert de Sion, écuier, seigneur de Chastillon :

D'argent, à une montagne de sinople et un chef d'azur, chargé de trois étoilles à six rais d'or.

34. — Chrétien Libert :

De gueules, à trois bust (bustes) de carnation, chacun sur les yeux un bandeau d'azur.

35. — François-Gaspard Godefroot, avocat :

D'argent et de sable, à une croix fleurdelizée, de l'un en l'autre, et cantonnée de quatre écrevisses, de l'un en l'autre.

36 *bis*. — Claude-Eugène de Baudequin, écuier, seigneur de Sainghin, et Isabelle-Jeanne des Waziers, son espouze :

D'argent, à une hure de sanglier de sable, d'or, à un aigle à deux testes de gueules ; écartelé, d'or, à un ours de sable rampant, contre un billot péri en quart de cercle de gueules.

37. — Paul-Isidore-Ignace de Lannoy, bailli et receveur de la ville de l'Ille :

D'argent, à trois lions de sinople, couronnés et armez d'or, et lampassez de gueules, et une bordure engrelée de même.

38 *bis*. — Philippes-François de la Hamaide, écuier, sieur d'Ogimont, et Catherine-Agnès Obert, son épouze :

D'or, à trois hamaides de gueules ; écartelé, d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux étoilles d'or ; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chandeliers de mesme.

39 *bis*. — Antoine de Robles, comte d'Anapes, et Marie-Anne-Antoinette-Françoise de Prud'homme d'Hailly, son espouze :

D'or, à un lion de sable, armé et lampassé de gueules, rampant contre un arbre de sinople, le tout sur un tertre de même et une bordure d'argent, chargée de sept mouchetures d'hermines de sable ; *accolé :* de sinople, à un aigle d'or, bequé et membré de gueules.

40 *bis*. — Jacques Cardon, sieur de Bronquart, et Isberghe Van den Berghe, son épouse :

D'azur, à trois hartichaux de cardons d'or; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent.

41 *bis*. — Charles-Jacques de Vooght, chevalier, seigneur de Zonebeck, et Marie-Isabelle Obert, son épouze :

D'or, à une face vivrée de gueules, accompagné de trois aigles à deux testes de sable; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chandeliers de même.

42. — Jean-Baptiste Cardon, seigneur du Fermont, échevin de la ville de l'Ille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chardons, tigés et feuillez de même.

43. — Martin Jacops, écuier, seigneur de Vertein, conseiller et secrétaire du roy en la chancellerie de Tournay :

D'or, à un chevron d'azur, chargé, sur la pointe, d'une coquille d'or.

44. — Pierre-Louis-Joseph Jacops, écuier, seigneur d'Hailly, conseiller, secrétaire du roy en la chancellerie de Tournay :

D'or, à un chevron d'azur.

45. — Henry-François Van der Linde, directeur des armoiries du département de l'Ille :

D'or, à trois quintes-feuilles de sinople; écartelé, d'azur, à trois douloires d'or.

46 *bis*. — Eugène-Hiacinthe de Wasiers, écuyer, seigneur de Beauprez, la Volandre, et Françoise de Lannoy, son épouze :

D'or, à un aigle à deux testes de gueules; écartelé, d'or, à un ours de sable rempant contre un billot, péri en quart de cercle de gueules; *accolé :* d'argent, à un lion de sinople, couronné d'or, lampassé et armé de gueules; écartelé, d'argent, à trois faces de sinople; et sur le tout, d'argent, à une croix ancrée de sable.

47 *bis*. — Robert de la Rivière, écuier, seigneur de Flechinel et autres lieux, et Marie-Louise Cauchet (Cauchez), son épouse :

D'or, à six roses de gueules, sans tiges, boutonnées et feuillées de sinople, posées trois, deux et une; *accolé :* échiqueté de gueules et d'argent, l'argent chargé d'une pièce de vair d'azur.

48. — Adrian Leuridan, marchand à l'Ille :

De sable, à un chevron d'or, accompagné en pointe, d'une mouche à miel d'argent.

49 *bis*. — Jean Volant écuier, sieur d'Esverquains, conseiller du roy et grand trésorier héréditaire de la ville de l'Ille, et Anne-Robertine Mairesse, son espouze.

(D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux demi-vols d'argent, et en pointe d'une treffle de mesme; *accolé :* de gueules, à un vaisseau équipé d'or, voguant sur une mer d'argent.)

50 *bis*. — Charles-Philippes Obert, vicomte de Chausmes et Hongrie,

grand prévost de la mareschaussée de Flandres, et Marie-Catherine de HANGOUART, son espouse :

Écartelé, au premier, de gueules, semé de croissans d'argent, à un lion de sable, couronné d'or; au second, d'or, à une croix de gueules; au troisième, de sable, à trois molettes d'argent; au quatriesme, party emmanché d'argent et de gueules; et sur le tout, d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chandeliers de même; *accolé :* de sable, à un aigle d'argent, membré d'or, tenant en son bec un anneau de même.

51 *bis*. — Martin JACOPS, écuyer, sieur d'Ascq, et Marie-Albertine DIEDEMAN de la Rianderie, son épouse :

D'or, à un chevron d'azur, chargé sur la pointe d'une coquille d'or; *accolé :* d'azur, à trois éperons d'or; écartelé, de sable, à une bande d'or.

52 *bis*. — Guillaume BRIDOUL, licentié en droit à l'Ille, et Marie-Anne LE CERF, son espouze :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois mollettes de même, rangées en chef; *accolé :* d'or, à un massacre de cerf de gueules.

53. — André DESGUILLON, officier vétéran, ci-devant capitaine des portes de l'Ille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois mouches à miel de même.

54 *bis*. — Charles-François DRAGON, écuyer, seigneur de Mons en Bareil et de Langlé, et Jeanne-Isberghe de VITRY, son espouse :

D'or, à une bande de sable; *accolé :* d'or, à trois roses de gueules, boutonnées et feuillées de sinople.

55 *bis*. — Marie-Albertine de BLONDEL, veuve d'Alard IMBERT, écuier, seigneur de la Baseque :

D'azur, à une bande d'argent, chargée en chef d'une étoille de gueules et accompagnée de deux molettes à cinq pointes d'argent; *accolé :* de sable, à une bande d'or.

56 *bis*. — Ambroise VAN DER LANEN, marchand à l'Ille, et Margueritte Françoise DU TOICT, son épouse :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois barils, garnis de leurs entonnoirs de mesme, le chevron chargé d'un écusson de gueules, à un cheval d'argent; *accolé :* de gueules, à un calice d'or.

57. — Pierre-François de SURMONT, marchand à l'Ille.

De sable, à une face bretessée et contre-bretessée d'argent.

58. — Jacques de CROIX de DRUMETS (Drumetz), écuyer, sieur de Belleville (Bellenville) :

D'argent, à une croix d'azur.

59 *bis* — Alard CANTALOUP, sieur de la Cessoye, magistrat de l'Ille, et Marie-Françoise de CROIX de DRUMETZ, son épouse :

Coupé, au premier, d'argent, à un arceau de gueules, sommé d'une fleur de lis, au pied fiché de mesme, accosté de deux tours, le tout passé sur une champagne de même, et une

troisième tour aussy de gueules, apuyée sur les deux autres, et sur laquelle court un loup de sinople, poursuivi par un autre loup de mesme, posé sur la tour senestre et grimpant contre la plus haute tour; au second, d'azur, à deux bandes d'argent; *accolé :* d'argent, à une croix d'azur.

60 *bis*. — François-Séraphin Hespel, écuyer, seigneur de la Vallée, et Marie-Élisabeth Van Laer, son épouse :

D'or, à trois fleurs de tulipes (ancolies) renversées, chacune facée d'azur et de gueules de six pièces; écartelée, d'argent, à un chevron d'azur, chargé d'un autre chevron d'or ; *accolé :* d'azur, à trois canettes d'argent, posées deux et une, surmontées d'une branche de laurier de sinople périe en face, et un chef cousu de sable, chargé de trois sautoirs d'or.

61. — Simon de Farvaques, bourgeois de l'Ille :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois mollettes d'azur.

62. — Séraphin du Chambge, chevalier, seigneur de Liessart :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe, d'un treffle de sinople.

63 *bis*. — Josse de Flandres, chevalier, seigneur du Cout et de Beauvoir, et Marie-Angélique du Hot, son espouze :

D'or, à un chevron de sable, accompagné de trois étoilles à six rais de même, le chevron chargé sur la pointe d'un écusson d'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules; *accolé :* d'azur, à un entrelas d'or.

64. — Joseph de Hainin (Haynin), chevalier, baron de Haynin :

Écartelé, au premier, de gueules, à trois lions d'or, couronnés de mesme ; au second, de gueules, à une croix engrelée d'argent ; au troisième, de sinople, à une face d'hermines ; au quatriesme, d'or, à un chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules, et couronné d'or, et sur le tout, d'or, à une croix engrelée de gueules.

65 *bis*. — Nicolas-Allexandre le Martin, écuyer, seigneur de Wasmes, et Marie-Jeanne de la Rivière, son épouse :

De sinople, à trois doubles las d'amour d'or, posez deux et un; *accolé :* d'or, à six roses de gueules, boutonnées d'or et feuillées de sinople, trois, deux et une.

66. — François de la Rivière, écuyer, seigneur d'Helleville :

D'or, à six roses de gueules, boutonnées d'or et feuillées de sinople, posées trois, deux et une, et une bordure engrellée aussi de gueules.

67 *bis*. — Baltazar de Saint-Aldegonde de Noircarme, comte de Genay, baron de Fromel, et Agnès Delesauch, dit le Machon, son épouse :

De sinople, à une face d'hermines; écartelé, d'or, à une croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur; et sur le tout, d'hermines, à une croix de gueules, chargée de cinq roses d'or; *accolé :* d'or, à une croix ancrée de gueules.

68 *bis*. — Philippes Clément (le Clément), chevalier, seigneur de Saint-Marc, et Marie-Catherine du Bus, son épouze :

De gueules, à trois trefiles d'or, deux et un, et un chef d'argent, chargé de trois merlettes

de sable; *accolé :* d'azur, à un écusson d'argent, posé en cœur, accompagné de sept fleurs de lis de même, posées en orle, trois en chef, deux en flanc, et deux en pointe.

69. — Pompone Mirey, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres au département de l'Ille :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles, à six rais de gueules, et en pointe, d'une rose de mesme, boutonnée, feuillée et tigée de sinople.

70. — Jean Simon, conseiller du roy, directeur particulier et trésorier de la monnoye de l'Ille en Flandres :

D'argent (de gueules), à un soleil d'or; coupé, d'azur, à une montagne, à six coupeaux d'or, ombrés de sinople.

71. — Anne du Bus, dame du grand Bus :

D'azur, à un écusson, posé en cœur, d'argent, accompagné de sept fleurs de lis de même, posées en orle, trois en chef, deux en flanc et deux en pointe.

72. — Le marquisat de Boubaix (Roubaix) :

D'hermines, à un chef de gueules.

73. — Albert-Maximilien de Buissy, avocat :

Gironné d'hermines et de sinople de huit pièces.

74. — Bonnaventure Herreng, conseiller du roy, procureur sindic de la ville de l'Ille :

De gueules, à un dauphin, la queue retroussée d'argent, sur une mere de mesme, accompagné de trois étoiles d'or, rangées en chef.

75 *bis*. — François-Daniel le Comte, escuyer, seigneur de Beaumont du Bus, conseiller secrétaire du roy, et Catherine Grau, son espouse :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois quintes-feuilles de mesme; *accolé :* d'argent, à trois pieds d'aigles de sable, coupés de gueules et onglés d'or.

76 *bis*. — Jean-François le Comte, écuier, seigneur d'Essarts et de Beaumaretz, et Marie-Scholastique le Caron, son espouse :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois quintes-feuilles de même; *accolé :* d'argent, à deux faces de sable; écartelé, de gueules, à trois coquilles d'argent.

77 *bis*. — Marie-Françoise de la Truye (Alatruye), veuve de Pierre le Prevost, écuyer, sieur de la Becque :

De gueules, à deux bandes d'argent; écartelé, de gueules, à trois tours d'or; sur le tout, d'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules; *accolé :* d'azur, à un calice d'or, accosté de deux dauphins affrontés d'argent; écartelé, de sable, à une face d'or, chargée de trois aigles de gueules et accompagnée de quatorze billettes d'or, sept en chef, posées quatre et trois, et sept en pointe, posées de même.

78 *bis*. — Ferdinand le Prevost, écuier, sieur d'Haugrenier, et Marie-Magdelaine du Retz, son espouze :

De gueules, à deux bandes d'argent; écartelé, de gueules, à trois tours d'or, et sur le tout, d'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, et un croissant d'or à dextre du chef, *accolé :* d'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois roues de même.

79 *bis*. — Henry-Josse Vanbelle (van Bell), marchand, et Agathe Van der Lanen, son espouze :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagnée en pointe d'un porc passant d'or; *accolé:* d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois barils, chacun avec son entonnoir de même, le chevron chargé sur la pointe d'un écusson de gueules, à un cheval passant d'argent.

80 *bis*. — Paul de Fourmentraux (Fourmestraux), écuier, seigneur de Canteleux, et Jeanne-Claire de Bondel (Blondel), son espouze :

D'or, à trois aigles, chacun à deux testes de gueules; *accolé :* de sable, à une bande d'or.

81. — Simon-Pierre du Chambge, écuyer :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'un treffle de sinople.

82 *bis*. — Jean du Beron, marchand, et Françoise de Warenghen, son espouze :

D'azur, à trois étoilles d'or, à six rais; *accolé :* d'or, à un chevron d'azur, chargé de trois besans d'argent, un et deux.

83. — Jacques Regnier, licentié ès-droit, conseiller du roy, trésorier de la ville de l'Ille :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux d'azur.

84. — Jean-Baptiste de la Haye, prêtre et écuyer :

De sable, à trois étoiles à six rais de même, une en cœur et deux en pointe.

85 *bis*. — Pierre-Martin des Buissons, écuyer, seigneur de Biache, et Marie-Gabrielle de Miestre (de Mestre), son espouse :

D'or, à trois arbres de sinople, rangez sur une terrasse de même; *accolé*: de sinople, à une face crenelée d'or, accompagné en pointe d'une fleur de lis de mesme.

86 *bis*. — Eugène-Marie des Buissons, écuyer, seigneur de la Bretagne, et Marie-Anne de Fourmestraux, son épouse :

D'or, à trois arbres de sinople, rangés sur une terrasse de même; *accolé :* d'or, à trois aigles à deux testes de gueules.

87 *bis*. — Hélène Alatrute, veuve d'Antoine de Hayhin, écuier, seigneur de Neuville :

D'or, à une croix engrelée de gueules; *accolé :* de sable, à une (fasce) d'or, chargée de trois aigles de gueules et accompagnée de quatorze billettes d'or, sept en chef, posées quatre et trois, et sept en pointe, posées de même; écartellé, d'azur, à un calice d'or, accosté de deux dauphins affrontés d'argent.

88. — Gabriel-Michel Van Wesbus, du magistrat de l'Ille :

De gueules, à un calice d'argent.

89. — Marie-Antoinette d'Avesne :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois hures de sanglier de sable, éclairées et defendues d'argent.

90. — François de Briant, dit Ercle, écuier :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois cors d'argent, liés, virolés et enguichés d'or; écartelé, d'or, à une croix échiquetée de deux traits d'argent et de gueules, accompagnée au premier canton, d'un oiseau appelé briant.

91 *bis*. — Jacques Petitpas (Petypas), écuier, seigneur de Walle, et Isabelle-Thérèse de Vos d'Esteenwyeck (de Steenwyck), son espouse :

De sable, à trois faces d'argent; *accolé :* d'argent, à cinq cotices de gueules, et une bordure de sable, chargée de huit bezans d'or[1].

92. — Antoine le Blanc (Bave), rentier à Lille :

D'or, à une roze sans tige de gueules, boutonnée et feuillée de sinople.

93. — Ignace-Joseph Verghelle, du magistrat de l'Ille :

D'azur, à une montagne au naturel.

94. — Jean-Antoine Tesson, prestre :

D'azur, à une face d'or.

95. — Philippes Goudeman, greffier criminel héréditaire de la ville de Lille :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois mains d'or.

96. — Jean-Jacques Chauvin, eschevin de la ville de Lille :

De gueules (d'azur), à trois treffles d'or, deux et une, et un croissant de même, posé en cœur.

97 *bis*. — François Petitpas (Petypas), chevalier, seigneur de Warcoing, et dame Marie-Jeanne de Moncheaux, son espouse :

De sable, à trois faces d'argent; *accolé* : de sinople, fretté d'or.

98 *bis*. — Antoine-Albert de Kessel, écuyer, seigneur de Flers et de Malmaison, et Louise du Quesnoy, son espouse :

D'or, à un sautoir bretessé et contre-bretessé de sable; *accolé :* de sable, à un chevron d'or, accompagné en pointe, d'une feuille de chesne de même.

99 *bis*. — Jean-Baptiste de Lannoy, écuyer, seigneur de Thiefferie, et Elisabeth de Waignon, son espouze :

D'argent, à un lion de sinople, couronné, lampassé et armé de gueules; écartelé d'argent, à trois faces de sinople; *accolé :* d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois maillets de sable.

100. — Nicolas-Ferdinand Imbert, écuier, seigneur de Waranghen :

D'azur, à une bande d'argent, accompagné de deux molettes de même.

101. — Albert Imbert, écuyer, seigneur de la Falecque (Phalecque) :

D'azur, à une bande d'argent, accompagné de deux molettes de même; écartelé, d'or, à un aigle à deux testes de gueules.

[1] On trouve que les de Vos (*Nobiliaire des Pays-Bas*, t. I, p. 228) portaient : Barré d'or, de gueules, d'argent et de sable, au renard rampant au naturel et couronné d'or, brochant sur le tout.

102 *bis*. — Hyacinthe IMBERT, écuyer, seigneur de Fromez, et Marie-Marguerite BAYART, son espouze :

D'azur, à une bande (d'argent), chargée en chef d'un croissant de sable, et accompagnée de deux merlettes d'argent; *accolé* : d'azur, à un chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules, et une bande d'or, brochant sur le tout.

103 *bis*. — Henry-Joseph DU MORTIER, du magistrat de l'Ille, conseiller du Mont-de-Piété, et Marie-Anne-Thérèse de BROIDE, son espouse :

Échiqueté d'or et d'azur; *accolé* : d'argent, à un aigle de sable, becqué et membré de gueules, essorant à senestre, la teste contournée à dextre.

104. — Joachim d'ALENCÉ, conseiller secrétaire du roy, maison, couronne de France :

D'argent, fretté de sable.

105 *bis*. — Barbe FASSE, veuve d'Albert IMBERT, écuier, seigneur de Fromez :

D'azur, à une bande d'argent, chargée en chef d'un croissant de sable, et accompagnée de deux mollettes, chacune de cinq pointes, d'argent; *accolé*: d'azur, à une gerbe d'or; écartelé, de sinople, à trois agneaux passans d'argent, deux et un.

106. — Charles-Théodore IMBERT, écuyer, seigneur d'Obiprez :

D'azur, à une bande d'argent, chargée en chef d'un croissant de sable, et accompagnée de deux molettes de même.

107 *bis*. — Marie-Françoise de FOURMESTRAUX, veuve d'Adrien IMBERT, écuyer, seigneur du Monton :

D'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux molettes de même; *accolé:* d'or, à un aigle à deux testes de gueules.

108 *bis*. — Robert-François IMBERT, écuyer, seigneur des Mottelettes et Marie-Magdelaine BAUDOUL, son espouze :

D'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux mollettes de même; *accolé* : d'azur, à une face d'or, accompagnée de trois mollettes de même, rangées en chef.

109. — Guillaume-François LE ROY, greffier civil de la ville de l'Ille :

D'azur, à une face d'or, accompagné de trois étoilles de même.

110 *bis*. — Pierre-Clément HESPEL, écuyer, seigneur d'Hocron, et Marguerite-Henriette FRUIT (Fruict), son espouze :

D'or, à trois fleurs de tulipes (ancolies) renversées, facé d'or et de gueules de six pièces; écartelé, d'argent, à un chevron d'azur, chargé d'un autre chevron d'or; *accolé :* d'or, à une face de gueules, chargée de trois lions d'argent, accompagnée en chef de deux grenades de sinople, tigées et feuillées de même, et ouvertes de gueules, et en pointe d'un raisant (raisin) d'azur attaché à un serment (sarment) de sinople.

111 *bis*. — Pierre de LANNOY, rentier à l'Ille, et Jeanne de COUROUBLÉ, son espouse :

D'argent, à trois lions couronnés de sinople; *accolé :* d'azur, à un sautoir ancré d'argent, accompagné de quatre merlettes de même.

112 *bis*. — Guillaume-Euber SCHERER de Scherbourg, seigneur de Tourmigives, conseiller du roy, et Marie-Catherine RICOURT, son espouse ;

D'argent, à un demy-aigle de gueules, mouvant du party; écartelé, d'or, à un cerf élancé de gueules sur une terrasse de sinople, celuy du troisiesme quartier contourné; *accolé :* d'azur, à trois éperons d'or, posés en pairle et contre-lassés, les pointes en bas.

113 *bis*. — Jean-Baptiste de HAYNIN, écuyer, seigneur de Breuse, et Catherine (Christine) de HAYNIN, son espouse :

D'or, à une croix engrelée de gueules, accompagnée au premier canton, d'une étoille à six rais de sable; *accolé :* de même, à un croissant de sable, au lieu de l'étoille.

114 *bis*. — Denis-Jacques-François de WIGNACOURT, comte de Flers, et Marie-Philipes-Aldegonde de CROIX, son espouse.

D'argent, à trois fleurs de lis au pied nourry de gueules; *accolé* : écartelé, au premier, d'hermines, à une croix de gueules, chargée de cinq roses d'or; au second, d'or, semé d'hermines, à un lion de sinople, lampassé et armé de gueules, contre-écartelé facé d'or et de gueules de six pièces; au troisiesme grand quartier, de sinople, à une face d'hermines, et au quatriesme, de gueules, à un écusson d'argent posé en abime ; et sur le tout, d'argent, à une croix d'azur et une bordure engrellée du gueules.

115 *bis*. — Eustache-Eugène de NEDONCHEL, écuyer, et Claire-Florence de CROIX, son espouse :

D'azur, à une bande d'argent; *accolé :* de même que celle de Marie-Philipes-Aldegonde de Croix, expliquée ci-devant, article **114 *bis***.

116. — Denis LECAL (Le Cat), écuyer :

D'azur, à une croix ancrée d'or.

117. — Jacques-François JOIRES, licentié-ès-droits, bailly général du chapitre de Saint-Pierre, à Lille :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux quintes-feuilles de gueules et en pointe d'un tronçon de flèche de même posée en pal, la pointe en bas.

118 *bis*. — Claire-Florence de STEENHUYS, veuve de messire Pierre de CROIX, comte de Croix, brigadier de cavalerie des armées du roy :

D'argent, à une croix d'azur; *accolé :* d'argent, à un chevron de gueules, accompagnée en pointe d'un annelet de même.

119. — Dominique-Joseph VAN DER BEKEN, écuyer, seigneur de Courbes :

De gueules, à cinq annelets d'argent, posés en sautoir.

120 *bis*. — Anne-Marie VUARLOPE (Vuarlop), veuve de Remy POULE (Poulle), écuyer, seigneur des Rameaux :

D'argent, à une face d'azur, accompagné en pointe d'un poulet de sable; *accolé :* de sable, à cinq maillets péris en bande d'argent, posés trois et deux, coupé d'argent.

121 *bis*. — Charles-François LE FEBVRE DE LATTRE, écuyer, seigneur de La Fresnoy, et Marie-Jeanne HESPEL, son espouze :

De gueules, à un aigle d'or, accompagné de cinq étoilles à six rais de même, deux en chef,

deux en flanc et une en pointe; *accolé :* d'or, à trois tulipes renversées, facées d'azur et de gueules de six pièces; écartelé, d'argent, à un chevron d'azur, chargé d'un autre chevron d'or.

122 *bis*. — Pierre-Félix de Croix, baron d'Heuchin, et Anne-Éléonnore de Sainte-Aldegonde, son espouse :

D'argent, à une croix d'azur et une bordure engrelée de gueules; *accolé :* de sinople, à une face d'hermines; écartelé, d'or, à une croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur; et sur le tout, d'hermines, à une croix de gueules, chargée de cinq roses d'or.

123 *bis*. — Alexandre-François de Croix, marquis d'Heuchin, et Magdelaine-Françoise de Fines (Fiennes), son espouse :

Écartelé, au premier, d'hermines, à une croix de gueules, chargée de cinq roses d'or; au second, d'or, semé de mouchetures d'hermines, à un lion de sinople, lampassé et armé de gueules, contre-écartelé d'un facé d'or et de gueules de six pièces; au troisiesme, de sinople, à une face d'hermines; au quatriesme, de gueules, à un écusson d'argent, posé en abime, et sur le tout, d'argent, à une croix d'azur et une bordure engrelée de gueules; *accolé :* écartelé, au premier, de sinople, à une face d'hermines; au second, bandé de gueules et de vair de six pièces; au troisiesme, d'hermines, à une croix de gueules, chargée de cinq roses d'or; au quatriesme, d'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois aigles d'azur, bequés et membrés de gueules; et sur le tout, d'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

124 *bis*. — Robert-Antoine du Chatelle (du Chastel de la Hovardries), vicomte d'Hovardrye (de la Hovardries), et Marie-Claire-Scolastique de Croix, son espouse :

De gueules, à un lion d'or, couronné, lampassé et armé d'azur; *accolé :* écartelé, au premier, d'hermines, à une croix de gueules, chargée de cinq roses d'or; au second, d'or, semé de mouchetures d'hermines de sable, à un lion de sinople, lampassé et armé de gueules, contre-écartelé d'un facé de six pièces d'or et de gueules; au troisième, de sinople, à une face d'hermines; au quatrième, de gueules, à un écusson d'argent posé en abisme, et sur le tout, d'argent, à une croix d'azur et une bordure de gueules engrellée.

125. — Marie-Françoise Bayart, dame d'Elprez :

D'azur, à un chef d'argent, chargé d'un lion naissant (issant) de gueules, et une bande d'or, brochant sur le tout.

126. — Germain de Petitpas (Petypas), chevalier, seigneur de Brusles :

De sable, à trois faces d'argent, et en chef un lambel d'or.

127. — Louis-François Chotan, employé pour les affaires du roy, à l'Ille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné vers le chef, de deux croissans (d'argent), et en pointe, d'une ancre d'argent, et un chef de mesme chargé d'une foy de carnation et vêtue d'azur.

128 *bis*. — Jacques-Antoine Poule, écuyer, seigneur d'Augremer, et Antoinette Tesson, son espouse :

D'argent, à une face d'azur, chargée d'une étoille à six rais d'or, et accompagnée en pointe d'un poulet de sable; *accolé :* d'azur, à une face d'or.

129. — Alexandre Valque, écuyer, seigneur du Plumon :

D'or, à une face de sable.

130. — Marc-Antoine Boutillier, marchand :

D'or, à une croix de gueules, chargée de cinq coupes couvertes d'or.

131. — Lamoral-François de Vicq, écuyer, sieur de Berequigny :

De sable, à six besans d'or, trois, deux et un.

132. — Maximilien-Charles de Vicq, écuyer :

De sable, à six besans d'or, posez trois, deux et un, ce dernier chargé d'un croissant d'azur.

133 *bis*. — Louis Dragon, écuier, seigneur de la Robarderie, et Marie-Claire Locart, son espouse :

D'or, à une bande de sable, chargée en chef d'une étoille d'argent; *accolé :* d'azur, à un baril d'or, chargé sur le bondon d'un cœur de même, et un chef d'argent, (chargé) de trois hures de sangliers de sable, éclairées d'argent, languées et deffendues d'azur.

134. — Walrand de Woogth, chevalier, seigneur de Barisselles-Crusseck (Cruyseck) :

(D'or), à une face vivrée de gueules, accompagnée de trois aigles à deux testes de sable.

135. — N.... Charlier, conseiller du roy, commissaire ordinaire des guerres au département de l'Ille :

D'argent, à un arbre de sinople sur une terrasse, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

136. — Pierre Louvel, du magistrat de l'Ille :

D'azur, à un chifre d'or, composé des lettres P. et L. entrellassées ensemble.

137. — Guilain Miroul, écuyer, seigneur d'Engrain :

De sinople, à trois testes d'ours ou de chameaus d'or, muzelez de gueules.

138 *bis*. — Jacques Diedeman, chevalier, seigneur de la Rianderie, conseiller du roy, bailly héréditaire des États de l'Ille, et Anne-Marie de Blondel, son espouse :

D'azur, à trois éperons d'or, la mollette en haut; *accolé :* de sable, à une bande d'or.

139 *bis*. — Barthélemy-François Angouart (de Hangouart), comte d'Avelin, seigneur de Marck, Antreuil, la Magdelaine, bailly des Estats de l'Ille, et Françoise-Isabelle de la Vichte, son espouse :

De sable, à un aigle d'argent; *accolé :* d'or, à une fretto de sable; écartelé, d'or, à un trecheur d'azur, et un chevron de gueules, brochant sur le tout.

140 *bis*. — Michel-Alexandre de Hangouart, chevalier, grand bailly des Estats de l'Ille, et Anne-Marie Le Fevre de Lattre, son espouze :

De sable, à un aigle d'argent; *accolé :* de gueules, à un aigle d'or, accompagné de cinq étoiles de mesme, deux en chef, deux en flanc, et une en pointe.

141 *bis*. — André-Augustin Mollet, premier conseiller pensionnaire des

Estats de l'Ille, et lieutenant-général du bailliage, et Michel-Archange IMBERT, son espouze :

D'azur, à deux étoiles d'or en chef, et en pointe, un croissant de même; *accolé :* d'azur, à une bande d'argent, chargée en chef d'une moucheture d'hermines, et accostée de deux mollettes d'argent.

142 *bis*. — Jacques-Adrien d'HAFFRENGUES, conseiller pensionnaire desdits Estats et subdélégué de monsieur de Bagnols, intendant en Flandres, et Marie-Catherine CAMBIER, son espouse :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois étoilles de même, rangées en chef, et en pointe d'un oiseau d'or; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux testes et cols de licornes, affrontées d'argent, la corne, le coin et la barbe d'or, et en pointe, d'une sirène d'argent, chevelée d'or, et une bordure aussy d'or et de gueulles.

143. — François-Remy FRUICT, licentié ès-droits, greffier héréditaire desdits Estats :

D'or, à un pommier feuillé de sinople, fruité au naturel, et posé sur une terrasse de sinople.

144. — Jacques IMBERT, conseiller du roy et trésorier des Estats de l'Ille :

D'azur, à une bande d'argent, chargée en chef d'une moucheture d'hermines de sable et accostée de deux molettes (à cinq pointes) d'argent.

145. — Louis GRUSLOOS, conseiller du roy, trésorier héréditaire des Estats de l'Ille :

De sinople, à trois béliers passans d'argent, accornés et onglés d'or, et posés deux et un.

146. — Romain FRUICT, conseiller du roy et contrôleur héréditaire de la recette des Estats de Lille :

D'or, à un pommier de sinople, fruité au naturel, sur une terasse de sinople.

147. — Jacques-François IMBERT, conseiller du roy, contrôleur de la recete des Estats de l'Ille :

D'azur, à une bande d'argent, chargée en chef d'une moucheture d'hermines, accostée de deux mollettes (à cinq pointes) d'argent.

148. — Jacques-Antoine de SAILLY, sieur d'Ardompreze, du magistrat de l'Ille :

De sable, fretté d'or, et sur le tout, un écusson de sinople, chargé d'une chèvre saillante d'argent.

149 *bis*. — Nicolas-François de FOURMENTRAUX (Fourmestraux), écuyer, seigneur de Val, et Marie POULE, son espouse :

D'or, à un aigle à deux testes de gueules; *accolé :* d'argent, à une face d'azur, accompagnée en pointe d'un poulet de sable.

150. — Louis LIBERT, marchand, à l'Ille :

D'or, à trois bust (bustes) de carnation, chacun ayant son bandeau sur les yeux d'azur.

151. — Jacques LIBERT, écuyer, conseiller du roy, contrôleur ordinaire des guerres : Porte de même.

152. — Jacques PAPELART, sieur de Menneville, receveur des fermes du roy :

D'or, à trois treffles de sinople et un chef d'azur, chargé d'un lion passant d'argent, lampassé et armé de gueules.

153. — Noël WALLET, du magistrat de l'Ille :

D'azur, à un calice d'or, accosté de deux dauphins affrontés d'argent, abouchez sur le calice.

154 *bis*. — François MUYSSART, écuyer, et Barbe-Constance VERDIERE, son espouze :

D'azur, à trois coquiles d'or; *accolé :* de gueules, à trois merlettes d'or; écartelé, d'or, à trois lions (mornés) passans l'un sur l'autre de sable.

155. — Henri-François de TENRE, marchand à l'Ille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croix, chacune composée de quatre clouds appointés d'argent et en pointe d'une grenade ouverte aussy d'argent.

156. — Walter de WASQUEHAL, écuyer, seigneur de Lassus :

D'or, à un pélican avec sa piété de sable, ensanglanté de gueules, l'aire entourée d'une couronne d'épines de sable.

157 *bis*. — Josse-Alexandre LE PRINCE, dit du Chastel, chevalier, seigneur de Courcellette, et Isabelle-Michelle d'AMMAN, sa compagne :

De gueules, à une face d'or, accompagnée de trois maillets de même, et un écusson d'argent, brochant sur la face, chargée de trois lions de sable, couronnés, lampassez et armés d'or; accompagnez en cœur d'une tour crénelée de trois pièces d'azur; *accolé :* d'argent, à une tour ouverte garnie de (sa) herce ou sarrazine et de sa chaisne de sable, crénelée de quatre pièces de gueules, assize sur un peron de trois degrés de même, le tout massonné de sable.

158. — L'abbaye de *Marquette* dans la chastellenie de Lille :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

159. — Élisabeth de CRENANT (Crevant) DE HUMIÈRES, abbesse de Marquette :

D'azur, écartelé d'argent, fretté de sable.

160 *bis*. — Nazaire-Joseph d'ANGUEVILLE (Angeville), vicomte de Lompus (Lompnes), lieutenant-colonel du régiment de Lhouy (Thouy), et Anne-Marie-Joseph de HANGOUARD D'AVELIN (Hangouart), son espouse :

De sinople, à deux faces nébulées d'argent; (*accolé :* de sable, à un aigle d'argent), becqué et membré d'or.

161 *bis*. — Jacques BRIDOUL, écuier, seigneur d'Ancerdoin, et Marie-Catherine LE FÈVRE, son espouze :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois molettes rangées en chef de mesme; *accolé*. de gueules, à un aigle d'or, accompagné de cinq étoiles à six rais de même, deux en chef, deux en flanc et une en pointe.

162. — A expliquer plus amplement.

163. — Albéric Boulit (Boulet), abbé de Los, dans la chastellenie de l'Ille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois soucis à demy épanouis d'or, tigés et feuillés de sinople.

164. — Etienne Van Lar (Van Laer), négociant à l'Ille :

D'azur, à trois canettes d'argent, surmontées d'un rinceau de chesne de sinople, péri en face et un chef cousu de sable, (chargé) de trois sautoirs d'or.

165. — Henry Godignon, ingénieur ordinaire du roy et capitaine des portes de la citadelle de l'Ille :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une étoille d'argent et accompagné en chef de deux gabions et en pointe d'une colonne avec sa baze et son chapiteau de même.

166. — Pierre Wacrenier, écuyer :

D'azur, à une face d'or, accompagnée en chef de deux étoilles et en pointe, d'un croissant de même.

167. — Nicolas Van Thienen[1], du magistrat de la ville de Lille :

D'argent, à un griffon de sable, supportant un écusson my-party d'azur, chargé au premier, d'un treffle d'argent, et au second, de trois étoilles d'or, l'écusson lié de sable.

168. — Aymé de Bellanger, écuyer :

Lozangé d'or et de gueules.

169. — François de Richemont, du magistrat de Lille :

D'azur, à trois montagnes d'or.

170 *bis*. — Marie-Françoise Bruyant, veuve de Théodore Locaht, sieur de Vuerchies :

D'azur, à un baril d'or, sommé d'un cœur de même sur le bondon, et un chef d'argent, chargé de trois hures de sanglier de sable, lampassées et deffendues d'azur; *accolé :* de gueules, à un vol d'or, et une pile ou pointe renversée de même, mouvante du chef et chargée d'un aigle de sable.

171. — Antoine de Fourmestraulx, litentié ès-droits et bourgeois de l'Ille :

D'or, à un aigle à deux testes de gueules.

172. — François Cuvelien, marchand, demeurant à l'Ille :

D'azur, à trois douloires d'or.

173. — Catherine-Alexis le Grand :

D'argent, papelonné de gueules, à un lion d'or, couronné, lampassé et armé de gueules, brochant sur le tout.

[1] On trouve dans le *Nobiliaire des Pays-Bas*, t. II, p. 742, que les enfants de Pierre Van Thienen, conseiller pensionnaire de Bruges, furent anoblis sur la requête de Jeanne-Antoinette Terwe, sa veuve, par lettres du 3 juin 1733, et qu'ils portaient pour armes : D'or, à dextre un palmier de sinople, posé sur une terrasse de même; à senestre, un ours posé debout sur les pieds de derrière, de sable accolé d'argent. C'est probablement une autre famille ou une autre branche.

174. — André-François L'Espagnols (l'Espagnol), conseiller du roy, premier conseiller pensionnaire de l'Ille :

D'azur, à une foy d'or (d'argent), vêtue de même et posée en face.

175. — Hermenegilde Carpentier, conseiller du roy, conseiller pensionnaire de la ville de Lille :

D'argent, à trois faces ondées d'azur, chargées, la première, de deux rozes d'or, la seconde, d'un poisson et la troisième, d'une autre roze, le tout d'or; écartelé, parti émanché d'argent et de gueules, à un franc-quartier d'azur, chargé de quatre faces d'or.

176. — Nicolas Jacops, écuyer, sieur de Lannon :

D'or, à un chevron d'azur.

177. — Michel de Kessel, chevalier, seigneur de Vuatignes, Lesquin, et Bonne Françoise Chainin (de Haynin), son espouse :

D'or, à un sautoir crénelé et contre-crénelé de sable; *accolé :* d'or, à une croix engrellée de gueules; écartelé, d'or, contr'écartelé de sable, et une cotice de gueules, brochant sur le tout.

178. — François-de-Romain Noiret, eschevin de l'Ille :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable et accompagné de trois roses d'argent, tigées et feuillées de même.

179. — Mathieu Didar (Bidart), conseiller du roy au baillage de Lille :

D'argent, à un coq de sable, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or.

180. — Jean-François Ricourt, conseiller au baillage de Lille :

D'azur, à trois éprons d'argent, les extrémitées d'or et la garniture de gueules, posés en pairle et entrelassez les pointes en bas.

181. — Jean-Eloi de Rivelle, conseiller du roy au baillage de Lille :

D'argent, à une face crénellée et contre-crénellée d'argent, accompagné de trois fleurs de tulipes renversées de même, facées d'or et de gueules.

182. — Jean-Walerand Farvaques, conseiller au baillage de Lille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux mollettes à cinq pointes de même, et en pointe d'une couronne de laurier aussy d'or.

183. — Pierre Van Thienen, conseiller au bailliage de Lille :

D'argent, à un griffon de sable, supportant un écusson my-party d'azur, chargé au premier, d'une treffle de mesme, et au second, de trois étoiles d'or, posées deux et une, l'écusson lié de sable.

184. — Antoine de la Barre, greffier de la salle et bailliage de l'Ille :

De gueules, à trois bandes de vair et un franc canton d'or.

185 *bis*. — Robert-André Poulle, écuyer, sieur du Vos, conseiller pensionnaire de l'Ille, et Marguerite Van Laer, son épouze :

D'argent, à une face d'azur, accompagnée en pointe d'un poulet de sable; *accolé :* d'azur, à trois canettes (cygnes sans pieds) d'argent, et un chef cousu de sable, chargé de trois sautoirs d'or.

186. — Élisabeth-Marguerite de Longueval, veuve de Guillaume de Mailly, marquis du Quesnoy :

D'or, à trois maillets de sinople; *accolé :* bandé de gueules et de vair de six pièces.

187. — Ferdinand-François-Blaise de Mailly, marquis du Quesnoy :

D'or, à trois maillets de sinople.

188. — Jean Peille, marchand à l'Ille :

D'argent, à une foy de gueules, vêtue de même, tenant une quinte-feuille d'azur, boutonnée, tigée et feuillée de sinople, et accompagnée en pointe d'un cœur de gueules, en flanc, d'or et de gueules, percé de deux flèches de sable passées en sautoir.

189 *bis*. François de Surmont, marchand négociant à l'Ille, et Marie-Madeleine Ventiennen (Van Thienen), son épouze :

De sable, à une face brétessée et contre-brétessée d'argent; *accolé :* d'argent, à un griffon de sable, supportant un écusson my-party d'azur, chargé au premier, d'une trèfle d'argent et au second, de trois étoilles d'or, l'écusson lié de sable.

190. — Norbert du Hot, escuyer, sieur de la Caulerie :

D'azur, à un entrelas d'or.

191 *bis*. — Charles de Briois, chevalier, seigneur de Sailly, et Marie-Madelaine le Merchier Noireul (de Noureuil), son espouse :

De gueules, à trois gerbes d'or et une bordure de même, chargée de huit tourteaux de gueules; *accolé :* écartelé, au premier, d'argent semé de fleurs de lis de sable; au second et troisième, facé d'or et d'azur de huit pièces et trois annelets de gueules, brochant sur deux faces; au quatrième, d'argent, à trois chevrons de gueules; sur le tout, de gueules, à trois tours crénelées d'argent.

192. — Maximilien de Briois, chevalier, seigneur de la Pugnandrie :

De gueules à trois gerbes d'or et une bordure de même, chargée de huit tourteaux de gueules.

193. — Nicolas Imbert, écuyer, sieur de Beaurepaire :

D'azur, à une bande d'argent, brisée en chef d'un croissant de sable, accompagnée de deux mollettes (à cinq pointes) aussy d'argent.

194. — Philippes-Maximilien, comte de Hornes :

D'or, à trois cornets de gueules (virolés d'argent).

195. — Claude-Lamoral de Kessel, écuyer, sieur du Jonquoy :

D'or, à un sautoir brétessé et contre-brétessé de sable; écartelé, d'argent, à une croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent.

196. — Jean-François de Croix, abbé commandataire des abbayes de Saint-Pierre lez Selnicourt et d'Acé :

D'argent, à trois faces de gueules, écartelé d'argent, à trois douloirs de gueules, celles du chef adossées; et sur le tout, lozangée d'or et de gueules; écartelé, d'or, à un lion de sable, lampassé de gueules.

197. — A expliquer plus amplement.

198 *bis*. — Jean-Philippes de Gherbode, écuyer, seigneur d'Espanig, et Éléonore de Mailly-Couronnel, son espouze :

D'argent, à une face vivrée d'azur, accompagnée de trois testes d'aigle de même, becquées d'or; *accolé :* d'or, à trois maillets de gueules.

199. — Jean-Baptiste de LELÉS, sieur de Ruit, conseiller du roy, directeur général des fermes de Sa Majesté en Flandres et receveur général des aides ordinaires et extraordinaires de la province d'Hartois pour le roy :

D'azur, à une brebis passant d'argent, accompagnée en chef d'un croissant de même entre deux étoiles d'or.

200 *bis*. — Michel-François VARENNES, de la noble maison de Varennes en Lionnois, et Philipes-Françoise de GAND-A-VILLAIN (Gand-Vilain), son espouze :

D'hermines, à trois chevrons de sable; *accolé* : de sable, à un chef d'argent, chargé à dextre d'un écusson de gueules à une face d'or.

201. — Pierre WILENS (Welens), du magistrat de l'Ille :

D'argent, à un arbre de sinople, sur une motte de même; coupé, de gueules, à un sautoir d'or; party, d'azur, à un agneau d'argent passant sur une terrasse de sinople, et un pal d'or brochant sur le trait ou party.

202. — Guillaume LELEU, du magistrat de l'Ille :

D'argent, à trois faces de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

203 *bis*. — Marie-Isabelle des WAZIERS (de Wazières), veuve de Jean-Robert CUVILLON, écuyer, seigneur de Roncq :

De gueules, à un autruche d'argent, tenant en son bec un fer de cheval de même; *accolé* : d'or, à un aigle à deux testes de gueules; écartelé, d'or, à un ours de sable, rampant contre un billot de gueules, courbé en quart de cercle.

204. — Winaud-Frédéric, baron de FLERON de Mellin, prévost de la collégiale de Seclin :

Burelé d'argent et de sinople de huit pièces, à un lion brochant sur le tout de gueules, couronné, lampassé et armé d'or.

205. — Maximilien HATTU, écuyer, seigneur de Véhu :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.

206. — Alphonse-François de BAUFFREMEZ, chevalier, seigneur du Rozeau :

D'azur, à un écusson d'argent, en cœur, accompagné de trois merlettes d'or, rangées en chef.

207. — Marie de LA VAL, fille :

D'argent, à une croix de gueules, brisée en chef d'un vivre d'azur, brochant sur le tout.

208 *bis*. — Jean de BONNET, écuyer, commandant pour le service du roy au fort Saint-Sauveur de la ville de l'Ille, et Anne-Françoise OBERT, son espouze :

De gueules, à une longue croix d'or, senestrée d'une épée d'argent, la pointe en bas; *accolé* : d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chandeliers de même.

209. — Magdelaine-Philipes de KESSEL, fille :

D'or, à un sautoir brettessé et contre-brétessé de sable.

210 *bis*. — Michel de LANNOY, chevalier, seigneur du Carnoy, et Marie-Marguerite de CROIX, sa veuve :

D'argent, à trois lions de sinople, couronnés d'or, lampassez et armez de gueules; *accolé* : d'argent, à une croix de gueules.

211 *bis*. — Pierre Allard de Lannoy, écuyer, seigneur de Fretin, et Marie-Florence-Joseph de la Haye, son espouse :

D'argent, à trois lions de sinople, couronnés d'or, lampassés et armés de gueules; *accolé :* de sable, à trois étoilles d'or, deux et une, accompagnées de trois étoilles à six rais de même, une en cœur, et les deux autres aux deux cantons de la pointe.

212. — Le chapitre de l'*Église collégiale* de Seclin dans la chastellenie de Lille :

De gueules, à la figure d'un saint (ayant une gloire d'or autour de la teste), revêtu d'une chasuble et tenant (entre ses mains le tais de sa teste, avec) une crosse d'argent, ayant à ses pieds un cerf d'or couché à dextre, et une mitre d'argent à senestre.

213. — Estienne Du Retz, écuyer, seigneur d'Elbecque, conseiller du roy, prévost le comte (*sic*) de Valenciennes, et Jeanne-Catherine Desquiens, son espouse :

D'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois roues de même; *accolé :* d'argent à deux testes et cols de chiens affrontés de gueules.

214. — Maximilien Lanchals, baron d'Exaerde :

De gueules, à un cigne d'argent, dans des ondes de même.

215. — René de Vos de Steemmick, écuyer :

D'argent, à cinq cotices de gueules, et une bordure de sable chargée de huit bezans d'or.

216 *bis*. — Françoise de Croix de Wayembourg, veuve de messire Arnoul Vanderhaer, chevalier, seigneur de la Bousserie :

De gueules, à trois lozanges d'argent; *accolé :* d'argent, à une croix d'azur et une bordure de gueules.

217. — L'hospital de *saint Jean l'Évangéliste* lez Saint-Sauveur à l'Ille :

D'argent, à un aigle le vol abaissé de sable, portant en son bec une écritoire de même, et chargé sur son estomac d'un écusson d'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

218. — Jean-Guillaume Castelain (Castellain), du magistrat de l'Ille :

De gueules, à un château d'argent, flancqué de deux tours rondes pavillonnées de même; coupé, de sable, à une fleur de lis d'argent, accosté en chef de deux étoilles à six rais d'or.

219. — Romain Tkint, marchand banquier à l'Ille :

D'argent, à une bande ondée de gueules, accompagnée de dix billettes de même, cinq en chef, posées trois et deux, et cinq en pointe, posées deux et trois.

220. — Jean-Baptiste Taviel, seigneur des Grimaretz, conseiller du roy, lieutenant général civil et criminel de la gouvernance du souverain bailliage de l'Ille :

D'azur, à trois tables en octogonne d'argent, deux et une.

221. — Robert-François de Lannoy, conseiller du roy, lieutenant particulier de la gouvernance du souverain bailliage de l'Ille :

D'argent, à trois lions de sinople, couronnez, lampassez, et armez de gueules; écartelé, de

gueules à une étoile à six rais d'or, coupé d'argent, à une montagne à deux croupes de sinople, brochant sur le tout.

222 *bis*. — Jean-François AULENT, conseiller du roy en la gouvernance du souverain baillage de Lille, et Catherine-Thérèse TESSON, son espouze :

D'or, à trois feuilles de plantin mouvantes d'un même endroit de sinople; écartelé, d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef, de deux testes et cols de licornes affrontées d'argent, et en pointe, d'une sirène de même; *accolé* : d'azur, à une face d'or.

223 *bis*. — Baudouin MUYSSART, écuyer, conseiller du roy en la gouvernance du souverain bailliage de Lille, et Marie-Romaine FRUICT, son espouse :

D'azur, à trois coquiles d'or, deux et une; *accolé* : d'or, à une face de gueules, chargée de trois lions d'argent, accompagnée en chef de deux grenades de sinople, tigées et feuillées de même et ouvertes de gueules, et en pointe d'un raisin au naturel.

224. — Jean-François de FOURMESTRAULX de Lottry, conseiller du roy en la gouvernance de Lille :

D'or, à un aigle à deux testes de gueules.

225. — Albert de BONNAIRE, conseiller du roy en sa gouvernance de Lille :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux coquiles d'or, et en pointe d'une rose de même.

226 *bis*. — Jean-Baptiste LEGAY, conseiller du roy en la gouvernance de Lille, et Marie-Claire de ROUBAIX, son espouse :

D'argent, à trois membres de geay de sable; *accolé* : d'hermines (d'argent, à huit mouchetures d'hermines, posées trois, deux, trois), et un chef de gueules chargé d'une croisette d'or.

227. — Joseph-François POTTIERS, conseiller du roy en la gouvernance de Lille :

De gueules, à trois clefs passe-partout d'argent, deux et une, chacune chargée d'une croix à double traverse de sable; écartelé, de sinople, à trois testes de loup d'or, muzelées de gueules et posées deux et une; et sur le tout, de gueules, à une étoille d'or et un chef de même, chargé de trois pals de sinople.

228. — Gilles-Ferdinand de COURROUBLE, écuyer, conseiller et avocat du roy en la gouvernance du bailliage souverain de Lille :

D'azur, à un sautoir ancré d'argent, accompagné de quatre merlettes de même, le sautoir chargé d'un écusson d'or, à un aigle à deux testes de gueules.

229. — Pierre de LA HAYE, sieur des Roseaux, conseiller du roy et son procureur fiscal général en la gouvernance (du souverain baillage de Lille) :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles à huit rais d'or, et en pointe d'une ancre d'argent, la trabe d'or.

230. — Estienne CASTELAIN, greffier de la gouvernance du bailliage de l'Ille :

De gueules, à un château d'argent, coupé de sable, à une fleur de lis d'argent, accosté en chef de deux étoiles d'or.

231. — Jean-Baptiste VAN RODE, conseiller du roy au bailliage de l'Ille :

D'argent, à une face de gueules, accompagnée de trois roses de même.

232 *bis*. — Jacques-Philippes Beuvet, licentié ès-droits et Barbe Ernestine Castellain, son espouze :

D'argent, à trois testes et cols de beuf de sable, posées de profil, deux et une; *accolé :* de gueules, à un chasteau d'argent, flanqué de deux tours pavillonnées de même; coupé de sable, à une fleur de lis d'argent, accosté en chef de deux étoiles à six rais d'or.

233. — Marie-Magdelaine de Vendeville, fille de Gilles de Vendeville :

D'azur, à une garbe (gerbe) d'or.

234. — Marie-Catherine Bave :

D'or, à une rose de gueules, ouverte en cœur.

235 *bis*. — Marie-Agnès le Fort, veuve de Charles Muissart, vivant doyen conseiller au parlement de Tournay :

D'azur, à trois coquiles d'or; *accolé :* de gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois poissons de même, posez en face deux et un.

236. — Nicolas de Lannoy, écuyer, seigneur des Prez :

D'argent, à un lion de sinople, couronné, lampassé et armé de gueules; écartelé d'argent, à trois faces de sinople.

237. — Charles-Antoine de Poucques, écuyer, prestre et chanoine de l'Eglise collégialle de Séclin dans la chastellenie de l'Ille :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

238. — Laurent de Poucques, écuyer, seigneur du Puis; porte de même :

239 *bis*. — Magdelaine-Françoise de Coupigny, veuve de Jean-Charles du Bosquel, écuyer, seigneur de Péruwez :

D'azur, à un franc canton d'argent, chargé d'un écureuil au naturel; *accolé :* d'azur, à un écusson d'or, posé en cœur.

240. — Michel du Bosquel, marchand :

D'azur, à un chevron d'or et un franc canton d'argent, chargé d'un écureuil au naturel.

241. — Charles le Gay de Maillaud :

D'argent, à trois membres de jay (geai) de sable, posez deux et un, écartelé d'argent, contr'écartelé de sable, à une croix fleuronnée de l'un en l'autre, entournée de quatre écrevisses aussi de l'un en l'autre.

242 *bis*. Walleran François du Bois, dit de Hoüers, écuyer, seigneur de Heriengnies, et Isable-Thérèse du Gros-Prez, son espouze :

D'azur, à trois coquilles d'or, deux et une; *accolé :* d'hermines, à une croix ancrée de gueules.

243 *bis*. — Hubert-François du Hot, rentier à l'Ille, et Marguerite Gilles, son espouse :

D'azur, à un entrelas en forme de chiffre d'or; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoilles de même.

244 *bis*. — Pierre-François de Maulde, écuyer, seigneur de la Tourelle, et Magdelaine Van Laer, son épouze :

D'or, à une bande d'argent, fretté de sable; écartelé, d'or, à une croix engrellée de gueules;

accolé : d'azur à trois canettes (sans pieds) d'argent, posées deux et une, surmontées d'une branche de laurier de sinople, posée en face et un chef de sable, chargé de trois sautoirs d'or.

245. — Gabriel de Hailly, rentier à Lille :

D'or, à une bande de cinq lozanges de gueules.

246 *bis*. — Gilles Fruict, sieur de Fremicourt, et Catherine Jacops, son espouze :

D'or, à une face de gueules, chargée de trois lions d'argent, et accompagnée en chef de deux grenades de sinople, tigées et feuillées de même, et ouvertes de gueules, et en pointe d'un raisin d'azur, tigé et feuillé aussi de sinople; *accolé :* d'or, à un chevron d'azur.

247. — Jean-Jacques Van Laert, sieur de Berghendale et de Saint-Obin, conseiller du roy, maître particulier des eaux et forêts de l'Ille :

D'argent, à trois canards nageans au naturel, membrés de gueules, et un chef de sable, chargé de trois sautoirs d'or.

248 *bis*. — Isabelle-Claire Fournier, veuve de Pierre Mommonier, écuyer, conseiller secrétaire du roy, maison, couronne de France de la chancellerie de Paris :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent; *accolé :* de gueules, à une (bande) d'argent, accompagnée de deux mouches de même.

249. — Paul le Prestre, sieur de Vauban, major de la citadelle de l'Ille :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, et accompagné de trois trefiles d'or.

250. — Paul de Marcq, banquier à Lille :

De gueules, à un ancre d'argent, accostée de deux étoiles d'or.

251. — Jean-Baptiste de Thiennes, écuyer, seigneur du Moulin :

D'or, à un écusson d'argent, bordé d'azur, et chargé d'un lion la queue nouée et passée deux fois en sautoir de gueules; écartelé, d'argent, à trois lions de sinople, couronnées d'or, lampassées et armés de gueules.

252. — Léopold-Guillaume de Pourcques, écuyer :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

253. — Jacques Clergé, maître paumier de Paris, demeurant à l'Ille :

D'azur, à un aigle les aisles pliées (geai) d'argent, perché sur un tronc d'arbre de sinople, posé sur une terrasse de même, et regardant fixement un soleil d'or, naissant de l'angle dextre du chef.

254 *bis*. — Nicolas Fery d'Esclaibes, écuyer, sieur d'Amervalle, et Marie Taviel, son épouse :

De gueules, à trois lions d'argent, deux et un; *accolé :* d'azur, à trois tables en octogonne d'argent.

255 *bis*. — Marie-Magdelaine de Lannoy, veuve de Jacques Bridoul, écuyer, sieur d'Averdoing :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois molettes (à cinq pointes) rangées en chef de

même; *accolé :* d'argent, à un lion de sinople, couronné, lampassé et armé de gueules; écartelé, d'argent, à trois faces de sinople,

256. — A expliquer plus amplement :

257. — Henry-Antoine-Ferdinand Poulle, seigneur de la Croix :
D'argent, à une face d'azur, accompagnée en pointe d'un poulet de sable.

258. — Marie du Thoit, fille :
D'argent, à un chevron d'azur, accompagnée en chef de deux palmes de sinople et en pointe d'une roze de gueules.

259. — Louis Mairesse, négociant à l'Ille :
De gueules, à un navire équipé d'or, les banderolles d'argent, voguant sur une mer de même, agitée de sinople.

260. — Léopold-Constant Chastellain (Castellain) rentier, à Lille :
De gueules, à un chasteau d'argent, la porte garnie de sa herce ou sarazine de sable, flanqué de deux tours rondes et pavillonnées aussi d'argent, et au second, de sable, à une fleur de lis d'argent, accostée de deux étoilles d'or.

261. — Marie-Angélique de Braide (Broide) :
D'argent à trois chevrons de gueules, et une étoille de même, posée en la pointe de l'escu.

262 *bis*. — Anne Pouillon, veuve de Jean Alatruye, écuyer, seigneur de la Grande Haye :
D'azur, à un calice d'or, accosté de deux dauphins affrontés d'argent, et abouchés sur les bords du calice; *accolé :* d'or, à une face de sable, accompagnée de trois merlettes de mesme.

263. — La ville et eschevinage de Lannoy, dans la chastellenie de l'Ille :
D'argent, à trois testes de chien de sable (testes de limier au naturel).

264. — Gerard Lestevenon, licentié ès droits et chanoine de l'église collégialle de Seclin, dans la chastellenie de Lille :
D'azur, à un croissant d'or, et un chef cousu de gueules, chargé de trois sautoirs d'or.

265. — Nicolas Gaultier, vivant rentier à Lille :
D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois raisins de même, tigés et feuillez de sinople.

266. — Octave-François Rossi, escuyer :
De gueules, à un lion d'argent, couronné d'or, lampassé et armé d'azur, cantonné de quatre estoiles d'or.

267. — Marie-Geneviève de Harchies, fille :
D'or, à cinq bandes de gueules; écartelé d'un échiqueté d'or et de gueules.

268. — Jean Maerten, rentier à l'Ille :
D'argent, à trois pieds d'aigles de sable, deux et un, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or

269. — La ville d'Armentières, dans la chastellenie de Lille :
D'argent, à une grande fleur de lis de gueules, accompagnée en chef d'un soleil d'or à dextre et d'une lune en décours de même à senestre.

270. — La ville de Seclin, dans ladite chastellenie :

De gueules, à lettre S d'or, couronnée de même.

271. — Nicolas-François Fauconnier, écuyer, seigneur de Wambrechies :

De gueules à un faucon la teste contournée de sable, chaperonné et longé de gueules, et grilleté d'or; écartelé, d'argent, à trois bandes de sable, chargées en cœur d'un écusson d'argent, à un lion de gueules.

272. — Charles Verdier (Verdière), rentier, demeurant à Lille :

De gueules, à trois merlettes d'or, deux et une; écartelé, d'or, à trois lions passans l'un sur l'autre de sable.

273. — Maximillien Carette, licentié en droit :

Burelé de gueules et d'argent de huit pièces, à une cotice ondée de sable, brochant sur le tout; écartelé, de sable, à un chevron d'or.

274. — Jean-Baptiste Berthelot, écuyer, seigneur du Chy, directeur général des vivres en Flandres :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois bezans de même.

275. — Bernard de Beaumont, cy-devant capitaine pour le service du roy :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois-quintes feuilles (molettes à cinq pointes) de même.

276 *bis*. — François-Eustache Taviel, lieutenant et juge des traites à l'Ille, et Catherine de la Haye, son espouze :

D'azur, à trois tables octogonnes d'argent; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles à huit rais, et en pointe, d'une ancre d'argent, la trable ou traverse d'or.

277. — Jean-François d'Esclaibes, écuyer :

De gueules, à trois lions d'argent; écartelé, d'or, à une amayde de trois pièces de gueules.

278. — Jeanne-Isabelle de Vicq, fille :

De sable, à six besans d'or, posés trois, deux et un, et une fleur de lis d'argent, posée en chef.

279. — Antoinette-Isabelle a la Truye (Alatruye), fille :

De sable, à une face d'or, chargée de quatorze billettes, sept en chef, posées quatre et trois, et sept en pointe posées de même; écartelé, d'azur, à un calice d'or, embrassé par deux dauphins affrontés d'argent, abouchés sur les bords du calice.

280. — Philippes Cardon, marchand à l'Ille :

D'azur, à trois cardons d'artichaux d'or, tigés et feuillés de mesme.

281. — Jacques-Philippes Tesson, rentier à l'Ille :

D'azur, à une face d'or.

282. — L'abbaye de *Chisoin*, dans la chastellenie de Lille :

De gueules, à un rais d'escarboucle d'or, percé de sinople.

283. — Antoine Vraux, abbé de l'abaye de Chisoin :

D'or, à trois piés d'aigle de sable, deux et un.

284. — François CARDON, avocat :

D'azur, à un chevron d'or, chargé sur la pointe d'une étoile à huit rais de gueules, et accompagné de trois chevrons (cardons) d'or, tigés et feuillés de même.

285 *bis*. — Marie-Marguerite FASSE, veuve de Lambert de VAN DER MAER, chevalier, prévost de la ville de Lille :

D'argent, à trois merlettes de sable; *accolé :* d'azur, à une gerbe d'or; écartelé, de sinople, à trois moutons passans d'argent.

286. — Jean-Baptiste de BONNAIRE, bourgeois de l'Ille :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux coquilles d'or, et en pointe d'une rose de même.

287. — François POTTEAU, bourgeois de l'Ille :

De sable, à un poteau d'or et une bordure de même, chargée de huit mouchetures d'hermines de sable.

288 *bis*. — Louis de TENREMONDE, écuyer, seigneur de Mérignier, et Anne-Marie de LOGUENHAGUE, son espouze :

Facé plumeté de quatre pièces d'or et de sable; *accolé* : d'or, à un lion de sable, armé et lampassé de gueules; écartelé, d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de chesne de sinople.

289. — Alexis de HENNIN-LIÉTART (Liétard), d'Alsace, chevalier :

De gueules, à une bande d'or.

290. — Philippes de CUINGHIEN, écuyer, seigneur de Siracourt et de Vincourt :

D'argent, à quatre chevrons de gueules.

291. — L'hospital de *Théomolin*, près d'Orchies, dans la chastellenie de l'Ille :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

292 *bis*. — Marie VERDIÈRE, veuve d'Anselme HESPEL, escuyer, seigneur de Flencques :

D'or, à trois tulipes (ancolies) renversées facées d'azur et de gueules de six pièces, tigées de sinople; écartelé, d'argent, à un chevron d'azur, chargé d'un autre chevron d'or; *accolé :* de gueules, à trois merlettes d'or.

293. — Robert-François IMBERT, écuyer, seigneur de Barlemont :

Écartelé, au premier et quatrième de gueules, à deux bandes d'argent, contre-écartelé de gueules, à trois tours crénelées d'or; et sur le tout, d'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules; écartelé, d'or, au second et troisième grand quartier, à un aigle à deux testes de gueules; et sur le tout, d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux mollettes de même.

294. — Nicolas-François GAULTIER, licentié ès-droits :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois raisins de même, tigez et feuillez de sinople.

295. — Marie-Thérèse VAN WESBUS, fille :

De gueules, à un calice d'argent.

296. — Albert IMBERT, écuyer, seigneur de Seneschal :

D'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux molettes de même, et un lambel de gueules, brochant sur la bande et sur la molette du chef.

297. — Le chapitre de l'*église collégiale* de Saint-Pierre de Commines :

D'azur, à une figure d'un saint Pierre d'or, posé sur une terte (un tertre) de sinople, tenant de sa main droite une clef d'or, et de sa gauche un livre ouvert contre son estomac de même, et accosté de huit roses d'argent, posées en pal, quatre de chaque costé.

298. — Pierre-André LAIGNEL, licentié ès-droits, doyen de l'église collégiale de Saint-Pierre de Commines :

D'azur, à trois œillets (roses) d'argent, tigées et feuillées de même.

299. — Catherine-Éléonnore BRUNEAU, douairière d'Estienne de WARENGHIEN, sieur de Bonanel, eschevin à son tour de la ville de l'Ille en Flandres

D'argent, à une face de gueules, chargée de trois merlettes d'argent.

300. — Marie-Margueritte CAUVILLON (Cuvillon), veuve d'Alexandre WALLERAND DE WOOGTH, chevalier, seigneur de Garisselle Cruiseck ;

De gueules, à une autruche d'argent, tenant en son bec un fer de cheval de même.

RÉCAPITULATION

Armoiries des		livres.		livres.
Personnes	394	à 20		7880
Marquisat	1	à 40		40
Villes	3	à 50		150
Abayes	2	à 50		100
Chapitres	2	à 25		50
Hospitaux	2	à 25		50
	404	armoiries.		8270 livres.

Total, huit mil deux cent soixante et dix livres et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE FLANDRES

DU COTÉ DE LA MER

DUNKERQUE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE

1. La ville de DUNKERQUE :

D'or, à un lion passant de sable, coupé d'argent, à un dauphin couché d'azur, cretté et oreillé de gueules.

2 *bis*. — Pierre FAULCONNIER, grand bailly de la ville et territoire de Dunkerque, et Anne LE BOISTEL, sa femme :

D'or, à trois roses de gueules, boutonnées du champ, mises en bandes entre deux cottices d'azur, et accompagnés de deux faucons au naturel, chaperonnés de gueules; *accolé :* d'azur, à une bande d'or, chargée de trois merlettes de sable, et accompagnée de deux lions d'or.

3. — Alonze de BRIER, conseiller pensionnaire de ladite ville :

De sinople, à cinq lozanges d'argent, posés en croix.

4. — Pierre JACCOBS (Jacobs), antien échevin de ladite ville :

D'azur, à une face d'argent, chargée de trois étoiles de gueules, et accompagnées de trois coquilles oreillées d'or.

5 *bis*. — Pierre MOREL, échevin de laditte ville, et Magdelaine LE GRAND, sa femme :

Gironné d'argent et d'azur de huit pièces, et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent; *accolé :* d'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux glands de sinople, et en pointe, d'un arbre posé sur une terrasse de même.

6. Jean HECMAN (Heeman), échevin de laditte ville :

D'argent, à un sauvage de carnation, couvert d'une ceinture de feuilles de sinople, et posé sur une terrasse de même, tenant de sa main droite une massue de gueules, sur laquelle il s'apuye, et sa gauche posée sur son costé.

7 *bis*. — Nicolas de MULLEBECK (Meulebeque), bourguemestre de ladite ville, et Marie TUGHE (Tugghe), sa femme :

De gueules, à un moulin à vent d'or, ajouré de sable; écartelé, d'azur, à trois faces ondées d'or; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe, d'un soleil de même.

8 *bis*. — Jean DAVERY, conseiller pensionnaire de ladite ville, et Jeanne DELAIRE, sa femme :

De sable, à deux ancres d'argent, passées en sautoir, et un baston alaisé d'or, couronné de même, et posé en pal, brochant sur le tout; écartelé, d'or, à cinq treffles de sinople, posés deux, un et deux; *accolé:* d'azur, à un lis épanouy d'or, tigé et feuillé de même, et un chef aussy d'or, chargé de trois roses de gueules.

9 *bis*. — Philippes COPEUX (Coppens), le plus ancien bourguemestre du magistrat de ladite ville, et vétéran du collége du magistrat, et Marie-Catherine NEUKERMANT (Neukerman), sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles de même, et en pointe, d'une étoile à six rais aussy d'or; *accolé:* de gueules, à une face d'or, chargées de trois testes de maure de sable, liées d'argent, et accompagnées de trois croix fleuronnées d'or; écartelé, d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles et en pointe d'une étoille à six rais de même.

10. — Paul PAJOT, contrôleur de la marine à Dunkerque :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois testes d'aigle au naturel, arrachées de gueules.

11. — Jacques HARNOIS, bourgeois et marchand de ladite ville :

D'azur, à une barche de Noé d'or, ajournée de sable, flotante sur des ondes de sinople, et surmontée au canton senestre d'une colombe volante d'argent, portante en son bec un rameau d'olivier d'or.

12. — A expliquer plus amplement.

13. — Guillaume RÉVÉREND, sieur de Ville-Fontaine, grand bailly héréditaire de la ville et chastellenie de Furnes, subdélégué de M. l'intendant :

D'or, à une ancre de sable, posé en pal.

14 *bis*. — Guillaume BOWEMS (Bauwens), antien échevin de la ville de Dunkerque, et Marie-Jeanne LE COMTE, sa femme :

Ecartelé, au premier et quatriesme, d'azur, à un chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines, et accompagné de trois oyseaux d'argent; au deuxiesme, échiqueté d'argent et de sable, de quatre traits, et un chef d'azur, chargé d'un léopard d'or, et au troisiesme, d'argent, à un griffon et un lion affrontés de gueules.

15 *bis*. — Charles VERON DE L'ISLE, seigneur du fief de Mourry, et Anne PORQUET, sa femme :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'une tour d'or, ajournée de sable; *accolé :* d'argent, à un porc épie de sable.

16. — Charles-François BALTHAZARD, bourgeois et marchand de ladite ville :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé de trois tourteaux de gueules, et accompagné de trois épis d'orge d'or, tigés et feuillés de même.

17. — Josinne DE MISTRE, veuve de Nicolas de MEULLEBECK (Meulebeque) :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles à six rais et en pointe, d'un soleil de même.

18. — Pierre BALTHAZARD, échevin de Dunkerque :

D'azur, à une face d'argent, accompagné de trois annelets de même.

19. — Catherine VANEELEN, veuve de François BALTHAZARD, pensionnaire de la ville de Dunkerque : Comme dessus.

20. — Anne VANNELEN (Vaneelen) :

Écartelé, au premier, d'argent, à une croix pattée haussée de sable, supportée par un chevron patté et alaisé de même; au deuxième, d'argent, à trois chevrons de gueulle; au troisième, d'argent, à trois feuilles d'eau de sinople, et au quatriesme, aussy d'argent, à une barre échiquetée d'argent et de gueules, de deux traits.

21. — Françoise VANNELEN (Vaneelen), veuve de Charles BOULHY, avocat :

D'or, à une face de sable, surmonté d'un loup courant la teste contournée au naturel.

22. — Pierre CONINS (Coninck), échevin de Dunkerque :

D'azur, à un sautoir d'argent, accompagné de trois couronnes d'or, une en chef et deux en flancs, et en pointe d'un sceptre de même, posé en pal.

23. — Jacques GERTALDIN (Gerraldin) :

D'argent, à un sautoir de gueules, accompagné de douze mouchetures d'hermines, posées deux et une en chef, et une et deux aux flancs et en pointe, le sautoir chargé d'une étoile d'argent, surchargée d'un croissant de gueules.

24 *bis*. — Florent DU CHASTELET, comte de l'Omont, mareschal des camps et armées du roy, commandeur de l'ordre de saint Louis et commandant dans la ville et citadelle de Dunkerque, et Marie-Charlotte DU CHASTELET, sa femme :

D'or, à une bande de gueules, chargée de trois fleurs de lis d'argent; *accolé :* de même.

25. — L'abbaye de *Nostre-Dame*, à Bourbourg :

Gironné d'or et d'azur de dix pièces et un écusson de gueules, posé (sur le tout) en abisme

26. — Madelaine-Françoise ADORNE, abbesse dudit lieu :

D'or, à une bande échiquetée d'or et de sable de trois traits.

27 *bis*. — Jean-Baptiste GUAZZE (Guazzo), bailli général de lad^e^ abbaye et Isabelle VAN MUNSTER, sa femme :

De sinople, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, soutenu d'une rivière d'azur; *accolé :* d'argent, à deux faces d'azur.

28 *bis*. — François-Marie de CUPERE, écuier, seigneur de Drincame (Drincham) et Boullacre, et Marie-Thérèse VLAMINCK, sa femme :

De sinople, à un sautoir d'hermines; *accolé :* d'argent, à une croix de gueules, cantonnée de quatre fleurs de lis de même; écartelé, d'azur, à deux faces d'argent.

29. — La juridiction de *Drincame* (Drincham) :

Échiqueté d'argent et d'azur et une bordure de gueules.

30 et 31. — A expliquer plus amplement.

32 *bis*. — Moise DES GLENETS, écuier, sieur de la Gironnie, aide-major à Dunkerque, et Anne HAUDICQUETZ, sa femme :

Écartelé, aux quatre quartiers d'argent, les deux du chef, chargés chacun de quatre mou-

chetures d'hermines, posées deux et deux, et ceux de la pointe de trois, posées deux et une; *accolé* : de même.

33. — Jean Bellanger, antien échevin de laditte ville :

D'or, à un chevron de gueules, chargé vers la pointe d'une plaine lune d'argent, accompagné de trois gays (geais) au naturel.

34. — Alexandrine Vandraghe (Van der Haeghe), veuve de Pierre-Denis de Brier, antien bourguemestre de laditte ville :

De sinople, à cinq lozanges d'argent, posés en croix.

35. — Pierre Guillet, employé dans les fermes du roy, à Dunkerque :

D'or, à un lion de gueules, tenant de sa patte droitte un bouquet de sinople et un baston d'argent, posé en bande et brochant sur le tout, et un chef de gueules chargé d'un croissant d'argent, entre deux étoiles d'or.

36. — Claude de Lagny, controlleur des fermes du roy au bureau des traittes de laditte ville :

D'azur, à un chevron abbaissé d'or, surmonté d'un croissant d'argent, et accompagné en chef de deux étoiles d'or, en pointe d'un lion de même couronné de gueules et tenant dans ses pattes un cœur de même, l'écu brisé en chef d'un lambel d'argent.

37. — A expliquer plus amplement.

38. — Louis Jousses, écuier, seigneur de la Chapellerie, lieutenant pour le roy à la citadelle de Dunkerque :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, en chef, surmontées d'un lambel d'argent, et en pointe une étoille aussy d'or.

39. — François Lecoissois (l'Écossois), chevalier de l'ordre de saint Louis et gouverneur de la citadelle de Dunkerque :

D'or, à un lion de gueules, et un franc canton d'azur, chargé d'un chevron d'or, surmonté d'une étoille de même; écartelé, d'argent, à trois lézards de sinople, posés en pal.

40 *bis*. — François Joines, antien bourguemestre de la ville de Dunkerque, et Magdelaine-Agnès Sergeant, sa femme :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules, boutonnées d'or et pointées de sinople, et en pointe d'un fer et moitié de flèche de sable, posé en pal, la pointe en bas; *accolé* : d'or, à deux hallebardes de sable, fustées au naturel et houppées de gueules.

41. — Thomas-Ignace Tugghe, advocat en laditte ville :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un soleil de même.

42. — Françoise Brauvere (Brauwer), veuve de François Heriford (Hereford) :

De gueules, à trois aigles d'argent, chargés chacun sur la poitrine de trois mouchetures d'hermines, deux et une.

43. — N.... Rybens (Ribens), antien échevin de Dunkerque :

D'azur, à cinq épis d'or, liés de même.

44. — Louis Raulin, receveur des deniers de monseigneur l'admiral à Dunkerque :

D'or, à un chef d'azur, chargé d'une levrette courante d'argent, accolé de gueules et bouclée d'or.

45. — Denis-Pierre Faulconnier, commissaire de Sa Majesté Danoise :

D'or, à une bande d'azur, chargée de trois roses de gueules, et accompagnée de deux faucons au naturel, chaperonnés de gueules; écartelé, de sinople, à cinq lozanges d'argent, posés en croix.

46. — Jean-Baptiste l'Empereur, commissaire ordonnateur de la marine au port de Dunkerque, Flandres et Picardie :

Gironné de sable et d'or de huit pièces et un chef aussi d'or, chargé d'un aigle à deux testes, le vol abaissé, de sable, accosté de deux couronnes d'azur.

47. — Thomas Jones, marchand et bourgeois de laditte ville :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules, boutonnées d'or et pointées de sinople, et en pointe d'un fer et demy-flèche de sable, posé en pal, la pointe en bas.

48. — Philippes Corbehent (Corbeen), peintre à Dunkerque :

De gueules, à neuf flammes d'or, posées quatre, trois et deux, et un chef aussy d'or, chargé d'un aigle éployé de sable.

49. — Mathieu Rombout, bourgeois et marchand de laditte ville :

D'azur, à un ancre d'argent, renversé et garny de sa trabe d'or, et une face ondée d'argent, brochante sur le tout.

50. — Josse Vandeneck, bourgeois et marchand de laditte ville :

Chevronné d'azur et d'argent, de six pièces.

51. — Charles Jacobson (Jacobsen), capitaine corsaire de Dunkerque :

D'azur, à une face ondée d'or, accompagnée en chef d'un compas ouvert, et en pointe d'un coutelas de même, posé en pal.

52. — Jean-Baptiste Benezet, bourgeois et marchand de laditte ville :

D'argent, à un ollivier de sinople, fruitté de même et posé sur une terrasse aussy de sinople, et un chef d'azur, chargé de trois croix pattées d'or.

53. — Jean Spaldin (Spaldinck), écuier :

D'or, à une croix d'azur, chargée de cinq croix recroisetées au pié fiché d'or.

54. — Guillaume Taverne, bourgeois et marchand de laditte ville :

De sable, à un ancre d'argent; écartelé, d'or, à cinq treffles de sable, posés deux, un et deux.

55. — Jacques Willay, advocat en laditte ville :

De sable, à six flammes d'or, posées trois, deux et une, et un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

56. — Cornil Six, docteur en médecine :

D'or, à un chevron abaissé de gueules, surmonté de huit carreaux de sable, posés quatre et quatre, et un chef aussy d'or, soutenu d'or, soutenu d'azur, et chargé de trois autres carreaux de gueules.

57. — Antoine Bouvier, bourgeois et marchand de Dunkerque :
D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois testes de taureaux de même.

58. — Jacques Blankart (Blanckaert), bourgeois et marchand de ladite ville :
D'azur, à deux coquilles d'or en chef, et un cigne passant le vol ouvert d'argent, bequé et membré de gueules, portant en son bec, un poisson aussi d'argent, en pointe.

59. — Jean-Baptiste de Ghens, bourgeois et marchand de ladite ville :
De sable, à une croix ancrée d'or, cantonnée de quatre croissans de même, les deux de la pointe, renversés.

60. — Guillaume-Antoine Vuldel (de Vulder), écuier, sieur de Dudzele :
D'or, à un aigle de sable, bequé et membré de gueules.

61. — A expliquer plus amplement.

62. — Gernard Cornelissen, bourgeois et marchand de ladite ville :
D'or, à une face de gueules, accompagnée de trois branches de cornoiller de sinople, fruitées de gueules.

63. — Jacques Robelin, ingénieur ordinaire du roy, à Dunkerque.
D'azur, à un chevron abaissé d'or, accompagné de trois étoilles de même, le tout surmonté d'une nuée d'argent, mouvante des angles du chef, et suportante un mouton de même.

64. — Jacques Omaer, antien bourguemestre de ladite ville.
D'argent, à une croix de vair.

65. — Jean-François Morage, bourgeois de ladite ville.
D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles oreillées de même.

66. — Pierre Hindrixen (Hendericksen), pensionnaire de ladite ville :
D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de sable.

67. — Guillaume Palfart (Palfaert), échevin de ladite ville :
D'argent, à une face ondée d'azur, accompagné en chef de deux bouquets de cinq œillets de gueules chacun, tigés et feuillés de sinople, et en pointe, d'un oye au naturel, bequé et membré d'or.

68. — François Delattre, échevin de ladite ville :
D'or, à une face de gueules, accompagnée de trois grapes de raisin d'azur.

69 *bis*. — Marguerite le Fevre, veuve de N.... Monin, colonel d'un régiment suisse infanterie :
D'azur, à trois épées d'argent; *accolé:* d'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux glands de sable et en pointe d'une molette à six rais de même.

70 *bis*. — Pierre-Clément d'Affincourt, ingénieur du roy, et directeur des fortifications de la marine de Flandres et Picardie, et Pétronille le Fevre, sa femme :
De sable, à un chevron d'or (d'argent, à un chevron de gueules), accompagné en chef de deux glands de sable, et en pointe d'une mollette à six rais de même.

71 *bis*. — Jean LE FEBVRE (le Fevre), grand bailly héréditaire de la ville et citadelle de Bergues, et directeur général des vivres des armées du roy, et Marie-Magdelaine JORIX (Jorix), sa femme :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux glands de sable et en pointe, d'une molette à six rais de même; *accolé :* d'argent à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules, boutonnées d'or et pointées de sinople, et en pointe d'un fer et moitié de flèche de sable, posé en pal, la pointe en bas.

72 *bis*. — Joachime ROUSSELLE, veuve de Jean LEFEBVRE (le Fèvre), directeur général des vivres des armées du roy :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux glands de sable, et en pointe d'une molette à six rais de même; *accolé :* d'argent, à une face de gueules, accompagné en chef de deux roues d'azur, et en pointe d'une selle à trois pieds de mesme.

73. — La confrérie de *Saint-Sébastien* :

De gueulës, à une croix d'or, cantonnée de quatre autres croix potencées de même.

74. — A expliquer plus amplement.

75. — Pierre DAVERY, antien échevin de la ville de Dunkerque :

De sable, à deux ancres d'argent, passées en sautoir, et un baston alaisé d'or, posé en pal et couronné de même, brochant sur le tout; écartelé, d'or, à cinq treffles de sinople, posés deux, un et deux.

76. — Roger HERIFORD (Hereford), marchand et bourgeois de laditte ville :

De gueules, à trois aigles d'argent, chargés chacun sur la pointe (poitrine), de trois mouchetures d'hermines, deux et une.

77. — Jean GARROUX, bourgeois, aubergiste de laditte ville :

D'or, à deux étoilles d'azur en chef, et un cigne d'argent, bequé de gueules, nageant sur une rivière d'azur en pointe, et accosté en face de deux lettres capitales J. G. de sable.

78. — Catherine DENIS, veuve de Jacques VAN DER HAGHE :

D'argent, à un buisson de sinople, sur une terrasse de même, et un chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, entre deux étoiles d'or.

79. — Jacques VAN DER HAEGHE, marchand et bourgeois de Dunkerque : Comme dessus.

80. — A expliquer plus amplement.

81. — N... L'ÉCUYER DE LAGAPOTIERE, écuier, lieutenant d'artillerie au département de Dunkerque :

D'argent, à une face d'azur, chargée de trois coquilles d'argent, et accompagnées de six merlettes contournées de sable, dont trois rangées en chef et trois en pointe, deux et une.

82. — A expliquer plus amplement.

83. — Louis LE PRESTRE, bourgeois de laditte ville :

D'azur, à un cornet d'or, enguiché de même et soutenu d'un croissant d'argent.

84. — Jean Tugghe, antien greffier de laditte ville :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un soleil de mesme.

85. — Pierre Tugghe, bourgeois et advocat de laditte ville : Porte comme dessus.

86 *bis*. — Pierre Dessehodz (Deschodt), conseiller pensionnaire de laditte ville, et Marie-Thérèse Duthyloy (du Tilloy), sa femme :

D'azur, à un phénix, s'essorant d'or, sur un bûcher de mesme, et regardant un soleil aussy d'or, mouvant de l'angle dextre du chef, et un chef d'argent, chargé de trois roses de gueules; *accolé* : d'hermines, à une croix de gueules.

87. — Jacques de Nougués, bourgeois et marchand de laditte ville :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de sinople, et en pointe d'un arbre, sur une terrasse de même.

88. — A expliquer plus amplement.

89. — Gervais Desvignes, prestre et pasteur de laditte ville .

D'azur, à une cigogne d'or, (et) à un chef de même.

90. — Jean Gro, marchand et bourgeois de laditte ville :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois grenades au naturel ouvertes de gueules, tigées et feuillées de sinople.

91. — Louis du Chonsy (Chousy) écuier, sieur de Bacqueville, major de la ville de Dunkerque :

D'azur, à trois poissons au naturel, posés l'un sur l'autre, celuy du milieu contourné.

92. — Charles de la Motte Costé, lieutenant-général de l'admirauté de Dunkerque :

De gueules, à un lion d'argent.

93. — Jean Tugghe le jeune, échevin et advocat de ladite ville :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles à six raix, et en pointe, d'un soleil de même.

94. — Marie-Catherine de Combe :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un rocher de six coupeaux d'argent, posé sur une terrasse de même, et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

95. — Lievin Van der Haeghe, bourgeois et marchand en gros en laditte ville :

D'argent, à un buisson de sinople sur une terrasse de même et un chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

96. — François Du Liquet, sieur de la Marche, ayde-major de la ville de Dunkerque :

D'or, à un chevron alaisé de gueules, chargé vers la pointe d'une étoile d'argent, et surmonté d'un lion passant de sable.

97. — Anne Vandereruyer (Van-der-Ruyer), veuve de Denis Faulconnier, marchand en gros à Dunkerque :

D'or, à trois roses de gueules, boutonnées du champ, mises en bande entre deux cotices d'azur, et accompagnées de deux faucons au naturel, chaperonnés de gueules.

98. — Nicolas Taverne, bourgeois et marchand de laditte ville :

De sable, à un ancre d'argent; écartelé, d'or, à cinq treffles de sinople, posez deux, un et deux.

99. — Simon Dupont, bourgeois et marchand de laditte ville :

D'or, à un pont de trois arches crénelées de gueules et massonnées de sable, qui est posé en face et accompagné de trois molettes de sable.

IPRE

1. — Jean-Baptiste Ymmelot (Ymmeloot), écuier :

Échiqueté d'or et d'azur.

2. — Jean-Baptiste-François Tannequin, écuier :

D'hermines, à un loup rampant de gueules.

3. — Henri-Robert Van Pouille, greffier de Dranoultre, Locle, etc.:

D'argent, à une face d'azur, chargée de trois étoiles à six reiz d'or, et accompagnée de trois cannes de sable.

4. — N... Heingiart :

D'azur, à un lion d'or, lampassé de gueules.

5. — N... de Pollinchove, écuier :

D'hermines, à trois lozanges de gueules.

6. — N... de Pollinchove, écuier :

D'hermines, à trois lozanges de gueules.

7. — La juridiction de *Neuf-Église* :

D'or, à cinq chevrons de gueules.

8. — L'abbaye de *Saint-Jean* :

D'azur, à un agneau pascal, la teste contournée et passant d'argent, la croix d'or, et la banerolle d'argent, croisée de gueules.

9. — N. ., abbé de Saint-Jean :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois testes d'hommes de même, posées de front.

10. — Léonard Guyot, sieur de Mouchougny :

D'argent, à trois poissons au naturel, celuy du milieu contourné, et posés l'un sur l'autre, au-dessus d'une rivière ondée d'azur; écartellé, de sable, à trois fontaines d'argent.

11. — François Guyot, sieur de Chenisot : Porte comme dessus.

12. — Roland-François de Vicq, écuier, seigneur de Nieppe :

De sable, à six besans d'or, posés trois, deux et un; écartelé d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses de même.

13. — La juridiction de *Nieppe-Église* : Porte comme dessus.

14. — La seigneurie de *Merès* (Merris) :

D'argent, à trois cornets de sable.

15. — A expliquer plus amplement.

16. — Les huit parroisses de *Furnemback* (Furnambacht) :

D'argent, à un lion contourné de sable, lampassé de gueules, adestré d'une clef aussy contournée de sable.

17. — A expliquer plus amplement.

18. — Étienne Duuuy (Du Puy), secrétaire de l'intendance de Flandres :

Écartelé, au premier et quatriesme, d'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules et en pointe d'un rocher de sable, éclairé d'argent; au deuxième, d'azur, à deux merlettes d'argent, coupé aussy d'argent, à un bœuf passant de gueules, acorné et onglé de sable; au troisième, d'azur, à une croix alaisée d'argent, cantonnée de quatre croissans adossés de même.

19. — A expliquer plus amplement.

20. — N... Pontet, trésorier ordinaire des guerres :

D'azur, à un pont de trois arches d'argent, massonné de sable, en pointe qui suporte un chevron d'or, accompagné en chef de deux besans d'or, et en pointe d'un cœur de gueules, enflammé d'or (d'argent) et un chef de même (d'or), chargé de trois molettes à six raiz de gueules.

21. — Charles-Trinnocq (Winock) Keingrart (Heingiaert), gentilhomme de la ville d'Ipre :

D'azur, à un lion d'or, lampassé de gueules.

22. — Thérèse-Isabel de Dixmud (Dixmude), veuve de N... :

Facé d'or et d'azur de huit pièces et un franc-quartier de gueules, chargé d'un lion d'argent, lampassé et armé de gueules.

23. — N... de Vesse (Vissche), veuve de N... :

D'argent, semé de croix recroisettées au pied fiché de sable, à deux barbeaux adossés de même.

24. — La ville de Bailleul :

De gueules, à une croix de vair.

25. — N... Cocle, conseiller pensionnaire de la sale et chastellenye d'Ypre, subdélégué de M. l'intendant :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles à six raix de même.

26 *bis*. — Jean-Anthénor Hue, chevalier de Caligny, ingénieur ordinaire du roy, directeur des fortiffications des places de Flandres du costé de la mer, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et Marie-Magdelaine d'Esquien, sa femme :

D'azur, à un aigle le vol abaissé d'argent, surmonté deux étoiles d'or; *accolé* : d'argent, à deux testes de chiens bracs coupés et affrontés de gueules.

27. — N... Malinet, veuve de N... :

D'argent, à une face bretecée et contre-bretecée de gueules et un franc-quartier d'or, chargé de deux faces de gueules.

28 *bis*. — Bernard de Capestan, gouverneur du fort de la Kenocq, et Françoise-Estepe Gallois, sa femme :

De gueules, à une face d'or, chargée de trois croix pattées de gueules, et accompagnée de trois coquiles oreillées (vannets) d'or; *accolé* : d'azur, à une bande d'or, accompagné de deux croissans de même.

29. — François d'Ercle, écuier :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois cornets d'argent, enguichez, embouchez et virolez d'or.

30. — Jacques de Fyne :

D'argent, à un dauphin contourné d'azur, à la gueule duquel est attaché un écusson de même, chargé d'un ancre de sable.

31. — La seigneurie de Saint-Donas (Donat) :

De gueules, à un écusson en bannière d'argent, chargé d'un lion de sable, couronné de même et lampassé de gueules.

32. — Jean-François de Cerf, écuier, seigneur de . . . . . , colonel du régiment de milice de Flandres :

D'or, à un massacre de cerf de gueules.

33. — A expliquer plus amplement.

34. — La chastellenye de Belleville (Bailleul) :

De gueules, à une croix de vair, parti aussy de gueules, à une semblable croix, cantonnée au premier canton d'un lion morné de sable.

35. — Jean-Baptiste de Gherbode, écuier, sieur de la Haye :

D'argent, à une face vivrée d'azur, accompagnée de trois testes d'aigles, arrachées de même, becquées d'or.

36. — La chastellenye d'Ipre :

D'argent, à une croix de gueules, cantonnées en chef de quatre écussons : le premier, d'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules; le second, de gueules; à une croix de vair, et un chef d'argent, chargé d'une croix patriarchale ou de Loraine de gueules.

37. — A expliquer plus amplement.

38. — N... de Crequy, ablesse de Nessine :

D'or, à un crequier de gueules.

39. — A expliquer plus amplement.

40. — Joseph-Hyacinte Bonaert, écuier :

D'azur, à une face d'or, chargée d'une étoile à six raix de sinople, et accompagnée en chef de deux étoiles aussy à six rais d'or, et en pointe d'un croissant de même.

41 *bis*. — N... Lictreveld (de Lichtervelde), écuier, et N..., sa femme :

D'azur, à un chef d'hermines ; *acolé :* de gueules, à trois faces ondées d'or ; écartelé, d'or, à un lion de gueules, et sur le tout aussy d'or, à un aigle de sable, couronné de même.

42. — La ville d'Ipre :

De gueules, à une croix de vair, et un chef d'argent, chargé d'une croix patriarchale ou de Loraine de gueules.

43 *bis*. — Walrand-François Bulteel (Bultel), seigneur de Reningfelt, et Marie-Claire de Liares (Liars), sa femme :

D'argent, à une bande de gueules, accompagnée de dix billettes de même, posées trois et deux en chef, et une, deux et deux en pointe ; *acolé :* d'argent, à deux bandes d'azur.

44. — La seigneurie de Reningfelt :

D'argent, à une bande de gueules, accompagnée de dix billettes de même, posées trois et deux en chef, et une, deux et deux en pointe.

45. — Claude Hatte de Chevilly, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Grigny, Chaqueux et du Plessis-le-Comte, brigadier-général des armées du roy et commandant pour Sa Majesté au gouvernement d'Ipre :

D'azur, à une face d'argent, accompagnée en chef de trois croix encrées d'or, et en pointe d'un lion passant de même.

46. — Isabelle Van der Borcht (Van der Borght) :

D'argent, à un chevron d'azur, de trois macles d'or.

47. — L'abbaye de *Varneston* (Warneton) :

D'argent, à une face de gueules.

48. — Pierre le Febvre, abbé de ladite abbaye :

Coupé émanché d'or et d'azur, à trois (deux) cœurs de gueules, posés en chef et un (autre cœur d'or, en) pointe.

49 *bis*. — N... de Besselaar (Besselaer), et N..., sa femme :

De sable, à un chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de même, *accolé :* d'azur, à sept besans d'or, posés trois, trois et un, et un chef aussy d'or.

50. — Robert Vandebrouk (Vandenbrouck) :

D'azur, à trois pointes d'or ; coupé d'argent.

51. — La ville de Varnesson (Warneton) :

D'argent, à une face de gueules.

52. — Jacques-Ignace Snellinch (Snellynck), écuier :

D'argent, à une molette de gueules, et un chef de sable, chargé de trois sautoir d'or.

53 *bis*. — Jean-Baptiste BELT, écuier, sieur de Ghelurelt, et Louise IMMELOOT, sa femme :

Écartelé, au premier et quatriesme, d'or, à trois faces ondées de gueules; au deuxième et troisième, aussy d'or, à un lion, la queue double passée en double sautoir de gueules, et sur le tout, aussy d'or, à un aigle de sable, couronné et langué de gueules; *accolé :* échiqueté, d'or et d'azur.

BERGUES

1. — Ouvrard (Conrard) de MARTIGNY, receveur des domaines du roy, à Eskelbeck :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois lis épanouis d'argent, grenez d'or, et feuillez de sinople.

2. — N... de SCHYNEKELLE (Schinckel, Schynckel), écuier, seigneur de Montigny :

D'argent, à deux coquiles de sable en chef, et une étoille à six rais de même en pointe, et une bordure dentelée aussy de sable.

3 *bis*. — Louis de VILLARD, écuier, et Anne-Marie de PIERMONT, sa femme :

D'or, à une bande de sable, engoulée par deux testes de dragons mouvantes des angles et accompagnée en chef de trois feuilles de persil de sinople, et en pointe de trois marmites de sable, posées en orle; *accolé :* d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois glands de sinople.

4. — Louis BODDENS, écuier, seigneur de Wandellvalle :

De gueules, à une bande d'or, accompagné de six étoiles à six rais de même, posées en orle, et une bordure engreslée aussy d'or.

5. — Jean-François de MONCHEAUX, écuier :

De sinople, fretté d'argent (d'or).

6. — Rolland de MONCHEAUX, écuier, prestre :

De sinople, fretté d'argent (d'or).

7. Augustin de CRETTE (Coette) :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en chef d'un croissant et d'une étoille à six rais de même et en pointe d'une rose aussy d'argent; écartelée, d'argent, à trois pals de gueules; contre-écartelé, d'or, à trois tours de gueules.

8 *bis*. — Pierre Bruno de HARDENSTE (Hardevust), écuier, seigneur de Laeghe, et Philippine-Thérèse BODDENS, sa femme :

De gueules, à un destrochère et senestrochère de carnation, armés d'or, et posés en sautoir, coupé de sable, à un destrochère de carnation, armé d'or et tenant une épée d'argent, garnit

d'or, et posé en barre ; *accolé* : de gueules, à une bande d'or, accompagnée de six étoiles à six rais de même, posées en orle, et une bordure engreslée aussy d'or.

9 *bis*. — Louis-Guyon DU FRESNE, écuier, et Marie-Charlotte BODDENS, sa femme :

D'argent, à trois écrevisses de gueules, posées en pal, deux et une, celle de la pointe surmontée d'un arbre arraché de sinople ; *accolé* : d'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois coquilles de même.

10. — Joseph de VAN DER BOURG, écuier :

D'azur, à une face d'argent, accompagné de trois coquilles de même.

11. — La ville de BERGUES :

D'argent, à un lion contourné de sable, lampassé de gueules, party aussy d'argent, à une face de sable, et un franc quartier d'or, bordé de gueules, et chargé d'un lion morné de sable.

12. — Jean-Philippe de CORONY, écuier, seigneur de Beveren :

Parti et coupé, le premier d'argent, à trois pals de gueules ; le deuxième aussy d'argent, à une rose de gueules, boutonnée d'or, tigée et feuillée et pointée de sinople, soutenu encore d'argent, à trois treffles de gueules.

13. — Charles LOUEIL (Louel), écuier, seigneur de Ghysegnt (Ghysegent) :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois écureuils assis de gueules.

14 *bis*. — Jean de CARRION, écuier, seigneur de Vissas (Nisas), et Marie-Françoise DU BERON, sa femme :

D'or, à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, le tronc duquel est accosté de deux croissans de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or ; *accolé* : d'azur, à trois étoiles à six rais d'or.

15. — Jean BANRADT (Banraedt), échevin de Bergues :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles à six rais de même :

16. — Jean-François de LA TORRE, écuier, seigneur de Exadonte (Escadon), Romport, Werthriard et Crannebeck :

De sable, à une tour d'or, sommée d'une autre tour de même et une bordure d'argent, chargée de huit coquilles de gueules.

17. — Philippes-Clays VAN DER HULT (Van der Hulst), écuier, bourguemestre de la ville de Bergues :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles à six rais de même ; écartelé, de gueules, à trois pals d'argent ; coupé d'or ; et sur le tout, de sable, à un chevron d'argent, chargé de trois croisettes, composées chacune de cinq tourteaux de gueules.

18. — A expliquer plus amplement.

19. — Marie-Joseph MASSE (Maes), abbesse de Saint-Victor, du nouveau cloistre de Bergues :

D'azur, à trois étoilles à six rais d'or, surmontées d'un lambel de même.

20 *bis*. — Jacques Zylof, écuier, seigneur d'Esteenbourgu (de Steenbourg), d'Obigny, et Anne-Marie de Bacquelerot, sa femme :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même ; *accolé :* de gueules, à un sautoir de vair.

21. Benoist Jassune (Janssenne), abbé de l'abbaye de Bergues-Saint-Vinocq :

D'azur, à une face d'argent, fretté du premier, et accompagnée de six molettes du second, rangées trois en chef et trois en pointe.

22. — L'abbaye de *Bergues-Saint-Vinocq* :

De gueules, à trois léopards d'or, posés l'un sur l'autre, parti échiqueté d'or et d'azur, et un canton d'hermines.

23. — André de Pallas, écuier, chevalier de Ponselet, major de Bergues et commandant des lignes entre la Lys et l'Escaut :

De gueules, à un lion d'argent, accompagné de trois écussons de même, et un chef d'azur, chargé de trois molettes à six rais d'or.

24. — Jean-Baptiste de Ravelingau, receveur des traites de Graveline, trésorier des troupes de la garnison de Furnes et Graveline :

D'azur, à un croissant d'or, accompagné de quatre étoiles à six rais de même, posées deux en chef et deux en pointe.

25 *bis*. — Vinocq Laurenreyns (Lauwereyns), écuier, et Marianne Zylof, sa femme :

D'argent, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse de même et un chef de gueules, chargé de trois merlettes d'argent ; *accolé :* de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même.

26. — Robert de Verrier, écuier, seigneur d'Affleville, major du fort françois de Bergues :

De gueules, à un chef d'azur, chargé de trois anneaux de gueules (d'argent), accosté de quatre mouchetures d'hermines (de même).

27. — Thomas Maés, pensionnaire de Bergues :

De sable, à une étoille à six rais d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent ; écartelé, d'or, à une croix d'azur, chargée de cinq mouchetures d'hermines d'or.

28. — Charles-François Laureeyns (Lauwereyns), conseiller, pensionnaire de la ville et chastellenie de Bergues et assesseur au mont de piété de Bergues :

D'argent, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse de même et un chef de gueules, chargé de trois merlettes d'argent.

29. — Arnauld de Lombard de Saint-Benoist, lieutenant pour le roy, à Graveline :

D'or, à trois plantes de joubarde tigées et arachées de sinople.

30. — Louis de Caboche, seigneur de Belloy, lieutenant pour le roy au fort françois de Bergues :

D'argent, à trois quinte-feuilles d'azur

31 *bis*. — Jean-Baptiste de Vicque (Vicq), écuyer, seigneur de Bertolf, et Marie (Jeanne Clenewerk) :

De sable, à six besans d'or, posés trois, deux et un; *accolé :* d'argent, à trois merlettes de sable.

32. — Jacques Chacolop (Chaerlop), bourgeois de Bergues :

D'azur, à un croissant d'or, accompagné de quatre molettes de même, le tout posé en croix.

33. — Antoine Seuttelare (Schuttelaere), greffier des Orselins à Honscotte.

D'argent, à un loup passant au naturel, sur une terrasse de sinople.

34. — Louis-Guillyon du Fresne, écuier, major de Gravelines :

D'argent, à trois écrevisses de gueules, posées en pal deux et une, celle de la pointe surmonté d'un arbre arraché de sinople.

35. — Roger Douché (Donche), écuier, seigneur de Gasbecque :

De sable, à un lion d'argent, couronné d'or, lampassé et armé de gueules.

36. — Jean Mareschal, docteur en médecine, médecin de l'hospital du roy, à Gravelines :

D'azur, à une cigogne, le vol ouvert et le pied droit levé d'argent, portant en son bec un serpent tortillé d'or, et un marais remply de roseaux de sinople en pointe.

37. — N... de Vilder (de Vulder), écuier, conseiller pensionnaire de Graveline, subdélégué de M. l'intendant :

D'or, à un aigle de sable.

38. — N... Prevost, grand bailly de Graveline :

D'or, à un léopard de sable, tenant de sa patte droite une fleur de lys d'azur.

39. — Alexandre Veroesten, licentié ès loix :

D'azur, à une croix alaisée d'argent, cantonnée de quatre étoiles de même.

40. — Léonard-Joseph Krost, conseiller, trésorier de la ville de Graveline :

D'argent, à une face d'azur, chargée de trois boutons d'or, et accompagnée de trois étoilles de gueules.

41. — Christophe Frutier, docteur en médecine :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois larmes d'argent.

42. — Jean-Baptiste Vernimmen, greffier, pensionnaire de la ville et chastellenie de Bergues, subdélégué de M. l'intendant :

De gueules, à un lion morné d'argent, accompagné de trois étoiles à six rais d'or, une en chef et deux en flanc.

43 *bis*. — Marie-Françoise de Guistel (Guistelles), et Adrien-Florent de Grenovelle (Guernonval), baron d'Eskebbork (d'Eskelbeck) :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois gerbes de même; écartelé, d'argent, à un

aigle à deux testes de sable, bequé et membré de gueules; *accolé :* de gueules, à un chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines.

44. — Philippe-Martin de Gibnonval (Guernonval), écuier :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois gerbes de même; écartelé, d'argent, à un aigle à deux testes de sable, bequé et membré de gueules.

45. — La baronie d'Eskleberk (d'Eskelbeck) et seigneurie de Lesdeinghen (Ledringhem) :

De gueules, à un chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines et accompagné de trois molettes d'argent, et un franc-quartier d'azur, chargé d'un chevron d'or, accompagné de trois gerbes de même.

46. — A expliquer plus amplement.

47. — Pierre de Badsquier (Passchier), procureur et notaire à Bergues-Saint-Vinocq :

D'or, à un sanglier courant de sable; écartelé aussy d'or, à un aigle à deux testes de sable.

48 *bis*. — Henry-Eguelbert (Enguelbert) d'Oberholzer, et Marguerite-Marie de Preste (Desprete), sa femme :

De gueules, à trois étoiles à six rais d'or, rangées en chef, et une montagne de trois coupeaux de sinople, en pointe, et un chef d'or, chargé d'un chicot de gueules; *accolé:* d'argent, à trois roses de gueules, boutonnées d'or et un chef de gueules.

49. — Paul Vernimmen, avocat et antien échevin de Bergues :

De gueules, à un lion morné d'argent, surmonté d'une étoille à six rais d'or, et accosté de deux autres étoilles de même et un croissant d'argent, posé au canton dextre du chef.

50. — Philippes Van Houtte, advocat :

De sable, à une face d'argent, accompagné en chef de deux bagues d'or, et en pointe d'un serpent plié en cercle mordant sa queue et entrellassé dans une troisième bague de même.

51. — François Perier, capitaine des portes de la ville de Bergues :

D'argent (d'azur), à demy-vol d'or, posé en pal.

FURNES

1 *bis*. — François-Louis Scacht, écuier, sieur de Blingel, et Marie-Thérèse de Longin, sa femme :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois croisettes d'argent; *accolé :* de gueules, à trois billettes d'or, posées deux, une et deux; écartelé d'azur, à quatre bandes d'or.

2 *bis*. — François-Jean Aerleboudt (Heneboudt), écuier, et Marianne de la Fontaine (Fonteyne), sa femme :

D'hermines, à trois lozanges de gueules, rangées en face et une flèche sans fer en pointe de même, posée en bande; *accolé :* d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de deux etoiles à six rais d'or en chef et d'un lion de même en pointe.

3. — Le chapitre de la collégiale de *Sainte-Walbourge* (Walburge) :

Gironné d'azur et d'or de huit pièces, et un écusson d'argent, chargé d'un buste de religieuse de carnation, voilé et habillé de sable.

4. — Vigor-Louis de Pape, prestre :

D'azur, à un sautoir d'argent, accompagné en chef d'une étoille à six rais de même et en pointe d'un trèfles d'or, accosté aux flancs de deux croissans d'argent.

5. — Philippes-François Becaert :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois fers de lance, la pointe en bas d'argent.

6 *bis*. — Pierre-Ignace Van Hoeque, écuier, premier échevin des ville et châtellenie de Furnes, et Marie-Catherine Becaert, sa femme :

De sable, à un chevron d'or, accompagné de trois étoilles à six rais de même, et un chef émanché aussy d'or; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois fers de lances d'argent, la pointe en bas.

7 *bis*. — Alexandre-Antoine de Salmon, écuier, bourguemestre et lanthouder de la loy de la ville et chastellenie de Furnes, et Anne-Marie Proventier Promentier), sa femme :

De sable, à trois faces d'argent; *accolé :* d'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef, de six mouchetures d'hermines, trois de chaque côté, et en pointe, d'un cœur de gueules.

8 *bis*. — François-Hiacinthe Heurlebout (Herreboudt), écuier, et Marguerite-Françoise de Wilde, sa femme :

D'hermines, à deux flèches sans fer de gueules, posées en sautoir; *accolé :* de gueules, à trois mollettes d'argent.

9. — Jean-Baptiste Heve, écuier.

D'argent, à un chevron de sable, chargé d'un cigne sans pied d'argent, bequé de gueules.

10. — Jean-François-Joseph de Doyes, écuier, seigneur de Rudervorde.

D'argent, à trois rencontres de taureaux de sable, posés de front

11 *bis*. — Françoise Vandersipe, veuve de Pierre de Briaerde, écuier, seigneur de Beaurerde (Beauserde) :

D'argent, à trois cornets de sable, enguichés, embouchez et virollés de gueules; *accolé :* de sinople, à trois testes de léopard d'or, ouvertes de gueules.

12. — Pierre de Grotte (Groote), écuier, seigneur de Bachtehrelt :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules.

13. — François-Milon Abordyn (Aberdeen), ablé de Saint-Nicolas :

D'argent, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse de même; écartelé, d'azur, à un che-

vron d'or, chargé d'une étoille de sable, et accompagné en chef de deux autres étoiles d'or, et en pointe d'un treffle de même.

14 *bis*. — Louis Vignereux (Viguereux), conseiller du roy, trésorier général des ville et chastellenye de Furnes, et Marie-Catherine de Neuckerman :

D'azur, à un lion adextré d'une étoille à six rais de même au premier canton ; *accolé* : de gueules, à une face d'or, chargée de trois testes de maure de sable, et accompagnée de trois croix fleurronnées d'or; écartelé d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles de même, et en pointe d'une étoile à six raiz aussy d'or.

15. — L'abbaye de *Saint-Nicolas* de Furnes :

D'azur, à deux crosses d'or, adossées et posées en sautoir, accostées de deux coquilles de même.

16. — Charles Vignereux (Viguereux) des Fossés, receveur des domaines du roy, au bureau de Furnes :

(D'azur, à un lyon d'or, adextré d'une étoille à six rays de même, posée au 1er canton.)

17. — Pierre de Hanon (Haene), écuier :

De gueules, à trois coquilles orcillées d'argent.

18. — Pierre Van Rode, écuier :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, boutonnées du champ.

19. — A expliquer plus amplement.

20. — Antoine-François Van Combrugghe (Van Crombrugghe), écuier :

De gueules, à trois mollettes d'éperon attachées à leurs branches d'argent; écartelé, de sable, à trois jumelles d'or, posées en face.

21. — La ville et chastellenie de Furnes :

D'or, à un lion contourné de sable, lampassé de gueules, chargé sur l'épaule d'un treffle de sinople (d'argent), parti aussy d'or, à un lion de sable, lampassé de gueules, et un sautoir d'azur, brochant sur le tout et chargé d'un treffle de sinople (d'argent).

22. — Victor Paturot (Paturoort), greffier des ville et châtellenie de Furnes :

D'argent, à deux faces ondées d'azur, et un chef de sable, chargé de trois grelots d'or.

23. — N... Hindrix (Hendericksen), échevin de laditte ville :

D'argent, à quatre lozanges de gueules, rangez en face.

24. — Anne Censent, veuve de N... Valecke (Valcke), advocat :

D'or, à trois oiseaux de proye au naturel, chapronnez de gueules.

25. — N... de Baelde, écuier, seigneur d'Endremonsche (Englemonster) :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois grenades renversées de gueules, tigées et feuillées de sinople.

26. — Michel Clarisse, échevin de Furnes :

D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, et une bordure aussy de gueules, chargée de huit étoilles à six rais d'or.

27. — Jean-Baptiste Mesdach (Mestdagh), échevin de laditte ville :
De gueules, à trois molettes à huit rais d'argent.

28. — Jean-François Reyphins (Reyxsins), échevin de laditte ville :
De gueules, à une bande de vair.

29. — N... Bernoet, premier conseiller, pensionnaire de laditte ville :
D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois pieds humains de même, les deux du chef addossez.

30. — Marie-Louise-Isabelle-Clara de Créquy :
D'or, à un créquier de gueules.

31. — Philippes-Joachin Van Wychhws (Van Wichs), écuier, seigneur de Fontigny :
De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois mollettes de même.

32. — Antoine-François Dessintere (de Winter) :
D'argent, à une face de gueules, accompagnée de trois quintes-feuilles de même.

33. — Antoine Pasquier, receveur des domaines de Flandre au bureau de Polnickove (Polinchove) :
De sinople, à un sautoir de gueules (d'argent), accompagné de quatre croissans d'argent (de même).

34. — G... David, abbé de Loo :
D'azur, à un chevron écartelé d'or et d'argent, accompagné de trois harpes d'or, les deux du chef confrontées.

35. — L'abbaye de *Loo* :
D'or, à un aigle à deux testes de sable, chargé de deux crosses contournées du champ, posées en sautoir.

36. — N... Van der Haghe (Van der Haegh) :
D'argent, à un croissant de gueules, et un chef d'azur, chargé de deux étoilles d'or.

37. — A expliquer plus amplement.

38. — N... Boilesme, receveur des traites en tiltre d'office au bureau de Furnes :
D'argent, à une barre d'azur, accompagnée de deux étoilles à six rais de sable, parti aussi d'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux grappes de raisins de sinople, et en pointe d'un croissant de gueules.

39. — Antoine Ghesquiere, prevost d'Eversam :
D'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux (lions) affrontés, leurs queues nouées et passées en lacs d'amour de sable, et en pointe d'un trefle d'azur.

40. — N... Baroudt, greffier de Furnes :
De gueules, à un chevron d'argent, accompagné d'une étoille à huit rais de même en pointe et un chef ondé d'azur.

41. — Philippes de Ruesças, écuier :

De sinople, à un aigle s'essorant d'argent, posé sur une terrasse de sable, mentelée en chef; parti, d'azur et de gueules, chargé d'une étoile à huit rais d'or sur azur, et d'un sautoir alaisé aussi d'or sur gueules.

42. — Philippes Van Rode, écuier :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, boutonnée du champ.

43. — Étienne-François de Gouveau, écuier :

D'or et d'azur, à un franc canton aussy d'or, chargé d'une face de gueules; écartelé, d'or, à trois faces de sable, surmontées de trois merlettes de même, rangées en chef.

44. — Jacques-Albert Desvintere (De Winter) :

D'argent, à une face de gueules, accompagnée de trois quintes-feuilles de même.

45. — Rolland Bonny, advocat :

D'argent, à une face de sable, chargée de quatre lozanges d'argent et accompagnée en chef de trois mouchetures d'hermines de sable et en pointe d'un croissant de sable, accosté de deux mouchetures d'hermines.

46. — Gilles Lanchedul (Langhetee), écuier :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef deux merlettes de sable et en pointe d'un lapin de gueules.

47 *bis*. — Antoine de Lattre de Beldenne, et Jeanne Faudier, sa femme :

D'or, à trois hures de sanglier arrachées de sable, languées de gueules et deffendues d'argent; *accolé :* d'azur, à trois étriers d'or.

48. — Félix de Lattre de Poele (Poele), écuier :

D'or, à trois hures de sanglier arrachées de sable, languées de gueules et deffendues d'argent.

49. — François-Charles Schynkele (Schynkel), écuier, prestre :

D'argent, à deux coquilles oreillées de sable et une étoile à six rais de même en pointe.

50. — Ferdinand de Maerslhalec (Maerschal), échevin de Furnes :

De gueules, à une bande bretessée et contre-bretessée d'argent; écartelé, d'argent, à trois fers à cheval de sable.

51. — A expliquer plus amplement.

RECAPITULATION

DUNKERQUE

Armoiries des			livres.		livres.
Personnes.	103	à	20	. . . . .	2060
Villes.	1	à	50	. . . . .	50
Abbayes.	1	à	50	. . . . .	50
Communautés.	1	à	25	. . . . .	25
Juridictions.	1	à	18	. . . . .	18

IPRE

			livres.		livres.
Personnes.	40	à	20	. . . . .	800
Villes.	1	à	100	. . . . .	100
Id.	2	à	50	. . . . .	100
Abbayes.	2	à	50	. . . . .	100
Juridictions.	4	à	20	. . . . .	80
Id.	3	à	50	. . . . .	150
Id.	1	à	18	. . . . .	18

BERGUES

			livres.		livres.
Personnes.	55	à	20	. . . . .	1100
Villes.	1	à	50	. . . . .	50
Abbayes.	1	à	50	. . . . .	50
Seigneurie.	1	à	50	. . . . .	50

FURNES

			livres.		livres.
Personnes.	52	à	20	. . . . .	1040
Villes.	1	à	50	. . . . .	50
Abbayes.	2	à	50	. . . . .	100
Chapitres.	1	à	25	. . . . .	25
	274	armoiries.			5996 livres.

Total, cinq mil neuf cens quatre-vingt-seize livres et les deux sols pour livre.

BUREAU DE VALENCIENNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

51 *bis*. — Elisabeth Grumelier, épouze de feu Michel Jocquet, escuyer :

D'azur, à trois étoilles à six rais d'or, posées deux et une; *accolé :* d'azur, à un paon rouant d'or, membré d'argent.

52. — Vincent Jocquet, noble :

D'azur, à trois étoilles à six rais d'or, deux et un.

53. — Jean-Michel Jocquet, noble :

D'azur, à trois étoilles à six rais d'or, deux et un; écartelé, d'azur, à un paon rouant d'or, membré d'argent; et sur le tout, d'or, à une bande échiquetée de trois traits d'argent et de gueules.

54. — Pierre-Antoine le Hardy, escuyer, seigneur de Caumont :

De sable, semé de billettes d'or, et un lion de mesme, brochant sur le tout, lampassé et armé d'argent.

55 *bis*. — Suzanne Dodrimont, veuve de Maximilien de Sars, escuyer, seigneur du Sart :

D'or, à une bande de gueules, chargée de trois lyons d'argent, lampassez d'azur; *accolé :* d'argent, à une bande d'or, emmanchée d'azur; écartelé, d'argent, à trois lyons passans l'un sur l'autre de gueules, lampassez d'azur.

56 *bis*. — Jean-Alexandre-François de Sars, escuyer, seigneur dudit Sart, et Marie-Magdelaine de Neufville, son épouze :

D'or, à une bande de gueules, chargée de trois lions d'argent, lampassez d'azur; *accolé :* de gueules, à un sautoir d'argent, chargé en cœur d'une étoile d'azur; écartelé, d'une face de huit pièces d'or et d'azur, à trois annelets de gueules, brochans sur la première et la seconde face.

57 *bis*. — Pierre-Alexis de Fourmestraulx, et Marie-Gabrielle Wery :

D'or, à trois aigles de gueules à deux testes, deux et un; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois etoilles de même.

58 *bis*. — Louis-Jean-Baptiste de LEVAL, escuyer, seigneur de Briastre, et Jeanne-Françoise de BONMARCHIET, son épouze :

D'argent, à une croix de gueules, brisée en chef d'une vivre d'azur, brochant sur le tout ; *accolé* : de sable, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, et en pointe, d'un aigle à deux testes d'or.

59 *bis*. — Jean-François GRUMELIER, escuyer, et Marie-Claire TORDREAU, sa veuve :

D'azur, à un paon rouant d'or, membré d'argent; *accolé :* d'azur, à un taureau furieux d'or, acorné et onglé d'argent.

60. — Guillaume de ROCHEBRUNE, capitaine au régiment étranger de Thoy :

D'azur, à une épée d'argent, en pal, la pointe en haut, et un chef d'or, chargé de trois bouis de sinople.

61 *bis*. — Marie-Joseph de HAYNIN, veuve d'Octave-Alexandre de BUAS de Mondernée :

D'azur, à une face de sable, surmontée de trois corneilles de même, becquées et membrées de gueules; *accolé :* d'or, à une croix engrelée de gueules.

62. — Philippe-Lamoral de RANTRE, escuyer, sieur de la Rozière :

Écartelé, au premier, d'azur, à un chevron d'or; au second, d'or, à une croix de gueules, cantonnée de quatre étoilles de gueules; au troisième, de sable, à une face d'or, accompagnée de trois annelets de même, deux et un, et au quatrième, d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même, deux en chef et un en pointe.

63. — Abraham-François de LANGLÉE, bourgeois de Valenciennes :

De sinople, à trois flammes d'argent, deux et une; écartelé, de sable, semé de billettes d'or et un lion de même, brochant dessus, lampassé couronné et armé d'argent; et sur le tout, d'azur, à un lion morné d'argent, soutenant un écusson de même, bandé de gueules par un lien aussy de gueules.

64. — La ville de VALLENCIENNES :

De gueules, à un lion d'or, lampassé et armé d'argent.

65. — Antoine LE PRESTRE Dupuis-Vauban, brigadier des armées du roy, commandeur de l'ordre militaire de Saint-Louis, directeur-général des fortifications des places dê la province d'Arthois et cy-devant de l'Isle et de Valenciennes :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même et surmonté d'un croissant de même.

66. — Le chapitre de la *Collégiale de Saint-Gery*, à Valenciennes :

D'or, à trois chevrons de sable.

67 *bis*. — Jeanne de LEWARDE, veuve de Gilles DORÉ, eschevin de Valenciennes :

D'hermines, à deux chevrons de sinople; *accolé :* d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux molettes d'or et en pointe d'un croissant d'argent.

68. — Gaspard de LEWARDE, prestre, escuyer :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux molettes d'or et en pointe d'un croissant d'argent.

69. — Ignace Coquienix (Cocqueau), bourgeois de Valencienn
D'argent, à deux faces de sinople.

70 *bis*. — Jean-Baptiste le Juste, ancien échevin de la
ciennes, et Jeanne Hardy, sa femme :
De sable, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux balances d'
une clef de même posée en pal ; *accolé :* de sable, semé de billettes d'or
sur le tout de même, couronné, lampassé et armé d'argent.

71. — Jacques de Marbaix, prestre, chanoine de la
Gery, à Valenciennes :
D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de
en pointe.

72 *bis*. — Jean-Antoine Dursen, escuyer, et Elisal
son épouze :
Écartelé, au premier et quatrième, d'azur, à trois roses d'arg
et troisième, d'argent, à une bande de gueules, contre-écart
d'argent ; *accolé :* de sinople, à un chevron d'or, accompagné
pointe d'une trèfle de même.

73 *bis*. — Michel des Fontaines, conseiller du
Françoise du Forest, son épouze :
D'or, à trois pals d'azur, et une tour d'argent, brochan
gent, à une bande de gueules, accompagnée de six roses d

74. — L'abbaye de *Saint-Jean* de Valencie
D'azur, à un agneau pascal d'argent, sur une terrass
à laquelle pend une banderolle de gueules, croisée d'a

75. N... Cristophe, abbé de ladite ab
D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef
gent (de même), brisé au côté dextre du chef d'un

76. N... Nicolas Millet, bourgeoi
D'azur, à un chevron d'or, accompagné de tr

77. — Marie-Jeanne Conrart, fille :
De gueules, à un sautoir d'argent.

78 *bis*. — Jean-Augustin Seppa, c
taire de la ville de Valenciennes, et
D'azur, à une bande d'argent, accompag
en pointe ; *acolé :* de gueules, à un chev
celle de la pointe plus grosse que les deu

79. — Jean-Baptiste Seppa, bo
D'azur, à une bande d'argent, accom
pointe.

80. — L'abbaye de *Fonten*
D'azur, à une vierge assise et ten
même.

...nant des eaulx et
Poppet, son épouze :
même ; *accolé :* d'azur, à
... et un.

81. — Anne du Fresne, abesse de ladite abbaye :

D'or, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse aussy de sinople.

82. — Adrien Des Fontaines, bourgeois et ancien échevin de Vallenciennes :

D'or, à trois pals d'azur, et une tour d'argent, brochant sur celuy du milieu.

83. — Michel du Forest, marchand à Vallenciennes :

D'argent, à une bande de gueules, accompagnée de six roses de même, et boutonnées d'argent, posées en orle.

84 *bis*. — Marie-Magdelaine Plonnier, veuve de François Bocqueau (Cocqueau), bourgeois de Vallenciennes :

D'argent, à deux faces de sinople; *accolé :* d'azur, à deux colombes affrontées d'argent, soutenantes chacune d'un pied une couronne de laurier de sinople, accompagnée de trois étoilles d'or, deux en chef et une en pointe.

85. — Jean-François Druart, eschevin de Vallenciennes :

De sable, à une face d'argent, accompagnée en pointe d'une gerbe d'or, et en chef d'un feu d'or, flamboyant de gueules, mouvant de la face et deux rayons chacun de trois pointes d'or, mouvans des angles du chef.

86. — Pierre-François le Francq, licentié ez loix, à Vallenciennes :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'une ruche aussy d'or.

87 — François-Joseph de Maulde, escuyer, seigneur de la Deuse :

D'or, à une bande de sable, chargée de trois sautoirs d'argent, et un petit croissant aussy de sable, posé à l'angle senestre du chef.

88 *bis*. — Catherine-Angélique de Raust (Ranst), veuve de Jean-Baptiste de Pitpance, escuyer, seigneur de Thieure :

D'or, à un aigle de sable, becqué et membré de gueules; écartelé, de sinople, à un lion d'argent, couronné, lampassé et armé d'or; et sur le tout, de gueules, à une bande d'or, chargée en chef d'un lion de sable; *accolé :* d'argent, à trois pals de gueules, et un franc-quartier de sable, chargé d'un lion d'or, lampassé et armé de gueules; écartelé, de sinople, à un chevron fuzelé de deux traits d'argent et de gueules, et sur le tout, de gueules; à un lion d'or, tenant de la patte dextre une épée d'argent, mise en barre, les garde et poignée d'or, et huit fleurs de lis d'argent, posées en orle.

89 *bis*. — Antoine-Alexandre de Pitpance, escuyer, seigneur de Montaubau, et Marie-Magdelaine de Raust (Raust), son espouze :

D'or, à un aigle de sable, becqué et membré de gueules; *accolé :* comme cy-devant, art. 88 *bis*.

90. — Philippes-Joseph de Raust (Ranst), escuyer, conseiller du roy, maître des eaües et forêts de la maîtrise du Quesnoy :

Aussy comme *accolé* avec l'art. 88 *bis*.

91. — Philippes-François de Raust (Ranst), escuyer, conseiller du roy, premier pensionnaire de la ville de Vallenciennes : Porte aussy de même.

92. — A expliquer plus amplement.

93. — Jacques Tordreau, abbé de l'abbaye de Saint-Sanne de Vallenciennes : D'azur, à un taureau furieux d'or, acorné (et onglé d'argent).

94. — Jean-Antoine de la Croix, escuyer, seigneur de Betissart :

Écartelé, au 1er et 4e, de gueules, à un chef d'argent; au 2e et 3e, contre-écartelé, au premier et quatrième, encore contre-écartelé, d'or et de sable, et au second et troisième, bandé d'argent et d'azur de six pièces et une bordure de gueules, et sur le tout des quatre grands quartiers, d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois croisettes de gueules.

95 *bis*. — Marie-Charles de la Rue, veuve de Guillaume-François de Harc(h)ies, escuyer :

D'or, à cinq bandes de gueules et un canton aussy de gueules; écartelé, d'un échiqueté d'or et de gueules; *accolé :* d'argent, à un arbre arraché de sinople, et un chef d'azur, chargé de trois étoilles à six rais d'or.

96 *bis*. — Marie-Hiacinthe-Thérèse d'Espiennes, veuve de Robert-François d'Ennetières, escuyer :

D'argent, à trois écussons d'azur, deux et un, chargé chacun d'une étoille à six rais d'or, le grand escu avec une bordure engrelée d'azur; *accolé :* d'argent, à un chevron de sable, chargé sur la pointe d'une étoille à six rais d'or, accompagné de trois trèfles aussy de sable, deux en chef et un en pointe.

97 *bis*. — Nicolas-Joseph Rasoir, escuyer, seigneur de Forest, et Anne-Marie Saureux, son épouze :

D'azur, à trois flèches d'or, posées en bande, la pointe en hault; *accolé :* d'azur, à trois glands d'or, tigés et feuillés de même, les tiges en bas, deux et un.

98. — Jean-Bernard de Maulde, escuyer, seigneur de Forest :

D'or, à une bande de sable, chargée de trois sautoirs d'argent; écartelé, d'or, à une croix engrelée de gueules.

99. — Jacques de Maulde, chevalier, seigneur du Hardois : Porte de même :

100. — Jean-François Gamart (Pamart), escuyer :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux grenades tigées et feuillées d'or, et ouvertes de gueules et en pointe, un cor de chasse d'or, lié de gueules.

101 *bis*. — Adrien Boulit, escuyer de Madame, et Marie-Heleine Rasoir, son espouze :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois soucis tigez et feuillez de même; *accolé :* d'azur, à trois flèches d'or, posées en bande, les pointes en hault.

102. — Adrien Tasse, prestre :

D'argent, à une face de gueules.

103 *bis*. — Pierre le Fremeqz, conseiller du roy, lieutenant des eaulx et forests et eschevin de Vallenciennes, et Marie-Catherine Poppet, son épouze :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses de même; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent, deux et un.

104 *bis*. — Pierre de Wolf-d'Agoult dit Volt, escuyer, commissaire ordinaire d'artillerie à la résidence de Vallenciennes, et Margueritte Farcy, son épouze :

D'or, à un loup ravissant d'azur, lampassé, armé et vilainé de gueules; *accolé :* d'or, à un mouton de sable, passant sur une terrasse de sinople et une face rehaussée de gueules, surmontée d'une étoille d'azur, acostée de deux cœurs de gueules.

105. — La ville de Condé :

De sinople, à une face d'argent.

106. — Les *Carmes chaussés* de Vallenciennes :

De sable, chapé arondi par le bas d'argent et trois étoilles à six rais, deux en chef et une en pointe, de l'une en l'autre.

107. — Les *Carmes* de Bonne-Espérance, près Vallenciennes : Portent de même.

108 *bis*. — Anne Bayar (Bayart), veuve de Gilles Ansel (Ancel), bourgeois de Vallenciennes :

D'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois griffons d'or, deux et un; *accolé :* d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoilles de gueules et en pointe d'un croissant d'énigme (de même).

109 *bis*. — Pierre-Charles Volckerick, licentié ez droits, et Marie-Angélique-Ursule le Dieu, son épouze :

De gueules, à une bande d'argent, chargée de trois canettes de sable; *accolé :* d'azur (de sinople), à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoilles et en pointe d'une trèfle de même.

110. — Pierre Guillebault, bourgeois :

De gueules, à trois étoilles à six rais d'argent, deux et une.

111. — Jacques-François Duhogué (du Croquet), bourgeois :

D'argent, à trois roses d'azur, deux et une.

112. — Jacques-Aymery-Joseph Des Maisières, escuyer, seigneur de la Motte :

D'argent, à un lion de sable, couronné d'or, lampassé et armé de gueules; écartelé, d'azur, semé d'étoilles d'or, à un lion de même, lampassé et armé de gueules, brochant sur le tout.

113. — Jean-Baptiste le Clercq, escuyer, ancien greffier civil de Vallenciennes :

D'azur, à deux palmes d'or, passées en sautoir, enfilées dans une couronne de même, accompagnées de quatre étoilles à six rais, aussy d'or, posées une en chef, deux aux flancs et une en pointe.

114. — Françoise-Élisabeth Aoustin, veuve de N... le Clercq, mayeur de Vallenciennes :

D'azur, à cinq épies de bled sur une même tige d'or, mouvante d'une motte de même, et au canton senestre du chef, un croissant d'argent.

115. — Jean-Baptiste Densins, doyen des chanoines à Condé :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoilles de même, et surmonté de trois ruches aussy d'or, rangées en chef, séparées du reste de l'écu par un trait de sable.

116. — Le *Chapitre* de la collégiale de Nostre-Dame, à Condé :

De gueules, à une rose d'argent, boutonnée d'or.

117. — Robert-François Chauvin (Chawin), bourgeois :

D'azur, à trois trèfles d'or, et un croissant d'argent en abisme.

118. — Claude-François des Bleumortiers, licentié ez droits :

De gueules, à une face d'or, accompagnée en chef de trois quinte-feuilles et en pointe, de deux gerbes de même.

119. — L'abbaye de Vicogne, près Vallenciennes :

D'argent, à une truye de sable, courant sur une terrasse de sinople.

120. — Cécille le Grand, veuve de Pierre du Bus, bourgeois :

D'or, à deux bandes engrelées de sinople, et un chef de gueules, chargé de trois croix pattées d'argent.

121. — A expliquer plus amplement.

122 *bis*. — Maximilien Colins, escuyer, seigneur de Quevrin, et Marguerite de le Jalme (le Same) Dolmans, son épouze :

D'argent, à une bande de gueules, accostée de six tourteaux de même, trois dessus et trois dessous; *accolé :* d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux macles d'or, et en pointe d'une rose de même, boutonnée d'azur; écartelé, d'argent, à une barre de sable, chargée de trois maillets d'argent et accompagnée de six lions de sable, lampassez de gueules, et posez trois en chef l'un sur l'autre et trois en pointe de même.

123. — Jean-Batiste Sallembier, ancien lieutenant prevost de Vallenciennes :

D'argent, à une face en devise de gueules, chargée d'une étoille d'or, accostée de deux roses de même, surmontée en chef d'un aigle à deux testes de sable et soutenue en pointe d'un chevron aussy de gueules, accompagnée de trois lions de sable, lampassez du chevron, deux en chef et un en pointe.

124. — Jean-Claude Rasoir, escuyer, doyen de la collégiale de Saint-Gery :

D'azur, à trois flèches d'or, posées en bande, les pointes en hault.

125. — Charles-François Rasoir, escuyer : Porte de même

126. — Philipe Gobelet, avocat :

D'azur, à trois gobelets d'argent et une couronne d'or en cœur.

127. — Thomas Rousseau, bourgeois, seigneur de Saurin :

D'azur, à trois roses d'argent, deux et une, soutenue chacune d'un croissant de même.

128. — François de Langiery (Sangiery), ayde major de la citadelle de Vallenciennes :

D'azur, à deux épées passées en sautoir, les pointes en hault, d'argent, les gardes et pié-

gnées d'or, accompagnées de trois grenades de guerre d'argent, allumées de gueules et posées deux en flanc et une en pointe.

129. — Charles FROTTET, escuyer, seigneur de Godeau, commissaire des guerres à la résidence de Vallenciennes :

D'azur, à trois quintes-feuilles d'or, deux et une.

130. — Claude de JOMBERGHE (Lomberghe), escuyer :

Parti d'argent et de gueules, à deux chevrons couchez et apointez, de l'un en l'autre et un chef d'or, chargé d'un aigle de sable.

131. — L'abbaye de CRESPINE :

D'azur, fretté d'argent.

132. — Dominique COCHON, abbé de Crespine :

De sable, à une truye passante d'or, sur une terrasse de sinople; écartelé, d'argent, à un sautoir de gueules, accompagné de quatre cornets de sable.

133. — Pierre BOULÉ, licentié ez droits :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de deux besans d'or, en chef, et en pointe, d'un lion morné de même.

134 *bis*. — Jean-Jacques GRELERT, bourgeois, et Marie de GAND, son épouze :

D'azur, semé d'étoilles d'or, à un lion de même, brochant sur le tout, lampassé et armé de gueules; *accolé :* d'or, à un sautoir de sinople, accompagné de quatre feuilles de chesne de même.

135. — François DESCORNAIX, prestre, licentié en théologie et chanoine de Condé :

D'or, à un double trecheur fleurdelisé de sinople, et un chevron de gueules, brochant sur le tout.

136 *bis*. — Isabelle LE MESTREUR, veuve de Jean-Baptiste LE MESUREUR, escuyer :

De gueules, à un chef emmanché de deux pointes d'argent, et trois roses posées deux en chef de gueules, et une en pointe d'argent, boutonnées, de l'un en l'autre; *accolé :* de même.

137. — Séraphin de la FRAMBOISIÈRE, escuyer, seigneur de Baurieux, capitaine des portes de Vallenciennes :

D'argent, à trois chevrons de sable, accompagnés de trois frezes au naturel, deux et une.

138 *bis*. — Françoise-Vincent HAUGOUBART (Hangoubaert), veuve de François-Ignace LE MOYNE, bourgeois de Vallenciennes :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de même, deux et une; *accolé :* de sable, à un chevron d'or, et un chef d'argent; écartelé, d'or, à deux lions adossez de gueules, leurs queues passées en triple sautoir.

139. — La communauté des *Drapiers* de Vallenciennes :

De sable, à un enfant Jésus passant entre saint Joseph et la sainte Vierge de carnation, vêtus

de violet, d'azur et de feuille morte, diadémés chacun d'or, et en chef un bastón posé en face d'argent, auquel sont pendus un hault de chausses et des bas de diverses couleurs.

140. — Jacques-Michel DRUART, conseiller, procureur du roy pour les traittes, à Vallenciennes :

De sable, à une face d'argent, accompagnée en pointe d'une gerbe d'or, et en chef, d'un feu d'or, flamboyant de gueules, mouvant de la face et deux rayons chacun de trois pointes d'or, mouvans des angles du chef.

141. — La communauté des religieuses *Brigitines* de Vallenciennes :

D'azur, à une Vierge couronnée, portant sur le bras gauche l'enfant Jésus et tenant de la main droite un sceptre, le tout d'or, dans un nuage d'argent, bordé de rayons d'or.

142. — La communauté des *Toilliers* de Vallenciennes :

D'azur, à un saint Alexis couché par terre, une femme à son costé gauche qui prie Dieu les mains jointes et le pape, orné de sa thiare, qui retire des mains du saint un papier plié, le tout d'or.

143. — La communauté des *Apoticaires* et *Ciriers* de Vallenciennes :

D'azur, à un saint Nicolas, vêtu en évesque, la mitre en teste et la crosse à la main gauche, ayant sa droite élevée pour donner sa bénédiction à trois jeunes enfans dans une chaudière à ses pieds, le tout d'or.

144. — La communauté des *Mulquiniers* de Vallenciennes :

D'azur, à une sainte Véronique d'or, tenant de ses deux mains un voile d'argent, sur lequel est représenté le chef de Nostre Seigneur, d'or, accompagné en chef des instrumens de ce corps de mestier.

145. — La communauté des *Chapelliers* de Vallenciennes :

D'azur, à une sainte Barbe, tenant de sa main droite un livre ouvert et de sa gauche une palme, le tout d'or, senestré d'une tour de même, ajourée de trois fenestres de gueules, deux et une, et ouverte de même.

146. — Albert ANIOT, greffier de l'office de la prevosté et comté de Vallenciennes :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoilles à six rais et en pointe d'un croissant surmonté d'une fleur de lis, le tout de gueules.

147. — Jean-Charles LE FREMEQ (Fremeck), licentié en médecine à Vallenciennes :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles et en pointe d'une ruche de même.

148. — La communauté des *Serruriers* (Cloteurs) et *Arquebusiers* de Vallenciennes :

D'azur, à un saint Eloy, vêtu en évesque, la mitre en teste et tenant de sa main droite un marteau et de sa gauche une crosse périe en barre, le tout d'or.

149. — La communauté des *Boulangers* de Vallenciennes :

D'azur, à un saint Honnoré, vêtu en évesque, la mitre en teste, d'or, tenant de sa main droite une pele de four posée en pal, chargée de trois pains, et de sa gauche tenant une crosse périe en barre, le tout d'or.

150. — La communauté des *Cordonniers* de Vallenciennes :

D'azur, à une chaudière d'or, sur un feu allumé de gueules, dans laquelle sont les saints Crespin et Crespinien d'or, ayant des alaines ou aiguilles d'argent, fichées dans chacun de leurs doits des mains.

151. — La communauté des *Graissiers* de Vallenciennes :

D'azur, à un saint Michel, tenant un dragon sous ses pieds, le tout d'or.

152. — La communauté des *Charpentiers* et *Massons* de Vallenciennes :

D'azur, à un compas ouvert en forme de chevron et une règle posée en face, alaisée et entrelassée avec le compas, le tout d'or.

153. — Pierre LE FEBVRE, marchand :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois bezans d'or, deux et un.

154. — La communauté des religieuses *Ursulines* de Vallenciennes :

D'azur, à un nom de Jésus d'or, soutenu de trois clouds de la Passion apointez de même.

155. — Jeanne-Marie-Ernestine de LA HAMAIDE, abbesse de Denain, près Vallenciennes :

D'or, à une hamaide de trois pièces de gueules.

156. — La communauté des *Aubergistes*, *Cabaretiers* et *Rôtisseurs* de Vallenciennes :

D'azur, à un saint Laurent, vêtu en diacre, d'or, tenant de sa main droite une palme et de sa gauche abaissée un gril de même.

157 *bis*. — Éléonore SOURDEAU, veuve de Jean-Baptiste (BOISLEUX), bourgeois :

D'or, à trois chevrons de gueules, accompagnés de trois étoilles de sable, deux et une; *accolé :* d'or, à un chevron de sinople, accompagné en chef de deux croissans de gueules, en pointe d'une cloche de même, bataillée de sable.

158 *bis*. — Marie-Éléonore BOISLEUX, veuve de Gisbert DU FOREST :

D'or, à une bande de gueules, accostée de six roses de même, trois dessus et trois dessous; *accolé :* d'or, à trois chevrons de gueules, accompagnez de trois étoilles de sable, deux en chef et une en pointe.

159 *bis*. — Philibert de SUCRE, escuyer, seigneur de Bellaing, et Marie-Marguerite VAN POELLE, dit du Vivier, son épouze :

D'argent, à une face de sable; *accollé :* d'azur, à trois cignes d'argent, couronnez d'or, nageant dans un estang d'argent, ombré de sinople, et posez deux et un, accompagnez en chef d'une etoille cométée d'or.

160 *bis*. — Charles-Gabrielle TORDREAU, licentié ez droits, ancien eschevin de Vallenciennes :

D'azur, à un taureau furieux d'or, accorné d'argent.

161. — La communauté des *Fripiers* de Vallenciennes :

D'azur, à un saint Roch, vestu en pellerin, d'or, adextré d'un chien qui tient en sa gueule un

pain, et senestré d'un ange à genoux qui montre avec le doit la playe que le saint a sur la cuisse, le tout d'or.

162 *bis*. — Françoise Flamen, veuve de Jean Recobois, bourgeois :

D'argent, à un chevron d'azur, chargé de trois trèfles d'or, et accompagné d'une rose de gueules; *accolé :* d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois quintes-feuilles d'azur, deux et une.

165. — La communauté des *Brasseurs* de Vallenciennes :

D'azur, à un saint Arnoult d'or, vêtu pontificalement, la mitre en teste et tenant de sa droite une crosse et de sa gauche suportant un oyseau essorant, le tout d'or, adextré et senestré des outils et instruments de ce mestier.

164. — La communauté des *Orphèvres* de Valenciennes :

D'azur, à un saint Eloy vêtu pontificalement, la mitre en teste, tenant en sa main droite une crosse périe en bande d'or, et de sa gauche un marteau de même.

165. — La communauté des *Étaigniers* et *Plombiers* de Vallenciennes :

D'argent, à un saint Éloy vêtu pontificalement, la mitre en teste d'argent, tenant de la dextre un marteau de même, et de la senestre une crosse d'or, et à droite et à gauche en chef des instruments et pièces du métier.

166. — La communauté des *Poissonniers* de Vallenciennes :

D'azur, à un bust de saint André sur un pied d'estail derrière lequel paroist la moitié d'une croix en sautoir écotée, le tout d'or, accosté en pointe de quatre poissons de même, deux à dextre et deux à senestre, passez en sautoir.

167. — La communauté des *Bouchers* de la grande boucherie de Vallenciennes :

D'azur, à une Annonciation d'or, qui est une sainte Vierge à dextre, à genoux devant un prie-Dieu, chargé d'un livre ouvert, et à senestre un ange à genoux sur une nuée, tenant de sa gauche un lis, et de la droite montrant le hault de l'écu, le tout d'or, accompagné en chef d'un agneau contourné passant d'argent.

168. — La communauté des *Cordiers* de Vallenciennes :

D'azur, à un saint Paul d'or, sur une terrasse de même, tenant de sa droite un livre ouvert et de sa gauche une espée, la pointe en bas, adextré d'un mandre posé en pal et accompagné d'un tortillon de cordes posé au canton senestre du chef, le tout d'or.

169. — La congrégation de la *Sainte-Famille* de Vallenciennes :

D'azur, à une figure de la sainte Vierge d'or, couronnée de même, tenant de sa dextre un septre, et sur la gauche l'enfant Jésus, soutenue sous les pieds d'un croissant et accostée d'une S et d'une F, le tout d'or.

170 *bis*. — Henry-Philipes de la Pierre, marquis de Bonsy, et Dorothée Gorey, son épouze :

D'argent, à trois aigles éployés à deux testes de sable, becquez et onglez de gueules, deux et un; *accolé :* d'argent, à une face en devise de sable, accompagnée en chef de trois annelets de gueules en pointe de neuf moucheture d'hermines, posées quatre, trois et deux.

171. — La communauté des (*Lainiers*) de Vallenciennes :

D'azur, à un saint Jean-Baptiste d'or, sur une terrasse de sinople, tenant de sa droite une croix d'or et de la gauche un livre ouvert de même, adextré d'un agneau d'argent, couché sur la terrasse.

172. — La communauté des *Peintres*, *Sculpteurs* et *Vitriers* de Vallenciennes :

D'azur, à trois écussons d'argent, deux et un.

RECAPITULATION

Armoiries des		livres.		livres.
Personnes.	119	à 20		2580
Villes.	2	à 50		100
Abayes	4	à 50		200
Chapitres.	2	à 25		50
Communautez.	25	à 25		625
	152	armoiries.		3555 livres.

Total, trois mil trois cens cinquante-quatre livres, et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE L'ILLE

BUREAU DE CAMBRAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

16. — Philipes-Dominique de Mory, escuyer, seigneur de Honinghem :

Escartelé, au premier, d'azur, à un lyon d'or, et un franc-canton de même, chargé de cinq fusées de sable, accolées et mises en bande; au deuxième, d'or, à un chevron de sinople, accompagné de trois cors de chasse de sable, enguichez de gueules; au troisième, d'argent, à trois bandes d'azur et une bordure de gueule; au quatrième, de sable, à trois lyons d'argent, lampassez et armez de gueule, deux et un; et sur le tout, d'or, à une face d'azur, chargé de trois molettes aussy d'or.

17. — Le chapitre de *Saint-Gery* de Cambray :

D'azur, à un dragon d'or, lampassé de gueule, s'essorant en face.

18. — Jeanne-Agnès de Montbertault :

D'azur, à un aigle à deux testes d'or, langué et membré de gueule.

19. — Jean-Baptiste de Baufremez, dit de Wavrin, chevalier, baron d'Esne et Brimer :

D'azur, à un écusson d'argent, surmonté de trois merlettes d'or, rangées en chef.

20 *bis*. — Fery-Joseph de Bernimicourt-Saluces, seigneur d'Ouain, et Alexandrine de Waziers-Wavrin, son épouse :

D'azur, à un chef d'argent; écartelé, de sable, semé de fleur de lis d'or; *accolé* : d'azur, à un écusson d'argent.

21. — Les *États de Cambray* :

D'or, à un aigle à deux testes de sable, becqué et membré de gueule, surmonté d'une couronne fermée d'or, et chargé sur l'estomac d'un écusson d'or, à trois lions d'azur, deux et un.

22. — Jean-André de Grumelier, escuyer, chanoine de Saint-Gery :

D'azur, à un paon rouant d'or.

23. — Jean-Jacques de Beaurieu, chanoine et archidiacre de la métropolitaine de Cambray :

Facé d'argent et d'azur de huit pièces, à un lyon de gueules, couronné, lampassé et armé d'or.

24. — Jean-Chrestien de Hove, escuyer, conseiller du roy, lieutenant de la maréchaussée générale de Flandres et d'Haynault, procureur du roy, sindic de la ville et des Estats de Cambray et Cambresis :

D'azur, à trois coquilles d'or, deux en chef et une en pointe.

25. — A expliquer plus amplement.

26. — L'abbaye de *Saint-Aubert* :

D'or, à trois chevrons de gueule.

27. — Henry Denis, abbé de Saint-Aubert :

D'azur, à une couronne d'or; coupé d'or, à une croix pattée de gueule, et une face de sable, brochant sur le tout.

28. — Louis Coule, escuyer, seigneur de Terquinoel :

D'azur, à trois pigeons d'argent, deux et un.

29. — Guillaume-Charles Foullon, escuyer, seigneur de Porfouval :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de même et en pointe d'une rose aussy d'or.

30. — Amé Bourdon, bourgeois de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois bourdons de même, deux en chef et un en pointe.

31. — Estienne-Joseph de la Drière, chanoine de Saint-Gery de Cambray :

De sinople, à un chevron d'or, accompagné de trois pensées d'argent, tigées et feuillées de sable, deux en chef et une en pointe.

32. — A expliquer plus amplement.

33. — Charles le Sart, seigneur de Premont :

Tiercé en pal, le premier, d'azur, à un lys d'argent; le deuxième, de gueules, à un demy-aigle à deux testes d'argent, en chef mouvant de la partition dextre et une demy-croix potencée de même, en pointe mouvante de même; et le troisième, d'or, à trois barres d'azur.

34. — Jean-Ignace Van der Burch, grand archidiacre et chanoine de la métropole de Cambray :

D'hermines, à trois étoiles de gueule.

35. — Jacques de la Ramonerie, chanoine de la métropole de Cambray :

D'argent, à une bande d'azur, chargé d'un faisseau de verges liées d'or.

36. — Simon de Roraulx, chanoine et écolastre de la métropole de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chausses-trapes de même, deux en chef et une en pointe.

37. — Nicaise de Maldonalde (Maldonnat), archidiacre de Haynault en ladite métropole :

De gueules, à cinq fleurs de lis d'or, posées en sautoir.

38. — Jean-Hierosme Grenet, eschevin de la ville de Cambray :

D'azur, à trois gerbes d'or, deux et une, et une bordure de...

39. — Jean-Baptiste de Franqueville, doyen et chanoine de ladite métropole :

D'azur, à un lambel d'or en chef, et une étoile à six rais en pointe de même.

40 *bis*. — Jean de Beq (Becq), seigneur d'Oru, lieutenant-colonel du régiment royal artillerie et lieutenant de l'artillerie de France, et Anne-Robertine de Hertaing, son épouse :

D'or, à deux faces de sable, accompagné de neuf molettes de même, quatre en chef, deux en faces et trois en pointe; *accolé* : d'argent, à une bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or.

41. — Charles Baudquin (de Baudequin), escuyer, seigneur d'Alincourt :

D'argent, à une hure de sanglier arrachée au naturel, deffendue d'argent.

42. — Louis-Albert de Lairez, escuyer, seigneur de Senne et Crombergue :

D'argent, à trois lions de sinople, lampassez et armez de gueule, deux en chef, celuy de la pointe couronné d'or.

43. — Louis Driancourt, bourgeois de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois dauphins pâmez d'argent, couronnez d'or, les deux en chef adossez.

44 *bis*. — François de Monaldy, capitaine dans le régiment royal italien, et Marie-Charlotte-Théresse de Couarrubiais, son épouze :

D'azur, à un château de trois tours d'argent, celle du milieu plus élevée, massonné de sable et ouvert de deux portes du champ; écartelé, d'azur, à trois abeilles d'or, deux et une; *acolé* : de gueule, à une fleur de lis d'or.

45. Marie-Caterine-Jeanne de Leseumbery (Lascambery), veuve de Charles de Sucre, escuyer, seigneur du Rieux :

D'argent, à une face de sable; écartelé, d'or, à une croix ancrée aussy de sable.

46. — Jacqueline Face, veuve de Robert de Franqueville, bourgeois de Cambray :

D'azur, à un lambel d'or, en chef, et une étoile de même en pointe.

47. — Henri de la Catoire, chevalier, seigneur de Ramagny, cy-devant mestre de camp de cavalerie :

D'argent, à une bande de gueule.

48. — N... Leduc, chanoine et archidiacre de Cambray :

De sable, à une croix ancrée d'argent.

49. — Jacques-Henry de Condé, seigneur de Boisselle, chanoine de la métropole de Cambray :

D'azur, à trois pals d'or.

50. — Jean-François Clauvets, receveur des Estats de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux clouds d'argent, et en pointe d'une abeille d'or.

51. — Jean-François-Hugenne de Hennin-Liétart, chanoine de ladite métropole :

De gueule, à une bande d'or.

52. — Daniel des Marets, seigneur de Sancourt et autres lieux, conseiller du roy et trésorier héréditaire de la ville de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux pigeons de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

53. — Hierosme Liénou, chanoine et maître chantre de ladite métropole :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux colombes affrontées au naturel, becquées et membrées de gueules, portantes chacune en leur bec une branche d'ollivier de sinople, et en pointe, une teste de more de sable, liée d'argent.

54. — Chrestien-Joseph Mallet, échevin de la ville de Cambray :

D'azur, à un massacre de cerf d'or.

55. — Antoine-François Mallet, échevin de ladite ville, porte de même.

56. — Chrestien-Joseph de la Croix, chanoine de la métropole de Cambray :

De sable, à un chef d'or, chargé de croissettes de gueule.

57. — Cornille Briquet, chanoine de la métropole de Cambray :

D'azur, à une teste et col de cerf coupé d'or.

58. — Philippe Bodquin (de Baudequin), chanoine de ladite métropole :

D'argent, à une hure de sanglier arrachée de sinople, deffendue d'argent.

59. — Robert de la Hamaide, chanoine de ladite métropole :

D'or, à une hamaide de gueule.

60 *bis*. — Nicolas Pingard, escuyer, seigneur d'Aufort, et Marie-Anne Préau, son épouse :

D'azur, à un lion la queue nouée d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux et une, et un croissant d'argent, posé entre les deux pates de devant du lyon; *accolé :* d'or, à un écusson d'azur, chargé de trois annelets d'or, entrelassés en forme de triangle renversé et accompagné de trois étoiles de même, deux et une; cet écusson aussy accompagné de trois testes de lyon arrachées de sable et lampassées de gueule, aussy deux et une, et un chef baudé d'argent et de gueules de six pièces.

61. — Charles Chasse, chanoine de Saint-Géry :

De gueule, à trois cors de chasse d'or, enguichez de même.

62. — Jean-François Cavonne, advocat :

D'argent, à un chevron de gueule, chargé de trois roses du champ, et accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

63. — Georges-Ferdinand d'Esclaibes, comte de Clermont :

De gueule, à trois lions, les queues nouées d'argent, couronnez, lampassez et armez d'or, posez deux en chef et une en pointe.

64. — Louis de la Jonchère, commissaire des guerres de Cambray :

D'or, à une tour ouverte de gueule, maçonnée de sable, accostée de deux lézars renversez e sinople et formans une figure d'orle.

65. — Frédéric Sart, conseiller du roy et de la ville de Cambray :

Tiercé en pal : au premier, d'azur, à un lion la queue nouée d'argent; au deuxième, de gueule, à un demy-aigle à deux testes d'argent, mouvant à dextre de la partition, coupé d'argent, à une demie-croix patée de gueule mouvante aussy à dextre de la partition; et le troisième d'or, à trois barres d'azur.

66. — Marie de Saint-Vast (Vaast), douairière de Bourbon, veuve de Henry de Barbetz, escuyer :

D'azur, à un aigle à deux testes d'or, langué et membré de gueule.

67. — Antoine Dor, chanoine de la métropole de Cambray :

D'azur, à trois coquilles d'or, deux et une.

68. — Philipes Jonnart, chanoine de la métropole de Cambray :

De gueule, à un écusson d'argent, chargé d'une rose au naturel et accompagné de trois fers de moulin, deux en chef et un en pointe.

69. — Daniel Gerardel, échevin et advocat à Cambray :

D'or, à trois grenades tigées et feuillées de sinople et ouvertes de gueules, deux en chef et une en pointe.

70. — Michel de Chievre, advocat à Cambray :

Tiercé en face, la première, d'azur, à trois étoiles à six rais d'or; la deuxième, d'or, et la troisième, d'argent, à un cerf courant au naturel.

71. — Marie-Madelaine de Bernimicourt-Saluces :

D'azur, à un chef d'argent; écartelé, de sable, semé de fleur de lis d'or.

72. — Augustin de Glarges, abbé de Belingue :

D'argent, à sept faces d'azur, et un franc-quartier de sable, à une teste et col de chèvre coupée d'argent, acornée et barbée d'or.

73. — Charles Balique (Balicque), bourgeois de Cambray :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses de même, et en pointe d'un croissant aussy d'argent.

74. — Anne Balique (Balicque), veuve de Jean-François Fievet, bourgeois de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux glands, tigez et feuillez de même, les tiges en bas, et en pointe d'une rose aussy d'or.

75. — Nicolas Balique (Balicque), bourgeois de Cambray, porte de même qu'en l'article 75.

76. — André Bourdon, chanoine de Saint-Géry :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois bourdons de même, posez en pal, deux et un.

77. — Jean-Hiérosme Bourdon, bourgeois de Cambray, porte de même.

78. — Daniel Liénot, eschevin de Cambray :

D'or, à un chevron d'azur, chargé en pointe d'une étoile à six rais d'or et accompagné en chef de deux colombes au naturel, affrontées, bequés et membrées de gueule, portante chacune à leur bec une branche d'olivier de sinople, et en pointe une teste de more, liée d'argent.

79. — Marguerite Saar, veuve de Martin Boullanger, bourgeois de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois pains de même, deux et un.

80. — Alexis Lambert, prestre et chanoine de la métropole de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, tigées et feuillées de même, et en pointe d'un croissant aussy d'argent.

81. — Martin Boullanger, eschevin de la ville de Cambray, porte comme en l'article 79.

82. — Jean-François Mallet, bourgeois de Cambray :

D'azur, à un massacre de cerf d'or.

85 *bis*. — Noël-Alphonse de Villers-au-Tertre, seigneur de Ligny, et Anne-Michelle d'Esclaybes (d'Eclaibes), son épouse.

D'azur, à un écusson d'argent, posé en cœur et une orle de neuf billettes de même, posées quatre en chef, deux en face, et deux et une en pointe; *accolé* de gueule, à trois lions d'argent, couronnez, lampassez et armez d'or, deux en chef et un en pointe.

84. — Jean-Michel Chauvin (Chauwin), bourgeois de Cambray.

D'azur, à trois treffles d'or, deux et un, et un croissant d'argent, mis en cœur.

85. — François Basseliers, chanoine de la métropole de Cambray :

D'argent, à un lévrier courant au naturel, sur une terrasse de sinople, coupé d'or, à trois lozanges de gueule, accolées et rangées en face, chargées chacune d'une cannette d'or.

86. — Arnoult-Nicolas le Merchier (Mercier), advocat à Cambray :

D'or, à une face d'azur, surmontée d'un pigeon au naturel, acosté de deux étoiles à six rais de gueules et en pointe d'un léopard de même.

87. — Jean-François Harou, advocat et bailly :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux testes et cols de chevaux coupez, aimez et affrontez d'argent et en pointe une herse d'or, accompagné de trois étoiles de même, une à chaque angle et une gerbe aussy d'or, posée en pointe.

88. — Philipes des Vignes, advocat à Cambray :

D'or, à deux seps de vigne au naturel, soutenus d'un échalas de meme, contrelacez et passez

autour en triple sautoir et fruité chacun de trois grapes de raisins aussy au naturel, le tout mouvant d'une terrasse de sinople.

89. — Joseph-Augustin Pouillaude, licentié :

De sable, à une face d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermines.

90. — Jacques Thiéfou (Tiéfou), bailly de Saint-Aubert :

D'or, à un chevron de gueules, chargés de deux croissans confrontez et contrelassez d'argent, et accompagné de trois treffles de sinople, deux et un.

91. — Jacques Guillebert, marchand à Cambray :

D'azur, à une face d'argent, accompagnée en chef de deux épis de bled de Turquie d'or, tigez et feuillez de même, et en pointe une rose au naturel, boutonnée d'or.

92 *bis*. — Guillaume-Albert d'Auneux, marquis de Warinier, et Marie-Louise de Grosbec (Graesbeck), son épouse :

D'or, à trois croissans de gueules, deux et un; *accolé :* d'argent, à une face entée et ondée de gueule.

93 *bis*. — Gaston de Saint-Vaat (Saint-Vaast), escuyer, seigneur des Mottes, et Marie-Madeleine de Beaufort, son épouse :

D'azur, à un aigle à deux testes d'or, langué et membré de gueule; *accolé :* de gueule, à un château de deux tours, le pont-levis abaissé d'argent, les tours donjonnées de même et girouettées d'or à senestre, et un franc quartier d'azur, à trois jumelles d'or.

94. — Marguerite Balicque, veuve de Nicolas Balicque :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagnée en chef de deux roses de même, et en pointe, d'un croissant aussy d'argent.

95. — Louis-Joseph de Franqueville (Francqueville), bourgeois de Cambray :

D'azur, à un lambel d'or, en chef, et une étoile de même, en pointe.

96. — François Mairesse, seigneur de la Vieville :

D'argent, à un navire équipé d'or, et girouetté de gueule flotant sur une mer d'azur et une étoile de gueule posée au canton dextre du chef.

97. — Philipes-Florent d'Ennetières de la Pligne (Plaigne), chanoine de la métropole de Cambray :

D'argent, à trois écussons d'azur, deux et un, chargez chacun d'un étoille à six rais d'or.

98. — Albert de Thiennes-d'Ardoye, chanoine de la métropole :

D'azur, à un écusson d'argent, conformé dans une orle d'or, et chargé d'un lyon de gueule, couronné, lampassé et armé d'or; écartelé, d'argent, à deux faces bretessées et contre-bretessées de gueule.

99. — Claude de Saint-Vaast, seigneur d'Ervelon :

D'azur, à un aigle à deux testes d'or, langué et membré de gueule.

100. — Charles-Philipes Benoist, chanoine de la métropole de Cambray :

D'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile à six rais de même, et en pointe d'un croissant aussy d'or.

101. — Louis-Joseph Herley, chanoine de Saint-Gery de Cambray et licencié ès droits :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois plumes pannachées de même.

102. — N... Lamelin, audiencier de la cour métropolitaine de Cambray :

D'azur, à un vase en forme d'éguière à crosse d'argent.

103. — Jacques de Hertaing, escuyer, député des États de la noblesse de Cambray, présentées par Marie-Anne de Cardenacq (Cardevac), son épouse :

D'hermines, à un chef de sable.

104. — A expliquer plus amplement.

105. — Marie-Magdeleine Huslin, ablbesse de Premy :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé de cinq quartes-feuilles de gueules, surmonté d'un chef abaissé d'argent, chargé de trois merlettes de sable, et accompagné de trois gerbes d'or, deux en chef et une en pointe.

106. — Jean-Nicolas Oudart, bourgeois de Cambray :

D'argent, à trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

107. — Charles-Joseph de Hercq, bourgeois de Cambray :

D'or, à trois brochets au naturel, contrelassez et passez en triangle formant un triple sautoir.

108. — L'abaye du *Saint Sépulcre* de Cambray :

D'or, à trois faces de gueule.

109. — Louis de Marbais, abbé de ladite abbaye :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

110. — Marie-Marguerite de Rozas, veuve de Hierosme de Saar (le Sart), escuyer, seigneur de Servain :

Tiercé en pal, le premier d'azur, à un lyon d'argent; le deuxième, de gueule, à un demy-aigle à deux testes d'argent, mouvant à dextre de la partition et posé en chef, et une demy-croiz potencée de même, mouvante de même, posée en pointe; le troisième, d'or, à trois barres d'azur.

111. — François de Hertaing, chanoine de la métropolitaine de Cambray :

D'argent, à une bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or.

112. — Pierre Huslin, bourgeois de Cambray :

De sable, à un dextrochère plié et armé d'argent, l'armure clouée d'or, tenant une épée aussy d'argent, à garde et poignée d'or, posée en barre, et un chef d'argent, chargé de trois commettes caudées de gueule, les queues tournés en barre.

113. — Maximillien de Bureau, escuyer, chanoine de Saint-Gery, de Cambray :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois merlettes de même, les deux en chef affrontées.

114. — Estienne de Bonnaire, chanoine de Saint-Gery de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croix potencées de même, cantonnées chacune de quatre croissettes aussy d'or, et en pointe d'un agneau pascal la teste contournée d'argent, et la banderole croisée de gueule.

115. — Jean-François de Coupigny, seigneur de Le Bargue :

D'azur, à un écusson d'or.

116. — Antoine-Albert Canonne, échevin de Cambray :

D'argent, à un chevron de gueule, chargé de trois roses d'argent, pointées de sable, et accompagné de trois merlettes de même, deux et une.

117. — André-Joseph Le Cocq, conseiller du roy, greffier héréditaire des Etats de Cambray :

D'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois cocqs chantans, d'or, deux et un.

118. — François des Gruseliers (Groseliers), eschevin de Cambray :

D'argent, à un groseillier de sinople, sur une terrasse de même, et fruité de gueules.

119. — Nicolas Bourdon, chanoine de la métropole de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois bourdons de même, deux et un.

120. — Pierre-Ignace Terrache (Therache), chanoine de ladite métropole :

D'azur, à une face entée ondé d'argent et de sinople de cinq pièces et deux demy, surmontée de trois étoiles à six rais d'or.

121. — Joseph Clauvets, marchand :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux clouds d'argent, et en pointe d'une abeille d'or.

122 *bis*. — Marguerite Foulon, veuve de Mathieu Mairesse, marchand et échevin à son tour de la ville de Cambray :

D'argent, à un navire équipé d'or, et giroueté de gueule, flotant sur une mer d'azur, et une étoile de gueule, posée au canton dextre du chef; *acolé :* d'argent, à un sautoir engreslé d'azur, chargé de deux massues d'or, passées aussy en sautoir et accompagné en chef d'une étoile à six rais d'azur, aux flancs, de deux fleurs de lis de gueule, et en pointe, d'une branche de laurier de sinople.

123. — A expliquer plus amplement.

124. — Françoise-Robertine Blocquet, dame de Fontaine :

D'argent, à un chevron de gueule, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

125. — Joseph de la Hamaide, chanoine de Saint-Gery de Cambray :

D'or, à une hamaide de gueule.

126. — Pierre de Larivé, commissaire et garde d'artillerie :

De gueule, à un chevron d'or, surmonté d'un bezan d'argent et accompagné en chef de deux piques de même et en pointe d'une épée aussy d'argent, la pointe en bas.

127. — (Anne)-Antoinette Rousseau, dame de Caudry :
D'argent, à une croix ancrée de gueule.

128. — Pierre-François Glorieux, un des magistrats de Cambray, etc.
D'azur, à une face d'argent, accompagné en chef de trois chérubins d'or, et en pointe d'un lièvre courant de même.

129. — Michel-François de Roisin, chanoine de la métropole de Cambray :
Bandé, de gueules et d'argent de six pièces.

130. — Louise-Éléonore de Roisin : Porte de même.

131. — Cornille Sarre (Le Sart), chanoine de Saint-Gery de Cambray :
Tiercé en pal, le premier, d'azur, à un lion la queue nouée d'argent; le deuxième, de gueule, à un demy-aigle à deux testes d'argent, mouvant à dextre de la partition, coupé d'argent, à une demy-croix patée de gueule, mouvante de même; le troisième, d'or, à trois barres d'azur.

132. — Le corps des *Bouchers* de Cambray :
D'azur, à un saint Hubert de carnation, de profil et contourné, habillé de gueule, et couvert d'un chapeau de sable, sonnant d'un cor de chasse d'or, et monté sur un cheval aussy contourné d'argent, et caparaçonné de gueule, le mord, les bossettes, les étriers et les houpes du caparaçon d'or, posé sur une terrasse de sinople et arresté devant une teste de cerf au naturel, mouvante du flanc senestre, chargée entre les bois d'une croix haussée d'or, sur laquelle est attaché un Christ de carnation.

133. — A expliquer plus amplement.

134. — Vincent Trigault, chanoine de Sainte-Croix de Cambray :
D'argent, à trois tau, ou croix de saint Antoine de sable, deux et un.

135. — Robert Clauvets, collecteur de la ville de Cambray :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux clouds d'argent et en pointe d'une abeille de même.

136. — Antoine Bernard, échevin de Cambray :
D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

137. — Jean-Albert Amas, prévost et chanoine de Saint-Gery :
De gueule, à une gerbe de bled d'or, liée de même, le lien voltigeans des deux cotez.

138. — Guillaume Foulon, sieur de Moutouville :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de même, et en pointe d'une rose aussy d'or.

139. — Philipes de Berghes, vicomte d'Arleux :
D'or, à un lion de gueule.

140. — François de Vignacourt (Wignacourt), chanoine de la métropole de Cambray.
D'argent, à trois fleurs de lis au pied noury de gueule, posées deux en chef et une en pointe.

141. — Jacques de Francqueville, eschevin et bailly :
D'azur, à un lambel d'or, posé en chef, et une étoile de même en pointe.

142. — A expliquer plus amplement.

143. — Guillaume Driancourt, bourgeois de Cambray :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois dauphins pâmez d'argent et couronnez d'une couronne d'or à l'antique, les deux du chef adossez.

144. — Jean de Francqueville, bourgeois de Cambray :
Comme cy-devant, art. 141.

145. — Gabriel de la Torre, chanoine de Saint-Gery de Cambray :
D'azur, à une tour d'argent, ajourée de sable, contre laquelle rampent deux lions affrontez d'or, lampassez de gueule.

146. — Jacques-Théodore de Brias (Bryas), baron d'Abondance, chanoine de Saint-Gery :
D'or, à une face de sable et trois cannes de même, becquées et membrées de gueules, passantes sur la face.

RÉCAPITULATION

Armoiries des			livres.		livres.
Personnes.	128	à	20	. . . . .	2560
États.	1	à	500	. . . . .	500
Abayes.	2	à	50	. . . . .	100
Chapitre.	1	à	25	. . . . .	25
Corps des bouchers.	1	à	50	. . . . .	50
	133	armoiries.			3035 livres.

Total, trois mil trente-cinq livres, et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE LILLE

BUREAU DE TOURNAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

120 *bis*. — Frédéricque LE TELLIER, escuyer, seigneur de Fauchelle, advocat au parlement de Tournay, et Jeanne-Catherine BRETEL, son épouse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois molettes à cinq pointes de même, deux en chef et une en pointe ; *acolé :* d'or, à un chevron de gueules, chargé d'une fleur de lis d'argent, accompagné de trois molettes à cinq pointes d'azur, deux et une, et un chef d'azur, chargé d'une anguille d'argent.

121. — Georges de GHEWIET (Ghervict), conseiller du roy, référendaire en la chancellerie près la cour de Parlement de Tournay :

D'or, à un sautoir de sable, accompagné de quatre lozanges de même.

122. — François D'YVE, chanoine de Tournay :

De vair, à trois pals de geules (gueules).

123 *bis*. — Agnès de LANNOY, veuve de Jean-Jacques LE FLON, escuyer, seigneur de Reancourt :

D'or, à un treffle d'azur; *acolé :* d'argent, à trois lions de sinople, couronnez d'or, lampassez de gueules.

124. — Pierre-Nicolas-Jean GRIGNART, escuyer, seigneur de Godebry :

D'argent, à une teste de more de sable, bandé d'or.

125. — Jacques-François D'ENNETIÈRES, escuyer, seigneur de Montpinchont :

D'argent, à trois écussons d'azur, chacun chargé d'une estoile à six rais d'or, deux en chef et un en pointe, et un annelet de gueules mis en abisme.

126. — Pierre de POLLINCHONNE (Pollinchove), ancien conseiller pentionnaire de Tournay :

D'hermines, à trois lozanges de gueules, deux et une, et un treffle de sable, mis en abisme.

127 *bis*. — Jean-François de Calonne, licentié ez loix, juré et maieur des finances de Tournay, et Marie-Anne-Toinette de Richemont, son espouse :

D'azur, à deux aigles à deux testes d'or, l'un en chef à senestre et l'autre en pointe, et un franc-quartier d'argent, chargé d'un lion de sable, lampassé et armé de gueules; *acolé :* d'azur, à un mont d'or, mouvant de la pointe.

128. — Pierre-François Guislain d'Ennetières, escuyer, sieur de Beaumez :

D'argent, à trois écussons d'azur, deux et un, chacun chargé d'une estoile à six rais d'or, le premier brisé d'un croissant de gueules, posé au canton dextre du chef.

129 *bis*. — Marian Sallet, escuyer, seigneur de Saint-Prie-Larbrassart, et Anne-Thérèse Gantois, son espouse :

D'azur, à six coquilles à oreilles d'or, posées trois, deux et une; *acolé :* de gueules, à un chevron d'or.

130 *bis*. — Antoine-Ignace Van der Gracht, escuyer, sieur de Fertin, et Élisabeth-Françoise-Bernard du Bois, son espouse :

D'argent, à un chevron de gueules, acompagné de trois merlettes de sable, deux et une; *acolé :* de gueules, à une espée d'argent, garnie d'or, posée en pal, la pointe en bas, accostée en face de deux estoilles d'or; écartelé, d'azur, à trois faces d'or.

131 *bis*. — Jean de Landas, escuyer, sieur de Walle, Juregines, Querieux, et Jeanne-Ernestine de Landas, son espouse :

Parti, emmanché d'argent et de gueules de dix pièces et un croissant de sable, posé au canton dextre du chef pour briseure; *acolé :* de même sans croissant.

132. — Pierre le Febvre, bourgeois de Tournay :

D'or, à une croix de gueules, chargée d'une estoile à six rais d'or, et quatre quintes-feuilles d'azur, posées une à chaque canton.

133 *bis*. — René-Charles de Thiennes, baron d'Hevelon, et Mangourdine-Françoise-Florence-Eugénie de Gennecourt (Gomiecourt), son espouse :

D'azur, à un écusson d'argent, enfermé dans un orle d'or, chargé d'un lion de gueules, couronné d'or, la queue double et passée en double sautoir; *acolé :* d'or, à une bande de sable.

134. — Antoine-François de Bernard-Taintenies (de Taintignies), chanoine de l'église cathédrale de Tournay :

De gueules, à une espée d'argent, garnie d'or, posée en pal, la pointe en bas, accostée en face de deux estoiles à six rais d'or.

135. — Jean-François de Flines, conseiller du roy, référendaire en la chancellerie de Tournay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux chef de même, et en pointe d'une estoile à six rais aussy d'or.

136. — Robert-François de Flines, escuyer, seigneur de Brenecq, porte de même.

137 *bis*. — Jacques-François de Machon, dit Delsauch (de le Sauch,

écuyer), sieur de Marcsville, et Catherine-Marguerite Coquille (Cocquiel), son espouse :

D'or, à une croix ancrée de gueules; *acolé :* de même, à un lion passant d'or; coupé, d'argent, à trois treffles de sinople, deux et un

138 *bis*. — Charles-Federicq Disembart-d'Euvrenchem (d'Isembart-d'Ewrechem), et Brigitte-Agnès de Precqs (Preys), son espouse :

D'or, à un pin de sinople, sur une terrasse de même, senestré d'une chèvre au naturel, rampante contre le tronc; *acolé :* d'azur, à trois treffles d'or, deux en chef et une en pointe, et une rose d'argent posée en cœur.

139 *bis*. — Charles-François le Chapelier (Cappelier), escuyer, sieur de Flesqmeres de Frize, et Philippe-Crestienne Des Martin, son espouse :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois aigles à deux testes d'argent, becqués et membrés d'or; *acolé :* d'azur, à une bande d'or, accompagnée de deux estoiles à six rais de même, posées une en chef et une en pointe.

140 *bis*. — Jean Benard, licentié ez droits, advocat au parlement de Paris, et Marie-Agnès Bostices (Bostica), son espouse :

D'azur, à trois bezans d'or, deux et un, et un chef cousu de gueules, chargé d'un aigle à deux testes d'or; *acolé* : d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois estoiles d'or.

141 *bis*. — François Waresquiel, escuyer, (sieur de Metzcaland, conseiller du roy et audiancier en la chancellerie de Tournay), et Marie-Catherine Van-Laert, son espouse :

D'argent, à un chevron de sable; *acolé :* d'argent, à trois cannes nageantes au naturel, deux et une, et un chef de sable, chargé de trois sautoirs d'or.

142. — Michel Scorion, chanoine de Ronaix :

D'or, à une palme de sinople, mise en pal, supportée par deux cigognes affrontées de sable, becquées et membrées de gueules.

143. — Jacques de Clippele (Clipel), bourgeois :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles à six rais de même et en pointe d'un aigle le vol abaissé aussy d'or.

144 *bis*. — François-Joseph de la Hamaide, escuyer, et Marie-Magdelaine-Thérèse de Calonne, son espouse :

D'or, à une hamaide de trois pièces de gueules; *acolé :* d'azur, à deux aigles à deux testes d'or, l'un posé au quartier senestre du chef, et l'autre en pointe, et un franc-quartier d'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

145. — Charles Alegambe, escuyer, sieur de Mortagne :

De gueules, à trois croix patées d'argent, deux et une; écartelé, de gueules, semé de treffles d'or, à un léopard de même.

146 *bis*. — Jacques du Fay, et Isabelle-Louise de Formanoir, son espouse :

De gueules, à une face d'argent, accompagné en chef de deux doloires de même et en pointe d'une fleur de lis aussy d'argent; *acolé :* d'or, fretté de sable.

147 *bis*. — Marie-Anne Pally, veuve de Jean (Louis) Liégeois :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles à six rais de même et en pointe d'une fleur de lis aussy d'or; *acolé*. de gueules et d'argent.

148. — Georges-Rolland Coppin, seigneur d'Ossoy :

D'argent, à un coq de sable, crêté et barbé de gueules, le pied droit posé sur un pain au naturel.

149. — Joseph Rasson, rentier à Tournay :

D'argent, à trois estoiles à six rais de gueules, à une fleur de lis d'or.

150. — Pierre Decocq (le Cocq), receveur de monseigneur l'évesque de Tournay :

D'azur, à deux bâtons écotez d'or, et passez en sautoir sur lesquels sont perchez trois cocqs de même, un en chef et deux aux flancs.

151. — Jean-François Rose, bourgeois de Tournay :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois roses au naturel, tigées et feuillées de sinople, deux en chef et une en pointe.

152 *bis*. — Guillaume-Dominique de Pappe (Pape), escuyer, seigneur d'Hallebat, et Marie-Françoise d'Espiennes, son espouse :

De sable, à une tour d'or, crénelée de cinq pièces de même, maçonnées de sable; *acolé :* d'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois trefles de même, deux en chef et un en pointe.

153 *bis*. — Cécile-Françoise d'Ennetières, veuve de Charles d'Espiennes, chevalier, seigneur du Vivier :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois trefles de même; *acolé :* d'argent, à trois écussons d'azur, chacun chargé d'une estoile à six rais d'or, deux et une.

154. — Marc Doison, conseiller, médecin ordinaire du roy et eschevin de Tournay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de deux estoiles d'argent en chef et en pointe d'une autre estoile d'or.

155. — Maximilien-François de Bernard, chevalier, seigneur d'Esquelmes :

D'or, à un lion de gueules, lampassé et armé d'azur.

156. — Augustine Lambert, abbesse du monastère des Prés-Porchains, à Tournay.

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, tigées et feuillées de même, et en pointe d'un croissant aussy d'argent.

157. — François-Guillaume-Antoine de Succa, escuyer, seigneur de Bouvrye :

De gueules, à une poire d'or, tigée et feuillée de sinople, et un chef d'argent.

158. — Mathieu-Benoist de Succa, escuyer : Porte de même.

159 *bis*. — Ambroise de Blériy, et Anne Mahieux, son espouse :

Cinq points de gueules, équipolez à quatre d'argent; *acolé* : d'or, à trois cannetes de gueules, deux et une; écartelé, de sable, à trois marteaux d'argent, emmanchez d'or.

160 *bis*. — Philipe-Joseph Luytens, escuyer, seigneur des Parqueaux, et Marie-Antoinette Bayart, son espouse :

De gueules, à trois chaises à l'antique d'or, deux et une; *acolé:* d'azur, à un chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules, et une bande d'or, brochante sur le tout.

161. — A expliquer plus amplement.

162. — Adrienne-Marguerite Angonbart (Hangoubaert), veuve de Pierre de Surmont :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux quintes-feuilles de même, et en pointe d'un mont aussy d'or.

163. — Charles-Joseph du Chambge, escuyer :

D'azur, à trois testes et cols d'aigles, coupez d'argent, et becquez d'or, deux et une.

164 *bis*. — Baudry le Sart, escuyer, sieur de Farvacq, et Jeanne-Marguerite de Calonne, son espouse :

Parti : le premier, d'azur, à un lion la queue nouée d'argent; le deuxième, de gueules, à un demy-aigle à deux testes d'argent, mouvant à dextre de la partition; coupé d'argent, à une demy-croix pattée de gueules, mouvante aussy à dextre de la partition; le troisième, bandé d'azur et d'or de huit pièces; *acolé :* coupé, le premier, d'argent, à un lion de sable, parti de gueules, à trois testes d'hommes de carnation, liées d'argent, et posées de profil, deux et une; le deuxième, d'azur, à un aigle à deux testes d'or.

165. — Marie-Anne le Louchier :

De sable, semé de croix recroisettées au pied fiché d'or, à trois miroirs d'or ardens au pied fiché et pommeté de même.

166. — Agnès-Françoise le Louchier : Porte de même.

167. — Louis de Braux, escuyer, seigneur de Maone :

De gueules, à un dragon d'or, dans la situation ordinaire de l'aigle.

168. — Philipe d'Hennin-Lietart, chanoine de la cathédrale de Tournay :

De gueules, à une bande d'or.

169. — Jean-Baptiste-Eustache du Bois, chanoine de ladite église :

D'or, à trois merlettes de sable, deux et une; écartelé, d'argent, à une bande de gueules.

170. — Le chapitre de la ville de Ronaix :

De gueules, à une espée d'argent, tenue en pal, les garde et poignée d'or, par un dextrochère de carnation, armé d'argent, et mouvant du flanc senestre de l'écu.

171. — Thierry Rogier, seigneur de Maudidier :

D'argent, à trois treffles de sable (sinople), deux et un, et un chef d'azur, chargé de trois estoiles à six rais d'or.

172. — Maximilien Roysin du Parcq, chanoine de la catédrale de Tournay:

Bandé de gueules et d'argent de six pièces.

173. — Philippes-Joseph le Vaillant, escuyer :

De gueules, à un soleil d'or ; écartelé, d'argent, à une face de sable, chargée de trois estoiles à six rais d'or.

174. — A expliquer plus amplement.

175. — Antoine André, bourgeois de Tournay :

De gueules, à une bande d'hermines, et un chef d'or, chargé de trois macles de sinople.

176. — Arnould le Febvre, seigneur de Lannoy et de Barye, conseiller du roy, assesseur de la ville de Tournay :

D'or, à une espée de sable, posée en bande, la pointe en hault, accosté de deux aigles affrontés aussy de sable, posés aussy en bande.

177. — La baronnie et bourg de Ronaix :

D'or, à un aigle à deux testes de sable.

178. — Jacques-Calixte de Calonne d'Havelve (d'Avesnes), prévost de Saint-Amand :

D'azur, à deux aigles à deux testes d'or, l'un posé au quartier senestre du chef, et l'autre en pointe, et un franc-quartier d'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

179. — Pierre Presin, greffier de Saint-Brice :

Parti, le premier, de sable, à une herse d'or; coupé cousu d'azur, à trois merlettes d'argent, deux et une; le deuxième, de gueules, à un lion d'argent.

180. — Jacques Brisseau, médecin des hospitaux du roy à Tournay :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois croix de même, chacune cantonnée de quatre croisettes de même, deux en chef et une en pointe.

181. — Adrien Mondet, conseiller et doyen au Parlement de Tournay :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux branches de laurier de sinople, posées aussy en chevron, et en pointe d'un monde d'azur, ceintré et croisé d'or.

182. — Jean-Baptiste de Succre (Sucre) de Bellain, ancien capitaine de cavalerie :

Écartelé, au premier et quatrième, d'argent, à une face de sable et un franc-quartier au premier aussy de sable, à une croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules; et au deuxième et troisième, d'or, à une croix de sable ancrée.

183. — Jean-Dominique de Nave, escuyer, seigneur de Constentin :

D'azur, à une face ondée d'argent.

184. — Jean-Baptiste Laurend (Laurent), licentié ès lois, advocat au Parlement de cette ville :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois lions passans, la teste contournée, de même.

185. — Georges Prévost, escuyer, sieur de Villers-Ploych :

D'argent, à une face de gueules, chargée de trois merlettes d'argent.

186. — Charles-Joseph-Bernard d'Esquelmes, seigneur de Luchain :

D'or, à un lion de gueules, lampassé et armé d'azur; écartelé, d'argent, à trois lions de sable, couronnés, lampassez et armés d'or; et sur le tout, de gueules, à une espée d'argent, les garde et poignée d'or, mise en pal, la pointe en bas, accostée en face de deux estoiles de même.

187. — Jean-Dominique Bayart, prestre, escuyer, sieur d'Ennequin, chanoine et trésorier de l'église cathédrale de Tournay :

D'azur, à un chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules, et une bande abaissée d'or, brochant sur le tout.

188. — Charles-Dominique de Gaest, escuyer, seigneur de Warconbelle :

D'argent, à cinq lozanges de sinople, posées en sautoir; parti de sinople, à cinq lozanges d'argent, posées de même.

189. — Jeanne-Marie des Maizières, fille :

D'argent, à un lion de sable, couronné d'or, lampassé et armé de gueules; écartelé, d'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, et sur le tout, d'azur, à trois flèches d'or, posées en bande l'une sur l'autre.

190. — Anne-Françoise d'Ennetières :

D'argent, à trois écussons d'azur, deux et un, chargez chacun d'une estoile à six rais d'or, le grand écu brisé d'un croissant de gueules, en abisme.

191. — Jeanne-Julienne Préau :

D'or, à un écusson d'azur, chargé de trois estoiles d'or, deux et une, et trois annelets de même, entrelassez en triangle renversé, mis en cœur et accompagné de trois testes de lion de sable, lampassées de gueules, posées deux en chef et une en pointe, et en chef, bandé de gueules et d'argent de six pièces.

192. — Pierre-Alexis de Monnel, escuyer, seigneur des Roziers, cy-devant mayeur des échevinages de Tournay :

De gueules, à une bande d'or, brizée en chef d'un croissant de gueules, accompagnée de deux aigles d'argent; écartelé, d'or, à deux lions adossez, leurs queues passées en double sautoir de gueules, lampassez et armez d'azur.

193. — Henry-Winand de Glymes :

D'azur, semé de billettes d'or, à une bande d'argent, et une bordure dentelée d'or.

194-195. — A expliquer plus amplement.

196. — Jean-François de Franport des Grandsars :

Facé d'argent et de gueules de six pièces.

197. — Pierre-Augustin Mourcour (Mourcourt), bourguemestre de Tournay :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois testes de more de sable, bandées d'argent, deux en chef et une en pointe.

198. — La communauté des religieuses de *Saint-Sauveur* dit *Campeaux*, à Tournay :

D'or, à un monde d'azur, sommé d'une croix fleuronnée et pommetée de même.

199. — Sébastien Bernard, à Tournay :

De gueules, à une espée d'argent, les garde et poignée d'or, mise en pal, la pointe en bas, accostée en face de deux estoiles à six rais de même.

200. — Élizabeth-Claire de Berlo, veuve de N... Wacque, advocat :

D'argent, à trois balustres de sable, deux et une.

201. — Philippes de Lannoy, licentié ez loix, advocat à Tournay :

D'argent, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse de même, et un chef d'azur chargé de deux estoiles à six rais d'or.

202. — Jacques Brisseau, advocat à Tournay :

D'or, à un chevron de gueules, accompagnés de trois croix de même, cantonnées chacune de trois croisettes de même, deux en chef et une en pointe.

203. — Jacques-Procope de Levigne, chastelain de Leuze :

D'argent, à une grape de raisin au naturel, tigée et feuillée de deux feuilles de sinople; écartelé, d'or, à une bande d'azur, chargée de trois roses d'argent.

204. — A expliquer plus amplement.

205. — Guillaume de Prucquet (Prucques), advocat au Parlement :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

206. — Philipes-François Perdu, docteur en médecine, pentionnaire de Tournay :

D'hermines, à un chef d'azur, chargé de trois estoiles à six rais d'or.

207. — Amable Maupoint de Vandeul, lieutenant-prévost de la mareschaussée de cette ville :

A cinq points d'or, équipolez à quatre d'azur, chacun chargé d'une estoile de l'un en l'autre à six rais; écartelé, de sinople, à un lion d'or.

208. — Gertrude-Thérèse de la Motte, fille d'escuyer :

Écartelé, au premier de gueules, à un sautoir d'argent, chargé d'un autre sautoir d'azur, surchargé de cinq roses d'or; au deuxième, coupé (d'argent et) d'azur, contre-écartelé de sable, semé de fleurs de lis d'or; au troisième grand quartier, d'argent, à dix lozanges d'azur, posées 3, 3, 3 et 1; au quatrième, de gueules, à une face d'or; et sur le tout, d'azur à cinq fuzées d'or, mises en bande.

209. — Cornélie de Borsselle Panderhorghe (Van der Hooghe), fille :

De sable, à une face d'argent.

210. — Pierre-Joseph de Flines, licentié ez loix, advocat à Tournay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux treffles de même, et en pointe une estoile aussy d'or.

211 *bis*. — Dominique de Grené, seigneur de Courcelles, lieutenant pour le roy au gouvernement de Tournay, et Sabine de Monbertau (Montbertaut), son espouse :

De gueules, à trois chevrons d'or, accompagnez de trois espis tigez et feuillez de même, deux et un; *acolé :* d'azur, à un aigle à deux testes d'or.

212. — Benoist-Raphaël Perdu, licentié ez loix, advocat au Parlement de Tournay :

D'hermines, à un chef d'azur, chargé de trois estoiles à six rais d'or.

213. — Jean-François Vertegans (de Verdeghans), licentié ez loix, advocat à Tournay :

D'or, à une croix de gueules, cantonnée de douze cigognes de sable, posées deux et une à chaque canton.

214. — Charles-Joseph Caulier, licentié ez loix, advocat à Tournay :

D'azur, à trois estoiles d'argent, emmanchées d'or, deux et une.

215. — Pierre-François de Wilde, advocat à Tournay :

De gueules, à trois molettes à cinq pointes d'argent, deux et une.

216. — Piat-Eleuthère du Fief, escuyer, seigneur des Hautels, prestre, chanoine de la catédrale de cette ville :

De sable, à trois croissans d'or, deux et un.

217. — A expliquer plus amplement.

218. — Marie-Jeanne le Grand, veuve de Charles Rogier, vivant secrétaire du roy en la chancellerie de Tournay :

D'argent, à trois treffles de sinople, deux et un, et un chef d'azur, chargé de trois estoiles à six rais d'or; écartelé, de gueules, à un homme armé de pied en cap d'argent, tenant de sa main droite une espée de même, garnie d'or, posée en barre, et la gauche apuyée sur son costé.

219. — François Couteau, advocat :

De gueules, à deux serpens d'or, posez en pal, adossez et entrelassez en double sautoir, divisez en chef ou traversez entre leurs cols par un couteau d'argent, emmanché d'or, posé en barre et accostés de deux cigognes d'argent, qui les suportent avec leurs becqs.

220. — A expliquer plus amplement.

221. — Jean-Louis Marbais, advocat :

D'argent, à une face de gueules, accompagnée en chef de trois merlettes de même, et en pointe d'un croissant aussy de gueules.

222. — Yolande de Formanoir, fille de Pierre Chevalier, seigneur de Merlain, Wispernel, etc. (Dame douairière du Moulin, Hauteval, Preelle, etc.) :

D'or, fretté de sable.

223. — Suzanne le Flon, veuve de Pierre de Gaest, escuyer, seigneur de Warcombelle :

D'azur, à un trefle d'or, et une bordure de même.

224. — Michel de Gaest, escuyer, seigneur de Corboy :

D'argent, à cinq lozanges de sinople, posées en sautoir, parti de sinople, à cinq lozanges d'argent, posées de même.

225. — La commtunauté des religieuses de *Sion*, à Tournay :

De gueules, à une croix de Passion d'or, sur un tertre de sinople, et de trois clouds d'argent, avec un fouet de cordes de sable, armé de molettes d'argent, suspendu à la branche droite de la croix et une poignée de verges aussy de sable, suspendue à la branche gauche par un lien d'or.

226. — A expliquer plus amplement.

227. — Dom Placide Paroiche, abbé de Saint-Amand, etc. :

De sable, à trois membres de griffons d'or, onglés d'argent, deux et un, et un croissant de même en cœur.

228. — Christophle-Joseph Gallet, médecin de la ville de Tournay :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux coeqs d'or, et en pointe d'un serpent de même, tortillé en forme de coquille de limaçon.

229. — Les Estats du baillage de Tournay :

De gueules, à une tour donjonnée de trois pièces, la herse levée d'argent, ouverte et massonnées de sable, le donjon dextre, sommé d'une crosse d'or, celui du milieu, pavillonné d'argent, et le senestre, sommé d'un casque de profil pannaché d'or, et la tour accostée de deux gerbes de bled, liées et suspendues chacune à un cloud par un lien noué en rose, de même.

230. — Antoine Michel, advocat :

D'azur, à une face en devise d'argent, liée de gueules par le milieu et surmontée d'un chérubin aussy d'argent.

231. — Denis Baulin, advocat :

D'azur, à trois pensées d'or, tigées et feuillées de sinople, posées deux et une.

232. — A expliquer plus amplement.

233. — Pierre du Bois, procureur au Parlement :

D'azur, à un casque taré de deux tiers d'argent, grillé, bordé et cloué d'or.

234. — Jean-François-Alexandre d'Ennetières, seigneur de Wannehain :

D'argent, à trois écussons d'azur, posez deux et un, chargé chacun d'une estoile à six rais d'or.

RECAPITULATION

Armoiries des			livres.	livres.
Personnes.	122	à	20	2240
Estats.	1	à	300	300
Baronnies.	1	à	30	30
Chapitres.	1	à	25	25
Communautés.	2	à	25	50
	127 armoiries.			2845 livres.

Total, deux mil huit cens quarante-cinq livres, et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE LISLE

LISLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

301. — Jacques-Albert DU RETZ, escuyer, sieur de Lehecde, receveur des Estats de Lisle :

D'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois roues de même, deux en chef et une en pointe.

302. — Antoine CARDON, bourgeois de Lisle :

Écartelé, au premier et quatrième, d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chardons de même, deux en chef et un en pointe; au 2e et 3e, d'azur, à une gerbe d'or; contre-écartelé, de sinople, à trois moutons d'argent passans, deux en chef et un en pointe.

303. — Feu Pierre PLATEMONT, marchand à Lisle :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois molettes de même, deux en chef et une en pointe.

304. — La baronnie de CHISOIN, dans la chatellenie de Lisle :

Bandé, d'or et d'azur de six pièces.

305. — L'hospital *Notre-Dame*, dit *Contesse*, à Lisle :

D'or, à un lyon de sable, lampassé et armé de gueules.

306. — Pierre CANOUET, conseiller du roi, commissaire ordinaire des guerres :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef d'une estoile d'argent, accostée de deux croissans de même et en pointe d'un cigne aussy d'argent béqué et membré de gueules.

307. — La maison religieuse des *Dames de la Biette*, à Lisle :

D'or, à un lyon de sable, lampassé et armé de gueules.

308. — Estienne ROUSSEL, greffier héréditaire des eaües et forests de Lisle :

De sable, à un chevron d'or, chargé de trois estoiles de sable, une sur la pointe et deux aux costez, accompagné de trois bezans d'or, deux en chef et un en pointe.

309. — Pierre la Viarde, ayde-major de la citadelle de Lisle :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles d'argent, et en pointe d'un épi de bled de même.

310. — Charles-Adrien, comte de Croix, seigneur de Preseau :

D'argent, à une croix d'azur.

311 *bis*. — Jean du Retz, licentié ès droits, avocat, et Marie Françoise Maghon, dit de le Sauch, son épouze :

D'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois roues de même, deux en chef et une en pointe; *accolé:* d'or, à une croix ancrée de gueules.

312 *bis*. — Michel de Buisseret, escuyer, sieur d'Hante, conseiller du roy, commissaire ordinaire des guerres, et Catherine Fasse, son épouze :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe; *accolé :* d'azur, à une gerbe d'or; écartelé, de sinople, à trois moutons d'argent, passans, deux en chef et un en pointe.

313. — L'abbaye de Beauprez sur la Lis :

D'azur, à trois (bandes) d'or.

314. — Antoinette-Hipolitte des Wasiers, abbesse de l'abbaye de Beauprez en Flandres :

D'or, à un aigle à deux testes de gueules; écartelé, d'or, à un ours de sable, rampant contre un bâton écoté, péry en quart de cercle de gueules.

315. — La maison des *Croisiers* de Lannoy dans la chastellenie de Lisle :

De sable, à une croix patée, la traverse d'argent, et le montant de gueules, supportant un saint Jean-Baptiste de carnation, ayant un drap d'argent, vêtu en écharpe pour couvrir sa nudité, et tenant de sa main droite une longue croix avec sa banderolle aussy de même.

316 *bis*. — Charles, comte de Lannoy, baron de Wannes, et Isabelle Petitpas (Petypas) de Walle, son épouze :

D'argent, à trois lyons de sinople, couronnez, lampassez et armez d'or; *accolé :* de sable, à trois faces d'argent.

317. — Adrien-Gilles du Crospré, escuyer, sieur de Bruyelle :

D'hermines, à une croix ancrée de gueules.

318. — Marie-Françoise de Mailly, fille :

D'or, à trois maillets de sinople, deux et un.

319 *bis*. — Marie-Jeanne de Haynin, veuve de Guillaume de Wagnon, escuyer, seigneur de la (Marlière) :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois maillets de sable, deux en chef et un en pointe; *accolé* : d'or, à une croix engrelée de gueules, chargée en cœur d'une estoile à six rais d'argent.

320. — Eustache de Froidemont, trésorier et chanoine de Saint-Pierre à Lisle :

Parti, au premier, d'or, à un sautoir de gueules; écartelé, d'or, à une croix de gueules, et

sur le tout, d'argent, à six mourhetures d'hermines de sable, posées trois et trois, et au second, d'azur, à neuf bezans d'or, rangez trois, trois et trois.

321 *bis*. — Marie Caron, veuve d'Henry Robette, rentier à Lisle :

D'argent, à trois roses de gueules, deux et une, et un chef d'azur, chargé d'une estoile à six rais d'or, accostée de deux croissans de même, tous deux tournées à senestre; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une roue de même.

322. — La ville de la Gorgue en Flandres :

D'azur, semé de coquilles d'or, et un chef d'argent, chargé d'un lyon naissant de sable.

323. — Louis Vaudermaer (Van der Meer), surintendant du Mont-de-Piété à Lisle :

D'argent, à trois merlettes de sable, deux et une.

324. — Marie-Joseph de Vicq (fille) :

De sable, à six bezans d'or, posez trois, deux et un.

325. — Ferdinand Fasse, bourgeois de Lisle :

D'azur, à une gerbe d'or; écartelé, de sinople, à trois moutons passans, d'argent, deux et un.

326. — Thérèse-Jeanne de Sion du Peroy, (fille) :

D'argent, à une montagne de sinople, et un chef d'azur, chargé de trois estoiles d'or.

327. — Annuel-(Ammel)-Berghe-Françoise de Sion de Bruges, fille : Porte de même.

328 *bis*. — Charles-Henri de Prudhomme d'Hailly (Preudhomme d'Ailly), baron d'Estève, et Catherine-Françoise de Monchaux, son épouze :

De sinople, à un aigle d'or, bequé et onglé de gueules; *accolé :* de sinople, fretté d'argent.

329. — L'abbaye de Phalempin.

D'or, à un aigle à deux testes de sable.

330. — Augustin Heddebaut, abbé de Phalempin :

D'azur, à une face d'argent, accompagné en chef de deux estoiles à six rais et en pointe d'une table octogone d'argent.

331. — Maximilien Lippens, licentié ès droits, avocat postulant :

D'azur, à trois pommes de pin d'or, tigées de même, posées deux et une.

332 *bis*. — Simon le Pippre, escuyer, seigneur de la Vallerie, conseiller du roy, président, juge des traités, et Philipine le Fébure (le Févre) de Lattre, son épouze :

De gueules, à une croix de vair, brisée en chef d'un lambel d'or, brochant sur le tout; écartelé, d'or, à une croix engrelée de gueules; *accolé :* de gueules, à un aigle d'or, accompagné de cinq estoiles de même, deux en chef, deux en flancs et une en pointe.

333. — Laurent Langlois, commis aux carrosses de la ville de Lisle, à Paris :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux pommes de pin de sable, et en pointe d'un lyon de même, tenant de la patte dextre une palme de sinople, et un chef d'azur, chargé de trois estoiles d'or; parti, d'or, à un aigle de gueules, becqué et membré d'azur, et soutenu d'un croissant de gueules.

334. — Anne-Guislaine Bonneau (Bruneau), fille :

D'argent, à une face de gueules, chargée de trois merlettes d'argent.

335. — Michel de Haynin, escuyer, seigneur de Loyens, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre :

D'or, à une croix engrelée de gueules, brisée au haut du premier canton d'une estoile à six rais de sable.

336. — Ferdinand Bauduin, licentié en droit, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé vers la pointe de deux lyons mornez, affrontez de gueules, et accompagné de trois treffles d'or, deux en chef et un en pointe.

337. — Jose Limosin, commis de l'extraordinaire des guerres :

D'azur, à un lyon d'or, accompagné de trois estoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

338. — L'abbaye de *Saint-Pierre* d'Hasnon :

De sable, à quatre clefs d'argent, posées en pal, deux et deux.

339. — Rupert de Loz, abbé de ladite abbaye :

D'argent, à un palmier arraché de sinople.

340. — Robert Taverne, receveur et bailly, demeurant à Lisle :

De gueules, à trois vases ou pots à l'eau sans anses d'argent, posés deux et un.

341. — Pierre Corbis, sieur de la Bouteillerie :

D'argent, à un sautoir cramponné de gueules, accompagné de quatre estoiles de sable.

342. — Augustin-Robert le François, escuyer :

D'azur, à une croix ancrée d'or, et une bordure dentelée de même.

343. — Bonnaventure Langloix (Langlois), intéressé dans les domaines de Flandres :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois oyes d'argent, deux en chef et une en pointe.

344. — Jean Van Zeller, bourgeois de Lisle :

D'argent, à trois corbeaux de sable, bequés et membrés d'or, posez deux et un, brisé en cœur d'une estoile de même (à six rais de sable).

345 *bis*. — Théodore Van Zeller, bourgeois de Lisle, et Anne Florence de Lannoy, son épouze :

De même; *accolé* : d'argent, à trois lyons de sinople, couronnez d'or, lampassez et armez de sinople, posez deux et un, brisé en cœur d'une estoile de six rais d'or (de sable).

346. — François Baillet, rentier à Lisle :

D'or, à une face d'azur, chargée de trois coquilles d'or, accompagnée en chef de trois merlettes de sable et en pointe d'une étoile de six rais de même.

347. — François de la Valle (Laval), capitaine des portes de la ville :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'une étoile de même.

348. — La collégiale de *Saint-Pierre*, à Lisle :

Gironné, d'or et d'azur de douze pièces, à un écusson de gueules, brochant sur le tout.

349. — Jacques Boudart, licentié en théologie, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Lisle :

D'or, à deux branches de lauriers, passées et repassées en sautoir de sinople.

350. — Nicolas, sieur Guidin, advocat à Lisle :

D'argent, à un dextrochère de carnation, vêtu d'azur, sortant d'une nuée au naturel, tenant un bouquet de diverses fleurs aussy peintes au naturel.

351. — Jean-Simon Cardon, sieur de Varent, advocat à Lisle :

D'azur, à trois chardons d'or, tigées et feuillées de même, deux en chef et un en pointe.

352. — La ville de la Bassée :

De gueules, à une demy-fleur de lis d'argent, défaillante à dextre.

353. — Marie-Françoise Cardon, veuve de Romain Waerenier (Waekrenier), rentier, à Lisle :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chardons tigées et feuillées de même, deux en chef et un en pointe.

354. — Pierre-Antoine Waerenier (Waekrenier), bourgeois :

D'azur, à une face d'or, accompagnée en chef de deux estoiles à six rais d'or, et en pointe d'un croissant de même.

355. — Bon de Fourmenteaux (Fourmestraux), escuyer, seigneur de Guermanet :

D'or, à un aigle à deux testes de gueules.

356 *bis*. — Ignace de Massiette (Massiet), escuyer, seigneur de la Beuche, et Marie-Joseph de Fourmenteaux (Fourmestraux), son épouze :

D'argent, à une face bretessée et contre-bretessée de gueules, et un franc-quartier d'or, chargé de deux faces de gueules; *accolé* : d'or, à un aigle à deux testes de gueules.

357. — Lambert-Joseph Turpin, procureur du roy de l'hostel des Monnoyes de Lisle :

Lozangé, d'argent et de gueules.

358. — Hugues Carpentier, conseiller du roy, médecin à Lisle :

D'argent, à trois faces ondées d'azur, celle du milieu chargée d'un poisson d'or, celle du chef chargée de deux roses d'or, et celle de la pointe d'une rose de même; écartelé, de gueu-

les, emmanché en face de quatre pièces d'argent et un franc-quartier, qui est le second, d'azur, chargé de quatre faces d'or.

359. — Anne-Henriette de Berlaymont (Berlaimont), douairière d'Esplechin:

Facé, de vair et de gueules de six pièces.

360. — Théodore d'Augery, escuyer, gouverneur de la ville de la Gorgue et grand bailly du pays de la Leu :

D'argent, à deux lyons affrontez de sable, rempans contre un palmier arraché de sinople, un de chaque costé.

361. — La ville de Lisle en Flandres :

De gueules, à une fleur de lis d'argent.

362. — Les *Estats* de la province de Lisle, Douay et Orchies :

Écartelé, au premier, contre-écartelé au 1er de gueules, à un chef d'or, au 2e, d'or, à trois barres d'azur (barré d'or et d'azur de six pièces), au 3e, d'azur, à un écusson d'argent, posé en cœur, et au 4e, de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, deux en chef et une en pointe, à une bordure aussy d'or ; au second grand quartier, de gueules à une fleur de lis d'argent; au troisième, de gueules plein; et au quatrième, d'argent, à un lyon de sable, lampassé et armé de gueules, adextré en chef d'une croisette de gueules, et entouré d'une chaisne de même, posée en orle.

363. — Marie-Jeanne Machon, dite de le Sauch, fille :

D'or, à une croix ancrée de gueules.

364. — Philippe-Joseph de Lannoy, prestre, licentié en théologie, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Lisle :

D'argent, à trois lyons mornez de sinople, posés deux et un.

365. — Jean Rouvron (Rouvroi), rentier :

De sable, à une croix d'argent, chargée de cinq coquilles oreillées de gueules.

366. — Alexis de Flandres, licentié en droits, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre :

D'or, à un chevron de sable, accompagné de trois estoiles de six rais de même, le chevron chargé sur la pointe d'un écusson d'or, surchargé d'un lyon de sable, lampassé et armé de gueules.

367. — Henry de Haynin, escuyer :

D'or, à une croix engrelée de gueules, brizé au canton dextre du chef d'une estoile de sable.

368. — Jacques des Buissons, escuyer, sieur d'Hautevalle :

D'or, à trois ciprès de sinople, rangés en pal sur une terrasse de même, brisé au canton dextre du chef d'une estoile de gueules.

369. — Jean-Éléonore de Riberolles, contrôleur général des fermes du roy à Lisle :

D'azur, à un chevron d'or, chargé de cinq merlettes de sable, une sur la pointe et quatre sur les cottés, et accompagné en chef de deux hures de sanglier, affrontées d'argent, les deffenses ensanglantées de gueules et en pointe d'une croix potencée d'or.

370. — Joseph Van Hulse, lieutenant-prevost de la mareschaussée de Flandres, à la résidence de Lisle :

D'or, à trois feuilles de houx de sinople, deux et une.

371. — Marie-Barbe de Lannoy, fille :

D'argent, à un lyon de sinople, couronné, lampassé et armé de gueules; écartelé, d'argent, à trois faces de sinople.

372. — Le bailliage de Lisle :

D'or, à un lyon de sable, lampassé et armé de gueules, accosté de deux estoiles aussy de sable.

373. — Guillaume-Ernest Obert, escuyer, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Lisle :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chandelliers de même, deux en chef et un en pointe.

374. — Joseph-Pontus Lachez, escuyer, procureur du roy de la mareschaussée de Lisle en Flandres :

De gueules, à une croix d'hermines, chargée en cœur d'une mouche de sable.

375. — Charles de Montmorency, prince de Robecq, Morbecq, colonel d'un régiment d'infanterie walonne :

D'or, à une croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur.

376. — La maison religieuse des *Clarisses urbanistes* de Lisle :

De gueules, à une sainte Claire couronnée de fleurs, tenant le Saint-Sacrement de sa dextre et de sa senestre une crosse, le tout d'argent, accostée de deux fleurs de lis de même.

377 *bis*. — François-Gilbert de Gand, marquis d'Hem, et Marie-Anne de Lannoy, son épouze :

De sable, à un chef d'argent; *accolé :* d'argent, à trois lyons de sinople, couronnée d'or, lampassées et armez de gueules.

378. — Philipes de Campenhout, licentié en théologie, doyen et chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Lisle :

Écartelé, au premier et quatrième quartier, d'azur, coupé d'or; et au deuxième et troisième, de gueules, coupé par un trait de sable, la partie supérieure chargée d'une rose d'or, accostée de deux estoiles de huit rais de même, et l'inférieure chargée de cinq lozanges d'or, posées trois et deux.

379 *bis*. — Marguerite-Félicité Haccou, veuve de Simon Vollant, escuyer, seigneur de la Cessoy, conseiller, ingénieur du roy, à Lisle :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux demy-vols d'argent, et en pointe d'un treffle de même; *accolé :* de gueules, à une croix de vair.

380. — Jean-Estienne-Désiré Turpin, conseiller, procureur du roy des eaues et forests de la Salle de Phalempin :

Lozangé, d'argent et de gueules.

381. — Arnoul Laurent, marchand, à Lisle :

De sable, à un dauphin d'argent, couronné d'or; écartelé, d'azur, à trois coquilles oreillées d'or, deux et une.

382. — Jean Wan der Woude, licentié en médecine, bourgeois de Lisle :

D'azur, à trois cyprès d'or, rangés en pal.

383 *bis*. — Philipes-Ernest Dumont (du Mont), escuyer, sieur du Mont et autres lieux (grand bailly des ville et pairie d'Armentières), et Catherine-Thérèse de la Motte-Baraffle (Baraffe), son épouze :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné de trois estoiles de même, une en chef et deux aux flancs; écartelé, d'argent, à un lyon de sable, couronné d'or, lampassé et armé de gueules, à deux bâtons posez en bande de gueules, brochants sur le tout; *accolé* : d'azur, à une bande fuzelée d'or; écartelé, d'argent, à dix lozanges d'azur, jointes ensemble, trois, trois, trois et une; et sur le tout, d'argent, à trois lyons de sinople, couronnez d'or, lampassez et armez de gueules, et posez deux et un.

384. — René de Mol, escuyer, seigneur de Ligny :

De gueules, semé de billettes d'or, à une croix de cinq lozanges d'argent, brochant sur le tout.

385. — Théodore-François de Hennin-Liétart d'Alsace, chevalier, seigneur de Fosseux :

De gueules, à une bande d'or.

386. — Théodore de la Ruelle, marchand :

De gueules, à trois léopards assis d'or, posées deux et un.

387. — L'hospital de *Nostre-Dame*, dit de *Charité*, à Lisle :

D'azur, à une sainte Vierge, les mains jointes devant sa poitrine d'argent, vêtue de même, ayant sous ses pieds un croissant d'or, et estant entièrement entourée de rayons de même.

388. — Vincent Vermenlon (Vermeulen), escolastre et chanoine de Saint-Pierre à Lisle :

D'argent, à trois fers de moulin de sable, en sautoir, alaisez, pattez, anchez et ouverts en lozanges, posés deux en chef et un en pointe.

389. — Mathieu-Florent Favier, escuyer, sieur d'Hellin, conseiller du roy, assesseur-général de la mareschaussée de Flandres :

D'argent, à deux lyons affrontez de gueules, lampassez et armez d'azur, à un chef d'azur, chargé d'une couronne d'or, relevée de fleurons de même et de perles d'argent.

390. — Eustache le Sart, escuyer, seigneur du Hamage :

Tiercé en pal, au premier, d'azur, à un lyon d'argent, lampassé et armé de gueules; au second, d'argent, à une moitié d'aigle de sable, becquée et membrée de gueules, mouvante du trait de la partition; coupé aussy d'argent, à une moitié de croix de gueules, mouvante aussy de la partition; et au troisième, d'or, à trois barres d'azur.

391. — Marie du Hot, fille :

D'azur, à un entrelas d'or.

392. — L'hospital de *la Conception*, à Lisle :

D'argent (azur), à une Vierge, le visage et les mains de carnation, vêtue d'argent et de gueules, tenant de sa gauche un lis d'argent, sa teste entourée de sept étoiles d'or, adextré d'un enfant de carnation, emmaillotté de gueules, et elle, ayant sous ses pieds un serpent d'or, sur la teste duquel est plantée une longue croix de même.

393. — François-Joseph Sallembier, licentié ez loix .

D'argent, à une face de gueules, chargée d'une étoile de six rais d'or, accostée de deux roses de même, accompagnée en chef d'un aigle à deux testes de sable, et en pointe soutenue d'un chevron de gueules, accompagné de trois lyons de sable, lampassez de gueules et posez deux et un.

394. — Jean de Flines, licentié en médecine :

De sable, à une licorne furieuse d'argent, et un chef d'azur, chargé de trois croissans d'argent.

395. — Henry Mieuson (Mienson), advocat :

D'argent, à un palmier de sinople, sur une terrasse de même, et un lévrier de sable courant devant le pied de l'arbre.

396. — Albert-Dominique Lambert, vivant marchand apoticaire, pour Marie-Jeanne du Hu sa veuve :

De gueules, à un lyon d'or, passant sur une champagne d'argent, chargée de trois treffles rangées de sinople; chapé en chef, party et arrondi par le bas, au premier, d'azur, à trois lampes d'or, pendues à leurs chainettes de même, et au second, de gueules, à un lyon d'or, et un chef cousu d'azur, chargé de trois estoiles d'or.

397. — Hugues de Lobel, licentié en droit, prêtre, chanoine de la cathédrale de Saint-Pierre :

D'azur, à un arbre d'or, sur une terrasse de même.

398 *bis*. — Louis-François Obert, escuyer, seigneur de Grévillers, et Florence de Lannoy, son épouze :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chandeliers de même, deux en chef et un en pointe; *accolé :* d'argent, à trois lyons de sinople, couronnez d'or, lampassez et armez de gueules, et posez deux et un.

399. — L'hospital de *Commines*, dit de *Nostre-Dame* :

De gueules, à une figure de la sainte Vierge, la teste couronnée, tenant sur sa main gauche un petit Jésus d'argent, et de sa droite tenant un septre fleurdelisé de même.

400. — Les quatre *Seigneurs hauts justiciers*, représentant l'Estat des châtellenies de Lisle, Douay, Orchies, du pays de la Leu et bourg de la Gorgue :

Ecartelé, au premier, de gueules, à un chef d'or; au second, bandé d'or et d'azur, de six pièces; au troisième, d'azur, à un écusson d'argent, posé en cœur, et au quatrième, de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, deux en chef et une en pointe, et une bordure aussy d'or.

SUITE DU DÉPARTEMENT DE LISLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE H°

1. — François Tacquet, conseiller du roy, receveur des fermes de Sa Majesté, à Lisle :

D'azur, à un chevron d'or, chargé sur la pointe d'une étoile de gueules et accompagné en chef de deux heaumes posés de profil d'argent, et en pointe d'une quinte-feuille de même.

2. — La ville de Tourcoin (Turcoing), dans la châtellenie de Lisle :

D'argent, à une croix de sable, chargée de cinq bezans d'or.

3 *bis*. — Marc-Antoine de Prudhomme d'Hailly (Preud'Homme d'Ailly), baron de Poucques, vicomte de Nieuport, et Anne-Maximilienne d'Amman, son épouze :

De sinople, à un aigle d'or, becqué et membré de gueules ; *accolé :* d'argent, à une tour de gueules, la porte ouverte garnie de sa herce de gueules et d'une chaine tenüe de sable qui en deffend l'entrée.

4 *bis*. — Charles d'Haynin (de Haynin), écuyer, et Marie le Bouk (Bouck), dit Carvin, son épouze :

D'or, à une croix engrelée de gueules, cantonnée au premier d'une estoile à six rais de sable ; *accolé :* de gueules, à un lyon d'argent.

5. — Gilles Breckevelt (Breckvelt), chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Lisle :

De sable, à un levron rampant d'argent, accolé d'or.

6. — A expliquer plus amplement.

7. — Marie-Alexandrine de Maillery, veuve d'Antoine du Bus, escuyer, seigneur de Maincourt :

D'argent, à un corbeau de sable, becqué et membré d'or.

8. — Charles de Bauffremez, escuyer, seigneur de Ribaucourt en Herlies :

D'azur, à un écusson d'argent, posé en cœur, surmonté de trois merlettes d'or, rangées en chef.

9. — Catherine Lescuyer (l'Écuyer), veuve de François Colbaut, sieur de Turve :

D'azur, à un sautoir lozangé d'or.

10. — Jacques Engelgrave, boutiquier à Lisle :

D'azur, à une sainte ayant des rayons autour de sa teste d'or, et étant assize sur un tombeau de même, et tenant de sa main droite une couronne et de sa gauche, qu'elle tient apuyée sur sa poitrine, tenant une palme de même.

11. — Pierre-Liévin Mommonier (de Montmonier), escuyer, sieur du Puis, receveur général des traittes à Lisle :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

12. — Urbain le Gillon, escuyer, sieur de Grinsart :

De gueules, à deux lyons adossez, leurs queues passées trois fois en sautoir d'or, lampassez d'azur.

13. — Pierre-François le Prevost, écuyer, seigneur de la Becq :

De gueules, à une jumelle posée en bande d'argent; écartelé, de gueules, à trois tours d'or, deux et une; et sur le tout, d'azur, à un lyon d'or, lampassé et armé de gueules.

14. — François-Louis de Calonne, chanoine de la collégiale de Saint-Piat, à Seclin :

D'azur, à trois aigles à deux testes d'or, languez et onglez de gueules, deux en chef et un en pointe, le premier du chef caché par un franc-quartier d'argent, chargé d'un lyon de sable, lampassé et armé de gueules.

15. — Alexandre Turpin, advocat :

Lozangé, d'argent et de gueules.

16. — Henry de Porcele (Porcelle), receveur :

D'or, à un pourceau passant de sable.

17. — La maison des *religieuses Ursulines* de Lisle :

D'azur, à un nom de Jésus-Maria d'or, surmonté d'une croix patée et soutenu de trois clouds de la passion apointées de même.

18. — La ville de Commines dans la châtellenie de Lisle :

D'or, à une clef de sable, posée en pal, accompagnée de cinq roses de gueules, deux de chaque costé et une en pointe.

19. — Nicolas-Philippes le Boucq, dit de Carvin, escuyer :

De gueules, à un lyon d'argent.

20. — Alexandre-Ernest du Bus, escuyer, seigneur de Manicourt :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé sur la pointe de deux treffles de sable, accompagné de trois molettes à cinq pointes d'or, deux en chef et une en pointe.

21. — Clément-Pierre-Jacquemin de Mutigny, advocat au Parlement de Paris, directeur des postes du département de Flandres :

De gueules, à trois hérons d'argent, deux et un; écartelé, d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

22. — Pierre-Albert de Rosendal, rentier :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de cinq feuilles chacune de même, posées deux en chef et une en pointe.

23. — Jean-Gilles des Lobbes, lieutenant-prevost de la ville de Lisle :

Facé, d'argent et de gueules de six pièces, la première face de gueules, chargée d'un croissant d'argent.

24. — Jean-Baptiste de Rosendal, rentier :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de cinq feuilles de même, deux en chef et une en pointe.

25. — Marie-Thérèse Taquette, fille :

D'or, à un santoir de sable, chargé en cœur d'un santoir d'or.

26 *bis*. — Anne-Thérèse de Cehaute (Chautte), veuve de Philippes-Jean de Gherbode, écuyer, seigneur des Pains ;

D'argent, à une face vivrée d'azur, accompagné de trois testes d'aigles arrachées de même et bequées d'or, deux en chef et une en pointe; *accolé*: d'argent, à un santoir de gueules.

27. — Michel de Bay, chanoine de la collégiale de Saint-Piat, à Seclin :

D'azur, à une herce d'or, accompagné de trois estoiles à six rais d'argent, deux en chef et une en pointe.

28. — Pierre de Lespaul (Delespaul), marchand à Lisle :

D'azur, à une bande d'argent, accompagné de deux boucs de même, un en chef et l'autre en pointe.

29. — Jacques de Lobel, prestre, chapelain et secrétaire de la collégiale de Saint-Pierre, à Lisle :

D'azur, à un arbre d'or, terrassé de même; écartelé, d'argent, à une croix d'azur, chargée en cœur d'une estoile à six rais d'or.

30. — Marie-Anne-Catherine Alatruye, fille :

De sable, à une face d'or, chargée de trois aiglettes de gueules, et accompagnée de quatorze billettes d'or, sept en chef, posées quatre et trois, et sept en pointe, posées de même quatre et trois; écartelé; d'azur, à un calice d'or, accosté de deux dauphins d'argent, affrontez et regardant dans le calice.

31. — Anne-Robertine de Lannoy, dame d'Enguelbois :

D'argent, à trois lyons de sinople, couronnez d'or, lampassez et armez de gueules, et posez deux et un.

32. — Jean-François le Gillon, écuyer, seigneur de la Cardonnerie :

De gueules, à deux lyons adossez, leurs queues passées et repassées trois fois en santoir d'or, lampassez d'azur et surmontez d'un croissant aussy d'or.

33. — La maison des *religieuses Pénitentes* la puenie (*sic*), de Lisle :

D'azur, à un saint François à genoux, les bras étendus en forme de croix d'or, sur une montagne regardant un séraphin attaché à une croix environnée de rayons mouvans du flanc senestre et accompagné en pointe d'un religieux paraissant à demy-corps au bas de la montagne et tenant sa main sur ses yeux, comme éblouit de l'éclat de ses rayons, le tout d'or.

34. — Pierre-Lamoral de Héricourt, écuyer, sieur de Beaumé :

D'argent, à une croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent.

35. — Thomas Becquet, licentié en droit :

De gueules, à trois molettes à cinq pointes percées de sable, et posées deux et une.

36. — Catherine de Couroulle (Courouble) du Carieul :

D'azur, à un sautoir ancré d'argent, accompagné de quatre merlettes de même, le sautoir chargé d'un écusson d'or, surchargé d'un aigle à deux testes de gueules.

37. — Antoinette de Couroulle (Courouble) : Porte de même.

38. — François-Joseph Valque, écuyer :

D'or, à une face de sable.

39. — La maison des *religieuses Annonciades*, de Lisle :

D'azur, à une Annonciation, où la Vierge à genoux devant un prie-Dieu d'or, est adextrée d'un ange aussy d'or, sur une nuée de même, qui tient de sa main senestre un lis d'argent, et de sa dextre élevée monstre avec le doigt le Saint-Esprit en forme de colombe rayonnante, mouvante du haut du chef, le tout d'or.

40. — Thomas Barré, fils :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné d'une marmite de même en pointe.

41. — Jean-François la Chapelle, écuyer :

De gueules, à une croix pattée et abaisée d'or, cantonnée de quatre couronnes de laurier de même.

42. — Bernard Mousson, marchand, à Lisle :

D'argent, à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, senestré d'un épervier au naturel, posé sur la terrasse.

43. — Bonnaventure Henhin (Hachin), licentié en médecine, à Lisle :

De gueules, à deux haches d'or, passées en sautoir et adossées.

44. — La maison religieuse des *Carmes chaussés* de Lisle :

De sable, mentelé d'argent, à trois estoiles à huit rais, deux en chef et une en pointe, de l'une en l'autre.

45. — La maison religieuse des *Carmélites* de Lisle : Porte de même.

46-47. — A expliquer plus amplement.

48. — Claude-François des Wasiers, escuyer, seigneur d'Hollebecq :

D'or, à un aigle à deux testes de gueules ; écartelé, d'or, à un ours de sable rampant contre un bâton écoté et péri en quart de cercle de gueules ; et sur le tout, de sable, à six bezans d'or, posés trois, deux et un.

49. — Philipes-Benoist-Dominique des Wasiers, écuyer, seigneur du Verbois :

De même, excepté le sur le tout, qui est : d'hermines, à un chef d'azur, chargé de trois bezans d'or, deux et un.

50. — Albert-Joseph-Michel des Wasiers, escuyer, seigneur de Prepoul :

De même, à l'exception du sur le tout, qui est : vairé d'or et d'azur.

51. — Jean-Hughes Hobré, bailli de Tourcoin :

D'argent, à quatre faces de gueules, surmontées de trois estoiles à six rais de même, rangées en chef.

52. — Élisabeth-Thérèse de Vooght, fille :

D'or, à une face vivrée de gueules, accompagné de trois aigles à deux testes de sable, deux en chef et un en pointe.

53. — Madelaine-Joseph de Wooght, fille : Porte de même.

54. — La maison religieuse des *Célestins* de Lisle :

D'azur, à une Annonciation, c'est-à-dire, la sainte Vierge à genoux, adextré d'un ange tenant de sa droite un lis et montrant de sa gauche avec le doigt, le Saint-Esprit en forme d'une colombe rayonnante, mouvante du hault du chef, le tout d'or.

55. — La maison religieuse des *Pères Brigitains* d'Armentières :

D'or, à une croix de calvaire de gueules, chargée d'un bezan d'argent sur la traverse, et une bordure endentée d'argent.

56 *bis*. — Charles-Philipes de la Chapelle, écuyer, seigneur de Mouchin, et Marguerite-Jeanne le Sart, son épouze :

De gueules, à une croix ancrée d'or, cantonnée de quatre couronnes de laurier de même; *accolé :* de tiercé en pal, au premier, d'azur, à un lion d'argent; au second, d'argent, à un demy-aigle de sable, bequé et membré de gueules, mouvant du trait du parti; coupé aussy d'argent, à une demy-croix de gueules, mouvante aussy du parti; et au troisième, d'or, à trois barres d'azur.

57-58-59. — A expliquer plus amplement.

60. — Louis Combrettes (Combettes), écuyer, sieur de Fayons, capitaine des portes de la ville de Lisle :

D'azur, à une croix renversée d'or, mouvante du chef aussy d'or.

61. — Joseph de Kespertz, écuyer, sieur de la Haye, capitaine des portes de Lisle :

D'or, à six roses de cinq feuilles ou quinte-feuilles de gueules, posées trois, deux et une.

62. — A expliquer plus amplement.

63. — Jean Jacops, sieur de Miromont :

D'or, à un chevron d'azur, chargé sur la pointe d'une étoile d'or.

64. — Charles Mertens, rentier à Lisle :

D'azur, à trois fleurs de lis d'argent, deux et une, la seconde du chef cachée par un franc-quartier senestre de gueules, bordé d'or, et chargé d'un lyon de même, l'écu aussy bordé d'or.

65. — Charles de le Saulx, bourgeois :

De gueules, à un arbre d'or, saul, sur une terrasse de sinople.

66. — A expliquer plus amplement.

67. — Pierre-Antoine Patfort, apothicaire, à Lisle :

D'argent, à un chevron d'azur, surmonté d'un croissant de gueules, accosté de deux mouchetures d'hermines et accompagné en pointe d'une rose de gueules, boutonnée d'or.

68. — François Semittre, sieur de Lambersart :

D'or, à un cœur de gueules, posé en abisme entre deux bâtons de sable, posé en bande, accompagné de deux testes de chiens coupées aussy de sable, une en chef et l'autre en pointe.

69. — Marie-Margueritte Godefroot, veuve de N... le Gay, cy-devant procureur du roy de la gouvernance de Lisle :

Écartelé, d'argent et de sable, à une croix fleuronnée, écartelée de l'une en l'autre, cantonnée de quatre écrevisses aussy de l'un en l'autre.

70 *bis*. — Pierre-Georges de Cosse, sieur d'Hellin, et Marie-Catherine Destretz, son épouze :

D'or, à un chevron de sable, accompagné de trois lézars de même, deux en chef et un en pointe ; *accolé :* d'azur, à un faisseau de cinq flèches liées de même.

71. — Alexandrine-Hélène de Harchies, fille :

Bandé : d'or et de gueules de douze pièces ; écartelé, d'un échiqueté d'or et de gueules.

72. — La maison des religieuses *Pénitentes-Capucines* d'Armentières :

D'azur, à une Sainte-Vierge ayant une couronne sur la teste, une lune ou croissant sous les pieds et portée par quatre anges, deux vers la teste et deux vers les pieds, le tout d'or.

73. — Arnould de la Coste de Castinge, marchand, à Lisle :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de cinq feuilles de gueules, boutonnées d'or, tigées et feuillées de sinople, chaque feuille de rose chargée d'une de ces lettres : D. L. A. C. T. d'or, et en pointe un pommier de sinople, sur une terrasse de même, fruité d'or, contre le pied duquel rampe un lévrier de sable, accolé d'argent ; le tout soutenu d'une rivière d'argent, ombrée d'azur, sur laquelle nagent trois cannes de rang d'argent, becquées et membrées de gueules.

74. — L'hospital de *Saint-Jean-Baptiste*, dit *Gantois*, à Lisle :

D'argent, à une teste coupée de saint Jean-Baptiste au naturel, entourée de rayons d'or.

75. — A expliquer plus amplement.

76. — Philippe-Adrien de Nave, écuyer :

D'azur, à une face ondée d'argent.

77. — La maison religieuse des *Augustines* d'Armentières :

D'argent, à un cœur de gueules, enflamé de même, percé de deux flèches passées en sautoir de sable, ferrées et empennées d'azur, et acosté de deux lettres : S. et A. de sable, l'une à dextre et l'autre à senestre.

78-79. — A expliquer plus amplement.

80. — Wallerand-François de la Barre, prêtre, licentié ez droits :

De gueules, à trois bandes vairées et un franc-canton d'or.

81. — Marie-Catherine Espel (Hespel), veuve de François de la Barre, greffier du bailliage de Lisle :

D'or, à trois ancholies de gueules, posées deux et une : écartelé, d'argent, à un chevron d'azur, chargé d'un autre chevron diminué d'or.

82. — Jean LE ROY, greffier de la mareschaussée de Flandres à la résidence de Lisle :

D'azur, à un lyon d'or, lampassé et armé de gueules, accompagné de trois estoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

83. — La collégiale de *Saint-Pierre* de Lisle :

De gueules, à deux clefs d'or, passées en sautoir et adossées.

84. — Alexandre (Alexandrine) de ROSANDAL (Rosendal) :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de cinq feuilles de même, deux en chef et une en pointe.

85. — Raymond-Louis de VALORY, écuyer, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre :

De sable, à un aigle d'argent, chargé sur l'estomac d'une croix patée de sable, accompagné de neuf croissans de même, un au dessus de la croix et deux au dessous posés en pal, un sur l'autre, et trois sur chaque aile mal ordonnées; écartelé, d'or, à un laurier arraché de sinople, et un chef de gueules.

86. — Jean-Henry MULLER de Cleiberg, écuyer du roy à Lisle :

De gueules, à un cheval se cabrant d'argent, bridé d'or.

87. — A expliquer plus amplement.

88. — François de BRUCQ, seigneur, marquis de la Rablière, commandeur grand croix de l'ordre royal de Saint-Louis, lieutenant général des armées du roy, gouverneur de Bouchain, commandant pour le service de Sa Majesté, à Lisle :

D'argent, à une rose de gueules, boutonnée d'or.

89. — Jeanne-Catherine MERTENS, veuve d'Ignace CARDON, rentier, à Lisle :

D'azur, à un chevron d'or, chargé sur la pointe d'une étoile de gueules, accompagnée de trois charlons d'or, tigées et feuillées de même, deux en chef et un en pointe.

90. — Pierre-Joseph PLATEVOET, marchand, à Lisle :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois molettes de cinq pointes de même, deux en chef et une en pointe.

91. — Isabelle-Claire de BANNE, veuve de Nicolas MARISSAC, advocat :

D'azur, à une barre d'or, chargé de trois treffles de sable; *accolé* : de gueules, à une face d'or, chargé de trois tourteaux de sable, et suportant un cocq d'argent, et accompagné de trois estoiles à huit rais d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

92. — Claire du BOSQUIEL, fille :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une estoile à six rais d'argent et soutenu d'un écureuil aussy d'argent, mangeant une noix de même (une pomme de gueules).

93. — Le collége de la *Compagnie de Jésus*, à Lisle :

D'azur, à un nom de Jésus d'or, soutenu de trois clouds de Passion de même, mouvans de la pointe, le tout entouré d'un cercle de rayons aussy d'or.

94. — A expliquer plus amplement.

95. — Philipes de Marot, escuyer :

D'or, à un trécheur fleurdelisé de sable, et un sautoir de gueules, brochant sur le tout, chargé en cœur d'un écusson d'argent, surchargé de trois marmites de sable, deux et une.

96. — Maximilien Turpin, ancien conseiller de la gouvernance de Lisle :

Lozangé, d'argent et de gueules.

97. — A expliquer plus amplement.

98. — Marie de Noyelles, fille noble :

D'azur, à un noyer arraché et fruité d'or.

99. — La maison religieuse des *Chartreux* de la Boutillerie.

D'argent, à une sainte Vierge de sable, le cœur percé d'une épée de même, périe en bande, et autour cette légende en caractères de sable : ***Mater dolorum.***

100. — Jacques-Philibert Manin, écuyer, sieur de Sonotte, ayde-major du fort de Saint-Sauveur de Lisle, etc. :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de deux molettes de cinq pointes d'argent en chef, et une rose de même en pointe.

RECAPITULATION

Armoiries des		livres		livres.
Personnes.	172	à 20	. . . . .	3140
État.	1	à 300	. . . . .	300
Villes.	5	à 50	. . . . .	250
Abayes.	3	à 50	. . . . .	150
Bailliage.	1	à 50	. . . . .	50
Châtellenie.	1	à 50	. . . . .	50
Baronnie.	1	à 50	. . . . .	30
Maisons religieuses.	13	à 25	. . . . .	325
Hospitaux.	5	à 25	. . . . .	125
Collégiales.	2	à 25	. . . . .	50
Collége.	1	à 25	. . . . .	25
	205	armoiries.		4795 livres.

Total, quatre mil sept cens quatre-vingts-quinze livres et les deux sols pour livres.

DÉPARTEMENT DE L'ILLE

DOUAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier

41 *bis*. — Adrien-Nicolas de Burge (Burges), conseiller et procureur du roy, et Jeanne-Françoise Heriguier, son épouse :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois mouchetures d'hermines, posées deux en chef et une en pointe, et un chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent; *acolé :* de gueules, à un lion d'argent, lampassé et armé d'or.

42. — Pierre Caillet, licencié en médecine :

De gueules, à une herse d'or; coupé, d'argent, à un cheval de sable, sellé et bridé de même.

43. — François Herigcier, bourgeois de Douay :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules; écartelé, d'argent, à une grenade de sinople, tigée et feuillée de même, ouverte de gueules.

44 *bis*. — A expliquer plus amplement.

45. — Marie-Marguerite de Haynier, veuve de Jacques-François des Maisières (Maizières) :

D'or, à un lion morné de sable.

46. — Jean-François-Antoine des Maisières (Maizières), écuier :

D'argent, à un lion de sable, couronné de sable, lampassé et armé de gueules.

47 *bis*. — Feu Hubert le Maire, docteur et professeur en médecine, et Jeanne Bequet (Becquet), sa veuve :

De sable, à huit tours d'or, crénelées de cinq pièces de même, et massonnées de sable, posées quatre et quatre; *accolé :* d'azur, à trois tours d'or, massonnées de sable, et posées deux et une.

48 *bis*. — Feu Claude-Ignace des Moulins, licencié en droit, et Catherine-Louise Taisne, sa veuve :

D'azur, à deux fers de moulin d'argent en chef, et un marteau à rebattre les meules de même, emmanché d'or, en pointe; écartelé, de gueules, à trois meules de moulin d'or, percées de sable,

posées deux et une; *accolé :* d'azur, à trois croissans d'argent, posés deux et un; écartelé, d'or, à trois angennes de gueules, posées deux et une.

49 *bis*. — Feu Jacques TAISNE, docteur et professeur roïal en droit, et Margueritte MAILLOT, sa veuve :

D'azur, à trois croissans d'argent, posés deux et un; écartelé, d'or, à trois angennes de gueules, posées deux et une; *accolé :* de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois maillets de même, deux en chef et un en pointe.

50. — Le Chapitre de *Saint-Pierre* de Douay :

D'azur, à un portique d'église d'or, à l'antique, ouvert de gueules, sous lequel est une figure de saint Pierre de carnation, habillé d'argent, touchant de sa main droite abaissée celle d'un pauvre malade aussi de carnation, vêtu d'azur, et assis à ses pieds, qu'il guérit par cet attouchement et tenant de sa main gauche une clef d'or, posé en bande.

51. — La ville de MARCHIENNE :

D'or, à une escarboucle pommetée et fleurdelisée à huit rais de sable, chargée en cœur d'un tourteau de gueules.

52. — Jean-Baptiste de la CROIX, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Douay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent, posés deux en chef et un en pointe; écartelé, de sinople, à une croix engrelée et alaisée d'argent.

53. — Michel de la CROIX, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Douay, porte de même.

54. — Robert RÉMY, chanoine du chapitre de Saint-Pierre :

De sinople, à un aigle s'essorant d'argent, regardant un soleil d'or, posé au canton dextre du chef.

55. — Robert-Antoine-Mathieu RÉMY, bourgeois de Douay : Porte de même.

56. — Mathieu RÉMY, bourgeois de Douay : Porte de même.

57. — Dominique-François VALGRA, procureur sindic de la ville de Douay :

Tiercé en face, le premier, de gueules, à trois étoiles à six rais d'or; le deuxième, d'azur; et le troisième, d'argent, à un cœur de gueules.

58. — Philippe-François BEQUET (Becquet), bourgeois .

D'azur, à trois tours d'or, le premier créneau rompu, posées deux en chef et une en pointe.

59. — Guillaume PAYELLE, licencié en droit, avocat au parlement de Tournay :

D'or, à un chevron de sable, accompagné de trois têtes de lions arrachées de sable, lampassées de gueules, posées deux en chef et une en pointe, et une bordure componnée d'argent et de gueules de seize pièces.

60. — Nicolas SÉNÉCHAL, échevin de la ville de Douay :

D'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois croissans de même, posées deux en chef et un en pointe.

61. — Maximilien-François BEQUET (Becquet), avocat et greffier de la ville de Douay :

D'azur, à trois tours d'or, massonnées de sable, le premier créneau rompu, posées deux en chef et une en pointe.

62. — Bonnaventure VANOYE, licencié és loix :

D'azur, à un lion, couronné d'or, armé de gueules.

63 *bis*. — Pierre-Joseph LE BOUCQ, écuier, et Jacqueline-Françoise CORDUAN, son épouse :

D'azur, à trois ruches d'or, posées deux en chef et une en pointe; *acolé* : d'or, à une croix pattée d'azur; écartelé, de gueules, à une autruche d'argent, portant à son bec un fer de cheval de même, persé de sable.

64. — Marie-Michelle LE JOSNE, veuve de Louis CLARIS, écuier :

De gueules, à un créquier d'argent.

65. — Bauduin CLARIS, écuier :

D'argent, à une face d'azur; écartelé, d'azur, à une croix d'argent.

66 *bis*. — Feu Robert HUSTIN, et Marie LE SELLIER, son épouse :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux treffles d'argent, et en pointe d'une gerbe d'or, et un chef aussi d'or, chargé de trois merlettes de sable; *acolé* : de gueules, à trois bandes d'or et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

67 *bis*. — Feu Jerôme-Fredericq IDDEKINGHE, et Philipinne-Françoise de LONGUEVAL, sa veuve :

D'argent, à trois filets de sable, posés en pal et accostés à dextre d'un lévrier contourné de sable, langué de gueules et accolé d'or, et à senestre d'un renard au naturel, tous deux debout et rampans contre les filets; *accolé* : de bandé, de vair et de gueules de six pièces, et un chef d'or, chargé d'un lambel de sable.

68 *bis*. — Feu Robert DONGES (Donche), et Catherine-Claire HUSTIN, sa veuve :

D'azur, à un lion d'or, la queue passée entre les jambes et retroussée et un chef d'or, chargé d'un sautoir écoté et alaisé de gueules; *acolé* : de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux treffles d'argent, et en pointe d'une gerbe d'or, et un chef de même, chargé de trois merlettes de sable.

69. — Anselme VANBLOTACQ, chanoine et doïen de l'église collégiale de Saint-Pierre :

De sinople, à deux cotices d'or.

70 *bis*. — Dominique de LABEN, écuier, et Marie-Jeanne de QUINQUIN, son épouse :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux trèfles de même, et en pointe d'un lion aussi d'argent; *acolé* : d'argent, à quatre chevrons de gueules.

71. — Michel des WASIERS, grand prieur de l'abbaïe de Marchienne :

D'or, à un aigle à deux têtes de gueules; écartelé, aussi d'or, à un ours au naturel, rampant sur un chicot écoté de cinq pièces de gueules.

72 et 73. — A expliquer plus amplement.

74. — Pierre LE MAIRE, avocat :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagnée de trois grappes de raisin au naturel, tigées et feuillées chacune de deux feuilles de sinople, posées deux en chef et une en pointe.

75. — Pierre-Paul des MARAIS, docteur en médecine :

D'argent, à trois merlettes de sable, posées deux et une; écartelé, de sinople, à trois tours d'or, ajourées du champ et posées deux et une.

76 *bis*. — André-Jean-Baptiste de NÉDONCHEL, baron de Bouvignies, et Marie-Obertine DASSIGNIS (d'Assignies), son épouse :

D'azur, à une bande d'argent; *accolé :* de facé, de gueules et de vair de six pièces.

77 *bis*. — Charles D'AUBY, écuier, et Marie-Catherine CORDUAN, son épouse :

Coupé, d'azur et d'or, à trois roses de l'un en l'autre; *accolé :* d'or, à une croix patée d'azur; écartelé, de gueules, à une autruche d'argent, portant à son bec un fer de cheval de même, percé de sable.

78 *bis*. — François-Joseph de la CROIX, docteur en droit, et Anne-Thérèse D'ELFEUILLE, son épouse :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois croix de gueules; écartelé, d'hermines, à un chef d'azur; et sur le tout, de sable, à un lion couronné d'or, lampassé et armé de gueules, à une bordure engrelée d'argent; *accolé :* de sinople, à trois massacres de cerf d'argent, sommez d'or, posés deux et un; écartelé, d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.

79. — Louis-François DUBREUIL, docteur en médecine :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'une rose d'or.

80. — Louis de POMMARAIN (Pontmarin), lieutenant de roy de la ville de Douay :

D'argent, à trois treffles de sinople, posés deux et un.

81 *bis*. — Pierre SCORION, trésorier des troupes, et Marie de PONT, son épouse :

D'or, à une branche de laurier de sinople, mise en pal, suportées par deux cicognes, affrontées de sable, bequées et onglées de gueules; *accolé :* d'argent, à une face bandée d'or et de gueules de six pièces; écartelé, d'or, à un lion d'azur, lampassé de gueules.

82. — Mathias-Philippes TRIGAULT, chanoine de Saint-Amé :

D'argent, à une bande d'azur, côtoyée en chef d'un lion de gueules, lampassé et armé d'or, et en pointe de trois tau de sable; parti, d'argent, à une face de gueules, chargée d'un écusson d'or, surchargé de trois cors de chasse de sable, enguichés de gueules, et accompagnée en chef de deux treffles de sable, et en pointe d'une étoile à six rais de même.

85. — Jean-Paul CLIQUET, licencié en médecine :

Écartelé, au premier et quatrième, d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses au naturel, tigées et feuillées de sinople, posées deux en chef et une en pointe; au deuxième et troisième, d'argent, à une face de gueules, accompagnée en chef de deux crochets

de bandolière (bandoulière) de sable, et en pointe d'un aigle s'essorant de sinople; et sur le tout, d'argent, à un aigle à deux têtes, le vol abaissé de sable.

84 *bis*. — Antoine-Daniel de Lannoy, bourgeois, et Marie-Jeanne de Corduan, son épouse :

D'argent, à trois lions de sinople, posés deux et un; *accolé :* d'or, à une croix patée d'azur; écartelé, de gueules, à une autruche d'argent, tenant en son bec un fer de cheval de même, percé de sable.

85. — Jean-François Cretelot, prestre, curé de Notre-Dame et doïen de chrestieneté (*sic*), à Douay :

Tiercé en face, le premier, d'azur, à deux étoiles d'or; le deuxième, d'or; et le troisième, de gueules, à un aigle, le corps contourné, s'essorant d'or.

86. — Alexandre de Pomereuil (maintenant de Pommereu), gouverneur de la ville de Douay :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois pommes renversées d'or, tigées et feuillées de même, deux en chef et une en pointe.

87. — Adrien-François Gez, greffier civil de la ville de Douay :

D'or, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux croix de gueules, et en pointe d'une fleur de lis à l'antique de sable.

88. — Dominique d'Hervillers, bourgeois de Douay :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux trèfles de même, et en pointe d'une merlette aussi de sable.

89. — Jean-Michel Amant, docteur en théologie :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois cœurs enflamés de gueules, posés deux en chef et un en pointe.

90. — Pierre Masse, licencié en médecine, échevin de la ville de Douay :

De sable, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux quarte-feuilles d'argent, et en pointe d'un treffle de même.

91 *bis*. — Louis de Bonmarchiette (Bonmarchier), seigneur de Montifaut, écuier, et Marguerite-Françoise de Beaufresne, son épouse :

De sinople, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles oreillées d'argent, et en pointe d'un aigle à deux têtes d'or; *accolé :* d'azur, à un écusson d'argent, mis en cœur et trois merlettes d'or, rangées en chef.

92. — Pierre Valgra, echevin de la ville de Douay :

Tiercé en face, le premier, de gueules, à trois étoiles à six rais d'or; le deuxième, d'azur plein; et le troisième, d'argent, à un cœur de gueules.

93 *bis*. — François de Valcroissant (de Marmet de Valcroissant), gouverneur du fort Lescarpe (de la Scarpe), et N..., son épouse :

D'argent, à trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople, mouvantes d'une terrasse de même, et un chef d'azur, chargé de trois croissans entrelassés d'argent; écartelé, de gueules, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent, et un chef d'azur,

soutenu d'argent, et chargé de trois étoiles à six rais d'or; *acolé :* échiqueté, d'argent et de sable.

94. — Catherine Herigoier, veuve de Claude Doby :

De gueules, à un lion d'argent, lampassé et armé d'or.

95. — Anne-Thérèse Doby, fille :

D'argent, à trois rencontres de bufles de sable, posés deux et un.

96 *bis*. — Charles de Woorme (Worme), échevin de la ville de Douay, et Marie Taisne, son épouse :

De gueules, à une face en devise d'or, haussée au dessus d'un chevron abaissé de même, et accompagnée en chef d'une fleur de lis aussi d'or, et en pointe d'un croissant de même; *accolé :* d'azur, à trois croissans d'argent, posés deux et un; écartelé, d'or, à trois quinte-feuilles de gueules, posées deux et une.

97. — Marie-Françoise de Belvallet, veuve de Jacques-François Franeau, écuier, seigneur de Lestoquoy :

D'argent, à un lion de gueules, surmonté d'un lambel de trois pendans de même.

98. — Feu Jacques-François Franeau, écuier, seigneur de Lestoquoy, suivant la déclaration de Marie-Françoise de Belvallet, sa veuve :

De gueules, à une licorne saillante d'argent, ses barbe, corne et crinière d'or, et onglée de sable.

99. — Marie-Magdelaine-Aldégonde de Beaumarais (Beaumarest), veuve de Gabriel Davel, lieutenant suisse, a présenté l'armoirie qui porte :

D'or, semé de billettes de sable, à trois lions de même, lampassés et armés de gueules, posés deux et un.

100. — Maximilien-Claude Dubois (du Bois), écuier :

D'argent, à quinze mouchetures d'hermines, posées cinq, quatre, trois, deux et une, et un chef d'azur.

101. — Nicolas-Dominique Delfeuille, prestre de Saint-Amé :

De sinople, à trois massacres de cerf d'argent, sommés d'or, posés deux en chef et un en pointe, et une bordure engrelée d'argent.

102. — Le Collège de l'abaïe de *Saint-Vaast* de Douay :

D'or, à une croix ancrée de gueules.

103. — Louis Monnier, sieur de Richardin, docteur et professeur roïal ordinaire des facultés de droit en l'université de Douay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chaises à l'antique de même, posées deux en chef et une en pointe.

104. — Placide Ricard, abesse des religieuses de Flines :

D'azur, à un arbre d'or, sur une terrasse de même, et un sep de vigne aussi d'or, acolé et entrelassé au trone de l'arbre.

105. — L'Abaïe de *Flines* :

D'or, à un lion de sable, lampassé de gueules.

106. — Antoine Briquet, chanoine du chapitre de Saint-Amé :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux roses confrontées de même, tigées et feuillées de sinople, et en pointe d'une tête et col de cerf contournée et arrachée au naturel, ayant à sa gueule une branche d'arbre de sinople.

107. — Vincent-Ignace Corduan, écuier :

D'or, à une croix patée d'azur; écartelé, de gueules, à une autruche d'argent, portant en son bec un fer de cheval de même, percé de sable.

108. — Le Marquisat de Casteau :

Échiqueté, d'or et de gueules.

109. — Dominique Mahieu, curé de Saint-Nicolas, licencié en théologie :

D'azur, à une croix ancrée d'argent, surmontée d'une couronne d'or, accostée de deux étoiles à six rais de même et cantonnée au deux cantons de la pointe de deux fleurs de pensées aussi d'or, tigées et feuillées d'argent.

110. — Jean-Henry Plaisant, professeur des anatomies et chirurgies, licencié en médecine de l'université de Douay :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux grenades renversées, tigées et feuillées de sinople et grainées de gueules, et en pointe d'un arbre de sinople, sur une terrasse de même.

111. — L'Abaïe de *Paix*, ordre de Saint-Benoist :

D'azur, à une figure de religieuse à genoux, les mains jointes, soutenant une crosse, posée en barre et regardant un Saint-Esprit rayonnant et posé en bande au canton dextre du chef, le tout d'or.

112. — Jean-François de Bretel, écuïer, seigneur de la Coquery :

D'or, à un chevron de gueules, chargé sur la pointe d'une fleur de lis d'argent, et accompagné de trois molettes à cinq pointes d'azur, posées deux en chef et une en pointe et un chef de même, chargé d'une anguille d'argent.

113. — Arnould de Surques, conseiller pensionnaire de la ville de Douay :

De sinople, à trois molettes à cinq pointes d'or, posées deux et une.

114. — Antoine Martin, licencié en médecine :

D'argent, à un navire d'or, équipé d'azur, flottant sur une mer de même, et un chef de gueules, chargé de trois ancres d'or.

115. — Martin-Louis Rémy, licencié en médecine :

De sinople, à un aigle s'essorant d'argent, et regardant un soleil d'or, posé au canton dextre du chef.

116. — Nicolas Misboth, licencié ès droits, avocat à Douay :

D'azur, à un haut chandelier d'église à trois branches d'or.

117. — N..., abesse des Prés :

Écartelé, au premier et quatrième, contr'écartelé, d'argent et d'azur; au deuxième et troisième, d'argent, fretté de sable.

118 et 119. — A expliquer plus amplement.

120. — Augustin Hocquet, bourgeois de Douay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de même et en pointe d'un crochet de houlette aussi d'or.

121. — A expliquer plus amplement.

122. — L'Abaïe de *Sains* de Douay :

D'azur, à une Notre-Dame assise et couronnée, tenant son enfant Jésus sur son bras gauche et un sceptre de la main droite, le tout d'argent.

123. — A expliquer plus amplement.

124. — Pierrre-Alard Payelle, licencié ès droits de l'université de Douay :

D'or, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux têtes de lion arrachées de même, lampassées de gueules et en pointe d'une rencontre de bœuf de sable.

125. — Michelle le Maire, veuve d'Amé-François de Lalaing, docteur en droit, a présenté l'armoirie qui porte :

De sable, à trois quinte-feuilles d'or, posées deux et une; écartelé, d'azur, à trois croissans d'argent, posés deux et un.

126. — Françoise Muliere (Mullier), veuve de Pierre le Maire, a présenté l'armoirie qui porte :

D'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois mouchetures d'hermines, posées deux en chef et une en pointe.

127. — Thomas-Joseph de Lalaing, licentié ès droits :

Écartelé, au premier, d'argent, à quatre bandes d'azur; au deuxième et troisième, de gueules, à trois maillets d'or, posés deux et un; et au quatrième, d'azur, à une face d'or.

128. — Philippe-François le Quien, licencié en droit :

D'azur, à une épée d'argent, la garde et la poignée d'or, posée en pal, sur la pointe de laquelle est posée une balance aussi d'or, suportée par deux levrettes la tête tournée d'argent, accolées de gueules, et un chef d'or, chargé d'un léopard de gueules.

129. — Gilles Saint-Laurans-Villain, licencié en droit :

D'argent, à trois faces de gueules, surmontées de trois merlettes de sable.

130 *bis*. — Claude-Bérenger de Falize, et Barbe-Françoise Rémy, son épouse :

Gironné, d'or et de gueules de huit pièces; *accolé* : de sinople, à un aigle s'essorant d'argent, et regardant un soleil d'or posé au canton dextre du chef.

131. Claude-Gaspard Erigier (Hériguier), bourgeois :

D'or, à un lion de sable.

132. — Jean-François Copin (Coppin), licencié en médecine :

D'argent, à un coeq s'essorant de sable, crêté, bequé, barbé, et membré de gueules.

133. — Claude Peron, directeur des eaux, et capitaine des portes de la ville :

D'azur, à un arbre sur une terrasse, accompagné de deux étoiles et surmonté en chef d'un soleil, le tout d'or.

134. — Michel Bequet (Becquet), licentié :

D'azur, à trois tours d'or, posées deux et une, le premier créneau de chacune rompu.

135. — Thomas Petit, bourgeois :

D'azur, à un chevron plié d'or, accompagné de trois étoiles à six rais de même, posées deux en chef et une en pointe.

136. — Gilles-André Couvreur, docteur en médecine et premier professeur roïal :

D'azur, à trois épées d'argent, les gardes et poignées d'or posées en bande, l'une sur l'autre, les pointes en bas, et une bordure engrelée de même.

137 *bis*. — Guillaume de Caverel, bourgeois et échevin moderne de la ville de Douay, et N..., son épouse :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois molettes à cinq pointes de même, deux en chef et une en pointe; *accolé* : d'argent, à trois rencontres de bœuf de sable, posés deux et un.

138. — Jerosme-Gaspard de Surques, échevin :

De sinople, à trois molettes à cinq pointes d'or, posées deux et une.

139. — Feu Philippes de Baudequin, chevalier, seigneur d'Alancourt :

D'argent, à une hure de sanglier de sable, défendue d'argent et mouvante du flanc senestre de l'écu.

140. — Feu Philippes de Douay :

D'or, à cinq faces de gueules.

MENIN

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1. — Philippes-François Deleporte (de la Porte), conseiller pensionnaire de la ville de Menin, et subdélégué de M. l'intendant :

D'azur, à deux tours crénelées chacune de cinq pièces d'argent, ouvertes, ajourées et massonnées de sable, jointes par un entremur aussi d'argent et massonné de sable.

2. — Jean-Baptiste de Decker, conseiller du roy, trésorier et receveur de la ville de Menin :

De gueules, à trois épées d'argent, posées en bande, les pointes en bas; écartelé, d'azur, à un lion d'or, couronné de même.

3 *bis*. — A expliquer plus amplement.

4 *bis*. — Louis de JACOMEL, major de la ville de Menin, et Françoise DESMARES (des Mares) -BELLEFOSSE, son épouse :

D'or, à trois feuilles de vigne de sinople, deux et une, et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent; *accolé :* d'azur, à trois croissans d'argent, deux et un.

5 *bis*. — Charles-Guy de VALORY, directeur des fortifications de l'Ille, Menin et Courtray, et major de la citadelle d'Arras, et Marie-Catherine VOLLAND (Volant), son épouse :

De sable, à un aigle d'argent, chargé sur l'estomac d'une croisette patée de sable, et de neuf croissans de même, posés un dessus la croix et deux dessous la croix, un sur l'autre et trois sur chaque aile mal-ordonnés; écartelé, d'or, à un laurier arraché de sinople, posé en pal, et un chef de gueules; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux demi-vols d'argent, et en pointe d'un treffle de même.

6. — Pierre de CHEVERY de Maisoncelles, ingénieur ordinaire du roy, à Menin :

D'argent, à trois lions de gueules, deux et un, chacun soutenu d'une petite croix potencée aussi de gueules.

7 *bis*. — Jean-Ferdinand de CROIX, sieur de Dadizelle, et Antoinette de la VICHTE, son épouse :

D'argent, à une croix d'azur; *accolé :* d'or, à une frette de sable.

8. — Adrien de CROIX, écuier, sieur de Villers :

D'argent, à une croix d'azur.

9. — La ville de MENIN en Flandres :

D'argent, à trois chevrons de gueules.

10. — Anné de MONSURE (Montsure), sieur de Fleuzy, ayde major de la ville de Menin :

De sable, à une croix d'argent, chargée de cinq boucles de gueules.

11 *bis*. — François LAMBERT, écuier, conseiller du roy, commisaire ordinaire de ses guerres, et Michelle-Angélique CHEVALIER, son épouse :

D'or, à une face ondée d'azur, accompagnée de trois hupes de sable, deux en chef et une en pointe; *acolé :* de gueules, à un lion passant d'or, couronné de même; coupé, d'argent, à trois trèfles de sinople, deux et une.

12. — Jacques TERRIER, conseiller du roy, receveur en titre d'office de ses fermes générales, à Menin :

De gueules, à un chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, et accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une paone ou femelle de paon d'argent, posée sur une montagne d'or.

COURTRAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

31. — Jean-Philippes Van din Berghe (Van den Berghe), écuier, seigneur de Potequem :

D'azur, à un chevron (d'or), accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

32. — La ville d'Harlebeck, châtellenie de Courtray :

De gueules, à une croix d'or, cantonnée de vingt croisettes de même, cinq à chaque canton, posées en sautoir et chacune dans un cercle ou annelet aussi d'or.

33. — Jean-Baptiste Ghellinck, marchand, à Courtray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de huit rais d'or, et en pointe d'un gland de même, la tige en bas.

34. — François-Antoine Ruelle, écuier, conseiller du roy, commissaire ordinaire des guerres :

D'azur, à un vol d'argent, en chef, et en pointe, une rivière aussi d'argent, entre deux rivages au naturel.

35. — François Guiiot (Guiot), marchand :

D'argent, à deux pieds de griffon passés en sautoir de sable; coupé, d'or, à un lion de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.

36. — Jacques-François de Vaerneuvich, écuier, chanoine à Courtray :

De sable, à trois lions d'argent, posés deux et un.

37. — Le Chapitre de *Notre-Dame* de Courtray :

D'azur, à la figure de la sainte Vierge d'argent, sur une espèce de table d'or, et tenant le petit Jésus à son côté gauche de même, accostée de deux lions affrontés, un de chaque côté, d'or, surmonté d'une étoile de même.

RÉCAPITULATION

DOUAY

Armoiries des				livres.	livres.
Personnes.	105	à	20	. . . . .	2100
Abaïes.	3	à	50	. . . . .	150
Ville.	1	à	50	. . . . .	50
Marquisat.	1	à	40	. . . . .	40
Collége.	1	à	25	. . . . .	25
Chapitre.	1	à	25	. . . . .	25

MENIN

				livres.	livres.
Personnes.	14	à	20	. . . . .	280
Ville.	1	à	50	. . . . .	50

COURTRAY

				livres.	livres.
Personnes.	5	à	20	. . . . .	100
Ville.	1	à	50	. . . . .	50
Chapitre.	1	à	25	. . . . .	25
	134	armoiries.			2895 livres.

Total, deux mil huit cens quatre-vingt-quinze livres, et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

100. — Jean Barbarroux (Barbaroux), médecin ordinaire du roy dans les hôpitaux de terre et de la marine en la ville de Dunkerque :

D'or, à un sautoir de gueules, et un chef de même, chargé de trois étoiles d'or.

101. — Jean Spicquet (Spiquet), marchand et bourgeois de la ville de Dunkerque :

D'azur, à trois gerbes d'or, deux et une.

102. — Louis Julien, capitaine de vaisseau du roy au port de Dunkerque :

D'azur, à un chevron renversé d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, rangées en chef, et, en pointe, de trois croissans de même, posés deux et un.

103. — La confrérie du *noble chevalier* (*de Saint-Georges*) de cette ville :

D'argent, à une croix de gueules.

104. — Le couvent des *Religieuses pénitentes* de la ville de Dunkerque :

D'argent, à une croix de calvaire de gueules, percée de trois trous de sable, accompagné de l'éponge et de la lance de la Passion aussi de gueules, accostée d'un P. à dextre de sable, et d'un D. à senestre de même, chargée au pied d'un écusson d'argent, surchargé de la playe du Fils de Dieu, de gueules, cantonnée de quatre clouds de la Passion de même, posés en pal.

105. — Le couvent des *Religieuses de la Conception* de la ville de Dunkerque :

D'argent, à une sainte Vierge vêtue d'argent, ayant un scapulaire d'azur, et un manteau de même, sa tête entourée d'un voile de sable, bordé d'or, et par dessous le voile une couronne d'or, ayant sous ses pieds un croissant d'argent, qui écrase un serpent de sinople, elle tenant un lis au naturel de sa main dextre et sur son bras senestre le petit Jésus vêtu de pourpre, la Mère et le Fils ayant la tête diadémée d'or, et le tout entouré d'un cercle de rayons d'or.

106. — Charles Claissen (Claeyssen), marchand et bourgeois de Dunkerque :

D'argent, à un aigle à deux têtes de sable.

107. — Le couvent des *Bénédictines angloises* de la ville de Dunkerque :

D'or, à une sainte Vierge de carnation, les mains jointes devant sa poitrine, vêtue d'argent et d'azur, couronnée d'une couronne d'or, et ayant sous ses pieds un croissant d'argent, le tout entouré de rayons d'or, trois desquels et qui sont au droit de la teste de la sainte Vierge sont sommés chacun d'une étoile aussi d'or.

108. — Pierre MESTDAGH (Mesdack), bourgeois et marchand de Dunkerque :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois croix pattées alaisées de même, deux en chef et une en pointe, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

109 *bis*. — Antoine BERANGER, écuier, sieur de Lapreille, capitaine des vaisseaux du roy, commandant au port de Dunkerque, et Pétronille BECUE (Becu), son épouse :

D'azur, à trois pommes de pin d'argent, deux et une; *accolé :* d'azur, à une face d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe, la face chargée de deux pointes mouvantes des deux flancs, de gueules et apointées contre un cœur de même.

110. — Jacques HUSTIN, bourgeois et marchand de Dunkerque :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux treffles d'argent, et en pointe d'une gerbe d'or et un chef aussi d'or, chargé de trois merlettes de sable.

111. — Les *Pères Jésuites* de Dunkerque :

D'azur, à un nom de Jésus d'or, soutenu de trois clouds de la Passion, appointés de même, le tout entouré d'un cercle rayonnant aussy d'or.

112. — Jacques LIÉVINS (Lievens), ancien échevin de la ville de Dunkerque :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux quinte-feuilles de même, et en pointe d'une étoile à six raiz d'azur.

113. — Pierre VANCASSIEN, marchand et bourgeois de Dunkerque :

D'argent, à deux P. P. et deux V. V. entrelassez ensemble de sable.

114. — Jean-Louis DALEYRA (d'Aleira), commis par Sa Majesté pour l'exécution de ses ordres concernant les marchandises étrangères.

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois fleurs de lis d'azur, deux en chef et une en pointe.

115. — A expliquer plus amplement.

116. — Jacques CORNELISSEN, bourgeois et marchand de Dunkerque :

D'argent, à une face de sable, accompagnée en chef de trois étoiles rangées d'azur, et en pointe de trois rinceaux d'arbre de sinople appointez.

117. — Jacques-Charles GALLAND, conseiller du roy, commissaire ordinaire des guerres au département de la Basse-Flandre :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois glands de sinople, tigez et feuillez de même, posez deux en chef et l'autre en pointe.

118. — Philippes-Anne Raulin, fils, receveur général du domaine du roi au département de Dunkerque :

D'or, à un chef d'azur, chargé d'une levrette courante d'argent, accolé d'un colier de gueules, cloué, bordé et bouclé d'or.

119. — Michel Blomme, avocat et ancien échevin de Dunkerque :

D'or, à un écusson de sable, posé en cœur, accompagné de trois merlettes de même, rangées en chef.

120. — Jean de Jagher, avocat et ancien échevin de Dunkerque :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un cor de chasse aussi d'or, lié en sautoir de même.

121. — Jean François, échevin de la ville de Dunkerque :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de six rais d'or, et en pointe d'une coquille aussi d'or, le chevron chargé sur la pointe d'un écusson de gueules, surchargé de deux barbeaux adossez d'argent.

122. — Dominique Deabremes (Dabreme), réfugié depuis la guerre :

D'or, à trois merlettes de sable, posées deux et une; écartelé, d'argent, à trois lozanges d'azur, deux et une.

123. — La communauté des *Chirurgiens* de Dunkerque :

D'argent, à saint Cosme et saint Damien, sur une terrasse de sinople, à côté l'un de l'autre, ayant le visage et les mains de carnation, vêtus de gueules et de pourpre, ayans chacun un bonnet quarré de gueules sur leurs têtes, tenans l'un une fiolle d'argent et l'autre une boette de même de leurs mains dextres et un livre ouvert de leurs mains senestres, et un dauphin d'azur, crêté et oreillé de gueules, posé en chef et séparé du reste par un trait de sable.

124. — La communauté des *Cordonniers* de Dunkerque :

D'argent, à un saint sur une terrasse de sinople, représentant saint Crépin, le visage, les mains et les pieds de carnation, vêtu de pourpre et de gueules, tenant de sa main dextre un couteau à pied d'argent, emmanché d'or, et de sa senestre un livre ouvert dont la couverture est d'or.

125. — La communauté des *Cordonniers* en vieux de Dunkerque :

D'argent, à un saint représentant saint Crépinien, le visage, les mains et les pieds de carnation, sur une terrasse de sinople, vêtu d'une robe de pourpre, et d'un manteau de gueules, lié par le devant et pendant par le derrière jusques aux talons, tenant de sa main dextre une haleine (alène) supportante une couronne d'or, à l'antique, et de sa senestre un livre ouvert d'or.

126. — La confrérie de *Saint-Michel* de la ville de Dunkerque :

D'argent, à trois marguerittes au naturel, tigées de sinople, mouvantes d'une même touffe de feuilles, sur une terrasse aussi de sinople.

127. — Gérard Plouviers, docteur en médecine de Dunkerque :

D'argent, à trois pleuviers au naturel, deux en chef et un en pointe.

128. — La communauté des *Tonneliers* de Dunkerque :

D'azur, à un cartouche d'argent, rempli d'or, sur lequel sont écrits ces deux mots en caractères de sable : Urii Ambacht, le cartouche accosté de deux colomnes d'argent, liées d'une rou-

leau de même, sur lequel sont écrits en caractères de sable, ces autres deux mots en chef : Plus Ultra, et les colonnes mouvantes d'une mer ondée de sinople.

129. — La communauté des *Boulangers* de la ville de Dunkerque :

D'argent, à un saint évêque vêtu pontificalement d'une aube d'argent, d'une chape de gueules, bordée d'or, la mitre en teste, aussi de gueules, et bordé d'or, tenant de sa main senestre un livre de sinople, et de sa dextre une crosse d'or et une paille (pelle) de four d'argent, chargée de trois pains de sable, le saint ayant à ses pieds au côté senestre, un cerf au naturel, couché, et du même côté en chef un Saint-Esprit en forme de colombe d'argent, environné de rayons d'or.

130. — La communauté des *Tailleurs*, *Gantiers*, *Pelletiers*, *Bouticquliers* (*sic*) et *Chapeliers* :

D'argent, à un saint Jean-Baptiste de carnation, vêtu négligemment d'une robe de gueules et d'or, fourée d'hermines, étant assis sur un nuage d'azur, ombré d'argent, tenant de sa main senestre une croix d'or, entortillée de son écriteau d'argent, et sa dextre apuyée sur un livre de sinople, qui est sur une table de sable, sur laquelle est couché un agneau d'argent.

131. — La communauté des *Meusniers* de Dunkerque :

D'argent, à une terrasse de sinople, sur laquelle est debout un saint Victor, le visage et les mains de carnation, armé de toutes pièces d'argent, ayant un grand manteau de gueules sur les épaules, lié par devant et pendant par derrière jusques aux talons et tenant de sa main dextre une épée d'argent, et de sa main senestre portant un moulin à vent d'or, les voiles de gueules.

132. — La communauté des *Bellandriers* de Dunkerque :

D'argent, à un batteau de sable, dans une rivière d'azur, et dans le bateau un saint Julien vêtu en pèlerin au naturel, tenant de sa dextre un violon d'or, et de sa senestre un bâton de pèlerin avec sa carabasse de même, accosté à dextre d'une femme habillée en paisanne, tenant le timon d'une main et de l'autre une lanterne d'or et à senestre un batelier vêtu de gueules, poussant le bateau avec un aviron d'or.

133. — François de Maran, conseiller du roy et procureur de Sa Majesté au siége de l'amirauté de Dunkerque :

D'or, à un sautoir de gueules, accompagné de quatre crabes de même, ce sont des espèces d'écrevisses de mer, de gueules.

134. — Pierre Gérard, docteur en médecine en la ville de Dunkerque :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois cœurs de même, deux en chef et un en pointe, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

135. — La communauté des *Maréchaux*, *Serruriers*, *Vitriers*, *Plombiers*, *Fourbisseurs*, *Lanterniers*, *Chaudronniers* :

D'argent, à un saint Eloy vêtu pontificalement d'une aube d'argent, d'une tunique de gueules, bordée, dentelée d'or, ceint aussy d'or, et revêtu d'une chape de même, attachée avec une agraphe enrichie de diamans, ayant une mitre d'argent sur sa teste, tenant une crosse d'or de sa main dextre et de sa senestre un marteau d'argent, et posé sur une terrasse de sinople.

136. — La communauté des *Orphévres* de Dunkerque :

D'argent, à un saint Eloy, le visage et les mains de carnation, vêtu pontificalement, la mitre en teste d'or, la crosse à sa main senestre aussy d'or, et tenant de sa main dextre un marteau de sable, couronné d'or, et posé sur une terrasse de sinople.

137. — La communauté des *Charpentiers*, *Menuisiers*, *Tourneurs*, *Charons* et *Poulieurs* de Dunkerque :

D'argent, à un saint Joseph de carnation, vêtu d'une tunique de gueules, bordée d'or, à double rang et ceint d'une ceinture de même, ayant son manteau aussy d'or, attaché au dessous du manton, et tenant de sa main dextre un lis fleury de trois fleurs d'argent, sur une même tige de sinople, le saint posé sur une terrasse de même.

138. — A expliquer plus amplement.

139. — Jacques PORQUEL, sieur de Belledalle, docteur en médecine et antien échevin de Dunkerque :

D'argent, à un porc epy de sable, passant sur un terrain de sinople.

YPRE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier

54 *bis*. — Louis-Thomas de THIENNES, comte de Rumbeque, baron de Fleuclen, et Anne-Joseph de LÉON, son épouse :

D'or, bordé d'azur, à un écusson d'argent aussi bordé d'azur et chargé d'un lion la queue fourchue passée deux fois en sautoir de gueules et couronné d'or; *accolé:* de gueules, à une face vivrée d'argent; écartelé, d'or, contre-écartelé de sable; et sur le tout des quatre grands quartiers, à un écusson d'argent, chargé d'un lion de gueules, tenant de sa patte dextre une épée de sable, la garde et la poignée d'or, le lion posé entre deux vergettes de sable, et l'écusson à une bordure de gueules, chargée de huit besans d'argent.

55. — Jean VIVY (Vinq) :

De gueules; parti, d'or, à un aigle à deux testes, parti de même de l'un en l'autre, la partie d'or, tenant de son bec trois épis de bled de même, et la partie de gueules, tenant de son bec un raisin aussi de gueules.

56. — Bertrand de LAS, sieur de la Barthe, maire de la Kenocque :

D'argent, à un agneau pascal, passant à senestre, la tête contournée à dextre, de sable, surmonté de deux étoiles d'azur, rangées en chef.

57. — Jacques PIERS, abbé et prieur de Zonnebeke :

De sable, à trois fasces d'or, surmontées de trois molettes d'argent, rangées en chef.

58. — L'abbaye de ZONNEBEKE :

De sable, à un B. à dextre d'or, et un à senestre de même.

59. — Henry-Théodore de VILTRES, écuier :

De sinople, à trois fleurs de tulipes d'argent, la tige en haut et posées deux et une.

60. — La ville de Rousselas :

D'argent, à une croix patriarcale de sable.

61. — Le chapitre (de) *Saint-Martin* :

D'argent, à une double croix, ou croix de Lorraine, et deux crosses adossées et passées en sautoir d'azur, brochant sur le tout.

62. — Guillaume de Vilmet, licentié :

D'azur, à une roue et un aigle à deux têtes d'or, un pal d'argent, brochant sur le tout et cachant la moitié de la roue et de l'aigle; le pal chargé d'une épée de sable, la pointe en bas, et accosté en chef de deux étoiles de six rais d'or; écartelé, d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois molettes de gueules, deux en chef et une en pointe.

63. — Mathieu de Cerf (Serf), chanoine de la catédralle de Saint-Martin d'Ipre :

D'or, à un massacre de cerf de gueules.

64. — Catherine de Bambeche (Bambecke), veuve de Colenbuen (Coelembier) :

D'hermines, à un franc quartier d'azur, chargé d'une demi-molette de trois pointes et deux demies de sable.

65. — Charles-Louis de Bosellye (Bozelli) :

D'azur, à un rencontre de beuf d'or.

66. — Honoré-François-Franco Ylvques (Ilicques), écuier, sieur de Maneghem :

De sinople, à un château en forme de tour d'argent, sommé de trois tourelles de même, le château et les tourelles ajourés et portichés de gueules.

67. — Le chapitre de *Théroua*nne :

De gueules, à une sainte Vierge, le visage et les mains de carnation, vêtue d'argent et d'azur, soutenue d'un croissant d'argent, et tenant sur son bras senestre l'enfant Jésus de carnation, vêtu d'argent, le tout dans une grande niche à portes ouvertes d'or.

68. — Le chapitre de Furnes :

D'argent, à une double croix ou croix de Lorraine de gueules; coupé, de gueules, à une croix de vair.

69. — La ville de Vervick (Wervick) :

D'or, à une bande de gueules, accompagnée de six roses posées en orle de même.

70. — La seigneurie de Vervick (Wervick) :

D'or, à une bande de gueules, accompagnée de six roses de même posées en orle.

71. — Le village de Castre :

D'azur, à un écusson d'argent, chargé d'un lion de gueules, couronné d'or; cet écusson entouré d'un orle d'or.

72. — Jean-Baptiste Dillinuert (d'Illinvert) :

D'argent, à trois merlettes de sable.

73. — La commanderie de Castre :

De gueules, à une croix de Malte ou à huit pointes d'or, pendue à un anneau lié d'un ruban de même, pendant d'un costé et d'autre le long de la croix, au bas de laquelle il y a un autre anneau aussy d'or, duquel pend une colombe les ailes étendues d'argent.

74. — Le village de Meteren :

De gueules, à deux clefs affrontées et passées en sautoir d'argent, et un écusson d'or, brochant sur le tout, chargé de trois cors de sable, liés de gueules, et posés deux et un.

75. — Pierre-François Van Dixmude, écuier, sieur de Trioles :

Facé, d'or et d'azur de huit pièces, à un franc quartièr de gueules, chargé d'un lion d'argent.

76. — Henry Braen :

D'argent, à une montagne de sinople, ombrée de sable, de laquelle sortent trois sources ou fontaines d'argent ; écartelé, de gueules, à un lion d'argent, tenant de sa patte dextre un rinceau d'arbre de même.

77 *bis*. — N... de Riquers, et N..., son épouse :

D'azur, à deux faces d'or ; *accollé :* de gueules, à cinq billettes d'or, posées en sautoir ; écartelé, d'or, à trois bandes d'azur.

78. — N... Merghelynch (Merghelynck), doyen de l'église Saint-Martin à Ypre :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un pélican avec sa piété de même, ensanglanté de gueules.

79. — Pierre de Zomère :

D'argent, à une face de sable, chargée d'un sautoir d'argent.

80. — L'abbaye de Rosbereghe (Rousbrugghe) :

De gueules, à une sainte Vierge de carnation assise sur un banc d'or, vêtue d'argent et d'azur, couronnée d'or, tenant de sa main dextre un sceptre fleurdelisé au bout de même et tenant sur son bras senestre le petit Jésus de carnation, vêtu de pourpre.

81. — Cécile Van Vellesterem (Van Velesteren), abbesse de Rosbrighe :

D'argent, à un coq au naturel, creté, bequé et barbillonné de gueules et sa queue tortillée en queue de serpent, terminée en un fer de dard.

82. — Jean-François Bultel (Bulteel) :

D'argent, à une bande de gueules, chargée en chef d'un croissant d'argent, et accompagnée de dix billettes de gueules, cinq en chef, posées trois et deux, et cinq en pointe, posées une, deux et deux.

83. — N..., veuve de Jean Cocle :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de six rais de même, posées deux en chef et une en pointe.

84. — L'abbaye de Nombusghe (Nomenbussche) :

D'argent, à un saint Benoît de carnation, vêtu de son habit de religieux de sable, tenant de sa main droite une crosse d'or périe en barre et de sa senestre, tenant un livre de gueules doré sur tranche, sur lequel est posé un (calice d'or).

85. — Jean de Cannin (Carnin), écuier, seigneur de Staden :

De gueules, à trois têtes de léopards d'or, deux et une.

86. — Gilles Garzeken :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois treffles de même, deux en chef et un en pointe.

87. — A expliquer plus amplement.

88. — Adrien Wallart(Wallaert), greffier de la ville de Merville :

D'or, à une face d'azur, accompagnée de trois lozanges de sable, deux en chef et une en pointe :

89. — N... de Vestienne (la Wœstene), avocat :

D'azur, à un chevron d'hermines, accompagné de trois étoiles de six rais d'or, deux en chef et une en pointe.

90. — N... Gallois, mayeur de la ville de Merville :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux fleurs de lis de même et en pointe d'un coq de sable, creté et barbillonné de gueules.

91 *bis*. — Estienne-André de Gilbert de Saliere, écuier, (lieutenant d'artillerie), et Diane-Élizabeth de Gillier :

Coupé, de sable et d'or, le sable chargé d'une teste et col d'aigle en pal d'argent, bequé et langué d'or ; *accolé :* d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois macles de gueules, deux en chef et une en pointe.

92. — Le couvent des dames *Urbanistes*, dit (*Riche Clairs*) :

D'argent, à une sainte Claire de carnation, vêtue des habits de son ordre, ayant un diadème d'or, autour de sa teste et tenant de sa main dextre le Saint-Sacrement d'argent, dans une custode d'or, et de sa main senestre tenant une crosse aussi d'or, périe en barre.

93. — Pierre Vadermeersch (Van Der Meersch), chanoine de la cathédralle de Saint-Martin d'Ipre :

D'or, à six treffles de sinople, trois, deux et un.

94. — Charles-François Bulteel, chanoine gradué et archiprestre de la catedralle d'Ipre :

D'argent, à une bande de gueules, chargé en chef d'un croissant d'argent, et accostées de dix billettes de gueules, cinq en chef, posées trois et deux, et cinq en pointe posées une, deux et deux.

95. Jean-Baptiste de Zomere, chanoine de lad. église :

D'argent, à une face de sable, chargée d'un sautoir d'argent, et pour brisure un lambel de sable, posé en chef.

96. — Jean-Louis de Pamelle (Pamele), chanoine de Saint-Martin d'Ipre :

De gueules, à un aigle d'argent ; écartelé, de facé de gueules et d'or de six pièces.

97. — N... de Los (Los) Barras, curé de la cathédrale d'Ipre :

D'azur, à deux faces d'or, une en chef et l'autre en pointe, et entre les deux à dextre trois

maillets couchés d'argent, un en chef et un en pointe, et l'autre à leur flanc senestre, son manche contourné à dextre, et au flanc senestre de l'écu un arbre d'or, dans un pot ou vase de même, soutenu d'un croissant d'argent.

98. — Jacques MERGHELYNS (Merghelynck), chanoine et pénitentier de ladite église :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de six rais d'or, et en pointe d'une teste de mort d'argent, surmontée d'un soleil d'or.

99. — Michel de NAVIGHERES (Navighier), chantre de ladite église :

D'azur, à trois avirons posés en pal d'or; coupé, de gueules, à un lion léopardé d'or; tiercé d'échiqueté, d'or et de sable.

100. — Nicolas SPANNUT (Spannuyt) :

De sable, à un aigle d'argent; écartelé, de gueules, à une croix d'argent.

101. — Pierre HEINDERYEX (Henderycksen ou Heindrycks), chanoine et écolatre de ladite église :

D'argent, à quatre lozanges jointes et posées en face de gueules.

102. — Jacques-Théodore de COMINK (Coninck), prestre :

D'azur, à une face d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles de six rais d'or, et en pointe d'une coquille de même; écartelé, de sable, à neuf fleurs de lis d'argent, posées trois, trois et trois.

103. — Henry de CODT (Coodts) :

D'argent, à un chef échiqueté de trois traits d'argent et de sable.

104. — L'abbaye de VORMEZEL (Vormezelle) :

Échiqueté, d'argent et de gueules.

105. — N..., abbé de Vormezel (Vormezelle) :

D'argent, à une face d'azur, accompagnée de sept vestiges de pieds de sable, posés en pal, quatre rangés en chef et trois en pointe rangés de même.

106. — Giles-Ferdinand de STALINS (Staelins), écuier :

D'argent, à trois (fers de) fuzils posés en face de sable, deux et un; écartelé, d'or, à trois merlettes ou canettes (plongeons) de sable, deux et une.

107. — A expliquer plus amplement.

108. — Pierre-François de MASSIET, écuier :

D'argent, à une face bretessée et contrebretessée de gueules, accompagné au côté senestre du chef d'un croissant de même et un franc quartier d'or, chargé de deux faces de gueules.

109. — François VANLIRE (Vanlier), chanoine de ladite église d'Ipre :

D'or, à trois chevrons de gueules.

110. — Albert de SOUHEY :

D'argent, à une face de gueules, accostée de deux bureles de même.

BERGUES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

52. — Lidvine Van Der Meersch, 23e abbesse de Ravensberghe :
D'or, à six treffles de sinople, trois, deux et un.

53. — L'abbaye de Ravensberghe :
D'or, à deux crosses de gueules, conffrontées et passées en sautoir, accompagnée de trois oiseaux de sable, posés un en chef et deux en flancs, et, en pointe, d'une montagne de sinople.

54. — André-François du Vez (Wez) de Guisne, écuier, seigneur du Vez (Wez) :
Vairé, d'or et d'azur.

55. — La ville de Bourbourg :
D'azur, à trois tierces d'or, et un chef de même, chargé d'un lion de sable.

56. — La châtellenie de Bourbourg :
Tiercé en face, au premier d'or, à une croix ancrée de gueules, cantonnée au premier canton d'un lion de sable; au second, d'or, à un oiseau de sable; et au troisième, d'argent, à une croix de gueules.

57. — La ville de Gravelines :
D'or, à un lion de sable, lampassé de gueules, l'écusson bordé d'une bordure endentée de gueules et entourée d'une chaisne d'or, chargée de quatre serrures ou cadenats plats faits en forme d'écussons d'argent, percés de sable, et posés un à chacun des quatre coings.

58. — La paroisse et seigneurie de Petgam (Pitgam),
D'azur, à une face d'argent.

59. — Ignace-Jacques de Cler (Clerck), médecin de la ville de Bergues :
D'azur, à un chevron d'argent, chargé de sept mouchetures d'hermines de sable, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'argent, et en pointe d'un lion de même.

60. — Jean-Baptiste le Claire (Clerc), médecin de la ville de Bergues :
Échiqueté, d'argent et de sable.

61. — Marie Blanchant (Blanckaert), veuve de Winocq Baltazal (Balthazar), avocat; a présenté l'armoirie, qui porte :
D'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois annelets de même, deux en chef et un en pointe.

62. — N... douairière de Jean-François de Moncheaux, écuier, a présenté l'armoirie, qui porte :
De sinople, fretté d'argent.

63. — La prévoté de *Saint-Donas*, à Bergues :

D'or, à un lion de sable, lampassé de gueules, chargé d'une croix d'or, pendante sur son estomac et attaché à un colier de même dont le lion est accolé.

64. — La confrérie de *Saint-Georges*, à Bergues :

D'argent, à une croix de gueules.

65. — La confrérie de *Guinelde de Saint-Sébastien* (Saint-Sébastien de Ghyvelde), châtellenie de Bergues :

De gueules, à une croix d'or, cantonnée de quatre croix pattées, alaisées de même.

66. — Jacques-Nicolas Herwin (Herwyn), avocat :

D'or, à un lion léopardé de sable, lampassé de gueules; coupé, de sable, à trois molettes d'or, mal-ordonnées.

67. — Paul Marotte (Maroote), médecin de la ville de Bergues :

D'or, à un cerf au naturel, couché sur une terrasse de sinople, tenant dans sa gueule un rinceau d'arbre de sinople, et percé dans son estomac d'une flèche d'argent, empennée de gueules et d'azur, qui lui fait une blessure ensanglantée de gueules.

68. — Le couvent des *Annonciades* :

De sable, à une terrasse d'argent, sur laquelle est à genoux, devant un prie-Dieu d'or, la sainte Vierge de carnation, vêtue de gueules et d'azur, la teste entourée de rayons d'or, contournée à senestre, vers un ange aussi de carnation, vêtu de sinople, d'or et de pourpre, aislé d'argent, tenant de sa main senestre un lis fleuri d'argent et tigé de sinople, et montrant de sa main dextre un Saint-Esprit en forme de colombe d'argent, dans un nuage au naturel.

69. — Michel du Bois, bailly de la prevosté de Saint-Donas, à Bergues :

D'argent, à deux fleurs de lis de sable, une au second quartier et l'autre en pointe, et un franc quartier aussi d'argent, chargé d'un lion de sable, lampassé de gueules.

70. — La confrérie de *Saint-Sébastien*, à Sox :

De gueules, à une croix d'or, cantonnée de quatre croix patées alaisées de même.

71. — Laurent Verhille (Verhiele), licentié en médecine :

Écartelé, au premier et quatrième d'azur, à une bande d'argent, accompagné de deux aigles à deux têtes d'or, un en chef et un en pointe; au second, d'azur, à un soleil d'or; et au troisième, d'argent, à trois fleurs champestres variées d'or et de pourpre, feuillées et tigées de sinople, et rangées en pal.

72. — La confrérie de *Saint-Sébastien* de Bergues :

De gueules, à une croix d'or, cantonnée de quatre croix pattées, alaisées de même.

73. — La ville d'Honscotte (Hondschoote), chastellenie de Bergues :

D'hermines, à une bande d'argent, brochant sur le tout, chargée de trois coquilles de sable.

74. — Martin de Saint-Hilaire, bailly de la ville d'Honscotte (Hondschoote) :

D'argent, à une croix ancrée, écartelée, d'or et de sable, chargée en cœur d'un croissant de l'un en l'autre.

75. — La confrérie de *Saint-Sébastien* de Guadipres (Quaedipre) :

De gueules, à une croix d'or, cantonnées de quatre croix patées alaisées de même.

76. — Angélique de Hardewst, fille demoiselle :

De sable, à une dextrochère d'argent, armé d'un brassart d'or, tenant une épée traite d'argent, la garde et le pommeau d'or, et un chef de gueules, chargé de deux brassarts passés en sautoir d'or.

77. — Le corps de mestier de la confrérie (de) *Saint-Éloy*, de la ville de Bergues :

D'argent, à un ciel d'azur, et une terrasse de sinople, sur laquelle est debout un saint Éloy de carnation, vêtu pontificalement, l'aube d'argent, la chape d'or, doublée de gueules, la mitre et la crosse aussy d'or, et tenant de sa main dextre un marteau de sable, emmanché d'or, et couronné de même, et une eclume (enclume) d'argent, posée au coté senestre de la pointe.

78. — La confrérie de la *Rétorique* de Bergues :

D'argent, à une large croix couchée de gueules, et entortillée au pied d'un écriteau d'argent, le tout sur une terrasse de sinople, palissée en rond d'or.

79. — La confrérie de *Saint-Erasme*, mestier des *Bateliers* de Bergues :

D'argent, à un saint évêque de carnation, la mitre en teste d'or, vêtue d'une aube d'argent, ombrée d'azur, ayant une étole de gueules, pendue à son col et revêtu d'une chape de même, tenant une crosse d'or, de sa main dextre et de sa senestre soutenant une nef au mas (mât) de laquelle est attachée une banderolle et un étendart de gueules.

80. — Le corps de mestier des *Cordonniers* de la ville de Bergues :

D'argent, à un saint Crepin (de carnation), sur un terrain et paisage au naturel, vêtu d'une tunique de gueules et d'un manteau de sinople, tenant de sa main dextre un couteau à pied de sable, emmanché d'or, et de sa senestre un livre ouvert d'argent, bordé d'or.

81. — La communauté du corps des *Tanneurs* de Bergues :

D'argent, à en chef un ciel d'azur, et en pointe une terrasse de sinople, sur laquelle est debout un saint de carnation, vêtu de pourpre ou violet et de gueules, apuyant sa main dextre étendue sur sa poitrine, et de sa main senestre tenant un couteau recourbé d'argent, le manche de gueules.

82. — Marie-Magdelaine de Clays (Claeys), épouse de François-Florent Mailly, écuier :

D'azur, à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles de six rais d'argent, deux en chef et une en pointe ; écartelé, de gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois merlettes de même, deux en chef et une en pointe ; et sur le tout, de gueules, à trois pals d'argent, coupés d'or.

83. — Antoine-Albert Bauraet, avocat :

D'azur, à trois molettes d'or, deux et une.

84. — La confrérie de *Saint-Sébastien*, à Honscotte (Hondschoote) :

De gueules, à une croix d'or, cantonnée de quatre croisettes potencée de même.

85. — Le corps de mestier des *Épiciers* de Bergues :

D'argent, à un ciel d'azur et une terrasse de sinople, sur laquelle est debout un saint Nicolas de carnation, vêtu d'un aube d'argent et d'une tunique de pourpre ou violet, et revêtu d'une chape ou pluvial d'or, la mitre en teste de même, tenant de sa main senestre une crosse aussy d'or, et de sa main dextre donnant la bénédiction à trois jeunes enfans de carnation, qui sont dans une cuvette d'or, à son côté droit sur la même terrasse.

86. — Jean-Baptiste HORRUYN (Herrewyn), greffier de Bergues :

D'or, à un lion passant de sable, lampassé de gueules, coupé de sable, à trois molettes d'or mal ordonnées, une et deux.

87. — Henry-François PENEBROTTE (Penebrood), licentié en droit :

De gueules, à trois pains ronds d'or, ombrez de sable et posez deux et un.

88. — La seigneurie de HONKEREGUE (Houtkerque) :

D'or, à trois cors de sable, deux et un.

89. — La confrérie de *Saint-Sébastien* de Varem (Warhem) :

De gueules, à une croix d'or, cantonnée de quatre croix patées, alaisées de même.

90. — La confrérie de la *Rétorique* d'Ekelbeck (Eskelbeck) :

D'argent, à un enfant Jésus à genoux de carnation, lié par le milieu du corps d'une écharpe d'argent, tenant de ses deux mains une croix de gueules, posée en pal, dans une enceinte de sinople, palissée en rond d'or, la croix chargée sur le haut de son écriteau d'argent, et surmontée d'une colombe descendante d'argent, bequée de gueules et rayonnante d'or, dans un nuage au naturel.

91. — La confrérie de *Sainte-Barbe* de Bergues :

D'argent, à un ciel d'azur, et une terrasse de sinople, sur laquelle est une sainte Barbe de carnation, vêtue d'or, d'argent et de gueules, tenant de sa main dextre une palme de sinople, et de sa senestre étant apuyée sur une épée d'argent, la garde et la poignée d'or, adextrée d'une haute tour ronde d'argent, massonnée et ajourée d'une porte et de trois fenestres de sable, et accompagné d'un aigle à deux têtes de sable, posé au canton senestre du chef.

92. — La *Cour féodale* de la vicomté de Bergues :

De gueules, à deux cerf(s) courans d'or, l'un sur l'autre; parti, d'or, à un arbre arraché de sinople, chargé sur le pied d'un sanglier, courant de sable, les deffences d'argent.

93. — (N....), douairière de Jacques WLELAT (Vulelat) :

D'or, à une face de sable, accompagnée de sept arbres arrachés de sable, quatre rangés en chef et trois en pointe rangés de même.

94. — La communauté des *Trinitaires* d'Honscotte (Hondschoote) :

D'argent, à une croix patée, dont la traverse est d'azur, et le montant de gueules.

95. — Charlotte-Thérèse de MALIVORDE, épouse d'Eusobe de SASIS :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois lozanges de même, deux en chef et une en pointe; écartelé, d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même, deux en chef et un en pointe.

96. — Claude de MEAUME, commissaire d'artillerie à Gravelines :

D'argent, à une bande fuselée de gueules, accompagnée de dix fleurs de lis posées en orle de sable.

97. — La confrérie de *Saint-Sébastien* de la paroisse d'Ekelbeck (Eskelbeck) :

De gueules, à une croix d'or, cantonnée de quatre croix pattées et alaisées de même.

98. — La confrérie de *Saint-Sébastien* de la ville de Bourbourg :

D'or, à une croix de gueules, cantonnée de quatre croisettes de même.

99. — La confrérie de *Sainte-Barbe* à Honscotte (Hondschoote) :

D'argent, à une sainte Barbe, le visage et les mains de carnation, vêtue de sable, ayant sous ses pieds deux mousquets passés en sautoir, et elle tenant de sa main dextre une palme, et de sa senestre une tour ronde et pavillonnée aussi de sable, ajourée d'une porte et de trois fenestres, deux et une.

100. — Les *Jésuites* de la ville de Bergues :

D'azur, à un nom de Jésus d'or, soutenu de trois clouds de la Passion appointés, le tout dans un cercle rayonnant de même.

101. — La confrérie de *Sainte-Barbe* de Bourbourg :

D'or, à deux arquebuses de sable, passées en sautoir, et un aigle à deux têtes, brochant sur le tout, de même, surmonté d'un fourniment aussi de sable, lié de gueules, en forme de cor de chasse.

102. — La seigneurie de Milan Zennegaem (Millam, Zenneghem) :

De gueules, à un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable; écartelé, d'azur, à cinq pointes ou quilles d'or, posées deux, une et deux; contre-écartelé, d'azur, à une molette à huit pointes d'or.

FURNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

52. — Pierre-Joseph de Visch, avocat :

D'argent, à deux bars adossez de sable, accompagnés de quatre croix fleuronnées au pied fiché de même, posées une en chef, deux aux flancs et une en pointe.

53. — Benoist-Mathias de Pape, avocat à Furnes :

D'azur, à un sautoir d'argent, accompagné en chef d'une étoile de six rais aussi d'argent, de deux croissans de même aux flancs, et en pointe d'un treffle d'or.

54. — Françoise de Vicq, douairière de N... de Moucheron, écuier, a présenté l'armoirie qui porte :

De sable, à six besans d'or, trois, deux et un.

55. — Jean Bailleu, dit la Forest, cabaretier :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe, et des deux lettres de son nom de sable, posées aux flancs, sçavoir un J à dextre et un B à senestre.

56. — Pierre Picquet, entrepreneur des lits de l'hôpital du roy à Furnes :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois fers de piques d'argent, deux en chef et un en pointe.

57. — Paul Champagne de Ligny, chevalier commandeur de Dourdan au diocèse de Chartres de l'ordre antien hospitalier et militaire du Saint-Esprit de Montpellier et trésorier des troupes à Furnes :

De gueules, à une bande d'argent, chargée de trois pièces de vair de pourpre, posée en bande.

58. — Jean-Baptiste Tristrant (Tristran), avocat et greffier de la ville et chatelenie de Furnes :

D'argent, à trois lions de sinople, deux en chef et un en pointe, ceux du chef affrontés, couronnés d'or et soutenans de leurs deux pates une couronne de même, toutes trois à l'antique.

59. — Henry-François Vandellvelde (Van den Velde), avocat et greffier (des ville et châtelenie de Furnes) :

De sinople, à une croix ancrée d'or.

60. — Pierre Loys (Leys), médecin à Furnes :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois billettes de même, rangées en chef, et de trois roses d'argent boutonnées d'or, 2 aux flancs et 1 en pointe.

61. — Louis Janssens, échevin des ville et châtellenie de Furnes :

D'azur, à une croix ancrée d'argent.

62. — Guillaume-Ernest de Verdeghans, écuier, seigneur d'Hanverskerke (Haverskerque) :

D'or, à une croix de gueules, cantonnée de douze oiseaux de sable, à long bec de gueules, trois à chaque quartier, posés deux et un.

63. — François-Jacques de Vos :

De gueules, à un sautoir (d'argent, chargé de treize mouchetures) d'hermines, et un chef d'argent, chargé d'un chien ou renard courant et contourné de gueules.

64. — Jean Bouden (Boudens), pasteur du village de Lampernesse :

D'azur, à une bande d'or, remplie de gueules, qui est chargée de trois lozanges d'or, accompagnée en chef d'un croissant et en pointe d'une étoile à six raies de même.

65. — Le fief du bourg de Furnes :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de deux sautoirs de sable ; écartelé, de gueules, à un anneau ou annelet d'or.

RÉCAPITULATION

DUNKERQUE

Armoiries des		livres.		livres.
Personnes	22 à	20		440
Confréries	2 à	25		50
Couvens	4 à	25		100
Communautez	11 à	25		275

YPRE

		livres.		livres.
Personnes	44 à	20		880
Abayes	4 à	50		200
Villes	2 à	50		100
Chapitres	3 à	50		150
Seigneurie	1 à	20		20
Commanderie	1 à	25		25
Villages	2 à	20		40
Couvent	1 à	25		25

BERGUES

		livres.		livres.
Personnes	20 à	20		400
Abaye	1 à	50		50
Villes	3 à	50		150
ChâteHenie	1 à	50		50
Seigneuries	2 à	20		40
Prevosté	1 à	25		25
Confréries	15 à	25		375
Couvens	3 à	25		75
Corps de mestiers	4 à	25		100
Cour féodale	1 à	20		20

FURNES

		livres.		livres.
Personnes	13 à	20		260
Fief	1 à	15		15
	162 armoiries.			3865 livres.

Total, trois mil huit cens soixante-cinq livres, et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE LILLE

LILLE

SUIVANT L'ORDRE DU RÉGISTRE H°

101. — Charles MAGUIR, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Lille :

Ecartelé, au premier de sinople, à un cavalier armé d'argent, paré de gueules, tenant son sabre élevé, couché en chef aussi d'argent et monté sur un cheval de même; au second, d'or, à une main dextre de gueules, apaumée et posée en pal; au troisième, d'or, à un navire de sable, orné d'or, sur une mer d'azur; au 4e, d'or, à une mer ondée d'azur, sur laquelle nage un poisson d'argent, le tout surmonté d'un chef d'azur, chargé d'un cerf couché d'or, sur une terrasse de sinople.

102. — La maison religieuse des *Filles du Saint-Esprit* de la ville de Lille :

D'azur, à deux rainceaux de laurier d'or, grenez de même, formant une grande couronne liée en pointe d'un ruban de gueules, et un Saint-Esprit en forme de colombe d'argent, becquée et membrée de gueules, volante de front et brochant en face sur le tout.

103 *bis*. — Gilles PERCOUT, bourgeois, rentier à Lille, et Marie-Élisabeth SCHERER de Scherbourg, son épouse :

D'azur, à un poisson en face d'argent; *accolé :* écartelé : au 1er et 4e d'argent, à une moitié d'aigle à deux testes de gueules, couronnée de même, mouvante de la partition, et au 2e et 3e, d'or, à un cerf rampant de gueules, posé sur une terrasse de sinople.

104. — Le corps des *Apotiquaires et Epiciers* de la ville de Lille :

D'azur, à une figure de sainte Magdelaine d'argent, tenant de sa main dextre une boëte couverte de même et posée debout sur un piedestal aussi d'argent, chargé d'un écusson en banière de gueules, surchargé d'une fleur de lis d'argent, la sainte accostée en face adextré (à dextre) d'un mortier avec son pilon aussi d'argent, et à senestre, d'un vase nommée chevrette de même.

105 *bis*. — Daniel-Antoine de BESSON, écuier, seigneur de Lambertie, cidevant major de dragons, à présent prévost-général de la marêchaussée de Flandres, et Jeanne-Thérèse DIEUSAERT, son épouse :

D'azur, à un aigle de sable, becqué et membré de gueules, et un chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles de même; *accolé :* d'azur, à trois moutons passans d'argent, posez deux et un.

106 *bis*. — Maximilien de Fiennes, chevalier, comte de Lumbre, maréchal des camps et armées du roy, et Catherine-Cécile de Guernonvalle (Guernonval), son épouse :

Ecartelé, au 1er de sinople, à une fasse d'hermines; au 2e, de gueules, à trois bandes de vair; au 3e d'hermines, à une croix de gueules, accompagnée de trois alérions d'azur, deux en chef et un en pointe; et sur le tout, d'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules; *accolé:* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois gerbes de même, deux en chef et une en pointe; écartelé, d'argent, à un aigle à deux testes de sable, bequé et onglé de gueules.

107. — La maison religieuse des *Sœurs grises* de Commines :

D'argent, à une sainte Barbe de carnation, habillée d'azur et de gueules, ceinte et couronnée d'or, sur une terrasse de sinople, tenant de sa main dextre, une palme de même et de sa senestre, un livre d'or; la sainte senestrée d'une haute tour, crenelée de sable, couverte en dôme d'azur, girouetté d'or, et la porte fermée de même.

108. — François de Paris de Couloise, écuier, sieur du Chaliou, aydemajor de la ville de Lille :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné en pointe d'une fleur de lis d'azur; écartelé, d'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

109. — La Prévôté de Sailly :

D'or, à une croix ancrée de gueules.

110. — Jacques-Ignace Fasse, rentier à Lille :

D'azur, à une gerbe d'or; écartelé, de sinople à trois moutons passans d'argent, deux en chef et un en pointe..

111 *bis*. — Pierre-Auguste de Petit-Pas (Petypas), chevalier, seigneur de la Mousserie, et Marie-Anne-Françoise-Amelbergue de Noyelle, son épouse :

De sable, à trois fasses d'argent; *accolé :* d'azur, à un arbre arraché d'or.

112. — Le corps des *Chapeliers* de la ville de Lille :

D'argent, à une sainte Barbe de carnation, vêtue de gueules et d'argent, sur une terrasse de sinople, tenant de sa main dextre une palme de même et de sa senestre une tour d'argent, maçonnée de sable, et pavillonnée d'azur, sa teste entourée de rayons d'or, et accostée en pointe de deux chapeaux de sable, l'un bordé et orné d'un cordon d'or, et l'autre bordé et orné d'argent.

113. — Noel Libert, bourgeois de la ville de Lille :

D'azur, à une arche de Noé d'or, flotante sur une mer d'argent, ondée de sinople.

114. — Jean-Baptiste le Doux, maître tailleur à Lille :

D'azur, à une fleur d'argent, boutonnée d'or, tigée et feuillée de sinople, plantée à dextre sur une terrasse de même, et un pied de baume d'or, planté à senestre sur la même terrasse, le tout surmonté d'une abeille d'or, volante en barre vers la fleur, au dessous de deux nuées d'argent, mouvantes des deux angles du chef.

115. — Le corps de la *Seiterie* de la ville de Lille :

De gueules, à une fleur de lis d'argent, surmonté d'un lion passant de même, et une bordure d'argent, chargée de ces mots : *S de la vingtaine de la Ville de Lille en Flandres*, en lettres de sable.

116. — Le corps des *Cabaretiers* à bierre de la ville de Lille :

D'argent, à un homme de carnation vêtu d'un justa(u)corps d'azur, à une culotte de gueules, ayant des bas de sinople, et des souliers et un chapeau de sable, assis sur un tonneau au naturel, tenant de sa main dextre un verre à bierre d'argent, rempli de gueules, qu'il porte à sa bouche et de sa senestre, un pot de terre au naturel, adextré en pointe d'une bancelle de sable, chargée d'une pipe d'argent, et d'un morceau de tabac en corde d'or, le tout posé sur une terrasse de sinople, et accosté en face, à dextre, d'une salière et à senestre, d'un pot ou coquemart, l'un et l'autre de fayence au naturel.

117. — Jean Hermion, licencié en médecine :

D'argent, à deux lions, rempans et affrontez de gueules, surmontez d'une fleur de lis de sable.

118. — Gilles Maerten, bourgeois, rentier à Lille :

D'argent, à trois membres d'aigles de sable, posez deux et un, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

119. — François Fasse, licentié en droit : Porte comme ci-devant art. 110.

120. — Charles-François Werghelles (Verghelle), conseiller, procureur du roy de la Chambre des traites de Lille :

D'azur, à trois étoiles à six rais d'argent, rangées en face.

121. — Jean Pollet, marchand à Lille :

De sable, à deux étoiles à six rais d'or, posées en chef.

122. — Le corps des *Tanneurs* de la ville de Lille :

D'or, à un saint Barthelemy de carnation, vêtu de gueules et de pourpre, sur une terrasse de sinople, tenant de sa main dextre un couteau d'azur, emmanché de sable, et de sa senestre un livre ouvert d'argent, tracé de sable, accosté à dextre de deux boutoirs, l'un coudé et l'autre droit, passez en sautoir, et à senestre de deux autres boutoirs coudez et l'autre droit, aussi passez en sautoir, ces quatre outils d'azur, emmanchez de sable.

123. — Alexis Frans, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Lille :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux grapes de raisin d'argent, feuillées de même, et en pointe d'une pomme de pin aussi d'argent, la tige en haut.

124. — Le corps des *Peletiers* de Lille :

D'argent, à une Magdelaine de carnation, les cheveux éparts au naturel, nuë jusqu'à mi-corps, et l'autre moitié couverte d'une draperie de pourpre, couchée à son séant sur une natte d'or, étenduë sur une terrasse de sable, tenant sous sa main dextre une teste de mort de même, et reposant la sienne sur sa senestre accoudée sur un rouleau de la même natte d'or, servant de chevet, senestrée d'un crucifix d'argent, couché en barre sur la terrasse, et accompagné en chef à dextre d'une aumusse de sable et d'hermines posée en pal, à senestre d'un mantelet de gueules, bordé et doublé de fourure d'argent, aussi en pal et en pointe d'un manchon couché de sable.

125. — Jacques-Ignace Deschamps, marchand, à Lille :

D'argent, à trois roses de gueules, boutonnées d'or, posées deux et une.

126. — Le corps des *Tailleurs d'images*, *Tailleurs de pierre et Picteurs de grais* de la ville de Lille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef à dextre, d'un chapiteau de colonne d'ordre toscan d'argent, à senestre, d'une bosse ou teste humaine de trois-quarts de même, et en pointe d'un marteau à piquer aussi d'argent.

127. — Vincent VERMEULEN, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Lille :

D'argent, à trois chaires à l'antique de sable, posées deux et une.

128. — Louis de LA DERRIERE (Drière), marchand à Lille :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois fleurs de pensée au naturel, tigées et feuillées de sinople, deux en chef et une en pointe.

129. — Le corps des *Tondeurs* de la ville de Lille :

D'azur, à trois forces d'argent, posées en pal, deux et une, et trois cardes de chardons d'or, posés de même, un et deux.

130. — Le corps des *Graissiers* de Lille :

D'argent, à un saint Michel de carnation, vêtu d'une cotte d'arme d'azur et d'une écharpe voltigeante de gueules, tenant de sa main dextre élevée une épée d'argent, garnie d'or qu'il lance sur un diable de sable, renversé sous ses piés dans des flames de gueules, et enchainé d'une chaine de sable, qu'il tient de sa main senestre; le saint, accosté à dextre d'un baquet de sable, rempli de graisse d'or, en piramide et à senestre de six chandelles aussi au naturel, enfillés à un bâton de sable, posée en face.

131. — Le corps des *Bourgeteurs* de la ville de Lille :

De gueules, à une transfiguration de Notre Seigneur d'argent, entourée de rayons d'or, accostée de Moïse et d'Élie, aussi d'argent, le tout soutenu d'une montagne d'azur, occupant la pointe de l'écu, chargée d'une navette d'or, couchée en face, accostée de deux autres petits outils posez en pal.

132. — Le corps des *Gorliers et Selliers* de la ville de Lille :

De gueules, à deux marteaux de selliers emmanchez d'or, et passez en sautoir.

133. — Le corps des *Ciriers* de Lille :

D'argent, à un saint évesque de carnation, vêtu pontificalement d'une chape de gueules, ornée d'or, sur une aube d'argent, sa mittre de même, ornée d'or, tenant de sa main dextre un paquet de cierges au naturel, suspendus en pal, et de sa senestre, sa crosse d'or; le saint posé sur une terrasse de sinople, et accosté en pointe de deux ruches au naturel.

134. — Le corps des *Chaudronniers* de la ville de Lille :

De gueules, à une grande chaudière posée en cœur, accompagnée et cantonnée en chef d'un chandelier de table et d'un potager, et en pointe d'un chaudron et d'un bénitier, le tout d'or, l'ance et le cercle du chaudron de sable.

135. — Denis POTTEAU, rentier à Lille :

De sable, à un potteau d'or, et une bordure aussi d'or, chargée de huit mouchetures d'hermines de sable.

136. — Remy POITEAU, rentier à Lille : Porte de même.

137. — Jean-Baptiste AVIGHEER (Avigher), prestre et chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Commines :

D'or, à une face d'azur, à un lion naissant de gueules, couronné d'or, brochant sur la face et sur le chef, la face accompagnée en pointe d'un croissant d'azur.

138. — François INGILIARD (Ingilliard), chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Lille :

D'azur, à deux chevrons d'argent.

139. — Michel DU BOIS, sieur des Cretons, licencié en droit, bourgeois et avocat de la ville de Lille :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois arbres de sinople, deux en chef et un en pointe.

140. — Philippes-Antoine de LA HAYE, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Lille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à huit rais de même, et en pointe d'un ancre d'argent, la trabe d'or.

141. — Pierre DUPRETZ (du Pré), prestre, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Lille :

D'argent, à un pré de sinople, sur lequel est posé à dextre une plante ou toufe de plusieurs grandes feuilles de même et à senestre, un souci d'or, tigé et feuillé de sinople, le tout surmonté d'une double fourchette de sable, couchée en chef, et un chef d'azur, chargé de trois lozanges d'or.

142. — Le corps des *Filletiers* de la ville de Lille :

D'argent, à un saint Nicolas de carnation, vêtu pontificalement d'une soutane de pourpre, d'un rochet d'argent, et d'une chape de gueules, brodée d'or, sa mitre et son étole de même, donnant la bénédiction de sa main dextre sur trois enfans de carnation, issans d'un saloir de sable, et tenant de sa senestre sa crosse d'or, le tout posé sur une terrasse de sinople, et accompagné en chef d'un paquet quarré long d'azur, cordé de sable, accosté de deux bottes de filasse au naturel, suspenduës en pal aux flancs de deux échevaux de fil, pliez et noüez au milieu, l'un d'azur, et l'autre de sinople, posez en pal, et en pointe d'un paquet composé de plusieurs rouleaux couverts d'or et d'azur, joints ensemble et posez en pals, accosté à dextre d'un autre paquet de plusieurs rouleaux de fil de sable, lié d'argent, couché en face, et à senestre, d'un autre pacquet de fil de différentes couleurs, envelopé d'argent, et lié de sable, aussi couché en face.

143. — François THIEST, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre de Commines :

Coupé, d'azur et de sable, par une trangle d'argent, l'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or, mal ordonnées, et le sable, d'une teste de mort d'argent.

144. — Le corps des *Fripiers* de la ville de Lille :

De sable, à un saint ..... de carnation, posé à dextre, vêtu d'une aube d'argent, et d'une dalmatique d'or, posant la main dextre sur sa poitrine et tenant de sa senestre abaissée et ornée d'un manipule d'or, une palme de sinople, et un saint Roch aussi de carnation, à senestre, vêtu d'or, diapré de gueules, ayant sur ses épaules un camail de pélerin d'azur, chargé de

coquilles d'argent, tenant de sa main dextre son bourdon d'or, et levant de sa senestre son vêtement au dessus de sa cuisse pour faire voir son ulcère à un ange aussi de carnation, ailé d'argent, et vêtu d'or, duquel il est senestré et qui le touche et le bénit; ces deux saints posés sur un matelas d'argent, piqué de sable, couché en pointe, et leurs testes entourées chacune d'une gloire d'or, le tout surmonté d'une culotte d'argent, suspenduë au milieu du chef.

145. — Le corps des *Cordiers* de la ville de Lille :

De gueules, à un saint Pierre d'or, sur une terrasse de sinople, accosté de deux outils de cordier d'argent.

146. — Le corps des *Chartiers* de Lille :

D'argent, à un saint Éloy de carnation, vêtu pontificalement de gueules et d'argent, sa mitre de même ornée d'or, tenant de sa main dextre un marteau de sable, emmanché d'or, et de sa senestre, sa crosse de même, posé sur une haute terrasse de sinople, au bas de laquelle passe un chariot d'or, tiré par un cheval contourné d'argent, son harnois de sable, et le saint accosté de deux verges ou foüests de sable, adossez et posez en pal.

147. — Le corps des *Gantiers* de la ville de Lille :

De gueules, à un saint d'or, tenant de sa main dextre un bâton d'argent, qu'il appuie en pal dans un sceau (seau) de même, et de sa senestre une paire de gands d'or, le tout posé sur une terrasse de sinople, et le saint accosté en chef de deux gands d'argent, posez en pal, les doits en bas.

148. — Marie-Marguerite de LA FONTEYNE (la Fontaine) :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un lion aussi d'or, lampassé et armé de gueules.

149. — Le corps des *Charons* de Lille :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef, à dextre, d'une hache d'azur, emmanché de sable, et à senestre, d'une gouge aussi d'azur, les poignées de sable, et en pointe d'une sainte Catherine de carnation, vêtue d'azur et d'argent, ceinte et couronnée d'or, sa main dextre sur sa poitrine et tenant de sa senestre, une épée d'argent, garnie d'or, la pointe en bas, la sainte posée sur une terrasse de sinople, et accostée à dextre, d'un quart de rouë rompuë de sable, armée de pointes d'azur, et à senestre, d'une roue entière de sable.

150. — Le corps des *Charpentiers* de la ville de Lille :

D'azur, à une Sainte Famille de carnation, marchant sur une terrasse de sinople, saint Joseph vêtu de gueules, portant à son bras dextre un panier d'or, rempli de plusieurs outils de sable, et tenant de sa main senestre, la dextre de l'Enfant Jésus, vêtu de pourpre, dont l'autre main est tenue par la sainte Vierge, vêtue d'argent, leurs testes entourée chacune d'une gloire d'or, et le tout enfermé d'un cercle oval de même, entouré de différents outils aussi d'or, liez de même ensemble et posez en orle.

151. — Le corps des *Foulons* de Lille :

D'argent, à un saint ..... de carnation, vêtu d'une robe de sable, sur une tunique d'argent, tenant de sa main dextre une crosse d'or, et de sa senestre un Saint-Sacrement de même, accosté en chef de deux cardes de chardons de sinople, posez en pals, et en pointe de deux cuvettes de sable, dans chacune desquelles sont deux hommes ou foulons de carnation, nus à mi-corps et posez comme le saint sur une mesme terrasse de sinople.

152 — Le corps des *Boulangers* de Lille :

D'azur, à un saint Honnoré de carnation, vêtu pontificalement d'or et d'argent, ganté de

pourpre, tenant de sa main dextre, sa crosse d'or, dont le bas est terminé en pelle à four de même, chargé de trois pains de sable; le saint posé sur une terrasse de sinople, et accosté en pointe, à dextre, de sept pains d'or en forme de navette, accolez et couchez en pal, l'un sur l'autre, et à senestre, de 11 pains ronds aussi d'or, accolez et posez en triangle 1. 2. 3. 4.; sa teste entourée de rayons d'or et senestrée de quatre pains d'or, tortillez en lacs d'amour et suspendus à un cordon d'or.

153. — Jean-Baptiste WACRENIER (Wackrenier), bourgeois de Lille :

D'azur, à une face d'or, accompagné en chef de deux étoile à six rais et en pointe d'un croissant de même.

154. — Marie WACRENIER (Wackrenier), veuve de Gabriel LEFEBVRE (le Fèvre), marchande à Lille : Porte de même.

155. — Françoise WACRENIER (Wackrenier), veuve de Martin CORDONNIER, bourgeoise de Lille : Porte de même.

156. — Antoinette WACRENIER (Wackrenier), veuve d'André FRANS, bourgeoise de Lille :

D'azur, à une face d'or, accompagnée en chef de deux étoiles à six rais d'or, et en pointe d'un croissant de même.

157. — Le corps des *Paigneurs de laine* de la ville de Lille :

D'azur, à un saint René de carnation, vêtu pontificalement d'or et d'argent, bénissant de sa main dextre abaissée un enfant mort de carnation, qu'il ressuscite entre les bras de sa mère contournée et assise de même, vêtue d'argent et de gueules, senestré en pointe d'un piedestail d'argent, au milieu duquel sont attachez une épée de sable, garnie d'or, posée en pal, la pointe en bas, avec deux peignes de sable, emmanchez de gueules, passez en sautoir, le tout posé sur une terrasse de sinople; le saint accosté, en chef, de deux bottes de laine d'argent, posées en pal.

158. — Le corps des *Tonneliers* de Lille :

D'azur, à un saint apostre de carnation, vêtu d'or et de gueules, tenant de sa main dextre un livre ouvert d'argent, et de sa senestre, une doloire de même, emmanchée d'or, accosté en face, à dextre, d'un compas d'argent, ouvert en chevron, et à senestre, d'une essaite de même, emmanchée d'or; le saint posé sur une terrasse de sinople, chargée à dextre, d'une besace d'argent, et à senestre, d'une sebille d'or.

159. — Le corps des *Passementiers* de Lille :

D'argent, à un saint Nicolas de carnation, vêtu pontificalement d'une soutane de pourpre, d'un rochet d'argent, et d'une chape de gueules, ornée d'or, sa mittre et sa crosse de même, et les mains gantées de pourpre, bénissant de sa dextre trois enfans de carnation, issans d'un saloir de sable, le tout sur une terrasse de sinople; le saint accosté en chef, à dextre, d'une navette couchée de sable, chargée de fil d'or, à senestre, de deux bottes de soye d'azur et de gueules, passées en sautoir, soutenues en pointe d'un balot de sable, cordé d'argent.

160. — Le corps des *Fourbisseurs* de la ville de Lille :

De gueules, à un corps de cuirasse d'or, surmonté d'un pistolet d'argent, couché en chef et accosté de deux épées de même, posées en pal, une à chaque flanc et un éperon aussi d'argent, posé en pointe, la molette en haut.

161. — Pierre de SURMONT, marchand à Lille :

D'or, à un chiffre de sable, composé d'un P et d'une S et d'une M.

162. — Louis-Vast (Vaast) Ricard, chanoine de la collégiale de Séclin :

D'azur, à un arbre d'or, sur une terrasse de même, accosté d'un sep de vigne aussi d'or, fruité de même.

163. — La compagnie des *Canoniers* et confrairie de *Sainte-Barbe* de Lannoy :

D'azur, à une sainte Barbe de carnation, vêtue d'or, sur une robe de gueules, mouvante à mi corps de la pointe de l'écu, ayant la teste couronnée d'or, et entourée d'un cercle de lumière de même, et tenant de sa main dextre une tour d'argent, massonnée de sable, et de sa senestre une palme de sinople, et un canon d'or, sur son affust de même, posé à dextre, en pointe.

164. — Marie-Antoinette Alatruye, fille :

D'azur, à un calice d'or, accosté de deux daufins d'argent, affrontez et regardans dans le calice.

165. — Le corps des *Tisserants* de toille de Lille :

D'or, à un nom de Jésus de gueules et un enfant Jésus de carnation, vêtu de pourpre, donnant la bénédiction de sa main dextre, et tenant de sa senestre un monde d'azur, ceintré et croisé d'or, brochant sur le tout, et posant les piés sur une nuée d'azur, chargé de deux navettes d'or, couchées en face, dont les bobines sont chargées de fil d'argent.

166. — Pierre Bonnin, prestre, chanoine et curé de Commines :

D'azur, à un raisin d'argent, tigé et feuillé de sinople.

167. — Bénigne-Souvent de Beaulieu, chanoine de Commines :

D'azur, à une bande d'hermines.

168. — Josse-Antoine de Merre, prestre et chanoine de Commines :

D'azur, à une merlette d'argent.

169. — Le corps des *Arbalestriers* de la ville de Lannoy :

D'argent, à un saint Georges contourné de carnation, vêtu de gueules et d'azur, ayant un casque de sable, orné et plumaché d'or et d'azur, monté sur un cheval bay au naturel, bridé et sellé d'or, terrassant un dragon de sinople, dans la gueüle duquel il enfonce sa lance d'or, accosté en chef à dextre, de deux fléches d'azur, empennées d'or, passées en sautoir, et à senestre de deux arbalestres aussi d'azur, passées en sautoir.

170. — La compagnie des *Archers* de la ville de Lannoy :

D'argent, à un saint Sébastien de carnation, couvert d'azur, percé de cinq flèches d'or, empennées d'azur, les playes ensanglantées de gueules, la teste environnée d'un cercle de lumière d'or, le saint attaché à un tronc d'arbre de sable, sur une terrasse de sinople et accosté à dextre de deux fléches de sable, empennées de gueules, passées en sautoir, les pointes en bas, et à senestre de deux arcs d'azur, cordez de sable, aussi passez en sautoir.

171. — Le corps des *Haute-lisseurs* de Lannoy :

D'azur, à une figure de Sauveur d'or, la teste entourée d'un cercle de lumière de même, donnant la bénédiction de sa main dextre, et tenant de sa senestre un globe aussi d'or, ceintré et croisé de même, et en pointe, d'une navette aussi d'or, à dextre, et d'une paire de ciseaux de même, à senestre, l'une et l'autre posez en pal

172. — Michel Renouart, docteur en médecine à Lille :

D'azur, à une fasse d'argent, accompagnée en chef d'un lion passant d'or, lampassé et armé de gueules.

173. — Jacques Caillet, docteur en médecine, à Lille :

D'azur, à un chevron renversé, accompagné en chef d'une comette, la queüe en pal, et en pointe d'une caille contournée à dextre et d'un poulet à senestre, le tout d'or.

174. — La compagnie des *Arbalestriers* de la ville de Commines :

D'argent, à un saint Georges de carnation, armé de pié en cap d'azur, son écharpe voltigeante à senestre de gueules, son ceinturon d'or, et son épée d'argent, monté sur un cheval bay au naturel, bridé et sellé d'or, terrassant un dragon de sinople, lampassé et armé de gueules, et luy passant sa lance d'or au travers du corps ansanglanté de gueules, le tout sur une terrasse de sinople.

175. — Le corps des *Peintres* et *Vitriers* de la ville de Lille :

D'azur, à trois écussons d'argent, deux et un.

176. — Marie-Françoise Alatruye, fille :

Écartelé, au 1er et 4e d'azur, à un calice d'or, accosté de deux daufins d'argent, affrontez et regardans dans le calice ; au 2e et 3e, à une face de sable, accompagnée de trois merlettes de même, deux en chef et une en pointe.

177. — Hypolitte de la Forterie, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre de Lille :

D'argent, à trois hures de sanglier, coupées de sable, lampassées de gueules, et defendues d'argent, deux en chef et une en pointe.

178. — Nicolas-Ignace Ringuier, avocat à Lille :

D'or, à un aigle s'essorant de sable, bequé et membré de gueules, ayant son pié dextre levé et l'autre apuié sur une terrasse de sinople.

179. — Louis-Ferdinand Harambault, chanoine de la collégiale de Seclin :

De sable, à une fasse d'or, accompagnée en chef de deux fleur de lis d'argent.

180. — Le corps des *Merciers*, *Joailliers*, *Buffetiers*, *Quinqualiers*, *Tassetiers* et *Grossiers* de la ville de Lille :

D'argent, à un saint Nicolas de carnation, vêtu pontificalement de sable, d'argent et de gueules, adextré d'une balance de sinople, soutenue d'un marc de même, et senestré d'une aulne de sable, ferrée d'or, et posée en pal.

181. — Le corps des *Teinturiers* de wedes (guèdes) et de garances de la ville de Lille :

D'argent, à une sainte Catherine de Sienne, vêtue des habits de l'ordre de saint Dominique, sur une terrasse de sinople, adestrée des instrumens et autres choses qui servent aux teinturiers.

182. — Le corps des *Pottiers de terre* de la ville de Lille :

D'or, à une roüe brisée de sable, une palme de sinople, et une épée de même, passée en sautoir, à travers les rayons de la roüe, accompagnée en chef d'un plat de gueules, et de trois pots de terre de différentes façons, aussi de gueules, posez deux aux flancs et un en pointe.

183. — Le corps des *Savetiers* de la ville de Lille :

D'argent, à un saint ..... de carnation, vêtu de pourpre et de gueules, tenant de sa main dextre un livre ouvert d'argent, tracé de sable, et de sa senestre une épée d'argent, garnie d'or, la pointe en bas, sur une terrasse de sinople, le saint accosté en face, d'une alcine de sable, emmanchée d'or, posée en pal à dextre, et d'un tranchet d'azur, emmanché de gueules, posé de même à senestre, et adextré en pointe d'un soulier contournée de sable, posé sur la terrasse.

184. — Le corps des *Serruriers*, *Maréchaux*, *Taillandiers*, *Couteliers*, *Cloutiers* et ce qui en dépend, dans la ville de Lille :

D'azur, à un marteau d'argent, couronné d'une couronne d'or, surmontée d'une crosse de même, et d'une mittre de gueules, enrichie d'or, brochante sur la crosse, et un écusson de gueules, mouvant de la pointe, chargé d'une fleur de lis d'argent, le tout posé en pal, accosté en chef, à dextre, d'argent, d'un fer de cheval, à senestre de même, et en pointe d'un fer de bêche aussi d'argent à dextre, et d'un couteau à ressort de même à senestre, emmanché d'or, ouvert et posé en pal.

185. — Le corps des *Caureurs* (corroyeurs) de Lille :

D'argent, à un saint de carnation, vêtu d'azur et de gueules, tenant de sa main dextre une épée d'argent, garnie d'or, la pointe en bas, et de sa senestre un couteau à pié d'azur, emmanché d'or, foulant aux pieds un tiran aussi de carnation, vêtu d'azur et de pourpre, et couronné d'une couronne à l'antique d'or, la teste du saint environnée de rayons de même, accosté à dextre, d'un fusil de sable posé en pal, soutenu d'un couteau à revers de même, sous un chevalet d'azur, et à senestre d'une pommelle de sable, couchée en chef, soutenue d'un rabot de même, posé en pal.

186. — Le corps des *Cordonniers* de la ville de Lille :

D'or, à un saint Crespin de carnation, vêtu de pourpre et de gueules, tenant à sa main dextre un couteau à pié d'argent, et de sa senestre s'apuiant sur une épée d'argent, la garde et la poignée d'or, la pointe en bas, sur une terrasse de sinople, adextré (d'une botte contournée de sable et senestré) d'un soulier de même, et un écusson de gueules, mouvant de la pointe, chargé d'une fleur de lis d'argent.

187. — Le corps des *Ferblanquiers* de la ville de Lille :

D'argent, à une lanterne de sable, enrichie d'or, garnie d'une lampe de même, alumée de gueules, le tout accompagné d'autres pièces du métier des ferblanquiers.

188. — Anselme Hespel, prestre et écuier :

D'or, à trois encolies au naturel, posées deux et une ; écartelé, d'argent, à un chevron d'azur, chargé d'un autre chevron d'or.

189. — Michel Hespel, écuier, seigneur de Givency :

Écartelé, au 1er, d'argent, à un chevron d'azur, chargé d'un autre chevron d'or ; au 2e, de gueules, à trois merlettes d'or, deux et une ; au 3e, d'argent, à une face d'azur, accompagnée en pointe d'un coq de sable ; au 4e, d'argent, à un chevron de gueules, accompagnée en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'un treffle de sinople, et sur le tout, d'or, à trois encolies au naturel, deux et une.

190. — Maximilien Poulle, écuier, seigneur de Barge :

D'argent, à une face d'azur, accompagnée en pointe d'un coq de sable et une bordure dentelée d'azur.

191. — Le corps des *Brouetteurs* au poids de la ville de Lille :

D'azur, à une brouette d'argent, posée en pal, chargée d'un balot de marchandises de même, cordé d'or, numérotée de sable, adextré en pointe d'une tinette remplie en forme de pain de sucre d'or, et senestré d'un autre balot de même que le premier et mouvant du flanc.

192. — Jean-Baptiste ROBILLARD, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Lille :

D'argent, à un chef d'azur, chargée de huit flames d'or, posées 3, 2 et 3.

193. — Bon POTTEAU, prestre, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Lille :

De sable, à un potteau d'or, et une bordure de même, chargée de treize mouchetures d'hermines de sable.

194. — Le corps des *Poissonniers* de mer de la ville de Lille :

D'azur, à deux petits dauphins d'argent, posez en chef et un grand daufin de même, nageant et vomissant de l'eau sur une mer au naturel en pointe.

195. — Le corps des *Massons* de Lille :

De gueules, à un compas ouvert d'argent, les pointes d'or, accompagné en chef de quatre couronnes à l'antique rangées, aussi d'or, et en pointe d'une truelle, posée en pal de même, la pointe en bas.

196. — Le corps des *Fruitiers* de Lille :

D'argent, à un saint Jean l'évangéliste de carnation, vêtu de pourpre et de gueules, sur une terrasse de sinople, levant la main dextre bénissante et tenant de sa main senestre un calice d'or, duquel sort un dragon de sinople, le saint ayant à ses piés un écusson de gueules, chargé d'une fleur de lis d'argent, le grand écu semé de fruits et des herbes que vendent les fruitiers, le tout au naturel.

197. — Le corps des *Épingliers* de Lille :

D'argent, à un saint Antoine de carnation, vêtu de sable, sur une terrasse de sinople, son bâton et sa clochette d'or, ayant derrière lui un cochon de même, passant à dextre, le tout accompagné des instrumens dont se servent les épingliers, de sable.

198. — Martin LE GRAND, marchand à Lille :

D'argent, à une bande de gueules, accompagnée de deux étoiles d'azur, l'une en chef et l'autre en pointe.

199. — Le corps des *Chirurgiens* de la ville de Lille :

De gueules, à deux figures de saint Cosme et de saint Damian assises d'argent, leurs testes entourées d'une gloire d'or.

200. — La compagnie des *Archers* de Commines :

D'argent, à un sautoir écoté et contr'écoté de gueules, accompagné en chef du mot : *Commines*, en lettre de sable, et en pointe de la marque de l'année 1697, en chiffres de même, au flanc dextre, d'un arc d'azur, cordé de même, encoché d'une flèche, aussi d'azur, empennée de gueules et aux flancs de deux flèches d'azur, passées en sautoir, les pointes en bas, surmontées d'une couronne d'or et en cœur, un écusson d'or, brochant sur le sautoir, chargé d'une croix pattée alaisée de gueules, cantonnée de quatre croisettes de même.

201. — Anne-Toinette de LA HAYE, épouse de Antoine BAVE, écuier, conseiller secrétaire du roy :

De sable, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile à huit rais de même.

202. — Jean-François GOSSART, prestre, chanoine et curé de Seclin :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux compas ouverts et en pointe d'une balance, le tout d'argent.

203. — Louis MASTIN, prestre et chanoine de Saint-Piat à Seclin :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois tournesols penchans sur la droite d'or, tigez et feuillez de sinople, chacun sur une terrasse d'argent, deux en chef et un en pointe.

204. — Jean BLANQUART (Blanckart), escolastre et chanoine de Saint-Piat à Seclin :

D'or, écartelé par deux traits de sable, à quatre roues de même, posées une à chaque quartier; et sur le tout, d'azur, à un chariot d'argent.

205. — Philippes-François de LA HAYE, chanoine de la collégiale de Saint-Piat, à Seclin :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois boutons de roses de même, fleuris de gueules, chacun sur une terrasse d'argent, deux en chef et un en pointe.

206. — Michel PLATEVOET (Plœtevoet), chanoine de la collégiale de Saint-Piat, à Seclin :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois merlettes de même, deux en chef et une en pointe; écartelé, d'or, à un aigle à deux testes de gueules.

207. — Robert-François DOUCET (Doucet), médecin, juré de la ville de Lille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois mouches à miel de même, deux en chef et une en pointe.

208. — Walerand BIGOT, médecin à Lille :

D'argent, à un lièvre au naturel, courant sur une terrasse de sinople, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles à huit rais d'or.

209. — L'abaïe de BEAUPRÉ sur la Lis :

D'azur à une chasse ou portail à l'antique d'or, au milieu duquel est une figure de la sainte Vierge, tenant son enfant Jésus de même et une bordure d'argent, chargée de ces mots : *S. conventûs monasterii beatæ Mariæ de bello prato super Lisiam*, en caractères de sable.

210. — Jean-François DU BOSQUEL (du Bosquiel), écuier, seigneur de Peruwez :

D'azur, à un franc-canton d'argent, chargé d'un écureuil assis de sable, mangeant une pomme de gueules.

211. — Dominique DESNAVE, doyen et chanoine de la collégiale de Saint-Piat, à Seclin :

D'argent, à trois faces d'azur; écartelé, d'argent, à trois bandes d'azur, et sur le tout, d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois cordons de même, deux en chef et un en pointe :

212. — Jean-Baptiste de LE (la) RUTELLE, médecin à Lille :

D'or, à deux chevrons de gueules, accompagnez en chef de deux croix patées de même, et

en pointe d'un arbre de sinople, terrassé de même, et un chef d'azur, chargé d'un château d'argent, massonné de sable, accosté de deux étoiles à six rais d'or.

213. — Le corps des *Cabaretiers* à vin de la ville de Lille :

D'argent, à une Notre-Dame de carnation, vêtue de gueules et d'azur, couronné d'or, tenant de sa main dextre son enfant Jésus aussi de carnation, qui tient de sa main dextre un monde d'azur, ceintré et croisé d'or, la Vierge posée sur une terrasse de sinople, et accostée de six seps de vignes de même, fruitez de pourpre, et accolez à des échalas d'or, trois de chaque côté.

214. — La compagnie des *Archers* de la ville de Lille :

D'argent, à un saint Sébastien de carnation, percé de trois flèches d'azur, ensanglantées de gueules et lié à un arbre de sinople, fusté au naturel, sur une terrasse aussi de sinople, et une champagne de gueules, chargée d'une croix potencée et alaisée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même.

215. — Le corps des *Menuisiers* de la ville de Lille :

D'argent, à une sainte Anne de carnation, vêtue de sinople et de gueules, assise à senestre sur une escabelle de sable, et apuiant sa main dextre sur l'épaule de la sainte Vierge, aussi de carnation, vêtue d'azur et d'argent, à laquelle elle montre à lire dans un livre aussi d'argent, tracé de sable, le tout posé sur une terrasse de sinople, chargée en pointe d'une varlope couchée d'or, ferrée d'azur, et accompagnée en chef d'une equiere de gueules, soutenue d'un compas d'azur à dextre et d'un ciseau d'azur, emmanché d'or, posé en pal, à senestre.

216. — Marie-Thérèse (de) Muyssart, fille :

D'azur, à trois coquilles d'or, deux et une.

217. — Marie-Catherine (de) Muyssart, fille : Porte de même.

218. — Le corps des *Tailleurs d'habits* de la ville de Lille :

Ecartelé, au 1er, d'argent, à une sainte Trinité représentée par un vieillard de carnation, assis à senestre, vêtu pontificalement de gueules, brodé d'or, ayant une thiare de même sur la teste et tenant dans sa main senestre un monde d'azur, ceintré et croisé d'or, ayant un Christ contourné de carnation, assis à sa dextre, vêtu de gueules, tenant de sa main dextre une croix haussée d'or, et un Saint-Esprit en forme de colombe au naturel, volant ou descendant du chef entre les deux; au 2e et 3e, d'azur, à une paire de ciseaux d'or, ouverts en sautoir; et, au 4e, d'argent, à un tailleur d'habits de carnation, vêtu de sinople et de pourpre, étendant le parement d'un habit d'or, sur son établie de sable, sur lequel est posé à senestre un petit apprentif aussi de carnation, assis les jambes croisées, vêtu de pourpre et de sinople, tenant devant luy un autre parement d'habit aussi d'or.

219. — La compagnie des *Arbalestriers* de la Bassée :

D'azur, à trois fleur de lis d'or, deux et une, brisé d'un bâton de gueules, posé en bande.

220. — Nicolas Salé, médecin-major à Lille :

D'azur, à deux chevrons d'or.

221. — La compagnie des *Tireurs d'armes* de la ville de Lille :

De gueules, à un saint Michel d'argent, levant la main dextre dont il tient son épée de même, garnie d'or, pour frapper le diable aussi d'argent, qu'il terrasse sous ses pieds et tient enchainé de sa main dextre; le saint adextré aux flancs, de deux épées d'argent, garnies d'or.

passées en sautoir, et à senestre, de deux autres épées aussi d'argent, passées en sautoir l'une sur l'autre.

222. — Joseph-François Pinchon, conseiller du Roy, commissaire aux revues des troupes à la Bassée :

D'or, à un chevron de sable, accompagné de trois pinçons de même, deux en chef et un en pointe.

223. — La compagnie des *Archers* de la Bassée :

De gueules, à une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes aussi potencée de même.

224. — Henry Evin, médecin à la Bassée :

D'argent, à une face de gueules, surmontée d'un ours passant de sable, tenant de sa patte dextre, une épée d'or, posée en bande, et accompagnée en pointe de trois fioles ou burettes de cristail au naturel, à demi remplies d'essence de gueules, posées deux et une.

225. — Le corps des *Étainiers* et *Plombiers* de la ville de Lille :

De gueules, à un saint Éloy, vêtu pontificalement d'or, sur une terrasse de sinople, adextré d'un canal d'alambic et silindric d'argent, et senestré d'un bassin de même.

226. — Le corps des *Brodeurs* de la ville de Lille :

D'azur, à un dévidoir d'argent, chargé d'un échevau de fils d'or, et surmonté de deux bobines de brodeur, d'or, posées en sautoir.

227 *bis*. — Feu Jean Miroul, écuier, seigneur d'Engrain, suivant la déclaration de Jeanne de Wasselin, sa veuve :

De sinople, a trois testes de chameaux d'or, emmeuselées de gueules, deux en chef et une en pointe; *accolé :* d'écartelé : au 1er et 4e, de gueules, à trois molettes d'or, deux et une, accompagnées de neuf croix ancrées de même, rangées trois en chef, trois en face et trois en pointe; et au 2e et 3e, fassé, d'or et d'azur, de huit pièces, à trois annelets de gueules, brochans sur les deux premières faces.

228. — La compagnie des *Arbalestriers* de la ville de Lille :

D'argent, à une croix de gueules.

229. — Le corps des *Couvreurs* de la ville de Lille :

D'azur, à un saint de carnation, vêtu d'une aube d'argent et d'une dalmatique de gueules, ornée d'or, posée sur une terrasse de sinople, tenant de sa main dextre, une palme au naturel, et de sa senestre une épée d'argent, la pointe en bas, sa teste entourée d'une gloire d'or et accostée de deux clouds d'argent, pointez sur ses épaules en bande et contre bande; le saint accosté en chef de deux truelles confrontées d'argent, emmanchées d'or, et en pointe de deux marteaux d'argent, aussi emmanchez d'or.

230. — La compagnie des *Canoniers* de la ville de Lille :

D'argent, à un sautoir écoté et contr'écoté de gueules, à un canon d'or, monté sur son affust de sable, posé sur une terrasse de sinople en pointe, et supportante une sainte Barbe de carnation, vêtue de gueules et d'azur, sa teste entourée d'une gloire d'or, tenant de sa main dextre une tour couverte d'argent, massonnée de sable, et girouettée de gueules, et de sa senestre, une épée d'azur, et une palme de sinople, la sainte brochant sur le sautoir, adextrée

en flanc de deux mousquets de sable, passez en sautoir, liez ensemble d'un ruban de gueules, et senestrée de deux fusils aussi de sable, passez en sautoir et liez d'un ruban de gueules.

231. — Le corps des *Orfévres* de Lille :

D'argent, à un écusson d'azur, chargé d'un autre écusson d'or.

232. — Le corps des *Bouchers* de Lille :

D'argent, à un saint Barthélemy de carnation, vêtu d'azur et de gueules, tenant de sa main dextre un couteau de sable, et de sa senestre un livre d'argent, adextré d'un mouton au naturel, et senestré d'un bœuf de même, le tout sur une terrasse de sinople, chargé en pointe d'un écriteau d'argent, sur lequel est écrit *Saint Barthélemy*, en caractères de sable.

233. — Antoinette de LOBEL, veuve d'Adrien GILLEMAUT, écuier, seigneur de la Barres-Saint-Hilaire :

De sinople, à une face ondée d'or, accompagnée de trois croissans d'argent, deux en chef et un en pointe.

234. — Denis-François de CARVIN, écuier, seigneur de Lassus :

De gueules, à un lion d'argent.

235. — Le collége de la *Compagnie de Jésus* d'Armentières :

D'azur, à un nom de Jésus d'or, soutenu de trois clous apointez de même, le tout enfermé dans un cercle rayonné d'or, avec cette légende : *Rect. Coll. Soc. Jesu. Armenteriæ.*

236. — Hubert MIROUL, écuier, seigneur du Lauriez :

Écartelé, au 1er et 4e, de gueules, à trois molettes à cinq pointes d'or, deux et une, accompagnée de neuf croisettes ancrées de même, trois en chef, trois en face, et trois en pointe; au 2e et 3e, facé, d'or et d'azur, de huit pièces et trois annelets de gueules, rangez en chef et brochant sur les deux premières faces: et sur le tout, de sinople, à trois testes de chameaux d'or, emmuselées de gueules, posées deux et une.

237. — Le corps des *Foulons* et *Corroieurs* de serges et changeants :

D'or, à une annonciation, la Vierge de carnation, vêtue de gueules et d'azur, à genoux sur un prie-dieu de sable, chargé d'un livre ouvert d'argent, l'ange aussi de carnation, et vêtu d'azur, à la champagne d'argent, chargée d'un lavoir de foulon de sable, adextré d'un puits de même.

238. — Marie-Charlotte WARESQUEL (du Bosquiel), veuve de N... DES MOTTÉS (Mottes), écuier :

D'azur, à un franc-canton d'argent, chargé d'un écureul assis de sable, mangeant une pomme de gueules.

239. — A expliquer plus amplement.

240. — Le vicomté d'HAUBOURDIN :

De gueules, à un lion d'or, couronné, lampassé et armé d'azur.

241. — Marie-Barbe de LANNOY, fille :

D'argent, à trois lions de sinople, couronnez d'or, lampassez et armez de gueules, posez deux et un, et une champagne aussi de sinople.

242. — Pierre-François BRAME, avocat, à Ennetières :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un lion d'argent.

243. — Michel Caulier, médecin, à la Bassée :

D'azur, à trois étoiles d'argent, deux et une, et une bordure d'or.

244. — La compagnie des *Archers* de la ville de Tourcoin :

De gueules, à une croix alaisée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même et deux flèches d'or, passées en sautoir derrière l'écu.

245. — Le corps des *Cuisiniers* de Lille :

D'azur, à un saint Laurent, vêtu en diacre d'une aube d'argent, et d'une dalmatique de gueules, bordée d'or, sa teste entourée de rayons de même, tenant une palme de sinople, le saint debout sur un gril d'argent, et un écusson de gueules, mouvant de la pointe, chargé de fleur de lis d'argent.

246. — La compagnie des *Canoniers* de la ville de Tourcoin :

D'argent, à un saint André de carnation, vêtu de gueules, ayant la teste entourée de rayons d'or, et son bras senestre apuié sur sa croix de même, sur une terrasse de sinople.

247. — La compagnie des *Tireurs d'armes* de la ville d'Armentières :

D'azur, à un saint Michel d'or, levant la main dextre dont il tient une épée flamboyante pour fraper le diable d'argent, qu'il terrasse sous ses piés; le saint accompagné en chef de deux piques d'or, ferrées d'argent, passées en sautoir à dextre, et à senestre, de deux épées d'argent, la garde et la poignée d'or, passées en sautoir (et aux flancs deux fleurets d'argent, les gardes et les poignées d'or, passez en sautoir) à dextre, et deux fusils à senestre d'argent, passez aussi en sautoir.

248. — La compagnie des *Canoniers* de la ville d'Armentières :

D'argent, à une sainte Barbe de carnation, vêtue de gueules et d'azur, assise sur une terrasse de sinople, adextrée de deux fusils passez en sautoir d'azur, fustez d'or, et senestrée de deux autres fusils de même, passez aussi en sautoir.

249. — La compagnie des *Arbalestriers* de la ville d'Armentières :

D'argent, à un saint Georges de carnation, contourné et armé de pied en cap d'azur, monté sur un cheval de sable, bridé et caparaçonné d'or, tenant de sa main dextre, son épée d'azur, garnie d'or, couchée au dessus de sa teste et terrassant un dragon de sinople, lampassé de gueules, adextré en chef d'un cartouche de sable, chargé d'un écusson d'argent, surchargé d'une croix de gueules, et senestré d'une arbalestre dont l'arc et la corde sont d'azur, et la monture de sable.

250. — La compagnie des *Archers* de la ville d'Armentières :

D'azur, à un saint Sébastien de carnation, percé de cinq flèches d'argent, empennées de gueules, qui font cinq playes ensanglantées de gueules, le saint attaché à un arbre de sinople, sur une terrasse de même.

251. — Dominique de Verniolles, capitaine châtelain et gouverneur du château royal de Minerbe en Languedoc :

D'argent, à une face d'azur, chargée de trois molettes de cinq pointes d'or.

252. — Le corps des *Chaussetiers* de Lille :

D'azur, à un saint François d'argent, debout sur une terrasse (de sinople), adextré d'un calleçon, dit pantalon d'or, et senestré d'une paire de bas de même.

253. — Jean de la Haye, licencié en théologie, doien et pasteur de Turcoin :
D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux palmes de sinople, et en pointe d'une rose au naturel, tigée et feuillée de sinople, et deux branches de laurier posées en orle, passées en sautoir en chef et en pointe.

254. — La compagnie des *Arbalestriers* de la ville de Tourcoin :
D'argent, à un saint Georges de carnation, vêtu d'azur et de gueules, sur un cheval d'argent, bridé et caparaçonné de gueules, tenant un dard d'or, qu'il enfonce dans la gueule d'un dragon de sinople, le tout contourné.

255. — Robert le Fèvre, licencié en droit, bailly de la ville de la Bassée :
D'or, à une bande d'azur, chargée d'une main d'argent, empoignant un marteau d'or.

256. — Louis Gruson (Gruzon), médecin, à la Bassée :
D'azur, à un faucon d'argent, ayant son pié dextre levé et apuié sur une boule d'or.

257. — N... Weermoolen (Vermeulen), licencié en médecine :
D'argent, à un lion passant de gueules, dont la queue est couronnée d'or.

258. — Jean Breckevelt (Breckvelt), chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Lille :
De sable, à un lévrier rampant d'argent, accolé et bouclé d'or.

259. — Pierre Vionot, marchand, à Lille :
D'azur, à quatre écailles de tortuës d'or, posées deux et deux.

260. — Jean du Thoit (Toit), marchand, à Lille :
D'or, à un chiffre de marchand, composé d'un cœur tracé de sable, partagé au milieu par deux traits en forme d'ante de même, renfermant les trois premières lettres de son nom aussi de sable, le cœur sommé d'un quatre de chiffre croisé au bout de sa traverse (de même et traversé) au milieu de son montant de trois filets ou batons aussi de sable.

261. — Jeanne Cuvellier, veuve d'Henry Vanderlenden (Van der Linden), rentier à Lille :
D'azur, à trois doloires d'or, posées deux et une.

262. — Louis-François le Prévost, écuier, sieur de Boix :
De gueules, à une jumelle d'argent, en bande, écartelé de gueules, à trois tours d'or, posées deux et une; et sur le tout, d'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules.

263. — Albert-Ferdinand de Fourmestraulx, écuier, sieur d'Haurincourt :
D'or, à un aigle à deux testes de gueules.

264. — Nicolas Cardon, bourgeois de Lille :
De gueules, à un chiffre d'or, composé des premières lettres de son nom entrelassées.

265. — Antoinette de Courouble, veuve de Jacques Cornuelle (Cornuel) :
D'or, à un chiffre de gueules, composé des lettres de son nom entrelassées.

266. — Édouart de la Haye, marchand à Lille : De même que ci-devant, art. 201.

267. — Jacques Piettin, bourgeois de Lille :

D'argent, à trois coqs de sable, cretez, barbez et membrez de gueules, deux en chef et un en pointe.

268. — Simon de Flandres, bourgeois de Lille :

D'or, à un chevron de sable, accompagné de trois molettes à cinq pointes de même, posées deux en chef et une en pointe, le chevron chargé sur la pointe d'un écusson d'or, surchargé d'un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

269. — N... le Cat, la cadette, rentière à Lille :

D'azur, à une croix ancrée d'or.

270. — N... le Cat, l'ainée, rentière à Lille : Porte de même.

271. — Ignace Carlier, bailly du Quesnoy :

D'or, à trois roues de sable, deux et une.

272. — Michelle Imbert, fille :

D'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux molettes à cinq pointes de même, une dessus et l'autre dessous.

273. — Évrard-François-Augustin Cordonnier, rentier à Lille :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois testes de taureau d'argent, posées de profil, deux en chef adossées, et une en pointe.

274. — Jean-François Regnier, bourgeois de la ville de Lille :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux d'azur, deux en chef et un en pointe.

275. — Gérard de Poillon, bourgeois, rentier à Lille :

Écartelé, au 1er et 4e, de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'argent, et en pointe d'un trefle de même; au 2e et 3e, d'or, à une quinte-feuille de gueules, et un chef d'azur, chargé de deux étoiles à six raies d'or.

276. — Jean Aerte, bourgeois, rentier de Lille :

D'argent, à une rose au naturel, tigée et feuillée de sinople, posée en pal, entourée de deux branches de laurier de même, passée en sautoir au chef et à la pointe, le tout cantonné de quatre gobelets de glands de sable.

277. — Jean Crespin, pasteur de la parroisse de la ville de la Bassée :

Facé-denché, d'argent et de gueules et un chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'or, lampassé et armé de gueules.

278. — A expliquer plus amplement.

279. — Marie-Agnès Bruneaut (Bruneau), veuve de Louis Grignon :

D'argent, à trois faces ondées d'azur, et un chef de sable chargé d'un lion naissant d'argent, lampassé et armé de gueules.

280. — La Maison religieuse des *Bleuettes* d'Armentières :

D'argent, à un cœur enflamé de gueules.

281. — François de Boschre, bourgeois de Lille :

D'argent, à une fleur de pensée, tigée et feuillée au naturel, mouvante d'une terrasse de sable, et entourée d'une couronne d'épines aussi de sable.

282. — Charles Angelot, père, marchand à Lille :

De sable, à un chiffre d'argent, composé des lettres de son nom entrelassées.

283. — Charles Angelot, fils, marchand à Lille : Porte de même.

284. — Nicolas Lienart, prestre, bachelier formé à la sainte théologie, pasteur à l'église paroissiale (de) Sainte-Catherine de Lille :

D'or, à une face d'azur, chargée de deux palmes d'argent, passées en sautoir, accompagnée en chef d'un aigle de sable, et en pointe d'une croisette de gueules, accostée de deux étoiles à six rais d'azur.

285. — Gilles Cordonnier, intéressé dans les fermes de la ville de Lille .

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois fleurs de pensée, tigées et feuillées au naturel, deux en chef et une en pointe.

286. — Joseph Mercier, intéressé dans les fermes de la ville de Lille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois mains dextres apaumées de même, deux en chef et une en pointe et un chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.

287. — Guillaume-Enbert Bridoult (Bridoul), chanoine de la cathédrale d'Ipres :

D'azur, à une face d'or, accompagné en chef de trois molettes à cinq pointes de même.

288. — Marie-Joseph Taviel, épouse de Jacques Imbert, trésorier héréditaire des États de Lille, Douai et Orchies :

D'azur, à trois tables octogonnes d'or, posées deux et une.

289. — Antoinette Custelain (Castelain), veuve de Jean-Baptiste Grenu, rentier, à Lille :

Coupé, au premier, de gueules à un château d'argent; et au second, de sable, à deux étoiles d'or en chef, et une fleur de lis d'argent, en pointe.

290. — Guillaume Leleu, docteur en droit civil et canonic et avocat en parlement :

De sinople, à trois testes de loup arrachées d'or, les yeux et les dents d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

291. — Ignace Ramery, bourgeois de Lille :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois testes de taureau de même, 2 en chef et 1 en pointe.

292. — Pierre Ramery, bourgeois de Lille : Porte de même.

293. — Adrien de la Haye, licencié en médecine :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois roses au naturel, tigées de sinople, deux en chef et une en pointe.

294. — Daniel Verport, marchand de vin à Lille :

D'azur, à un entrelas d'or, posé en pal et accompagné en chef de deux étoiles de même.

295. — Marie de Blie (Blies), rentière à Lille :

De sable, à une face ondée d'argent, accompagnée en chef d'un lion naissant d'or, lampassé et armé de gueules, et en pointe de trois coquilles aussi d'or, posées deux et une.

296. — Mathieu du Forest, marchand à Lille :

D'argent, à trois arbres de haute futaye de sinople, rangés sur une terrasse de même.

297. — Jacques Batheon (Bathéon), employé dans les affaires du Roy à Lille :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules.

298. — Jean-Joseph Caulier, licencié en médecine, à la Bassée :

D'azur, à trois étoiles d'argent, deux et une, et une bordure d'or.

299. — Antoine du Bosquiel, rentier à Lille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile de même et un franc-canton d'argent, chargé d'un écureuil assis de sable, mangeant une pomme de sinople.

300. — Jacques le Gillon, avocat à Lille :

De gueules, à deux lions d'or, adossez et leurs queues passées en triple sautoir.

TOURNAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier

255. — L'hôpital de *Notre-Dame* de Plancq :

D'argent, à une croix patée alaisée de sable.

256. — Le couvent des *Religieuses* d'Artvic, dites *sœurs noires* :

D'azur, à une croix pattée et pommetée d'or.

257. — Le couvent des *Religieuses* de Saint-André :

D'azur, à deux chicots, passez en sautoir, accompagnez de deux couronnes, une en chef et l'autre en pointe, et de deux fleur de lis posées une à chaque flanc, le tout d'or.

258. — Le couvent des *Religieux dominiquains* :

D'argent, à un saint Thomas-d'Aquin de carnation, vêtu de l'habit de l'ordre de saint Dominique qui est d'argent et de sable, tenant à sa main dextre un Saint-Sacrement d'or, et apuiant sa senestre sur sa poitrine.

259. — Le chapitre de l'église collégiale *Nostre-Dame* de la ville d'Antoing :

D'azur, à un pomier d'or, fruité de même et feuillé de sinople, le tronc mouvant de la gueule d'une teste de léopard renversé d'or, et un lièvre d'argent, passant derrière le pied de l'arbre.

240. — Pierre Dupuich (du Puich), seigneur de Mesplau, conseiller secrétaire du roy, maison, couronne de France, controlleur en la chancellerie près le Parlement :

De sinople, à une face d'argent, accompagnée en chef d'un croissant de même.

241. — Le couvent des *Religieux* de Sainte-Croix :

D'azur, à une croix patée alaisée, la traverse d'argent, et le montant de gueules.

242. — Joachim Pottier, grand procureur de la ville de Tournay :

D'azur, à trois pots d'argent, deux en chef et un en pointe, et une roüe d'or posée en abisme.

243. — Roland-François Wemel, avocat au Parlement de Tournay :

De gueules, à trois chiens bassets d'argent, deux en chef et un en pointe.

244. — Le couvent hôpital des *Religieuses* de Marvis :

D'or, à une vierge de carnation, vêtu d'argent et d'azur, couronné d'or, tenant à sa main dextre un sepre (sceptre) fleurdelisé aussi d'or, et sur son bras senestre, l'enfant Jésus de carnation, qui tient un monde d'azur, ceintré et croisé d'or, la Vierge posée sur une terrasse de sinople.

245. — Antoine Thernois (Ternois), avocat au Parlement de Tournay :

Coupé, au 1er, d'azur, à trois branches de noyer d'or, fruitées de même, posées en bandes; et au 2e, d'or, à un cheval courant de sable.

246. — Jacques Pissenier, prestre et licencié és loix :

D'azur, à trois poissons d'argent, deux en chef affrontez et un en face, soutenu d'un étoile à six rais d'argent.

247. — Louis-Arnoud de Bernard, écuier, sieur de Teintenis (Taintignies), du Moulin et d'Hautreval :

De gueules, à une épée en pal, la pointe en bas, la garde et la poignée d'or, accostée en face de deux estoiles à six rais de même.

248. — Noël-Thérèse de Flines, fille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux treffles et en pointe de deux étoiles à six rais, le tout d'or.

249. — Thérèze du Chambge [1] :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'un trèfle de sinople.

250. — Pierre-François Bunas, prestre, licencié ès loix, chanoine de l'église cathédrale de Tournay :

D'argent, à un aigle de sable, couronné d'or; coupé, de sable, et (à) un lévrier rampant d'argent, accolé d'or.

251. — Marie-Magdelaine la Grace dit Locart :

D'azur, à un trangle abaissé d'or, sommé d'un cœur de même, enfermé dans un autre cœur vuidé aussi d'or et un chef d'argent, chargé de trois hures de sanglier de sable.

[1] Catherine-Thérèse du Chambge, née à Lille le 20 septembre 1671, paroisse de la Madeleine, était fille de messire Pierre-François du Chambge, chevalier banneret par lettres authentiques, et de noble damoiselle Claire Jacops.

252. — Marie-Joseph HANNART, fille :

D'or, à une face d'azur, sommé d'un lion naissant de gueules, lampassé et armé d'azur.

253. — Nicolas-François DUPONT (du Pont), avocat au Parlement de Tournay :

D'argent, à un pont à deux arches de sable, sur une rivière d'azur, et sur le pont un lion rampant de gueules, tenant de sa patte dextre un sabre de sable.

254. — Jeanne-Élisabeth-Michelin de JEARVY, fille :

D'or, à un chevron (d'azur), accompagné de trois étoiles à six rais de gueules, deux en chef et une en pointe.

255. — Jean LE SELLIER, habitant de Saint-Amand, à Peule :

De gueules, à trois bandes d'or, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

256. — Jacques-François de LIONNE, avocat au Parlement de Tournay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de même et en pointe d'un lion aussi d'or.

257. — Jean DUPONT (du Pont), avocat au Parlement de Tournay :

De même que ci-devant article 253.

258. — Michel REGNIER, prestre, licencié en théologie :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux d'azur, deux en chef et une en pointe.

259. — Henry (de) MUYSSART, écuier :

D'azur, à trois coquilles d'or, deux et une.

260. — Scolastique-Bernardine de HUBERLAND :

D'or, à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, et un sanglier de sable, allumé et deffendu d'argent, passant devant le tronc de l'arbre.

261. — L'abaïe de la *Paix Notre-Dame*, à Saint-Amant (Amand) :

Parti, au 1er, d'or, à une moitié d'aigle à deux testes de sable, becqué et membré de gueules, mouvante du parti; au 2e, d'azur, semé de fleur de lis d'or, et trois faces brochantes sur le tout du parti, chargées, la 1re, du mot *paci*, de sable; la 2e, du demi-mot *fice*, de même; et la 3e, de ces caractères *an°* 1652, aussi de sable.

262. — Charles AVIGHEER (Avigher), prestre, licencié ès loix, chanoine de l'église cathédrale de la ville de Lille :

D'or, à une face d'azur, chargée d'un lion naissant et brochant sur le chef de gueules, couronné d'or, et accompagné en pointe d'un croissant d'azur.

263. — Albert DRUÉ, avocat au Parlement de Douay :

De sable, à un sautoir d'argent, accompagné de quatre étoiles à six rais chacune, de même.

264. — Charles PORTOIS, avocat au Parlement de Tournay, échevin de ladite ville :

D'argent, à un lévrier s'élançant en bande de sable, accolé de gueules, bordé et bouclé d'or, apuiant ses pattes de derrière sur une terrasse de sinople.

265. — La maison de probation des *Jésuites* :

D'azur, à un nom de Jésus d'or, soutenu de trois clous apointez de même, le tout enfermé dans un cercle rayonné aussi d'or.

266. — Jean-Baptiste DE MORTIER, licencié en médecine :

Échiqueté, d'or et d'azur.

267. — François LEMAN, licencié en médecine :

Mi-parti, au 1er, à un pélican avec sa piété d'argent, ensanglanté de gueules, dans son aire d'or ; et au 2e, d'argent, à un demi-aigle à deux testes de sable, mouvante de la partition.

268. — Le collége de la *Compagnie de Jésus* de Tournay :

De même que ci-devant, art. 265.

269. — Le monastère des *Préporchains* :

D'argent, à une Vierge de carnation, vêtue de gueules et d'azur, couronnée d'or, tenant sur son bras dextre l'enfant Jésus de carnation, qui tient sur sa main dextre, un monde d'azur, croisé de sable.

270. — Michel BRISSEAU, licencié en médecine :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois croix potencées de même, deux en chef et une en pointe, et chacune cantonnée de quatre croisettes aussi de gueules.

271. — Marie-Catherine ROSE, veuve de feu Claude CRESSEAU, médecin :

D'azur, à une face d'or, accompagnée en chef de trois étoiles rangées d'argent, et en pointe d'un cœur ailé de même, le vol abaissé.

272. — François-Mathieu COUVREUR, avocat au parlement de Tournay :

D'azur, à trois épées d'argent, la garde et la poignée d'or, posées en bandes, les pointes en bas, et une bordure engrelée d'argent.

273. — Charles-Dominique HOVERLANT :

D'azur, à un arbre d'or, sur une terrasse de même, adextré d'un lion contourné et rampant contre l'arbre, d'argent, lampassé de gueules, et senestré d'un loup assis d'argent, et un franc-canton senestre d'azur, brochant sur l'arbre et chargé de trois molettes d'or.

274. — Jeanne WATECAMPS, veuve de François MARQUETTE, médecin :

D'azur, à une bande d'argent, chargé en chef d'une étoile à six rais d'azur, et en pointe d'une croisette de gueules.

275. — Ferdinand-François de LANDAS, écuier, seigneur de Thun :

Parti, émanché d'argent et de gueules.

276. — Philippes-François de CHASTILLON, écuier, fils :

D'argent, à un chef de gueules, brisé d'un croissant d'argent en abisme.

277. — Jean-François de CHÂTILLON (Chastillon), écuier, fils :

Écartelé, au 1er et 4e, de gueules, semé de roquets d'argent, à une bande d'azur, chargée de trois aigles à deux testes d'or ; au 2e et 3e, d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais et en pointe d'une gerbe de même; et sur le tout, d'argent, à un chef de gueules.

278. — Charles-Georges de WOERDEN, chanoine de l'église cathédrale de Tournay :

De sable, à une croix échiqueté d'argent (et de gueules de deux traits; écartelé, d'argent), à un lion de sinople, lampassé et armé de gueules; et sur le tout, d'or, à trois lozanges de gueules, posées deux et une.

279. — Le couvent des *Religieuses ursulines* de Tournay :

D'azur, à un nom de Jésus et de Marie d'or, soutenus de trois clous apointez de même.

280. — Marie-Isabelle de Hoft, veuve de Jean-Jacques Dubuisson (du Buisson) de Bauteville, commissaire provincial de l'artillerie :

Écartelé, au 1er et 4e, d'argent, à un lion naissant de sable, lampassé et armé de gueules; coupé d'or, à un arbre de sinople, terrassé de même; et au 2e et 3e, d'azur, à trois coquilles d'or, deux et une.

281. — Nicolas Deschamps (des Champs), chanoine de l'église cathédrale de Tournay :

D'argent, à trois perroquets de sinople, bequez et membrez de gueules, deux en chef et un en pointe.

282. — Hugues de Saint-Martin, chanoine de l'église cathédrale de Tournay :

De gueules, à une face d'argent, semée de trèfles de sable, et accompagnée de six besans d'or, trois en chef, posez deux et un, et trois en pointe, posez de même.

283. — Félicité de Hérissent, veuve de N... (le Vaillant) de la Bassarderie :

D'or, à une face d'azur, chargée de trois cœurs d'argent, accompagnée en chef d'un lion naissant de gueules, la queue fourchue et passée en sautoir, de même, lampassé d'azur.

284. — Joseph de Lattre, médecin à Tournay :

D'or, à une face d'azur, chargée de trois étoiles d'or, accompagnée en chef de deux testes et cols de chèvres affrontées de sable, et en pointe d'une rencontre de chèvre de même.

285. — Joseph-Alexandre le Vaillant de la Bassarderie, chanoine de l'église cathédrale de Tournay :

Écartelé, au 1er et 4e, de gueules, à un soleil d'or; au 2e et 3e d'or, à deux lions adossez, leurs queues passées en double sautoir de gueules, lampassez et armez d'azur.

286. — Louis Larcher, chanoine de l'église cathédrale de Tournay.

D'azur, à trois arcs d'or, cordez de même, posez en face, l'un sur l'autre.

287. — Maximilien-François-Dominique de Calonne, écuier :

D'hermines, à un léopard de gueules.

288. — La ville de Saint-Amand en Peule :

De sinople, à une épée en pal d'argent, la garde et la poignée d'or, accostée en face de deux fleur de lis d'or.

289. — Jean Blondeau, massart héréditaire de la ville de Saint-Amand :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois croissans de même, deux en chef et un en pointe, et une bordure engrelée aussi d'argent.

290. — Marie-Françoise d'Ennetieres, veuve de N..., comte de Berge (Bergeick) :

D'argent, à trois écussons d'azur, posez deux et un, chacun chargé d'une étoile à six d'or, le grand écu avec une bordure dentelée de gueules.

291. — A expliquer plus amplement.

292. — Catherine-Louise Denis, dame de Ramais et de Clederem :
D'argent, à un lion de sable.

293. — La ville de Mortagne :
D'or, à une croix de gueules.

294. — Elie de Launay, sieur des Rassais, ayde-major de la ville de Tournay :
D'or, à une face d'azur, chargée de trois lions passans d'or, et accompagné en pointe d'un pélican avec sa piété de sable, ensanglantée de gueules.

295. — François Roussin, ayde-major de la ville de Tournay :
D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux hures de sanglier de sable, et en pointe d'une rose de même.

296. — Charles Bailly, ayde-major de la ville de Tournay :
D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois bustes de femmes de carnation, parez d'azur, posez de profil, deux en chef et une en pointe.

297. — André Derouet de la Guerinière, capitaine des portes de Tournay :
D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles de six rais d'azur, et en pointe d'un lion de sable.

298. — Henry de Poullet, écuier, sieur du Hamel, capitaine des portes de Tournay :
De sable, à deux chicots passez en sautoir d'argent, accompagné de quatre aiglettes de même.

299. — Thierry-Ignace Errembault :
De sable, à une face d'or, surmontée de deux fleurs de lis d'argent.

300. — Jacques Scorion :
D'or, à une palme de sinople, posée en pal, accostée de deux cigognes affrontées de sable, bequées et membrées de gueules, apuians un de leurs pieds contre la palme et la bequetant.

CAMBRAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

147. — Jacques Torilhon (Torillon), chanoine de la métropolitaine de Cambray :
De gueules, à une bande d'argent, chargée en chef d'une tour de gueules et en pointe d'un lion de même.

148. — Le corps des *Mulquiniers* de Cambray :

D'argent, à un évesque de carnation, vêtu d'une aube d'argent, et d'une chape de gueules, enrichie d'or, sa teste couverte d'une mitre de gueules, bordée d'or, tenant de ses deux mains un suaire étendu de gueules, frangé d'or, la double représentation du Christ de carnation, entouré d'une écharpe ou linge d'argent, le tout accompagné en chef d'une éponge de sable, à dextre, et de ciseaux de même, ouverts en sautoir, à senestre.

149. — A expliquer plus amplement.

150. — Le corps des *Tonneliers* de Cambray :

D'azur, à une essaite d'argent, emmanchée d'or.

151. — Le corps des *Tailleurs d'habits* de Cambray :

D'azur, à des ciseaux ouverts en sautoir d'argent, accompagnez en chef d'une Vierge de carnation, vêtue de gueules et d'azur, sa teste couronnée d'or, tenant un septre de même à sa main dextre et sur son bras senestre, l'enfant Jésus de carnation, vêtu de gueules, qui tient un monde d'azur, la Vierge apuiant ses piés dans un croissant d'argent et entourée entièrement de rayons d'or; les ciseaux accompagnez au flanc dextre, d'une aiguille d'argent, posée en pal, dans un dai de tailleur, d'or, et au flanc senestre, d'une demie-aune d'or, marquée de sable, posée en barre, et en pointe, d'un écusson d'or, à un aigle à deux testes de sable, chargé sur l'estomac d'un petit écusson d'or, surchargée de trois fleurs de lis d'azur, posées deux et une.

152. — Le corps des *Boulangers* de Cambray :

D'or, à un saint Honoré de carnation, vêtu d'une soutane de gueules, d'une aube d'argent, frangée d'or, et d'une chape de gueules, bordée d'or, la teste couverte d'une mitre de gueules, bordée d'or, tenant de sa main dextre une crosse d'argent, senestré d'une teste de mulet de sable, mouvante du flanc, et accompagné de deux pailes (pelles) à four de sable, passées en sautoir, posées au second canton et chargée chacune de deux pains d'argent.

153. — Le corps des *Menuisiers* de Cambray :

D'azur, à un compas ouvert en forme de chevron d'or, accompagné en chef de deux règles posées en chevron et en pointe d'un rabot aussi d'or.

154. — Le corps des *Charpentiers* de Cambray :

Coupé, au 1er, d'argent, à un saint Jean-Baptiste de carnation, vêtu de gueules, la teste contournée et entourée d'une gloire d'or, prêchant dans le désert, au naturel; et au 2e, d'or, à deux canons de sable, passez en sautoir, sur leurs affuts de gueules, les roues de sable, accompagnez en chef d'une hache d'argent, couchée à dextre, emmanchée de gueules, et d'une équaire à senestre aussi de gueules, et en pointe d'un compas ouvert de sable.

155. — Le corps des *Selliers* de Cambray :

D'argent, à un saint Éloy de carnation, vêtu pontificalement, adextré en pointe d'une selle d'argent, houssée de gueules, bordée d'or, et senestrée d'un marteau d'argent, emmanché d'or, posé en pal.

156. — Le corps des *Chapelliers* de Cambray :

D'argent, à une sainte Barbe de carnation, chevelée et couronnée d'or, vêtue de gueules et d'azur, tenant sur sa main dextre une triple tour de gueules, girouetté de même, et à sa main senestre, une palme de sinople, sur une terrasse de même, la sainte accostée en pointe de deux chapeaux retroussés de sable.

157. — Le corps des *Orfèvres* de Cambray :

Coupé, au 1er, d'azur, à un saint Éloy de carnation, vêtu en évesque, l'aube d'argent, enrichie d'or, tenant de sa main dextre un marteau de sable, et de sa senestre une crosse d'or, la teste entourée d'une gloire d'or; et, au 2e, de sable, à une table couverte d'une nape d'argent, sur laquelle il y a un calice, un soleil pour le saint sacrement, une coupe et une aignière, le tout d'or, accosté à dextre, d'une coupe remplie de burins de même, et à senestre, de deux marteaux d'argent, emmanchez d'or, et passez en sautoir.

158. — Le corps des *Savetiers* de Cambray :

D'azur, à une Vierge de carnation, vêtue de gueules et d'azur, couronnée d'or, tenant un septre de même, à sa main dextre, et sur son bras senestre, l'enfant Jésus de carnation, qui tient un monde d'azur, ceintré et croisé d'or, le tout entouré d'une gloire d'or, à la champagne cousue de gueules, chargée d'un tranchet et d'une alaine couchez en face l'un sur l'autre d'argent, et emmanchez d'or.

159. — Le corps des *Chiru(r)giens* de Cambray :

De gueules, à une teste de mort d'or, posée en pointe et d'un trépan d'argent, posé en pal.

160. — Le corps des *Couvreurs* de Cambray :

De gueules, à un marteau et une truelle de couvreur d'argent, emmanchez d'or, et passez en sautoir.

161. — Eustache-François LE COCQ, chanoine de Saint-Géry de Cambray.

D'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois coqs d'or, deux en chef et un en pointe.

162. — Le corps des *Cordonniers* et *Corroyeurs* de Cambray :

Coupé, au 1er, de sinople, à un couteau à pié d'argent, emmanché d'or, posé en bande, senestré d'un tranchet posé en pal, d'argent, aussi emmanché d'or; au 2e, d'argent à une pommele de sable, garnie de deux maniques de gueules.

163. — Pierre de FRANQUEVILLE, bourgeois de Cambray :

D'azur, à une étoile d'or, surmontée d'un lambel de trois pendans de même.

164. — Marie-Joseph BALICQUE, veuve de Jean-Henry LIÉNOU, avocat et bourgeois de Cambray :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un croissant de même.

165. — Le Couvent de *Saint-Lazarre* de Cambray :

D'argent, à un saint évesque de carnation, vêtu d'une aube d'argent, revêtu d'une chasuble de gueules, brodée et bordée d'or, la teste entourée de rayons d'or, et couverte d'une mittre de gueules, enrichie d'or, tenant de sa main dextre un livre ouvert, la couverture de sable, et la tranchée d'or, et de sa main senestre une longue croix pommettée aussi d'or, sur une terrasse de sinople.

166. — Marie-Joseph ROUSSEL, prieure du couvent de Saint-Lazarre de Cambray :

De sable, semé de fleur de lis d'argent, et un chef de même, chargé d'un griffon passant de gueules.

167. — Quentin (le) Sart, greffier et procureur de Saint-Gery de Cambray :
Tiercé en pal, au 1er, d'azur, à un lion d'argent; au 2e, de gueules, à un demi-aigle à deux testes d'argent, mouvant à dextre du parti; coupé d'argent, à une demie croix patée de gueules, aussi mouvante du parti; et au 3e, d'or, à trois barres d'azur.

168. — Martin Haulin, chanoine de la métropolitaine de Cambray :
De gueules, à une gerbe d'or.

169. — Robert Dupaix (du Paix), chanoine de la métropolitaine de Cambray :
D'argent, semé de fleur de lis de sable.

170. — Jean Poisson, chanoine de Sainte-Croix de Cambray :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux poissons affrontez d'argent, écaillez d'or, posez aussi en chevron, et en pointe d'une étoile aussi d'argent.

171. — Pierre-Charles Deschamps (des Champs), chanoine de Saint-Gery de Cambray.
D'argent, à un arbre de sinople, planté sur une terrasse de même.

172. — Jacques Doien, chanoine de Saint-Gery de Cambray :
D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or, et en pointe d'un croissant de même.

173. — Antoine Poirraux, chanoine de Saint-Gery de Cambray :
D'argent, à une poire au naturel, tigée de même et feuillée de deux feuilles de sinople, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or.

174. — Baltazard de la Flie, chanoine de Saint-Gery de Cambray :
D'or, à une croix recroisettée de gueules, cantonnée de quatre croisettes de même, et un chef d'argent, chargé de trois cannes d'or.

175. — Robert Caron, chanoine de Cambray, de la métropole :
D'argent, à deux fasses abaissées de gueules, accompagnées en chef d'un cœur de même.

176. — François de Haye, chanoine de Sainte-Croix de Cambray :
D'argent, à une fasse de sable, accompagné en chef de deux maillets et en pointe d'un ciseau, posé en pal, de même.

177. — Jean Wytmans (Witteman), chanoine de Sainte-Croix de Cambray :
De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or et en pointe, d'une vache passante de même.

178. — Pierre le Boucq (le Bouck), chanoine de Saint-Gery de Cambray :
D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or et en pointe d'un bouc passant d'argent.

179. — Robert Mairesse, chanoine de Saint-Gery de Cambray :
D'azur, à un ancre d'or, accompagnée d'une étoile à six rais de même, posée au premier canton.

180. — Guillaume de Becker, chanoine de Sainte-Croix de Cambray :
De gueules, à un chevron d'azur, accompagné en pointe d'une teste d'aigle, arrachée d'or, posée en face.

181. — Hubert Delchocq (Delchock), bénéficier de Saint-Gery à Cambray :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de même, et en pointe d'une croisette aussi d'or, mouvante d'un feu d'argent.

182. — Pierre Thuilliers (Tuillière), chanoine de la métropole de Cambray :
D'azur, à un tronc d'arbre d'or, posé en pal, accolé d'un lièvre de sinople.

183. — Jean Goubet, chanoine de Saint-Gery de Cambray :
Parti émanché, d'argent et de gueules, à un chef d'azur, chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles à six rais de même.

184. — Florent Lieura, marchand, bourgeois de Cambray :
D'azur, à une croix dentelée d'argent.

185. — Nicolas Lieura, marchand, bourgeois de Cambray : Porte de même.

186. — Jacques Boullanger (Boulanger), chanoine de Saint-Gery de Cambray :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois pains de même, deux en chef et un en pointe.

187. — Édouart-François Robert, chanoine de Cambray de Saint-Gery : Porte de même que ci-devant, art. 182.

188. — Lambert Picard, curé de la parroisse Saint-Martin de Cambray :
D'azur, à une face d'or, et un cœur enflamé de gueules, brochant sur le tout, percé de deux flèches passées en sautoir de sable, ferrées d'argent et empennées de gueules; le cœur accosté de deux mouches de sinople, posées sur la fasse.

189. — Michel Lobry, greffier de la ville à Cambray.
D'azur, à une estoile à six rais d'argent, coupé de gueules à trois cors de chasse d'or, enguichez d'argent, posez deux et un.

190. — François Driancourt, chanoine de Sainte-Croix de Cambray :
D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois daufins au naturel, deux en chef adossez et un en pointe couché.

191. — Adrien-Philippes Lagon, curé de Sainte-Croix de Cambray :
De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois pivots de même, deux en chef et un en pointe.

192. — Laurent de Haynin, chanoine de Sainte-Croix de Cambray :
D'azur, à une croix engrelée de gueules, cantonnée au 1er canton d'un croissant de même.

193. — Jean-Chrisostome de Lastre, chanoine de Sainte-Croix de Cambray :
De gueules, à trois pains longs en forme de navette joints et posez en fasse l'un sur l'autre, d'or.

194. — Pierre Liénard, chanoine de la métropole de Cambray :
D'azur, à des ciseaux ouverts en forme de sautoir d'or, surmontez de trois flames de même, rangées en chef.

195. — Ignace-Joseph Demarte (de Marte), doien de Saint-Gery de Cambray :

D'or, à une figure de femme représentant la foy et l'espérance, de carnation, posée sur une terrasse de sinople, vêtue de gueules, sa teste couverte d'un voile clair tombant sur le milieu de son visage, tenant de sa main dextre levée un cœur enflamé de gueules, et apuiant sa senestre sur un ancre de sable, avec ces paroles latines aux flancs : *Ardet amans spe nixa fides*, et le nom de Dieu, en chef, en caractères hébraïques.

196. — Henry des Vignes, chanoine de Sainte-Croix de Cambray :

D'or, à deux seps de vignes de sinople, passez trois fois en sautoir et soutenus par un échalas de sable, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

197. — Jean-Baptiste Mairesse, chanoine de Saint-Gery de Cambray : Porte de même que ci-devant, art. 179.

198. — Jacques-Antoine Hanon, licencié en médecine :

D'azur, à trois coquilles d'or, deux et une, et un chef d'argent.

199. — Michel Desplancques (des Planques), chanoine de Sainte-Croix de Cambray :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux glands, les tiges en bas, aussi d'argent, et en pointe d'une rose de même.

200. — Philippes Blanpain, curé de Saint-Gengulphe de Cambray :

D'argent, à deux cœurs enflamez de gueules, joints ensemble et suportans une croix patée haussée d'or, dont le pied est de sable, le haut de gueules, le bras dextre d'azur, et le senestre de sinople, cette croix chargée d'un ombre de soleil d'or.

DOUAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

141. — Estienne-François de Saint-Jean, docteur et professeur royal en médecine de l'université de Douay :

D'azur, à un lion d'or.

142. — Le couvent des *Chartreux* de la ville de Douay :

D'azur, à un saint Louis d'argent, sur une terrasse de même, tenant de sa main dextre un sceptre d'or, et de sa senestre une église d'argent.

143. — Le corps des *Chirurgiens* de la ville de Douay :

D'argent, à un saint Cosme et saint Damian de carnation, habillez de sable et coiffez de bonnets quarrez de même, le 1er gesticulant de sa main gauche, et le second tenant devant soy entre les siennes un petit cofret de gueules, et tous deux posez sur une terrasse de sinople.

144. — Le Couvent des *Brigitinnes* de la ville de Douay :

D'azur, à une Vierge, la teste contournée et les mains jointes, de carnation, habillée d'argent, ayant sous ses piés un croissant de même, la teste entourée d'un cercle d'étoiles d'or, et le corps environné de rayons de même.

145. — Michel-Venant Desmoulins (des Moulins), licencié en médecine en la ville de Douay :

Écartelé, au 1er et 4e, d'azur, à deux anils d'argent, posés en chef, trois meules de moulins d'or, rangées en face entre deux traits de sable, et un marteau à rebattre d'argent, emmanché d'or en pointe; (au 2e et 3e d'azur, à trois estoiles d'or, posées 2 et 1, celle de la pointe) commettée ou coudée en barre.

146. — Le corps de métier des *Fripiers* de la ville de Douay :

D'argent, à un saint Roch de carnation, vêtu de gueules et d'azur, ayant sur ses épaules un petit camail de sable, tenant de sa main dextre étendue un bourdon de même, au bas duquel est assis un chien aussi de sable, portant dans sa gueule un pain d'or, le saint senestré d'un petit ange à genoux de carnation, habillé de pourpre, essuiant avec un linge d'argent, l'ulcère ou charbon de sa cuisse, le tout posé sur une terrasse de sinople.

147. — La compagnie des *Archers* de la ville de Douay :

D'argent, à un grand arbre de sinople, fusté au naturel, sur une terrasse aussi de sinople, et un saint Sébastien nud de carnation, couvert d'azur, lié par le milieu du corps et des bras au tronc de l'arbre avec des cordes de sable, et percé à dextre de trois flèches de même, accosté de deux arcs de sable, adossez et posez en pal, chacun traversé d'une flèche de même, ferrée d'azur et empennée de gueules, posée en bande et contre-bande.

148. — Paul Lucas, bourgeois de Douay :

De gueules, à un entrelas d'or, accompagné en pointe de trois étoiles de même, et un chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

149. — Le corps de métier des *Apotiquaires*, *Graissiers*, *Ciriers*, *Espiciers* et *Sucriers* réunis en un seul corps :

D'argent, à une sainte Trinité, représentée par un vieillard assis de carnation, vêtu pontificalement d'une chape de gueules, bordée d'or, doublée d'azur, et d'une thiarre de même, ayant la teste environnée d'une gloire ou triangle rayonnant aussi d'or et tenans de ses deux mains une croix haussée d'argent, sur laquelle est attaché un Christ de carnation, posé en pal entre ses genouils et sommé d'un Saint-Esprit, en forme de colombe, volante la teste en bas.

150. — Le corps de métier des *Cordonniers* de la ville de Douay :

D'azur, à un compas de cordonnier, d'or, posé en pal.

151. — Charles Desrasières (des Rasières) :

Coupé, au 1er, d'azur, à une bande ondée d'argent; et au 2e, aussi d'azur, à trois testes de chats d'argent, rasées du coté senestre et posées deux et une.

152. — Le corps de métier des *Carioteuses* de Douay :

D'azur, à un saint de carnation, vêtu en diacre, d'une aube d'argent, et d'une dalmatique de gueules, frangée d'or, ayant sur son bras senestre une manipule frangée d'or.

153. — Marc-Antoine Pinchon, licencié en droit :

Écartelé, au 1er et 4e, d'or, à un chevron de sable, accompagné de trois merlettes de même ; au 2e et 3e, de gueules, à une croix d'or et un chef d'hermines.

154. — Antoinette a Parisis (Aparisis), bourgeoise :

Écartelé, au 1er et 4e, d'argent, à une teste de sanglier arrachée de sable, deffendue d'argent; au 2e et 3e, échiqueté, d'argent et d'azur, et sur le tout, d'azur, à trois gerbes d'or, posées deux et une.

155. — Le corps de métier des *Feroniers, Chaudronniers, Marchands de fer, et autres :*

D'argent, à une enclume de sable, marqué du nombre 1697 d'argent, et sommé d'un marteau couché aussi de sable.

156. — Le corps de métier des *Chapeliers* de Douay :

D'argent, à un chapeau de sable.

157. — Le corps de métier des *Drapiers* de la ville de Douay :

D'argent, à trois pièces ou paquets de drap de gueules, d'azur et de pourpre, plombez d'or, empilez l'un sur l'autre et couverts d'une toile de sinople, pendante à senestre et brochante sur une anne de sable, ferée aux deux bouts d'argent, et posée en barre, la pille de draps sommée d'une paire de grands ciseaux de sable, ouverts en sautoir.

158. — Le corps de métiers des *Toilliers* de Douay :

D'argent, à une sainte Magdelaine de carnation, vêtue de gueules et d'azur, tenant entre ses mains, une boiste couverte d'or, et posée sur une terrasse de sinople.

159. — Le corps de métier des *Vitriers* et *Plombiers* de Douay :

D'or, à un saint Luc de carnation, contourné à demi-corps, sa robe de pourpre et son manteau noué sur l'épaule, de gueules, désignant (dessinant) avec une plume de sable, dans un rouleau d'argent, posé sur une table de sable, aiant derrière luy un bœuf contourné de sable, ne paroissant qu'à la moitié, accompagné en chef d'un fer à souder de même, à dextre posé en pal, et d'une fenestre arondie par le haut, vitrée à grands carreaux d'argent, plombée de sable.

160. — Le corps de métier des *Murquiniers* (Mulquiniers) :

D'argent, à une sainte Trinité représentée par trois vieillards de carnation, vêtus chacun d'un aube d'argent, sous une chape de gueules, ornée d'or, tous trois couronnés de couronnes impériales de même et assis de front sur un trosne aussi d'or, posé sur une terrasse de sinople.

161. — Le corps de métier des *Charons* de Douay :

D'azur, à une herce d'or.

162. — Le corps de métier des *Charpentiers* de Douay :

De gueules, à un compas d'argent, ouvert en forme de chevron alaisé, accompagné en pointe d'un maillet et d'un ciseau passez en sautoir de même.

163. — Le corps de métier des *Bouchers* de Douay :

D'argent, à une Notre-Dame de carnation, tenant sur son bras dextre l'enfant Jésus de même, qui tient aussi de la main dextre un monde d'azur, ceintré et croisé d'or, l'enfant habillé de

gueules, et la Vierge d'azur sur argent, lizeré ou frangé d'or, tous deux couronnez de même et la Vierge tenant de sa main senestre un septre d'or, posée sur une terrasse de sinople.

164. — Le corps de métier des *Massons* de Douay :

D'azur, à un agneau pascal d'argent, la croix d'or, la banderolle d'argent, bordée d'or et marquée d'une croisette de gueules, accompagnée en pointe d'une truelle d'argent, emmanchée d'or.

165. — Le corps de métier des *Meusniers* :

D'argent, à un saint ..... de carnation, armé d'une cuirasse d'argent, sous un long manteau d'azur, la teste couverte d'un bonnet de gueules et d'azur, ayant ses mains étendues, suportant de la dextre un petit moulin à vent de sable, dont les volans sont habillez de gueules, et tenant de sa senestre un anil de sable; le saint accosté en pointe de deux autres anils de même, et posé sur une terrasse de sinople.

166. — Le couvent des *Religieuses annonciades* de Douay :

D'argent, à une annonciation de la sainte Vierge, le tout d'azur.

167. — Le corps des *Savetiers* de Douay :

D'argent, à un soulier contourné de sable, monté sur sa forme avec ses hausses d'or, et garni d'une boucle de même, posé en chef, et un tranchet de sable, passé en sautoir avec une aleine de même, l'un et l'autre emmanchez d'or, en pointe

168. — Le corps de métier des *Cabaretiers* :

D'argent, à un saint Laurent de carnation, vêtu d'une aube d'argent et d'une dalmatique de gueules, sa teste entourée de raions d'or, tenant de sa main (dextre un livre ouvert d'argent, écrit de sable, et de sa main) senestre, un gril aussi de sable, sur une terrasse de sinople.

169. — Le corps de métier des *Gantiers* de Douay :

De gueules, à un gand senestre, posé en pal à dextre, d'or, et des ciseaux de gantiers d'argent, posez à senestre.

170. — Le grand couvent des *Dominiquains* de Douay :

Parti, coupé, tranché, taillé, d'argent et de sable, à une croix fleuronnée, écartelée de l'un en l'autre.

171. — Le couvent des *Pères Brigittins* de Douay :

D'or, à une croix pattée haussé de gueules, chargée en cœur d'un besan d'argent.

172. — Le couvent des *Religieuses de Sainte-Catherine de Sienne* de Douay :

D'argent, à une sainte Catherine de Sienne de carnation, vêtue d'argent et de sable, sa teste couronnée d'épines de sinople, tenant de sa main dextre étendue un crucifix de carnation, sur un rameau de lis au naturel, et de sa senestre un cœur enflamé de gueules.

173. — Adrien-François DESBAULX (des Baux), licencié en droit :

D'azur, à une croix d'or, chargées de cinq ancres de sable, posées en bande.

174. — Le couvent des *Petits Dominiquains de Saint-Thomas-d'Aquin* :

D'argent, à un saint Thomas-d'Aquin de carnation, vêtu des habits de l'ordre de Saint-Do-

minique, qui sont d'argent et de sable, sa teste entouré d'un cercle ou diadème d'or, assis dans un fauteuil de gueules, la teste et le corps tourné à senestre, écrivant dans un livre ouvert d'argent, avec une plume d'or, accompagné d'un Saint-Esprit en forme de colombe d'argent, volante en bande dans un nuage de sable, mouvant du côté dextre du chef, et du bec de la colombe sortant un rayon d'or, lequel en s'élargissant va vers la main du saint.

175. — Le couvent des *Sœurs grises* d'Orchies :

De sable, à un nom de Jésus d'argent, accompagné en pointe de deux lettres *S. F.* de même.

176. — Arnoud-Gaspard Lobbeois (Laubigeois), prestre, licencié en théologie :

De sinople, à une teste et col de vaches posée de profil d'or, un chef de même abaissé sous un autre chef d'azur, chargé de trois étoiles de six rais d'or.

177. — Le collège des *Jésuites* de Douay :

D'azur, à un nom de Jésus d'or, soutenu des trois clous de la Passion apointez aussi d'or, le tout entouré d'un cercle rayonné de même, avec cette inscription : *Rect. Coll. Duacen. Societatis Jesu.*

178. — Antoine Salé (Sallé), greffier de la gouvernance de Douay :

D'azur, à deux chevrons d'or.

179. — La ville d'Orchies :

D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, regardant une croisette de même, le tout enfermé dans une chaîne aussi de gueules, posée en orle.

180. — Le corps de métier des *Cuisiniers* de Douay :

D'azur, à deux broches d'argent, passées en sautoir, les pointes en bas, accompagnées en chef d'un saint Laurent aussi d'argent, tenant de sa main senestre un gril de même, et en pointe d'un rouleau de pâticier d'or, couché en face.

181. — Marie-Magdeleine a Panisis (Aparisis), bourgeoise : Porte comme ci-devant, art. 154.

182. — Le corps de métier des *Tonneliers* de Douay :

D'argent, à un saint Apostre de carnation, vêtu de gueules et d'or, la teste entourée d'une gloire de même, tenant de sa main dextre une doloire d'azur, emmanchée d'or, et accosté à dextre d'une essaite d'azur, emmanchée de sable, couchée en face et à senestre d'un tonneau de sable, enfoncé et relié d'or.

185. — Le collége des *P. Ecossois* de la ville de Douay :

D'azur, à un nom de Jésus d'or, soutenu de trois clous apointez de même, le tout entouré d'un cercle rayonné aussi d'or, avec cette inscription autour : *Rect. Coll. Scot. Duacen. Societ. Jesu.*

184. — Jean-Baptiste de Castro y Lemos :

D'azur, à six bezans d'argent, posez trois et trois en deux pals et un chef cousu d'azur, chargé d'une tour d'or, le tout entouré d'une bordure aussi d'or, et chargée de huit sautoirs alaisez de même.

185 *bis*. — Jean-Charles Delecourt (Delcourt), conseiller du Roy, lieutenant particulier de la gouvernance de Douay, et Catherine Isambart (Isembart), sa femme :

D'argent, à un aigle à deux testes de sable, becqué et membré de gueules; écartelé, d'azur, à un pal d'argent, chargé de trois tourteaux de sinople; *accolé :* d'or, à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, senestré d'une chèvre au naturel, rempante contre le tronc de l'arbre.

186, 187, 188. — A expliquer plus amplement.

189 *bis*. — N... de Chambly, major de la ville de Douay, et N..., son épouse :

D'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois testes de léopard d'or, lampassées de gueules, deux en chef et une en pointe; *accolé :* d'azur, à une croix ancrée d'argent.

190. — Pierre-Paul Morel, avocat :

D'argent, à trois testes de mores au naturel, tortillées d'argent, et posées deux et une.

191 *bis*. — Paul-Antoine-Marain de Bray, et Marie-Thérèse Isambart (Isembart), son épouse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes et en pointe d'une couronne de même; *accolé :* de même que celle accolée ci-devant, art. 185.

192. — Jean-François Franquenelle, bailly de Ribaucourt :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une étoile à six rais de même, et accompagné de trois croissans d'argent, deux en chef et un en pointe.

193. — Michel Avet, trésorier de la ville de Douay :

D'azur, à une croix engrelée d'argent.

194. — Estienne de la Coste, ayde-major de la ville de Douay :

D'argent, à un chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or, accompagné en chef de deux roses à cinq feuilles de gueules, et en pointe d'un cerf couché au naturel, le tout surmonté de trois croisettes patées de gueules, rangées en chef.

195. — A expliquer plus amplement.

196. — Louise-Martin Brustel, veuve de N... de Verdegance (Verdeghans) :

D'azur, à un aigle s'essorant, la teste contournée d'or, perché sur un croissant de même.

197. — A expliquer plus amplement.

198. — Daniel de Risdourg, maître apotiquaire, à Douay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux grenades tigées et feuillées de même, ouvertes et grenées de gueules, et en pointe d'une vipère tortillée en cercle et miraillée d'or, d'argent et de sable au naturel.

199. — Barbe-Marie Becquet, veuve de Morand de Stecq (Steck) :

D'azur, à trois tours crénelées d'or, posées deux et une, chacune ayant le créneau dextre emporté.

200. — N... d'Argence, lieutenant en la prévoté générale des monnoyes :

D'or, à un chevron de gueules, surmonté d'une molette de sable, accompagné de trois couleuvres ondoyantes d'azur, deux en chef posées selon le sens du chevron et une en pointe posée en pal.

COURTRAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

38. — Jean-Baptiste Van Balen, avocat pensionnaire de Courtray :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux testes de lion arrachées d'azur, lampassez de gueules, et en pointe de trois trèfles de sable, mal ordonnées.

39. — Jean Robette, échevin de Courtray :

Écartelé, au 1er et 4e, d'or, à trois cornets de sable, liez de même, posez deux et un, et une fleur de lis de gueules, posée en abisme; au 2e et 3e, d'argent, à trois merlettes de sable, posées deux et une.

40. — Anselme-Ignace Adorne, seigneur de Poelworde, écuier haupointre de la châtellenie de Courtray :

D'or, à une bande échiquetée de sable et d'argent, de trois traits.

41. — Ferdinand de la Sethulle (la Sétulle), seigneur d'Haury, écuier haupointre de la châtellenie de Courtray :

De sable, à une face d'argent, supportant un pal de même, et accompagnée de trois étoiles de six rais d'or, deux en chef et une en pointe.

42. — Le chapitre d'Harlebeck :

D'or, à un bust(e) du Sauveur de carnation, posé de profil et la teste entourée de rayons, vêtu de pourpre.

43. — Le corps des *Orfèvres* de la ville de Courtray :

D'argent, à un saint Éloy de carnation, vêtu d'une aube d'argent, d'une tunique de sinople, brodée de gueules, et d'une chape d'argent, enrichie d'or et doublée de gueules, entourée d'une gloire de même, tenant de sa main dextre un marteau d'azur, emmanché d'or, et de sa main senestre une crosse d'or, sur une terrasse de sinople.

44. — Le couvent de *Sion-les-dames*, à Courtray :

D'argent, à une épée en pal, la pointe en bas d'azur, la garde et la poignée d'or, mouvante du chef, adextrée en chef d'un cœur de gueules, enflamé de même, percé en bande d'une flèche de sable, et senestrée d'une palme de sinople, posée en barre et une roue de sainte Catherine de gueules, rehaussée d'or et armée de pointes d'azur, ensanglantées de gueules, brochante sur l'épée et la palme.

RÉCAPITULATION

LILLE

Armoiries des		livres.		livres.
Personnes	124	à 20		2480
Corps, Communautez et Compagnies	59	à 50		2950
Idem	13	à 25		325
Couvens	3	à 25		75
Abbaye	1	à 50		50
Prevosté	1	à 25		25
Collége	1	à 25		25
Vicomté	1	à 30		30

TOURNAY

		livres.		livres.
Personnes	51	à 20		1020
Couvens et hospitaux	9	à 25		225
Chapitre	1	à 25		25
Abbaye	1	à 50		50
Collège	1	à 25		25
Villes	2	à 50		100

CAMBRAY

		livres.		livres.
Personnes	39	à 20		780
Corps, Communautez et Compagnies	13	à 50		650
Couvent	1	à 25		25

DOUAY

		livres.		livres.
Personnes	25	à 20		500
Corps, Compagnies et Communautez	22	à 25		550
Couvents	8	à 25		200
Collèges	2	à 25		50
Ville	1	à 50		50

COURTRAY

		livres.		livres.
Personnes	4	à 20		80
Chapitre	1	à 50		50
Corps de mestier	1	à 25		25
Couvent	1	à 25		25
	386	armoiries.		10390 livres.

Total, dix mil trois cens quatre-vingts-dix livres, et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE DUNKERQUE

IPRE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

111. — A expliquer plus amplement.

112. — Jacques de Remery, bailly d'Esteinverd (de Steenvorde) :
D'azur, à trois grapes de raisin d'or, tigées et feuillées de même, posées deux et une.

113. — A expliquer plus amplement.

114. — Jacques Winclement (Winckelman), écuyer, sieur de Wallou (Watou), bailly de la châtellenie d'Ipre :
D'argent, à un équiere de sable.

115 *bis*. — Jean-Ignace de Banne, et Élizabeth Dieuzas, son épouse :
D'argent, à une face de gueules, chargée de trois bezans d'argent, accompagnez en chef d'un cocq de gueules, accosté de deux étoiles à six rais de même, et en pointe d'une autre étoile à six rais aussy de gueules; *accolé :* d'azur, à trois moutons passans d'argent, deux et un.

116. — Nicolas-François Goudenhoost (Goudenhoff), licentié :
De gueules, à une croix d'argent, chargée de cinq mouchetures d'hermines, et cantonnée de quatre testes de lion arrachées d'or.

117. — La seigneurie de Boesinghe :
D'or, à une teste de more au naturel, ayant une perle d'argent, attaché à son oreille avec un ruban voltigeant de même.

118. — Les *Jésuites* de la ville d'Ipre :
De gueules, à un nom de Jésus d'or, soutenu de trois clouds apointez de même et entouré d'un cercle rayonnant aussy d'or.

119 *bis*. — Élie Bigos (Bigot), ancien conseiller du roy, receveur des tailles à Condom, et Marie-Claire Fournier, sa femme :
D'azur, à un lévrier courant d'argent, accolé de gueules, sur une terrasse de sinople, la teste surmontée d'une étoile d'or, et une nuée d'argent, formant un chef; *accolé :* d'azur, à

un chevron d'or, accompagné de trois cannes d'argent, bequées et membrées de gueules, posées deux en chef et une en pointe.

120. — Feu Pierre Fournier, suivant la déclaration de Jeanne Mathon, sa veuve :

De même qu'*accolé* cy-dessus.

121. — (Pierre-Henri) Coussemaher (Coussemaker), avocat à Bailleul, subdélégué de M. l'intendant :

Écartelé, au premier et quatrième, d'argent, à trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe; au deuxième et troisième, d'azur, à un chevron, chargé d'une fleur de lis de gueules, et accompagné de trois étoiles à six rais d'or, posées deux en chef et une en pointe; et sur le tout, d'argent, à un lion de sable, lampassé de gueules.

122. — La paroisse de Dresnoustre (Drenoutre) :

Écartelé, au premier et quatrième, d'argent, à trois faces de gueules; au deuxième et troisième, d'or, à quatre aigles de sable, posez aux quatre quartiers.

123. — La paroisse de Wœsten :

Écartelé, au premier et quatrième, d'argent, à un chevron d'azur, chargé de trois macles d'or; au deuxième et troisième, contr'écartelé, au premier et quatrième, d'or, à trois faces ondées de gueules; au deuxième et troisième, d'or, à un lion de gueules; et sur le tout, d'or, à un aigle de sable, couronné d'une couronne impériale de même.

124. — La paroisse d'Olebecque :

D'azur, à une bande d'argent, accompagnée de quatorze billettes de même, sept en chef posées trois, trois et une et sept en pointe, posées une, trois et trois.

125. — La baronnie de Locre :

Écartelé, au premier et quatrième, d'or, à trois cors de chasse de gueules, virolez d'argent, posez deux et un; au deuxième et troisième, de gueules, à un petit écusson d'argent, en abîme, et une escarboucle à huit rais pommetées et fleuronnées d'or, brochante sur le tout.

126. — Le village de Deullemont :

Écartelé, au premier et quatrième, de gueules, à une fleur de lis à l'antique d'argent; au deuxième et troisième, d'or, à un lion de sable, lampassé de gueules; et sur le tout, d'or, à un créquier de gueules; ce dernier écusson, brochant sur une crosse d'or, posée en pal.

127. — La *Cour féodale* de l'abbaye de Messines :

D'azur, à un château d'argent, pavillonné et sommé de deux tourelles de même, le tout massonné de sable, la porte ouverte du champ, renfermant une fleur de lis à l'antique, soutenue d'un écusson d'or, chargé d'un créquier de gueules, et brochant sur une crosse d'or, posée en pal.

128. — La ville (et comté) de Messines :

D'azur, à une fleur de lis à l'antique de gueules.

129. — La parroisse de la chambre de Hors et Hoflande de Messines :

De gueules, à deux fleurs de lis à l'antique d'argent, en chef, et un écusson d'or, en pointe, chargé d'un créquier de gueules et brochant sur une crosse d'or, posé en pal.

130. — N... de Languermarq :

D'azur, à une face ondée d'argent, accompagné de trois pigeons sans pieds d'or, deux en chef et un en pointe.

131. — N..., curé de Verviche (Wervick) :

Écartelé, au premier, d'argent, à trois mouches au naturel; au deuxième, d'azur, à un lion couronné d'or; au troisième, d'or, à un coq au naturel; au quatrième, d'argent, à trois glands de sinople, tigez chacun de trois feuilles de même, posez deux et un; et sur le tout, de gueules, à une étoile à huit rais d'or.

132. — Louis-François de la Fosse, écuyer, seigneur de Drincam (Drincham), Villers, etc., grand bailly héréditaire de la ville et châtellenie de Bailleul :

D'or, à trois cors de chasse de sable, enguichez de gueules, deux et un.

133. — Le fief de la *Cour féodalle* de Bailleul :

D'or, à huit étoiles à six rais de sable, posées en orle, et un lion de même en abime renfermé dans un trait aussy de sable, formant un écusson.

134. — La seigneurie de Morbeck (Morbeque) :

D'argent, à un lion de gueules.

135. — N... de Thoos, bailly de Maistre (Meteren) :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois testes et cols d'aigles, contournez de gueules, deux en chef et un en pointe.

136. — N... de Pollincoue (Pollinchove), écuyer, sieur de Valloüe :

D'hermines, à trois lozanges de gueules, posées deux en chef et une en pointe, et un croissant de sable en abime.

137. — La seigneurie de la Douve :

D'azur, à une face ondée d'argent, abaissée en pointe, et un soleil d'or en chef, soutenu d'un croissant de même.

138. — François Aernout :

De gueules, à une face d'argent, accompagné en chef d'un aigle d'or, et en pointe de deux cors de chasse de même, posez à costé l'un de l'autre au-dessus d'un bonnet d'argent.

139. — N... Clayes (Claeys), greffier de la ville de Vervick (Wervick) :

D'argent, à une face de sinople, surmontée d'un trèfle de même, et accompagné en chef de deux croissans de gueules, et en pointe d'une rose de même.

140. — Guillaume Rogier, avocat à Ipre :

Vairé, d'or et d'azur, à un pal d'argent divisé en trois partyes par deux traits de sable, formans un écusson au milieu, la première, chargée de neuf lozanges de gueules, accolées trois, trois et trois; la deuxième, d'un griffon de même; et la troisième, de neuf lozanges aussy de gueules, accolées trois, trois et trois.

141. — La seigneurie de Vliet :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de deux fleur de lis de gueules, en chef et d'un griffon de même, en pointe.

FURNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

66. — Jean-Joseph de Weechteen (Wechstein), écuyer :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois cors de chasse de même, deux en chef et un en pointe.

67. — François Symonneau (Simonneau), prestre, doyen et chanoine de l'église collégialle de Sainte-Walburge de Furnes :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de six moineaux d'or, posez deux et un en chef, et deux et un en pointe.

68. — N... Liévin de Wite (Witte), bourgeois de la ville de Furnes :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois membres de griffon d'or, posez en pal, deux en chef et un en pointe.

69. — N... Merlebecq (Merlebeck), prestre, chanoine de la collégialle de Sainte-Walburge de Furnes :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois merles de même, bequez d'or, les deux du chef affrontez.

70. — N... Heutin, prestre, chanoine de la collégiale de Sainte-Walburge de Furnes :

D'argent, à neuf treffles de sinople, posez trois, trois et trois.

71. — N... de Branwere (Brauwer), prestre, chanoine de la collegiale de Sainte-Walburge de Furnes :

D'argent, à une face ondée d'azur, accompagnée en chef de trois hures de sanglier de sable, deffendues d'argent, deux en chef et une en pointe.

72. — François-Antoine Cobbaert, prestre, chanoine de l'église collégialle de Sainte-Walburge de Furnes :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois quinte-feuilles de même, posées deux en chef et une en pointe.

73. — Jean-Louis Seydes (Seyses), prestre, curé et chanoine de l'église collégialle de Sainte-Walburge de Furnes :

D'argent, à deux lions adossez de gueules, passez en sautoir, tenant de leurs pattes de devant les queues l'un de l'autre, et un joug de même, couché en pal.

74. — Abraham de Vos, prestre, curé de la paroisse de Coxyde :

De gueules, à un sautoir d'argent, chargé de neuf mouchetures d'hermines.

75. — Guillaume Blaeuvoet, eschevin de la ville et châtellenie de Furnes :

D'or, à un cheval de sable, ailé et onglé d'azur, ferré de sable, et volant en face.

76. — Jean Reubens, un des anciens du magistrat de Bruges et bailly de la ville de Loo :

D'or, à une croix pattée et alaisée d'azur, cantonnée de quatre croissans de gueules.

77. — Jacques-Philipe Balde (Baelde), curé de la paroisse d'Avecapelle :

D'argent, à deux traverses de gueules, accompagnée d'unze mouchetures d'hermines, posées 3, 4, 4.

78. — François Turmet, écuyer, sieur de Monguion, capitaine des portes de la ville de Furnes :

D'azur, à trois colombes d'argent, deux et une, et trois étoiles de six rais de même, rangées en chef.

79. — Albert Balde (Baert), prestre, curé de la parroisse d'Adymkerke :

D'or, à deux faces de gueules, et trois treffles de sinople, rangées entre les deux faces.

80. — Joachim Claeys, prestre, curé de la parroisse de Wulpen :

D'or, à un croissant de gueules, accompagné de trois treffles de sable, deux en chef et une en pointe.

81. — Sidron Hopsemer (Opsoemer), prestre, curé de Nortschotte (Nordschoote) :

D'argent, à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, accosté au pied de deux fleurs de violettes au naturel, tigées et feuillées de même, mouvante de la terrasse.

82 *bis*. — La seigneurie de Nortschotte (Nordschoote);

La seigneurie de Zuydschotte (Zuydschoote) :

D'azur, à trois tinettes d'or, remplies à comble en forme de piramide de même, deux et une, et une champagne d'argent, chargée d'une flèche de sable, empennée de gueules et d'or, couchée en face.

83. — Pierre de Coussemaker, greffier de Noortschotte et Zuydeschotte (Nordschoote et Zuydschoote) :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois moineaux d'or, deux en chef et un en pointe.

84. — Jacques Moenyn (Moenin), prestre, curé de Boyszoucke et Servillier-Scapelle :

D'azur, à un chevron d'argent, surmonté d'un croissant d'or, et accompagné de trois étoiles à six rais de même, deux en chef et une en pointe.

85. — Jeanne Heue, veuve de de la Barre, a présenté l'armoirie, qui porte :

D'argent, à un chevron de sable, chargé d'une cane démembrée d'argent, becquée de gueules.

86. — François de Salmon, écuyer :

D'argent, à trois faces de sable.

87. — La communauté des *Cellebroures* (Cellebroers) de la ville de Furnes :

D'argent, à un saint de carnation, vêtu de pourpre et de sable, tenant de sa main dextre une échelle de gueules, en pal, et ayant sa senestre étendue, et sa teste surmontée d'un ovale de lumière d'or.

88. — La seigneurie d'Oflande en Reninghe :

Party, d'argent par un trait de sable, à deux lions affrontez de même, lampassez de gueules.

89. — Marin Fontaine, crickhoudre des ville et châtellenie de Furnes :

De sinople, à une fontaine à deux bassins d'or, remplis d'argent.

90. — Nicolas-Martin Himsen, tafelhoudre des ville et châtellenie de Furnes :

D'azur, à trois bénistiers d'or.

91. — Norbert Goéman, prestre, curé de la paroisse d'Hovettem (Houthem) :

D'or, à un chevron d'hermines, accompagné en chef d'un pigeon d'azur, et en pointe d'une branche d'olivier de sinople, posée en pal.

92. — Joseph de Maupetit, bailly des seigneuries de Nootschotte et Zuydeschotte (Nordschoote et Zuydschoote) :

D'argent, à une face bretessée et contre-bretessé d'azur, accompagnée de trois cors de chasse de sable, enguichez de même, posez deux en chef et un en pointe.

93. — La seigneurie de Reninghe :

D'hermines, à un écusson d'argent, chargé d'une face de sable.

94. — N... de Goustimeny Martel, ayde-major de la ville de Furnes :

D'or, à trois marteaux de gueules, deux et un.

95. — Henry-Robert Heneman (Herreman), bailly de Stavel :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois casques, les visières abaissées de même, posez deux en chef confrontez et un en pointe de porfil (profil).

96 *bis*. — Cesar Strabam (Straban), conseiller pensionnaire des ville et châtellenie de Furnes, et Marie-Françoise-Philipine Heneman (Herreman), sa femme :

D'azur, à un sautoir de d'or; *accollé :* de même que cy-devant, art. 95.

97. — La seigneurie de Crombecke :

D'or, à trois cors de chasse de gueules, deux et un.

98. — Jean-Baptiste Campe, prestre, pasteur de la parroisse et seigneurie de Reninghe et doyen de la crestienté du district et de Dixmude :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois treffles d'or, deux en chef et un en pointe.

99. — Le couvent des *Sœurs Norbertines* de la ville de Furnes :

D'argent, à un saint Joseph de carnation, vêtu de gueules et d'azur, sur une terrasse de sinople, portant sur ses bras l'enfant Jésus aussy de carnation, et tenant de sa main dextre une branche de lis au naturel, leurs testes environnées de gloire d'or.

100. — La seigneurie d'Elsendamme :

D'azur, à huit pointes alaisées d'or, appointées et chargés en cœur d'un carreau de même.

101. — Jean Buret, chanoine de l'église collégiale de Sainte-Walburge de Furnes :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois treffles de même.

102. — Pierre DIERYE (Dieryck), prestre, curé de la parroisse de Ramscappel et religieux de l'abbaye de Saint-Nicolas à Furnes :

D'argent, à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, et une étoile à six rais d'azur, posée en chef.

103. — Pierre BENTEN (Bentein), prestre, curé de la parroisse de Bulscamp :

D'argent, à trois croix ancrées d'azur, deux et une.

104. — François de WINTRE (Winter), prestre, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Nicolas à Furnes et curé du village de Pervyse :

Écartelé, au premier et quatrième, d'argent, à une face de gueules, accompagnée de trois quinte-feuilles de même, deux en chef et une en pointe; au deuxième et troisième, d'or, à un créquier de gueules; et sur le tout, d'argent, à un lion de sable.

BERGUES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

105. — La communauté des *Tailleurs* de la ville de Bergues :

D'argent, à un homme à genoux, ayant les mains jointes et de carnation, la teste et une partye du corps nuds, l'autre partye vêtue de gueules, d'azur et d'or, ayant un turban de sable, sur sa teste, et levant de ses deux mains un sabre couché en bande de même, et garny d'or, le tout posé sur une terrasse de sinople.

104. — N..., veuve (de) Louis DROUON-VANDERMESSE (Druon-Van-der-Meech), a présenté l'armoirie qui porte :

D'or, à six treffles de sinople, trois en chef, deux en face et un en pointe.

105. — N..., veuve de... VANDERSIPPE (Van-der-Sippe), a présenté l'armoirie qui porte :

D'argent, à trois testes de léopards de sable, 2 et 1.

106. — Pierre BULLOOT, avocat :

D'azur, à un chevron d'hermines, accompagné en chef de deux roses d'or, et en pointe d'un lion de même.

107. — Charles ARNOULT, échevin de la ville de Bergues .

D'or, à un aigle le vol abaissé de sable.

108. — La communauté des *Gressiers* de la ville de Bergues :

D'argent, à un homme contourné de carnation, vêtu d'un habit et chapeau de pélerin de sable, tenant de sa main dextre un bourdon de sable, auquel est suspendue une callebasse d'or, et posant sa senestre sur son estomach, senestré aussy d'un autre homme aussy de carnation, posé de front et vêtu de gueules, tenant de ses deux mains trois baguettes de sable, ausquelles sont enfillées des chandelles d'argent, qu'il trampe dans un moule de sable.

109. — Jean-Vinocq PENNYNEKBROOT (Pennyneckbrood), bourgeois de Bergues :

De gueules, à trois bezans d'or, deux et un.

110. — Jean-Baptiste DAETEN, avocat et greffier héréditaire des ville et châtellenie de Bourbourg :

D'azur, à trois écuelles d'or, dans le fond desquelles il y a de la monnoye d'argent, posées deux et une.

111. — Pierre WORMHOUDT (Wormout), échevin de la ville et châtellenie de Bourbourg :

D'argent, à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, le pied accosté à dextre d'un lièvre courant au naturel, et à senestre d'un chien courant de sable.

112. — Jacques BURET, échevin de la ville et châtellenie de Bourbourg :

De gueules, à trois treffles d'argent, deux et un.

113. — A expliquer plus amplement.

114. — Thomas-Guilain DENY (Denis), échevin de la ville et châtellenie de Bourbourg :

D'azur, à un cor de chasse d'argent, lié de même.

115 *bis*. — Guilain DESCHODT (Deschotte) fils, échevin de la ville et châtellenie de Bourbourg;

Ignace DESCHODT (Deschotte) père, trésorier héréditaire de la ville et châtellenie de Bourbourg :

D'argent, à une croix de gueules, cantonnée de quatre arbres arrachez de sinople.

116. — Jacques-Isaac VANHILSEN (Van Hilsen), avocat à Bergues :

Party, le 1er, d'argent, à une croix pattée et alaisée de gueules, cantonnée de quatre croisettes de même, coupé d'azur, à trois plumes à écrire d'argent, posées en pal; le deuxième, d'or, à un paon contourné et regardant sa queue au naturel, posé sur une terrasse de sinople.

117. — François MAGUET, échevin de la ville de Bergues :

De gueules, à trois faucilles d'argent, emmanchées d'or, posées deux et une.

118. — A expliquer plus amplement.

119. — Simon RAPE (Rappe), pasteur de Condekerque :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois mouchetures d'hermines de sable, deux en chef et une en pointe.

120. — A expliquer plus amplement.

121. — La communauté des *Meusniers* de la ville de Bergues :

D'argent, à un saint de carnation, vêtu d'azur et de gueules, la teste armée d'un casque de sable, apuyant sa main dextre sur son costé et soutenant de sa senestre étendue un petit moulin à vent aussy de sable, dont les volans sont de gueules, le saint posé sur une terrasse de sinople.

122. — Guillaume-Jacques Hazebaert, curé de Saint-Pierre Broucq :

D'or, à trois cors de chasse de sable, enguichez de gueules, deux et un.

123. — Albert de Mulfroyd (Mulfron), lieutenant, vicomte de Bourbourg :

D'or, à deux marteaux ou haches d'armes de sable, passez en sautoir, accompagnez de trois éperons de même, posez en pal, les molettes en haut, deux aux flancs et un en pointe.

124. — Gabriel Vandenabelle, bourguemestre de Bourbourg :

D'argent, à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, soutenu par deux levriers affrontez de sable.

125. — Pierre-François Robix, sieur de Broukelte (Brouckerque) :

D'azur, à une bague d'or, le chaton garny d'un ruby de gueules, en pointe de diamant, la pointe vers le chef.

126. — Jean d'Estundre (Estandre), échevin de Bourbourg :

D'azur, à trois épis de sinople, posez en pal, deux et un.

127. — Guillaume Belle, échevin de Bourbourg :

D'azur, à trois cloches d'argent, bataillées de sable, deux et un.

128. — Jean-Baptiste de Choquel (Chocqueel), pasteur de Loon :

D'argent, à un cerf courant au naturel, sur une terrasse de sinople.

129. — Charles Allet, échevin de Bourbourg :

D'azur, à un cor de chasse d'argent, enguiché de gueules, accompagné de trois pigeons d'argent, onglez de gueules, deux en chef et un en pointe.

130. — Antoine-François le Poize, grand bailly de Bourbourg :

D'or, à quatre faces de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois merlettes d'argent.

131. — La seigneurie de Plancq :

D'argent, à deux rochers au naturel, mouvans du bas des flancs, supportans une planche de sable, formant un pont.

132. — Jacques Thorus (Toris), pasteur d'Ezinghim (Eringhem) :

De sable, à une rencontre de toreau au naturel.

133. — A expliquer plus amplement.

134. — Mathieu-Ignace Stavin, pasteur de Capelbrouck :

Écartelé, au premier et quatrième, d'or, à une moucheture d'hermines de sable ; au deuxième et troisième, d'argent, à un lozange de sable.

135. — Guillaume Cardinal, pasteur de Soxe (Socx) :

D'argent, à un chapeau de cardinal de gueules, orné de ses cordons pendans, houpez de double pièce de même, accompagné de trois étoiles à six rais d'azur, posées deux aux flancs et une en pointe.

136. — N..., veuve de Jean-Baptiste Volpont, avocat à Bergues, a présenté l'armoirie qui porte :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux chèvres affrontées au naturel,

passantes chacune sur une terrasse de sinople, et en pointe d'un tronc d'arbre au naturel, poussant à dextre une branche feuillée de sinople, et posée sur une terrasse de même.

137. — La seigneurie de Mortsestich :

Écartelé, au premier et quatrième, emmanchée en face, d'or et d'azur de dix pièces; au deuxième et troisième, d'or, à une quinte-feuille de sable; et sur le tout, d'argent, à une face de gueules, accompagné de sept mouchetures d'hermines, rangées quatre en chef et trois en pointe.

138. — La seigneurie de la Hernisse :

Écartelé, au premier et quatrième, d'azur, à un griffon d'or; au deuxième et troisième, d'or, à un aigle abaissé de sable, accompagné de trois cors de chasse de même, deux en chef et un en pointe.

139. — Jean-Baptiste Obein, pasteur de Wescaple (Wertcappel) :

D'argent, à une forteresse de gueules, posée dans un lac d'azur, borné en pointe, par une terrasse de sinople, et un mouton d'or, traversant le lac à la nage à la dextre de l'écu.

140. — A expliquer plus amplement.

141. — Pierre Bolle, pasteur de Bambecq :

D'azur, à une face accompagnée en chef de deux boules et en pointe d'une teste de more contournée, le tout d'argent.

142. — Jacques Piers, pasteur de Saint-Georges :

D'argent, à un orle de nuée, d'azur, entourant un calice d'or, surmonté d'une hostie d'argent; rayonnante d'or, dans une gloire de même, et deux (têtes) de chérubins de carnation, ailez d'azur, renversez et posez sur le bas des nuées.

143. — François Hardume, pasteur de Wuten (Watten) :

D'or, à une face de gueules, accompagnés de trois croissans de même, deux en chef et un en pointe.

144. — Philippe de Coopman, pasteur de Milan (Millam) :

D'azur, à une main de carnation, parée d'argent, couchée et renversée en face, tenante un diamant au naturel, taillé en lozange et accompagné de huit étoiles à six rais d'or, posées en orle.

145. — Pierre-Joseph de Wlf (Dewulf), pasteur de Teleghem (Teteghem) :

D'argent, à un agneau contourné au naturel, sur une haute terrasse de sinople, éclairée d'argent, au bas de laquelle sont posez deux loups ravissans et affrontez aussy au naturel.

146. — Barthélemy de Wlf (Dewulf), pasteur de Lefferinchouck :

De gueules, à trois colombes d'argent, bequées et membrées de sable, posées deux en chef affrontées et une en pointe tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople.

147. — La communauté des *Boulangers* de Bergues :

D'azur, à un saint Honoré de carnation, vêtu pontificalement d'or et de pourpre, tenant en sa main dextre une pelle d'or, chargée de trois pains de sable, et posé sur une terrasse de sinople.

148. — Jean de Hau, trésorier à Bergues :

D'azur, à un chevron d'argent, surmonté d'une étoile à six rais d'or, et accompagné de trois mains de carnation, tenant chacune une poigné d'épy de bled d'or, tigez de même, et posées deux en chef confrontées et une en pointe.

149. — Charles de Hau, bourgeois de la ville de Bergues : Porte de même.

150. — Anne de la Folie :

De sable, à une croix ancrée d'argent.

151. — A expliquer plus amplement.

152. — La communauté des *Bouchers* de la ville de Bergues :

D'argent, à un saint Antoine contournée de carnation, vêtu d'un habit d'hermitte de sable, tenant de sa main dextre un bâton d'or et une sonnette d'argent, et de sa senestre un livre ouvert de même, dans lequel il lit, le saint posé sur une terrasse de sinople, ayant un cochon d'or, issant de derrière luy en pointe, et accosté en chef à dextre d'un coupret de sable, et à senestre d'une masse de même, posez en pals.

153. — A expliquer plus amplement.

154. — La confrérie de *Saint-Sébastien* de Petgam (Pitgam) :

D'or, à une croix pattée et alaisée de gueules, cantonnées de quatre croisettes de même.

155. — Louis-Ignace Bulloot, avocat à Berghes :

D'azur, à trois demy-vols d'or, posez en bande deux et un.

156. — La seigneurie d'Arnasse :

D'argent, à une face d'azur, accompagnée de sept mouchetures d'hermines, rangées quatre en chef et trois en pointe.

157. — A expliquer plus amplement.

158. — Valentin Petit, pasteur de la ville de Gravelines :

D'azur, à un Saint-Esprit en forme de colombe d'argent, rayonnante d'or, et descendante sur un cœur de même, posé en pointe, le tout soutenu et accosté d'une liste ou écriteau voltigeant d'argent, sur lequel sont ces mots : *Petit* et *Implet*, en lettres de sable.

159. — La seigneurie de Wick en Bierne :

D'argent, à un aigle de gueules, bequé et armé de sable, et accompagné de trois étoiles à six rais de gueules, deux en chef et une en pointe.

160-161-162. — A expliquer plus amplement.

163. — La communauté des *Drapiers* de la ville de Bergues :

D'argent, à un saint Roch de carnation, vêtu d'azur et de gueules, coiffé d'un chapeau de sable, bordé d'or, chargé sur le retroussy d'une coquille renversée d'argent, tenant de sa main dextre levée son bourdon de sable et montrant de sa senestre abaissée sur sa cuisse, un ulcère de gueules, qui est pensé par un ange contourné de carnation, vêtu de pourpre, et à genoüil à sa dextre, le saint senestré en pointe, d'un chien contourné d'argent, portant en sa gueule un pain d'or, et le tout posé sur une terrasse de sinople.

164. — Robert GRAMONT, pasteur de Bierne :

D'argent, à une grande montagne de sinople, éclairée d'or.

165. — Nicolas-Simon PETIT, bailly de la ville de Bergues :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé de neuf mouchetures d'hermines, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

166. — A expliquer plus amplement.

167. — La Cour de BROUKERQUE :

D'argent, à une haute tour crenelée de trois pièces de sable, pavillonnée d'azur, et accompagnée de trois treffles de sinople, posez deux en chef et un en pointe.

168. — A expliquer plus amplement.

169. — N..., DANIN, échevin de la ville de Gravelines :

D'azur, à trois tours crénelées d'argent, pavillonnées et girouettées de même, massonnées de sable et posées deux et une.

170. — Martin de WINCK, pasteur de Broukerque :

D'argent, à un serisier au naturel, fruité de gueules, et mouvant de la pointe, sur lequel est perché un rossignol contourné au naturel.

171. — Gilles BOCQUET, pasteur de Lergsem (Ledringhem) :

Comme cy-devant, art. 142.

172. — Marie-Magdelaine VEZECKE (Vezecque), veuve de Cristien LE CLERCQ, docteur à Bergues, a présenté l'armoirie qui porte :

Écartelé, au premier et quatrième, d'argent, à une bordure de sable, et un écusson de gueules, en cœur chargé d'un bezan d'or; au deuxième, d'or, à un aigle à deux testes de sable, et au troisième, aussy d'or à trois coqs de sable, posez deux et un.

173-174. — A expliquer plus amplement.

175. — Théodore-Joseph KENOPE (Kenop), échevin de Gravelines :

D'azur, à une face d'argent, chargée de trois grelots renversez de gueules, et accompagnée de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

176. — Jean-Baptiste (de) FARGÈRES, garde de l'artillerie de la ville de Gravelines :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux roseaux de sinople, grenez au naturel, posez aussy en chevron, et en pointe, d'une bombe de sable.

177. — Estienne WANTE, greffier et notaire royal de Gravelines :

D'or, à un arbre arraché de sinople, et un chef d'azur, chargé de deux plumes à écrire d'argent, passées en sautoir.

178. — Charles COQUILLIER, échevin de Gravelines :

De gueules, à un coq d'or, en cœur, accompagné de trois coquilles d'argent, liées chacune ou attachées par un nœud de rubans d'or, deux en chef et une en pointe.

179. — Charles SPELLEBOUT, échevin de Gravelines :

De gueules, à deux haubois d'or, garnis de touches d'argent, passez en sautoir et accompa-

gnez de quatre clouds aussy d'argent, posez en pals, un en chef, un en pointe, et deux aux flancs.

180. — Jean FLANDRINCK, échevin de Bergues :

D'argent, à une étoile de six rais de sinople, posée en cœur, accompagnée de trois roses de gueules, boutonnées d'or, deux en chef et une en pointe.

181. — Jacques de MUNSEMAN (Meersseman), échevin de la ville de Bergues :

Écartelé, au premier, d'or, à une hache à main de sable, contournée et posée en pal; au deuxième, d'argent, à un rosier de sinople, sur une terrasse de même et fleury de deux roses de gueules; au troisième, aussy d'argent, à deux canes contournées au naturel, nageantes dans une rivière d'azur; et au quatrième, d'or, à un lévrier courant de sable, sur une terrasse de sinople.

182. — Guillaume-François CHENT (Cheut), greffier de la prevosté de Saint-Donas (Donat) :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois macles de même, deux en chef et une en pointe.

183-184-185-186. — A expliquer plus amplement.

187. — Vinocq DAVID, de la ville de Bergues :

D'azur, à une bande d'or, accompagnée de deux harpes de même, cordées de sable, posées une dessus et l'autre dessous.

188-189-190. — A expliquer plus amplement.

191. — Charles QUEKEBILLE (Queckebill), prestre de Spiere (Spycker) :

D'or, à une face abaissée de gueules, accompagnée en chef de deux lions affrontez de sable, lampassez de gueules, ayans entre leurs pattes de devant un croissant de même, et en pointe, d'un cor de chasse de sable, embouché d'argent, enguiché et virolé de gueules.

CASSEL

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1°

1. — La ville d'ESTAIRES :

Coupé, d'argent sur gueules, à une croix ancrée coupée de l'un en l'autre.

2. — La justice de LA NOORTVIESCHAERE :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

3. — Martin-Antoine QUEKEBYL (Queckebill), sieur d'Orvael et greffier de la Noortvieschaere :

D'argent, à une face de gueules, accompagnée en chef de deux lions affrontez de sable, lampassez et armez de gueules, soutenant de l'une de leurs pattes un croissant de sable, et en pointe d'un cor de chasse de même, lié de gueules.

4. — Philipe-Adrien Lavielville (La Vieuville), écuyer, sieur de Bavinchove :

Facé, d'or et d'azur de huit pièces, à trois annelets de gueules, brochans sur les deux premières faces.

5. — N... Heingiart (Heingiaert), écuyer, seigneur de Catsberghe :

D'azur, à un lion d'or.

6. — Dominique Van Empel, premier conseiller pensionnaire de la cour et châtellenie de Cassel :

De gueules, à un cornet d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

7. — Le chapitre de l'*église collégiale* (de) Saint-Pierre de Cassel :

D'or, à deux clefs adossées de sable, posées en pal.

8. — La *Cour féodalle* de Berkyn-Plessy :

D'or, à cinq cotices de gueules.

9. — François-Ignace de Saint-Omer :

D'azur, à une face d'or.

10. — L'abbaye de la Wostine (Wœstine) :

De gueules, à deux crosses adossées d'or, passées en sautoir, accompagnées de trois coquilles d'argent, posées une en chef et deux aux flancs, et en pointe d'un massacre de cerf d'or.

11. — Le couvent de Préavin :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois croisettes d'argent, deux en chef et une en pointe; écartelé, d'or, à une face de sinople.

12. — La ville d'Azebrouck (Hazebrouck) :

D'argent, à un lion de sable, lampassé de gueules, tenant de ses deux pattes de devant un écusson d'or, chargé d'un lièvre courant en bande au naturel.

13. — La justice de la Viersthaert (Vierschaere), d'Hazebrouck :

D'azur, à un agneau pascal d'argent, sa longue croix d'or, de laquelle pend la banderolle d'argent, chargée d'une croix recroisettée et au pied fiché de gueules, accompagné d'une étoile à six rais d'or, posée au côté dextre de la pointe.

14. — N... de la Cornhuuse (Cornhuze) :

De gueules, à une face bretessée d'or.

15. — N... de Draeck, écuyer :

D'azur, à un dragon volant en bande d'or; écartelé, d'argent, à trois chevrons de gueules.

16. — La ville de Cassel :

D'or, à une épée de sable, posée en pal, cotoyée de deux clefs adossées de même.

17. — Jean-Baptiste Ercle, écuyer, sieur d'Estlande, bailly de la ville et territoire de Waten (Watten) :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois cors de chasse d'argent, embouchez, enguichez et virolez d'or, posez deux en chef et un en pointe.

18. — Jean-Joseph de Hanon, écuyer :

De gueules, à trois coquilles d'argent, ombrées de sable, posées deux et une.

19. — La justice de la Viertschaere-d'Estrenvoorde (Vierschaere de Steenvorde) :

D'or, à un lion de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.

20 *bis*. — Charle-Philipe Heingiaert, écuyer, et Marie-Catherine Roucquier, sa femme :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules; *accolé :* d'azur, à un chevron d'or, chargé sur la pointe d'une étoile de gueules, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'un cigne de même.

21. — La justice des *cinq tenances* du château de la Motte-au-Bois :

De gueules, à un château d'or, et une bordure d'azur, chargée de cinq églises d'or, posées deux en chef, une à chaque flanc et une en pointe.

22. — La justice de Wesfuyerschaire (Westvierschaere) :

De gueules, à un lion d'argent, lampassée et armée d'or.

23. — Bertin Loste, écuyer :

D'argent, à un chef d'azur et une bordure engrelée de gueules.

24. — Dominique-Patrice de Guines de Bonnières-Souastré, comte de Niewerlet, seigneur des Deux-Boileux, Mercastel, Tannay, Bayeghem et autres lieux :

Vairé, d'azur et d'or, à une bordure coupée d'argent et de sable.

25. — La justice des *unze paroisses* dit Lambact et Casseli (Lambacht de Cassel) :

D'or, à une épée de sable, posée en pal, cotoyée de deux clefs adossées de même et une bordure d'azur, chargée d'unze églises d'or.

26. — Pierre-François de Lens :

D'or, à un lion de gueules, lampassé et armé d'azur, et une bordure engrelée de même.

27. — Maximilien d'Hembize (Hambize), écuyer :

Bandé, d'or et d'azur, à un ombre de lion de sable, brochant sur le tout, et une bordure engrelée de gueules.

28 *bis*. — Antoine-Ignace de Rubempré, comte d'Aubigny, etc., et Jacqueline-Thérèse Trassegnies (Trazegnies), sa femme :

D'argent, à trois jumelles de gueules; *accolé :* d'azur, à trois bandes d'or et une ombre de lion de sable, brochante sur les trois bandes.

29. — La Cour de Cassel :

D'azur, à un château d'or, pavillonné et flanqué de deux tours pavillonnées de même, la porte du château garnie de sa herse, au-dessous de laquelle il y a une épée posée en pal, de sable, accostée de deux clefs adossées de même.

30. — Le monastère de *Notre-Dame-de-Nazareth* de Noortsper (Noortpeene) :

D'argent, à une Sainte-Famille, composée de la Vierge, de l'enfant Jésus et de sainte Anne; toutes ces trois figures de carnation, vêtus de différentes couleurs, se tenans par la main et marchans sur une champagne échiquetée de sable et d'argent, surmontées d'un Saint-Esprit en forme de colombe, de laquelle sortent trois rayons d'or, tendans un sur chaque figure.

31. — Marie-Charlotte de Horoser :

My-party, au premier, de gueules, à deux cerfs d'or, courans l'un sur l'autre; au second, d'argent, à un arbre de sinople, terrassé de même, un sanglier de sable, passant au pied de l'arbre, et une champagne d'or; l'écu avec une bordure componnée d'argent et de gueules, les compons de gueules, chargez chacun d'une croix potencée d'or, et les compons d'argent, chargez chacun d'une moucheture d'hermine de sable.

32. — Henry Delsart, médecin à Hasebrouc (Hazebrouck) :

D'azur, à une face d'argent, chargée de trois roses de gueules, pointées de sinople et boutonnées d'or, et accompagnées en chef d'une étoile à six rais d'or, et en pointe d'une teste et col de licorne d'argent.

33. — Jean-Ernest Welle, licentié ès-loix :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois trefles de sinople, deux en chef et un en pointe.

34. — Nicolas de Bevre :

D'azur, à une face d'hermine, accompagnée de trois colombes d'argent, deux en chef et une en pointe.

35. — François-Ferdinand Vansassent :

Coupé, au premier, de sinople, à un renard passant et contourné d'or; et au second, d'or, à trois mouches de sable, posées deux et une.

36 *bis*. — Anselme le Febvre de Lattre, conseiller et procureur du roy de la juridiction des caües et forests de la Motte-aux-Bois de Nieppe, et N... Vansassent (Van Sassen), sa femme :

De gueules, à un aigle d'or, accompagné de cinq étoiles à six rais de même, deux en chef, deux en flanc et une en pointe; *accolé* : comme cy-devant, art. 35.

37. — Philipe-Norbert de la Tour, écuyer, seigneur de la Rivière :

D'or, à un sautoir de gueules.

38 *bis*. — N... Blocy, écuyer, lieutenant grand bailly de la cour et châtellenie de Cassel, et N... Capel, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois molettes à cinq pointes de même, deux en chef et une en pointe; *accolé:* d'hermines, à une face de gueules.

39. — Le chapitre de *Notre-Dame* de Cassel :

D'argent, à une Notre-Dame de carnation, couronnée d'or, vêtue de gueules et d'azur, tenant sur son bras senestre le petit Jésus de carnation, estant assise dans une chaise antique d'or, et ayant sous elle un carreau de pourpre, houpé d'or.

40. — Jacques-Ignace Capel, écuyer, seigneur de la Briarde :
D'hermines, à une face de gueules.

41. — André Boeye, licentié en droit :
D'or, à trois treffles de sinople, deux et un.

42. — Jean Cleenewerck, greffier de la ville de Halsebrouc k(Hazebrouck) :
D'argent, à trois merlettes de sable, deux et une.

43. — Robert-Ignace-Ferdinand de Waelscappele (Walscappel), écuyer :
D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois treffles de sable, deux en chef et un en pointe.

44 *bis*. — Feu François-Joseph Boddens, sieur de Strazeele, suivant la déclaration d'Isabelle Van Caloen, sa veuve, portoit :
De gueules, à une bande d'or, accompagnée de six étoiles à six rais chacune de même, posées en orle, trois en chef et trois en pointe; *accolé :* d'hermines, à un léopard lionné de gueules.

45. — Valentin-Joseph de Langhe, sieur d'Hoflande :
Écartelé, au premier et quatrième de sable, à une face d'or, accompagné de trois étoiles à six rais de même, deux en chef et une en pointe; au second et troisième, d'argent, à un chevron de gueules, et une filière engrelée de même en bordure, et sur le tout, d'hermines, à une bande de gueules.

46. — Jean Waels, écuyer :
D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois étoiles à six rais de même, deux en chef et une en pointe.

47. — Michel Elleboode :
D'argent, à une face de gueules, accompagnée de trois treffles de sinople, deux en chef et un en pointe.

48. — N... de Verney, écuyer :
Écartelé, au premier et quatrième, d'azur, à un sautoir diminué d'argent, accompagné de trois molettes à cinq pointes (d'or), une en chef et deux aux flancs; au deuxième et troisième, d'or, à une quinte-feuille de sable; et sur le tout, d'or, à un tronc d'arbre écoté de sinople, posé en pal.

49. — Le couvent des *Religieuses de Saint-Augustin* de Stinfort (Steenvorde) :
De sable, à une niche d'or, dans laquelle il y a une Notre-Dame de carnation, vêtue de gueules et d'azur, couronné d'or, tenant de sa main dextre un sceptre de même, et sur son bras senestre l'enfant Jésus de carnation, la tête entourée d'un cercle ou diadème d'or, coupé d'argent, à un cœur de gueules, posé sous les pieds de la Vierge, et trois personnes de carnation, vêtus l'un de gueules et les autres deux d'azur, tous trois à genouils et les mains jointes.

50. — N... de Guisbrek (Ghesbreck) :
D'or, à une face de sable, sommé d'un oiseau de même, et accompagné en pointe d'une étoile à dextre et d'une coquille à senestre, le tout de sable.

51. — Le couvent des *Religieux Augustins* d'Hazebrouck :

D'azur, à une sainte Vierge de carnation, couronnée d'or, vêtue d'argent et d'azur, tenant de sa main dextre pendante une ceinture de saint Augustin de sable, bouclée d'argent, et sur son bras senestre tenant l'enfant Jésus de carnation, vêtu de gueules, qui tient en sa main senestre un monde d'azur, ceintré et croisé d'or, la Vierge sur une terrasse de sable, et accostée de deux chandeliers d'or, garnis chacun de son cierge d'argent, alumé de gueules, et accolez d'une branche de laurier de sinople, accompagnée d'un grand bezan d'argent, posé au costé dextre du chef et chargé d'un cœur enflamé de gueules, percé de deux flèches de sable, passées en sautoir et en pointe; sous les pieds de la Vierge, un écusson d'argent, chargé d'un lion de sable, lampassé de gueules, tenant de ses deux pattes de devant un écusson d'or, chargé d'un lièvre courant en bande au naturel.

52. — N... Vanblsemen (Van Bloemen), écuyer :

De gueules, à une face d'argent, sommée de trois cannes d'or, passantes l'une après l'autre.

53. — Pierre Paiewels (Pauwels), greffier de Lambacht et (de) Cassel :

D'argent, à une rose de gueules, boutonnée d'or et pointée de sinople.

54. — Cornil-François Colpaert, avocat à Hasebrouc (Hazebrouck) :

D'or, à une face de gueules, chargées de trois sautoirs alaisez d'or, et accompagnez de trois roses de gueules, boutonnées d'or, tigées, feuillées et pointées de sinople, posées deux en chef et une en pointe.

55. — Jacques Quekebyl (Queckebill), bailly lieutenant de la ville et vietschaire (vierschaere) d'Hazebrouck :

D'or, à une face de gueules, accompagnée en chef de deux lions affrontez de sable, lampassez de gueules, soutenans d'une de leurs pattes de devant un croissant aussy de gueules, et en pointe un cor de chasse de sable, lié de gueules.

56. — Pierre Van der Helle :

D'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux rosettes de même, une en chef et une en pointe.

57. — Martin de Rueerk (Ruerck), chantre et chanoine de la collégialle de Saint-Pierre, à Cassel :

De sable, à un chevron d'argent, chargé de deux tourteaux de gueules, posez sur chaque branche du chevron et accompagné de trois cignes aussy d'argent, bequez et membrez de gueules, deux en chef et un en pointe.

58. — Arnould Mac-Mahon, chanoine de la collégialle de Saint-Pierre, à Cassel :

D'or, à une autruche de sable, tenant en son bec un fer de cheval de même, percé d'argent, accompagné d'une étoile d'azur, posé au canton senestre du chef.

59. — Louis-Floris-Joseph Monthois (Monthois), bailly des cinq tenances du château de la Motte-au-Bois :

D'or, à une hure de sanglier de sable, accompagnée de trois testes de chiens coupées de sable, la gueule à demy-ouverte, posées deux en chef et une en pointe.

60. — Jacques Elleboode, greffier de la Motte-au-Bois et (des) cinq tenances :

Comme cy-devant, art. 47.

61. — Philipe-Éloy Top, licentié en droit, greffier de la Viertschaire (Viers-chaere) d'Hazebrouck :

D'argent, à une branche d'épine-vinette de sinople, courbée à dextre en demy-cercle, garnie au bout de trois boutons de son fruit de gueules.

62. — Juste-Crestien Geilfe (Gelfe), chanoine de la collégialle de Notre-Dame de Cassel :

D'azur, à une branche de laurier d'or, périe en bande abaissée, accompagnée en chef d'un croissant à dextre aussy d'or, et d'une étoile de six rais à senestre de même.

63. — Adrien Choisin, chanoine de Notre-Dame de Cassel :

D'azur, à une bande d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles de même, posées deux et une en orle, et en pointe d'un lion d'or.

64. — Charles Margu (Maryn), avocat à Hazebrouck :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux roses de gueules, boutonnées d'or, et pointées de sinople, et en pointe d'une branche de laurier de même.

65 *bis*. — Augustin Mac-Mahon, prévost de Saint-Pierre de Cassel ;
Hugues Mac-Mahon, chanoine de Cassel :

Comme cy-devant, art. 58.

66. — Jean-Baptiste Thaudt (Taudt), médecin d'Hazebrouck :

De sable, à une face d'or, chargée de trois testes de léopards de gueules, et accompagnées de trois étoiles à six rais d'or, deux en chef et une en pointe.

67. — Guillaume Van den Coornhuyse, avocat à Cassel :

D'azur, à trois epys d'or, rangez en pal.

68. — Jacques Bornisien, avocat à Cassel :

D'argent, à un palmier de sinople, sur une terrasse de même, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or.

69. — André Bornisien, prestre et chanoine de Notre-Dame de Cassel : Porte de même :

70. — Alexandre Bornisien, avocat à Cassel : Porte de même.

71. — N... Trachts (Trachtz) :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux treffles de même, et en pointe d'une étoile à six rais aussy de sable.

72. — N... Vanacher (Vanackere) :

D'azur, à une plante de bled de trois épis d'or, mouvans d'une terrasse au naturel.

73. — Louis-Corn Colpaerts (Colpaert) le Vieil, avocat :

D'or, à une face de gueules, chargée de trois sautoirs alaisez d'or, et accompagnez de trois roses de gueules, posées deux en chef et une en pointe.

74. — La confrérie de *Saint-Georges* à Hazebrouck :

D'argent, à une croix de gueules.

75. — La confrérie de *Saint-Sébastien* d'Hazebrouck :

De gueules, à une croix pattée et alaisée d'or, cantonnée de quatre croisettes aussy pattées de même.

76. — Pierre-Gabriel PETYT (Petit), prestre séculier :

D'azur, à un dextrochère d'argent, tenant une épée de même, vêtu et armé d'or, mouvant du flanc senestre, et accompagné de trois étoiles à six rais d'argent, deux en chef et une en pointe.

77. — François de LEEUW (Leuve), curé d'Hazebrouck :

Coupé, de gueules sur azur, à un lion d'argent, lampassé, armé d'or, et accolé de gueules, brochant sur le tout.

78-79. — A expliquer plus amplement.

80. — La communauté des *Boulangers* d'Hazebrouck :

D'argent, à un saint Albert de carnation, vêtu en évesque, l'aube d'argent, la chape de gueules, doublée d'azur, la mitre de gueules, bordée d'or, tenant de sa main dextre une crosse d'or, et de sa senestre une paile (pelle) de four de même, chargée de trois pains de gueules, posez deux et un.

81. — La communauté des *Maréchaux* de Cassel :

D'argent, à un saint Éloy de carnation, vêtu pontificalement, l'aube d'argent, la chape de gueules, bordée d'or, la mitre d'or, en teste, tenant de sa main dextre un marteau d'or, et de sa senestre une crosse de même.

82. — La communauté des *Charpentiers* d'Hazebrouck :

D'argent, à la Sainte-Famille, composée de Jésus, de Marie et de Joseph de carnation, vêtus de différentes couleurs, marchans sur une terrasse de sinople, saint Joseph tenant de sa main dextre son bâton sur ses épaules, dans lequel est enfilé un panier d'or, et de sa main senestre tenant une asne de sable, par la bride qui est d'or.

83. — La communauté des *Brasseurs* d'Hazebrouck :

D'argent, à un saint évesque de carnation, sur une terrasse de sinople, vêtu d'une robe de gueules, le rochet d'argent, la chappe d'or, la mitre d'azur, bordée d'or, tenant sur sa main dextre un oiseau contourné de sable, et de sa senestre tenant sa crosse d'or.

84. — La communauté des *Cordonniers* d'Hazebrouck :

D'argent, à un saint Crépin de carnation, vêtu d'azur et de gueules, tenant de sa main dextre étendue un couteau à pied de sable, et de sa senestre une palme de sinople, senestrée d'un soulier contourné de sable.

85. — La confrérie de *Sainte-Anne* d'Hazebrouck :

D'argent, à une terrasse de sinople, occupant la moitié de l'écu, et sur la terrasse un Crist de carnation couronné d'épines au naturel, à genoux et les mains jointes, regardant une croix de calvaire d'or, posée en barre sur la terrasse, le pied de la croix entouré d'un rouleau d'argent, portant ces mots en caractères de sable : *Obediens usque ad mortem.*

86. — La communauté des *Tisserans* d'Hazebrouck :

D'argent, à un saint Séverin de carnation, vêtu en évesque, l'aube d'argent, la tunique de pourpre, la chape de gueules, doublée d'azur, sa teste couverte d'une mitre d'or, tenant de sa main dextre une navette en pal d'or, et une crosse de même, de sa main senestre ; le tout senestré d'une navette en pal d'or, surmonté d'une couronne de même.

87. — Charles-Philipe de Belvalet, chanoine de la collégialle de Notre-Dame de Cassel :

D'argent, à un lion morné de gueules.

88. — Le Couvent des *Sœurs grises du tiers ordre de Saint-François* d'Hazebrouck :

D'argent, à un saint de carnation, vêtu en diacre, l'aube d'argent, la dalmatique de gueules, bordée d'or, tenant à sa main senestre une palme de sinople, sur une terrasse de même, adextré en pointe d'un corbeau de sable.

89. — La confrérie de *Sainte-Barbe*, en la ville d'Hazebrouck :

D'argent, à une sainte Barbe de carnation, couronnée d'or, vêtue de gueules, d'or et de sinople, tenant de sa main dextre une palme de même et suportant de sa senestre une tour pavillonnée et girouettée d'azur ; la sainte sur une terrasse de sinople, senestrée d'un trofée d'armes composé d'un tambour et de deux mousquets d'or, passez en sautoir et d'un drapeau de gueules.

90. — Les *Jésuites* de Cassel :

D'azur, à un nom de Jésus d'or, soutenu des trois clouds de la Passion apointez, et le tout entouré d'un cercle rayonné de même.

91. — N... de Franqueville, veuve de Jacques de Quillewalle (Quilleval), écuyer, a présenté l'armoirie qui porte :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois quinte-feuilles de même, deux en chef et une en pointe.

92. — François-Ignace Matheire, prestre et chanoine de la collégialle de Saint-Pierre de Cassel :

De sable, à un lion d'argent, lampassé et armé de gueules, brisé en chef d'une étoile à six rais d'argent, posée au premier canton.

RÉCAPITULATION

IPRE

Armoiries des		livres.		livres.
Personnes	17 à	20		340
Ville	1 à	50		50
Baronnie	1 à	30		30
Couvent	1 à	25		25
Seigneuries	8 à	20		160
Idem	1 à	18		18
Idem	2 à	15		30

FURNES

		livres.		livres.
Personnes	33 à	20		660
Couvent	1 à	25		25
Confrérie	1 à	25		25
Seigneuries	6 à	20		120

BERGUES

		livres.		livres.
Personnes	55 à	20		1100
Communautez	6 à	25		150
Confrérie	1 à	25		25
Seigneuries	2 à	20		40
Idem	4 à	18		72

CASSEL

		livres.		livres.
Personnes	66 à	20		1320
Villes	3 à	50		150
Cour	1 à	50		50
Abbaye	1 à	50		50
Couvens	6 à	25		150
Chapitres	2 à	25		50
Communautez	6 à	25		150
Confréries	4 à	25		100
Seigneuries	7 à	18		126
	256 armoiries.			5016 livres.

Total, cinq mil seize livres et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE LILLE

LILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE H°

301. — Georges-François Van Hove, licencié en médecine :
D'azur, à une étoile à huit rais d'or, posée en cœur, accostée de dix billettes d'argent, cinq de chaque côté, posées en sautoir et accompagnée en chef d'une billette de même, accostée de deux croissans d'or et en pointe d'une autre billette aussi d'argent, soutenue d'un croissant d'or.

302. — La communauté des *Porteurs au sacq* de la ville de Lille :
D'azur, à une Notre-Dame-de-Lorette de carnation, tenant son enfant Jésus de même, vêtus l'un et l'autre de robes d'or et couronnez de même, tenant chacun un septre aussi d'or de leurs mains dextres et l'enfant Jésus tenant de sa senestre un monde d'azur, ceintré et croisé d'or.

303. — Antoine de Lobel, rentier à Lille :
D'azur, à un arbre d'or, sur un tertre de même.

304. — Pierre Michelier, entrepreneur des hopitaux du roy en Flandres :
D'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux branches de lierre de sinople, et en pointe d'une coquille de gueules.

305. — Barbe-Albertine Imbert, fille :
D'azur, à une bande d'argent, chargée en chef d'un croissant de sable, tourné en bande, et accompagnée de deux molettes à cinq pointes d'argent.

306. — Germain-Servin Duchesneteau (du Chesneteau), secrétaire de M. de Bagnols, intendant en Flandres :
D'argent, à un chesne arraché de sinople, englanté d'or.

307. — N... Thierriat, premier secrétaire de M. de Bagnols, intendant en Flandres :
D'or, à une fasse de gueules, accompagné de trois mouchetures d'hermines de sable, 2 en chef et 1 en pointe, et d'une étoile d'azur, posée au milieu du chef.

308. — Richard LE BLANC, secrétaire de M. de Bagnols, intendant en Flandres :

D'argent, à trois roses de gueules, deux et une.

309. — N... LANGLOIS, secrétaire de M. de Bagnols, intendant en Flandres :

D'or, à une fasse de gueules, accompagnée de deux étoiles d'azur, et en pointe d'un coq de sable.

310. — Claude VALETTE, écuier de M. de Bagnols, intendant en Flandres :

D'argent, à trois treffles de gueules, deux et un.

311. — Guillaume WASTIN, avocat à Lille :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois chevaux de même, passant deux en chef et un en pointe.

312. — Augustin de LESPAULE (Delespaul), marchand à Lille :

D'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux bèliers passans de même.

313. — Pierre-François-Séraphim HESPEL, écuier, seigneur de Flencques :

D'or, à trois encholies au naturel, 2 et 1; écartelé, d'argent, à un chevron d'azur, chargé d'un autre chevron d'or.

314. — Pierre de LANNOY de la Chapelle, rentier à Lille :

Écartelé, au 1er et 4e, d'argent, à trois lions de sinople, couronnez, lampassez et armez de gueules, posez deux en chef et un en pointe; au 2e et 3e, d'azur, à une étoile à six rais d'or, posée en chef et une montagne ouverte en deux coupeaux de sinople, en pointe.

315. — Philippe de LANNOY du petit Cambray, rentier à Lille : Porte de même.

316. — La compagnie des *Archers* de la ville de la Corgue :

D'argent, à un saint Sébastien de carnation, couvert d'azur, percé de deux flèches de sable, ensanglanté de gueules, et attaché au corps d'un arbre de sable, sur une terrasse de sinople.

317-318-319. — A expliquer plus amplement.

320 *bis*. — Édouard INGILIARD, écuier, sieur de la Mairie, et Marie-Catherine-Thérèse de FOURMESTRAUX, sa femme :

D'azur, à deux chevrons d'argent; *accolé :* d'or, à trois aigles à deux testes de gueules, deux et un; écartelé, de sable, à une bande d'or.

321. — Jean-Baptiste BRECKVELDE (Brecwelt), directeur du Mont-de-Piété à Lille :

De sable, à un lévrier rempant d'argent, accolé et bouclé d'or.

322. — Le couvent des *Sœurs grises* de la ville de Lille :

D'azur, à un enfant Jésus en maillot, posé debout sur une nuée, vêtu d'un manteau royal, la teste couronnée, donnant la bénédiction de sa main dextre et tenant un septre de sa senestre, le tout d'or, et surmonté en chef d'un nom de Jésus de même.

323. — A expliquer plus amplement.

324. — Nicolas ROBILLARD, rentier à Lille :

D'argent, à trois lions mornez de gueules, 2 et 1.

325. — Marguerite Fruit (Fruict), veuve N... Allard Fasse, rentière, à Lille :

D'or, à une fasse de gueules, chargée de trois lions mornez d'argent, accompagnée en chef de deux grenades, ouvertes et grenées de gueules, et en pointe d'un raisin d'azur, pendant de son sarment de sinople.

326. — Michel Leleu, conseiller du roy, receveur héréditaire des amandes, épices et vaccations des sièges royaux de la gouvernance et baillage de Lille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un loup d'argent, passant sur une terrasse de sinople.

327. — Robert de Robillard, licencié en médecine :

D'argent, à un chef de sable, chargé de huit larmes d'or, posées 3, 2 et 3.

328. — Alard-Antoine Bave, bourgeois de Lille :

D'or, à une rose de gueules, pointée de sinople, et boutonnée d'or.

329. — Anselme Carpentier, marchand, négociant, à Lille :

D'azur, à un chevron d'or, chargé d'un croissant de sable.

330. — Martin le Febvre, marchand, demeurant à Lille :

D'azur, à un croissant d'or, surmonté d'une étoile à six rais de même.

331. — Marie-Désiré d'Esclaibes, fille :

De gueules, à trois lions d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

332. — Bernard Viseur, gardolphennes (garde-orphelins) à Lille :

Écartelé, au 1er, d'or, à une roue de gueules; au 2e, d'argent, à une fasse de sable, accompagnée de trois merlettes de même, 2 en chef et 1 en pointe; au 3e, d'argent, à trois taus de sable, 2 et 1, et au 4e, d'or, à une croix de gueules.

333. — Pierre Van Beck, chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre, à Lille :

D'argent, à 3 fasses ondées d'azur.

334. — Marie-Marguerite du Bosquel, veuve de Philippe-François le Maire, écuier, seigneur de Wally :

D'argent, à une merlette de gueules.

335. — Jean-Baptiste Simonis, licencié en médecine :

D'azur, à un chevron abaissé d'or, accompagné de trois monts de même, deux aux flancs et un en pointe et trois molettes aussi d'or, en chef.

336. — A expliquer plus amplement.

337. — Jacques Fontaine, marchand à Lille :

D'or, à une fontaine à deux bassins d'or, remplis d'argent, le 1er à 2 jets d'eau et le 2e à trois, de même.

338. — Antoinette Sampart, veuve de Dominique-Augustin Van Hove, marchand, à Lille :

D'azur, à une étoile à six rais d'or, posée en cœur, accompagnée de trois croissans d'ar-

gent, 2 et 1 ; et le tout, accompagné de douze billettes aussi d'argent, posées une en chef, une en pointe et cinq à chaque flanc, 2, 1 et 2.

339. — Antoinette Ingilliard (Ingiliard), fille :
D'azur, à deux chevrons d'argent.

340. — Charles Cousin, marchand à Lille :
D'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux étoiles à huit rais et en pointe d'une hure de sanglier, arrachée de même, alumée et défendue d'argent.

341. — Martin Waresquiel, rentier à Lille :
D'azur, à un chevron d'or; écartelé, d'argent, à trois merlettes d'argent, deux et une.

342. — Claire Waresquiel, veuve de Charles Caillet, rentier à Lille :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles et en pointe d'une caille de même.

343. — Léopold Deckre (Decker), chanoine de l'église de Saint-Piat, à Séclin :
D'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles à six rais et en pointe d'un cœur, le tout de gueules.

344. — Marie-Michelle Cousin, veuve de François Guesguières :
D'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux étoiles à huit rais et en pointe d'une hure de sanglier de même, alumée et deffenduë d'argent.

345. — André Herpont, interessé dans les affaires du roy, à Lille :
D'azur, à trois harpes d'or, deux et une.

346. — A expliquer plus amplement.

347. — Jean Gillebert (Gilbert), prestre de Bayonne, chanoine de Séclin et secrétaire de S. E. M. le cardinal d'Estrées :
D'argent, à une montagne de sinople, sommée d'une colombe d'argent, bequée et membrée de gueules, tenant en son bec un rameau de sinople.

348. — Marie Pilot, veuve de Jean François, bourgeois de Lille :
D'argent, à une face vivrée de gueules, accompagnée de cinq quinte-feuilles de sinople.

349. — Jacques l'Hermite, chantre et chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre à Lille :
Écartelé, au 1er et 4e, de sinople, à un dixain de chapelet, posé en chevron, fini de deux houpes d'or, accompagné de trois roses quinte-feuilles d'argent, boutonnées d'or, deux en chef et une en pointe; au 2e et 3e, d'argent, à trois bandes de gueules.

350. — Paul-Philippes l'Hermite, prestre, chanoine de l'église collégiale Saint-Pierre à Lille : Porte de même.

351. — Ignace Willemin (Willemain), rentier à Lille :
D'azur, à trois colombes volantes d'or, deux en chef et une en pointe.

352. — Marie-Marguerite Boucquillon, veuve de Pierre le Blanc, marchand, demeurant à Lille :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux coquilles et en pointe d'un cigne de même, nageant dans une rivière ondée, le tout, d'argent.

353. — Pierre-François le Blanc :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, et en pointe d'un cigne nageant dans des eauës de même.

354. — La communauté des *Manneliers* de la ville de Lille :

D'azur, à un saint Paul de carnation, vêtu d'argent, apuiant sa main dextre sur une épée de même, garnie d'or, et tenant de sa senestre un livre ouvert aussi d'argent, accompagné en chef d'une cage et d'un saladier d'or, et accosté en pointe de deux paniers ou mannes de même, posés sur une terrasse de sinople, laquelle est chargée en pointe de trois outils d'argent.

355. — Philippes-Joseph-Louis le Camus :

De gueules, à un pélican avec sa piété et son aire d'argent, et un chef d'argent, chargées de trois roses quinte-feuilles, boutonnées d'or.

356. — Monique de Lespaule (Delespaul), rentière à Lille :

Comme ci-devant, art. 312.

357. — Marie-Elisabeth Cardon, bourgeoise de Lille .

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois cardons de même, deux en chef et un en pointe.

358. — Marie Cardon, bourgeoise de Lille : Porte de même.

359. — Pierre Gappon, licencié en médecine :

Échiqueté, d'or et d'azur, à un paon rouant au naturel, membré et hupé de gueules, brochant sur le tout.

360. — Jean Wacrenier, marchand à Lille :

D'hermines, à un chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent.

361. — Albert Langlée, prestre, curé de la ville de la Gorgue :

D'argent, à un chiffre composé d'un A et de deux L fleuronnées et entrelassées d'azur.

362 *bis*. — Feu Alexandre-Guillaume Valque, écuier, sieur d'Estiembrucq, suivant la déclaration d'Antoinette Formentraux (Fourmestraulx), sa veuve :

D'or, à une face de sable; *accolé :* d'or, à un aigle à deux testes de gueules.

363. — Yolent d'Halwin, veuve de Simon Duretz (du Retz), rentière à Lille :

D'argent, à trois étoiles à six rais de gueules, posées 2 et 1.

364. — Adrien-François Bevier, négociant à Lille :

D'or, à trois tourteaux d'azur, 2 et 1, et un chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'argent, lampassé et armé de gueules.

365. — Jacques Boidin, licencié en médecine :

D'argent, à un dain au naturel, sur une terrasse de sinople, buvant dans un bassin de sable

de l'eau d'argent, qui se répand et coule à la pointe de l'écu, et un chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

366. — Marc-Antoine LE CAMPS, greffier de la monnoye de Lille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux raisins tigez et feuillez d'argent, et en pointe d'un flacon de même.

367. — (Paul) François GOMEZ, avocat à Lille :

D'argent, à un écusson de sinople, chargé de deux fleur de lis d'argent, posées en pal et entourées de huit fleur de lis de gueules.

368. — Marie-Claire HERRENG, fille :

De gueules, à un dauphin d'argent, nageant sur une onde de même, et trois étoiles d'or, rangées en chef.

369. — La maison des *Sœurs noires* de la ville de Lille :

D'argent, à un cœur de gueules, enflamé d'or, et percé de deux flèches de sable, empennées d'or, passées en sautoir ; le tout accosté de deux branches de laurier de sinople, ayant les tiges passées en sautoir, en pointe.

370. — A expliquer plus amplement.

371. — Louis TURPIN, licencié ès droits, avocat à Lille :

Lozangé, d'argent et de gueules.

372. — Pierres-Georges TOUSSAINT, marchand à Lille :

D'argent, à neuf aigles à deux testes de sables posées 3, 3 et 3.

373. — A expliquer plus amplement.

374. — Hubert LANGLART, avocat, à Lille :

D'argent, à un aigle de sable.

375. — Joseph DIZERIN, bourgeois, rentier à Lille :

D'argent, à un aigle de gueules, bequé et membré d'or.

376. — Marie-Angélique POLLET, veuve de François SALEMBIER (Sallembier), conseiller des États de la province de Lille :

De sable, à deux molettes à cinq pointes d'or, rangées en face.

377. — Élisabeth-Wivine SALLEMBIER, veuve (de) Joseph SIX, échevin de Lille :

D'argent, à une face en devise de gueules, chargée d'une étoile à six rais d'or, accostée de deux roses de même, et accompagnée en chef d'un aigle à deux testes de sable, la face soutenue d'un chevron de gueules, accompagné de trois lions de sable, lampassez degueules, deux et un.

378. — Nicolas HACHIN, licencié en médecine à Lille :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois haches de même, deux en chef confrontées et une en pointe.

379. — Henry SERIECK, sieur du Chastelet, bailly général de la prévoté (de) Saint-Pierre à Lille :

Coupé, d'azur sur argent, à un lion de l'un en l'autre, lampassé et armé de gueules, adextré en chef d'un croissant d'argent

380. — Marie-Jeanne SERIECK, dame de Rosuel, veuve de Philippes-Ignace de GRUSON, sieur de Lassus : Porte de même.

381. — Pierre de POIDS (de Pois) l'aisné, marchand, demeurant à Lille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un poids pendu à son anneau de même.

382. — Barbe VAN BERCKEN, veuve d'Engrand MATISSART, rentière à Lille :

Écartelé, au 1er et 4e, d'azur, à une face échiquetée d'argent et de gueules, de deux traits, accompagnée en chef d'un aigle d'or, et en pointe d'une montagne d'argent, accostée de deux étoiles à six rais d'or; au 2e et 3e, d'argent, à un sautoir de gueules, chargé de cinq coquilles d'or.

383. — Michelle POLLET, veuve de Nicolas PREVOST, rentière à Lille :

De sable, à deux étoiles à six rais d'or, posées en chef; écartelé, d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois molettes à cinq pointes d'azur, deux en chef et une en pointe.

384. — Marie-Magdelaine WATTEPATTE (Wattepaste), veuve (de) N... Romain NOIRET, rentier à Lille :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines et accompagné de trois roses d'argent, tigées et feuillées de même, deux en chef et une en pointe.

385. — Ignace-Théodoricq FOUCQUIERES (Fouquières), licencié en droit à Lille :

D'azur, à un chevron d'or, chargé d'une étoile à six rais de gueules, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'un pigeon d'or.

386. — Le couvent des *Béguines* de Lille :

D'or, à un lion contourné de sable, lampassé et armé de gueules.

387. — Feu François-Joseph DU CHATEAU, lieutenant de la maréchaussée de Lille, suivant la déclaration de Marie-Elisabeth TAVERNE, sa veuve, portoit :

D'azur, à une tour d'argent, massonnée de sable, ouverte du champ.

388. — Hippolitte TAVERNE, demeurant à Lille :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois flacons d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

389. — La compagnie des *Archers* de la ville de Roubaix :

D'argent, à un saint Sébastien de carnation, lié et attaché au corps d'un arbre de sable, feuillé de sinople, sur une terrasse de même; le saint couvert d'azur, et percé du côté dextre de trois flèches de gueules, dont les deux premières sont tirées par un ange contourné de carnation, vêtu de gueules, et ailé de plusieurs couleurs.

390. — Charles de ROMAINVILLE, emploié dans les affaires du roy à Lille :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un annelet d'argent, et un chef d'or, chargé de deux molettes d'azur.

391. — Guillin DEVANSART (Devansaert), marchand à Lille :

D'or, à une fasse d'azur, sommée d'un lion naissant de gueules, et un chef mi-parti, au 1er, de gueules, fretté d'or, et au 2e, d'argent, à un sautoir de gueules.

392. — N... Brois, chanoine du chapitre de Saint-Piat, à Séclin :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles à six rais et en pointe d'une fleur de lis de même.

393. — Marie-Catherine Dujardin (du Jardin), veuve d'Henry Destrés (d'Estrées), rentière à Lille :

D'azur, à cinq flèches en poignée d'argent, liées de même, les pointes en bas; parti, de sable, à une croix alaisée d'or.

394. — La confrérie des *Arbalestriers* de la ville de Roubaix :

D'argent, à un saint Georges contourné de carnation, vêtu de gueules et d'azur, son casque de même, panaché de gueules, monté sur un cheval bay, harnaché et panaché de gueules; le saint tenant son épée de sable et terrassant un dragon de sinople, miraillé d'argent, lampassé et armé de gueules, sur une terrasse de sable.

395, 396, 397. — A expliquer plus amplement.

398. — Philippes Castellin (Castellain), avocat à Lille :

De sable, à deux étoilles à six rais d'or, en chef, une fleur de lis d'argent en pointe et un chef cousu de gueules, chargé d'un château d'argent, pavillonné de même et flanqué de deux tours aussi d'argent, et pavillonnées de même

399. — A expliquer plus amplement.

400. — Jeanne de Maupassant, femme de François Rousseau, écuier, sieur de la Motte, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant de roy de la citadelle de Lille :

D'azur, à un ancre d'argent, surmonté de deux étoiles d'or, rangées en chef.

SUITE DU DÉPARTEMENT DE LILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE IIIe

1. — La compagnie des *Canoniers* de Roubaix :

D'argent, à une sainte Barbe de carnation, vêtue de gueules et d'azur, et couronnée d'or, tenant sa main dextre apuiée sur une épée d'azur, et de sa senestre une palme de sinople; la sainte posée sur une terrasse de même, accostée à dextre d'un canon d'argent, monté sur son afust d'or, et de plusieurs boulets d'argent, et à senestre une tour de gueules, donjonnée de même et pavillonnée d'azur.

2. — Jean Doye, pasteur de Robaix (Roubaix) en Flandres :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules, et en pointe d'une palme de sinople, posée en pal.

3 *bis*. — A expliquer plus amplement.

4. — Pierre Gouart, chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre à Lille :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de gueules, et en pointe d'un faisant surmonté d'une étoile à six rais de même.

5. — Nicolas PARENT, chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre à Lille :

D'azur, à cinq étoiles d'argent, posées en sautoir, un soleil d'or en chef, deux autres étoiles d'argent, posées une à chaque flanc et une lune en décours de même posée en pointe.

6. — Ignace-Claude de LA BROYE de Laval, chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille :

D'argent, à une croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent.

7. — Henry de LABRE, licencié en médecine :

De gueules, à un lion d'argent, tenant de sa patte dextre levée une pomme d'or; écartelé, d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent et en pointe d'une cane de même.

8. — A expliquer plus amplement.

9. — Jean-François de BUISSERET, conseiller du roy, commissaire des guerres :

Écartelé, au 1er et 4e, d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe; au 2e et 3e, d'azur, à un calice d'or, accosté de deux dauphins affrontez d'argent; et sur le tout, d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois testes de more de sable, bandées d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

10. — Firmin LALAING, greffier civil et criminel de la ville de la Bassée :

De gueules, à six lozanges d'argent, posées 3, 2 et 1.

11, 12. — A expliquer plus amplement.

13. — Thomas MARISAL), marchand à Lille :

D'azur, à un ancre d'or, accompagnée de trois étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

14. — Marie-Anne IMBERT, femme de Nicolas IMBERT, écuier, sieur de Beaurepaire.

D'azur, à une bande d'argent, chargée d'une fleur de lis de gueules, et accompagnée de deux étoiles d'argent, l'une en chef et l'autre en pointe.

15. — Nicolas-Joseph LELEU, avocat à Lille :

D'argent, à 3 bandes de gueules et d'azur, chargé de deux étoiles d'or.

16, 17, 18, 19. — A expliquer plus amplement.

20. — Gérard-François de LA CHAUSSÉE, rentier à Lille :

D'argent, à une croix d'azur, cantonnée de quatre fleurs de pensée au naturel, et d'un besant d'argent, surchargé d'une croix ancrée d'or.

21. — Antoine HECKMAN, rentier à Lille :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux glands de sinople, la tige en bas, et en pointe d'un arbre aussi de sinople, sur un tertre de même.

22. — A expliquer plus amplement.

23. — Michel VANDERBRUSSEN, bourgeois de Lille :

D'azur, à deux étoiles d'argent en chef, et une croix patée de même en pointe.

24. — Catherine de Lobet (Lobel), bourgeois de la ville de Lille :
D'azur, à un arbre d'or, sur une terrasse de même.

25. — Pierre Wapenart, licencié en droit :
De gueules, à trois bustes de carnation, armez d'argent, et posez 2 et 1.

26. — A expliquer plus amplement.

27. — Arnould Moucque (Mouck), bourgeois de la ville de Lille :
D'or, à deux roses de gueules, en chef et une mouche de sable, en pointe.

28. — Albert de Bomont (Beaumont), marchand négociant à Lille :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois molettes à cinq pointes de même, deux en chef et une en pointe.

29, 30. 31, 32, 33. — A expliquer plus amplement.

34. — Henry Valrave, avocat à Lille :
D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois hures de sanglier de même, alumées et deffendues d'argent, deux en chef et une en pointe.

35. — Marguerite Lequien, veuve de Jean-Philippe Turpin, conseiller au baillage de Lille :
De gueules, à trois testes de lévrier, 2 et 1.

36. — Gilles Grenu, licencié ès loix, à Lille :
D'argent, à un serpent de gueules, tortillé en rond.

37. — Marie-Catherine (de) Buisseret, damoiselle :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

38. — Marie-Albertine (de) Buisseret, damoiselle : Porte de même.

39. — Marie-Claire (de) Buisseret, damoiselle : Porte de même.

40. — Antoine-Laurent Boursette, licencié en médecine :
D'azur, à une bourse serrée avec ses cordons d'or, surmontée de trois pièces de monnoye de même, rangées en face l'une sur l'autre.

41. — A expliquer plus amplement.

42. — Jacques-Ignace Imbert le jeune, rentier à Lille :
D'azur, à une bande d'argent, chargée en chef d'une moucheture d'hermine, et accompagnée de deux molettes à cinq pointes d'argent.

43. — Jean-Baptiste Rambry, marchand à Lille :
D'argent, à un bélier sautant de sable.

44. — A expliquer plus amplement.

45. — Pierre-André-François de Fourmestraux, licencié en droit de la ville de Lille :
D'or, à un aigle à deux testes de gueules.

46. — Jeanne DU HOT, veuve de Pierre FOURMESTRAULX, bourgeois de la ville de Lille :

D'azur, à un entrelas d'or.

47. — A expliquer plus amplement.

48. — Jean-François SERIECK du Tilleul, licencié en droit de la ville de Lille :

Coupé d'azur sur argent, à un lion de l'un en l'autre, lampassé et armé de gueules, l'écu brisé d'un petit croissant d'argent, posé à l'angle dextre du chef.

49. — A expliquer plus amplement.

50. — Élisabeth RAMERY, veuve d'Hugues RICOURT, rentier à Lille :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois testes et cols de biches coupées de même, deux en chef et une en pointe.

51. — Marie-Catherine BOMONT (Beaumont), fille : Porte comme à l'art. 28 ci-devant.

52. — Marie-Anne BOMONT (Beaumont), fille : Porte de même.

53. — Mathieu-Bernard MANGÉ, licencié en médecine à Lille :

D'azur, à un rocher d'argent, ombré de sinople, sommé d'un oiseau de sinople, portant en son bec un épi de bled d'or.

54, 55. — A expliquer plus amplement.

56. — Antoinette-Catherine GRENU, femme de Romain FRUIT (Fruict), conseiller du roy, contrôleur héréditaire de la recette des États de Lille :

D'argent, à un serpent tortillé en rond de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or.

57. — Albert DENIS, rentier à Lille :

D'argent, à un lion de sable, lampassé de gueules.

58 *bis*. — Jacques DEROUSSET (de Rousset), écuier, seigneur de Fromiger, capitaine au régiment de Charollois, et Eléonore OBERT, sa femme :

De gueules, à un lion d'or, et un chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or; *accolé* : d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chandeliers de même, deux en chef et un en pointe.

59, 60, 61. — A expliquer plus amplement.

62. — Nicolas VANTINE, sieur d'Orifontaine, rentier à Lille :

D'argent, à un griffon de sable, tenant entre ses deux pattes un écussonmi-parti : au 1er, d'azur, à un treffle d'argent; au 2e, (aussi) d'azur, à trois étoiles d'or, posées deux et une.

63. — A expliquer plus amplement.

64. — Catherine-Thérèse de BOEYE, femme de Jacques-François IMBERT, conseiller du roy, contrôleur des États de Lille, Douay et Orchies :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois pommes de pin, les tiges en haut de même, deux en chef et une en pointe.

65. — Pétronille Dieusaert (Dieuzaert), veuve de Martin Imbert, rentier à Lille :

D'azur, à trois béliers sautans d'argent, mal ordonnez.

66. — Marie Fasse, bourgeoise de la ville de Lille :

D'azur, à une gerbe d'or; écartelé, de sinople, à 3 agneaus d'argent, passans, deux et un.

67, 68. — A expliquer plus amplement.

69. — Anne Nieulart, veuve Fridericq Vandalle, rentière à Lille :

D'or, à une tierce posée en face de sable, surmontée d'un aigle à deux testes de même.

70. — A expliquer plus amplement.

71. — Jean-Baptiste Bridoul, licencié en droit de la ville de Lille :

D'azur, à une face d'or, surmontée d'une molette à cinq pointes de même, rangées en chef.

72. — Ignace Huis, marchand à Lille :

D'azur, à un arbre d'argent, posé à dextre sur une terrasse de même, et une maison aussi d'argent, à senestre; le tout surmonté de deux étoiles d'or en chef.

73. — Suzanne Litteman, veuve de François Fondeur, marchand à Lille :

Parti, au 1er, d'argent, à un cerf passant de sable; au 2e, d'argent, à un lion de gueules, et un chef d'or, brochant sur le parti, chargé de la lettre *O* de sable, entre les deux lettres *F F* adossées de même.

74. — Julien le Mesre, avocat à Lille :

De gueules, à trois quinte-feuilles d'argent, deux et une.

75. — Martin le Mesre, rentier à Lille : Porte de même.

76. — Marie le Mesre, rentière, à Lille : Porte de même.

77. — Catherine le Mesre, rentière, à Lille : Porte de même,

78. — A expliquer plus amplement.

79. — Jean-Baptiste Philippe, marchand à Lille :

D'azur, à trois fusées d'argent, rangées en pal, et un chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles de même.

80. — A expliquer plus amplement.

81. — Catherine Duretz (du Retz), fille, rentière :

D'azur, à une face d'argent, accompagnée de trois roues de même, 2 en chef et 1 en pointe.

82, 83, 84, 85, 86. — A expliquer plus amplement.

87. — Jeanne-Aldegonde Blawart, fille :

Écartelé, au 1er et 4e, d'azur, à une coquille d'or; au 2e et 3e, aussi d'azur, à une croix d'argent, chargée de 16 billettes de gueules.

88. — Marie-Claire Smitre, fille :

D'or, à deux cotices de sable, accompagnées en cœur d'un cœur de gueules, et en chef et en pointe, d'une teste de chien braque de sable.

89. — Margueritte-Isabelle Smitre, fille : Porte de même.

90. — A expliquer plus amplement.

91. — Marie Werbière, veuve d'André Laisuel, rentière à Lille :
D'azur, à trois fleurs d'argent, tigées et feuillées de même, deux et une.

92, 93. — A expliquer plus amplement.

94. — Alexandrine-Hypolitte Tesson, rentière à Lille :
D'azur, à une face d'or.

95, 96. — A expliquer plus amplement.

97. — Charles Joisneau, contrôleur des vivres à Lille :
De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois roses avec leurs tiges d'argent, deux en chef et une en pointe.

98. — Charles Dumesnil, intéressé dans les fermages en Flandre :
D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une colombe aussi d'azur, tenant en son bec un rameau de sinople, et posé sur un terrain de même.

99. — Paul-François Grenu, bourgeois de la ville de Lille :
D'argent, à un serpent tortillé en rond de gueules.

100. — N..., pasteur d'Armentières :
De gueules, à trois fleurs de pensées d'or, tigées et feuillées de même, posées une en chef et deux aux flancs, adossées, accompagnées en pointe d'une étoile d'argent.

101. — Élisabeth Derocque (de Rocques), rentière à Lille :
Coupé, de gueules et d'azur, par une face d'or, à un rocher brochant sur la face et sur la pointe aussi coupé de l'un en l'autre.

102. — Élisabeth-Martine de Ladrière (la Derrière), veuve de Pierre de Lespaule (Delespaul), marchande à Lille :
D'argent, à un arbre de sinople, fusté de sable, sur une terrasse au naturel, et un baton alaisé d'or, brochant en face sur le tronc de l'arbre.

103, 104, 105. — A expliquer plus amplement.

106. — Marguerite-Jeanne-Isabelle de Los, femme de Mathieu Bidart, conseiller du roy en son baillage de Lille :
D'argent, à un palmier arraché de sinople.

107. — A expliquer plus amplement.

108. — Marie-Lucrece de Pally, femme de Pierre-Lamoral de Hericourt, écuier, sieur de Beaumée :
D'argent, parti de gueules.

109. — Marie-Marguerite Huglo, rentière à Lille :

Coupé, d'azur et de sable, par une face d'or, l'azur chargé d'une colombe volante d'argent, becquée et membrée de gueules, et le sable chargé d'un serpent d'argent, en pal, la queue passée en sautoir, couronné d'or, et langué de gueules.

110. — Jean-Louis Castellain :

Coupé, au 1er de gueules, à un château d'argent, pavillonné et girouetté de cinq pièces de même; au 2e, de sable, à deux étoiles à six rais d'or, en chef, et une fleur de lis d'argent, en pointe.

111. — Gilles Castellain : Porte de même.

112. — Nicolas-Dominique Castellain : Porte de même.

113. — Catherine-Françoise Castellain, fille : Porte de même.

114. — Marie-Françoise Castellain, fille : Porte de même.

115. — Bruno Matissart, licencié en droit à Lille :

Écartelé, au 1er et 4e, d'azur, à une face échiquettée d'argent et de gueules, de deux traits, accompagnée en chef d'un aigle d'or, et en pointe d'une montagne d'argent, accostée de deux étoiles d'or; au 2e et 3e, de gueules, à un sautoir d'argent, chargé de cinq coquilles d'argent.

116. — Marie-Jeanne Hoston, douairière de Noyelle :

Coupé, au 1er d'or, à deux haches d'armes d'azur, entourées de faisceaux de même, liées d'or, et passées en sautoir; au 2e, d'azur, à trois étoiles à six rais d'or, deux en chef et une en pointe

117. — Marie-Marguerite Bave, rentière à Lille :

D'or, à une rose de gueules, pointée de sinople, et boutonnée d'or.

118. — Arnoud-Jacinte Bave, rentière à Lille : Porte de même.

119, 120, 121, 122. — A expliquer plus amplement.

123. — Jacques Thierry, marchand à Lille :

De sable, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

124, 125. — A expliquer plus amplement.

126. — François de Tenre, marchand à Lille :

De gueules, à un chevron d'or, chargé d'une étoile à huit rais de sable, accompagné en chef de deux raisins d'argent, tigez et feuillez de même, et en pointe, d'une grenade aussi d'argent, tigée et feuillée de même.

127. — A expliquer plus amplement.

128. — Marie Ricourt, femme de N... Fruit (Fruict), greffier héréditaire des États de Lille, Douay et Orchies :

D'azur, à trois éperons d'argent, enrichis d'or et garnis de gueules, entrelassez et posez en pairle.

129. — Hugues Ricourt, licencié en droit à Lille : Porte de même.

130. — Catherine Dumortier (du Mortier), veuve de Remy Fruit.

Lozangé, d'or et de sable.

131. — Pierre-Remy-Joseph Fruit (Fruict), licencié ès loix :

D'or, à une face de gueules, chargée de trois lions mornés d'or, accompagnée en chef d'une grenade tigée et feuillée de sinople, ouverte et grenée de gueules, et en pointe d'un serment de vignes de sinople, couché en face, duquel pend un raisin au naturel.

132. — Adrien-François Weymel, marchand à Lille :

D'azur, à deux lions adossez, leurs testes affrontées d'argent, lampassez de gueules, et un chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

133. — A expliquer plus amplement.

134. — Marguerite Wandembrouk (Van den Brouck), veuve de Pierre de la Haye :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois fleurs de lavande de sable, 2 en chef et 1 en pointe.

135. — Henry Mertens, rentier à Lille :

D'azur, à deux fleur de lis d'argent, posées une en chef à dextre et une en pointe, et un franc-quartier senestré de gueules, enfermé dans une escare d'or, et chargé d'un lion de même, l'écu bordé aussi d'or.

136. — Marie Mertens, rentière à Lille : Porte de même.

137. — Mathieu Dancoisne, dit le Cocq, marchand à Lille :

D'or, à trois étoiles de sable, posées deux et une, surmontées en chef d'un lion courant, la teste contournée de gueules, le chef séparé par un filet de sable.

138. — Louis Dancoisne, dit le Cocq, marchand à Lille : Porte de même.

139. — A expliquer plus amplement.

140. — Marie-Anne Duvivier (du Vivier), veuve de Martin Hervin, rentière à Lille :

D'azur, à un cigne d'argent, bequé d'or, nageant dans des ondes de sinople.

141. — A expliquer plus amplement.

142. — Jacques Muys, marchand à Lille :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois rats de même, deux en chef et un en pointe.

143. — Jacques Verdière, rentier à Lille :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois cannes de sable, béquées et membrées d'or (*alias*, de gueules, à 3 molettes d'or).

144. — Marie-Jeanne Huglo, rentière à Lille : Comme ci-devant, art. 109.

145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156. — A expliquer plus amplement.

157. — Louis-Claude Richard, conseiller du roy, commissaire ordinaire des guerres :

D'or, à un chevron brisé d'azur, accompagné de trois œillets de gueules, pennachez d'argent, tigez et feuillez de sinople, deux en chef et un en pointe.

158. — Adrien Perrin, écuier, sieur du Rudosne, commissaire ordinaire des guerres :

D'azur, à un cor de chasse d'or, surmonté d'un lévrier courant d'argent, accolé de gueules.

159. — Jean-François des Ruelles, bourgeois de Lille :

D'azur, à une barre d'or, chargée d'un lion contourné de sable, lampassé et armé de gueules.

160, 161, 162, 163. — A expliquer plus amplement.

164. — Isabelle-Thérèse Platevoet, rentière à Lille :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois molettes de même, deux en chef et une en pointe.

165. — Marie-Claire Verdière, rentière à Seclin :

De gueules, à trois merlettes d'or, deux et une.

166. — Charles-François Verdière, rentier à Lille : Porte de même.

167, 168. — A expliquer plus amplement.

169. — Pierre-François Luce, chyru(r)gien-major de l'artillerie de France au département de Flandre et Hainault :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un trefle de même.

170. — Thomas Huglo, gardolphennes (garde-orphelins) à Lille :

Parti, au 1er, comme ci-devant, art. 109; au 2e, d'azur, à deux flambeaux d'argent, alumez d'or, et passez en sautoir.

171, 172. — A expliquer plus amplement.

173. — Jean-Baptiste Dieusart (Dieuzaert), bourgeois d'Armentières :

D'azur, à trois brebis passantes d'argent, deux et une.

174, 175. — A expliquer plus amplement.

CAMBRAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

201. — Pierre-François Boidin, licencié en médecine à Cambray :
De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux daufins affrontez d'argent, et en pointe d'un arbre d'or, sur une motte de sinople, accosté au pied de deux étoiles à six rais d'or.

202. — Adrien Leura, bourgeois de Cambray :
Coupé, au 1er, d'azur, à un soleil, la face de carnation et raionné d'or, et au 2e, d'argent, à un lièvre courant de gueules.

203. — Jean-Baptiste Bouvigny, chanoine de Saint-Géry :
D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux cors de chasse de gueules, et en pointe d'une hure de sanglier, arrachée de sable, lampassée de gueules, et défendue d'argent.

204. — Pierre-Philippes Bouvigny, chanoine de Saint-Géry de Cambray : Porte de même.

205. — Michel Van Cantelbecq (Van Cantelbeck), chanoine de la métropole de Cambray :
D'azur, à une bande d'argent ondée, accostée de deux ancres d'or, posées en bande, l'une dessus et l'autre dessous et un chef de sable, chargé d'un fénix d'or, sur son bûcher enflamé de gueules.

206. — Adrien Gallot, chanoine de Sainte-Croix de Cambray :
D'azur, à une fasse d'argent, sommée d'un coq d'or, cretté, bequé et barbé de gueules.

207. — Jacques Claro, bourgeois de Cambray :
Coupé, d'azur sur argent, l'azur chargé à dextre d'un soleil d'or, et à senestre d'une lune en croissant d'argent, et l'argent chargé de deux fleurs de gueules, tigées et feuillées de sinople, et une face en devise de gueules, brochant sur le coupé.

208. — Jacques Claro fils, bourgeois de Cambray : Porte de même.

209. — Jean-Baptiste de Looze, chanoine semi-prébendé de la métropole de Cambray :
D'argent, à un renard au naturel, courant en bande, apuiant ses pattes de derrière sur une terrasse de sinople.

210. — Charles de Lignières, bourgeois de Cambray :
D'argent, à une croix ancrée de gueules, posée en cœur.

211. — François Baralle, bourgeois de Cambray :
D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

212. — Jean-François Couvreur, prestre séculier à Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois mouches de même, deux en chef et une en pointe; écartelé, de gueules, à trois glans d'or, les tiges en bas, deux et un.

213. — Nicolas-François Tatinclau (Tatinelau), bourgeois de Cambray :

D'argent, à un chevron abaissé de sable, sommé d'un aigle s'essorant de même, bequé, alumé et membré de gueules, ayant le pied dextre levé, et accompagné en chef de deux étoiles à six rais de gueules, et en pointe d'une mouche de sable.

214. — Pierre Watier, bourgeois de Cambray :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de six rais de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

215. — Antoine Treca, chanoine de Saint-Géry de Cambray :

D'azur, à une croix haussée d'or, les angles traversez de quatre clous apointez de sable.

216. — Guillain Hunin, chanoine de Saint-Géry de Cambray :

D'argent, à un loutre posé sur un terrain au naturel.

217. — Jacques Watier, marchand bourgeois de Cambray : Comme ci-devant, art. 214.

218. — Antoine Bouvigny, marchand brasseur à Cambray :

Coupé, d'argent et d'azur, par une face de gueules, l'argent chargé d'un bœuf passant et contourné de sable, et l'azur, chargé de sept moucheture d'hermines d'argent, posées 3, 3 et une.

219. — Marguerite Massellot, fille :

D'azur, à un chevron d'or, sommé d'un oiseau d'argent, accompagné en chef de deux mouches d'or, et en pointe d'une massue de même, adextrée d'un croissant d'argent, et senestrée d'une étoile à six rais d'or, et soutenue d'un os de mort d'argent.

220. — Guillaume Pelsers, chanoine de la métropole de Cambray :

D'or, à un oie au naturel, bequé et patté de gueules.

221. — Ignace-Alexandre Delbarre, avocat à Cambray :

D'argent, à trois cotices de sable.

222. — Jacques Lesné, chanoine semi-prébendé de la métropole de Cambray :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois violettes d'argent, tigées et feuillées de même, deux en chef et une en pointe.

223. — La communauté de *Sainte-Agnès* de Cambray :

D'argent, à une sainte Agnès de carnation, vêtue d'azur, sur gueules et argent, ceinte d'une chainette de même, posant sa main sur son estomach et tenant de sa senestre un cordon d'argent, auquel est attaché un agneau contourné d'argent, posé à dextre en pointe; le tout, sur une terrasse de sinople.

224. — Baulduin de Belengin, semi-prébendé de la métropole de Cambray :

D'argent, à un vaisseau équipé de sable, voguant sur une mer d'azur, terminé par un païsage au naturel, et un chef d'azur, soutenu de gueules, et chargé d'une étoile à six rais d'or.

225. — Charles Creton, semi-prébandé de la métropole de Cambray :
D'azur, à trois lions d'argent, 2 et 1.

226. — Jean-Alexandre Macqueflanc, bourgeois de Cambray :
De sinople, à un chevron d'argent, chargé de deux trèfles de sable, et accompagné en chef de deux molettes d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

227. — Marie-Anne Marche, veuve de Guillaume Macqueflanc, bourgeois de Cambray :
D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois lionceaux de gueules.

228. — Géry Fremin, bourgeois de Cambray :
De sable, à trois lions d'argent, lampassez de gueules, 2 et 1, et un chef cousu d'azur, chargé de trois besans d'or.

229. — Anne-Dominique de Widebien, veuve de Charles Briois, écuier, sieur de Poix :
De sable, à une bande d'argent, chargée de trois testes de lion, arrachées de gueules.

230. — Henry-Antoine de Baralle, bourgeois de Cambray :
D'azur, à une face d'or, accompagné de trois roses de même, 2 en chef et 1 en pointe.

231. — Hiacinthe-Antoine-Albert Delayrez (de Lairez), bourgeois de Cambray :
De sinople, à trois lions d'argent, lampassez et armez de gueules, deux en chef et un en pointe, celuy de la pointe, couronné d'or.

232. — Adrien-François Mazile, curé de la Magdelaine à Cambray :
De sable, à une tour crénelée de trois pièces d'argent, massonnée et ouverte de sable, accolée de deux branches d'arbres de sinople, passées en sautoir, les bouts retombans entre les créneaux, et un chef d'azur, chargé d'une étoile d'or, et soutenu d'une onde d'argent.

233. — Charles-François de Boufflers, licencié en médecine :
D'or, à une croix ancrée d'azur, accompagné de trois étoiles à huit rais de même, deux en chef et une en pointe; écartelé, d'or, à trois étoiles à huit rais d'azur, deux aux flancs et une en pointe, accompagnées de neuf croisettes de même, posées trois, une, trois et deux.

234. — Jean-Martin Goblet, chanoine de Saint-Géry de Cambray :
Écartelé, au 1er, d'azur, à une étoile d'argent; au 2e, d'or, à un arbre de sinople, le feuillage enflamé de gueules; au 3e, d'or, à une botte de sable; et au 4e, d'azur, à un gobelet d'argent.

235. — Philippes Nicaise, bourgeois de Cambray :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois grenades de même, deux en chef et une en pointe.

236. — Jean-Baptiste Glorieux, chanoine de Sainte-Croix de Cambray :
D'azur, à une face en devise d'argent, accompagnée de trois testes de chérubins d'or, rangées en chef, et en pointe, d'un lièvre courant de même.

237. — Michel Delaste (de Laste), chanoine de Saint-Géry de Cambray :
De gueules, à trois pains en façon de navettes d'or, jointes et posées en face.

238. — Nicolas-Joseph GLORIEUX, conseiller du roy, contrôleur du trésorier des États de Cambray : Comme ci-devant, art. 236.

239. — Jean GRENET, bourgeois de Cambray :

D'azur, à trois gerbes d'or, deux et une.

240. — Le couvent des *Sœurs noires* de Cambray :

D'or, à un saint Augustin, vêtu en évesque, le visage de carnation, la soutane de pourpre, le rochet d'argent, la chape de gueules, sa mitre et ses souliers aussi de gueules, tenant de sa main dextre un cœur enflamé de même, et de sa senestre une crosse d'or, sur une terrasse de sinople.

241. — Charles de BAUDEQUIN, chanoine de Sainte-Croix de Cambray :

D'argent, à une hure de sanglier arrachée de sable, défendue d'argent.

242. — Pierre-François LAMELIN, antien conseiller pensionnaire de la ville de Cambray :

D'azur, à une aiguière d'or.

243. — Jean BOUGENIER, bourgeois de Cambray :

D'or, à trois flèches de sable, ferrées d'argent, et empennées de gueules, posées en bande l'une sur l'autre.

244. — Antoine ROZÉ, curé de Saint-Georges :

D'or, à un écusson d'azur, posé en abîme.

245. — Marie BALLICQUE, veuve (de) Jean de HERCQ :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un croissant de même.

246. — Bonne de CHIÈVRE, fille :

D'azur, à trois roses d'or, deux et une.

247. — Jean-Floris CRESPIN, licencié ès loix :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une rose de quatre feuilles d'or, tigée et feuillée de même.

248. — Michel DRON, bourgeois de Cambray :

D'azur, à une foy d'argent, posée en face abaissée, surmontée d'une étoile en chef, qui est adextrée de la lettre *M* et senestrée de la lettre *D*, le tout d'argent.

249. — Le *Béguinage* de Cambray :

D'or, à une sainte Ursule de carnation, vêtue d'un long manteau de gueules, doublé de pourpre, bordé d'hermines, sur une robe d'argent, ceinte de pourpre et couronnée d'or, sur un voile de sable, étendant les bras et couvrant de son manteau plusieurs personnes posées à genoux, les mains jointes, vêtues de différentes couleurs.

250. — Jean de SORBAY, ayde-major de la ville de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de même et en pointe, d'une oie nageant d'argent.

DOUAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

201. — Guillaume-Antoine de Lannoy, bourgeois :

D'argent, à trois lions de sinople, lampassez et armez de gueules, deux en chef et un en pointe.

202. — Jacques-François la Gache, licencié en droit :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles à six rais de même, et en pointe d'un oiseau d'argent, couronné d'or.

203 *bis*. — Feu N..., comte d'Oissy (Oisy), suivant la déclaration d'Alexandrine d'Assigny (d'Assignies), sa veuve :

D'or, à trois demi-lions ou lions naissant de gueules, 2 et 1; *accolé :* de facé, de six pièces, de gueules et de vair.

204. — Jeanne-Florence Trigault :

Parti, au 1er, d'argent, à une bande d'azur, accostée en chef d'un lion de gueules, et en pointe, de trois *T* de sable, posez en bande; au 2e, d'argent, à une face de gueules, accompagnée en chef de deux trèfles de sable, et en pointe, d'une étoile à six rais de même; la face chargée d'un écusson d'or, surchargé de trois cors de chasse de sable, liez de gueules.

205. — Anne-Barbe Trigault : Porte de même.

206. — Le couvent des *Religieuses de Saint-Thomas* de Douay :

D'argent, à une croix de calvaire de sable, plantée sur un tertre de sinople et chargée au milieu de sa traverse d'un cœur de carnation, accostée de deux clous d'argent, auxquels sont suspendus à dextre un fouet garni de pointes de fer de sable, et à senestre une poignée de verges de sinople, et sommée d'une couronne d'épines de même, pendante et brochante sur le montant.

207. — Pierre-François Lansel, bourgeois marchand :

D'argent, à une selle de sable, et un chef d'argent, chargé de ce mot *Lan* de sable, soutenu de même.

208. — Édouard Paston, président du collége des Anglois de la ville de Douay :

D'argent, à six fleur de lis d'azur, posées 3, 2 et 1, et un chef endenté et cousu d'or.

209. — Le couvent des *Carmes chaussez* de la ville de Douay :

D'azur, à un saint Jean de la Croix de carnation, posé de profil à mi-corps, mouvant de la pointe, vêtu d'argent sur sable, tenant de sa main dextre une lampe d'argent, alumée de gueules, et de sa senestre une croix de même; la teste du saint entourée d'une gloire d'or, et l'écu bordé d'argent, chargé de ces mots : *Sigillum communitatis. Carm. Duac.*, en caractères de sable.

210. — Jean Binot, pasteur de Saint-Albin à Douay :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux croix pattées de gueules, et en pointe d'une teste de mort de sable, rehaussée d'argent, et posée sur un os de même.

211. — Le couvent des *Carmes déchaussés* de la ville de Douay :

D'azur, à une grande ovale d'argent, chargée d'une sainte Famille, composée de Jésus, Marie et Joseph, de carnation, se tenants par la main et marchants sur une terrasse de sinople, l'enfant Jésus vêtu de pourpre, la Vierge d'azur et de gueules, et saint Joseph de pourpre et d'or, tenant de sa main senestre une branche de lis au naturel, et le tout, surmonté d'une gloire d'or, soutenue de (d'une) nuée de sable, au milieu de laquelle est un Saint-Esprit en forme de colombe d'argent, bequé et membré de gueules; cette ovale chargée en pointe d'un écusson à l'antique de sable, mantelé arrondi d'argent, la pointe de sable, terminée en croix pattée de même, et accompagnée de trois étoiles à six rais de l'un en l'autre, 2 et 1; l'ovale bordée d'or, avec ces parolles : *Sigil. Convent. Duacen. Carmeli. Discal.* 1617, en caractères de sable.

212. — Pierre Becquet, bourgeois :

D'azur, à trois tours d'or, massonnées de sable, deux en chef et une en pointe, chacune ayant un créneau senestre emporté.

213. — Marie-Jeanne Becquet, veuve (de) Melchior Heriguier : Porte de même.

214. — Marie-Marguerite Caulet, abbesse de l'abaye de Sains à Douay :

De sinople, à un chevron d'or, accompagné de trois soucis tigez de même, deux en chef et un en pointe, et un chef cousu d'azur, chargé d'une couronne d'or.

215. — Nicolas Lancry, bourgeois marchand :

D'azur, à une fasse d'or, accompagnée de trois ancres de même, deux en chef et une en pointe.

216. — Léonard Lancry, bourgeois marchand : Porte de même.

217. — Nicolas-François de Rantre, chanoine de Saint-Pierre à Douay :

D'azur, à un chevron d'or.

218. — Martin de Rantre, bourgeois marchand : Porte de même.

219. — Jacques de Gouy, bourgeois rentier :

D'argent, à un aigle à deux testes de sable, bequé et membré de gueules.

220. — Antoine de Saint-Didier, sur-intendant du mont-de-piété de la ville de Douay :

D'argent, à une face de gueules, chargée d'une étoile à six rais d'or, et accompagnée de trois treffles de sable, deux en chef et une en pointe.

221. — Antoine de Leury, vice-curé de Saint-Amé à Douay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais et en pointe d'une navette de tisseran de même.

222. — Mathias-Laurent Douez, bourgeois marchand :

D'azur, à une colombe d'argent, bequée et membrée de gueules.

223. — La communauté des *Pottiers* de la ville de Douay :

D'argent, à une création de l'homme, représentée par une figure de vieillard de carnation, vêtu d'azur et de gueules, ayant la teste entourée d'une gloire d'or, et donnant la bénédiction de sa main dextre, à un homme nud de carnation, assis à ses pieds sur une terrasse de sinople.

224. — Jean RAOULT, bourgeois, rentier à Lille :

D'or, à une tour de gueules, ajourée, massonnée et couverte en dôme de sable, accompagnée de trois roses aussi de gueules, posées une en chef et deux aux flancs.

225. — Jacques de RAISSE, chanoine de Saint-Amé à Douay :

D'argent, à trois chevrons de sable, accompagnés de trois roses de gueules, pointées de sinople, deux en chef et une en pointe, celle-ci tigée de même.

226. — Jean-Baptiste DELSAUX (Delsault), licencié en droit à Douay :

Écartelé, au 1er et 4e, d'argent, à un arbre de sinople, senestré d'un arbrisseau sur une terrasse de même; au 2e et 3e, d'azur, à trois maillets d'or, 2 et 1.

227. — Louis-Claude JUMEAU, chanoine de Saint-Amé à Douay :

Coupé, au 1er, d'azur, à un quart de cercle du zodiaque d'or, chargé de trois signes de sable, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe; au second, d'argent, recoupé d'une terrasse de sinople au naturel (*sic*).

228. — Jacques RAOULT, prestre en la ville de Douay : Comme ci-devant, art. 224.

229. — Thomas VARENGHIEN (Warenghien), bourgeois, marchand :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois boules de même, deux en chef et une en pointe.

230. — Gilles AUBAND, écuier, seigneur du Perron, capitaine des portes de Nancy :

De sable, à un aigle à deux testes, le vol abaissé d'or.

231. — Jean DELDICQUE, chanoine de Saint-Amé à Douay :

D'azur, à un lion naissant d'or, et une étoile de même, posée au canton dextre du chef, l'écu coupé aussi d'or, et recoupé d'argent, ondé d'azur.

232. — Élisabeth de BUIRE, veuve de Vincent DERREZ, bourgeoise :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné de deux étoiles à six rais, l'une en chef et l'autre en pointe, et de deux trèfles posez un à chaque flanc, le tout d'or.

233. — Philippes RIVETTE, licencié en théologie et chanoine de Saint-Amé à Douay :

D'azur, à une face ondée d'argent, accompagnée de trois roses d'or, deux en chef et une en pointe.

234. — Eustache de WAVRECHIN, licencié en droit, et avocat à la gouvernance de Douay et Orchies :

De sable, à trois lions d'or, lampassez et armez de gueules, deux et un; écartelé, d'argent, à une face de gueules, accompagnée en chef de deux trèfles de sable, et en pointe d'une étoile à six rais de même.

235 *bis*. — Jean-Adrien DENIS, docteur et professeur royal primaire du droit canonique de l'Université de Douay, et Marie-Anne HUET, sa femme :

D'or, à une face haussée de sable, accompagnée en pointe d'une croisette de gueules, et un chef d'azur, chargé d'une couronne d'or; *accolé :* de sable, à une grenade d'or, tigée et feuillée de même.

236. — Michel de CHAMPAGNE, sieur de Watignies, capitaine des portes de la ville de Douay :

D'azur, à deux sabres d'argent, passez en sautoir, les gardes et poignées d'or, accompagnez en chef d'une étoile à six rais de même.

237. — Philippes CARMOISE, chanoine de Saint-Pierre à Douay :

Mi-parti, d'argent et de sable, à un aigle à deux testes de l'un en l'autre, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'argent.

238. — Jean DONTON, licencié en médecine à Orchies :

D'azur, chapé d'argent, à un chevron d'or, brochant sur le tout, accompagné en chef de deux testes et col de cheval de sable, et en pointe d'une gerbe d'or.

239. — Jeanne-Philippe de LA RUE, bourgeoise :

D'argent, à un lion morné de sable, rampant contre une branche de laurier de sinople, ployée en demi-cercle.

240. — Anne-Françoise SALÉ, veuve d'Arnould-Jaspard de SURQUES :

D'azur, à deux chevrons d'or.

241. — Élisabeth-Bernard de SURQUES, veuve de Pierre-Paul SELLIER :

De sinople, à trois molettes de cinq pointes d'or, deux en chef et une en pointe.

242. — La communauté des *Peintres* de Douay :

D'azur, à trois écussons en cartouche d'argent, 2 et 1.

243. — Antoine FRANQUET, chef du magistrat de la ville d'Orchies :

De gueules, à un lion d'or, lampassé et armé de sable, et une bande de vair, brochante sur le tout.

244. — Jean-Baptiste FRANQUET, licencié en droit en la ville d'Orchies : Porte de même.

245. — Antoine DOBY, bourgeois de la ville de Douay :

D'azur, à trois rencontres de bœuf d'argent, deux et une.

246. — Samuel WARENGHIEN bourgeois, marchand : Comme ci-devant, art. 229.

247. — Louis-Charles BECQUET, licencié en droit en la ville d'Orchies :

D'azur, à trois tours d'or, deux et une, ajourées de sable.

248. — Jacqueline REMY, bourgeoise :

De sinople, à un aigle s'essorant d'argent, et regardant un soleil d'or, posé au premier quartier.

249. — A expliquer plus amplement.

250. — Jean-Baptiste HAZART, conseiller du roy, greffier héréditaire de la ville d'Orchies :

De sable, à un chef d'hermines.

251. — André (LE) VAILLANT, chanoine de Saint-Amé à Douay :

D'argent, à une face de gueules, accompagné en chef de deux trèfles de sable, et en pointe d'une étoile à six rais de même.

252. — Érasme DU BELLOY, chanoine de Saint-Amé à Douay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles à six rais de même, posées deux en chef et une en pointe.

253. — Pierre-François de HAILLY, chanoine de Saint-Pierre à Douay :

D'or, à une bande lozangée de cinq pièces de gueules.

254. — Nicolas CAMBIER, chanoine de Saint-Amé à Douay :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de gueules, et en pointe d'un lion fuiant et contourné de sable, lampassé de gueules, tournant la teste vers un coq aussi contourné au naturel, dont il est surmonté et qui luy donne la chasse.

255. — Albert-Dominique LE SELLIER, chanoine de Saint-Amé à Douay :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'une selle liée et suspendue par un lien de même.

256. — Paul-Antoine RESPIN, chanoine de Saint-Pierre en la ville de Douay :

D'argent, à une couronne d'épines de sinople.

257. — François de SAINT-JEAN, apoticaire en la ville de Douay :

D'azur, à un lion d'or.

258. — A expliquer plus amplement.

259. — N..., veuve (de) Romain de LATTRE, bourgeoise :

D'argent, à un M et un O, un D, une R et un E de sable, entrelassez.

260. — A expliquer plus amplement.

261. — La maison et cure de l'*Oratoire de Saint-Jacques* de la ville de Douay :

D'azur, aux deux mots *Jesus Maria*, posez l'un sur l'autre d'or, et enfermez dans une couronne d'épines de même.

262. — Joseph FONTAINE, chanoine de Saint-Amé à Douay :

D'azur, à une fontaine à quatre bassins l'un sur l'autre d'or, jaillissante d'argent, et trois jets dont l'eau retombe d'un bassin à l'autre, accompagné en chef de deux croissans aussi d'argent.

263. — Jean-François ALEXANDRE, pasteur de la paroisse de Saint-Pierre à Douay :

D'argent, à trois clefs de gueules, posées en pal, mal ordonnées, celle du chef, le penneton tourné à senestre et les deux de la pointe confrontées.

264. — Marie-Anne de LA VERDURE, veuve de N... LA BOUTILLIÈRE :

D'argent, à un arbre de sinople, sur un terrain de même; écartelé, d'argent, à un lion de sable, couronné de même et lampassé de gueules; et sur le tout, de gueules, à une bande d'or, chargée de trois tourteaux d'azur, et un chef de vair.

265. — A expliquer plus amplement.

266. — Philippe-Joachin OGIER, échevin et licencié en droit :

D'azur, à un cigne d'argent, bequé de sable, s'essorant et sans pieds, surmonté de trois étoiles à six rais d'or, rangées en chef.

267. — Jacques-François VICTON, licencié en théologie et chanoine de Saint-Amé :

D'azur, à une étoile alaizée d'or, accompagnée en chef de cinq étoiles à six rais d'argent, posées trois, trois et deux, et en pointe de deux branches de laurier de même, pliées en demi-cercle.

268. — Daniel BALAAM, bourgeois et marchand de fer à Douay :

D'azur, à une face en devise, abaissée d'or, surmonté d'un fer de lance d'argent.

269. — Marie-Marguerite MAILLOT, veuve (de) N... VENANT DES MOULINS :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois maillets de même, deux en chef et un en pointe :

270 *bis*. — Alexandre TURPIN, docteur et professeur en droit civil, et Marie-Jeanne-Claire de FOURMESTRAULX, sa femme :

Lozangé, d'argent et de gueules; *accolé:* d'or, à un aigle à deux testes de gueules.

271, 272. — A expliquer plus amplement.

273. — L'abbaye de FLINES :

D'azur, à une Vierge assise dans un trosne à l'antique, tenant de sa main dextre une rose tigée et feuillée, et sur son bras senestre son enfant Jésus, le tout d'or.

274. — Christophe DU MORTIER, licencié en médecine :

D'azur, à trois faces ondées, abaissées d'argent, et une comette d'or, posée au premier canton, dont la queue est en bande.

275. — Jean-François GALLOIS, prestre et chanoine de Saint-Amé à Douay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais et en pointe d'un coq de même.

276. — Pierre-François GALLOIS, docteur et professeur ès droits en l'Université de Douay : Porte de même :

277. — François-Ignace Hocqué (Hequet), bourgeois et marchand :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de même, et en pointe d'une crosse de berger ou crochet de houlette d'argent.

278. — Antoine Carlier, bourgeois, marchand :

D'azur, à un chevron accompagné en chef d'une hure de sanglier à dextre, et d'un tau à senestre, et en pointe d'un paon passant, le tout d'or.

279 *bis*. — Arnould de Bernard, écuier, commissaire des guerres, et Marie-Jeanne-Thérèse de Gaest, sa femme :

D'azur, à un ancre d'or, et un chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or; *accolé*. parti, d'argent et de sinople, à dix lozanges, cinq de chaque côté posées deux, une et deux de l'un en l'autre.

280. — Philippes Varenghien (Warenghien), bourgeois de Douay : Comme ci-devant, art. 229.

281. — A expliquer plus amplement :

282. — La communauté des *Sculpteurs* de la ville de Douay :

D'azur, à une figure de saint Louis, vêtu de ses habits royaux, tenant un septre de sa main dextre et une église de sa senestre; le saint posé sur une terrasse chargée de plusieurs modèles et outils de sculpteurs, le tout d'or.

283. — Marie-Marguerite Favier, veuve de François le Quien :

Tiercé en chevron, le 1er, d'or, chargé d'une étoile à six rais de gueules, et deux croissans de sable; le 2e de gueules; et le 3e, d'argent, à un lion de sable, lampassé de gueules, et couronné d'or, la queue fourchue et passée en sautoir.

284. — A expliquer plus amplement.

285. — Alexandre-Marain-Joseph le Maire, directeur des ouvrages de la ville de Douay :

De gueules, à trois tours crénelées de trois pièces d'argent, massonnées et ajourées d'une porte et d'une fenestre de sable, posées deux et une.

286. — Les *Filles de l'Hôtel-Dieu* de la ville de Douay :

D'azur, à un saint Salvateur d'or.

287. — Jean-François Malpaix, chanoine de Saint-Amé :

D'or, à un lion passant de sable, pris dans des filets de même, tenus par une main dextre de carnation, mouvante du flanc senestre.

288. — Mathieu Evrard, avocat fiscal de l'Université de Douay :

D'azur, à une croix enhendée (endentée) d'argent, cantonnée de quatre roses d'or.

289. — Antoine-Martin de Briet, bourgeois de la ville de Douay :

De gueules, à une croix d'argent, chargée de cinq mouchetures d'hermines.

290. — A expliquer plus amplement.

291. — Antoinette LE MAIRE, veuve de Baltazar BELLAIRE (Belair) :

D'azur, à trois fasses vivrées d'or, et une champagne de même, chargée d'un lion passant de gueules.

292. — Jacques-Philippes LE SELLIER, avocat et échevin de la ville de Douay :

D'or, à un aigle à deux testes de sable; écartelé, d'azur, à six mouchetures d'hermines d'argent, trois en chef posées deux et une, et trois en pointe posées de même.

293. — Jean de NEUVILLE, bailly de l'abaye de Flines :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'argent, et en pointe d'une gerbe d'or.

294. — Antoine FRANQUET l'aîné, marchand à Orchies :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant contourné d'argent, accosté de deux étoiles à huit rais, et en pointe d'une chouette de même.

295. — Gilles-François FRANQUET, receveur de la ville d'Orchies : Porte de même :

296. — A expliquer plus amplement :

297 *bis*. — Martin LE BOUTILLIER, écuier, et Isabelle-Robertine CAUDRON, sa femme :

D'azur, à sept chevrons d'argent, accompagnez en pointe d'un cerf de même, passant au dessus d'un triangle d'or, mouvant de la pointe; *accolé :* d'or, à trois chauderons de sable, deux et un.

298. — François HOUSSEAU, chantre et chanoine de Saint-Amé à Douay :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois bottes de sable, éperonnées de gueules, deux en chef et une en pointe.

299. — Bertrand DU BIEZ, chanoine de Saint-Amé à Douay :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois croix potencées d'or, deux en chef et une en pointe.

300. — Pierre-Issembart-François CAUDRON, seigneur de Cantin :

D'or, à trois chaudrons de sable, deux et un.

VALENCIENNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

175. — La communauté des *Chaudronniers* de Valenciennes :

D'azur, à un saint Éloy, vêtu pontificalement, la mitre en tête, la crosse en sa main dextre, posée en bande, et de sa senestre (tenant) un marteau, le tout d'or, posé sur une terrasse de sinople, adextré d'un chaudron d'or et senestré d'une marmite de même.

174. — Jean MERLIN, bourgeois de Valenciennes :

D'azur, à trois coignées à main ou haches d'or, 2 et 1.

175. — Guillaume MERLIN fils, bourgeois de Valenciennes : Porte de même.

176. — Guillaume-François DU CROQUÉ (Croquet), autien échevin de la ville de Valenciennes :

D'argent, à trois roses d'azur, deux et une.

177. — La communauté des *Gantiers* de Valenciennes :

De sinople, à un saint Barthélemy de carnation, vêtu d'un manteau d'or, sur une robe de pourpre, tenant de sa main dextre un livre ouvert d'argent, et de sa senestre un couteau de même; la teste du saint environnée d'une gloire d'argent, et accostée de deux gands d'or, posez en pal.

178. — La communauté des *Tessiers* de la ville de Valenciennes :

D'argent, à un saint Dominique de carnation, vêtu de sable sur argent, mouvant de la pointe, tenant de sa main dextre une longue croix fleuronnée d'or, et soutenant de son bras senestre une église d'argent, massonnée de sable, couverte d'azur et posée sur un livre fermé de gueules, qu'il tient de sa main (senestre); le saint senestré en pointe d'un chien au naturel, issant de l'angle et portant en sa gueule un flambeau ardent d'or, sur la flamme duquel est posé un monde d'azur.

179. — Alexis BERTAULT, receveur du domaine à Valenciennes :

De gueules, à une foy d'argent, vêtue de pourpre, mouvante des deux flancs de l'écu, accompagné en chef d'une étoile d'or, et en pointe d'un poisson d'argent, posé en pal.

180. — La communauté des *Arbalestriers* de Valenciennes :

De pourpre, à une Vierge tenant son enfant Jésus sur son bras dextre et un septre de sa main senestre abaissée; la Vierge accostée de deux anges affrontez, tenant chacun un arbalestre renversé, le tout d'argent, posé sur une terrasse de sinople; la Vierge couronnée d'or et sa teste environnée, ainsi que celle de l'enfant Jésus, d'une gloire de même.

181. — La compagnie des *Gladiateurs* et *Joueurs d'épée* de Valenciennes :

De gueules, à deux fleurets d'argent, les gardes et poignées d'or, passez en sautoir, accompagné en chef d'un soleil d'or, et en pointe d'un lion morné de même.

182. — La communauté des *Menuisiers* de la ville de Valenciennes :

D'argent, à un saint Hubert contourné, les mains jointes de carnation, étant à genoux, vêtu à la romaine de gueules, d'azur, d'or et de pourpre, et regardant un cerf d'or, issant à senestre d'un bois de sinople, et portant sur sa teste un crucifix d'or; le saint adextré en face d'un cheval issant de sable et mouvant du flanc, et senestré en pointe d'un chien issant d'argent, mouvant de l'angle, et un autel de menuiserie de sable, orné de pilastres et corniches ceintrez d'or, posé en chef.

183. — La communauté des *Tailleurs* de Valenciennes :

D'argent, à un saint Jean-Baptiste de carnation, vêtu de gueules et de pourpre, sur une terrasse de sinople, donnant la bénédiction de sa main dextre sur un agneau d'argent, qui est couché sur un livre fermé de sable, qu'il soutient de sa main senestre; l'agneau portant une longue croix de sable, la banderolle de gueules, croisée d'or, et le saint accosté en pointe d'un dé à coudre d'azur, posé à dextre et d'une paire de ciseaux ouverts de sable, à senestre.

184. — La communauté des *Mesureurs de grains* (de) Valenciennes :

D'argent, à un saint Michel de carnation, vêtu à la romaine d'azur et de pourpre, orné d'or, ailé de diverses couleurs, ayant le bras dextre couvert d'un bouclier ovale d'or, chargé d'une croix de gueules, et tenant de ses deux mains une longue croix de sable, posée en barre, dont il enfonce la pointe dans la gorge d'un dragon de même, lampassé de gueules, et renversé sous ses pieds.

185. — La communauté des *Tailleurs* de Valenciennes :

D'or, à une présentation de la Vierge au temple par sainte Anne et saint Joachim, qui la conduisent par la main ; ces trois figures de carnation, vêtues d'azur, de pourpre, de sinople et de gueules ; sainte Anne montrant de sa main senestre le portail du temple d'argent, peronné de six pièces de même et massonné de sable.

186. — La communauté des *Maréchaux* de la ville de Valenciennes :

D'argent, à une enclume de sable, sur laquelle est un marteau dressé de même, emmanché de gueules, et posée sur un billot de même, le tout accompagné en chef d'un cor de chasse de gueules, accosté de deux fers de cheval de sable, et aux flancs à dextre d'une paire de tenailles de même, sur laquelle est brochant un fer de cheval aussi de sable, et à senestre, d'un marteau de sable, emmanché d'or, et d'un boutoir de sable, aussi emmanché d'or, passez en sautoir.

187. — La communauté des *Canonniers* de Valenciennes :

De gueules, à un saint Antoine, le visage et les mains de carnation, vêtu en hermite d'or, sa teste entourée d'un cercle d'or ; tenant de sa main dextre un bâton sur lequel il s'apuie de sable, et à sa senestre tenant un livre ouvert d'argent, marqué de sable, ayant derrière luy un cochon d'argent, sur une terrasse de sinople, accosté en chef de quatre canons d'argent, passez en sautoir, deux de chaque côté.

188. — La communauté des *Sayeteurs* de Valenciennes :

D'argent, à un saint Bernardin, le visage et les mains de carnation, la teste entourée d'un cercle ou diadême d'or, vêtu en religieux de saint François, de sable, portant sur sa main dextre étendue un nom de Jésus de sable, raionné d'or, et sur sa senestre un livre ouvert d'argent, apuié contre sa poitrine ; sur une terrasse de sinople, sur laquelle sont aussi trois mitres, l'une à dextre de pourpre, bordée d'argent, et deux à senestre l'une d'or, et l'autre de pourpre, bordée d'argent.

189. — La communauté des *Fruitiers* de Valenciennes :

D'azur, à un saint Cristofe avec son grand bâton à sa main dextre d'or, marchant dans des eaus de même, portant sur son épaule senestre l'enfant Jésus d'or, et adextré et senestré de deux orangers de sinople, fruitez au naturel.

190. — La communauté des *Bouchers* de la petite boucherie de Valenciennes :

D'argent, à une Vierge (contournée) de carnation, assise à dex(tre, vêtue d'argent et d'azur), tenant sur ses ge(noux l'enfant Jésus) de carnation et une sainte Anne de même, vêtue de gueules et d'azur, assise à senestre et soutenant l'enfant Jésus de sa main dextre.

191. — Paul Dandré (d'André), écuier, commandant du fort de Chivencelles :

De gueules, à un sautoir d'argent.

192. — Jean de Janzat, écuier, sieur de la Ronde, capitaine des portes de la ville de Bouchain :

Écartelé, au 1er, d'argent, à un aigle, le vol abaissé de sable, posé en bande, la teste en bas.

et un chef de gueules; au 2e, d'argent, à trois barres de gueules; au 3e, de gueules, à un ciprès arraché de sinople ; et au 4e, aussi d'argent, à un lion morné et contourné de sable.

193. — (N...) Guitar, écuier, sieur de Beyna, capitaine des [portes de la] ville de Condé :

D'argent, à une face de gueules, accompagnée de trois guitarres de sable, deux en chef confrontées et une en pointe, et d'une fleur de lis d'azur, posée au milieu du chef.

194. — François des Yieux, écuier, sieur de la Rivière, ayde-major de la ville de Condé :

D'argent, à une croix de sable, cantonnée de quatre trèfles de même, les tiges apointées.

195. — Pierre Marchand, seigneur du Plessis, ayde-major de la ville de Valenciennes :

D'argent, à un arbre arraché de sinople, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

196 *bis*. — François-Paul de Montagu, écuier, seigneur de Boisdavy, major de la ville de Condé, et Barbe-Dieudonné Thuillier, sa femme :

D'azur, à deux lions à costé l'un de l'autre d'or, couronnez, lampassez et armez d'argent; *accolé :* d'azur, à trois étoiles d'or, deux et une.

197. — Bertrand le Roy, major de la ville de Bouchain :

D'azur, à une épée d'or et (une) cuisse de cerf d'argent, le pié en bas, passez en sautoir, accompagnez en chef d'une étoile à six rais d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

198. — A expliquer plus amplement.

199. — Jean-Adrien Grenier, licencié ès loix, échevin de la ville de Valenciennes :

D'argent, à un pal face engrelé d'azur, accompagné de trois lions mornez de gueules, deux en chef et un en pointe.

200. — Jean-Adrien Descouronces (des Couronnes), échevin de la ville de Valenciennes :

D'azur, à une bande d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles à six rais d'or, posées en orle et en pointe d'une roue de même.

201. — La communauté des *Savetiers* de la ville de Valenciennes :

D'argent, à un saint Crespin de carnation, vêtu à la romaine, d'azur et de gueules, sa ceinture d'or, tenant de sa main dextre un couteau à piel de sable, et de sa senestre une palme de sinople, et posé sur une terrasse de même, adextré en pointe d'une botte contournée de sable, et senestré d'un soulier d'or.

202. — A expliquer plus amplement.

203. — Nicolas-Joseph Deschamps, bourgeois de Valenciennes :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé de trois molettes à cinq pointes de sable, et accompagné en pointe d'un croissant d'or.

204. — Jean-Philippes Springers (Springer), marchand à Valenciennes :

D'argent, à une bande de sable, côtoiée en chef de trois étoiles et en pointe de trois trefles de même.

205 *bis*. — Maurice de Saint-Just, gouverneur de la citadelle de Valenciennes, et Charlotte de Flavigny, sa femme :

D'azur, à une tour d'argent, massonnée et ajourée de sable, sur une terrasse de sinople, et surmontée de trois colombes volantes en haut d'argent, celle du milieu en pal, et les deux autres en bande et contre-bande; *accolé :* d'échiqueté d'argent et d'azur.

206. — Pierre Breton, dit Maison Blernée, capitaine des portes de la ville de Valenciennes :

D'azur, à une face d'or, accompagnée en chef d'une grenade de même, ouverte et grenée de gueules.

207. — La communauté des *Grossiers* et *Merciers* de Valenciennes :

De gueules, à un pal diapré d'or.

208. — Christine-Brigite Hardy, fille :

De sable, semé de billettes d'or, à un lion de même, couronné, lampassé et armé d'argent.

209. — Pierre Despiautte, écuyer, seigneur de Reu, ayde-major de la ville de Vallenciennes :

D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, tenant de ses deux pattes de devant une hache d'armes de sable, emmanchée d'or.

210 *bis*. — Feu Jacques-Philippes de Haynin, seigneur de Querenain, suivant la déclaration de Marie-Adrienne-Thérèse de Lens, sa femme :

D'or, à une croix engrelée de gueules; *accolé :* d'or, écartelé, de sable.

211. — Françoise Van Lierde, veuve de Jean Lalleman :

De gueules, à un chiffre de marchand, composé d'un 4 dont le montant est haussé et mouvant d'une M capitale, posée en pointe et la traverse entrelassée d'une N plus petite, et les trois autres lettres capitales J Z L rangées en face, celle du milieu brochant sur le montant du 4, le tout d'argent.

212. — Bernard Cousin, trésorier des troupes à Condé :

D'azur, à trois mouches ou moucherons appelez cousins, d'or, deux en chef et un en pointe.

213. — Thomas Mercier, échevin de la ville de Condé :

D'argent, à un cerf de sable, passant sur une terrasse de sinople.

214. — Nicaise Blasseau :

De gueules, à un chevron d'or, surmonté d'un soleil de même, accosté de deux étoiles à six rais d'argent, et accompagné en chef de deux lions mornez et affrontez d'or; le chevron soutenu d'argent, à un aigle à deux testes de sable, couronné d'or, et tenant dans ses serres deux épées de sable, garnies d'or, posées en bande et contre-bande.

215. — Antoine la Haize, échevin de la ville de Condé :

D'azur, à un serpent tortillé en rond d'or, soutenu de trois molettes à cinq pointes de même, rangées en pointe.

216. — Ignace de Benjay, échevin de la ville de Condé :

D'argent, à un I et un B de gueules.

217. — Charles Thierou, échevin de la ville de Condé :

D'or, à la lettre T de gueules, le pied entrelassé avec la lettre C, en forme de croissant contourné de même.

218. — Pierre Carlier, du conseil de la ville de Condé :

D'argent, à un P et une L de gueules, séparez par un petit C en forme de croissant, contourné de même.

219. — Jean Fauqueux, du conseil de la ville de Condé :

D'or, à un J et une F de gueules.

220. — Robert Michelin, directeur des postes en la ville de Condé :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles de même, et en pointe d'une gerbe d'argent.

221. — Jean-Jacques Meigno, lieutenant de la ville de Condé :

D'or, à un lion de gueules, et un chef de sinople, chargé de trois lozanges accolées d'argent.

222. — Benoist-Alexandre Voisin, échevin de la ville de Condé :

Coupé, d'or et de gueules, à un lion morné de l'un en l'autre.

223. — La communauté des *Cordonniers* de la ville de Condé :

D'argent, à un saint Crespin de carnation, vêtu à la romaine d'azur, sous un manteau de pourpre, sa ceinture d'or, tenant de sa main dextre un couteau à pied d'or, et de sa senestre une palme de sinople, sa teste accostée de deux couteaux à pied d'azur, emmanchez d'or, posez en bande et contre-bande; le saint étant de front, sur une terrasse de sinople, adextré en pointe d'une botte contournée de sable.

224. — La communauté des *Bateliers* de la ville de Condé :

De sinople, à un écusson à l'antique d'argent, chargé d'une face de sinople, et une ancre de sable, posée en pal, brochante sur le tout.

225. — Jacques Boully, du conseil du magistrat de Condé :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles chacune à six rais de même, et en pointe d'une fleur de pensée au naturel, tigée et feuillée d'argent.

226. — Emmanuel Boully (Bouly), avocat du conseil à Condé :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de pensées au naturel, tigées et feuillées d'argent, deux en chef et une en pointe.

227. — Joseph Thomas, du conseil du magistrat de Condé :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux raisins de sable, tigez et feuilez de sinople, et en pointe d'un lion de gueules, lampassé et armé de sable.

228. — La communauté des *Tailleurs* de la ville de Condé :

D'argent, à un saint Martin de carnation, vêtu de gueules et d'azur, botté d'or, et monté sur un cheval de sable, sellé et bridé d'or; le saint coupant, avec son épée d'argent, la moitié de son manteau pour donner à un pauvre de carnation, couvert d'azur, qui est derière son cheval, le tout sur une terrasse de sinople.

229. — Pierre Duquesnoy (du Quesnoy), chanoine de la collégialle de Condé :

D'argent, à une hure de sanglier, arrachée de sable, défendue et alumée d'argent.

230. — Jacques-Albéricq Boully, chanoine de Condé :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois soucis tigez et feuillez de même, deux en chef et un en pointe.

231. — Jacques Boully, mayeur de Condé : Porte de même.

232. — Jean-François Grart, chanoine de Condé :

De gueules, à un chef d'or, chargé de trois molettes de sable.

233. — Jean-Henry Peirinage, chanoine de la ville de Condé :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

234. — Jean-Baptiste Perin, chanoine de Condé :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais et en pointe d'un cor de chasse de même.

235. — Lambert de Sepmeries, receveur de M. le comte de Solre :

D'azur, à une face d'argent, accompagné en chef d'un soleil d'or, et en pointe d'un chien de même, passant sur une terrasse de sinople.

236. — Michel André, chanoine de Condé :

De gueules, à une bande d'hermines, et un chef d'or, chargé de trois lozanges accolés de sinople.

237. — Guillaume-Joseph du Bois Dharne (de Harnes), chanoine de Condé :

D'argent, à une bande de gueules, accompagnée de deux arbres arrachés de sinople, un en chef et l'autre en pointe; écartelé, de gueules, à une bande de lozanges d'argent; et sur le tout, d'argent, à une croix de gueules, chargée de quatre lozanges d'argent.

238. — Augustin Dursens, chanoine de Condé :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de 3 étoiles à six rais de même, 2 en chef et 1 en pointe, et un chef aussi de gueules, chargé de trois ruches d'or, ouvertes chacune d'une porte de sable.

239. — Gilles Dubois (du Bois), chanoine de Condé :

D'argent, à une bande de gueules, accompagné en chef d'une étoile d'azur, et en pointe d'un arbre arraché de sinople.

240. — Jean de Salengre, chanoine de Condé :

D'argent, à dix feuilles de laurier de sinople, rangées en piramides, une, deux, trois et quatre.

241. — Jacques-Laurent de Wandre, chanoine de Condé :

D'or, à une bande de gueules, accostée d'argent, à une rose de gueules.

242. — André Deudon, marchand à Valenciennes :

D'argent, à une bande de gueules, accompagnée en chef d'un lion morné de sable, et en pointe, de trois tourteaux d'azur, posez en orle.

243. — Pierre Colendal, antien échevin de la ville de Valenciennes :

D'argent, à un P et un C de gueules.

244. — Laurent-Eugène BREMS, licencié ès lois, seigneur de Rotteleur, échevin en exercice de la ville de Valenciennes :

D'or, à un chevron de gueules, chargé de trois étoiles à six rais d'or, et accompagné de trois hures de sanglier arrachées de sable, défendues d'argent, deux en chef et une en pointe; écartelé, d'or, à une hure de sanglier arrachée de sable, défendue d'argent, et tenant dans sa gueule une branche de chesne de sinople, garnie de deux glands de même.

245. — Hubert TAIGNON, chanoine de Condé :

D'azur, à trois testes de lion, arrachées d'argent, lampassées de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

246. — Antoine LEBRUN (le Brun), marchand à Vallenciennes :

De sable, à une bande d'or, chargée de trois croissans de gueules, et accompagnée de six étoiles à six rais d'or, posées en orle, trois en chef et trois en pointe.

247. — Anne-Françoise HUTTIN, fille :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois gerbes d'or, liées de sable, deux en chef et une en pointe, et un petit croissant de sable, pour brisure, posé sur la pointe du chevron.

248. — Philippes LE JUSTE, licencié en médecine :

D'or, à un palmier de sinople, sur une motte de même, surmonté d'un triangle vuidé d'azur, et accompagné en chef de deux roses de gueules.

249 *bis*. — Feu Dorothé LE CLERQ (le Clercq), écuier, suivant la déclaration de Marie-Joseph LE JUSTE, sa veuve :

Écartelé, au 1er et 4e, d'azur, à deux palmes d'or, passées en sautoir, enfilées d'une couronne aussi d'or, et accompagnées de quatre étoiles de même, une en chef, deux aux flancs et une en pointe; au 2e et 3e, d'argent, à neuf billettes de gueules, posées 3, 3 et 3; *accolé* : de sable, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux balances d'argent, et en pointe d'une clef de même, posée en pal.

250. — François DES GARDINS père, rentier à Valenciennes :

D'azur, à un arbre arraché d'or.

251. — Nicolas-François WAULDE, rentier à Valenciennes :

Parti, au 1er, d'argent, à trois roses de gueules, deux et une; et au 2e, d'argent, à un rocher de sinople, surmonté de deux luts confrontés de sable, et un chef de sable, chargé de billettes sans nombre d'or, et d'un lion passant de même, lampassé d'argent.

252. — Le couvent des religieuses *Carmélittes* de Valenciennes :

De sable, mantelé, arrondi d'argent, à trois étoiles de six rais de l'un en l'autre, deux en chef et une en pointe.

253. — Claire Jenne-Ursule LE JUSTE, veuve Jean-Joseph BOUZE : Comme *accolé* ci-devant, art. 249.

254. — Race de BURNEZ, curé de la ville de Bouchain :

D'argent, à une face de sable, et un chef cousu d'argent, chargé d'un lion morné de gueules, et une champagne d'azur, chargée d'une étoile à six rais d'argent, posée entre deux rainceaux de laurier de même, passées en sautoir.

255. — Alexandre de Rantre, chanoine de la collégiale de Saint-Géry à Valenciennes :

D'azur, à un chevron d'or ; écartelé, de gueules, à un sautoir d'argent ; et sur le tout, d'argent, à un aigle à deux testes de sable, chargé sur son estomach d'un cœur de carnation.

256. — A expliquer plus amplement.

257. — Louis Mathieu, licencié ès loix :

De sable, à un chevron d'or, couché et rompu, la pointe tournée vers le flanc senestre.

258. — Jean Doffegnies (d'Offignies), bourgeois de Vallenciennes :

D'azur, à une grande fleur de lis d'argent, accompagnée de trois étoiles à six rais d'or, deux en chef et une en pointe.

259. — Adrien Perdry, bourgeois de Vallenciennes :

D'azur, à un fleuron à six branches, fait en forme de fleur de lis renversée d'argent, sur lequel est posée une grande boucle oval d'or, et une face de sable en devise, brochante sur le tout.

260. — Adrien Carlier, lieutenant-mayeur de la ville de Bouchain :

D'argent, à trois arbres de sinople, rangez sur une terrasse de même, celuy du milieu plus gros et plus élevé que les deux autres.

261. — Guillaume Procureur, échevin de la ville de Bouchain :

D'argent, à un pistolet de sable, monté sur or, couché en chef, et une champagne d'azur, chargée d'un chien passant d'argent.

262. — Guillaume-Antoine Berthe, échevin de la ville de Bouchain :

D'argent, à une tulipe pennachée d'or et de gueules, tigée et feuillée de sinople, sur une terrasse de même.

263. — Marc-Antoine Doucement, marchand à Valenciennes :

De gueules, à un compas ouvert en chevron d'or, surmonté d'un croissant de même, et accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or, et en pointe d'un triangle vuidé de même, dans lequel est renfermé un besan aussi d'or, chargé d'une tortue passante de sable, et accompagnée de 3 fleurons d'or, l'écu bordé de même.

264 *bis*. — Feu François-Dominique de Selaibes (d'Esclaibes), vicomte de Sebourg, suivant la déclaration de Robertine-Françoise-Léonard de Tramcourt (Tramecourt), sa veuve :

De gueules, à trois lions d'argent, lampassez et armez d'or, deux et un ; *accolé :* d'argent, à une croix ancrée de sable.

265. — La communauté des *Chirurgiens* de Valenciennes :

D'argent, à deux saints de carnation, posez en pied sur une terrasse de sinople, un à dextre, vêtu de pourpre sur or, tenant devant soy une boette d'argent, et l'autre à senestre, vêtu de sable, ayant un rabat d'argent, et tenant aussi devant soy une espatule de même, et en chef une lancette ouverte d'azur, garnie de sable.

266 *bis*. — Philippes de la Tramerye (Tramerie), comte d'Erlain, Beaurepaire, et Bonne-Jenne-Françoise de (du) Chasteler, sa femme :

De sable, à un chevron d'or, accompagné de trois merlettes de même, deux en chef et une

en pointe ; *accolé :* d'argent, à une bande de gueules, cotoiées en chef d'un lion de sable, couronné d'or et lampassé de gueules.

267. — La communauté des *Pelletiers* de Valenciennes :

D'argent, à un saint Jean-Baptiste de carnation, couvert d'une peau de chameau au naturel, tenant de sa main dextre une longue croix d'or, entourée d'un rouleau d'argent, marqué de sable, le saint senestré d'un agneau passant d'argent, sur une terrasse de sinople.

268. — Le couvent des *Dominicains* de Valenciennes :

D'azur, à un saint Paul tenant de sa main dextre une épée en pal, la pointe en haut, et de sa senestre un livre ouvert qu'il appuie contre sa poitrine, sur une terrasse, le tout d'or, dans une niche à l'antique de même.

269. — Le couvent des *religieuses de Beaumont* à Valenciennes :

D'azur, à une annonciation de la sainte Vierge par l'ange Gabriel, le tout d'or.

270. — Pierre-Dominique Badar, antien échevin de la ville de Valenciennes :

Coupé, au 1er, de gueules, à un dextrochère de carnation, mouvant d'une nuée d'argent, tenant une flèche d'or, en barre, la pointe en bas ; et au deuxième, de sable, semé de billettes d'or, à un lion aussi d'or, couronné, lampassé et armé d'argent.

271. — La communauté des *Portes-sacs* de Valenciennes :

D'argent, à un saint Maur, le visage et les mains de carnation, vêtu de l'habit de son ordre, de sable, sur une terrasse de sinople, tenant de sa main dextre une crosse d'or, et de sa senestre, un livre ouvert d'argent, marqué de sable.

272. — La communauté des *Archers*, sous la confrérie de saint Sébastien, à Valenciennes :

D'argent, à un saint Sébastien de carnation, couvert d'azur, percé de trois flèches de sable, empennées de gueules et d'azur, attaché au corps d'un arbre de sable, feuillé et terrassé de sinople, aux branches duquel sont suspendues par deux rubans voltigeans de pourpre, deux écussons, l'un à dextre d'argent, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, et l'autre à senestre de gueules, chargé d'un lion morné d'or.

273. — Marie-Anne Coquelet, femme de Robert Bourla, marchand, entrepreneur à Valenciennes :

Coupé, au 1er, d'azur, semé d'étoiles à six rais d'or, à un lion morné de sable ; et au 2e, d'argent, à un coq de gueules, le pied dextre levé.

274. — Nicolas Gosset, médecin des hôpitaux à Condé :

D'azur, à un chevron alaisé d'or, accompagné de trois étoiles à six rais de même, deux en chef et une en pointe, celle de la pointe surmontée d'un croissant d'argent.

275. — Jean-Antoine Groulard, écuier, seigneur de Challeaux, capitaine au régiment de Provence, ingénieur en chef à Bouchain :

D'azur, à trois étoiles d'argent, à six rais rangées en chef.

276. — La communauté des *Bonvouloirs :*

D'argent, à un saint Cristofle, le visage, les bras et les jambes de carnation, vêtu d'or et de

gueules, s'apuiant avec un bâton au naturel, qu'il tient de sa main dextre, passant une rivière d'azur, portant sur son épaule senestre l'enfant Jésus dont le visage et les mains sont de carnation, vêtu de pourpre, la teste entourée d'un diadème d'or, ayant sa main dextre bénissante et tenant sur sa senestre un globe d'azur.

277. — La communauté des *Taillandiers* et *Couteliers* :

D'argent, à un saint Éloy, vêtu pontificalement, le visage et les mains de carnation, la mittre en teste d'or, l'aube d'argent, la tunique d'azur, bordée d'or, la chape de gueules, bordée d'or, tenant de sa main dextre une crosse en bande aussi d'or, et de sa senestre un marteau de même, sur une terrasse de sinople.

278. — Pierre DAQUIN, avocat au parlement de Paris :

D'azur, à deux épées d'argent, les gardes et poignées d'or, passées en sautoir les pointes en bas, accompagnées en pointe d'un croissant d'argent.

279. — La communauté des *Couvreurs de thuiles* de Vallenciennes :

D'azur, à une visitation de la sainte Vierge et sainte Élisabeth d'or, sur une terrasse de même, leurs testes entourées de cercles de lumières aussi d'or.

280. — La communauté des *Correurs* (corroyeurs) :

D'argent, à un saint Simon de carnation, vêtu d'azur et de pourpre, sur une terrasse de sinople, tenant de sa main dextre une scie à main d'azur, emmanchée d'or, et de sa senestre un livre ouvert d'argent, et un écusson de gueules, abaissé et brochant sur la moitié du corps du saint, cet écusson chargé de trois outils de corroieurs d'or, rangez en pal.

281. — La communauté des *Amidonniers* de Valenciennes :

D'argent, à un saint Charles-Boromée, vêtu en cardinal, le visage et les mains de carnation, la robe de gueules, le rochet d'argent, le camail et le bonnet carré de gueules, ayant sa main dextre levée pour donner sa bénédiction, et de sa senestre tenant une croix patriarchale d'or, sur une terrasse de sinople.

282 *bis*. — Philippes-Louis de HAYNIN, marquis de Querenaing et Warlaing, seigneur d'Artre, et Marie-Magdelaine-Charlotte DAMMAN (d'Amman), sa femme :

D'or, à une croix engrelée de gueules; *accolé* : d'argent, à une tour de gueules, crénelée de quatre pièces de même, ajourée et massonnée de sable, la porte garnie de sa coulisse d'argent.

283. — La communauté des *Selliers* :

D'azur, à un saint Éloy contourné, vêtu pontificalement, tenant de sa main dextre une crosse, et de sa senestre un marteau, le tout d'or, sur une terrasse de sinople.

284. — Marie-Magdelaine SEPPA :

D'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux étoiles à six rais de même, l'une en chef et l'autre en pointe.

285. — Marie-Anne SEPPA : Porte de même.

286. — Marie-Françoise DUQUESNE, veuve :

D'argent, à un chesne de sinople, englanté d'or, sur une terrasse de même.

287. — Jacques-Pierre-François Brehon, conseiller du roy, procureur sindicq de la ville de Valenciennes :

Facé, de sinople et d'argent, de six pièces, les faces de sinople chargées : la 1re de trois étoiles à six rais d'or; la deuxième, d'un poisson d'argent; et la 3e, d'un autre poisson contourné de même.

288. — Charles Dumont (du Mont), chanoine du chapitre de Saint-Gery de Vallenciennes :

D'argent, à un chiffre composé d'un C, d'un D et d'une M de gueules, accompagné en pointe d'une croisette de même.

289. — André Laurent, chanoine de la collégiale de Saint-Gery de Valenciennes :

De sable, à un daufin pâmé d'argent; écartelé, d'azur, à trois coquilles d'or, posées 2 et 1.

290. — Hermes-François de (des) Bleumortiers, licencié ès loix :

De gueules, à une face d'or, accompagnée en chef de trois roses de cinq feuilles, et en pointe d'une gerbe de même.

291. — Le couvent des *Chartreux* de Valenciennes :

D'azur, à une Annonciation d'or, le tout posé sur une aire échiquetée d'argent et de sable.

292. — Thierry le Leve, marchand à Valenciennes :

D'argent, à un T en chef et deux LL en pointe, le tout de gueules.

293. — Christophe Mustellier, marchand à Valenciennes :

Mi-parti, au 1er, d'argent, à un demi-aigle à deux testes de sable, bequé et membré de gueules, mouvant de la partition; et au 2e, de gueules, à une face d'argent.

294. — Jacques Formont, bourgeois de Valenciennes :

D'azur, aux deux premières lettres de son nom de gueules, qui sont un J et un F.

295. — Guillaume Mustellier, marchand à Vallenciennes :

D'argent, à un G et une M de gueules.

296. — Marie Bretel, veuve (de) N... Conrart :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois treffles de même, deux en chef et un en pointe, et un chef cousu d'or, chargé d'un serpent ondoiant d'azur.

297. — La communauté des *Tourneurs*, *Charons* et *Tonneliers* de Valenciennes :

De sinople, à un saint Hubert contourné de carnation, ayant les mains jointes et un genouil en terre, vêtu d'or et de pourpre, regardant un cerf d'argent, mouvant du flanc senestre, portant sur sa teste entre son bois une croix haussée de même, le saint ayant derrière lui son cheval, issant aussi d'argent, mouvant du flanc dextre, et à ses pieds son chien couché de même.

298. — Jean-Baptiste de Vendosme, bailly d'Ornain, près Valenciennes :

D'or, à un lion de sable, lampassé de gueules, accompagné de trois treffles de sinople, deux en chef et un en pointe.

299. — Jean-Roch de Berlaimont (Berlaymont), bachelier ès-loix :

D'or, à une face de sable, accompagnée de deux fleurs de lis de gueules, l'une au premier canton et l'autre au 4e canton.

300. — Étienne Segar, curé de Condé :

D'azur, à une oie d'argent, contournée et nageant dans des ondes de sinople.

MENIN

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

13. — Pierre Houin, licencié en médecine :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable, accompagné en chef de deux raisins tigez et feuillez d'or, et en pointe d'une boette couverte de même.

14. — Roger de Croix :

D'argent, à une croix d'azur, cantonnée au 1er d'un croissant de même.

15. — Baudouin Bridoul, bourguemestre de Menin :

D'azur, à une face d'or, surmontée de trois molettes à cinq pointes de même, rangées en chef.

16. — Antoine de Lohen, avocat au parlement de Tournay :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux paons rouans au naturel, et en pointe d'un bust(e) de jeune homme de carnation, posé de front et chevelé de sable.

17. — N... Bernarde, abesse de l'abbaye de Wevelghem :

D'azur, à une croix d'argent, alaizée, le bas entouré d'un rouleau d'argent, sur lequel sont écrits ces mots latins en caractères de sable : *Hoc signum erit in cœlo.*

18. — L'abbaye de *Notre-Dame du Mont d'Or* lés Wevelghem :

D'azur, à une sainte Vierge d'argent, assise dans une chaise d'or, tenant dans sa main dextre une branche d'arbre en forme de septre d'argent, et à sa senestre l'enfant Jésus de même, l'un et l'autre diadémez d'or, et accostez de deux anges à genoux aussi d'argent, leur robe bordée d'or par le bas, le tout dans une niche d'argent, massonnée de sable.

19. — André Wille, licencié en théologie :

D'argent, à deux bâtons écotez, alaisez et passez en sautoir de gueules, accostez de deux roses de même, pointées de sinople, tigées et feuillées de même, les tiges passantes derrière le sautoir, et passées elles-mêmes en sautoir vers la pointe de l'écu.

20. — L'hôpital de *Saint-Georges*, à Menin :

D'azur, à une croix d'or, et une bordure d'hermines.

21. — Paul Galland, licencié en médecine :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles à six rais et en pointe d'un aigle de même.

22. — Jean-Baptiste Cousyn (Cousin), avocat en parlement :

De gueules, à un chevron d'argent, chargé d'un treffle de sinople, et accompagné en chef d'une étoile à six rais d'argent, à dextre et d'un croissant de même à senestre.

23. — François de la Garenne, capitaine des portes de la ville de Menin :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois clefs de même, posées en pal, les pennetons à senestre et en bas, deux en chef et une en pointe.

24. — Denis Vanackere, greffier de la gardofre de la ville et verge de Menin, sieur de Suvielande et de Ledegem :

D'azur, à une gerbe d'or, accolée d'un sep de vignes de sinople, faisant trois tours, fruité de pourpre, sur une terrasse d'or.

25. — La communauté des *Boulangers* :

De gueules, à deux pesles de four d'or, passées en sautoir, chacune chargée de trois pains de sable.

26. — La communauté des *Tonneliers* :

De sable, à une essaite d'argent, emmanchée d'or, posée en pal.

27. — La communauté des *Cordonniers* et *Corroieurs* :

De gueules, à deux alènes d'argent, emmanchées d'or, passées en sautoir.

28. — La communauté des *Chapeliers* :

D'argent, à un chapelier de carnation, vêtu de gueules et d'azur, et coiffé d'un bonnet aussi de gueules et d'azur, posé sur une terrasse de sinople, travaillant à un chapeau d'argent, ombré de sable, sur une table en forme de face abaissée d'or, brochant sur le tout.

29. — La communauté des *Maçons* et *Couvreurs* de la ville de Menin :

De sable, à un chevron d'or, accompagné de trois truelles d'argent, emmanchées d'or, deux en chef et une en pointe.

30. — La communauté des *Tailleurs* et *Fripiers* :

D'azur, à des ciseaux ouverts en sautoir d'argent.

31. — Marc Verlinx (Verlinck), échevin de la ville de Menin :

D'argent, à un chiffre composé de toutes les lettres de son nom et surnom, rangées en face, de sable et surmontées d'un couronne de pourpre.

32. — La communauté des *Bouchers* :

De gueules, à un boucher, levant de ses deux mains une masse pour assommer un bœuf qui est devant luy, le tout d'argent, et posé sur une terrasse de sinople.

33. — La communauté des *Cabaretiers* :

Coupé, de gueules et de sable, par une face d'argent; le gueules chargé, à dextre d'un verre à bierre d'argent, et d'un pot d'or, rempli d'argent, et à senestre d'une bouteille d'or, et d'un verre d'argent; et le sable, chargé d'un tonneau d'or, couché en face.

34. — Elisabeth Double, veuve N... Vandermes (Van der Meer) :

Écartelé, au 1er et 4e, d'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux treffles de sinople, et en pointe d'une oie d'argent, sur une motte de sinople; au 2e et 3e, d'azur, à trois canettes d'argent, bequées d'or, sans pieds, deux et une.

35. — A expliquer plus amplement.

36. — Jean Castel, échevin de la ville de Menin :
D'argent, à un chiffre de marchand, composé de six lettres de son nom de sable.

37. — Le collège des *Humanités* de la ville de Menin :
De sable, à un saint (Jean) Baptiste d'argent.

38. — N... Varlet, régent du collège des Humanités de la ville de Menin :
D'azur, à une étoile à six rais d'or; écartelé, d'azur, à un cor de chasse d'or, lié de sable.

39. — Jacques Honorée (Honoré), échevin de la ville de Menin :
D'azur, à trois couleuvres d'argent, tortillées et rangées en pal, la langue et la queue terminées en fer de flèche de même, surmontées en chef d'une couronne d'or, perlée d'argent.

40. — François Bruneel, pasteur de Menin :
D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois branches de prunier de sinople, tigées et feuillées de même, fruitées de pourpre, et posées deux en chef et une en pointe.

41. — Jean Vanrulen, échevin de la ville de Menin :
De gueules, à une molette à huit pointes d'or, posée en cœur, accompagnée de trois roses ou rosettes de même, deux en chef et une en pointe.

42. — Nicolas Taffin, échevin de la ville de Menin :
D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef à dextre d'un ancre d'azur, la stangue et la trabe de sable, et à senestre d'un poisson de sinople, posé en pal et en pointe d'un saint Pierre de carnation, vêtu d'azur et d'or, tenant de sa main dextre deux clefs de sable; le saint posé sur une terrasse de sinople.

43. — Jacques de Ros, licencié en médecine :
D'azur, semé en chef d'étoiles d'or, et le reste de l'écu semé de gouttes de rosée d'argent.

44. — La communauté des *Arbalestriers* de la ville de Menin :
D'argent, à un saint Georges, armé de pied en cap d'azur, son casque pennaché de gueules, monté sur un cheval pie, sellé et bridé d'or, le saint portant de son bras senestre un bouclier d'argent, bordé, cousu d'or, et chargé d'une croix de gueules, et de sa main senestre enfonçant un javelot de sable, dans la gueule d'un dragon miraillé de diverses couleurs, renversé sous son cheval, sur une terrasse de sinople; le tout accompagné en chef de deux arbalestres de sable, posées en pal.

45. — La communauté des *Canoniers* de la ville de Menin :
D'argent, à une sainte Barbe de carnation, vêtue de pourpre sur or, ceinte d'azur, tenant de sa main dextre abaissée une palme de sinople, et portant sur son bras senestre une tourelle d'argent, massonnée et ajourée de sable, et pavillonnée d'azur; la sainte posée sur un tertre de sinople, soutenu de deux canons d'azur, passez en sautoir et montez sur leurs affusts de sable, sous lesquels est posé à la pointe de l'écu, sur une terrasse de sinople, un baril de poudre d'or, accosté de deux piles de boulets d'argent.

46. — La communauté des *Chartiers* de la ville de Menin :
De sinople, à un charriot chargé de balots, tiré par deux chevaux et conduit par un charetier, assis sur son siége, tenant d'une main son fouet et de l'autre les resnes de ses chevaux, le tout d'argent, sur une trangle abaissée d'or, et un chef de même.

47. — La communauté des *Charpentiers* de la ville de Menin :

De sinople, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux scies d'argent, emman garnies d'or, et en pointe d'un maillet aussi d'argent.

48. — L'hôpital royal de *Menin* :

D'azur, à un aigle d'argent.

49. — A expliquer plus amplement.

50. — Pierre Gobert, rentier de la ville de Menin :

De sinople, à deux épées d'argent, les gardes et poignées d'or, passées en sautoir, a gnées en chef d'une couronne aussi d'or.

RÉCAPITULATION

LILLE

Armoiries des			livres.		livres.
Personnes.	181	à	20	. . . . .	3620
Communautés.	2	à	50	. . . . .	100
Idem.	4	à	25	. . . . .	100
Couvens.	3	à	25	. . . . .	75

CAMBRAY

			livres.		livres.
Personnes.	47	à	20	. . . . .	940
Communauté.	1	à	25	. . . . .	25
Couvens.	2	à	25	. . . . .	50

DOUAY

			livres.		livres.
Personnes.	85	à	20	. . . . .	1700
Abaye.	1	à	50	. . . . .	50
Couvens.	5	à	25	. . . . .	125
Communautés.	3	à	25	. . . . .	75
A reporter.	334		»		6860

VALENCIENNES

			livres.		livres.
Reports.	334	à	»	. . . . .	6860
Personnes.	98	à	20	. . . . .	1960
Communautés.	30	à	25	. . . . .	750
Couvent.	4	à	25	. . . . .	100

MENIN

			livres.		livres.
Personnes.	20	à	20	. . . . .	400
Abaye.	1	à	50	. . . . .	50
Communautés.	13	à	25	. . . . .	325
Collège.	1	à	25	. . . . .	25
Hôpital.	1	à	25	. . . . .	25
	502	armoiries.			10495 livres.

Total, dix mil quatre cens quatre-vingts-quinze livres, et les deux sols pour livre.

176. — Pétronille de Lerve, veuve [illegible]

D'or, à trois tourteaux d'azur, deux et un, et un chef d'azur, [illegible] gent, lampassé et armé de gueules.

177, 178. — A expliquer plus amplement.

179. — Marie-Aubomette de Richemont, femme de N... Vantine, conseiller du roy au baillage de L'Ille :

D'azur, à trois montagnes d'or, deux et une.

180-181-182. — A expliquer plus amplement.

183. — N... Obert de Chaysne, chanoine à Seclin :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chandeliers de même, deux en chef et un en pointe.

184. — N. . Obert de Noyelle (Noyelles-lès-Seclin), fille : Porte de même.

185. — N... Sanevalle (Sanval), licentié en médecine à L'Ille :

D'azur, à une face haussée d'hermines, surmontée de trois étoiles d'or, rangées en chef, et accompagnée en pointe d'un lion de même, lampassé et armé de gueules.

186. — A expliquer plus amplement.

187. — La seigneurie de Templeuve en Pevèle :

Écartelé, au premier et quatrième, contr'écartelé, au 1er et 4e, d'argent, fretté de sable, à un chef d'or, chargé de trois merlettes de sable; au 2e et 3e, d'or, à un lion d'azur, couronné, lampassé et armé de gueules; au deuxième et troisième grands quartiers, d'azur, semé de fleur de lis d'argent, et un cerf de même, brochant sur le tout; et sur le tout des quatre grands quartiers, d'azur, à la lettre T d'or.

188. — François Goulay de Berimanne, cy-devant ingénieur en chef en la ville de L'Ille :

De gueules, à trois faces d'or, et trois molettes à cinq pointes de même, rangées en chef.

189. — Marie-Rose de LA PORTE des de la Barratrie (la Porte de la Barratrie) :

Écartelé, au premier et quatrième, contr'écartelé, au 1er et 4e, d'argent, à une croix de gueules, au 2e et 3e, de sable, à un château d'argent; et au deuxième et 3e grands quartiers, de sable, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles, et en pointe d'un aigle à deux têtes, surmontées d'une couronne de même.

190, 191. — A expliquer plus amplement.

192. — Estienne WAUBIER, négociant à L'Isle :

D'argent, à une toison de sable, suspendue à un lien de même, mouvant des angles du chef.

193. — A expliquer plus amplement.

194. — N... de GHILINGHIEN :

D'azur, à trois éperons d'or, les molettes en haut, posez deux et un.

195. — A expliquer plus amplement.

196. — N... du RIVE, commissaire d'artillerie à L'Ille :

De gueules, à trois étoiles à six rais d'or, posées deux et une.

CAMBRAY

251. — Marie-Florence de SUCRE :

D'argent, à une face de sable; écartelé, d'or, à une croix ancrée de sable.

252. — L'hôpital *Saint-Julien* de Cambray :

D'azur, à un saint Julien de carnation, vêtu d'argent, doublé de gueules, et posé à my-jambes dans une rivière ondée de sinople, tenant de sa main dextre un bâton d'or, et de sa senestre un petit bateau de même, dans lequel est un enfant nud de carnation.

253. — N..., veuve de Charles de FRANCQUEVILLE :

D'azur, à un lambel d'or, en chef et une étoile de même en pointe.

254. — Françoise MALDONAT, veuve de Jean-François LE DUC :

De gueules, à cinq fleur de lis d'or, posées en sautoir.

255. — Margueritte NYS, fille :

Party, au premier, tranché d'or sur sable, à trois trèfles, deux en chef et un en pointe, de l'un en l'autre; au deuxième, d'argent, à trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

256. — L'hôpital *Saint-Jean* de Cambray :

D'azur, à un agneau pascal d'argent, la teste entourée d'un diadème d'or, la longue croix

aussy d'or, et la banderolle d'argent, chargée d'une croix de gueules; l'agneau sur une terrasse de sinople.

257. — Françoise-Albertine de Pronville, femme de Simon de Dreux, lieutenant de roy au gouvernement de Cambray, seigneur de Morsan sur Seine :

De sinople, à une croix angrelée d'argent.

258. — Pierre Plichon, chanoine et curé de Saint-Géry de Cambray :

D'azur, à une face en devise d'or, accompagnée de trois étoiles à six rais de même, posées deux en chef et une en pointe à senestre, l'écu brisé aussy en pointe d'un franc-quartier dextre d'argent, chargé d'un cigne de gueules, nageant sur des ondes d'azur.

259. — N... de Baralle, pasteur de Saint-Nicolas, cy-devant de Sainte-Élisabeth :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois étoiles à six rais d'argent, deux en chef et une en pointe.

260. — Marguerite Petit, veuve de Jean Bourdon, conseiller de la ville de Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

261. — Françoise Le Fort, veuve de Jean Le Cocq :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux léopards d'argent, afrontez et rampans contre le chevron, et en pointe d'un château de même, massonné de sable.

262. — Jeanne-Monique Buissard, veuve de Pierre Gambier :

D'argent, à un lion de gueules, couronné d'or, accompagné de sept coquilles de sable, posées en orle.

263. — Charles de Glatigny, conseiller du roy, trésorier de l'extraordinaire des guerres à Cambray :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois branches de rosiers de sinople, fleuries chacune de trois pièces d'argent.

264. — Marie-Ange Hervin, veuve de Michel Chauvin (Chauwin) :

D'azur, à un chevron d'or, chargé d'un croissant de gueules, sur la pointe, et de deux étoiles d'azur, sur chaque branche du chevron, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

265. — La communauté des *Feronniers* de Cambray :

D'or, à un saint Éloy de carnation, vêtu pontificalement de gueules, ganté de pourpre, tenant de sa main dextre levée un marteau de sable, et de sa senestre sa crosse d'argent; le saint mouvant à my-corps de la pointe et ayant devant luy une enclume d'argent.

266. — La communauté des *Apoticaires* de Cambray :

De gueules, à une face d'or, chargée de deux vipaires de sinople, rampantes, ondoyantes et entrelassées en forme de redorte de six pièces, l'une contournée et toutes deux languées de gueules et accompagné de trois boettes couvertes d'argent, deux en chef et une en pointe.

267. — Guillaume Van Houte, chanoine de Saint-Géry de Cambray :
D'or, à une face de sinople.

268. — Guillaume Deméville, chanoine de Saint-Géry de Cambrai :
D'argent, à une face de sable, accompagnée d'une merlette de même, posé au costé dextre du chef.

269. — Marie-Jeanne Bourgeois, fille :
D'argent, à une croix ancrée de gueules.

DOUAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

301, 302, 303, 304, 305. — A expliquer plus amplement.

306. — Ernestine-Antoinette Druotte, veuve de Jean-François de Pronville :
D'azur, à un lion d'argent, lampassé et armé d'or, accompagné de trois couronnes de même, deux en chef et une en pointe.

307. — Jean du Verget (Verger) de Cultines, ayde-major de la ville de Douay :
D'azur, à un arbre arraché d'or, accompagné de trois molettes à cinq pointes d'argent, une en chef et deux aux flancs, et un chef cousu d'azur, chargé de trois molettes à cinq pointes d'argent.

308. — François-Albert Caulier, avocat :
D'azur, à trois étoiles d'argent, emmanchées d'or, posées deux et une, et une bordure aussy d'or.

309. — Jean-Joseph Lespaignol (l'Espagnol) Saint-Caurin :
D'azur, à une foy d'or (d'argent), parée de même, posée en face, mouvante des deux flancs.

310. — Charles Mas (Maes), licentié en droit :
De sable, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un trefle de même.

311. — A expliquer plus amplement.

312. — Anne-Françoise de la Tramerie, dame de Givenchy, l'ainée :
De sable, à un chevron d'or, accompagné de trois merlettes de même, deux en chef et une en pointe.

313. — Isabelle-Ernestine de la Tramerie, dame d'Auvergne : Porte de même.

314. — Pierre Isembart, licentié en droit :

Écartelé, au premier et quatrième, d'or, à un arbre de sinople, terrassé de même, et senestré d'un bouc de sable, rampant contre le tronc; au deuxième et troisième, d'argent, à un arbre de sinople, fusté au naturel, sur une terrasse de sinople, l'arbre senestré d'un oyseau contourné au naturel, perché en bande sur une de ses branches, la tête en bas et regardant un autre oyseau de même, contourné et renversé sur la terrasse.

315. — Charles de Vignacourt (Wignacourt), prestre et chanoine de Saint-Pierre de Douay :

D'argent, à trois fleurs de lis (aux pieds coupés) de gueules, deux et une; l'écu brisé d'un franc canton d'azur, chargé d'un croissant d'argent.

316. — A expliquer plus amplement.

317. — N..., veuve de N... Queant, bourgeoise rentière de la ville de Douay :

De sable, à trois faces d'argent, et un écusson de sable, brochant sur le tout, chargé de trois lions d'argent, couronnez et armez d'or, et lampassez de gueules, posez deux et un.

318. — François-Joseph Dervillers, prestre et licentié en théologie :

Écartelé, au premier et quatrième, d'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux trèfles et en pointe d'une merlette de même; au deuxième et troisième, de sable, à trois lions d'argent, lampassez et armez de gueules, posez deux et un.

319. — Jean Colignon, bourgeois, licentié de la ville de Douay :

D'or, à un lion d'azur, couronné de même et lampassé de gueules.

320. — Antoinette Waverchin (de Wavrechin), veuve de N... Dervillers :

De sable, à trois lions d'argent, lampassez et armez de gueules, posez deux et un.

321. — A expliquer plus amplement.

322. — Jacques-Hubert Briffault, licentié en médecine à Douay :

Écartelé, au premier et quatrième, d'azur, à un soleil d'or; au deuxième et troisième, d'azur, à un sautoir d'or, accompagné de quatre étoiles de même, et un chef aussy d'or, chargé d'un lion naissant de gueules.

323. — A expliquer plus amplement.

324. — Marie-Margueritte de Lohynel, veuve de David Becquet :

D'azur, à trois tours d'or, le premier créneau de chacune emporté, posées deux et une.

325. — Louis Ghobert (Gobert), chanoine de Saint-Pierre de Douay :

D'azur, à un vase d'argent, orné d'or, et diapré d'azur, duquel sort une flamme au naturel, chargée d'une touffe de feuilles de sinople, le tout accompagné de trois coquilles d'or, deux en chef et une en pointe.

326. — Pierre-Louis Honoré, écuyer, sieur du Locron :

De gueules, à un croissant d'or, accompagné de six croix recroisettées de même, trois en chef, posées une et deux, et trois en pointe, posées deux et une.

327. — A expliquer plus amplement.

328. — Jeanne-Agnès HAVET, fille, bourgeoise et rentière à Douay :
D'azur, à une croix engrelée d'argent.

329. — Joseph de LESCHOLE, prestre et chanoine de Saint-Amé :
D'argent, à un chevron de gueules, accompagnée en chef de deux roses tigées et feuillées au naturel, et en pointe d'un renard aussy au naturel, passant sur une terrasse de sinople.

330. — A expliquer plus amplement.

331. — Lucie-Marie MALDURE, fille :
De gueules, à une roue à huit rais d'or, accompagné de trois étoiles à six rais de même, posées deux en chef et une en pointe, et un chef d'or, chargé d'un aigle de sable.

332. — Pierre TAFFIN, prestre et chanoine de Saint-Pierre :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croix pattées de même, et en pointe d'une tête de mort d'argent, posée sur deux os de même, passez en sautoir. (Devise : *Pense à ta fin.*)

333. — A expliquer plus amplement.

334. — L'*Université* de Douay :
D'or, à un homme de carnation, vêtu en docteur de sable, ayant sur ses épaules un mantelet de gueules, fourré d'hermines, et ayant un rabat d'argent, étant à genoux sur une terrasse de sinople, apuyant sa main senestre sur un écusson de gueules, chargé de la lettre D d'or, et levant en haut sa main dextre comme pour recevoir un livre ouvert d'argent, couvert de gueules, qui lui est présenté par une main de carnation, mouvant à dextre du haut du chef, et entourée d'un nuage de sable, éclairé d'argent.

335. — A expliquer plus amplement.

336. — Le couvent des *Minimes* de la ville de Douay :
D'azur, à l'arcange saint Michel, terrassant le diable, le tout d'or.

337, 338. — A expliquer plus amplement.

339. — Catherine DOBY, veuve de Maximilien-François BECQUET, avocat au parlement de Tournay et greffier criminel de la ville de Douay :
D'argent, à trois rencontres de bœuf de sable, deux et une.

340. — A expliquer plus amplement.

341. — Pierre-Gaspart de SURQUES, licentié en droit :
De sinople, à trois molettes à cinq pointes d'or, deux en chef et une en pointe.

342. — Jean-Philippe DENYS, bailly et receveur de l'abbaye de Marchiennes :
D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

TOURNAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

301. — Ferdinand Pancoucque (Panckoucke), avocat au parlement de Tournay, bailly, receveur général de la terre et baronnie d'Antoing :

D'argent, à trois chevrons de gueules, accompagnez de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

302. — Élisabeth Van der Meulle (Meule), veuve de N... Scorion :

D'or, à une palme de sinople, posée en pal, accostée de deux cigoignes affrontées de sable, bequées et membrées de gueules, apuyants un de leurs pieds contre la palme, qu'elles bequettent.

303. — Dominique Seppa :

D'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux étoiles à six rais de même.

304. — Jean Schacperoman, marchand à Tournay :

De sinople, à un agneau passant d'argent.

305. — Pierre Schacperoman, marchand à Tournay : Porte de même.

306. — Jean-Baptiste de Felleriers, avocat en la cour de parlement de Tournay :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de même, et en pointe d'un arbre de sinople, terrassé de même.

307. — Jean Scorion, bailly d'Epierre, député ordinaire aux États de la ville de Tournay :

Comme cy-devant, art. 302.

308. — Jacques-Philippe du Ray, avocat au parlement de Tournay :

Barré, d'azur et d'argent de six pièces, à deux étoiles à six rais d'or, posées, l'une sur la troisième barre, et l'autre sur la cinquième.

309. — Joseph Dupré, marchand à Tournay :

Écartelé, au premier d'or, à deux cornes ou cimier de buffle de sable, surmontées d'une étoile à six rais de même; au deuxième et troisième, de gueules, à une tour d'argent.

310. — Marie-Louise de Poucques, rentière :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

311. — Françoise du Mortier, veuve de Pierre de Clipel :

Échiqueté, d'or et de sable.

312. — Paul Grat, marchand à Tournay :

D'azur, à trois griffes de lion d'or, deux et une.

313. — Jean-Baptiste-Joseph Marlier, rentier :

D'argent, à une face de gueules, accompagnée de trois grenades renversées de même, deux en chef et une en pointe.

314. — Jacques Marlier, rentier. Porte de même.

315. — Jacques de Clipelle (Clipel), marchand à Tournay :

D'azur, à un chevron, accompagné en chef de deux étoiles à six rais et en pointe d'un aigle, le tout d'or.

316. — La communauté des *Marchands* de Tournay :

De pourpre, à un saint Benoist de carnation, vêtu de l'habit de son ordre de sable, sur une terrasse de sinople, sa tête entourée de rayons de gloire d'or, tenant de sa main dextre une coupe couverte, et en sa main senestre une crosse de même.

317. — La communauté des *Chirurgiens* de la ville de Tournay :

D'or, à un saint Cosme et un saint Damien afrontez de carnation, vêtu de gueules et de pourpre, bordé d'or; le premier, tenant de sa main senestre une fiole d'argent, et le second tenant de sa main dextre une spatule de même, et de sa senestre une fiole aussy d'argent, le tout posé sur une terrasse de sinople.

318. — Gille Muidavine (Muidaveine), assesseur aux finances de la ville de Tournay, et juré au magistrat d'icelle :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux gerbes d'avoine aussy d'or, disposées en chevron et en pointe d'un muyd à mesurer le grain de même.

319. — Nicolas Baulin, rentier :

D'azur, à trois fleurs d'or, tigées et feuillées de même et boutonnées d'argent, posées deux et une.

320 *bis*. — Renauld Dolet, major pour le roy à Tournay, et Marie-Magdelaine Postel, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un croissant d'argent; *acolé* : d'azur, à une gerbe d'or, accostée de deux étoiles de même.

321. — Jeanne-Françoise Bonnet, femme de Baudouin-Joseph Thery, écuyer, chevalier de Saint-Lazare :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois besans d'or, chargez chacun d'une étoile à six rais de gueules, et posez deux en chef et un en pointe.

322. — Jacques Watrignant, marchand à Tournay :

De pourpre, à une croix de gueules, cantonnée de quatre étoiles à six rais d'or.

323. — Catherine Olivier, veuve de Érasme-Pierre Hoverlant, bourgeois de Tournay :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois olives d'or, tigées et feuillées chacune d'une feuille de même, et posées deux en chef et une en pointe.

324. — Denis Baudechon, bourgeois de la ville de Tournay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'argent, et en pointe, d'un asne de même passant sur un monticule de sinople.

325. — Jule Faligant :

D'argent, à une ancre renversée d'azur, accostée de trois étoiles à huit rais de sable, deux à dextre, posées en pal, et une à senestre.

326. — La communauté des *Cabaretiers* de la ville de Tournay :

D'azur, à un gril d'argent, surmonté de trois fleurs de lis d'or, rangées en chef.

327. — Nicolas Jannart, rentier :

D'azur, à un chifre de marchand, composé d'un quatre suporté par un A et un N joints ensemble et sa traverse croisée, le tout d'or.

328. — Antoine Tieffry, bourgeois de la ville de Tournay :

D'argent, aux deux lettres capitales A et T d'azur, séparées par un point de même, et entourées de deux branches de laurier en couronne, liées en chef et en pointe de gueules.

329. — Barbe Messier, veuve de Pierre Save :

D'argent, aux six lettres capitales B, L (M), V, D, P et S de sable, posées trois, deux et une.

330. — Adrien Dupont, licentié en médecine :

D'argent, à un lion de gueules, tenant de sa patte dextre un sable (sabre) d'or, et apuyant ses pattes de derrière sur un pont de deux arches de sinople, sous lequel passe une rivière d'azur.

331. — Guislain-François Ladam, sur-intendant particulier du mont-de-piété de la ville de Tournay :

D'azur, à trois gerbes d'or, deux en chef et une en pointe, et un écusson d'argent, posé en cœur, chargé d'un pigeon de gueules, s'essorant, bequetant une grenade de même, tigée et feuillée de sinople.

332. — François Pissot, garde-magazin de la ville et citadelle de Tournay :

D'azur, à un cheval marin d'or, contourné, vomissant de sa bouche une abondance d'eau d'argent dans une mer de même.

333. — Sébastien Saillart, bourgeois de la ville de Tournay :

D'argent, à un chifre de gueules, composé des lettres S, B et S, entrelassées et entourées de deux branches de laurier en couronne de sinople, les tiges passées en sautoir et liées de gueules.

334. — La compagnie des *Cannoniers* de la ville de Tournay :

D'azur, à un saint Antoine contourné, lisant dans un livre, estant apuyé contre un canon et senestré en pointe de son cochon aussy contourné, le tout d'or, sur une terrasse de sinople.

335. — Pierre-Abraham Poupé, bourgeois de la ville de Tournay :

D'azur, à un chifre d'or, composé des doubles lettres A et P, entrelassées.

336. — La compagnie des *Arbalestriers* de la ville de Tournay :

D'azur, à un saint Georges d'or, sur son cheval d'argent, tenant de sa main dextre levée u épée de même, et menaçant un dragon d'or, abatu aux pieds de son cheval, le tout co tourné.

337. — Pierre-Maximilien GARIN, licentié en médecine .

D'or, à une face de gueules, chargée d'une merlette d'argent, et accompagnée de trois trèfles de sinople, deux en chef et un en pointe.

338. — Louis ANDRÉ, licentié ès loix, bourgeois de la ville de Tournay :

De gueules, à une bande d'hermines, et un chef d'or, chargé de trois macles d'azur.

339. — Pierre-François PESIN, licentié en médecine :

D'argent, à deux palmes de sinople, passées en sautoir, et un cerf posé, au naturel, brochant sur le tout.

340. — Charles DUBOIS, avocat au parlement de Tournay :

D'azur, à trois bandes d'argent, et un chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux croix pattées de même.

341. — Jean-François PREVOST, avocat au parlement de Tournay :

D'azur, à un chevron, accompagné en chef de deux étoiles à six rais, et en pointe d'une fleur de pensée, tigée et feuillée, le tout d'or.

342. — Pierre-Antoine ANOST, licentié en médecine :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un soleil de même et accompagné de trois pigeons d'argent, deux en chef affrontez, et un en pointe contourné.

343. — Joseph PETIT, licentié en médecine :

D'argent, à trois scorpions de sinople, deux et un, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or.

344. — Pierre JACQUE, licentié en médecine :

Party, au premier, de sinople, à trois cignes d'argent, posées l'un sur l'autre; et au second, d'or, à trois cors de sable, enguichez de gueules, et posez deux et un.

345. — Jean-François LORTHIOIR, avocat au parlement de Tournay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois hures de sanglier arrachées de même et defendues d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

346. — Marie-Catherine-Louise LAMY, femme de Robert SCOMON de Laucourt, avocat au parlement, cy-devant premier échevin de la ville de Tournay :

D'or, à une bande de pourpre, cottoyée de deux cotices de même, et chargée de quatre fleur de lis d'argent, et de trois mouches d'or, le tout entremêlé et rangé en bande.

347. — Nicolas JOSSON, avocat au parlement de Tournay :

D'azur, à trois cors de chasse d'argent, enguichez, virolez et embouchez d'or, deux en chef et un en pointe.

248. — Adrien-François ZIVERT père, marchand à Tournay :

Coupé, au premier, d'or, à un lion de gueules; au second, d'argent, à une rivière de sinople, posée en face, sur laquelle nagent trois cannes de sable, bequées de gueules.

349. — Nicaise CANIOT, bourgeois, cy-devant juré du magistrat de la ville de Tournay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux grappes de raisins tigées et feuillées d'argent, et en pointe d'une hure de sanglier de même.

350. — Agnès VARLUT, veuve de Jean-Paul LEFEBVRE :

D'or, à une épée de sable, posée en barre, accostée de deux aigles, les têtes afrontées de même.

351 *bis*. — Louis-Ulrick de HAUDION, seigneur de Baichy, de Guibercy et autres lieux, et Jeanne-Hubertine de WARNANT, sa femme :

D'argent, à dix lozanges acolées d'azur, posées trois, trois, trois et une; *acolé :* de gueules, à six lions d'argent, couronnez et lampassez d'or, posez trois, deux et un.

352. — François COUVIN (Couvinck), marchand à Tournay :

D'azur, à un chifre d'or, composé de deux double F et deux doubles C entrelassez ensemble.

353. — Nicolas de LENRÉ, pasteur de Saint-Brice à Tournay, doyen de chrétienté de ce district :

D'azur, à un arbre d'argent, acosté en pointe de deux estoiles à six rais d'or.

354. — Michel de GOUY, marchand à Tournay :

D'argent, à un aigle à deux têtes de sable, lampassées et membrées de gueules.

355. — Catherine CLIPPELLE (Clipel), veuve de Philippe-Henry GÉRARD :

Party, au premier, d'azur, à trois cotices d'or; écartelé, d'azur, à trois molettes à cinq pointes d'or, deux et une, et un chef d'argent, chargé de deux mouchetures d'hermines de sable; et au second, d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de même, et en pointe d'un aigle aussy d'or.

356. — Judith MANNEKE (Manneck), veuve de Jacques DUFAY :

De gueules, à deux faces surmontées de deux haches rangées en chef, et accompagnée en pointe d'une fleur de lis, le tout d'argent.

357. — Jacques OLIVIER, bourgeois la ville de Tournay :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois olives d'or, tigées et feuillées d'une feuille chacune de même, deux en chef et une en pointe.

358 *bis*. — Robert DU JARDIN, ancien conseiller des États de Tournay, et Marie-Marthe SCORION, sa femme :

D'or, à un laurier arraché de sinople; *acolé :* d'or, à une palme de sinople, posée en pal, acostée de deux cigoignes affrontées de sable, bequées et membrées de gueules, apuyans un de leurs pieds contre la palme et la bequetant.

359. — Catherine LAMY, veuve de Thibaud TAFFIN, bailly de Lezd :

Comme cy-devant, art. 346.

360. — Jacques HAVET, marchand à Tournay :

D'azur, à trois I ou crochets d'or, posez deux et un.

361. — Nicolas POULLEREAU, marchand à Tournay :

D'argent, à un treffle de sinople.

362. — Marie DU CHANGE, fille :

D'azur, à trois têtes de colombes d'argent, deux et une.

363. — Nicolas Jacquerie, bailly d'Hovardris (de la Howardries) :
De gueules, à quatre faces d'argent, accompagnées en pointe d'un croissant de même.

364. — Philippe du Mortier, conseiller du roy, assesseur aux finances de la ville de Tournay :
Échiqueté, d'or et d'argent.

365. — Marie-Catherine de Lannoye, bourgeoise de Tournay :
D'argent, à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, et un chef d'azur, chargé de deux étoiles à six rais d'argent.

366. — Claude-Laurent de Mailly, chanoine de l'église cathédrale de Tournay :
D'or, à trois maillets de sinople, deux et un.

367. — Louis de Bargibant, chanoine de la cathédrale de Tournay :
D'azur, à une rose d'or, et un chef de même, chargé de trois étoiles de gueules.

368. — Jacqueline-Françoise Wacquerenier (Wacrenier), femme de Bernard-François Odemaer, conseiller au parlement de Tournay :
De gueules, à une face d'or, accompagnée en chef de deux étoiles à six rais de même, et en pointe, d'un croissant d'argent.

369. — Michel-Dominique Cambier, conseiller du roy, contrôleur du trésorier des États de la ville de Tournay :
D'azur, à un chevron accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'une étoile à six rais, le tout d'or.

370. — Charles-Dominique Delfosse, chanoine de l'église cathédrale de Tournay :
D'azur, à une face d'or, chargées de trois roses de gueules, pointées de sinople et grenées d'or, accompagnée en pointe d'une quarte-feuille (ou fleur d'aubépin) d'argent.

371. — Charles Cantaloup, bourgeois de Tournay :
D'argent, à trois tours de gueules, posées une et deux.

372. — Jean-Baptiste de Berlo, licentié ès loix :
D'argent, à trois fleurs de sable, posées deux et une.

373. — Marie-Catherine du Chambge, veuve de François Hardy, conseiller au baillage de Tournay :
D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'un trèfle de sinople.

374. — Florence Desflines (de Flines) :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux trèfles de même et en pointe d'une étoile à six rais aussy d'or.

375. — Jean de Marolle, chanoine de l'église cathédrale de Tournay :
D'or, à un double treicheur fleurdelisée de sable et un sautoir de gueules, brochant sur le

tout; chargé en cœur d'un écusson d'argent, surchargé de trois chaudières de sable, remplies de gueules, et posées deux et une.

376. — Catherine de Poucques, veuve de Jean de Poucques, écuyer :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

377. — Adrien-Philippe-Louis de Latre d'Ayette, chanoine de la cathédrale de Tournay :

Écartelé, au premier, d'argent, à une bande de sable, accompagné de trois lions de sinople, couronnez d'or, deux dessus et un dessous; au deuxième, party, emmanché d'argent et de gueules de dix pièces, une bordure componnée d'or et d'azur; au troisième, facé d'argent et d'azur de six pièces, les faces d'argent, chargées de six fleur de lis de gueules, posées trois, deux et une; au quatrième, d'argent, à une face vivrée de sable; et sur le tout, d'or, à deux écussons d'azur, l'un au costé senestre du chef et l'autre en pointe, et un franc-quartier de gueules, chargé d'une molette d'or.

378. — Nicolas Delfosse, conseiller pensionnaire des États de la ville de Tournay :

D'azur, à une face d'or, chargée de trois roses de gueules, pointées de sinople et boutonnées d'or, accompagnée en pointe d'une quarte-feuille (ou fleur d'aubépin) d'argent.

379. — Jean (le) Sart, avocat au parlement de Tournay :

D'azur, à un lion d'argent; party, coupé de gueules et d'argent, le premier chargé d'un demy-aigle à deux têtes aussy d'argent, et le deuxième, d'une demye-croix pattée et alaisée de gueules, l'un et l'autre mouvante de la partition, réparti d'or, à trois bandes d'azur.

380. — Michel-Joseph Breyas (Bryas), chanoine de l'église cathédrale de la ville de Tournay :

D'or, à une face de sable, surmontée de trois oyes (cormorans) de même, becquées et membrées de gueules, rangées en chef; la face chargée d'un écusson d'azur, brochant sur le fonds et surchargé d'une bande d'argent.

381. — Pierre Taffin, conseiller du roy, substitut du procureur général de la cour du parlement de Tournay :

De gueules, à un pairle d'hermines.

382. — Jaspard Delvigne, bourgeois de Tournay :

D'azur, à un chifre de marchand composé d'un quatre contourné; sa traverse croisée et son montant acolé des deux lettres capitales S et O, l'une sur l'autre, acosté d'un I et d'un V, et suporté par un D posé en pointe, le tout d'or.

383. — Jacques-François la Derriere, chanoine de l'église cathédrale de Tournay :

D'azur, à trois croissans d'or.

384. — Maximilien-Henry de Roveroit, chanoine de l'église cathédrale de Tournay :

D'argent, à trois faces d'azur, et un lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'or, brochant sur le tout.

385. — Jean Helle, chanoine et grand chantre de l'église cathédrale de Tournay :

De gueules, à un chevron d'or, et deux bâtons cantorals passez en sautoir et brochans sur le tout, sommez chacun d'une Vierge adextrée de son enfant Jésus qu'elle tient par la main et senestrée de saint Joseph, le tout d'argent.

386. — La communauté des *Religieuses de la Magdelaine*, dittes *Filles-Dieu* de Tournay :

D'azur, à un saint Augustin, évesque, vêtu pontificalement, tenant de sa main dextre un cœur enflamé et de sa senestre une crosse en barre, le tout d'or.

387. — Jean-Baptiste Delcroix, prévost de Renaix et chanoine de l'église cathédrale de Tournay :

De gueules, à une bande d'or, et une barre de même, passées en sautoir.

388. — Henry de Exéa, chanoine de l'église cathédrale de Tournay :

Écartelé, au premier et quatrième de sable, à une orle de deux fillets d'or, dont les bouts sont croisez l'un sur l'autre aux deux costez de la pointe, et une bordure échiquetée d'or et de gueules de deux traits (*ou mieux :* échiqueté d'or et de gueules, chargé en cœur d'un écu de sable, à une barrière en champ clos d'or); au deuxième et troisième, d'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, et un chef de sable; party de facé d'argent et de gueules, et un chef cousu d'argent, chargé de trois flammes de gueules.

389. — Louis-François le Comte, chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournay :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé d'une étoile à seize rais de gueules et accompagné de trois quinte-feuilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

390. — Françoise Moulembay (Molembais), fille, rentière à Tournay :

D'or, à un chevron d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or, et accompagné de trois coqs de sable, cretez de gueules, le pied dextre levé, posez deux en chef et deux en pointe.

391. — Marie de Locré, femme de Jean-Antoine de France, conseiller au parlement de Tournay :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois cloches de même, bataillées de sable.

392. — Augustin de la Vacquerie, prieur de Maresmontier (Marmontier) et chanoine de l'église cathédrale de Tournay :

Échiqueté, d'azur et d'argent, à un chef de gueules, chargé de trois cors de chasse d'or.

393. — Nicolas d'Assignies, marchand en gros à Tournay :

D'argent, à un chiffre de marchand, composé d'un quatre contourné, sa traverse croisée et son montant acolé des deux lettres capitales S et O, l'une sur l'autre, acosté d'une N et d'un D et suporté par un A posé en pointe, le tout d'or.

394. — Bon Delevigne (Delvigne), marchand en gros à Tournay :

D'argent, à un chiffre composé d'un B en chef, d'un O en cœur et d'un V en pointe; ces trois lettres jointes par un montant, le tout de gueules.

VALENCIENNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

301. — Le collége de la *Trinité* de la ville de Condé :

D'azur, à une sainte Trinité d'or, entourée d'une gloire de même.

302. — Nicolas des Hembois, trésorier de la ville de Condé :

Écartelé, au premier, d'azur, à trois haubois d'or, rangez en pals ; au deuxième, d'argent, à un coq de gueules ; au troisième, d'argent, à un arbre de sinople, terrassé de même; et au quatrième, d'or, à trois coquilles d'azur, deux et une.

303. — A expliquer plus amplement.

304. — Jean-Antoine Sallembier, chanoine de Condé :

D'argent, à une face de gueules, chargée d'une étoile à six rais d'or et de deux roses de même, accompagnée en chef d'un aigle à deux têtes de sable, et en pointe d'un chevron de gueules, accompagné de trois lions mornez de sable.

305. — Jacques Hennebuise :

D'argent, à deux ancres de sable, passées en sautoir, accompagnées de quatre étoiles à six rais de gueules.

306. — La communauté des *Teinturiers* de la ville de Valenciennes :

D'azur, à une Notre-Dame couronnée d'or, posant ses pieds sur un croissant d'argent, tenant en sa main dextre un septre d'or, et sur son bras senestre l'enfant Jésus de même, le tout enfermé dans une gloire ou cercle ovale rayonnant d'or.

307. — Jacques Couteau, cy-devant curé de la Chaussée et doyen de chrétienté en Valencienne. à présent doyen et chanoine de la collégialle de Saint-Géry à Cambray :

D'argent, à un cœur de gueules, surmonté d'un couteau d'azur, emmanché d'or, couché en chef.

308. — Baltazar Marchant, receveur des consignations à Bouchain :

D'argent, à une face haussée de gueules, surmontée de trois treffles de sable en chef, et accompagnée en pointe d'un loup-cervier passant au naturel.

309. — A expliquer plus amplement.

310. — Marie-Jeanne-Adrienne d'Estrel de (Liers), chanoinesse de Denain :

D'argent, à deux bandes de gueules.

311. — Marie-Agnès de Marnix de Rolencourt, chanoinesse de Denain :

D'azur, à une bande d'argent, acostée de deux étoiles d'or.

312. — Marie-Jeanne-Adrienne de Wignacourt, chanoinesse de Denain :

D'argent, à trois fleurs de lis au pié coupé de gueules, deux en chef et une en pointe.

313. — Anne-Marie du Bellay, chanoinesse de Denain :

D'argent, à une bande fuselée de gueules, accompagnée de six étoiles d'azur, posées en orle.

314. — Ernestine-Françoise de la Pierre de Mariq, chanoinesse de Denain près Valencienne :

D'argent, à trois aigles chacun à deux têtes de sable, bequez et membrez de gueules, deux en chef et un en pointe.

315. — Marie-Magdelaine-Eugène de Lens, chanoinesse de Denain :

Écartelé, d'or et de sable.

316. — Catherine-Charlotte de la Pierre de Mariq, chanoinesse de Denain :

Comme cy-devant, art. 314.

317. — Adrienne-Alexandrine de Nedonchel, chanoinesse de Denain :

D'azur, à une bande d'argent.

318. — Louise-Jacqueline de Tenremonde-Benssi, chanoinesse à Denain près Valencienne :

Plumeté, d'or, à deux faces plumettées de sable (Plumeté, d'or et de sable).

319. — Anne-Marie de Tenremonde de Mérimy (Mérignies), chanoinesse de Denain : Porte de même.

320. — Jean-Abraham du Sent (Sens), bourgeois de Valencienne :

D'argent, à trois lettres J, A et D de gueules, rangées en face.

321. — Jean Marets, chanoine de Saint-Géry à Valencienne :

D'argent, à un écureuil assis de gueules, et un chef d'or, chargé de trois tourteaux d'azur.

322. — Philippe-Ignace Gosselin, chanoine de Saint-Géry de Valencienne :

D'azur, à une croix haussée et plaine d'argent, chargée sur la croisée d'un cœur de pourpre, et de quatre tourteaux de gueules, posez un sur chaque branche de la croix.

323 *bis*. — Pierre Hébert, conseiller du roy, subdélégué de la porte de la cour à l'intendance de Valencienne, Cambray, Bouchain et Condé, et Jeanne Supligeau, sa femme :

Écartelé, au premier et quatrième, d'or, à un cerf courant de gueules; au deuxième et troisième, d'argent, à trois merlettes de sable, mal ordonnées, surmontées de trois étoiles d'azur, rangées en chef; *acolé :* d'azur, à une tour d'argent, ajourée et massonnée de sable.

324. — André Sarrazin, échevin de la ville de Condé :

D'argent, aux deux lettres A et S capitales de gueules, posées en face.

325. — Maximilien Jamar, bourgeois, marchand à Valencienne :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'azur, et en pointe d'une hure de sanglier arrachée de sable, défendue d'argent.

326. — Jean-Baptiste de Veillers, marchand à Valencienne :

De sable, à trois maillets d'or, deux en chef et un en pointe, et un croissant d'argent, posé en cœur.

327. — Georges-André Pronnerin :

D'argent, à trois molettes de cinq pointes de sinople, posées deux et une.

328. — David de Gand, marchand à Valencienne :

Palé, contre-palé de cinq pièces d'argent et de sable, et une face de gueules, brochante sur le tout, chargée de trois douloires d'or.

329. — Guillaume de Reintre, avocat à Valencienne :

D'azur, à un chevron d'or ; écartelé, de gueules, à un sautoir d'argent.

330. — Anne-Françoise du Bois, veuve de N... Lormelin :

D'or, à deux bandes engrelées de sinople, et un chef de gueules, chargé de trois croisettes d'argent.

331. — André Weltout, marchand à Valencienne :

D'argent, à un chevron d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'argent, et accompagné en chef de deux roses de pourpre, et en pointe d'une terrasse de sinople, sur laquelle se voit en éloignement un paisage d'azur.

332. — Jacques Cordié (Cordier), marchand à Valencienne :

D'argent, à une croix cordée d'azur, cantonnée de quatre étoiles de six rais de gueules.

333. — Jean-Estienne Legru, bourgeois de Valencienne :

D'argent, à une grüe de sable, avec sa vigilence d'or, sur une terrasse de sinople.

334. — Jacques Bois, bourgeois, marchand de Valencienne :

D'or, à une face d'azur, accompagnée en chef de deux roses de gueules, et en pointe d'un croissant de sable ; la face chargée d'une étoile à six rais d'argent, acostée de deux trèfles de même.

335. — Michel-Antoine de Glin :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois têtes de mouton de même, deux en chef et une en pointe.

336. — Marie-Brigitte Cerdie, veuve de Jean Cordiée (Cordier) :

D'azur, à trois faces d'argent, accompagnées de trois étoiles à six rais d'or, deux en chef et une en pointe.

337. — A expliquer plus amplement.

338. — Hélenne-Albertine Serré :

D'argent, à trois lettres H, A et S de gueules, rangées en face, accompagnées en pointe d'une croix ancrée de sinople.

339. — A expliquer plus amplement.

340. — La communauté des *Gorliers* de Valencienne :

D'azur, à un saint George, perçant de sa lance la gueule d'un serpent abatu aux pieds de son cheval, le tout adextré d'une pucelle mouvante du flanc, le tout d'or.

341. — La communauté du *Béguignage* sous sainte Élizabeth :

D'argent, à une sainte Élizabeth, couronnée à l'antique, donnant l'aumosne à un pauvre qui est à son côté dextre, le tout d'or.

342. — A expliquer plus amplement.

343. — Margueritte-Thérèse de Four :

Écartelé, au premier et quatrième, d'azur, à un arbre arraché d'or; au deuxième et troisième, d'azur, à une face d'argent, chargée de trois étoiles à six rais d'azur, et un chef engrelé d'or; et sur le tout, d'or, à deux bandes de gueules, accompagnées de deux étoiles à six rais de même, l'une au canton senestre du chef et l'autre au canton dextre de la pointe.

344. — Le couvent des *Augustines* de la ville de Valencienne :

D'azur, à un saint Nicolas de Tolentin de carnation, vêtu d'argent et de sable, ayant les mains jointes et priant devant un crucifix d'or, posé à dextre sur une table de même; le saint mouvant à my-corps de la pointe, et surmonté en chef d'une étoile rayonnante aussy d'or.

345-346-347. — A expliquer plus amplement.

348. — Jeanne-Margueritte Tordreau, fille :

D'azur, à un taureau furieux d'or, acorné et onglé d'argent.

349. — Toussaint de Saint-Quantin (Quentin), ancien échevin de la ville de Valencienne :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois roses d'or, deux en chef et une en pointe.

350. — Guillaume Larquerat, commissaire des vivres à Valencienne :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un arc aussy d'or, cordé de sable, et encoché d'une flèche d'argent, empennée d'or et de gueules, la pointe en haut.

351. — L'abbaye de *Saint-Jean*, à Valencienne :

D'azur, à trois fleur de lis d'or, deux et une.

352. — A expliquer plus amplement.

353. — Les religieuses *Urbanistes* de Sainte-Claire :

D'azur, à une sainte Claire, tenant en sa main dextre le saint sacrement de l'autel, et en sa senestre un livre ouvert, le tout d'or.

354. — Simon Dheulland (Deulan), écuyer, commissaire des guerres à la résidence de Bouchain :

D'argent, à trois rencontres ou têtes de ranchiers de sable, deux et une.

355. — Guillaume de Hault, échevin de la ville de Bouchain :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or, et en pointe d'un lion morné de même.

356. — Albin Delebuqué (Delbecque), avocat à Bouchain :

De sinople à un mouton sautant d'argent, et un chef de même, chargé de deux étoiles à six rais d'azur.

357. — Margueritte Gobele (Gobelle), veuve de Michel Sante :

Écartelé, au premier et quatrième, d'azur, à trois gobelets d'argent, deux et un; au deuxième et troisième, d'argent, à trois merlettes de sable, rangées sur une rivière de sinople.

358. — Isaac Lauga, conseiller du roy, receveur héréditaire des amendes, receveur et payeur des épices et vacations et greffier civil et criminel du siége royal des ville et châtellenie de Bouchain :

D'azur, à trois ruches d'argent, deux en chef et une en pointe, chacune entourée à senestre d'abeilles sans nombre d'or.

359. — Jacques Weilliez (Weillez), bourgeois, greffier d'Onnain-Couronbre :

D'azur, semé de mouchetures d'hermines d'argent.

360. — Antoine de Broux, avocat, procureur du roy à Bouchain, sieur de Boulan et de Maronnié :

Écartelé, au premier et quatrième, d'argent, à trois lions naissans de gueules, deux et un; au second d'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux tréfles de sable, et en pointe d'une étoile à six rais de gueules; au troisième, d'or, à trois faces de gueules; et sur le tout, de sinople, à un massacre de cerf d'argent.

361. — A expliquer plus amplement.

362. — Marie-Élisabeth Coppin, veuve de N... :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé sur sa pointe d'un petit croissant de sable, accompagné de trois yeux au naturel, deux en chef et un en pointe.

363. — Charles Crombecque, prévost du chapitre de Condé :

Écartelé, au premier et quatrième, d'or, à trois bandes de gueules, et un franc canton d'argent, fretté d'azur; au deuxième et troisième, d'argent, à une rose de gueules, pointée de sinople, et un chef d'azur, chargé de deux étoiles à six rais d'or.

364. — N... Benoist, chanoine de la collégialle de Condé :

D'azur, à une bande d'or, accompagné en chef d'un soleil de même et en pointe d'un croissant d'argent.

365. — Jeanne Wyear, veuve de N... Daras (d'Aras) :

Party, au premier, d'azur, à une étoile à six rais d'argent; écartelé, de gueules, à un lion d'argent; au second, écartelé, au premier et quatrième, d'azur, à neuf mouchetures d'hermines d'argent, posées trois, trois et trois, au second et troisième, échiqueté d'argent et de gueules, à un écusson d'argent, posé en cœur, brochant sur le tout.

366. — N... Ven der Grache (Van der Gracht), chanoine(sse) de Denain lez Valencienne :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

367 *bis*. — Le chapitre de Denain près Valencienne :

De gueules, à un lion d'or, lampassé et armé d'azur; *acolé :* d'azur, semé de fleur de lis d'or.

368. — L'abbaye de Fontenelle près Valencienne :

D'azur, semé de fleur de lis d'or.

369. — La prévosté de *Haspré* près Valencienne :

Party, au premier, d'azur à cinq fleurs de lis d'or, posées en sautoir; au second, de sinople, à une face d'argent.

370. — Jean-Baptiste DE FONTAINE, prévost de Haspré :

Écartelé, au premier et quatrième, d'argent, à cinq couronnes à l'antique d'argent, posées en sautoir; au deuxième et troisième, d'or, emmanché de quatre pièces d'azur, mouvante du flanc senestre, et un franc-canton cousu d'argent, chargé de trois faces de gueules.

371. — Le prieuré de *Baurepaire* (Beaurepaire) :

Party, au premier, de gueules, aux rais d'escarboucle d'or, chargée en cœur d'un tourteau d'azur; au second, d'azur, à trois fleur de lis d'or, deux et une.

372. — N..., prieur de Baurepaire (Beaurepaire) :

D'argent, à un aigle à deux têtes de sable, chacune tenant en son bec un annelet d'or.

373. — Pierre DOUVRY, marchand à Condé :

D'argent, à un arbre rompu de sinople, sur une terrasse de même.

374-375-376. — A expliquer plus amplement.

377. — Jean-Baptiste DESGARDINS (des Gardins), licentié ès droits :

D'azur, à un arbre arraché d'or.

378. — Claude TETU (Testu), écuyer, receveur des octroys de la ville de Valencienne :

D'or, à trois lions mornés de gueules, passans (l')un sur l'autre, celuy du milieu contourné.

379. — Jacques-Martin BOURDON, bourgeois, marchand de Valencienne :

D'azur, à cinq molettes à cinq pointes chacune, d'or, posées en pal, cotoyées de deux bourdons de même.

380. — A expliquer plus amplement.

381. — Jacques LEXIN, marchand à Valencienne :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux cors de chasse de même, liez de sable, et en pointe d'un lion morné d'or.

382. — Hiacinthe CAQUIAN :

D'argent, à deux faces de sinople.

383-384. — A expliquer plus amplement.

385. — Marie FERÉ (Ferret), veuve de N... BAUSSÉ (Bausser) :

D'argent, à trois étoiles à six rais d'azur, posées deux et une.

386. — Gaspar de LA PLACE, bourgeois de Valencienne :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois quinte-feuilles d'argent.

387. — Jeanne LENGRAND, veuve de Jacques FERÉ (Ferret) :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois étoiles à six rais de gueules, deux en chef et une en pointe.

388. — Antoinette Waterlo (Waterloo), veuve de N... Cliquart (Cliquart) :
De sable, à une tête de mort d'or, soutenue de deux os de même, passez en sautoir.

389. — Antoine de la Place, marchand à Valencienne :
Comme cy-devant, art. 386.

390. — Jeanne-Ursule Desprets (des Prez) :
D'or, à un chef cousu d'argent, chargé de trois bandes de gueules.

391. — Philippe de la Place, bourgeois de Valencienne :
Comme à l'article 386.

392. — Joseph-François le Bouq (le Boucq), écuyer :
D'azur, à trois ruches d'or, deux et une.

393. — Evrard Jamar, marchand à Valencienne :
D'or, à un chevron d'azur, chargé d'un cœur d'argent, et accompagné en chef de deux étoiles à six rais de gueules, et en pointe d'une hure de sanglier arrachée de sable, défendue d'argent.

394. — L'abbaye de Vicogne, près Valencienne :
D'azur, à un gland d'or, tigé et feuillé de même, la tige en bas.

395. — Eléonore le Dru, dame de Ramé, veuve de N... Farrez, capitaine des gardes de Son Excellence de Monterey, gouverneur des Pays-Bas :
Échiqueté, d'argent et d'azur, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, couronné d'or, brochant sur le tout.

396-397-398. — A expliquer plus amplement.

399. — Adrien-Joseph des Maizières, écuyer, sieur de Lesaulx :
D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, et couronné d'or.

400. — Jeanne Poisson, veuve de Jean-François Pronneur :
D'argent, à trois molettes à cinq pointes de sinople, deux et une; écartelé, d'azur, à un daufin d'argent, couronné d'or.

401. — Nicolas Hordain, licentié en médecine à Valentienne :
D'argent, à un chevron de gueules, chargé de trois étoiles à six rais d'or, et accompagné de trois croissans de sable, deux en chef et un en pointe.

402. — Pierre-François Bougenien, bourgeois de Valencienne :
D'azur, à un chevron, accompagné en chef de deux croissans et en pointe de trois flèches posées en pal et en sautoir, le tout d'or.

403. — Jacques Poedeonir (Poidonir), mayeur de la ville de Valencienne :
D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef d'une étoile à six rais à dextre d'or, et d'un croissant à senestre de même, et en pointe d'un cœur aussy d'or, enflammé de même.

404. — A expliquer plus amplement.

405. — Eustache Coppé, avocat au parlement de Tournay :

D'azur, à trois étoiles à six rais d'or, deux en chef et une en pointe, et une douloire d'argent, posée en cœur et périe en bande.

406. — L'*Hôtel-Dieu* de Valencienne :

D'or, à une croix ancrée de gueules.

407-408-409. — A expliquer plus amplement.

410. — Julien Écuyer (l'Écuyer), cy-devant capitaine au régiment de l'Ille de France :

D'azur, à un lion morné de sable.

411. — N... de Verny, échevin de la ville de Bouchain :

D'argent, à un arbre de sinople, terrassé de même, et un chef d'or, chargé de deux étoiles d'azur.

412. — A expliquer plus amplement.

413. — Jean-Baptiste Quesnel, contrôleur général des domaines à Valencienne :

Écartelé, au premier et quatrième, d'argent, à une barre de gueules, chargée de trois roses d'or, et acosté de deux étoiles à six rais d'azur; au deuxième et troisième, d'argent, à un aigle de sable; et sur le tout, d'argent, à un arbre de sinople, terrassé de même.

414. — A expliquer plus amplement.

415. — Pierre Bar, chanoine de Condé :

D'azur, à une face d'argent, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or et en pointe d'une demi-colonne, posée sur sa base, de même.

416. — N... Haugoubar (Hangoubaert), veuve de N... Doilye :

De sable, à un chevron d'or, et un chef d'argent.

417. — A expliquer plus amplement.

418. — Margueritte-Agnès Vasse :

D'argent, à une face de gueules.

419. — Jean-François Waghée, licentié en médecine :

D'argent, à un filet de sable en bande, accompagnez de deux lions de même, lampassez et armez de gueules, l'un en chef et l'autre en pointe.

420. — A expliquer plus amplement.

421. — N... Alliot :

D'argent, à un chevron accompagné en chef de deux étoiles à six rais, et en pointe d'un croissant surmonté d'une fleur de lis, le tout de gueules.

422. — Pierre Lamber(t), bailly d'Anzuin (Anzin) et greffier du présidial pour les droits du roy, à Valencienne :

D'argent, à un chevron d'azur, chargé de cinq étoiles à six rais d'or, et accompagné de trois quinte-feuilles de gueules, deux en chef et une en pointe.

423, 424. — A expliquer plus amplement.

425. — Charles de Beausse, trésorier de l'extraordinaire des guerres à Valenciennes :

D'azur, à un cœur de pourpre enflamé de gueules, acosté de deux gerbes d'or, surmonté d'un soleil de même, et soutenu d'un croissant d'argent.

426. — N... de Sainte-Aldegonde, comte de Noircarmes :

D'hermines, à une croix de gueules, chargée de cinq roses d'or.

427. — Louis-Pierre Coqueau (Cocqueau), écuyer :

D'argent, à deux faces de sinople.

428. — Nicolas de la Tenre, dit Tenerins, docteur en médecine :

Tranché, de sable sur or, le sable chargé d'un lion couronné d'or, tenant en sa patte dextre un besan de même.

429. — Philippe-Joseph Noiseme, échevin de la ville de Valencienne :

D'azur, à un chevron engrelée d'or, accompagné en chef de deux épées d'argent posées en chevron, les gardes et poignées d'or, et en pointe d'un besan d'argent.

430 jusques et compris 442. — A expliquer plus amplement.

443. — Hugues-Lamoral de François, contrôleur au bureau des traittes :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

444 *bis*. — Antoine-Joseph Gillart, conseiller du roy, pensionnaire de la ville de Valenciennes, et Jeanne-Joachine du Saulsoir, sa femme :

Écartelé, au premier et quatrième de sable, à quatre faces d'argent, et un chef d'argent, chargé d'un lion passant de sable; au deuxième et troisième, à quatre pointes mouvantes des quatre angles de l'écu et apointées en cœur; et sur le tout, aussy écartelé, au premier d'or, à un lion de sable, lampassé de gueules; au deuxième et troisième, de sinople, à une étoile à six rais d'argent, et au quatrième, d'or, à un gland tigé et feuillé de sinople; *acolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même, deux en chef et un en pointe; écartelé, d'or, à une étoile à six rais de gueules, et un chef d'argent, chargé de trois bandes de gueules.

445-446-447-448. — A expliquer plus amplement.

450. — Eustache le Vaux (le Veau), antien échevin de la ville de Valencienne :

Écartelé, au premier et quatrième, d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même, deux en chef et un en pointe; au deuxième et troisième, d'azur, à un croissant d'or; et sur le tout, un écusson de gueules.

451. — Marie-Hélenne Hirchenhe (Hirchenche), veuve de N... de le Roux :

D'or, à trois chevrons de sable, accompagnez de trois étoiles de gueules, deux en chef et une en pointe, chacune à six rais.

452. — Marie-Jeanne Laurent, fille :

Écartelé, au premier et quatrième de sable, à un daulin d'argent, couronné d'or; au deuxième et troisième, d'azur, à trois coquilles d'or, deux et une.

453. — Marie-Dominique Laurent, fille : Porte de même.

454. — Jean de Raynes, receveur des octroys à Valencienne :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, et couronné de deux étoiles d'azur, chacune à six rais.

455. — A expliquer plus amplement.

456. — Philippe-Hiolle de Grebion, receveur de l'aumosne généralle de Valencienne :

457, 458, 459. — A expliquer plus amplement.

460. — Les religieuses de la congrégation de *Notre-Dame-des-Anges* :

D'azur, à une Notre-Dame couronnée à l'antique, tenant à sa main dextre un septre et sur son bras senestre l'enfant Jésus aussy couronné de même, le tout d'or; la vierge soutenue d'un croissant d'argent et entourée d'une gloire rayonnée de même.

461, 462, 463, 464, 465. — A expliquer plus amplement.

466. — La communauté des *Jésuites* de Valencienne :

D'azur, à un nom de Jésus d'or, entouré d'un cercle rayonné de même.

467. — A expliquer plus amplement.

468 *bis*. — Charles-Gabriel Grumelier, écuyer, seigneur de Baillon, et Marie-Alexandre le Hardy (Hardy), sa femme :

D'azur, à un paon rouant d'or, membré d'argent; *acolé* : de sable, semé de billettes d'or, à un lion de même, couronné, lampassé et armé d'argent.

MENIN

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

51. — Feu N... de Cerf, écuyer, seigneur de Gulleghem, suivant la déclaration de N..., sa veuve :

D'or, à un rencontre de cerf de gueules.

52. — La communauté des *Archers* de Menin :

D'argent, à un saint Sébastien de carnation, couvert d'azur, percé de cinq flèches d'or, empennées de gueules, lié à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, et deux archers de

carnation afrontez, vêtus de gueules et d'or, mouvans des deux flancs de l'écu, et décochants avec leurs arcs d'or, cordez de sable, chacun une flèche d'or, ferrée d'argent, et empennée de gueules.

53. — La communauté des *Drapiers* de la ville de Menin :

D'argent, à quatre pièces de drap en pile les unes sur les autres, la première, d'azur; la seconde, d'argent; la troisième, d'or; et la quatrième, de gueules, surmontées d'une aune de gueules, marquée de sable, couchée en chef.

54. — N... Maraleck, commissaire, garde d'artillerie, à Menin :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois coqs d'argent, cretez, bequez et membrez d'or, deux en chef et un en pointe.

55. — A expliquer plus amplement.

56. — N... Legrault, contrôleur des moulins du roy, à Menin :

D'argent, à trois faces de sinople, accompagnées en chef d'un lion de même.

57. — L'abbaye de *Wevelghem* dans la verge de Menin :

Vairé, d'or et d'azur.

58. — N... Perault, capitaine des écluses de Menin :

D'or, à deux faces ondées d'azur, et un chef de gueules, chargé d'une tête de chien d'argent.

59 — Martin Gobert, rentier à Menin :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois couronnes de même, deux en chef et une en pointe.

60, 61. — A expliquer plus amplement.

RÉCAPITULATION

LILLE

Armoiries des	livres.		livres.
Personnes.	10 à	20	200
Seigneurie.	1 à	20	20

CAMBRAY

	livres.		livres.
Personnes.	15 à	20	300
Hôpital.	2 à	25	50
Communautez.	2 à	50	100
A reporter.	50	»	670

DOUAY

			livres.		livres.
Reports.	30		»		670
Personnes.	24	à	20	. . . . .	480
Université.	1	à	100	. . . . .	100
Couvent.	1	à	25	. . . . .	25

TOURNAY

			livres.		livres.
Personnes.	91	à	20	. . . . .	1820
Compagnies.	2	à	50	. . . . .	100
Communautez.	3	à	50	. . . . .	150
Couvent.	1	à	25	. . . . .	25

VALENCIENNES

			livres.		livres.
Personnes.	99	à	20	. . . . .	1980
Collége.	1	à	25	. . . . .	25
Couvents..	5	à	25	. . . . .	125
Communautez.	2	à	25	. . . . .	50
Hôtel-Dieu.	1	à	25	. . . . .	25
Chapitre.	1	à	100	. . . . .	100
Abbayes.	3	à	50	. . . . .	150
Prévosté.	1	à	25	. . . . .	25
Prieuré.	1	à	25	. . . . .	25

MENIN

			livres.		livres.
Personnes.	5	à	20	. . . . .	100
Abbaye.	1	à	50	. . . . .	50
Communauté.	1	à	25	. . . . .	25
Compagnie.	1	à	25	. . . . .	25
	275	armoiries.			6075 livres.

Total, six mil soixante-quinze livres et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

140. — Charles Gendré, marchand et ancien échevin de la ville de Dunkerque :

D'azur, à un chiffre composé de doubles C et de doubles G d'or entrelassez.

141. — La communauté des maîtres *Massons* de la ville de Dunkerque :

D'azur, à deux palmes d'or, passées en sautoir, liées en cœur de gueules, et accompagnées de quatre couronnes d'or, doublées de gueules, une en chef, deux aux flancs et une en pointe.

142. — La communauté des maîtres *Cuisiniers* de la ville de Dunkerque :

D'argent, à un saint Laurent de carnation, vêtu en diacre, l'aube d'argent, la dalmatique de gueules, bordée et houpée d'or, tenant de sa main dextre, son gril de sable, et de sa senestre, une palme de sinople, le tout sur une terrasse de sinople.

143. — La communauté des *Cabaretiers* de la ville de Dunkerque :

D'argent, à une sainte Marthe de carnation, sur une terrasse de sinople, vêtue de gueules et d'azur, portant en son bras dextre un panier à anse de sable, rempli de légumes de sinople, et tenant de sa main dextre un batoir d'or, posé en barre, et brochant, ainsi que la tête de la sainte, sur une liste ou écriteau de pourpre, voltigeant en chef et chargé du mot *S. Martha*, en caractères de sable.

144. — Robert Pellart, ancien échevin de la ville de Dunkerque :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une grape de raisin tigée et feuillée, le tout d'or.

145. — Guillaume du Gardin, marchand et bourgeois de la ville de Dunkerque :

D'azur, à trois lettres G, D et G rangées, le tout d'or.

146. — Jacques Allart, marchand et bourgeois de la ville de Dunkerque :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois glands de même, les tiges en bas, deux en chef et une en tête.

147. — Charles Elinck, échevin de la ville de Dunkerque :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, grenées d'or et pointées de sable, deux en chef et une en pointe.

148. — Nicolas Brassart, marchand et antien échevin de la ville de Dunkerque :

D'azur, à un brassart d'argent, posé en face, de senestre à dextre.

149. — Nicolas Van Best, marchand et antien échevin de la ville de Dunkerque :

D'argent, à trois trefles de sinople, deux et un.

150. — La communauté des maîtres *Poissonniers* de la ville de Dunkerque :

D'argent, à un saint Pierre de carnation, vêtu d'azur et de gueules, tenant de sa main dextre, deux clefs d'argent, et de sa senestre abaissée un poisson de même, et posé sur une terrasse de sinople.

151. — La communauté des maîtres *Brasseurs* de la ville de Dunkerque :

D'argent, à deux fourches de sable, passées en sautoir, et une botte renversée de même, brochante sur le tout, entourée d'un ruban de gueules, noué en chef et auquel est suspendu en pointe un chaudron de même.

152. — André Bart, bourgeois de la ville de Dunkerque :

Coupé, d'or et d'argent, par une face en devise d'azur, l'or chargé de deux ancres de sable, passées en sautoir, et l'argent chargé de trois carelets au naturel, rangez en pal.

153. — Jean Varlet, bourgeois de la ville de Dunkerque :

D'azur, à un chevron d'argent.

154 *bis*. — Claude Ceberet, écuier, seigneur du Boullay, conseiller du roy en ses conseils, intendant de la justice, police et finances de la marine au département de Flandre et Picardie, et Catherine Pinel, son épouse :

D'azur, à trois rencontres de dains d'or, deux et un; *accolé* : d'argent, à un pin arraché de sinople, fruitté d'or, et accosté en pointe de deux testes de nègres au naturel, affrontées, couvertes chacune d'un bonnet de gueules, doublé et rebrassé d'argent, et perlé de même.

155 *bis*. — Noé Piecourt, bourgeois et marchand en gros de la ville de Dunkerque, et Louise Porquet, son épouse :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux pigeons au naturel, et en pointe d'un soleil de sable; *accolé* : d'argent, à un porc-épi de sable, sur un terrain de sinople.

156. — François Pirou, marchand et entrepreneur des travaux du roy à Dunkerque :

Coupé, au premier d'or, à une pie au naturel; au deuxième, d'azur, à une roue d'or.

157. — Jean-François Bourgeois, bourgeois de la basse ville de Dunkerque :

D'azur, à trois billettes d'or, dont on voit l'épaisseur, et couchées, deux en chef et une en pointe.

158. — Mathieu Scadart, marchand et bourgeois de la ville de Dunkerque :

D'azur, à trois langues de feu d'or, posées deux et une; coupé, d'argent, à une arche cintrée et ouverte de sable.

159. — La communauté des maîtres *Bouchers* de la ville de Dunkerque :

D'argent, à un saint Barthélemy de carnation, vêtu de pourpre et de gueules, tenant de sa main dextre, un livre ouvert d'argent, et de sa senestre, un couteau de même, posé sur une terrasse de sinople.

160. — La seigneurie du *Grand Mallenbourg* en Flandres :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois molettes de sable, deux en chef et une en pointe.

161. — La communauté des marchands *Apoticaires* de la ville de Dunkerque :

D'azur, à une montagne d'argent, chargée d'une vipère tortillée en forme de croissant tourné de sinople, accosté de deux plantes médicinales de même, celle de dextre, fruittée d'or, et surmontée d'un soleil de même, posé au canton dextre du chef.

162. — La confrérie de *Sainte-Barbe* de la ville de Dunkerque :

De gueules, à une tour pavillonnée de gueules, ajourée d'une porte et de trois fenestres de sable, les fenestres deux et une, et accostée de quatre mousquets de sable, garnis d'argent, les canons de même et passez en sautoir, deux de chaque côté de la tour.

163. — Jean-Baptiste Fauconnier (Faulconnier), bourgeois et marchand en gros en la ville de Dunkerque :

D'or, à trois roses de gueules, posées en bande, accostées de deux cotices d'azur, et accompagnés de deux faucons de sable, chaperonnez de gueules, posez l'un en chef et l'autre en pointe.

164. — La communauté des *Marchands en gros* de la ville de Dunkerque :

D'azur, à un saint Nicolas de carnation, vêtu pontificalement, son aube d'argent, sa dalmatique de pourpre, bordée d'or, ceint de même, sa chape aussi d'or, doublée de gueules, la mittre en teste d'argent, bordée d'or, tenant de sa main senestre une crosse d'or, et de sa dextre bénissant deux enfans de carnation, dans une cuve d'or, le tout sur une terrasse de sinople.

165, 166. — A expliquer plus amplement.

167. — Claude Thibaudeau, marchand et fermier du droit d'accise de la ville de Dunkerque :

Coupé, au premier, de gueules, à un bust(e) de jeune homme d'argent, posé de profil; au deuxième, d'or, recoupé d'azur.

168, 169, 170, 171. — A expliquer plus amplement.

172. — Jean-Baptiste Gérard, avocat en la ville de Dunkerque :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois merles de sable, deux en chef et un en pointe.

173. — Pierre DUFOUR, marchand en la ville de Dunkerque :
D'argent, à un four à chaux de gueules, massonné de sable, la porte ouverte, et un chef d'azur, chargé de trois flammes d'argent.

174, 175, 176, 177, 178, 179, 180. — A expliquer plus amplement.

181. — Guillaume VRAY, marchand en la ville de Dunkerque :
D'azur, à une colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'or.

182. — Guillaume HENRY, antien échevin de la ville de Dunkerque :
D'azur, à une tierce ondée d'argent, posée en fasse, accompagnée en chef d'une étoile d'or.

183, 184, 185. — A expliquer plus amplement.

186. — Michel SACHMOORTER, notaire roial en la ville de Dunkerque :
Écartelé, au 1er et 4e, d'azur, à un cerf courant d'or, accompagné de trois roses de cinq feuilles de même, deux en chef et une en pointe; au 2e et 3e, de sable, à trois maillets d'argent, péris en barre, deux en chef et un en pointe.

187. — Marie-Jeanne VANARTINNE, veuve de Jean-Baptiste CLAIRBOUTTE (Claerbout), marchand à Dunkerque, a présenté l'armoirie qui porte :
D'azur, à une fasse d'or, accompagnée en chef d'un soleil accosté de deux étoiles à six rais, et en pointe d'une moitié de cerf courant, mouvant du bas du flanc senestre, le tout d'or.

IPRE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

142. — A expliquer plus amplement.

143. — La seigneurie de *Lille* :
D'or, à une épée de sable, posée en bande, la pointe en haut, accompagnée de deux aigles de même, un en chef et un en pointe.

144. — A expliquer plus amplement.

145. — Jean-Baptiste WULLEMS, conseiller pensionnaire de la ville d'Ipre :
D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois roses d'argent, boutonnées d'or, deux en chef et une en pointe.

146. — Jacques DEGHELCKE, avocat :
De sable, à une face d'or, accompagnée de trois bezans d'argent, chacun chargé d'une croisette patée de sable, et tracée d'un filet ou cercle de même, deux en chef et une en pointe.

147, 148. — A expliquer plus amplement.

149. — Jean-Baptiste de Gheuse (de Geus) :

De sable, à une croix ancrée d'or, cantonnée de quatre croissans de même, les deux de la pointe renversez.

150. — A expliquer plus amplement.

151. — Mathieu de Cousmakre (de Coussemaker), avocat à Ipre .

De gueules, à deux lions adossez d'or, leurs queues passées ensemble en triple sautoir.

152. — N... de Rick, pasteur de Saint-Nicolas :

D'azur, à un soleil d'or; coupé, d'argent, à un monde d'azur, croisé d'or.

153. — Pierre de Cousmakre (de Coussemaker), avocat à Ipre :

Comme ci-devant, art. 151.

154. — N... Lehroy (Leroy) :

D'or, à une hamayde ou trois faces alaisées de sinople.

155. — Antoine Dallais, échevin de la ville d'Ipre :

De gueules, à une bande d'or.

156. — Gilles Navighers (Navigheer), bourgeois de la ville d'Ipre :

Échiqueté (losangé), d'or et de sable, à un chef d'azur, chargé d'un lion passant d'or.

157. — Baudouin-Jasinthe Vandremesse (Van der Meesch) :

Écartelé, au 1er et 4e, d'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux trefles de sinople, et en pointe d'une cigogne de pourpre, sur une terrasse de sinople; au 2e et 3e, d'argent, à une bande de sable, accompagnée de six mouchetures de même, posées en orle, trois en chef et trois en pointe.

158. — Pierre Navighers (Navigheer) :

Echiqueté (losangé), d'or et de sable, à un chef d'azur, chargé d'un lion passant d'or.

159. — Christophe Navighers (Navigheer) : Porte de même.

160, 161, 162, 163. — A expliquer plus amplement.

164. — N..., veuve de N... Promentier :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de six mouchetures d'hermines de sable, trois de chaque côté, posées deux et une, et en pointe d'un cœur de gueules, percé d'une flèche de même en bande.

165 jusques et compris 170. — A expliquer plus amplement.

171. — Louis Rebaut :

D'azur, à un chevron, accompagné de trois pommes tigées et feuillées, les tiges en haut, posées deux en chef et une en pointe, le tout d'or.

172, 173, 174, 175, 176. — A expliquer plus amplement.

177. — André Mesplaux, avocat en la ville d'Ipre :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'une étoile à six rais de même, et un chef aussi d'argent, chargé de deux roses de gueules.

178. — Nicolas de Brobbal :
D'argent, à trois cannettes de sable, deux et une.

179. — A expliquer plus amplement

180. — La seigneurie d'Oost et West Viescharre (Vieschaere) :
De gueules, à deux tables rondes, chacune sur un pied d'estail d'or, rangées en chef, et chacune enfermée dans une barrière quarée en perspective et ouverte par le devant, de même, et en pointe, un écusson d'or, chargé d'un créquier de gueules, et orné d'une crosse d'or, passant derières l'écusson.

181. — A expliquer plus amplement.

182. — La seigneurie et territoire de Rousselare (Rousselaer).
D'argent, à une croix à double traverse et patée de gueules.

183. — Jacques Vanvelle (Vanvelen).
D'argent, à une fasse de sable, accompagnée de trois lozanges de gueules, deux en chef et une en pointe.

184. — N... de la Woestine, chanoine de la cathédrale d'Ipre :
D'or, à trois arbres arrachez de sinople, un en chef et deux en pointe, accompagnez de trois molettes de gueules, deux en chef et une en pointe, celle-cy soutenue d'un calice de même.

185. — N... Cognet, chanoine de la cathédrale d'Ipre :
D'or, à un arbre de gueules, sur une terrasse de même, le pied de l'arbre accosté de deux coins aussi de gueules, fichez dans la terrasse en bande et contre-bande.

186. — N..., veuve de George de Balde :
D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois fleur de lis de même, deux en chef et une en pointe; le chevron chargé en pointe d'un rencontre de bellier de sable, et de six mouchetures d'hermines de même, posées trois sur chaque branche du chevron.

187, 188, 189. — A expliquer plus amplement.

190. — La seigneurie de *le Entrebuche* :
D'or, à un aigle naissant de sable; coupé, d'azur, à un lion d'or, lampassé de gueules et armé de sable.

191, 192. — A expliquer plus amplement.

193. — La communauté des *Orfévres* de la ville d'Ipre :
De gueules, à une coupe couverte d'or, accostée de deux boucles de même, posées en pal, les ardillons pointez en haut.

194. — A expliquer plus amplement.

195. — La communauté des maîtres *Cordonniers* de la ville d'Ipre :
D'argent, à un saint Crespin de carnation, armé d'une cuirasse d'argent, sous une draperie de gueules, tenant de sa main dextre un couteau à pied de sable, et posant sa senestre sur son estomach; le saint debout sur une terrasse de sinople.

196. — La communauté des maîtres *Charons* de la ville d'Ipre.

D'argent, à une sainte Catherine à demi-corps, le visage et les mains de carnation, vêtue (d'azur et) de gueules, couronnée d'une couronne à l'antique d'or, la teste entourée de raions de même, tenant à sa main dextre une palme de sinople, et de sa senestre une épée, la pointe en bas, d'azur, la garde et la poignée d'or; la sainte senestrée d'une roue de sable, garnie de pointes d'azur.

197-205. — A expliquer plus amplement.

206. — N... Ramault, avocat en la ville d'Ipre :

D'azur, à un chevron accompagné en chef de deux croissans et en pointe, d'une main dextre coupée, posée en face, de senestre à dextre et tenant une branche de laurier, le tout d'or.

207, 208. — A expliquer plus amplement.

209. — N... Vandrecouttre (Vandercoutre), bourgeois de la ville d'Ipre :

Écartelé, au 1er et 4e, d'or, à un coultre de sable, posé en barre, la pointe en bas; au 2e et 3e, d'azur, à trois pigeons d'or, deux et un.

210. — La communauté des *Bouchers* :

De gueules, à un saint Barthélemy à demi-corps, le visage et les mains de carnation, vêtu d'azur et d'or, sa main dextre apuiée sur sa poitrine et tenant un couteau de sable, et sa main senestre apuiée sur un livre ouvert d'argent; deux anges de carnation, affrontez, ailez d'argent, tenant chacun d'une main une palme de sinople, et de l'autre une couronne de même, posée au dessus de la teste du saint.

211, 212, 213, 214. — A expliquer plus amplement.

215. — La communauté des maîtres *Tailleurs* de la ville d'Ipre :

D'argent, à une sainte Catherine de carnation, à demi-corps, vêtue de sinople et de gueules, couronnée d'une couronne à l'antique d'or, tenant de sa main dextre abaissée une palme de sinople, et de sa senestre, une épée de sable, posée en face, senestrée d'une roue de gueules, et accompagnée en chef de deux ciseaux de sable, ouverts en sautoir.

216. — La communauté des marchands *Apoticaires* de la ville d'Ipre :

D'argent, à une sainte Magdeleine de carnation, à demi-corps, vêtue de gueules et d'or, chevelée et la teste raionnée de même, tenant sa main dextre sur son sein, pour en arracher un colier de perles, et de sa senestre étendue tenant une boette couverte de sable, adextrée d'un crucifix de carnation, la croix de sable, posé sur une table couverte d'un tapis de sinople.

217. — La communauté des *Maréchaux*, *Fourbisseurs* et *Serruriers* de la ville d'Ipre :

De gueules, à un saint Éloy de carnation, vêtu pontificalement, l'aube d'argent, la chappe et la mitre d'or, tenant de sa main dextre un manteau (marteau) couronné de même, et de sa senestre une crosse d'or, et douze annelets d'or, posez en orle, chacun renfermant une pièce des ouvriers différens qui sont sous la protection de ce saint, comme un fer de cheval, une clef, une lanterne, un clou, un couteau et une épée d'argent, un chaudron, une celle et autres pièces d'or.

218. — A expliquer plus amplement.

219. — N... de Cerf de Flamartingue (Vlaemertinghe), chanoine de la cathédrale d'Ipre :

D'or, à une rencontre de cerf de gueules, et un lambel de trois pendans d'azur, posé en chef.

220. — N... Van der Mesche (Meesch), marchand :

D'azur, à un chevron, surmonté d'un trèfle, accompagné de trois merlettes, deux en chef et une en pointe, le tout d'argent.

221 *bis*. — René de la Tour du Pin, chevalier, vicomte de la Charce, et N..., son épouse :

Écartelé, au 1er et 4e, d'azur, à une tour d'argent, et un chef cousu de gueules, chargé de trois casques d'or, grillez chacun de trois grilles et posez de profil; au 2e et 3e, d'or, à un dauphin d'azur; *accolé:* d'azur, à une bande d'argent, chargé de trois croisettes de gueules.

222. — Marie Monbray (Montbrai) :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux frezes (fraises) de même, tigées et feuillées de sinople et adossées, et en pointe d'un lis au naturel.

223. — A expliquer plus amplement.

224. — Jean de Langhe, avocat à Ipre :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de six étoiles à six rais de même, rangées trois en chef et trois en pointe.

225. — Hugène de Vaurante (Vauranse) :

De gueules, à une teste et col de licorne coupée d'argent, accompagnée de huit billettes de même, posées en orle.

226. — Jacques de Vaurante (Vauranse), pensionnaire de la chatellenie d'Ipre :

De gueules, à une teste et col de licorne coupée d'argent, accompagnée de huit billettes de même posées en orle.

227. — A expliquer plus amplement.

228. — La communauté des *Peintres, Vitriers* et *Sculpteurs* de la ville d'Ipre :

D'azur, à trois écussons ou tables d'attente d'argent, deux et un.

229, 230, 231, 232. — A expliquer plus amplement.

233. — François de Pamele, écuier, sieur de Simcourt :

De gueules, à un aigle d'argent, bequé et membré d'or; écartelé, de facé de gueules et d'or de six pièces.

234. — Adolphe de Pamele, écuier :

Écartelé, au 1er et 4e, de gueules, à un aigle d'argent, bequé et membré d'or; au 2e et 3e, facé de gueules et d'or de six pièces; et sur le tout, d'argent, à trois cors de chasse de sable, posez deux et un.

235. — Le couvent des *Religieuses de Coninckdacte* :
D'azur, à une étoile à six rais d'or.

236, 237, 238, 239. — A expliquer plus amplement.

240. — N..., veuve de Jacques de Brouck :
Parti, au premier, d'azur, à un chevron d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermines rangées de sable; au deuxième, d'azur, à une face d'or, chargée d'un trefle de sinople, accosté de deux étoiles à six rais de gueules, et accompagné en chef de deux bras de carnation, vêtus d'or, passez en sautoir, et en pointe de deux os d'argent, passez en sautoir, et d'une teste de mort de même, brochante sur les os.

241. — N... de la Barre, médecin de la ville d'Ipre :
D'argent, à une face de gueules, accompagnée en chef d'un rencontre de bœuf de sable, et en pointe de trois meures de pourpre, tigées et feuillées de sinople, les tiges en haut, posées une et deux.

242, 243, 244, 245, 246. — A expliquer plus amplement.

247. — La ville de Poperinghe :
Parti, au premier, de gueules, à une escarboucle à huit rais, pointée et fleuronnée d'or, le principal raion terminé, du coté du chef, en forme de crosse de même; et au deuxième, de gueules, à une crosse d'or, perlée d'argent, et tenue par une main dextre, gantée de même, posée en face.

248, 249, 250, 251, 252, 253, 254. — A expliquer plus amplement.

255. — Fouard de Grancourt, commissaire d'artillerie :
D'azur, à deux daufins d'or, en chef, et un léopard de même, en pointe.

256 jusques et compris 282. — A expliquer plus amplement.

283. — Jean Iwein (Iweins), tanneur en la ville d'Ipre :
Coupé, de gueules sur azur, par une face d'or, chargée d'un filet ondé de sable; le gueules, chargé d'un lion d'or, et l'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or, posées deux et une.

284. — Adrien Iwein (Iweins), tanneur en la ville d'Ipre :
De même, parti, de gueules, à trois lozanges d'or, deux et une.

285 jusques et compris 299. — A expliquer plus amplement.

300. — Thérèze de Réguiers :
D'azur, à deux faces d'or.

301, 302. — A expliquer plus amplement.

303. — Jean-Barthélemy Roos :
D'or, à un sautoir de sable, accompagné de quatre roses de gueules, boutonnées d'or.

304. — Marie de Rosse-Créquy, veuve :
D'or, à un créquier de gueules; écartelé, d'argent, à un lion de sable.

305. — A expliquer plus amplement.

306. — François Buthel, bailly de Poperingue (Poperinghe) :

Écartelé, au 1er et 4e, de gueules, à trois fleurs de lis d'argent, rangées en face, et un filet de sable, brochant en bande sur le tout; au 2e et 3e, d'argent, à trois mouchetures d'hermines, rangées en face.

307. — Pierre Huguebart de Bailleul :

D'argent, à une face d'azur, chargée d'une teste humaine d'or, posée de front, accompagnée en chef d'un trèfle d'azur, accosté de deux étoiles à six rais de gueules, et en pointe d'un croissant de gueules, accosté de deux treffles d'azur, et une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople, mouvante du milieu du croissant.

309, 310, 311, 312, 313, 314. — A expliquer plus amplement.

315. — Guillaume Spillard, marchand en la ville d'Ipre :

D'argent, à un marteau de sable, accompagné de trois cœurs de gueules, deux en chef et un en pointe.

316, 317, 318. — A expliquer plus amplement.

319. — Jean-Baptiste Colinbuen (Colenbuen) :

De sable, à trois choux blancs d'argent, ombrez de sinople, deux en chef et un en pointe.

320, 321, 322, 323, 324. — A expliquer plus amplement

325. — Le couvent des *Dominicains* de la ville d'Ipre :

D'argent, à un chien de sable, posé sur une terrasse de sinople, et tenant à sa gueule un flambeau de sable, alumé de gueules, avec lequel il semble enflamer un monde d'azur, ceintré et croisé d'or.

326, 327, 328, 329, 330, 331. — A expliquer plus amplement.

332. — N... Bouve, avocat à Bailleul :

De sable, à trois chevrons d'or, accompagnez de trois étoiles à six rais de même, deux en chef et une en pointe.

333, 334, 335, 336. — A expliquer plus amplement.

337. — Le couvent des *Religieuses de Nonbusghe* (Nonenbusch), de la ville d'Ipre :

Écartelé, au 1er et 4e, d'azur, à trois fleurs d'or, posées deux et une; au 2e et 3e, tiercé en face, le premier d'azur, à trois tériéres rangées d'or; le 2e, de gueules, à un léopard d'or; le 3e, échiqueté, d'or et de sable.

338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345. — A expliquer plus amplement.

346. — N... de Ville, curé et chanoine de Messine :

D'argent, à une face de gueules, accompagnée de trois étoiles à six rais de même, deux en chef et une en pointe.

347, 348. — A expliquer plus amplement.

349. — François Promentier, pensionnaire de la ville de Popeperinque (Poperinghe) :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de six mouchetures d'hermines de même, trois de chaque côté, posées une et deux, et en pointe d'un cœur de gueules, percé d'une flèche de sable en bande.

350. — Dominique Reiphen :

De gueules, à une bande de vair.

351, 352, 353. — A expliquer plus amplement.

354. — N... Diximude (Dixmude)-Stimbeck :

Facé, d'or et d'azur de huit pièces, au franc-quartier de gueules, chargé d'un lion d'argent.

355, 356, 357, 358. — A expliquer plus amplement.

359. — Nicolas Vanreninque (Vanreninghe), trésorier de la ville de Bailleul :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles à huit rais de même, deux en chef et une en pointe.

360 jusques et compris 379. — A expliquer plus amplement.

380. — Jean de Guisné, curé de la parroisse de Saint-Bertein :

De gueules, à un autel d'argent, et un agneau d'or, couché sur une longue croix de sable, et au devant de l'autel, ces trois mots latins en caractères de sable : *Arma militiæ nostræ.*

381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388. — A expliquer plus amplement.

389. — Pierre Icatelmsoone, apoticaire en la ville de Bailleul :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé de sept mouchetures d'hermines de sable, une sur la pointe et trois sur chaque branche du chevron, accompagné en chef de deux lapins affronter d'or, courans le long du chevron, et en pointe d'un cor de chasse aussi d'or.

390, 391, 392, 393. — A expliquer plus amplement.

394 — Le couvent des *Religieuses Carmélites* de la ville d'Ipre :

De sable, mantelé arondi d'argent, la pointe de sable terminée en une croix patée de même, et accompagnée de trois étoiles à huit rais, deux aux flancs et une en pointe, de l'un en l'autre.

395, 396, 397, 398. — A expliquer plus amplement.

399. — Georges-François de Carpentier :

De sable, à un chevron accompagné en chef de deux étoiles à six rais, et en pointe d'un croissant, le tout d'or.

400. — A expliquer plus amplement.

IPRE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE II°

1, 2, 3. — A expliquer plus amplement.

4. — N... de LA TOUR, lieutenant de la maréchaussée de la ville d'Ipre :
De gueules, à deux tours d'or, à côté l'une de l'autre, et un chef cousu de sable, chargé de trois étoiles à six rais d'or.

5. — Jacques de BELLEVERD, écuier :
D'or, à trois faces ondées de gueules; écartelé, d'or à un lion de gueules; et sur le tout, d'or à un aigle de sable, couronné de gueules.

6. — Isabelle de BELLEVERD : Porte de même.

7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18. — A expliquer plus amplement.

19. — N... GRILLET, sieur de Trioole, écuier :
De gueules, à trois grelots d'argent, deux et un.

20. — Daniel-Albert ADRIANSE (Adrianssens), échevin de la châtellenie d'Ipre:
De gueules, à deux lions adossez d'or, les queues passées en sautoir; un écusson d'argent, posé en cœur, brochant sur les queues des lions, et chargé d'une bande fuzelée d'azur.

21. — François ADRIANSE (Adrianssens) : Porte de même.

22. — Louis de RICHEMONT, chanoine de la cathédrale d'Ipre :
D'azur, à trois montagnes d'or, deux et une.

23, 24, 25. — A expliquer plus amplement.

26. — N... de LA MOTHE-BARAPHE (Barafle), écuier :
Écartelé, au 1er et 4e, d'azur, à une bande fuzelée d'or; au 2e et 3e, d'argent, à dix lozanges d'azur, accolez trois, trois, trois et une; et sur le tout, d'argent, à trois lions de sinople, couronnez, lampassez et armez d'or, posez deux et un.

27. — Jean-Baptiste VAN DER DONET (Douet), procureur en la ville d'Ipre :
Facé, de gueules et d'or de six pièces, à un sautoir d'argent, brochant sur le tout.

28. — N... de BLARENBERGHE, chanoine de la cathédrale d'Ipre :
D'or, à un chevron d'azur, chargé d'un annelet d'argent, et accompagné de trois treffles de sinople, deux en chef et un en pointe.

29. — Jean-Baptiste BAESCHEREBOUT (Baescherbout) :
D'or, à un chevron de gueules, chargé de cinq croissans d'argent, accompagné de trois poissons d'azur, deux en chef et un en pointe, celuy-ci soutenu d'un clou de sable, posé en pal.

FURNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

105. — La seigneurie de Swijlande :

De gueules, à un escarboucle à huit rais et fleuronné de sept pièces d'or, le raion principal terminé du coté du chef en forme de crosse de même.

106. — Jacques-Charles de Gay, prestre, chanoine de l'église collégiale de Sainte-Walburghe (Walburge) de Furnes :

D'argent, à un chevron de sable, chargé de trois coquilles d'or, et accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

107. — Gabriel Van Nieukercke, pasteur de Saint-Nicolas, à Furnes :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un croissant et accompagné de trois croix de même, deux en chef et un en pointe.

108. — Marguerite d'Haveskerke, veuve d'Antoine-George Van den Kerkove, écuier, sieur de Médieppe .

D'or, à une face de gueules.

109. — Jean-Alexandre Tack, greffier de la seigneurie de Nieucapelle :

D'argent, à une face bretessée et contre-bretessée d'azur, accompagnée de trois rencontres de cerf de gueules, deux en (chef) et une en pointe.

110. — La ville de Loo :

D'or, à un aigle à deux testes de sable, adextré en pointe d'une clef de même, l'anneau en haut, et surmonté en chef d'un lion aussi de sable, enfermé dans un orle de même.

111. — Jean-Baptiste de Vos :

De gueules, à un sautoir d'argent, chargé de neuf mouchetures d'hêrmines, et un chef d'argent, chargé d'un chien courant de gueules.

112. — Jacques Ghys, avocat à Furnes :

D'azur, à une face d'argent, chargée de trois treffles de sinople, et accompagnée de trois étoiles à six rais d'or, deux en chef et une en pointe.

113. — Pasquier de Rein, prestre, curé de la parroisse de Polinckove et doien de la crétienté de Furnes et Nieuport :

D'azur, à un cœur d'or enflamé de gueules, et accompagné de huit étoiles à six rais d'or, posées en orle, trois, deux, deux et une.

114. — Marcus Schavoot, prestre, curé de la parroisse d'Eggwaerscapelle :

De gueules, à un calice d'or, suportant la figure de la sainte Hostie d'argent, et accosté des deux lettres M et S, d'or.

115. — Gabriel VERRAES, prestre, curé de la parroisse de Ghijvernichove :

De gueules, à cinq bezans d'or, posez en sautoir, chacun chargé d'un croix de gueules, enfermée dans un annelet de même.

116. — Jean-Baptiste BEUTEN, prestre, curé de la parroisse de Stenkercke :

De gueules, à un calice d'or, suportant la figure de la sainte Hostie d'argent, accompagné en chef d'un épi de bled d'or, à dextre, posé en pal, et d'une grape de raisin d'argent, à senestre.

117. — Herman-Joseph SPILLEBEEN, prestre, curé de la parroisse de Destdunkerque (d'Oost-Dunkerque) et religieux de l'abaïe de Saint-Nicolas de Furnes :

De gueules, à trois plumes ou pennaches d'argent, deux en chef et une en pointe, les bouts de celles du chef affrontez, et un croissant d'or, posé en cœur.

118. — François GOUDENHOOFT, prestre, curé de la parroisse de Nieucapelle :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois oiseaux dont la teste, les ailes et la queue sont aussi d'or, et le reste du corps et les pieds de sable, deux en chef et un en pointe.

119. — Jacques de VROC, prestre, curé de la parroisse d'Ostuleteren (Oostvleteren :

D'argent, à une teste et col de serpent coupée d'azur, languée de gueules, posée en face; et une champagne cousue d'or, chargée du mot *Prudenter* de sable.

120. — Pierre MARIAVAL, prestre, curé de la parroisse de Leysel :

De sable, à une croix ancrée d'argent.

121. — Albin SIX, prestre, curé de la parroisse de Saint-Riquiers :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois molettes à cinq pointes de même, deux en chef et une en pointe.

122. — Jean-Philippe de RUESCAS, écuier :

De sinople, à un aigle, le vol ouvert et abaissé d'argent, posé sur une terrasse de sable, mantelé parti, d'azur et de gueules, l'azur chargé d'une étoile à six rais d'or et le gueules de la lettre capitale X, de même.

123. — Pierre de MAERLE, prestre, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin dans l'abaye de Saint-Pierre de Loo, et pasteur d'icelle ville et du village de Loo :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or, et en pointe d'un épi de bled de même, posé en pal sur une terrasse de sinople.

124. — Pierre-Josse de WEECHSTEEN, écuier :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois cors de chasse de même, deux en chef et un en pointe.

125. — Georges DEURENDAEL, échevin de la ville et chatellenie de Furnes :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de trois coquilles d'or, deux en chef et une en pointe.

126. — Philippe DU CHASTEL, écuier, sieur de Bertevelt :

D'argent, à une tour crénelée de cinq pièces d'azur, accompagnée de trois lions de sable, couronnez, lampassez et armez d'or, posez deux en chef et un en pointe.

127. — A expliquer plus amplement.

128. — Pierre VAN LILLE, écuier :

Coupé, d'or sur gueules, l'or chargé de trois fleur de lis de gueules, deux et une.

129. — Charles-Philippes de MOUCHERON, écuier :

D'argent, à une fleur de lis d'azur, partie et séparée en deux pièces.

130. — Albert VAN DER MORNE, curé de la parroisse de Everdynghe :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de cinq feuilles de même, deux en chef et une en pointe.

131. — Ignace VAN DER MORNE, curé de Vlamertynghe (Vlaemertinghe) : Porte de même.

132. — A expliquer plus amplement.

133. — N... de HULSTER, bailly de Watou :

D'azur, à une bande d'or, cotoyée au dessus d'un lapin courant de même, et au dessous d'un chien d'argent, courant la teste en bas.

134, 135. — A expliquer plus amplement.

136. — Guillaume-François VAN DER FOSSE, avocat :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux annelets d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

137. — Philippes-Emanuel de SCHINQUELLE (Schinckel), écuier :

D'hermines, à un chef d'or, chargé d'un lion naissant de gueules, lampassé et armé d'azur.

138. — Benoist-Juste VAN DEN KELLENAERE, échevin de la ville et châtellenie de Furnes :

D'or, à un cerf passant de gueules.

139. — La seigneurie du *Franc* de Lille :

Parti, au 1er de gueules, à deux clefs d'or, passées en sautoir; au 2e, gironné, d'or et d'azur, de douze pièces, à un écusson de gueules, posé en cœur, brochant sur le tout.

RÉCAPITULATION

DUNKERQUE

Armoiries des			livres.	livres.
Personnes	24	à	20	480
Communautez	9	à	25	225
Seigneuries	1	à	20	20

IPRE

			livres.	livres.
Personnes	64	à	20	1280
Ville	1	à	50	50
Couvens	4	à	25	100
Communautez	8	à	50	400
Seigneuries	3	à	18	54
Idem	1	à	15	15

FURNES

			livres.	livres.
Personnes	28	à	20	560
Ville	1	à	50	50
Seigneuries	2	à	20	40
	146 armoiries.			3274 livres.

Total, trois mil deux cens soixante-quatorze livres, et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE L'ISLE

L'ISLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE IIIe

197. — A expliquer plus amplement.

198. — Pierre THIBAUT, prêtre, curé du village de Wambrechi(e)s :
D'azur, à un chevron d'or, surmonté de deux palmes d'argent, passées en sautoir à travers une couronne d'or, et accompagné en pointe d'un marteau de tonnelier d'argent, emmanché d'or.

199. — Louis-Joseph DATHIS (d'Athies), procureur en la ville de Lille, en Flandres :
D'or, à un chevron d'azur, chargé de trois besans d'argent.

200, 201, 202, 203, 204, 205. — A expliquer plus amplement.

206. — Antoine-Ferdinand GRIGNON, chanoine de l'église de Comine :
D'argent, à une hure de sanglier de sable, deffendue d'argent.

207 jusques et compris 221. — A expliquer plus amplement.

222. — Antoine BECQUET, notaire et procureur à Lille :
D'azur, à trois tours crénelées d'or, posées 2, 1.

223 jusques et compris 245. — A expliquer plus amplement.

DOUAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier

343. — Antoine de LA HAYE, notaire apostolique et chapelain de Saint-Pierre à Douay :
D'azur, à une fasse d'or, chargée de trois croix pattées de gueules et accompagnée en chef d'une étoile à six rais d'or, et en pointe d'un ancre d'argent en pal.

344, 345. — A expliquer plus amplement.

346. — Le *Séminaire de Hennin* à Douay :

D'or, à une croix engreslée de gueules.

347. — Guillaume Pierrart, président dus éminaire de Henin, à Douay :

D'azur, à un aigle passsant d'or, et un chef de même.

348. — A expliquer plus amplement.

349. — Le *Séminaire Moullart*, à Douay :

D'argent, à deux têtes de chevaux affrontez de sable et bridées d'or; coupé d'azur, à une herse d'or et une fasse en devise de même, brochant sur le tout.

350. — Gérard du Mont, président du séminaire Moullart à Douay :

D'azur, à trois éperons d'argent, posés 2, 1.

351. — Le *Séminaire de Notre-Dame* de la ville de Douay :

D'argent, à une Vierge de carnation, habillée de gueules et d'azur, couronnée d'or, et tenant de sa main droite un sceptre d'or en pal et dans sa main gauche son enfant Jésus de carnation, et passante sur une terrasse de sinople.

352. — Joseph de la Voye (Voie), receveur des Brandevins à Douay :

D'argent, à un lion de sable, rampant sur une arbre de sinople, posé sur une terrasse de même.

353. — A expliquer plus amplement.

354. — Louis Van den Winchel, prestre, chapelain de Saint-Pierre à Douay, protonotaire apostolique :

De gueules, à une étoile à six rais d'or, accostée (de) deux faucilles affrontées d'argent, emmanchées d'or.

355. — A expliquer plus amplement.

356. — Quentin du Maisnil (Mesnil), notaire à Douay, bailly et receveur de l'excluse :

D'argent, à une trangle de gueules, accompagnée en chef d'une rose et d'une margueritte, et en pointe d'une violette, le tout au naturel, tigé et feuillé de sinople.

357 jusques et compris 363. — A expliquer plus amplement.

TOURNAY

SUIVANT L'ORDRE DU LEQISTRE 1er

395, 396, 397, 398. — A expliquer plus amplement.

RÉCAPITULATION

LILLE

Armoiries des		livres.		livres.
Personnes.	4	à	20	80

DOUAY

		livres.		livres.
Personnes.	6	à	20	120
Seminaires.	3	à	25	75
	13 armoiries.			275 livres.

Total, deux cens soixante-quinze livres, et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE MONS

MONS

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1. — Paul Gauteu (Gauteux), écuier :

D'azur, à une épée posée en pal, la pointe en haut d'argent, la garde et la poignée d'or, accostée de deux aigles essorans et affrontés aussi d'or, chacun apuyant un de ses pieds sur la garde de cette épée.

2. — Claude de Violaine, écuier, seigneur du Buisson-Saint-Vérin, chevalier de l'ordre (de) Saint-Louis, ingénieur ordinaire du roy, résidant à Mons :

D'azur, à une face d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or.

3. — Irieyx de Magontier, sieur de Laubanie, maréchal des camps et armées du roy, commandeur de l'ordre (de) Saint-Louis, gouverneur de Mons :

D'azur, à un levron rampant d'or, accolé d'un colier de même, bordé de sable.

4. — François de Magontier, écuier, sieur de Laubanie : Porte de même.

5. — François Fouldrier de Boirvaux, écuier, lieutenant d'artillerie au département de Mons :

De gueules, à une face d'argent, chargée de trois feuilles de chesne de sinople.

6. — A expliquer plus amplement.

7. — N... Visinier, directeur des affaires du roy en Haynault :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe de trois croissans de même, posés un et deux ou mal ordonnés.

8, 9. — N... de la Bussière, trésorier des troupes de Mons, et Margueritte Rey, sa femme :

D'argent, à un aigle volant de sable, et regardant un soleil d'or, naissant du haut du flanc dextre ; *accolé :* d'argent, à un aigle de sable, couronné de même, s'essorant sur une montagne de sinople, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles à six raiz d'or.

10. — Louis Deschiens (Des Chiens), sieur de Raucourt, conseiller du roy, receveur des traites au bureau de Mons en Haynault :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, et un chef cousu de gueules, chargé de trois têtes de lévriers d'argent, accolées de sable et bouclées d'or.

11. — Antoine Giraval, capitaine au régiment Dauphin, infanterie, ingénieur en chef des fortifications de Mons et Valenciennes :

D'azur, à une bande d'or, chargée de trois croix ancrées de gueules.

12. — Jean-François Morant, écuier, sieur des Cours :

D'azur, à trois cormorans d'or, cannes ou canettes, deux en chef et l'autre en pointe.

13, 14. — Jacques-Joseph d'Yzard (Izarn) de Monthieu, sieur de Villefort, gentilhomme de Languedoc, à présent major de Mons, et Marie-Suzanne de Valicourt, sa femme :

D'azur, à une face d'or (*alias* d'argent), accompagnée en chef de trois (*alias* deux) besans rangés, et en pointe d'un croissant de même; *accolé :* d'azur, à un lis (de jardin) d'argent, sur une terrasse de même, et accosté de deux moutons aussi d'argent, passans sur cette terrasse, et un franc quartier d'hermines. (*Alias :* d'azur, au franc canton d'hermines.)

15. — A expliquer plus amplement.

16. — N... Rossignol, marchand tapissier de la ville de Troyes en Champagne :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un rossignol et accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un trefflé de même.

17. — Joyanne (Joyeuse), capitaine des portes de Mons :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une coquille de même.

18. — N... de la Milice, ayde-major de Mons :

De gueules, à une lanterne d'argent, entourée d'un cerceau d'or, à la champagne d'argent, chargée de trois grenades de guerre de sable, allumées de gueules, et posées deux et une.

MAUBEUGE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1. — Pierre-Marie Bertazzony (Bertazzoni), mayeur royal héréditaire de la ville de Maubeuge :

D'azur, à un rocher de huit pointes d'or, surmonté d'un dextrochère sortant d'une nuée d'argent, mouvant du flanc senestre et tenant une épée aussi d'argent.

2. — Anne de Beaufort (Beauffort), dame abbesse du très-illustre chapitre de) Sainte-Aldegonde à Maubeuge :

D'azur, à trois jumelles d'or.

3. — A expliquer plus amplement.

4. — Marie-Françoise DABANCOURT (d'Abancourt), femme de Joseph de XIMENÈS, seigneur de Broissy, du Brusle Malzy, des hautes et basses Landa-villes et autres lieux, lieutenant général des armées du roy, colonel d'un régiment d'infanterie françoise, colonel lieutenant du régiment royal Roussillon, infanterie, gouverneur de Maubeuge et commandant pour le service de Sa Majesté dans la province de Haynault, pays d'entre Sambre et Meuse, et sur les frontières de Champagne et de Thierache :

D'argent, à un aigle éployé de gueules, bequé et membré d'or.

5, 6. — Elie-Guillaume de ROCHON DE LAPEYROUSE, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, écuier, seigneur de Lamotte, de Châteauvieux, d'Espille (des Pilles), conseigneur de Lestraittes et lieutenant pour le roy au gouvernement de Maubeuge, et Marie-Geneviève DALÉOUT (d'Alléond), sa femme :

D'azur, à une bande d'or, chargée de trois étoiles de gueules, et accompagnée de deux chevrons racourcis d'argent, un en chef et un en pointe; *accolé :* de gueules, semé d'épées sans nombre, les pointes en haut, d'argent, les gardes et poignées d'or.

7. — François NOIRET, directeur (de la fourniture) des lits des hôpitaux du Haynaut :

D'or, à trois noyers de sinople, posés un et deux, ceux-cy plus petits que l'autre, accompagnés en chef d'un croissant de gueules, accosté de deux étoiles d'azur, et en pointe d'un cœur de gueules.

8. — Charles-François JOSSE, licentié ès droits, avocat en la cour du parlement de Tournay :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'une pate de grifon de même; écartelé, aussi d'argent, à une hure de sanglier de sable, surmontée d'une étoile de gueules.

9. — N... de RUBANPRÉ (Rubempré), chanoinesse du chapitre de Sainte-Aldegonde de Maubeuge :

D'argent, à trois jumelles de gueules.

10. — A expliquer plus amplement.

11. — N... VANDIQUET, trésorier des troupes et receveur des domaines du roy à Chimay :

D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois gerbes de même, deux en chef et une en pointe.

12. — Alexandre de MALENGREAU (Malingrau), receveur de la terre et principauté de Chimay :

D'argent, à un lion passant de gueules; coupé, de sinople (*alias* de gueules), à un chevron d'argent.

13. — Nicolas PETIT, gradué et avocat :

De gueules, à trois roses d'argent, mal ordonnées.

14. — Edme PERNOT, commissaire des vivres :

D'argent, à un lion de gueules, et un chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, qui est accosté de deux étoiles d'or.

15, 16. — Pierre COLIN, écuier, sieur de l'Isle, ayde-major de la ville de Maubeuge, et Magdelaine LE DIEU, sa femme :

D'argent, à une bande d'azur, chargée de trois molettes d'or, et cotoiée de deux cotices aussi d'azur; *accolé :* d'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois glands de sinople, deux en chef et un en pointe.

17. — Ferdinand DU BELLOY, bailly de Maroilles, receveur général des dames de Maubeuge :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

18. — Martin-François de BRAY, maistre des forges :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe, celle-cy surmontée d'un bras dextre d'or, tenant une épée en pal de même.

19. — François BIDIER, conseiller du roy, premier échevin de la ville de Maubeuge, trésorier de la milice d'Haynault, subdélégué de M. Voisin, conseiller d'État, intendant de la dite province :

D'azur, à une licorne saillante d'argent.

20. — Albert-Emanuel de COLNET, écuier :

D'azur, à un faucon d'argent, posé sur une main dextre coupée et couchée en face, le poing fermé de même, le tout accosté de deux branches de fougère en pal, aussi d'argent.

21. — Robert de COLNET, écuier : Porte de même.

22. — Marie de HENRY, veuve de Jacques de COLNET : Porte de même pour les armes du deffunt.

23. — Joachim de COLNET, écuier : Porte aussi de même.

24. — Jacques HENNET, conseiller du roy, prévost et juge royal civil et criminel des ville et prévosté de Maubeuge ;

D'azur, à un casque taré de front d'argent, et un chef d'hermines; écartelé, d'or, à trois lions de gueules, deux et un, et un chef d'azur, chargé de trois haches d'armes d'argent.

25. — Daniel-Joseph BALICQUE, bailly général des dames chanoinesses de Maubeuge :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois basilics de même, deux en chef et un en pointe.

26. — Hiérosme FOSTIER, lieutenant-prévost et bailly portatif des ville, terre et principauté de Chimay :

D'or, à une boule ou globe d'azur, entouré de deux branches de cerisier passées et repassées en sautoir de sinople, fruittées de gueules, et liées par le bas aussi de gueules.

27. — Pierre PESTEAU, avocat et greffier de la ville et principauté de Chimay :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux fleurs de pensées au naturel, tigées et feuillées de sinople, et en pointe d'une étoile de gueules.

28. — François-Berthélemy LASSON, avocat et greffier de la ville de Chimay :

De gueules, à un lion d'argent.

29. — Lambert BOUILLON, abbé de Liessy (Liessies) :

D'or, à une face de sable, accompagnée en chef d'une grape de raisin de pourpre, la tige en haut de sinople, garnie d'une feuille de même, et en pointe d'une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople.

30. — Louis-Théodor(e) de BOULOGNE, bailly de Fontaine-l'Évêque :

D'argent, à une face de gueules, chargée d'un escarboucle d'or; écartelé de gueules, à trois violons, posés en pal, le manche en bas, d'argent, deux et un.

31. — Dom Arnoult BEQUET (Becquet), prieur d'Aymery :

D'azur, à trois tours ébréchées d'or, maçonnées de sable.

32, 33. — Michel-Luc-Camille de RODOAN, baron de Fontaine-l'Évêque, ville et terre particulière cy-devant neutralle et indépendante, et Marie-Magdelaine de LA RIVIÈRE, sa femme :

De gueules, chapé d'or; l'or, chargé en chef de deux quinte-feuilles de sable; *accolé :* de gueules, à six roses d'or, trois, deux et une.

34, 35. — Anne-Florence de HAMAL, veuve de Pierre-Eugène de GAVRE, marquis d'Ayseaux :

D'or, à un lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'azur, et une bordure engrelée de sable; *accolé :* de gueules, à cinq fusées en face d'argent.

36. — Pierre CANTINEAU, abbé d'Haumont :

D'azur, à trois épis d'or, deux et un; écartelé, de sable, à une croix alaisée d'argent; et sur le tout, de sable, à trois chevrons d'or.

37, 38. — Antoine de BOUTILLON, major de Maubeuge, et Jeanne-Claude de LA BELLARDIÈRE de Beaupré, sa femme :

D'azur, à un rocher d'or mouvant du flanc dextre, sur lequel monte un lion de même; *accolé :* d'or, à une bande de gueules.

39. — A expliquer plus amplement.

SUITTE DE MAUBEUGE

DOMAINES, COMPAGNIES, CORPS ET COMMUNAUTÉS

1. — La ville de Maubeuge :

D'or, à quatre lions cantonnés, le premier et le quatrième, de sable, lampassez et armés de gueules; le second et troisième, de gueules, lampassés et armés d'azur, surmontés d'un aigle de sable, béqué, langué et onglé de gueules, posé au milieu du chef, et une crosse d'or, posée en bande, et brochant sur les deux lions de sable.

2. — A expliquer plus amplement.

3. — La ville de Chimay :

De gueules, à une épée d'argent, posée en bande, la pointe en haut.

4. — A expliquer plus amplement.

5. — L'abbaye *Daumont* (d'Hautmont), ordre de Saint-Benoist :

D'or, à trois chevrons de sable.

6. — L'abbaye de *Liessies*, dans la prévôté de Maubeuge :

D'argent, à une hure de sanglier de sable, défendue d'argent, et lampassée de gueules.

7. — La ville de Fontaine-l'Évêque :

D'or, à un aigle de sable, lampassé et onglé de gueules, à une cotice aussi de gueules, brochant sur le tout.

AVESNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1. — Martin Guiselin, écuier, conseiller du roy, procureur de Sa Majesté en la prévosté généralle de Flandres et Haynault :

D'or, à une étoile d'azur; coupé, d'argent, à une colombe en pied d'azur.

2. — François Diesme, subdélégué de M. l'intendant :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de six rais chacune de même, et en pointe d'un soleil d'or.

3. — Jean Dumees (du Mée), conseiller et procureur du roy en l'hostel de ville d'Avesnes :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un épervier chaperonné, longé et grilleté de même.

4. — Joseph-Marie de Laleu, chirurgien major de la ville d'Avesnes :

D'or, à un chesne de sinople, et un chef d'azur, chargé d'une colombe d'argent, accostée de deux étoiles d'argent.

5. — Jean Prezeau, premier échevin de la ville d'Avesnes :

D'argent, à une face de pourpre, accompagnée en chef d'un soleil à dextre de sable, et à senestre d'un croissant de même, et en pointe de trois étoiles chacune de six raiz aussi de sable, deux et une.

6. — François Fabry, avocat et procureur d'office de la terre d'Avesnes :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

7. — Expliqué et employé cy-après au registre des domaines art. 1er.

8. — Pierre Diesme, écuier, conseiller du roy, assesseur de la maréchaussée de Flandres et Haynault :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de six rais de même, et en pointe d'un soleil d'or.

9. — Charles de Parédes, receveur de la terre de Floyon :

De gueules, à un chesne d'argent, sur une motte de même, un bras dextre posé en face, mouvant du derrière du tronc de l'arbre et tenant une épée haute sommée d'une étoile, le tout à dextre, aussi d'argent, et à senestre, un ours de même, rampant contre l'arbre.

10. — Jean-Baptiste de Prézeau, écuier, seigneur de Floyon et de Fay, et du marquisat de Ville-sur-Illon et autres lieux :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois aigles d'or, langués et onglés de gueules, deux en chef et un en pointe.

11. — François-Cristophle de Maurage, conseiller du roy, lieutenant-général au bailliage d'Avesnes :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois roses de gueules, tigées et feuillées de sable, posées deux en chef et une en pointe.

12. — A expliquer plus amplement.

13. — Philippes-Joseph Poschet, maistre des forges du pont de Sain :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles, de six raiz de même, deux en chef et une en pointe.

14. — Josué de Hennezel, écuier :

De gueules, à un croissant d'argent, accompagné de trois glands de même, la tige en bas, et posés deux en chef et un en pointe.

15. — Jean Pélerin, avocat :

D'azur, à deux bourdons passés en sautoir d'argent, pometés d'or, chargés en cœur d'une coquille aussi d'or, et un chef cousu de gueules, chargé de trois coquilles d'or.

16. — Joseph de Colnet, écuier :

D'azur, à un faucon d'argent, posé sur une main dextre coupée et couchée, le poing fermé, de même, le tout accosté de deux branches de fougère au naturel.

17. — Antoine Benoist, conseiller au bailliage d'Avesne :

D'argent, à un lion rampant de sable, ses deux pattes de derrière apuyées sur un falot de même, alumé de gueules, couché en bande.

18. — François-Louis Caniot, licentié ès loix et avocat en parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux raisins d'argent, tigés et feuillés de même, et en pointe d'une hure de sanglier aussi d'argent.

19, 20. — Jean-Baptiste de Foreau de Vaulegeр, lieutenant commandant l'artillerie dans les villes d'Avesnes, Maubeuge, Landrecy et le Quesnoy, et Marianne Carpeau, sa femme :

D'or, à un chevron d'azur, surmonté d'un croissant de même, accosté de deux étoiles aussi d'azur, et accompagné en pointe d'une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople; *accolé :* d'azur, à deux faces ondées d'argent, accompagnées de six étoiles d'or, trois en chef, deux en face et une en pointe.

21. — Jean de Landes, seigneur de Boutancour, lieutenant pour le roy au gouvernement d'Avesnes :

D'azur, à une bande d'argent.

22. — Louis-Alexandre Heisne, licentié ès loix, avocat en parlement :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un laurier de sinople.

23. — A expliquer plus amplement.

24. — Nicolat-François Spoulet, avocat en parlement.

D'azur, à un poulet d'argent, posé en pointe, surmonté de trois étoiles d'or, posées deux et une.

25. — Jacques-Antoine Scorion, avocat en parlement :

D'or, à une palme de sinople, posée en pal, accostée de deux hérons affrontés de sable, bequés et membrés de gueules, apuyant chacun une de leurs pattes contre la palme.

26. — N... de Foucault, écuier :

D'or, à deux lions affrontés et rampans de sable, soutenants une croix ancrée de même.

27. — Pierre Boutry, avocat :

D'or, à deux B entrelassés de sable, surmontés en chef de quatre annelets de même, entrelassés en forme de rose, soutenus en pointe de deux palmes de sinople, passées en sautoir.

28. — A expliquer plus amplement.

29. — Charles Jabin, assesseur de la maison de ville d'Avesnes :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un raisin de même.

30, 31. — A expliquer plus amplement.

32. — Jean de la Croix, docteur en médecine et médecin de l'hôpital royal d'Avesnes :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un monde ou globe ceintré et croisé de même.

33. — Edmont Metjan, greffier échevinal de la ville d'Avesnes :

D'or, à une face de gueules, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

34. — Nicolas de Prezeau, écuier, grand prévost de la maréchaussée du Haynault, seigneur d'Emelin et de Dompierre :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois aigles d'or, langués et onglés de gueules, posés deux en chef et un en pointe ; le tout surmonté d'un lambel de trois pendans d'or.

SUITTE D'AVESNES

CORPS, COMPAGNIES, COMMUNAUTEZ ET DOMAINES

1. — La ville d'Avesnes :

Bandé de gueules et d'or, de six pièces.

DINANT

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1, 2. — A expliquer plus amplement.

3 *bis*. — N..., baron de Carré, et N..., sa femme :

De pourpre, à une face vivrée d'or ; *accolé :* d'or, à un lion de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.

4. — (Marie-Isabelle de Montmorency), vicomtesse de Claye (d'Uclais) :

D'or, à une croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur.

4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11. — A expliquer plus amplement.

12. — Jean-Baptiste d'Emplinne, échevin de Dinant :

D'azur, à un étrier d'or, lié de même, accompagné de trois peignes (de chevaux) d'argent, deux en chef et un en pointe.

13. — Estienne Dupont, échevin de Dinant :

D'or, à trois bandes de sable, et un écusson de gueules, brochant sur le tout, chargé d'une main dextre, apaumée d'argent, parée de même, et surmontée d'une couronne aussy d'argent.

14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23. — A expliquer plus amplement.

24. — (Charles-François le Beau) du Boujon, receveur des contributions :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois roses d'or, deux en chef et une en pointe.

25, 26. — A expliquer plus amplement.

27. — Nicolas Jacquier, seigneur de Gesvres :

D'azur, à une voile enflée d'or, et un chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'or, accostée de deux fleurs de soucy de même, feuillées de sinople.

28, 29. — A expliquer plus amplement.

30. — Jacques-Mathieu de Castelas, gouverneur du château de Dinant :
D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois têtes de lion coupées de même.

31, 32, 33, 34. — A expliquer plus amplement.

35. — Jean-Théodoric de la Hamaide, antien bourguemestre de la ville de Dinant :
D'or, à trois hamaides de gueules, celle de la pointe chargée d'une molette d'argent.

36. — A expliquer plus amplement.

37. — Nicolas-Dieudonné de Warnan (Varnant), seigneur de Gosne :
De gueules, à six lions d'argent, couronnés, lampassés et armés d'or, posés trois, deux et un.

38, 39. — A expliquer plus amplement.

40. — N... de Briamon, seigneur de Wales :
D'argent, à cinq fusées de gueules, celle du milieu chargée d'un lion d'or.

41. — N... de Seraing, seigneur foncier de Hey :
De sable, à un sautoir d'argent, accompagné de quatre merlettes de même.

GIVETZ

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1. — Estienne Lamoureux, sieur de la Gennetière, conseiller du roy, maistre particulier des eaues et forest de la juridiction de Givetz :
D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'un treffle de même.

2. — Nicolas Houzé, conseiller du roy, receveur de ses fermes à Givetz :
D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de gueules, et en pointe de trois tourteaux de même, mal ordonnés.

3. — Raze-François-Alexis Waulthier (Vauthier) :
D'azur, à trois têtes de cerf, coupées d'or, posées de profil, deux en chef et une en pointe, et chacune bouclée d'un anneau aussi d'or.

4. — Claude-Anne Gonthier, entrepreneur des fournitures des hôpitaux du Hainault :
De sable, à deux serpens tortillés en pal et coupez chacun en deux pièces d'argent, séparés l'une de l'autre par une face de même.

5. — Jeanne Pels, veuve de N... Waulthier :

De gueules, à trois grelots d'or, deux et un.

6. — A expliquer plus amplement.

7. — Ciprian le Franc, contrôleur des fermes du roy :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un lion de même, lampassé de gueules.

8. — Philippe-Nicolas de Boulongne (Boullogne), écuier :

D'argent, à une bande de sable, accompagnée de trois lions de sinople, couronnés et lampassés de gueules, posés deux en chef le long de la bande, et un en pointe.

9. — A expliquer plus amplement.

10. — Lambert Pletincg (Pletincx), écuyer :

De gueules, à un lion d'argent, lampassé et armé d'or.

11. — Nicolas Houze de Soizy, contrôleur de l'hôpital du roy à Givetz :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de gueules, et en pointe de trois tourteaux de même, mal ordonnés.

12. — A expliquer plus amplement.

13. — Simon de Vernay (Verney), directeur des postes et commissaire des vivres à Givetz :

D'azur, à une tour d'argent, ajourée d'une porte et de deux fenestres de sable, et accompagnée de trois besans d'or, deux en chef et un en pointe.

14. — A expliquer plus amplement.

15. — Louis Dubois, ingénieur ordinaire du roy :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une tour d'or, ajourée d'une porte et de deux fenestres de sable.

16. — Catherine de Blaismont, abbesse du monastère de Félixprés :

D'argent, à trois merlettes de sable, deux et une; parti, d'argent, à un lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'or.

17. — Nicolas Gouffart, médecin du roy de l'hôpital de Givetz :

De gueules, semé de fleurs de lis d'argent, et un franc canton aussi d'argent, chargé d'un anille ou fer de moulin de sable.

18. — Christophle Celquet, chirurgien-major de l'hôpital royal de Givetz, à Charlemont :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux pommes de gueules, tigées et feuillées de sinople, la tige en haut, et en pointe d'un porc-épic ou hérisson passant de sable.

19. — Etienne Gillot, marchand :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étriers d'argent, et en pointe d'un trefle de même.

20, 21, 22. — A expliquer plus amplement.

28, 29. — A expliquer plus amplement.

30. — Jacques-Mathieu de Castelas, gouverneur du château de Dinant :
D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois têtes de lion coupées de même.

31, 32, 33, 34. — A expliquer plus amplement.

35. — Jean-Théodoric de la Hamaide, antien bourguemestre de la ville de Dinant :
D'or, à trois hamaides de gueules, celle de la pointe chargée d'une molette d'argent.

36. — A expliquer plus amplement.

37. — Nicolas-Dieudonné de Warnan (Varnant), seigneur de Gosne :
De gueules, à six lions d'argent, couronnés, lampassés et armés d'or, posés trois, deux et un.

38, 39. — A expliquer plus amplement.

40. — N. . de Briamon, seigneur de Wales :
D'argent, à cinq fusées de gueules, celle du milieu chargée d'un lion d'or.

41. — N... de Seraing, seigneur foncier de Hey :
De sable, à un sautoir d'argent, accompagné de quatre merlettes de même.

GIVETZ

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1. — Estienne Lamoureux, sieur de la Gennetière, conseiller du roy, maistre particulier des eaues et forest de la juridiction de Givetz :
D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'un treffle de même.

2. — Nicolas Houzé, conseiller du roy, receveur de ses fermes à Givetz :
D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de gueules, et en pointe de trois tourteaux de même, mal ordonnés.

3. — Raze-François-Alexis Waulthier (Vauthier) :
D'azur, à trois têtes de cerf, coupées d'or, posées de profil, deux en chef et une en pointe, et chacune bouclée d'un anneau aussi d'or.

4. — Claude-Anne Gonthier, entrepreneur des fournitures des hôpitaux du Hainault :
De sable, à deux serpens tortillés en pal et coupez chacun en deux pièces d'argent, séparés l'une de l'autre par une face de même.

3. — Denis de Cornemont, commissaire d'artillerie faisant la charge de major de la ville de Beaumont en Haynault :

D'argent, à un cheval cabré de gueules.

4. — Jacques Jacquier, maistre de forge :

D'azur, à une voile enflée d'or, et un chef de gueules, chargé d'une étoile d'or, accostée de deux fleurs de soucis de même, tigées et feuillées de sinople.

5. — Nicolas Jacquier, maistre de forge : Porte de même.

6. — N... Jacquier de Longpré, prévost de Chimay : Porte aussi de même.

7. — Claude de Robaux (Roubaulx), écuier, seigneur de Pétrelle, bailly et prévost du comté de Beaumont en Haynault :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois chausse-trapes de même, deux en chef et une en pointe.

8. — Philippe Guelleux (Guellens), natif de Bar-le-Duc en Lorraine, domicilié à Beaumont :

D'or, à un chef cousu d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

9. — La ville de Beaumont, en Haynault :

D'azur, à un château ouvert, pavillonné et flanqué de quatre tours d'argent, girouété d'or.

PHILIPPEVILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1. — Daniel de Violaine, écuier, seigneur de la Vilotte et autres lieux, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, brigadier général des armées du roy et gouverneur de Philippeville :

D'azur, à une face d'argent, accompagné en chef de trois étoiles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or.

2. — René Guerry, écuier, sieur de Conon, pais Blaisois, lieutenant de roy au gouvernement de Philippeville :

D'or, à une face de gueules, accompagné de trois roses de même, boutonnées du champ, et posées deux en chef et une en pointe.

3. — Jacques Duchesne (du Chesne), seigneur de la Hayette, major au gouvernement de Philippeville :

D'azur, à trois glands d'or, deux et un.

4. — François Goezeau, commissaire et garde magazin de l'artillerie à Philippeville :

D'azur, à neuf croissans d'argent, trois, trois et trois.

23. — Nicolas Coulon, échevin à Fumay :

D'azur, à trois roses d'or, boutonnées du champ, posées deux et une, celle-ci surmontée d'une colombe d'argent, bequée et membrée de gueules.

24. — Pierre Renard, directeur de la poste aux chevaux :

D'argent, à trois chevrons de gueules, accompagné de trois oiseaux de sable, deux en chef et un en pointe.

25. — François Joly, marchand à Givetz-Saint-Hilaire :

De sinople, à trois poussins d'argent à dextre, posés deux et un, et trois roses d'argent à senestre, boutonnées d'or, posées deux et une, et surmontées de deux étoiles d'or.

SUITTE DE GIVETZ

CORPS, COMPAGNIES, COMMUNAUTEZ ET DOMAINES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1. — La ville de Charlemont en Haynaut :

D'azur, à un sautoir d'or, et un fusil de gueules, brochant sur le tout.

2. — L'abbaye de Félixprés (Félipré) de l'ordre de Citeaux :

D'argent, à une sainte Vierge de carnation, vêtue de gueules et d'azur, debout sur un chérubin de carnation, ailé d'argent, adextré d'un moine de l'ordre de Citeaux, le visage et les mains de carnation, vêtu de l'habit de son ordre, de sable, tenant une crosse d'or sur son bras senestre, et étant à genoux devant la Vierge, du sein de laquelle rejalit (jaillit) une fontaine de sable, jusque dans la bouche de ce moine.

BEAUMONT

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1. — Jean-Antoine de Pelamourgues, sieur de Veyrac, du Pouget, commandant pour le service du roy à Beaumont en Haynaut :

D'argent, à un lion de gueules.

2. — Alexandre Isarn (Izarn), écuier, conseiller du roy, commissaire ordinaire des guerres à la résidence de Beaumont en Haynault :

De sable, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent, et un chef de même, chargé de trois étoiles de gueules.

22. — A expliquer plus amplement.

23. — François-Philippe FERRANT, écuier, conseiller du roy, commissaire ordinaire des guerres en résidence au département de Philippeville :

D'azur, à cinq besans d'or, posés deux, deux et un.

24. — Pierre L'ARCHER, conseiller du roy, receveur des fermes en titre à Philippeville et directeur des postes :

D'azur, à un arc d'argent, posé en face, cordé d'or, et encoché d'une flèche de même, la pointe en haut.

25. — Pierre de CARNAZET, écuier, capitaine au régiment de la Couronne :

Burelé, d'argent et de gueules, à une givre de sinople, mise en pal, accompagnée de trois herses d'or, deux en chef et une en pointe.

26. — A expliquer plus amplement.

27. — Martin de MONTEGUY, écuier, sieur de Bellegarde, ingénieur du roy :

De gueules, à un arc, posé en face, d'or, encoché d'une flèche de même, la pointe en haut, et un chef d'argent, chargé d'une étoile d'azur.

28, 29. — A expliquer plus amplement.

30. — Antoine de LÉRETTE, écuier, seigneur direct de la paroisse d'Orléac, en Auvergne, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et ingénieur ordinaire du roy, chargé en chef de la conduitte des fortifications de Philippeville :

D'argent, à trois grues de sable, béquées et membrées de gueules, et ayant les extrémités des ailes de même, posées deux en chef et une en pointe et chacune ayant un pied levé.

31. — Thomas de BAILLEUL, écuier, sieur du Quesnoy, major de Mariambourg (Mariembourg) :

De sable, à trois houzettes d'or, deux et une.

32. — Thomas BILLE, conseiller du roy, maire perpétuel de la ville de Philippeville :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

33. — A expliquer plus amplement.

34. — Pierre GAUTEUX, écuier, seigneur du Coudray et de Jamagne :

D'azur, à une épée, posée en pal, la pointe en haut, d'argent, garnie d'or, accostée de deux aigles essorans et affrontés d'or, apuyans chacun un de leurs pieds sur la garde de cette épée.

35. — A expliquer plus amplement.

36. — Joseph MONNOT, sieur de Manay.

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un croissant d'argent.

SUITTE DE PHILIPPEVILLE

CORPS, COMPAGNIES, COMMUNAUTEZ ET DOMAINES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier

1, 2. — A expliquer plus amplement.

3. — L'abbaye d'Oignies :
D'azur, à un saint Nicolas, vêtu en évêque, d'or.

4. — La ville de Philippeville :
D'azur, à la lettre P d'argent.

LE QUESNOY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier

1, 2. — François Huet, seigneur de Dampierre, lieutenant du roy et commandant dans la ville et gouvernement du Quesnoy, et Geneviève Chapron (Chaperon) de Saint-André, sa femme :
D'azur, à un lion d'or, tenant une lance de même, en pal, à laquelle est attaché un étendard d'argent, chargé d'une étoile à plusieurs rais de gueules, et un chef d'or, chargé d'un aigle de sable; *accolé* : de gueules, à un chevron abaissé d'argent, sommé d'une face d'or.

3. — Pierre Hochart, conseiller du roy, receveur des fermes unies et domaines au Quesnoy :
D'argent, à un griffon de sable, surmonté de trois étoiles de même, rangées en chef.

4. — La ville du Quesnoy :
D'argent, à un grand chesne de sinople, accosté de deux autres plus petits de même, sur une terrasse aussi de sinople.

5. — Jean-Baptiste d'Espiennes, chevalier, seigneur de Laval :
D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois treffles de même, deux en chef et une en pointe.

6. — Charles de Blanchet, conseiller du roy et lieutenant de la maîtrise des eaues et forests du Quesnoy :
D'azur, à trois cignes d'argent, béqués de gueules, membrés de sable et posés deux et un.

7. — Armand François, sieur d'Orchival, de Brie, et du Jolimets :
D'or, à une grappe de raisin d'azur, tigée et feuillée de sinople.

8. — Jean-Antoine de Legoume, écuier, seigneur de Chusne :
D'argent, à trois merlettes de sable, deux et une, et une bordure denteléc de gueules.

9. — Jacques DEMANDE, avocat au bailliage du Quesnoy :

D'argent, à un sautoir de sinople, accompagné en pointe d'un croissant de même.

10. — Gilles LOUIS, sieur du HAMEL, ayde-major et capitaine des portes de la ville du Quesnoy :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois lozanges d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

11, 12. — Jean-Jacques de MOUNT, chevalier, seigneur de Lartigue, du Blavin et de Saint-Martin, major de la ville du Quesnoy, et Anne-Françoise WAUTIER, sa femme :

D'azur, à trois montagnes d'or, mal ordonnées, posées une et deux ; *accolé :* d'azur, à trois têtes de cerf d'or, bouclées de même, et posées de profil, deux et une.

13. — A expliquer plus amplement.

14. — Pierre de PITRE, commissaire des vivres et contrôleur des domaines du roy :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

15. — Charles de HAUT (du Hault), chevalier, seigneur de Raucourt, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Monroux :

D'azur, à trois pattes de lion d'or, deux et une.

16. — Louise-Péregrine de HOPORT (Hautport), femme de Charles du HAUT (du Hault), seigneur de Raucourt et lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Monroux :

Fascé d'argent et de gueules, de six pièces.

17. — Nicolas-François de BUGNY, écuier, sieur de Wargny-le-Petit :

D'argent, à deux fers de moulins de gueules; au franc quartier, bandé, d'or et d'azur, à l'ombre d'un lion (de sable), brochant sur le tout du franc-quartier.

18. — Nicolas des HAYES, entrepreneur et directeur des lits des garnisons et hôpitaux du roy du Quesnoy, Landrecy et fort d'Escarpe :

D'azur, à une croix d'or cantonnée de quatre épis d'or.

19, 20. — Esmond HOTMAN, conseiller du roy, commissaire des guerres à la résidence du Quesnoy, et Marie-Jeanne BOURSIER, sa femme, femme de chambre de S. A. R. Madame :

Parti, émanché d'argent et de gueules; *accolé :* de gueules, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un rocher d'argent, et un chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.

21, 22. — A expliquer plus amplement.

23, 24. — Charles-Nicolas de CARONDELET, chevalier, baron de Potel et Baudigny, et Adrienne-Thérèse d'ESCLEBES (Esclaibes), sa femme :

D'azur, à une bande d'or, accompagné de six besans de même, posés en orle; *accolé :* de gueules, à trois lions d'argent, couronnés de même, posés deux et un, écartelé, d'azur, à trois barres d'or.

25, 26. — A expliquer plus amplement.

27. — Albert-Michel-Joseph Franeau, baron de Thion, de Gomigny :
De gueules, à une licorne d'argent, assise sur son cul.

28. — Adrien Farbus, chirurgien-major de l'hôpital royal du Quesnoy :
D'argent, à un œillet de gueules, tigé et feuillé de sinople.

29, 30, 31, 32. — A expliquer plus amplement.

33. — François-Augustin Wermeille, lieutenant-général au bailliage du Quesnoy :
D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois roses tigées et feuillées de même.

34, 35, 36. — A expliquer plus amplement.

37. — Guillaume Grandisoir, assesseur en la maison de ville du Quesnoy :
D'argent, à une bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or, et accompagnée de deux lions de gueules.

38. — Joseph de Bousy, seigneur d'Escarmain :
D'azur, à une croix d'argent.

39. — Adrien Bourgeois, conseiller du roy, mayeur de la ville du Quesnoy et procureur du roy des eaues et forests de ladite ville :
De sinople, à deux molettes d'argent, en chef, et un gland d'or, en pointe.

40. — Alexandre de Legonthail, major de la ville de Ham, brigadier des ingénieurs et ingénieur en chef de la ville du Quesnoy, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis :
D'azur, à un lion d'argent, surmonté d'une treffle et d'une étoile d'or.

41. — Les révérends *Pères* de l'oratoire de Bavay :
D'azur, à ces deux mots : *Jesus Maria* d'or, posés un sur l'autre et entouré d'une couronne d'épines de même.

42, 43, 44, 45. — A expliquer plus amplement.

RECAPITULATION

MONS

Armoiries des				livres.	livres.
Personnes.	16	à	20	. . . . .	320

MAUBEUGE

				livres.	livres.
Personnes.	36	à	20	. . . . .	720
Villes.	3	à	50	. . . . .	150
Abbayes.	2	à	50	. . . . .	100

AVESNES

				livres.	livres.
Personnes.	28	à	20	. . . . .	560
Ville.	1	à	50	. . . . .	50

DINANT

				livres.	livres.
Personnes.	12	à	20	. . . . .	240

GIVETZ

				livres.	livres.
Personnes.	18	à	20	. . . . .	360
Ville.	1	à	50	. . . . .	50
Abbaye.	1	à	50	. . . . .	50

BEAUMONT

				livres.	livres.
Personnes.	8	à	20	. . . . .	160
Ville.	1	à	50	. . . . .	50

PHILIPPEVILLE

				livres.	livres.
Personnes.	26	à	20	. . . . .	520
Ville.	1	à	50	. . . . .	50
Abaye.	1	à	50	. . . . .	50

LE QUESNOY

				livres.	livres.
Personnes.	27	à	20	. . . . .	540
Ville.	1	à	50	. . . . .	50
Communauté.	1	à	25	. . . . .	25
	184 armoiries.				4045 livres.

Total, quatre mil quarante-cinq livres, et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE MONS

LANDRECY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1. — N... DES BUARDS, capitaine des portes de la ville de Landrecy :
De sable, à un croissant d'or, surmonté d'une moucheture d'hermines de même, et un chef aussy d'or, chargé d'une quinte-feuille de sable, accottée de deux mouchetures d'hermines de même.

2. — N... BERSON, massard de la ville de Landrecy :
D'or, à un chifre composé d'un F et d'un B d'azur.

3. — A expliquer plus amplement.

4. — N... de BERLAYMONT, prévost de la ville de Landrecy :
D'argent, à une face de gueules, accompagnée de deux fleurs de lis d'azur, posées une au premier canton et l'autre au quatrième.

5. — Laurent THOMAS, chirurgien-major de Landrecy :
D'or, à un chef de gueules.

6. — N... MONY, assesseur de la ville de Landrecy :
D'argent, à un cœur de gueules.

7. — N... RANÇON, maistre de la poste aux lettres de Landrecy :
De gueules, à un chevron d'or, surmonté d'une estoille de mesme, accottée de deux clochettes d'argent, et accompagnée en pointe d'un cor de chasse d'or, lié de même.

8. — A expliquer plus amplement.

9. — N... HENET (Hennet), marchand à Landrecy :
De gueules, à trois roses d'argent, posées deux et une.

10, 11, 12. — A expliquer plus amplement.

13. — N... DUPLEX (du Pleix), controlleur-général des domaines du Haynault et des vivres :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux poissons posez en face et affrontez d'argent, et en pointe d'une étoile de même.

14, 15, 16, 17, 18. 19, 20. — A expliquer plus amplement.

21. — N.... veuve de N... Camberlin, bourgeois et échevin de Landrecy :

D'argent, à trois chaperons d'azur, posez un et deux ; écartelé, d'or, à un lyon de sable, et sur le tout, d'argent, à un sautoir de gueules.

22. — A expliquer plus amplement.

23. — N... Quivy père, receveur des consignations à Landrecy :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux roses de gueules, tigées de même, et en pointe d'une foy de carnation, vêtue de pourpre, posée en face et brochante sur un cœur de gueules, surmonté d'une autre rose tigée de même.

24, 25, 26. — A expliquer plus amplement.

27. — N... de Bomé, écuyer, mayeur de la ville de Landrecy et subdélégué de M. l'intendant :

D'azur, à trois étoiles rangées en face, d'argent, surmontées d'un croissant de même.

28. — N... le Jeune, échevin de Landrecy :

D'argent, à une face haussée de gueules, accompagnée en chef de trois étoiles rangées de même, et en pointe d'une foy de carnation, vêtue d'azur, mouvante des deux flancs de l'écu.

CHARLEROY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1. — Paul Théard (de Téard), chevalier, seigneur d'Escoussière, major de Charleroy :

De gueules, à une croix vuidée et cléchée d'or, pometée d'argent.

2. — Claude Dubois (du Bois), ayde-major de Charleroy :

D'argent, à deux chevrons de sinople, accompagnez de trois étoiles de gueules, deux en chef et une en pointe, et cinq tourteaux aussy de gueules, posez entre les deux chevrons.

3. — La ville de Charleroy :

De sable, à un chef d'argent.

4, 5, 6. — A expliquer plus amplement.

7. — Martin Tartas, ayde-major de Charleroy :

D'argent, à trois pins de sinople, terrassez de même, et liez de gueules, dont les deux des extrémitez sont surmontez chacun d'une merlette de sable, et accompagnez en pointe de deux tourterelles de même.

8, 9. — A expliquer plus amplement.

10. — Augustin de la Hautemaison, commissaire des vivres à Charleroy :

Écartelé, d'or et de gueules.

11. — Daniel de Rutand, contrôleur des traittes à Charleroy :

D'azur, à une face d'argent, chargée de trois têtes de lyon de gueules, et accompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe de trois besans de même.

12. — Jean Roger, ingénieur ordinaire du roy à Charleroy :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une rose d'argent.

13. — N... Dufrichet-Vaillant, receveur des traittes :

D'or, à un poirier de sinople.

14 *bis*. — Henry-Bonnaventure-Augustin Charpentier-Daudron (d'Audron), écuyer, estant pour le service du roy à Charleroy, et Marie-Jeanne le Féron, son épouse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'une rose de même; *accolé :* de gueules, à un sautoir d'or, accompagné de deux molettes, une en chef et une en pointe, et de deux aigles, le vol abaissé, posez un à chaque flanc, le tout d'or.

15. — A expliquer plus amplement.

16. — Jean-François Rousseau de Pontigny, capitaine des portes, à Charleroy :

Taillé, d'azur et d'or.

17 — Savinien le Virlois, capitaine au régiment d'infanterie de Monseigneur, ingénieur ordinaire du roy :

D'azur, à deux épées posées l'une en bande et l'autre en barre, les pointes en bas, passées en sautoir, d'argent, et suportées par un croissant de même.

18, 19, 20, 21. — A expliquer plus amplement.

22. — Jean de la Chaulme, controlleur des hôpitaux de Charleroy :

D'azur, à un bras d'or, posé en pal et alaizé, tenant une fleur de lis d'argent.

DINANT

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

42, 43, 44, 45, 46. — A expliquer plus amplement.

47. — N... de Maveralt, seigneur de Houx :

D'argent, à une face bretessée et contre-bretessée de gueules, accompagnée de trois cœurs de même, deux en chef et un en pointe.

48, 49, 50. — A expliquer plus amplement.

51. — Jean-François des Lances, médecin de l'hôpital du roy, à Dinan-sur-Meuse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois piques de même, deux en chef et une

pointe; écartelé, d'azur, à trois faces ondées et abaissées d'argent, surmontées d'une comète, la queue périe en bande, de même.

52, 53. — A expliquer plus amplement.

54. — Louis Boisset, commissaire et garde d'artillerie de la ville de Dinant-sur-Meuse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux bombes d'argent, et en pointe d'un canon d'or, posé en pal, sans affust.

55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69. — A expliquer plus amplement.

70. — Jean Bouillet de Montbreuil, ingénieur ordinaire du roy, à Dinant-sur-Meuse :

D'argent, à une face de gueules, acotée de deux burelles de même.

71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80. — A expliquer plus amplement.

81. — N... Tenneson, receveur des domaines du roy, à Dinant :

De gueules, à un lion d'argent, couronné d'or.

GIVETZ

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

26. — Lambert Caillie (Cailli), échevin de la justice de Fumay :

D'argent, à un arbre de sinople, sur une montagne de sable; party, d'or, à trois pigeons de sable, un en chef et deux en pointe, ceux-cy affrontez.

27. — Gilles Lion, échevin de la haute cour de Fumay :

D'argent, à un lion de sable.

28, 29, 30. — A expliquer plus amplement.

31. — Jean Delhalle (de Halle), mayeur de la ville de Fumay :

D'argent, à une face en devise, surmontée d'un lion aislé et soutenue d'un sautoir, le tout de gueules.

32. — Jean-Nicolas Malgotte, greffier de la justice de Renin :

D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé d'or.

33. — Germain-Antoine Ducart, sieur de Montigny, commissaire et garde d'artillerie :

D'argent, à un arc de gueules, posé en face, accompagné de trois alérions d'azur, deux en chef et un en pointe.

54. Paul de CABANES, lieutenant pour le roy au gouvernement de Charlemont :

D'azur, à une tour d'argent, sommée d'un lion issant d'or.

55. — A expliquer plus amplement.

56. — Firmin d'AVIGNON, major de Charlemont :

D'argent, à trois aigles, le vol abaissé, de sable, posez deux et un.

57, 58. — A expliquer plus amplement.

59. — Jacques de LA BERQUERIE, écuier, ayde-major et capitaine des portes de Givetz Saint-Hilaire :

D'azur, à trois étoilles d'or, deux et une.

40, 41. — N... de VARIE, commandant pour le roy à Charlemont et Givetz Saint-Hilaire, et N... du JOUR, son épouse :

De gueules, à une face d'or, chargée d'un tourteau de sable, et accompagnée de trois casques d'argent, posez de profil, deux en chef et un en pointe ; *accolez :* de gueules, à deux pals d'or ; écartelé, de gueules, à un ombre de soleil d'or.

42, 43. — A expliquer plus amplement.

44. — Barthélemy DEFALQ (de Falque), sieur de la Rosserie, major de la ville de Givetz sous Charlemont :

D'azur, à un lion d'or, adextré d'un croissant d'argent.

45. — François-Firmin LELIBRE (Libert), curé royal de Charlemont, bachelier en théologie :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, boutonnées d'or, posées deux en chef et une en pointe.

46. — Thomas PETIT, escuier, sieur de Lisogne :

D'or, à trois merlettes de sable, deux et une.

47, 48. — A expliquer plus amplement.

49. — Jean-Lamoral de HOLLONGNE, escuyer, seigneur de Bourseigne :

D'azur, à quatre burelles d'or, et un lion de gueules, brochant sur le tout.

50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57. — A expliquer plus amplement.

58. — François JAMARD, prévost de la terre d'Hurges :

D'argent, à une face de gueules, accompagnée en chef de trois étoilles d'azur, posées de deux et une, et en pointe d'une hure de sanglier de sable.

59. — Guillaume MOREN, ingénieur ordinaire du roy :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois testes de more de même, deux en chef et une en pointe.

60. — Jacques PIRET, curé de Givetz Notre-Dame :

D'azur, à une montagne d'argent, surmontée de trois étoilles de même.

SUITTE DE GIVETZ

CORPS, COMPAGNIES, COMMUNAUTEZ ET DOMAINES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

3. — A expliquer plus amplement.

4. — La ville de Fumay :

D'azur, à trois testes de loup au naturel, posées deux en chef affrontées et une en pointe.

PHILIPPEVILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

37. — Estienne Douvillé, exempt de la maréchaussée de Flandre et du Haynault :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles d'argent, et en pointe d'un besan de même.

38, 39, 40, 41. — A expliquer plus amplement.

42. — Nicolas-François Rouffe, bailly de l'entre Sambre et Meuse, prévost de la ville, mairie et terres de Florennes :

Écartelé, de gueules et de sinople, par une croix ancrée d'or, brochante sur le tout; cantonnée, au premier et quatrième d'une croix ancrée de même, et de quatre halebardes de sable, appointées au cœur de cette croix; et au second et troisième canton, de trois chiens de meute d'argent, courans, deux et un.

RÉCAPITULATION

LANDRECY

Armoiries des			livres.		livres.
Personnes.	12	à	20	. . . . .	240

CHARLEROY

			livres.		livres.
Personnes.	12	à	20	. . . . .	240
Ville.	1	à	50	. . . . .	50

DINANT

			livres.		livres.
Personnes.	5	à	20	. . . . .	100

GIVETZ

			livres.		livres.
Personnes.	17	à	20	. . . . .	340
Ville.	1	à	50	. . . . .	50

PHILIPPEVILLE

			livres.		livres.
Personnes.	2	à	20	. . . . .	40
	50 armoiries.				1060 livres.

Total, mil soixante livres, et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE HAYNAUT

MAUBEUGE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

40. — Guillaume Goulard, maistre des forges :

D'azur, à une face ondée d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles mal ordonnées d'or, et en pointe d'un pigeon de même, éployé en forme d'aigle.

41 jusques et compris 48. — A expliquer plus amplement.

49. — Philippes Carron, bourgeois de la ville de Maubeuge :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois sereins au naturel, deux en chef et un en pointe.

50. — A expliquer plus amplement.

51. — Marie-Philippe Huet, veuve d'André-Charles Deschamps (des Champs), seigneur de Wausart :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

52, 53, 54, 55, 56, 57, 58. — A expliquer plus amplement.

59. — Louis-Hubert Graillet de Beyne, receveur des fermes du roy au bureau de Malplaques (Malplaquet) :

D'azur, à un lion d'or, tenant de sa patte dextre une épée d'argent, la garde et la poignée d'or.

60, 61. — A expliquer plus amplement.

62. — Jacques-François Waleynes (Waleines), greffier échevinal de la ville de Maubeuge :

Écartelé, au premier et quatrième d'or, à trois cors de chasse de sable, liez, virolez et enguichez de gueules, posez deux et un; au second, d'azur, à cinq étoiles d'argent, mises en sautoir; au troisième, de sinople, à deux givres d'argent, tortillées et affrontées en pal, languées de gueules.

65. — Jacques-Alexandre Galonde, médecin des hôpitaux du roy à Maubeuge :

De gueules, à deux faces ondées d'or.

64. — A expliquer plus amplement.

65. — Joseph Rivoiet (Rivoet) dit Laurois, veuve de François Lamoral de Labrum (la Brune), écuyer, seigneur de la Vigne et Fur-le-Petit .

De gueules, à une face d'argent, chargées de trois breimes au naturel.

66, 67, 68, 69. — A expliquer plus amplement.

70. — Jean Lenoir de Bendy, capitaine au régiment de Bassigny, ingénieur du roy à Maubeuge et chevalier de l'ordre de Saint-Louis :

D'azur pur.

71. — A expliquer plus amplement.

72. — N... d'Huboug (du Bourg), garde magazin d'artillerie à Maubeuge :

D'azur, à un bourg ou bourgade d'argent, en chef, et en pointe une rivière de même, ondée de sinople.

73 jusques et compris 101. — A expliquer plus amplement.

102. — Jean-Baptiste Empis :

D'argent, à une face d'azur, accompagnée en chef d'un lyon de sable, et en pointe d'une tour de gueules, acostée de deux trèfles de sinople.

103 jusques et compris 114. — A expliquer plus amplement.

115. — N... Caquey, receveur des traittes à Bossu lès Wallcour :

D'azur, à un chevron alaisé d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

116 jusques et compris 128. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

8. — A expliquer plus amplement.

AVESNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

55. — Nicolas Brognet, ancien mayeur de la ville d'Avesnes .

D'azur, à une face en devise abaissée d'or, accompagnée de quatre glands de même, trois en chef posez deux et un, et le quatrième en pointe.

56. — Henry Galisset, conseiller du roy, assesseur et échevin de la ville d'Avesnes :

D'argent, à un coq au naturel, sur une terrasse de sinople.

57. — A expliquer plus amplement.

58. — Gilles-Albert Denis, curé doyen de chrestienté de la ville d'Avesnes :

D'azur, à un lion d'argent, surmonté de trois mouches à miel d'or, rangées en chef.

59, 40, 41. — A expliquer plus amplement.

42. — André Guyot, cy-devant directeur des hôpitaux du Hainaut :

D'azur, à un chifre d'or, composé des doubles lettres A et G entrelassées.

43. — François-Marie Farges, directeur des hôpitaux du Hainaut :

D'azur, à un chifre d'or, composé des lettres F, M et A, entrelassées.

44, 45, 46, 47, 48. — A expliquer plus amplement.

49. — Martin du Rieu, avocat et échevin de la ville d'Avesnes :

De gueules, à une ruche d'or, entourée de neuf abeilles d'argent; le tout surmonté en chef d'une face ondée de même.

50, 51, 52. — A expliquer plus amplement.

53. — Nicolas du Rieu, arpenteur royal à Avesnes :

Porte de même qu'à l'article 49.

54 jusques et compris 70. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

2. — Le chapitre royal de *Saint-Nicolas* d'Avesnes :

D'argent, à un saint Nicolas de carnation, vêtu pontificalement de gueules, crossé et mitré d'or, dans une niche à l'antique de sable, ayant au bas du flanc senestre une cuve de sable, dans laquelle sont trois jeunes enfans de carnation, et en pointe un écusson en lozange brochant sur le saint et sur la cuve; mi-party, au premier, d'argent, à trois faces de gueules; écartelé, d'argent, à trois douloires de gueules, deux et une; et sur le tout, d'or, au créquier de gueules; écartelé, d'or, à un lion de sable; au second, d'azur, à trois fleur de lis d'or, deux et une; écartelé, de gueules pur; et sur le tout, d'hermines.

11. — Daniel de Rutand, contrôleur des traittes à Charleroy :

D'azur, à une face d'argent, chargée de trois têtes de lyon de gueules, et accompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe de trois besans de même.

12. — Jean Roger, ingénieur ordinaire du roy à Charleroy :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une rose d'argent.

13. — N... Dufrichet-Vaillant, receveur des traittes :

D'or, à un poirier de sinople.

14 *bis*. — Henry-Bonnaventure-Augustin Charpentier-Daudron (d'Audron), écuyer, estant pour le service du roy à Charleroy, et Marie-Jeanne le Féron, son épouse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'une rose de même; *accolé :* de gueules, à un sautoir d'or, accompagné de deux molettes, une en chef et une en pointe, et de deux aigles, le vol abaissé, posez un à chaque flanc, le tout d'or.

15. — A expliquer plus amplement.

16. — Jean-François Rousseau de Pontigny, capitaine des portes, à Charleroy :

Taillé, d'azur et d'or.

17 — Savinien le Virlois, capitaine au régiment d'infanterie de Monseigneur, ingénieur ordinaire du roy :

D'azur, à deux épées posées l'une en bande et l'autre en barre, les pointes en bas, passées en sautoir, d'argent, et suportées par un croissant de même.

18, 19, 20, 21. — A expliquer plus amplement.

22. — Jean de la Chaulme, controlleur des hôpitaux de Charleroy :

D'azur, à un bras d'or, posé en pal et alaizé, tenant une fleur de lis d'argent.

DINANT

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

42, 43, 44, 45, 46. — A expliquer plus amplement.

47. — N... de Maveralt, seigneur de Houx :

D'argent, à une face bretessée et contre-bretessée de gueules, accompagnée de trois cœurs de même, deux en chef et un en pointe.

48, 49, 50. — A expliquer plus amplement.

51. — Jean-François des Lances, médecin de l'hôpital du roy, à Dinant-sur-Meuse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois piques de même, deux en chef et une en

pointe; écartelé, d'azur, à trois faces ondées et abaissées d'argent, surmontées d'une comète, la queue périe en bande, de même.

52, 53. — A expliquer plus amplement.

54. — Louis Boisset, commissaire et garde d'artillerie de la ville de Dinant-sur-Meuse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux bombes d'argent, et en pointe d'un canon d'or, posé en pal, sans affust.

55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69. — A expliquer plus amplement.

70. — Jean Bouillet de Montbreuil, ingénieur ordinaire du roy, à Dinant-sur-Meuse :

D'argent, à une face de gueules, acotée de deux burelles de même.

71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80. — A expliquer plus amplement.

81. — N... Tenneson, receveur des domaines du roy, à Dinant :

De gueules, à un lion d'argent, couronné d'or.

GIVETZ

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

26. — Lambert Caillie (Cailli), échevin de la justice de Fumay :

D'argent, à un arbre de sinople, sur une montagne de sable; party, d'or, à trois pigeons de sable, un en chef et deux en pointe, ceux-cy affrontez.

27. — Gilles Lion, échevin de la haute cour de Fumay :

D'argent, à un lion de sable.

28, 29, 30. — A expliquer plus amplement.

31. — Jean Delhalle (de Halle), mayeur de la ville de Fumay :

D'argent, à une face en devise, surmontée d'un lion aislé et soutenue d'un sautoir, le tout de gueules.

32. — Jean-Nicolas Malcotte, greffier de la justice de Revin :

D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé d'or.

33. — Germain-Antoine Ducart, sieur de Montigny, commissaire et garde d'artillerie :

D'argent, à un arc de gueules, posé en face, accompagné de trois alérions d'azur, deux en chef et un en pointe.

54. Paul de Cabanes, lieutenant pour le roy au gouvernement de Charlemont :

D'azur, à une tour d'argent, sommée d'un lion issant d'or.

55. — A expliquer plus amplement.

56. — Firmin d'Avignon, major de Charlemont :

D'argent, à trois aigles, le vol abaissé, de sable, posez deux et un.

57, 58. — A expliquer plus amplement.

59. — Jacques de la Berquerie, écuier, ayde-major et capitaine des portes de Givetz Saint-Hilaire :

D'azur, à trois étoilles d'or, deux et une.

40, 41. — N... de Varie, commandant pour le roy à Charlemont et Givetz Saint-Hilaire, et N... du Jour, son épouse :

De gueules, à une face d'or, chargée d'un tourteau de sable, et accompagnée de trois casques d'argent, posez de profil, deux en chef et un en pointe ; *accolez* : de gueules, à deux pals d'or ; écartelé, de gueules, à un ombre de soleil d'or.

42, 43. — A expliquer plus amplement.

44. — Barthélemy Defalq (de Falque), sieur de la Rosserie, major de la ville de Givetz sous Charlemont :

D'azur, à un lion d'or, adextré d'un croissant d'argent.

45. — François-Firmin Lelibre (Libert), curé royal de Charlemont, bachelier en théologie :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, boutonnées d'or, posées deux en chef et une en pointe.

46. — Thomas Petit, escuier, sieur de Lisogne :

D'or, à trois merlettes de sable, deux et une.

47, 48. — A expliquer plus amplement.

49. — Jean-Lamoral de Hollongne, escuyer, seigneur de Bourseigne :

D'azur, à quatre burelles d'or, et un lion de gueules, brochant sur le tout.

50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57. — A expliquer plus amplement.

58. — François Jamard, prévost de la terre d'Hurges :

D'argent, à une face de gueules, accompagnée en chef de trois étoilles d'azur, posées deux et une, et en pointe d'une hure de sanglier de sable.

59. — Guillaume Moux, ingénieur ordinaire du roy :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois testes de more de même, deux en chef et une en pointe.

60. — Jacques Piret, curé de Givetz Notre-Dame :

D'azur, à une montagne d'argent, surmontée de trois étoilles de même.

SUITTE DE GIVETZ

CORPS, COMPAGNIES, COMMUNAUTEZ ET DOMAINES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

3. — A expliquer plus amplement.

4. — La ville dé Fumay :

D'azur, à trois testes de loup au naturel, posées deux en chef affrontées et une en pointe.

PHILIPPEVILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

37. — Estienne Douvillé, exempt de la maréchaussée de Flandre et du Haynault :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles d'argent, et en pointe d'un besan de même.

38, 39, 40, 41. — A expliquer plus amplement.

42. — Nicolas-François Rouffe, bailly de l'entre Sambre et Meuse, prévost de la ville, mairie et terres de Florennes :

Écartelé, de gueules et de sinople, par une croix ancrée d'or, brochante sur le tout; cantonnée, au premier et quatrième d'une croix ancrée de même, et de quatre halebardes de sable, appointées au cœur de cette croix; et au second et troisième canton, de trois chiens de meute d'argent, courans, deux et un.

RÉCAPITULATION

LANDRECY

Armoiries des	livres.		livres.
Personnes.	12 à	20	240

CHARLEROY

	livres.		livres.
Personnes.	12 à	20	240
Ville.	1 à	50	50

DINANT

	livres.		livres.
Personnes.	5 à	20	100

GIVETZ

	livres.		livres.
Personnes.	17 à	20	340
Ville.	1 à	50	50

PHILIPPEVILLE

	livres.		livres.
Personnes.	2 à	20	40
	50 armoiries.		1060 livres.

Total, mil soixante livres, et les deux sols pour livre.

DÉPARTEMENT DE HAYNAUT

MAUBEUGE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

40. — Guillaume Goulard, maistre des forges :

D'azur, à une face ondée d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles mal ordonnées d'or, et en pointe d'un pigeon de même, éployé en forme d'aigle.

41 jusques et compris 48. — A expliquer plus amplement.

49. — Philippes Carron, bourgeois de la ville de Maubeuge :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois sereins au naturel, deux en chef et un en pointe.

50. — A expliquer plus amplement.

51. — Marie-Philippe Huet, veuve d'André-Charles Deschamps (des Champs), seigneur de Wausart :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

52, 53, 54, 55, 56, 57, 58. — A expliquer plus amplement.

59. — Louis-Hubert Graillet de Beyne, receveur des fermes du roy au bureau de Malplaques (Malplaquet) :

D'azur, à un lion d'or, tenant de sa patte dextre une épée d'argent, la garde et la poignée d'or.

60, 61. — A expliquer plus amplement.

62. — Jacques-François Waleynes (Waleines), greffier échevinal de la ville de Maubeuge :

Écartelé, au premier et quatrième d'or, à trois cors de chasse de sable, liez, virolez et enguichez de gueules, posez deux et un; au second, d'azur, à cinq étoiles d'argent, mises en sautoir; au troisième, de sinople, à deux givres d'argent, tortillées et affrontées en pal, languées de gueules.

63. — Jacques-Alexandre Galonde, médecin des hôpitaux du roy à Maubeuge :

De gueules, à deux faces ondées d'or.

64. — A expliquer plus amplement.

65. — Joseph Rivoiet (Rivoet) dit Laurois, veuve de François Lamoral de Labrum (la Brune), écuyer, seigneur de la Vigne et Fur-le-Petit .

De gueules, à une face d'argent, chargées de trois breimes au naturel.

66, 67, 68, 69. — A expliquer plus amplement.

70. — Jean Lenoir de Bendy, capitaine au régiment de Bassigny, ingénieur du roy à Maubeuge et chevalier de l'ordre de Saint-Louis :

D'azur pur.

71. — A expliquer plus amplement.

72. — N... d'Huboung (du Bourg), garde magazin d'artillerie à Maubeuge :

D'azur, à un bourg ou bourgade d'argent, en chef, et en pointe une rivière de même, ondée de sinople.

73 jusques et compris 101. — A expliquer plus amplement.

102. — Jean-Baptiste Empis :

D'argent, à une face d'azur, accompagnée en chef d'un lyon de sable, et en pointe d'une tour de gueules, acostée de deux tréfles de sinople.

103 jusques et compris 114. — A expliquer plus amplement.

115. — N... Caquey, receveur des traittes à Bossu lès Wallcour :

D'azur, à un chevron alaisé d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

116 jusques et compris 128. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

8. — A expliquer plus amplement.

AVESNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

55. — Nicolas Brognet, ancien mayeur de la ville d'Avesnes :

D'azur, à une face en devise abaissée d'or, accompagnée de quatre glands de même, trois en chef posez deux et un, et le quatrième en pointe.

56. — Henry Galisset, conseiller du roy, assesseur et échevin de la ville d'Avesnes :

D'argent, à un coq au naturel, sur une terrasse de sinople.

57. — A expliquer plus amplement.

58. — Gilles-Albert Denis, curé doyen de chrestienté de la ville d'Avesnes :

D'azur, à un lion d'argent, surmonté de trois mouches à miel d'or, rangées en chef.

59, 40, 41. — A expliquer plus amplement.

42. — André Guyot, cy-devant directeur des hôpitaux du Hainaut :

D'azur, à un chifre d'or, composé des doubles lettres A et G entrelassées.

43. — François-Marie Farges, directeur des hôpitaux du Hainaut :

D'azur, à un chifre d'or, composé des lettres F, M et A, entrelassées.

44, 45, 46, 47, 48. — A expliquer plus amplement.

49. — Martin du Rieu, avocat et échevin de la ville d'Avesnes :

De gueules, à une ruche d'or, entourée de neuf abeilles d'argent; le tout surmonté en chef d'une face ondée de même.

50, 51, 52. — A expliquer plus amplement.

53. — Nicolas du Rieu, arpenteur royal à Avesnes :

Porte de même qu'à l'article 49.

54 jusques et compris 70. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

2. — Le chapitre royal de *Saint-Nicolas* d'Avesnes :

D'argent, à un saint Nicolas de carnation, vêtu pontificalement de gueules, crossé et mitré d'or, dans une niche à l'antique de sable, ayant au bas du flanc senestre une cuve de sable, dans laquelle sont trois jeunes enfans de carnation, et en pointe un écusson en lozange brochant sur le saint et sur la cuve; mi-party, au premier, d'argent, à trois faces de gueules; écartelé, d'argent, à trois douloires de gueules, deux et une; et sur le tout, d'or, au créquier de gueules; écartelé, d'or, à un lion de sable; au second, d'azur, à trois fleur de lis d'or, deux et une; écartelé, de gueules pur; et sur le tout, d'hermines.

DINANT

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

82. — Antoine Rostin, entrepreneur des fournitures de la garnison de Dinant :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, pointées de sinople, et en pointe d'un lion passant d'or.

83 jusques et compris 92. — A expliquer plus amplement.

GIVETZ

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

61. 62. - A expliquer plus amplement.

63. — N... Macaire, conseiller du roy, commissaire ordinaire des vivres à la résidence de Charlemont :

D'or, à un arbre arraché de sinople, et deux lions affrontez de gueules, rampans contre le fust de l'arbre.

64. — Jean-Baptiste Segent, conseiller du roy, commissaire ordinaire des vivres à la résidence de Charlemont :

D'argent, à trois chaperons d'oiseau de gueules, liez de sinople, sommez chacun d'une aigrette de même, et posez deux et un.

65 jusques et compris 72. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

5. 6. 7. - - A expliquer plus amplement.

BEAUMONT

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

10. — A expliquer plus amplement.

PHILIPPEVILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier

43, 44, 45, 46. — A expliquer plus amplement.

47. — Thierry KENNEDY, bourgeois de Philippeville :
De sable, à trois casques d'argent, tarez de front, chargez d'une molette d'or.

48, 49, 50, 51. — A expliquer plus amplement.

52. — Nicolas FREMERY DE HAULT, curé de Philippeville :
Écartelé, au premier et quatrième d'azur, à un lion d'or; au second et troisième, aussy d'azur, à un croissant d'argent.

53, 54, 55. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE IIe DES COMMUNAUTEZ.

5. — A expliquer plus amplement.

LE QUESNOY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier

46, 47. — A expliquer plus amplement.

48. — Guillaume-François ROYER, bourgeois du Quesnoy :
D'azur, à trois roues d'argent, deux et une.

49 jusques et compris 55. — A expliquer plus amplement.

56. — Jacques BLUSSEAU, notaire royal au bailliage du Quesnoy :
De gueules, à deux compas ouverts d'or, l'un renversé, et entrelassez, accompagnez d'une étoile d'argent, posée au canton dextre du chef, et d'une rose de même, posée en abime.

57, 58. — A expliquer plus amplement.

59. — Pierre PRIMAULT, maistre de la poste des chevaux du Quesnoy :
De gueules, à un cor d'argent, et un chef d'or, chargé de trois étoiles d'azur.

60, 61, 62. — A expliquer plus amplement.

63. — Pierre DAMAIN, bourgeois de la ville du Quesnoy :
D'argent, à trois trèfles de sable, deux et un.

64, 65, 66, 67, 68, 69. — A expliquer plus amplement.

70. — Laurent de Rexis (Nexis), gentilhomme vénitien :

Palé d'or et de gueules de six pièces, un septre d'or, péri en bande, brochant sur le tout, et une bordure aussy d'or.

71. — A expliquer plus amplement.

72. — Jean Fontaine, prestre, curé de Bavay :

D'argent, à une rose de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

78 jusques et compris 82. — A expliquer plus amplement.

83. — Daniel-François du Rieu, principal du collége royal du Quesnoy :

De gueules, à une ruche d'or, entourée de neuf abeilles d'argent; le tout surmonté en chef d'une face ondée de même.

84 *bis*. — N... du Puget, commissaire ordinaire des guerres, à la résidence de la ville du Quesnoy, et N..., sa femme :

Écartelé, au premier et quatrième, de gueules, à une étoile à plusieurs rais d'argent; au second et troisième, d'or, à un bélier rampant de sable, accolé d'argent; et sur le tout en chef, brisé d'un lambel d'argent; *acolé* : d'écartelé, au premier et quatrième, d'azur, à trois pals d'or, celuy du milieu chargé de trois roses de gueules; au second et troisième, de gueules, à un sautoir lozangé d'or, accompagné de quatre fleur de lis de même.

85 jusques et compris 106. — A expliquer plus amplement.

LANDRECY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

29 jusques et compris 49. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

1, 2. — A expliquer plus amplement.

RÉCAPITULATION

MAUBEUGE

Armoiries des	livres.		livres.	livres.
Personnes.	11	à	20	220

AVESNES

	livres.		livres.	livres.
Personnes.	7	à	20	140
Chapitre.	1	à	25	25

DINANT

	livres.		livres.	livres.
Personne.	1	à	20	20

GIVETZ

	livres.		livres.	livres.
Personnes.	2	à	20	40

PHILIPPEVILLE

	livres.		livres.	livres.
Personnes.	2	à	20	40

LE QUESNOY

	livres.		livres.	livres.
Personnes.	9	à	20	180
	55 armoiries.			665 livres.

Total, six cens soixante-cinq livres, et les deux sols pour livre.

Présenté[1] par ledit Vanier à nosseigneurs les commissaires généraux du conseil, députez par sa Majesté, à ce qu'il leur plaise recevoir lesdites armoiries et ordonner qu'elles seront enregistrées à l'*Armorial général*, conformé-

[1] Cette formule se trouve répétée à la fin de chaque récapitulation, sans autre différence que les dates, qui sont : le 27 août 1697, pages 14 et 27 ; le 2 septembre, page 55 ; le 3 septembre 1697, page 77 ; le 18 décembre 1697, pages 89, 100 et 111 ; le 2 janvier 1698, page 128 ; le 7 juillet 1698, pages 140 et 156 ; le 25 janvier 1699, page 195 ; le 14 janvier 1699, page 215 ; le 26 juin 1699, page 259 ; le 29 avril 1700, pages 285 et 301 ; le 1er novembre 1704, page 304 ; le 26 mai 1698, page 323 ; le 9 décembre 1698, page 330 ; le 15 novembre 1700, pour la récapitulation ci-dessus. Elles sont signées : Bourvallais, un des cautions de Vanier, pages 14, 27, 55, 77, 89, 112 et 128 ; Delarroc et Bourvallais, pages 156 ; Alexandre et Delarroc dans tous les autres cas, excepté page 307, où les signatures sont : Accault et Delarroc ; et page 304, Alexandre et Accault.

ment ausdits édit et arrests rendus en conséquence, [même celles dans lesquelles il y a des fleurs de lis d'or en champ d'azur, attendu que le droit et la possession en sont notoirement connus, et ce, suivant l'arrest du conseil du 22 juillet 1698][1].

Fait à Paris le ..... *Signé* : .....

Les commissaires généraux députez par le roy par arrests du conseil des quatre décembre 1696 et 29 janvier 1697 pour l'exécution de l'édit du mois de novembre précédent sur le fait des armoiries :

Veu par nous l'estat cy-dessus présenté par ledit Vannier aux fins y contenues, les feuilles de présentation des armoiries jointes audit estat, notre ordonnance de soit montré du ..... conclusions du procureur général de la commission, ouy le raport du sieur de Breteuil, conseiller ordinaire du roy en son conseil d'Estat, intendant des finances, un desdits sieurs commissaires.

Nous, commissaires susdits en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, avons receus et recevons les ..... armoiries expliquées audit estat; en conséquence, ordonnons qu'elles seront enregistrées, peintes et blazonnées à l'*Armorial général*, et les brevets d'icelles delivrez conformément audit édit et aux arrests rendus en conséquence, et à cet effet les feuilles desdittes armoiries et une expédition de la présente ordonnance seront remises au sieur d'Hozier, conseiller du roy, garde de l'*Armorial général*, sauf à être ci-après pourveu à la réception des armoiries qui se trouveront surcises par quelque article dudit estat ainsy qu'il apartiendra par raison. Fait en l'assemblée desdits sieurs commissaires, tenue à Paris, le[2] .....

Signé : SENDRAS.

[1] Cette partie de la formule renfermée entre crochets ne se retrouve que dans trois autres états, ceux de Lille, pages 193 et 215, et celui de Mons, page 330.

[2] Cette formule de réception des armoiries, toujours signée Sendras, est la même pour tous les états, sauf la quantité des armoiries qu'on retrouve portée au bas de chaque récapitulation, et les dates, qui sont : le 6 septembre 1697, pages 14 et 27; le 13 septembre 1697, pages 55 et 77; le 17 janvier 1698, pages 89, 100 et 111; le 24 janvier 1698, page 128; le 1er août 1698, pages 140 et 156; le 6 février 1699, page 195; le 27 février 1699, page 215; le 24 juillet 1699, page 259; le 3 juillet 1700, pages 285 et 301; le 19 novembre 1707, page 304; le 6 juin 1698, page 325, le 19 décembre 1698 page 330; enfin, le 21 janvier 1701, pour la formule ci-dessus.

SUPPLÉMENT

PREMIÈRE PARTIE [1]

ESTAT

D'AUCUNES DES ARMOIRIES DONT LA RÉCEPTION A ÉTÉ SURCIZE PAR LES ÉTATS AU BAS DESQUELS SONT LES ORDONNANCES DE NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL CY-APRÈS DATTÉES.

DÉPARTEMENT DE LILLE

LILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ETAT DU 15 SEPTEMBRE 1697

162. — L'abbaye de *Lots* (Loos), châtellenie de Lille.

D'azur, semé de fleur de lis d'or; et sur le tout, un écusson d'or, chargé d'un lion de sable, lampassé et armé d'or.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE IIe DE L'ETAT DU 24 JANVIER 1698

6. — L'abbaye de *Chisoin* (Cisoin), châtellenie de Lille :

Coupé, au 1er, de gueules, à un rays d'escarboucle d'or, les extrémités fleurdelisées, et percé en cœur, de sinople; paty (parti), d'azur, à trois fleur de lis d'or, 2 et 1; et au second, d'argent, à un aigle à deux testes de sable.

75. — La maison des *Dames de la Biette* de la ville de Lille :

D'azur, à un religieux de l'ordre de saint Dominique, sa main dextre étendue, tenant une

[1] Nous avons rassemblé dans cette première partie du supplément les états des armoiries dont la réception avait été sursise, ou parce qu'elles avaient des fleurs de lis d'or sur champ d'azur, dont la possession n'était pas justifiée, ou parce qu'elles n'avaient point été fournies à temps.

croix haussée et recroisetée, et ayant devant luy une religieuse du même ordre, contournée, à genoux et les mains jointes, le tout d'argent, sur une terrasse de sable, chargée d'une treffle d'argent et une bordure d'or, chargée de cette légende en caractères de sable : *S. priorissæ Soror. Bⁱᵉ Mar. de Insula. or. Præd.*

CAMBRAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1ᵉʳ DE L'ÉTAT DU 17 JANVIER 1698

127. — Jacques-René de BOURDON, licentié en droit :

Écartelé, au 1ᵉʳ, d'argent, à trois grenades de gueules, tigées et feuillées de sinople, deux et une; contre-écartelé, d'or, à une tour ouverte et crénelée de cinq pièces de sable, la herce levée aussy de sable; au 2ᵉ, d'azur, à trois fleur de lys d'argent, posées deux et une; party, cousu aussy d'azur, à un lyon d'or, tenant de sa patte droitte un croissant de même, et chargé d'un écusson d'hermines, posé en bande, et surchargé d'un autre écusson d'argent, à une bande de gueules; au troisième, d'argent, à un lion de sable, lampassé, vilainé et armé de gueules; party, d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles à six rays de même, deux en chef et une en pointe; au quatrième grand quartier, contre-écartelé, au 1ᵉʳ, d'azur, à un écusson d'argent; au 2ᵉ, d'or, à une bande de sable; au 3ᵉ, de vair; au 4ᵉ, d'argent, à trois tourteaux de gueules, posez deux et un; et sur le tout, d'hermines, à un gonfanon de trois pendans de gueules, chargé de deux bourdons d'or, posez en bande, entre lesquels sont rangez quatre molettes de même, et surmontez d'un écusson aussy d'or, chargé d'un autre écusson d'azur, à un aigle d'argent, couronné, bequé et membré d'or; l'écusson d'hermines, chargé en chef d'un collier de l'ordre de Jérusalem d'or, mouvant des angles, auquel est suspendue une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, et surmontée d'un nom de Jésus à l'antique aussy d'or.

133. — La communauté des *Peintres, Vitriers, Sculpteurs* et *Brodeurs* de la ville de Cambray :

D'azur, à trois écussons d'argent, deux et un, et une fleur de lis d'or mise en cœur.

142. — Le monastère et prieuré de *Guillemain-lez-Wallincourt :*

Écartelé, au premier et quatrième, d'azur, à cinq fleur de lis d'or, posées en sautoir; au deuxième et troisième, de gueules, à un escarboucle fleuronné et pommeté à huit rays d'or.

TOURNAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1ᵉʳ DE L'ÉTAT DU 6 SEPTEMBRE 1697

54. — Jean-Baptiste de LA VIEVILLE (la Vieuville), conseiller du roy, commissaire ordinaire de ses guerres à la résidence de Tournay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une fleur de lis de même.

DE L'ÉTAT DU 17 JANVIER 1698.

161. — La ville de TOURNAY :

De gueules, à une tour d'argent, crénelée de trois guérittes en saillie de même, massonnées de sable et mouvantes de la pointe, et un chef d'azur, chargé de trois fleur de lis d'or.

194. — Le couvent des *Dominiquins* (Dominicains) de Tournay .

De gueules, à une Notre-Dame de carnation, tenant sur son bras senestre l'enfant Jésus de même; la Vierge vêtue d'argent et d'azur, entourée d'un cercle de lumière d'or, posant ses pieds sur un croissant de même, tenant de sa main dextre étendue un sceptre aussy d'or, fleurdelisé au bout; le tout enfermé dans un chapelet de même.

195. — *L'Hôpital de Notre-Dame* de Tournay :

D'or, à une Notre-Dame de carnation, ayant sur son bras senestre l'enfant Jésus de même, qui tient un globe d'argent; la Vierge vêtue d'argent et d'azur, tenant de sa main dextre un sceptre d'argent, fleurdelisé au bout, sur une terrasse de sinople.

204. — Le couvent des *Religieuses Célestines* de Tournay :

De sable, à une Annonciation, les visages et les mains de carnation; la Vierge ayant la tête environnée de rayons d'or, étant vêtue d'argent et d'azur, à genoux sur un prie-Dieu d'argent; l'ange contourné, chevelé d'or, vêtu de pourpre et de sinople, aislé d'argent, fléchissant un genouil sur une nuée d'argent devant la Vierge, et tenant un lis au naturel, fleury de trois fleurs à sa main senestre, la dextre levée comme pour donner la bénédiction; le tout surmonté d'un Saint-Esprit, en forme de colombe d'argent, dans un rayon de lumière d'or, au premier canton, et fondant en barre vers la Vierge.

217. — Le chapitre de l'*Église cathédralle* de Tournay :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or, à un portail d'église d'argent, flanqué de quatre tours pavillonnées de même, croisées d'or et ajourées de sable, et une figure de saint d'or, posée sous le portail.

226. — L'abbaye de *Saint-Amand* en Tournésis :

D'azur, semé de fleur de lis d'or.

232. — Le couvent des *Religieuses Carmélittes* de la ville de Tournay, ordre de saint Joseph :

De sable, mantelé arrondy d'argent, la pointe de sable terminée en une croix pattée de même, accompagné de trois étoilles à huit rays, deux en chef et une en pointe, de l'un en l'autre.

DOUAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 1er AOUST 1698

118. — L'abbaye des *Prez*, à Douay :

D'azur, semé de fleur de lis d'or; party de gueules, à un lion d'argent.

121. — Le chapitre de *Saint-Amé*, à Douay :

D'azur, à une francisque ou sceptre royal rompu par le pied et mis en pal d'or, acosté de deux bustes de carnation, celuy de la dextre représentant un évesque, vêtu d'une chape d'argent, brodée d'or, et la teste couverte d'une mitre d'argent, bordée d'or, et entourée d'un cercle de lumière de même, et celuy de senestre, représentant un comte de Flandres, vêtu d'hermines, et la teste couverte d'un bonnet électoral d'or fouré d'hermines, et entouré d'un cercle aussy d'or; l'écu bordé d'une bordure à l'antique de même.

125. — Marie de MALDEHEN (Maldeghem), dame du Marquet :

D'or, à une croix de gueules, chargée d'un écusson d'or, brochant sur le tout, surchargé de trois trèfles de gueules, deux et un; et la croix cantonnée de douze merlettes de gueules, posées deux et une à chaque canton.

VALENCIENNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1ER DE L'ÉTAT DU 17 JANVIER 1698

92. — L'abbaye de *Saint-Sauve*, près Valenciennes :

D'or, à un aigle de sable, my-party d'azur, semé de fleurs de lys d'or.

COURTRAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1ER DE L'ÉTAT DU 7 SEPTEMBRE 1697

28. La châtellenie de *Courtray* :

Écartelé, au 1er, d'argent, à un chevron de gueules; au 2e, d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois clefs de sable, deux en chef et une en pointe; au 3e, d'argent, à un aigle à deux têtes de sable, et trois roses de gueules, une en chef et les autres deux aux deux costés de la pointe; et au 4e, d'argent, à trois chevrons de gueules; l'écu enté en pointe, d'azur, à treize églizes avec leurs clochers d'or.

RÉCAPITULATION

LILLE

Armoiries des	livres.	livres.
Abayes.	2 à 50	100
Couvent.	1 à 25	25

CAMBRAY

	livres.	livres.
Personne.	1 à 20	20
Communauté.	1 à 50	50
Couvent.	1 à 25	25

TOURNAY

	livres.	livres.
Personne.	1 à 20	20
Ville.	1 à 100	100
Abaye.	1 à 50	50
Chapitre.	1 à 50	50
Couvens.	3 à 25	75
Hôpital.	1 à 25	25

DOUAY

	livres.	livres.
Personne.	1 à 20	320
Abaye.	1 à 50	50
Chapitre.	1 à 25	25

VALENCIENNES

	livres.	livres.
Abaye.	1 à 50	50

COURTRAY

	livres.	livres.
Châtellenie.	1 à 50	50
	19 armoiries.	735 livres.

Total, sept cens trente-cinq livres, et les deux sols pour livre.

Présenté par Mᵉ Adrien Vanier, chargé de l'exécution de l'édit du mois de novembre 1696, à nosseigneurs les commissaires généraux du conseil, à ce qu'il leur plaise recevoir lesdittes armoiries et ordonner qu'elles seront enre-

gistrées à l'*Armorial général*, conformément audit édit et arrests rendus en conséquence, même celles dans lesquelles il y a des fleur de lis d'or sur azur, attendu que le droit et la profession en sont notoirement connus, et ce, suivant l'arrest du conseil du 22 juillet 1698.

Fait à Paris, ce septième jour de décembre 1699.

Signé : ACCAULT et ALEXANDRE.

Les commissaires généraux députez par Sa Majesté, par arrest du conseil des 11 décembre 1696 et 29 janvier 1697, pour l'exécution de l'édit du mois de novembre précédent sur le fait des armoiries,

Veu par nous l'estat cy-dessus, au bas duquel sont les conclusions dudit Vannier, ordonnance de soit montré au procureur général de la commission du 16 décembre 1699, conclusions dudit sieur procureur général et l'arrest du conseil du 22 juillet 1698, par lequel il a esté ordonné que ceux qui ont présenté des armoiries de famille dans lesquelles il y a des fleurs de lys d'or sur azur pour pièces de l'escu et dont le droit n'estant pas notoirement connu, n'ont toutefois justifié, ny le tiltre ny la possession de cette marque d'honneur, seroient tenus de le faire dans un mois, sinon que leurs armes seront réformées; ouy le rapport de M. de Breteuil, conseiller ordinaire du roy en son conseil d'Estat, intendant des finances;

Nous commissaires susdits, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, avons receu et recevons dix-neuf armoiries mentionnées audit estat, mesme celles dans lesquelles il y a des fleurs de lys d'or sur azur, attendu que le droit en est notoirement connu, en conséquence ordonnons qu'elles seront enregistrées, peintes et blasonnées à l'*Armorial général* et les brevets d'icelles délivrez, conformément audit édit et arrest rendus en exécution; et à cet effet les feuilles desdites armoiries seront remises au sieur d'Hozier, conseiller du roy, garde de l'*Armorial général*.

Fait en l'assemblée desdits sieurs commissaires, tenue à Paris le 19 février 1700.

Signé : SENDRAS.

DÉPARTEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 15 SEPTEMBRE 1697

12. — Jacques PLETZ, avocat en Parlement, ancien échevin et marchand à Dunkerque :

De sinople, à un chevron accompagné en chef de deux étoiles à six rais et en pointe d'une fleur de lis, le tout d'or; coupé, party au premier, d'azur, à trois gerbes d'or, liées de même, posées deux et une; au second, d'argent, à une croix alaizée, haussée et potencée de gueules.

IPRE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 15 SEPTEMBRE 1697

17. — La haute justice de la *Cour féodalle* de la ville et châtellenie de Bailleuil (Bailleul) :

De gueules, à une croix de vair, chargée d'une bannière d'argent, surchargée d'un lion de sable, lampassé de gueules.

37. — L'abbaye de *Messine* :

Gironné, d'or et d'azur, de douze pièces, à un petit écusson de gueules en abime; party, d'azur, à trois fleur de lis d'or, deux et une.

DE L'ÉTAT DU 1er AOUST 1698.

87. — La ville de MERVILLE :

Coupé, d'or et d'azur, à trois fleur de lis, deux et une, de l'un en l'autre.

BERGUES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 15 SEPTEMBRE 1697

18. — L'abbaye de *Saint-Victor* du nouveau cloistre de Bergues :

D'or, à une Annonciation de carnation; la Vierge vêtue de gueules et d'azur, contournée, les mains jointes, et à genoux sur un pric-Dieu de sable; l'ange debout, vêtu de pourpre, aislé d'azur et d'argent, levant la main dextre, tenant de sa main senestre un lis au naturel; un rouleau ou billet d'argent, ondoiant en face, chargé des parolles *Ave gratia plena* de sable, mouvant de la bouche de l'ange, surmonté d'un Saint-Esprit en forme de colombe d'argent, bequée et membrée de gueules, entourée d'une nuée d'azur, mouvante en chef, le tout sur une champagne parquetée en échiquier d'argent et de sable, chargée d'un vase d'or, garny de fleurs de pourpre, d'argent et de gueules, feuillées de sinople.

46. — Marianne de la HAYE, veuve d'Antoine RISSEUL, bourgeois de la ville de Bergues, a présenté l'armoirie qui porte .

D'argent, à une montagne de sable; coupé aussy d'argent, à un lion de sable, lampassé de gueules.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 27 FÉVRIER 1699

135. — La communauté des *Brasseurs* de Bergues :

D'azur, à un saint évêque de carnation, sa barbe longue d'argent, vêtu de pourpre, revêtu d'une chape pluviale d'or, la mitre en teste aussy d'or, tenant de sa main dextre une fourche de même, sur une terrasse de sinople.

151. — La communauté des *Cordiers*, *Gantiers* et *Potiers* (Peaussiers) de la ville de Bergues :

D'argent, à une Vierge de carnation, les mains jointes, vêtue de gueules et d'azur, sur une terrasse de sable.

FURNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 15 SEPTEMBRE 1697

19. — La seigneurie du *Francq de Cassel*, dit *Bercle-branche* de huit paroisses sous la châtelenie de Furnes :

Gironné, d'or et d'azur, de douze pièces, à un petit écusson de gueules en abime; party, d'argent, à deux clefs adossées de sable.

57. — La maison d'*Eversan* :

D'or, à un sanglier passant de sable, deffendu d'argent; et deux crosses confrontées et passées en sautoir de sable, brochantes sur le tout.

51. — La seigneurie de *Nieucapelle* :

D'argent, semé de trèfles de sable, à deux barbeaux adossez de même.

CASSEL

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 27 FÉVRIER 1689

79. — La communauté des *Graissiers* et *Échopiers* d'Hazebrouc :

D'argent, à un saint Michel de carnation, vêtu à la romaine d'azur et de gueules, ailé d'azur, tenant de sa main dextre une épée flamboiante d'or, et de sa senestre une balance de même, ayant sous ses pieds un diable abatu de sable, sur une terrasse de sinople.

RÉCAPITULATION

DUNKERQUE

Armoiries des	livres.		livres.
Personnes.	1 à	20	20

IPRE

	livres.		livres.
Ville.	1 à	50	50
Abaye.	1 à	50	50
Juridiction.	1 à	20	20

BERGUES

	livres.		livres.
Personne.	1 à	20	20
Abaye.	1 à	50	50
Communautez.	2 à	25	50

FURNES

	livres.		livres.
Juridiction.	1 à	50	50
Idem.	2 à	20	40

CASSEL

	livres.		livres.
Communauté.	1 à	25	25
	12 armoiries.		575 livres.

Total, trois cens soixante-quinze livres et les deux sols pour livre.

(Mêmes présentation et réception que ci-dessus, page 343.)

DÉPARTEMENT DE HAYNAULT

MAUBEUGE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

5. — Joseph de XIMENEZ (Ximenès), seigneur de Proisy, du Bulle, Malzy, des haut et bas Landaville et autres lieux, lieutenant général ès armées du roy, colonel d'un régiment d'infanterie françoise, colonel-lieutenant du régiment roial Roussillon, infanterie, gouverneur de Maubeuge et commandant pour le service de Sa Majesté dans la province de Haynault, païs d'entre Sambre et Meuse, et sur les frontières de Champagne et de la Thierrache :

Écartelé, au 1er, d'or, à un aigle à deux testes de sable, diadêmés de même; au 2e, d'azur, à un bras dextrochère d'argent, armé d'une épée de même, garnie d'or, accompagné au canton dextre de la pointe d'un fer de cheval d'argent, cloué d'azur; au 3e, d'argent, à un oiseau en pied, de sable, bequé et membré de gueules; et au 4e, de sable, à une tour d'or; et sur le tout, d'azur, à une fleur de lis d'or.

RÉCAPITULATION

	livres.		livres.
Armoiries des personnes. . . .	1 à 20	. . . . .	20

Total, vingt livres et les deux sols pour livre.

Présenté, etc. (Voyez la formule, page 345.)
Ce vingtième jour de novembre 1700.

Signé : ALEXANDRE et de LARROC.

Les commissaires généraux, etc.
Fait en l'assemblée desdits sieurs commissaires, tenue à Paris le vendredy dix-huitième février 1701.

Signé : SENDRAS.

DÉPARTEMENT DE MONS[1]

PHILIPPEVILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

13. — Marc Argout, dit sieur des Marest, ayde-major de Philippeville :

D'azur, à une rivière d'argent, en bande, brochant sur deux marais de même, remplis de roseaux de sinople.

33. — Vincent Harlet, prevost royal de la ville de Mariembourg (Mariembourg) :

D'argent, à un lyon de gueules, et un chef d'azur chargé de trois étoilles d'or, et soutenu de gueules.

GIVETZ

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

9. — Marie-Marguerite de Kéeberg, veuve de Pierre Bélot, marchand :

D'azur, à trois montagnes jointes ensemble d'argent, sur une mer de même, surmontées de trois étoilles aussy d'argent.

14. — Adrien Mangelschot, conseiller du roy, cy-devant commis à la prévosté de Givetz-Saint-Hillaire et subdélégué de M. l'intendant, à présent receveur du soixantième et travers au bureau de Givetz :

D'azur, à un lyon d'argent, lampassé de gueules et couronné d'or, accompagné de six billettes d'argent, posées en orle, et une bande de sable, brochante sur le tout, chargée d'un aigle à deux testes d'argent, couronnées d'or, et de deux forces de tondeur confrontées, aussy d'or, une en chef et l'autre en pointe, le tout posé en bande.

[1] Cet état et le suivant ne comprennent que des armoiries tardivement fournies. Leur formule finale est la même que celle des états non supplémentaires. (Voyez pages 337 et 338.)

DINANT

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

22. — N... de VANELLE, lieutenant du roy de la ville de Dinant-sur-Meuse : De sinople, à un lion d'or, couronné de même.

RÉCAPITULATION

PHILIPPEVILLE

Armoiries des	livres.		livres.
Personnes.	2 à 20	. . . . .	40

GIVETZ

	livres.		livres.
Personnes.	2 à 20	. . . . .	40

DINANT

	livres.		livres.
Personnes.	1 à 20	. . . . .	20
	5 armoiries.		100 livres.

Total, cent livres et les deux sols pour livre.

Présenté par Me Adrien Vanier, etc. (Voyez la formule, page 537).
Fait, etc., à Paris, le 9 décembre 1698.

Signé : DELARROC.

Les commissaires généraux, etc. (Voyez la formule, page 538).
Fait, etc., à Paris, le 19 décembre 1698.

Signé : SENDRAS.

DÉPARTEMENT DE HAYNAULT

MAUBEUGE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

59. — Marie-Catherine de LA BICHE, veuve de N... de HÉNIN, seigneur de Cerfontaine, a présenté l'armoirie qui porte :

D'or, à une croix endenchée de gueules.

AVESNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

7. — François de VINCENS, sieur de Pasredon, grand bailly de la terre et pairie d'Avesnes :

D'argent, à un aigle de sable

39. — François de LA COMBE, écuier, ingénieur en chef à Avesnes, capitaine au régiment d'Aunix (Aunis) :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois casques d'argent, enrichis d'or, doublez de gueules, et posez de front, deux en chef et un en pointe.

DINAN

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

34. — Mathurin de BRIERRE, employé à Dinan :

D'argent, à trois cœurs de gueules, deux en chef et un en pointe, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or,

GIVETZ

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 19 DÉCEMBRE 1698.

28. — Cet article n'est ici employé que pour mémoire, ayant été raié dans le registre de recette, attendu que c'est un particulier de la ville de Fumay qui s'étoit fait enregistrer sous cette cotte, peu de tems avant qu'on ait rendu Fumay aux Espagnols, sans paier le droit qu'on n'a pu recouvrer depuis.

29. — Gilles de ROUVILLE, écuier et mayeur de Renin :

D'argent, à une fasse de gueules, accompagnée de trois corneilles de sable, deux en chef et une en pointe.

PHILIPPEVILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ETAT DU 6 JUIN 1698.

35. — N... (de GAVRE), marquis d'Ayseau (d'Ayseaux) :

D'or, à un lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'azur.

DE L'ÉTAT DU 19 DÉCEMBRE 1698.

98. — Gabriel de TESTAS, écuier, seigneur de Solmonts, de Saint-Pantaléon, la Grave, gouverneur de Mariambourg (Marienbourg) :

Ecartelé, au 1er et 4e, de sable, à une cloche d'argent, accompagnée de neuf bezans d'or, posez en orle; au 2e et 3e, d'azur, à une croix d'or.

LE QUESNOY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ETAT DU 6 JUIN 1698.

15. — Pierre BOUDINET-D'ESBLAMURET, commissaire et garde d'artillerie au Quesnoy :

D'azur, à deux instrumens de guerre, qui servent à charger un canon, apellez l'un la lanterne et l'autre le refouloir, l'un et l'autre d'or, passez en sautoir, une épée d'argent, posée en pal, brochant sur le tout, accompagné de deux bombes de sable, ardentes de gueules, posées une à chaque flanc.

21, 22. — Charles-Eugène-Jean-Dominique de GUISNES, comte de Souatre,

maître de camp d'un régiment de cavalerie, et Marie-Anne-Françoise de MONTBRON, sa femme :

Vairé, contre-vairé d'or et d'azur ; *accolé de :* burelé d'argent et de gueules.

29. — Jean-Antoine CANONNE, conseiller du roy, maître particulier des eaues et forets de la maîtrise de Bouvignes, garde-marteau de celles du Quesnoy, receveur des droits patrimoniaux et d'octroits de ladite ville :

D'azur, à un chevron accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.

42. — Adrien de VENDOSME, chevalier, seigneur de Maursart :

Écartelé, au 1er et 4e, d'argent, à un lion de gueules ; au 2e et 3e, d'or, à trois rocs d'échiquier de gueules, 2 et 1, écartelé, d'argent, à un lion de sable ; et sur le tout des quatre grands quartiers : de gueules, coupé de sable, à trois tours d'argent, deux en chef et une en pointe.

CHARLEROY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 19 DÉCEMBRE 1698.

15. — N... PETIMONT, directeur des hôpitaux du Haynault :

D'argent, à cinq seps de vigne de sinople, fruités de pourpre, chacun accolé à son échalas de sable, rangez sur un mont de sinople, et un chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent, à dextre, et d'un soleil d'or, à senestre.

RÉCAPITULATION

MAUBEUGE

Armoiries des	livres.	livres.
Personnes.	1 à 20	20

AVESNES

	livres.	livres.
Personnes.	2 à 20	40

DINANT

	livres.	livres.
Personnes.	1 à 20	20
A reporter.	4 »	80

GIVETZ

		livres.		livres.
Reports.	4	»		80
Personnes.	1	à	20	20

PHILIPPEVILLE

		livres.		livres.
Personnes.	2	à	20	40

LE QUESNOY

		livres.		livres.
Personnes.	5	à	25	100

CHARLEROY

		livres.		livres.
Personnes.	1	à	20	20
	13 armoiries.			260 livres.

Total, deux cens soixante livres et les deux sols pour livre.

Présenté par ledit Vanier, etc. (Voyez page 337).
Fait, etc., à Paris, le 20 novembre 1700.

Les commissaires généraux, deputez, etc. (Voyez page 338).
Fait, etc., à Paris, le 21 janvier 1701.

SUPPLÉMENT

DEUXIÈME PARTIE [1]

ÉTAT

DES NOMS ET QUALITEZ DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DONT LES ARMOIRIES ONT ESTÉ PORTÉES ÈS BUREAUX ÉTABLIS PAR Mr ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, LA RÉCEPTION DESQUELLES A ESTÉ SURCISE PAR LES ÉTATS CY-APRÈS DATTEZ, PARCE QUE LE BLAZON EN EST SI MAL FIGURÉ ET EXPLIQUÉ, QU'IL EST IMPOSSIBLE, DANS L'ÉTAT OÙ ELLES SONT, DE LES CONNOISTRE SUFFISAMENT POUR LES RECEVOIR ET ENREGISTRER A L'ARMORIAL GÉNÉRAL.

DÉPARTEMENT DE LILLE

LILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 15 SEPTEMBRE 1697.

Veu par nous, Charle d'Hozier, conseiller du roy, généalogiste de sa maison, garde de l'*Armorial général* de France et chevalier de la religion et des ordres militaires de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Savoye, le présent état de suplément d'armoiries et l'ordonnance donnée en conséquence le 4 de décembre de l'an 1699, par messieurs les commissaires généraux du conseil à ce députez, par laquelle il nous est enjoint de donner notre avis sur les armoiries qui peuvent estre accordées ou suplées à chacune des personnes et autres dénommées dans le présent état et dans les conclusions de M. le procureur

[1] Nous avons rassemblé dans cette seconde partie du supplément les états des armoiries qui ont été réglées par d'Hozier, parce qu'elles avaient été mal figurées ou expliquées.

général de ladite commission, au nombre de vingt[1] (armoiries), nous estimons que l'on peut leur régler et disposer en cette sorte lesdites armoiries ainsy qu'il en suit :

256 *bis*. — Jean-Baptiste de Loremy, intéressé dans les affaires du roy, et Jeanne-Marie d'Estrehan, sa femme.

256. — D'argent, à un rainceau de laurier de sinople, fruitté d'or, accompagné de deux étoiles d'azur, posées l'une au canton dextre du chef et l'autre au canton senestre de la pointe ; *accolé :* d'azur, à une face d'argent, chargée de trois étoiles de gueules, accompagnée en chef de trois roses d'or, et en pointe de trois épis de même, mouvans de la pointe de l'écu.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE IIe DE L'ÉTAT DU 24 JANVIER 1698.

46. — Le couvent des *Minimes* de Lille.

46. — D'azur, à un saint François-de-Paule de carnation, vêtu de l'habit de son ordre d'argent, ceint d'un cordon de sable, tenant sur sa main dextre étendue une église d'argent, de sa senestre un bâton de voyage d'or, foulant aux pieds sur une terrasse de sinople un monde d'or, accosté d'un septre et d'une couronne de même.

47. — Le couvent des *Jacobins* de Lille.

47. — D'azur, à un saint Jacques, apostre, d'or, le corps contourné, tenant de sa main dextre un livre d'argent, apuyé sur sa poitrine, et de sa senestre tenant un bourdon d'or, au haut duquel est attachée une calebasse d'argent, le tout sur une terrasse de sable.

57. — L'abbaye de *Marquette*.

57. — D'azur, à une Notre-Dame assise sur un trosne à l'antique, sa teste couronnée et tenant l'enfant Jésus sur son bras senestre, le tout d'or.

58. — Le couvent des *Augustins* de Lille.

58. — D'azur, aux rayons de soleil d'or, chargez au centre d'un cœur enflamé de gueules, percé de deux flèches en sautoir de sable, empennées et ferrées d'argent.

59. — Le couvent des *Augustines* de la Bassée.

59. — De gueules, à une Notre-Dame de carnation, vêtue d'azur et d'argent, posant ses pieds sur un croissant de même, couronné d'or, tenant de sa main dextre un septre de même et sur son bras senestre l'enfant Jésus de carnation, vêtu d'argent, tenant en sa main senestre un monde d'argent, ceintré et croisé d'or.

[1] Ce chiffre varie à chaque état ; mais on le retrouve au bas de chaque récapitulation.

62. — L'abbaye de Los (Loos).

62. — D'azur, à une Vierge couronnée, tenant sur son bras dextre l'enfant Jésus et un septre de sa main senestre, assise dans un trosne ou niche à l'antique et accosté de deux anges afrontez et à genoux tenant chacun un chandelier garny d'un cierge alumé, le tout d'or, et posé sur un ornement en forme de cul de lampe de même.

66. — Le couvent des religieuses *Dominicaines* de Lille.

66. — D'argent, à une Notre-Dame de carnation, vêtue d'azur et de gueules, posant ses pieds sur un croissant d'azur, tenant en sa main dextre un chapelet ou rosaire de sable, et sur son bras senestre l'enfant Jésus aussy de carnation, vêtu de pourpre, tenant de sa main senestre un autre chapelet de sable.

78. — Le couvent des *Sœurs grises* d'Armentières.

78. — D'argent, à un nom de Jésus en lettres gotiques de sable.

79. — Le couvent de *Notre-Dame de la Miséricorde*, dit *Sainte-Brigitte de l'ordre du Sauveur*, en la ville de Lille.

79. — D'azur, à une sainte Brigide assise devant une table et écrivant sur un rouleau de papier, adextré d'un ange, le tout d'or, senestrée d'un chapeau d'argent, mis sur un bâton d'or, posé en barre, duquel est pendant un écusson d'or, chargé d'un lion contourné de sable.

87. — Le couvent des sœurs de la *Présentation de Sainte-Marie*, dit de *Saint-François de Salles*, à Armentières.

87. — De gueules, à trois colombes d'argent, volantes en haut, posées deux et une.

94. — L'hôpital de *Sainte-Élizabeth*, à Roubaix.

94. — D'azur, à une sainte Élizabeth couronnée, tenant sur sa main dextre deux couronnes et de sa main senestre donnant une pièce de monnoye à un pauvre assis au canton senestre de l'écu, le tout d'or, sur une terrasse de même.

97. — Le couvent des *Sœurs grises* de la Bassée.

97 — D'azur, à un enfant Jésus tenant sur sa main dextre un monde et de sa senestre une croisette haussée et pattée, ayant sa teste entourée de cinq fleurs de lis, posé debout sur un pied d'estail et cotoyé de deux branches de rosier mouvantes de la pointe, le tout d'or.

DE L'ÉTAT DU..... 1699.

239. — La communauté des *Torriques* de Commines.

239. — D'azur, à un Saint-Esprit en forme de colombe d'argent, bequée et membrée de gueules, de front et la tête en haut, descen-

dant d'un ciel ouvert et rayonnant d'or, les rayons accompagnez de langues enflammées de même sans nombres, et chargez d'une liste de gueules, voltigeante en face, sur laquelle est escrit ce mot : *Accipite*, en caractères d'argent, et une rose d'or, tigée et feuillée d'argent, mouvante de la pointe.

CAMBRAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 17 JANVIER 1698.

104. — L'abbaye de *Premy*.

104. — D'or, à une Notre-Dame de carnation, vêtu d'une robe de gueules, sous un manteau d'azur, semé de roses d'or, tenant sur son bras senestre l'enfant Jésus de carnation, la Vierge assise dans une chaise de sable, diaprée d'argent.

149. — La communauté des *Cordiers* de la ville de Cambray.

149. — De sinople, à un pal dentelé d'argent, chargé d'un autre pal de gueules, surchargé en chef d'une botte de filace d'or, et en pointe d'une brasse de corde de même, le pal d'argent, acosté de 2 broches de rouet de cordier de même, posées en pals.

DOUAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 1er AOUST 1698.

119.—L'abbaye *des Prez*, à Douay.

119. — D'azur, à une Notre-Dame assise dans une niche et tenant sur son bras senestre l'enfant Jésus, le tout d'or.

DE L'ÉTAT DU

186. — L'abbaye de *Marciennes* (Marchiennes).

186. — D'azur, à un saint Benoist soutenant de ses deux mains une église sommée d'un haut clocher; le saint posé dans une grande niche à l'antique, acostée de deux autres plus petites, dans lesquelles sont aussy posez deux anges afrontez, le tout d'or, soutenu d'une champagne lozangée d'argent et de gueules, chargée à dextre d'un écusson d'azur, surchargé d'une escarboucle fleuronnée d'or, et à senes-

tre d'un autre écusson d'or, surchargé d'un lion de sable.

195. — Robert-Laurent Pammart, licentié en médecine. — 195. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois gerbes de même, deux en chef et une en pointe.

Fait par nous, à Paris, ce 17 décembre de l'an 1699.

Signé : d'Hozier.

RÉCAPITULATION

LILLE

Armoiries des	livres.	livres.
Personnes.	2 à 20	40
Abbayes.	2 à 50	100
Couvens.	9 à 25	225
Hôpital.	1 à 25	25
Communauté.	1 à 25	25

CAMBRAY

	livres.	livres.
Abbaye.	1 à 50	50
Communauté.	1 à 50	50

DOUAY

	livres.	livres.
Personnes.	1 à 20	20
Abbayes.	2 à 50	100
	20 armoiries.	635 livres.

Total, six cent trente-cinq livres, et les deux sols pour livre.

Présenté par ledit Vanier à nosseigneurs les commissaires généraux du conseil, à ce qu'attendu l'obscurité des armoiries des dénommez cy-dessus dont il paroit suffisamment par les feuilles de présentation d'icelles, il plaise à nosdits seigneurs ordonner qu'il sera supléé aux défauts qui s'y rencontrent pour estre ensuite receues et enregistrées à l'*Armorial général*, conformément

audit édit et arrests rendus en conséquence. Fait à Paris, ce quatorzième jour d'aoust mil six cent quatre-vingt-dix-neuf.

Signé : ALEXANDRE et DELARROC.

Les commissaires généraux députés par Sa Majesté, par arrestz du conseil des 4 décembre 1696 et 29 janvier 1697, pour l'exécution de l'édit du mois de novembre précédent sur le fait des Armoiries,

Veu par nous, l'état cy-dessus, notre ordonnance du 4 décembre 1699, portant que les feuilles de présentation des armoiries des dénommez audit estat seront remises au sieur d'Hozier, conseiller du roy, garde de l'*Armorial général*, pour donner son avis sur ce qui peut estre supléé ausdites armoiries pour les mettre en estat d'estre reccues et enregistrées à l'*Armorial général*, l'avis du sieur d'Hozier du 17 décembre 1699, contenant les pièces, meubles et métaux dont lesdites armoiries peuvent estre composées; autre ordonnance du 15 may dernier, conclusions du procureur général de la commission, ouy le raport du sieur de Breteuil, conseiller ordinaire du roy en son conseil d'Estat et intendant des finances, l'un desdits sieurs commissaires,

Nous, commissaires susdits, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, conformément à l'avis dudit sieur d'Hozier, ordonnons que les armes des dénommés dans l'état cy-dessus seront composées des pièces meubles et métaux portées par ledit avis; en conséquence, les avons reçeues et recevons pour estre enregistrées à l'*Armorial général* et les brevets d'icelles délivrez conformément audit édit et aux arrests rendus en conséquence; à l'effet de quoy, il sera remis audit sieur d'Hozier, une expédition de la présente ordonnance, et les feuilles de présentation desdites armoiries.

Fait en l'assemblée desdits sieurs commissaires, tenue à Paris, le 25 aoust 1700.

Signé : SENDRAS.

DÉPARTEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 13 SEPTEMBRE 1697.

Veu par nous, Charles d'Hozier, etc. (Voyez page 555).

61. — François DU RIVAR, sieur de la Noue, bourgeois et marchand de la ville de Dunkerque.

61. — D'azur, à un chifre d'or, composé des doubles lettres F et S entrelassées.

74. — Louis LANGHETÉE, notaire royal héréditaire de la ville de Dunkerque.

74. — D'or, à un arbre terrassé de sinople, acosté en pointe de deux trèfles de même, le tout adextré d'un épée d'azur, la garde et la poignée de sable.

80. — Jean MORNICK, ancien échevin et trésorier de la ville de Dunkerque.

80. — D'argent, à la lettre J d'azur, brochante en pal, sur la lettre M de gueules.

DE L'ÉTAT DU 1er AOUST 1698

115. — Antoine DU JARDIN, marchand à Dunkerque.

115. — D'azur, à trois lettres A, D et J d'or, rangées en face.

138. — Pierre VINSOT, chirurgien major et ancien échevin de la ville de Dunkerque.

138. — D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois merlettes contournées de sable, deux en chef et une en pointe, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

IPRE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 13 SEPTEMBRE 1697.

15. — N... DES MOULINS, major de la ville d'Ipre.

15. — D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois couronnes d'azur, deux en chef et une en pointe.

39. — Le chapitre de l'église collégialle de Messine.

39. — D'argent, à un saint de carnation, dans une niche à l'antique de sable, vêtu d'or, décapité et le col ensanglanté de gueules, portant sa tête sur ses deux mains.

DE L'ÉTAT DU 27 FÉVRIER 1699.

113. — François de Wallevin, avocat et échevin de la ville d'Ipre.

113. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois grenades tigées et feuillées de même, ouvertes et grenées de gueules, posées deux en chef et une en pointe.

BERGUES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 27 FÉVRIER 1699.

153. — Arnoult Diven (Dinvin), pasteur d'Eskelbeck.

153 et dernier de cet état. — Party, au 1er, d'azur, à une face ondée d'argent, accompagnée en chef d'une croisette d'or, surmontée d'une couronne de même, et en pointe d'un cœur de carnation, enflamé de flames au naturel; et au 2e, d'or, à un pigeon d'azur, bequé et membré de gueules, posé en chef, adextré d'un grain de bled de sinople, en tenant un second dans son bec et posant son pied dextre sur un troisième de même, et en pointe un triangle renversé de sable, remply d'argent, chargé en chef d'un tourteau de sable, et accompagné en pointe de deux autres tourteaux de même.

Fait par nous, à Paris, le 18 décembre de l'an 1699.

Signé : d'Hozier.

RÉCAPITULATION

DUNKERQUE

Armoiries des	livres.	livres.
Personnes.	5 à 20	100

IPRE

	livres.	livres.
Personnes.	2 à 20	40
Chapitre.	1 à 25	25

BERGUES

	livres.	livres.
Personne.	1 à 20	20
	9 armoiries.	185 livres.

Total, cent quatre-vingt-cinq livres et les deux sols pour livre.

Présenté, etc. (Comme ci-dessus, page 355).

Les commissaires généraux, etc. (Comme ci-dessus, page 355).

Fait, etc., à Paris, le troisiesme juillet mil sept cent.

DÉPARTEMENT DE HAYNAULT

MONS

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

Veu par nous, Charles d'Hozier, etc., et l'ordonnance donnée en conséquence, ce 18 février 1701, etc. (Voyez page 355.)

6. — N... Bonnet, lieutenant de roy, à Mons. — 6. — D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois merlettes de sable et accompagnée de six étoiles d'or, posées en orle.

15. — N... de Beauvais, contrôleur des domaines à Mons. — 15. — D'azur, à un chevron accompagné en chef de deux rencontres de bêliers, et en pointe d'un raisin, le tout d'or.

MAUBEUGE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU

42. — Louis Maupoint, sieur de Rinville, receveur du domaine, à Maubeuge. — 42. — Écartelé, au 1er et 4e, d'azur; parti de deux traits et coupé de deux, d'or, ce qui fait neuf carreaux, chacun chargé d'une étoile de même, au 2e et 3e, d'or, à un lion de sable.

DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698, REGISTRE 1er DES COMMUNAUTÉS.

2. — Le chapitre des *Chanoinesses de Maubeuge*. — 2. — De gueules, à une sainte Scolastique sur une chaise à l'antique, tenant à sa main dextre une crosse, le tout d'or, et en sa senestre un livre ouvert d'argent, et à ses pieds ayant un écusson en lozange d'or, chargé de trois chevrons de sable.

4. — Le chapitre des *Chanoines de Saint-Quentin* de Maubeuge. — 4. — De gueules, à un saint Quentin d'argent, étendant ses deux bras.

AVESNE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

12. — Daniel-Cornil FUREL, écuier et prévost de la terre d'Avesne.

12. — Parti, au 1er, d'azur, à un lézard d'or; et au 2e, d'argent, à un lion de gueules et un chef de gueules, brochant sur le parti, chargé d'un levrier courant d'argent.

31. — Pierre DIESME, directeur des postes à Avesne.

31. — D'azur, à un lion (d'or), accompagné de trois macles de même, deux en chef et une en pointe.

DINANT

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

18. — Gillain NOISET, greffier des eaues et forest de la maitrise de Dinant.

18. — Parti, au 1er, d'azur, à un bouquet de coquerelles d'or, péri en bande; au 2e, d'or, à une marmitte de gueules, et un chef d'argent, brochant sur le parti, chargé de deux demi-vols adossez d'azur.

DE L'ÉTAT DU 19 JUIN 1698.

56. — Gaspard-Estaire DU TAILLIS, commissaire, garde d'artillerie du château de Dinant.

56. — D'azur, à un fénix s'essorant sur son bûcher d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même.

75. — Antoine ANCELET, ingénieur ordinaire du roy à Dinant-sur-Meuse.

75. — Écartelé, au 1er et 4e, d'argent, à une fasse de gueules, surmontée de trois étoiles de même, rangées en chef et accompagnée en pointe d'une ancre de sable; et au 2e et 3e, de sable, à trois merlettes d'argent, deux et une.

GIVETZ

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 19 DÉCEMBRE 1698.

42. — Jean-François DUMAS, commis de l'extraordinaire des guerres, à Givet.

42. — D'argent, à un sautoir d'azur, accompagné en chef d'un croissant de même, et en pointe d'un lion de sable, et aux flancs de deux mas de navires avec leurs cordages de même.

LE QUESNOY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

25. — Antoine-Félix POLCHET, médecin en la ville et hôpital royal du Quesnoy.

25. — D'azur, à un chevron d'or, sommé d'un croissant, et accompagné de trois étoiles à dix rais d'or, deux en chef et une en pointe.

26. — Nicolas-François du (de) MARC, contrôleur de la forest de Mormal.

26. — D'azur, à un cœur d'or, entouré de huit étoiles de même, posées en orle.

32. — Nicolas CHEVRIER, greffier en chef, héréditaire du baillage royal du Quesnoy.

32. — Coupé, au 1er, d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile de même, à dextre, et d'un croissant d'argent, à senestre; au 2e, d'argent, massonné de sable.

34. — La ville de BAVAY:

34. — D'argent, à un lion de gueules, chargé d'un écusson d'or, surchargé d'un lion de sable.

35. — François-Albert STERNVOLDE, médecin en la ville du Quesnoy.

35. — Fassé, d'or et d'azur, de huit pièces, à un second franc-quartier d'azur, chargé d'un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.

36. — Fédéric de ROMBY, greffier de la ville du Quesnoy.

36. — D'azur, à un chevron, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur, le tout d'or.

44. — L'abaye de *Sainte-Élizabeth* du Quesnoy.

44. — D'argent, à un chesne arraché de sinople, englanté d'or.

45. — N..., abesse de l'abaye de *Sainte-Élizabeth* du Quesnoy.

45. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef d'une croisette d'argent, accostée de deux étoiles d'or, et en pointe d'une ancre de même.

DE L'ÉTAT DU

69. — Philippes CARLIER, greffier de la terre et comté de Barlemont (Berlaimont).

69. — D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois roues de gueules, deux en chef et une en pointe.

80. — N... FRANÇOIS, prévost de Gomigny.

80. — De sable, à une grape de raisin d'or, garnie de deux feuilles de même, accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

CHARLEROY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 19 DÉCEMBRE 1698.

4. — N... de SANDROUINS.

4. — D'or, à trois belettes de gueules, passantes l'une sur l'autre.

6. — N... de LA PLANTE, capitaine des portes de la ville de Charleroy.

6. — D'azur, à une halebarde et une masse d'or, passées en sautoir, accompagnées de trois treffles de même, deux aux flancs et une en pointe.

Fait par nous à Paris, le 20e jour de février de l'an 1701.

Signé : d'HOZIER.

RÉCAPITULATION

MONS

Armoiries des	livres.	livres.
Personnes.	2 à 20	40

MAUBEUGE

	livres.	livres.
Personnes.	1 à 20	20
Chapitres.	2 à 25	50
A reporter.	5 »	110

AVESNES

	livres.		livres.
Reports.	5	«	110
Personnes.	2 à	20	40

DINANT

	livres.		livres.
Personnes.	2 à	20	40

GIVETZ

	livres.		livres.
Personnes.	1 à	20	20

LE QUESNOY

	livres.		livres.
Personnes.	3 à	20	60
Ville.	1 à	50	50
Abaye.	1 à	50	50

CHARLEROY

	livres.		livres.
Personnes.	2 à	20	40
	23 armoiries.		550 livres.

Total, cinq cens trente livres et les deux sols pour livre.

Présenté par ledit Vanier, etc. (Voyez page 359).

Fait à Paris, ce 16ᵉ jour de novembre 1700.

Signé : Alexandre et Delarroc.

Veu par nous cy-dessus, notre ordonnance préparatoire du 18 février dernier, portant, etc. (Voyez page 355).

Fait, etc., à Paris, le mercredy 4 mars 1701.

Signé : Sendras.

SUPPLÉMENT

TROISIÈME PARTIE [1]

ÉTAT

DES NOMS ET QUALITEZ DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMÉES CY-APRÈS QUI ONT PAYÉ LES DROITS D'ENREGISTREMENT DES ARMOIRIES ÈS BUREAUX ÉTABLIS PAR Mr ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, ET DESQUELLES ARMOIRIES LA RÉCEPTION A ÉTÉ SURCISE PAR LES ÉTATS AUSSY CY-APRÈS DATTEZ, PARCE QU'ILS ONT NÉGLIGÉ DE FOURNIR LA FIGURE OU L'EXPLICATION DESDITES ARMOIRIES.

DÉPARTEMENT DE LILLE

LILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Hr DE L'ÉTAT DU

Veu par nous, Charles d'Hozier, etc., et l'ordonnance donnée en conséquence le 4 décembre 1699, etc. (Voyez page 555)

278. — La communauté des *Archers* du vicomté d'Hautbourdin.

278. — D'argent, à un saint Sébastien de carnation, couvert d'azur, percé de quatre flèches d'or, empennées de gueules, lié à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, et deux archers de carnation, affrontez, vêtus de gueules et d'or, mouvans des deux flancs de l'écu, bandants leurs arcs d'or, cordez de sable, et encochez chacun d'une flèche d'or, ferrée d'argent, et empennée de gueules.

[1] Cette troisième partie du supplément contient les états des armoiries données par d'Hozier, parce qu'on avait négligé de les fournir, quoi qu'on eût payé les droits d'enregistrement.

DE L'ÉTAT DU

317. — Josse Fouquières, rentier à l'Ille.

317. — D'or, à un facun (faucon) de sable, longé et grilletté de gueules.

318. — Jacqueline Fasse, veuve de Robert Cardon, rentière à l'Ille.

318. — D'azur, à une face d'or.

319. — Anne-Antoinette Fasse, fille, rentière à l'Ille.

319. — D'azur, à une face d'or.

323. — La communauté des *Tourneurs* de la ville de l'Ille.

323. — D'azur, à une tour d'argent, accostée de deux roues de même.

336. — Barbe Delbecque, veuve de Michel de Lannoy, rentière à l'Ille.

336. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux demy-vols d'argent, et en pointe d'une bécasse d'or.

346. — Catherine Ramery, rentière à l'Ille.

346. — D'azur, à trois bandes d'or.

370. — Jacques de la Folie, sieur de Vornes, employé dans les traittes à l'Ille.

370. — Party, d'argent et de gueules, à un lion d'or, brochant sur le tout.

373. — Élizabeth de Cray, veuve de Paul Rouard, rentière à l'Ille.

373. — D'azur, à un chevron d'or, chargé d'une molette de sable, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

395. — André Patou, rentier à l'Ille.

395. — De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois pigeons patus de même, deux en chef et un en pointe.

396. — Wallerand du Castel, marchand, bourgeois de la ville de l'Ille.

396. — D'azur, à un château d'or.

397. — Marie-Anne de Monvaux, veuve de Gilles-Ignace de Decaere, bourgeois de l'Ille.

397. — De sable, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un mont d'or.

399. — Marie-Anne de Lannoy, femme de Jean-Baptiste Taviel, lieutenant-général de la gouvernance de l'Ille.

399. — D'argent, à trois lions de sinople, couronnez d'or, et posez deux et un.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE IIIe

5 *bis*. — Charles Limonnier, intéressé dans les affaires du roy, et Elizabeth Boussingault, sa femme.

5 *bis*. — D'argent, à un citronnier de sinople, terrassé de même, et fruité d'or; *acolé*: d'azur, à trois gobelets d'argent, posez deux et un.

8. — Florice Mariaval, avocat postulant à l'Ille, Tournay et partout le ressort.

8. — D'azur, à une croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules.

11. — Antoine-Hubert Bernard, marchand en gros à l'Ille.

11. — De gueules, à un lion d'or, et une bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or et brochant sur le tout.

12. — Nicolas Marissal le jeune, marchand, négociant à l'Ille.

12. — D'or, à trois tourteaux d'azur, chacun chargé d'une molette d'or, et posez deux en chef et un en pointe.

16. — Jean Wantier, marchand à l'Ille.

16. — Party, d'argent et de gueules, à un lion d'or, brochant sur le tout.

17. — François-Ignace Cardon, bourgeois de l'Ille.

17. — D'argent, à trois chardons de sinople, fleurisd'azur, deux en chef et un en pointe.

18. — Marie Wantier, veuve de Jean-Baptiste Lambert, marchand à l'Ille.

18. — Party, d'argent et de gueules, à un lion d'or, brochant sur le tout.

19. — François Denis, rentier à l'Ille.

19. — De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un mouton passant d'argent.

22. — Jean Ballade, marchand à l'Ille.

22. — De sable, à une face d'or, accompagné de trois molettes de même, deux en chef et une en pointe.

26. — Ignace de la Grange, marchand grossier à l'Ille.

26. — Coupé, d'argent et d'azur, à une gerbe d'or, brochante sur le tout.

29. — Joseph Cambier, médecin à l'Ille.

29. — D'azur, à un arbre d'or, accosté et soutenu de deux lions afrontez de même.

30. — Josse Angelis, marchand à l'Ille.

30. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux chérubins de même, et en pointe d'un lis au naturel.

31. — Jean-Baptiste Monier, marchand de vin à l'Ille.

31. — D'or, à trois gobelets de gueules, posez deux et un.

32. — Pierre-Maurice Van Heuille, avocat à l'Ille.

32. — D'azur, à trois trèfles d'or, posez deux et un.

33. — Barthélemy-François Lagache, greffier de la chambre des traittes à l'Ille.

33. — D'or, à trois pies au naturel, posées deux et une.

41. — Hubert Mahieu, médecin à l'Ille.

41. — D'azur, à un arbre d'or, et un chef d'argent, chargé d'un croissant de gueules, accosté de deux étoiles d'azur.

44. — Robert de Coubronne, bourgeois de l'Ille.

44. — Facé, d'or et de gueules, à un lion de sable brochant sur le tout.

47. — Jean de Walle, marchand à l'Ille.

47. — D'azur, à un arbre terrassé d'or, un cerf couché au pied de l'arbre de même, et un chef d'argent, chargé de trois roses de gueules.

49. — Charles Lefèvre, marchand à l'Ille.

49. — D'azur, à deux bâtons écotez, alaisez d'or, passez en sautoir, accompagnez en chef d'un croissant d'argent, et en pointe d'une étoile d'or.

54. — Jean-Charles Marissal, receveur à l'Ille.

54. — D'or, à trois tourteaux d'azur, chacun chargé d'une molette d'or, et posez deux en chef et un en pointe.

55. — Ignace Barlet, licentié en médecine, à l'Ille.

55. — D'or, à trois barils de sable, cerclez d'argent, posez deux et un.

59. — Magdelaine Lambelin, veuve de Michel Crespin, rentier à l'Ille.

59. — Échiqueté, d'or et d'azur, et un lambel de gueules, brochant sur le tout en chef.

60. — Erasme Mahieu, cirier à l'Ille.

60. — D'azur, à un arbre d'or, et un chef d'argent, chargé d'un croissant de gueules, acosté de deux étoiles d'azur.

61. — Margueritte Mouck, veuve de François de Cottignies, rentière à l'Ille.

61. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois canettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

63. — Paul-Joseph Locart, rentier à l'Ille.

63. — D'azur, à une chouette d'argent.

67. — Josse Guillin, marchand à l'Ille.

67. — D'azur, à un lion d'argent, couronné d'or.

68. — N... Peulemeule, marchand à l'Ille.

68. — D'or, à une hure de sanglier de sable, défendue d'argent, et un chef d'azur, chargé de trois besans d'or.

70. — Paul Van Marke, bourgeois de l'Ille.

70. — D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois marcs de même, deux en chef et un en pointe.

78. — Isabelle-Roze Pottier, veuve de Charles Barbaze, rentière à l'Ille.

78. — D'or, à une face de gueules, accompagnée de trois pots chacun à une anse de même, deux en chef et un en pointe.

80. — Georges Toussaint, marchand à l'Ille.

80. — D'or, à trois bourdons de gueules, rangez en pal.

82. — René Douché, licentié en droit.

82. — D'or, à un grifon couronné de sable.

83. — Gaspard Snourt, marchand boutiquier à l'Ille.

83. — D'argent, à trois têtes de mores de sable, bandées d'argent, deux en chef et une en pointe.

84. — Jeanne Boussemare, veuve de Melchior Ladrière (la Derrière), rentière, de la ville de l'Ille.

84. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux bourses de même, et en pointe d'un cigne d'argent, sur des ondes de même.

85. — Antoinette Blouart, veuve de Gilles Blondel, sieur du Pré.

85. — D'azur, semé d'étoiles d'or, à un lion d'argent, couronné de gueules, brochant sur le tout.

86. — Jean Renard, contrôleur de la monnoye à l'Ille.

86. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux besans d'argent, et en pointe d'un renard passant d'or.

90. — Anne de Cray, rentière à l'Ille.

90. — D'azur, à un chevron d'or, chargé d'une molette de sable, et accompagné de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

92. — Marie Fourmentraux (Fourmestraux), veuve de François Guidin, rentière à l'Ille.

92. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois gerbes de bled de même, deux en chef et une en pointe.

93. — François-Paul Guidin, rentier à l'Ille.

93. — D'azur, à un chevron d'or, sommé d'un guidon d'argent.

95. — N..., veuve de Jean Pouille, rentier à l'Ille.

95. — D'azur, à trois tours d'or, posées deux et une.

96. — Marie-Anne Pollet, rentière à l'Ille.

96. — D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois coqs de même, deux en chef et un en pointe.

103. — Ignace Lagache le cadet, garçon de boutique.

103. — D'or, à trois pies au naturel, posées deux et une.

104. — Marie de Rosendal, rentière à l'Ille.

104. — D'argent, à une face de gueules, accompagnée de trois roses de même, pointées de sinople, deux en chef et une en pointe.

105. — Ernestine de Rosendal, rentière à l'Ille.

105 — De même qu'à l'art. 104 cy-dessus.

107. — Noël-Joseph de Terre, marchand à l'Ille.

107. — D'azur, à une face d'or, accompagnée en chef de trois étoiles rangées de même, et en pointe de trois lis au naturel, rangez en pal.

119. — Adriennne Brughe, veuve de Robert Huvino (Huvin), rentière à l'Ille.

119. — D'azur, à dix macles d'or, posées quatre, trois, deux et une.

120. — Marie Ricouet, fille, rentière à l'Ille.

120. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux colombes d'argent, et en pointe d'une gerbe de bled d'or.

121. — Jeanne Dumarets (du Marest), veuve de Denis de Lobel.

121. — De gueules, à une bande d'or, chargée de trois croissans d'azur.

122. — François de Mariaval, bourgeois de l'Ille.

122. — D'azur, à une croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules.

124. — François Vandesteenne, marchand à l'Ille.

124. — De gueules, à une bande d'argent, accompagnée de six coquilles d'or, posées en orle.

125. — N... de Beaumarets (Beaumarest), sous-greffier de la chambre de finances à l'Ille.

125. — Tranché, d'argent et d'azur, à un soleil de l'un en l'autre.

127. — Marie-Margueritte Vannoy.

127. — D'azur, à trois coquilles d'or, posées deux et une.

133. — Jean-Baptiste Walrave, rentier à l'Ille.

133. — D'argent, à un cerf passant de gueules, accompagné d'une étoile de même, posée au premier canton.

139. — Ferdinand le Fèvre, marchand à l'Ille.

139. — D'azur, à deux bâtons écotez d'or, passez en sautoir, accompagnez en chef d'un croissant d'argent, et en pointe d'une étoile d'or.

141. — Antoinette Denis, rentière à l'Ille.

141. — De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un mouton passant d'argent.

145. — Michel Vendererusse (Vandererusse), licentié en droit à l'Ille.

145. — D'or, à deux faces d'azur, accompagnées de six mouchetures d'hermines de sable, posées trois, deux et une.

146. — Yves Robert-Spierre (Robespierre), receveur de la principauté d'Épinoy.

146. — D'or, à une bande de sable, chargée d'un demy-vol d'argent.

147. — Nicolas Wemel, greffier général de la maréchaussée de Flandres.

147. D'azur, à deux lions affrontez d'or, et une bande en devise d'argent, chargée de trois étoiles d'argent.

148. — Marie-Alexandrine du Bure de Manicourt.

148. — D'or, à six annelets de gueules, posez trois, deux et un, et une cotice componnée d'argent et d'azur, brochante sur le tout.

149. — N... Dupuy, employé dans les traittes à l'Ille.

149. — D'or, à un puys de sable, et deux dragons de sinople, affrontez et regardans dans le puys.

150. — N... de Wasquehal l'aînée, fille damoiselle.

150. — D'azur, à une croix fleurdelisée d'or.

151. — N... de Wasquehal la cadete, fille damoiselle.

151. — D'azur, à une croix fleurdelisée d'or.

152. — N..., veuve de N... Van den Maert, rentière à l'Ille.

152. — De gueules, à quatre pals d'or, et un chevron d'argent, brochant sur le tout.

153. — Charles-Maximilien Willeton, marchand à l'Ille.

153. — D'argent, à un chevron de gueules, bordé d'or, accompagné de trois lions de gueules, deux en chef et un en pointe.

154. — Nicolas-Christophle Willeton, rentier à l'Ille.

154. — D'argent, à un chevron de gueules, bordé d'or, accompagné de trois lions de gueules, deux en chef et un en pointe.

155. — Mechtilde Van Zeller, fille dévote.

155. — De gueules, à un lion d'argent, couronné d'or.

156. — Marie-Cécile Van Zeller, fille dévote à l'Ille.

156. — De gueules, à un lion d'argent, couronné d'or.

160. — Pierre Devache, marchand à l'Ille.

160. — De gueules, coupé d'argent, à trois huchets d'or, deux en chef et une en pointe.

161. — Marie d'Halvin (Hallwin), veuve de Toussaint Mas, rentière à Lille.

161. — D'or, à trois lions de sable, couronnez, lampassez et armez de gueules, deux en chef et un en pointe.

162. — Louise Cardon, rentière à Lille.

162. — D'argent, à trois chardons de sinople, fleuris d'azur, posez deux et un.

163. — Pierre-Placide Mariaval.

163. — D'azur, à une croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules.

167. — Claire de Lespaulle (Delespaule), veuve de Martin Castel, rentière à l'Ille.

167. — D'azur, à une face d'argent, chargée d'une fleur de lis de gueules.

168. — Nicolas Juvin, fabriquier de barracon à l'Ille.

168. — De sable, à un rocher d'or.

171. — Jacques Denis, licentié en droit à l'Ille.

171. — De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un mouton passant d'argent.

172. — François Desqueux, pasteur de Saint-Estienne, doyen de crétienté à l'Ille.

172. — D'argent, à une croix d'azur, frettée d'or.

174. — Jacques-Estienne Parent, chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre à Lille.

174. — D'argent, à trois sangliers de sable, posez deux et un.

175. — Marie-Jeanne Van Brouck, rentière à Lille.

175. — D'argent, à une croix engrelée d'azur.

DOUAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU

187. — La communauté des *Boulangers* de la ville de Douay.

187. — De gueules, à une pelle de four d'argent, posée en pal, chargée de trois pains de gueules, et acostée de deux fleurs de lis d'or.

188. — La communauté des *Tailleurs d'habits* de la ville de Douay.

188. — D'azur, à une paire de cizeaux d'argent, ouverts en sautoir.

197. — La communauté des *Selliers* et *gorliers* de la ville de Douay.

197. — D'azur, à un saint Éloy, vêtu pontificalement en évêque, d'or.

DE L'ÉTAT DU . . . . . 1699.

249. — La communauté des *Orfévres* de Douay.

249. — D'azur, à une croix d'or, cantonnée au 1er et 4e, d'un calice d'argent; et au 2e et 3e, d'une coupe ouverte d'or.

258. — La communauté des *Perruquiers* de la ville de Douay.

258. — De sinople, à trois têtes humaines de carnation, chevelées d'or, deux en chef et une en pointe, et un peigne de même, posé en cœur.

260. — Philippes WARDANOIR, intéressé dans les fermes de la ville de Douay.

260. — Party, d'or et de sable, à un arbre de sinople, brochant sur le tout, planté sur un mont de même.

265. — Gaspard FOUIDIN, bourgeois, marchand à Douay.

265. — D'argent, à trois faces d'azur.

271. — N... MALLET, marchand à Orchies.

271. — De sable, à une roüe d'horloge d'or.

272. — N..., veuve de N... MALLET, rentière à Orchies.

272. — De sable, à une roüe d'horloge d'or.

281. — La communauté des *Menuisiers* de la ville de Douay.

281. — D'azur, à un saint Joseph d'or, tenant en sa main dextre un équierre de même, et en sa senestre un lis au naturel.

284. — Jacques FOUACHE, bourgeois de Douay.

284. — De gueules, à un chef d'argent, chargé de trois roses de gueules.

290. — François de LATTRE, avocat au Parlement de Tournay.

290. — Lozangé, d'or et de sinople.

296.—Antoine Cliquet, bourgeois, rentier à Douay.

296. — D'argent, à trois croix recroisettées au pied fiché de sable, posées deux et une, et un chef d'azur, chargé de trois molettes d'or.

VALENCIENNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DE 1699.

202. — Jean Haquo, échevin de la ville de Valenciennes.

202. — D'or, à trois crampons de sable, posez deux et un.

MENIN

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DE 1699.

55. — N... Vanelle, receveur des domaines à Menin.

55. — D'or, à un sautoir de gueules.

49. — N... Empis Petit, bailly de Menin.

49. — D'azur, à un lion d'or, traversé d'une flèche de sable, posée en barre, empennée et ferrée d'argent, la pointe en bas.

Fait à Paris, le 28e jour de décembre 1699.

Signé : d'Hozier.

RÉCAPITULATION

L'ILLE

Armoiries des	livres.		livres.
Personnes.	88 à	20	1760
Communauté.	1 à	50	50
Idem.	1 à	25	25
A reporter. . . .	90	»	1835

DOUAY

		livres.		livres
Reports.	90	»		1855
Personnes.	7 à	20	. . . . .	140
Communautez.	6 à	25	. . . . .	150

VALENCIENNES

		livres.		livres.
Personne.	1 à	20	. . . . .	20

MENIN

		livres.		livres.
Personnes.	2 à	20	. . . . .	40
	106 armoiries.			2185 livres.

Total, deux mil cent quatre-vingt-cinq livres, et les deux sols pour livre.

Présenté par ledit Vanier à nosseigneurs les commissaires généraux du conseil, à ce qu'attendu qu'il n'a été fourny par les dénommez cy-dessus aucune figure ny explication d'armoiries et qui ont néanmoins payé les droits d'enregistrement d'icelles, il plaise à nosdits seigneurs leur en accorder, en conformité de l'édit du mois de novembre 1696, telles qu'ils jugeront à propos, pour estre ensuite reçeues et enregistrées à l'*Armorial général*, conformément audit édit et arrests rendus en conséquence.

Fait à Paris, ce quatorzième jour d'août mil-six-cens-quatre-vingt-dix-neuf.

Signé : ALEXANDRE et DELARROC.

Les commissaires généraux députez par arrests du conseil des 4 décembre 1696 et 29 janvier 1697 pour l'exécution de l'édit du mois de novembre précédent sur le fait des armoiries.

Veu par nous, l'estat cy-dessus, notre ordonnance préparatoire du 18 février 1701, portant qu'il sera remis au sieur d'Hozier, conseiller du roy, garde de l'*Armorial général*, pour donner son avis sur les armes qui pourront estre accordées aux dénommez audit estat; l'avis dudit sieur d'Hozier du 20 décembre 1699, ordonnance de soit montré du mesme jour; conclusions du procureur général de la commission; ouy le rapport du sieur de Breteuil, conseiller du roy en son conseil d'Estat et intendant des finances, l'un de nous.

Nous, commissaires susdits, en vertu des pouvoirs à nous donnés par Sa Majesté, conformément à l'avis dudit sieur d'Hozier, ordonnons que les armes de chacun des dénommez dans l'état cy-dessus seront composées des pièces, meubles et métaux portez par ledit avis; en conséquence, les avons receues et

recevons pour estre enregistrées à l'*Armorial général*, ainsy qu'elles sont expliquées par ledit avis et les brevets d'icelles délivrez, conformément à l'édit du mois de novembre et arrêts rendus en conséquence, à l'effet de quoy, il sera remis audit sieur d'Hozier une expédition de la présente ordonnance et les feuilles qui contiennent les noms et qualitez des dénommez audit estat.

Fait à Paris, en l'assemblée desdits sieurs commissaires, tenue le samedy troisième juillet mil sept cent.

Signé : SENDRAS.

DÉPARTEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 1700.

Veu par nous Charles d'Hozier, etc., et l'ordonnance rendue le 23 juillet de l'année courante 1700, etc. (Voyez page 351.)

165. — René Buis, marchand à Dunkerque. — 165. — D'azur, à un grifon d'or, surmonté d'une étoile de même.

166. — Jacques Hector, advocat en parlement. — 166. — De gueules, à trois coquilles d'or, deux et une.

168. — N..., veuve de N... Caut. — 168. — Palé, d'or et d'azur de six pièces.

169. — Nicolas Moisy, marchand à Dunkerque. — 169. — Lozangé, d'or et de sinople.

170. — Ignace du Choit, greffier de Dunkerque. — 170. — D'or, à un aigle de sable.

171. — Jean Cherez, marchand à Dunkerque. — 171. — De gueules, à un cigne d'argent.

174. — Louis Piprezelle, marchand à Dunkerque. — 174. — D'azur, à une croix d'or.

175. — Louis Brochet, marchand à Dunkerque. — 175. — D'argent, à deux loups de gueules, passans l'un sur l'autre.

176. — Jean Van Costen, marchand à Dunkerque. — 176. — D'or, à un sautoir de gueules.

177. — Jacques Nachtergeil, marchand à Dunkerque. — 177. — D'azur, à un chevron d'argent, chargé de trois croissans de gueules.

178. — Charles Calleman, marchand à Dunkerque. — 178. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois rozes d'argent.

179. — Nicolas Bourgeois, marchand à Dunkerque. — 179. — D'argent, à une fasse échiquetée d'or et de gueules.

180. — Jacques DWETTE (Devette), marchand à Dunkerque. — 180. — De gueules, à trois lozanges d'argent, deux et une.

183. — Jean MARTIN, marchand à Dunkerque. — 183. — De sable, à un sautoir d'or.

184. — René DUCHON, marchand à Dunkerque. — 184. — D'azur, à une bande d'argent.

185. — Pierre DELPECHE, marchand courtier à Dunkerque. — 185. — De gueules, à trois bandes d'argent.

IPRE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 15 SEPTEMBRE 1697.

19. — François THIBAULT. — 19. — D'argent, à trois merlettes de gueules.

33. — Isabelle de LA VALLÉE. — 33. — Fassé d'or et de sable de six pièces.

DE L'ÉTAT DU 27 FÉVRIER 1699.

111. — César BALLET, sieur d'Ogny, conseiller du roy, commissaire ordinaire des guerres. — 111. — De sable, à une bande d'argent, chargée de trois merlettes de gueules.

DE L'ÉTAT DU 1700.

142. — Josse de WULDE, marchand à Ipre. — 142. — De gueules, à trois quinte feuilles d'or, posées en bande.

144. — N... VANUEL (Vanuelen), avocat à Ipre. — 144. — Échiqueté, d'or et de gueules.

147. — Jean-Baptiste LE FÈVRE. — 147. — D'azur, à deux fasses d'argent.

148. — Crestien de WALLEVIN, pensionnaire de la châtellenie d'Ipre. — 148. — De gueules, à une bande d'or, chargée d'un lion de sable.

150. — Pierre THIBAULT. — 150. — D'azur, à deux fasses d'argent.

160. — N..., veuve de N... TROUZON. — 160. — D'argent, à une bande de gueules, chargée de trois macles d'or.

161. — François DIEUSART. — 161. — De gueules, à un sautoir d'or.

162. — Pierre WILEMS (Willems), chanoine à Ipre. — 162. — D'argent, à trois fasses de sable.

163. — Pierre de Vauranse. — 163. — D'argent, à une bande de gueules.

165. — Guillaume de Buest. — 165. — Vairé d'argent et de gueules.

166. — Pierre-Augustin Plumion (Plumiven). — 166. — De gueules, à trois croix recroisettées d'or, deux et une.

167. — François Plumion (Plumiven). — 167. — D'or, à deux fasses de gueules.

168. — Jean Wilde. — 168. — De sable, à un lion d'or.

169. — François de Woldre, marchand à Ipre. — 169. — De gueules, à trois quinte feuilles d'argent, deux et une.

170. — François Florizonne. — 170. — D'or, à une bande de sable.

172. — Pierre Wilems (Willems). — 172. — D'or, à une croix de gueules.

173. — N... Norier. — 173. — D'azur, à trois treffles d'or, deux et un.

174. — Liévin Monbray. — 174. — D'or, à trois pals de sinople.

175. — N... de Banne. — 175. — Lozangé d'argent et de sable.

176. — N..., veuve de N... de Banne. — 176. — De gueules, à trois plumes ou pannaches d'argent, deux et un.

179. — Richard-Guillaume de Pache. — 179. — D'azur, à une bande d'argent.

181. — N..., veuve de Jean Bogard (Bogaert). — 181. — D'argent, à une bande de sable, cotoyée de deux cottices de même.

187. — Catherine Vanamandelle. — 187. — D'or, à trois corbeaux de sable.

188. — Josse Verbrout. — 188. — D'azur, à trois glands d'or.

189. — Anne Quéval. — 189. — D'argent, à un vol d'azur.

191. — La communauté des *Graissiers* de la ville d'Ipre. — 191. — D'azur, à une Notre-Dame d'argent.

192. — La communauté des *Brasseurs* de la ville d'Ipre. — 192. — De sinople, à deux barils d'or, cerclez de sable, posez en fasse, l'un sur l'autre.

194. — La communauté des *Chirurgiens* de la ville d'Ipre. — 194. — De gueules, à une pierre à aiguiser d'argent, posée en pal, adextrée d'un rasoir de même, et senestrée d'une lancette d'or.

197. — La communauté des *Batteliers* de la ville d'Ipre. — 197. — D'azur, à un aviron d'argent et un croc d'or, emmanché d'argent, passez en sautoir.

198. — La communauté des *Quincailliers* de la ville d'Ipre. — 198. — D'azur, à des balances d'or, en chef, et un marc de même, en pointe.

199. — La communauté des *Cordiers* de la ville d'Ipre.

199. — De sinople, à une roue d'argent, garnie de son mandre d'or, accostée de deux pacquets de cordes de même.

200. — La communauté des *Charpentiers* de la ville d'Ipre.

200. — D'azur, à un rabot d'or, posé en fasse, surmonté d'un maillet de même, et accompagné en pointe, d'une hache d'argent, couchée.

201. — N... Merguelinghes, avocat à Ipre.

201. — Palé d'argent et de gueules de six pièces.

202. — N... Vanderest.

202. — D'or, à trois fasses ondées d'azur.

203. — La communauté des *Meuniers* de la ville d'Ipre.

203. — D'azur, à un saint Martin à cheval, d'or, accompagné en chef de deux moulins à vent d'argent.

204. — La communauté des *Tanneurs* de la ville d'Ipre.

204. — De sable, à deux couteaux de tanneurs d'argent, emmanchez d'or, passez en sautoir.

205. — N... Bossart.

205. — Lozangé d'argent et d'azur.

207. — La communauté des *Tonneliers* de la ville d'Ipre.

207. — De gueules, à une haissette et un maillet d'argent, en chef, et un baril de même, sur son cul, en pointe.

208. — La communauté des *Cabaretiers* de la ville d'Ipre.

208. — D'argent, à trois barils de sable, cerclez d'or, posez deux et un.

211. — Claire Marguelinghe (Merguelinghe).

211. — De gueules, à trois bandes d'argent.

212. — La communauté des *Boulangers* de la ville d'Ipre.

212. — De sable, à une paile (pelle) de four d'argent, posée en pal, chargée de trois pains de gueules.

213. — Vincent d'Elvelde.

213. — De sinople, à un chevron d'or.

214. — Chrestien de Méraude (Mérode).

214. — D'argent, à quatre fasses de gueules.

218. — N... Lerminé.

218. — D'azur, à une croix ancrée d'or.

223. — Catherine Leupé.

223. — D'or, à une aigle de sable.

227. — Charle de Gomme, marchand à Ipre.

227. — D'azur, à une croix endentée d'or.

229. — Jean-Baptiste de Vink, médecin à Ipre.

229. — D'azur, à une croix d'argent, frettée de gueules.

230. — Isabelle de Heldre.

230. — D'or, à une rose d'azur.

231. — François Vandresart.

231. — Échiqueté d'or et de gueules.

232. — Cornil-Ferdinand LEUPÉ, avocat à Ipre. — 232. — De gueules, à une licorne d'argent.

236. — N... MASSE. — 236. — D'or, à un aigle de sable.

237. — N..., veuve de N... STIENS. — 237. — D'azur, à cinq bezans d'argent, posez en sautoir.

238. — Jean de HORNE, tanneur à Ipre. — 238. — D'argent, à trois testes de loup de sable, deux et une.

239. — N... PARMENTIER, médecin à Ipre. — 239. — D'or, à trois grenouilles de sinople, deux et une.

242. — N..., veuve de N... MESMACH (Meezemaecker). — 242. — D'or, à un lion d'azur, tenant de sa patte dextre, une croix de gueules.

245. — La communauté des *Drapiers* de la ville d'Ipre. — 245. — D'azur, à une aune d'argent, marquée de sable, posée en pal.

244. — Joseph NOLLET. — 244. — De gueules, à un lion passant d'argent.

245. — Nicolas VANGRASIER, curé de Varneton. — 245. — D'or, à une fasse échiquetée d'argent et d'azur de trois traits.

246. — Victor LE COMTE, curé du bas Varneton. — 246. — D'azur, à une croix d'argent, frettée de gueules.

248. — Jerôme SETROBE (Strob), marchand à Ipre. — 248. — D'argent, à cinq tourteaux d'azur, posez en sautoir.

249. — N... DAVID, apoticaire à Ipre. — 249. — De gueules, à une croix ancrée d'argent.

250. — Jacques de BANNE. — 250. — D'or, à une bande de sable.

251. — Pierre de BRUNÉ (Brunet), marchand à Ipre. — 251. — D'or, à trois membres de grifon de gueules, deux et un.

252. — N... VASANDICK, apoticaire à Ipre. — 252. — D'argent, à un lion passant de gueules.

255. — N... CLAIRS (Claies), apoticaire à Ipre. — 255. — D'argent, à un grifon de gueules, couronné et armé d'or.

254. — N..., veuve de N... LAURIDOIN. — 254. — D'or, à un lion passant de gueules.

256. — N... VANVERVIK, apothicaire à Ipre. — 256. — Fassé d'argent et d'azur de six pièces.

257. — N... POOT, tanneur à Ipre. — 257. — D'argent, à une croix ancrée de sable.

258. — Pierre Busse, marchand à Ipre. — 258. — D'azur, à une fasse vivrée d'or.

259. — N... Beaugard (Bogaert), apoticaire à Ipre. — 259. — D'argent, à trois jumelles de gueules.

260. — N... Gast, marchand à Ipre. — 260. — De sinople, à trois macles d'argent, deux et une.

261. — Henry de Vauranse. — 261. — De gueules, à trois tours d'or, deux et une.

262. — N.... veuve de N... Bouguet. — 262. — De sable, à un sautoir componné d'argent et de gueules.

263. — N..., veuve de N... Gueleugue. — 263. — De sable, à une bande lozangée d'argent.

264. — N... Plumion (Plumioen), trésorier de la ville d'Ipre. — 264. — D'azur, à un chevron d'or, chargé d'un croissant de gueules.

265. — N..., veuve de N... Vallevin (Wallevin). — 265. — De gueules, à trois pals de vair.

266. — Adrien des Ramault, marchand à Ipre. — 266. — D'argent, à quatre bandes de gueules.

267. — N... Hugue (Hugues), échevin à Ipre. — 267. — De gueules, à la croix dentelée d'argent.

268. — Ignace de Brune, marchand à Ipre. — 268. — D'argent, à deux léopards de gueules.

269. — Cristoph Wallevin. — 269. — D'or, à une fasse de gueules.

270. — Leonnard de Bouch (Le Bouck), tanneur à Ipre. — 270. — D'azur, à une bande d'argent accostée de deux étoiles d'or.

271. — N... Heindrick, bourgeois d'Ipre. — 271. — Bandé d'or et d'azur de six pièces.

272. — Charles Loot (Looten). — 272. — D'azur, à trois couronnes d'or, deux et une.

273. — N... Wileniet (Willeniet). — 273. — D'or, à trois fasses de sinople.

274. — La seigneurie de *Meraille* (Merville). — 274. — D'azur, à un château sommé de trois tours d'or.

275. — Anne Merguelingue. — 275. — D'azur, à un cigne d'argent.

276. — Cristine Amart. — 276. — D'or, à un lion de gueules.

277. — La seigneurie de *Zonnebeck*. — 277. — D'azur, à trois lions d'or, deux et un.

278. — N..., curé de Zonnebeck. — 278. — D'argent, à une fasse de sinople, chargée d'un château d'argent.

279. — Jacqueline de Mulnart (Mulenaer). — 279. — D'or, à une fasse de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable.

280. — Jean-Louis de Vervick. — 280. — D'azur, à deux lions affrontez d'or.

281. — Jean-Baptiste Roulé. — 281. — De gueules, à six bezans d'or, posez trois, deux et un.

282. — N..., veuve de N... Roulé. — 282. — De sable, à un château d'argent.

285. — N... Bogart (Bogaert), fille. — 285. — D'or, à trois fasses d'azur.

286. — N... Beaugard (Bogaert), fille. — 286. — Échiqueté d'argent et d'azur.

287. — N..., veuve de Mathieu de Vachet. — 287. — De gueules, à cinq étoiles d'argent, posées en sautoir.

288. — N... Vanvervik, chanoine. — 288. — D'argent, à un aigle de sinople.

289. — Jean-Baptiste Stuart. — 289. — De gueules, à un château d'or.

290. — Claire Hesdin. — 290. — Bandé d'argent et d'azur.

291. — N... Varlet. — 291. — D'azur, à trois sautoirs d'argent.

292. — François le Fèvre, apoticaire. — 292. — De gueules, à un château sommé de trois tours d'or.

293. — Cornil Kesmele, brasseur à Ipre. — 293. — D'azur, à trois fasses ondées d'or.

294. — Cornil Norier. — 294. — D'argent, à un aigle de sable.

295. — Jean-Baptiste Woestine, brasseur à Ipre. — 295. — De sable, à une bande d'or, accostée de deux molettes de même.

296. — La communauté des *Fripiers* de la ville d'Ipre. — 296. — D'azur, à une bande d'or, accostée de deux cizeaux d'argent, ouverts en sautoir.

297. — N..., veuve de Claude Vandrebeck (Van der Beck). — 297. — De gueules, à un léopard d'or.

298. — Jean Amart, apoticaire à Ipre. — 298. — D'or, à une bande vivrée d'azur.

299. — N... de May, damoiselle. — 299. — D'argent, à un lion d'azur.

301. — François Vemart, procureur. — 301. — D'azur, à trois croix potencées d'or, deux et une.

302. — N... Vandrefos (Van der [illegible]). — 302. — D'azur, à trois bandes d'or.

305. — Jeanne Borart. — 305. — D'azur, à trois étoiles d'or, 2 et 1.

308. — Charles Turgue. — 308. — D'argent, à trois aigles de sable, 2 et 1.

309. — N..., veuve de N... Burte. — 309. — Échiqueté d'argent et d'azur, à un lion de gueules, brochant sur le tout.

310. — François Battemont. — 310. — D'argent, à trois fasses d'azur.

311. — N..., veuve de N... Gobert. — 311. — De gueules, à une croix ancrée d'argent.

312. — Ignace Senechal. — 312. — D'or, à un taureau de sable.

313. — Jacques Lette. — 313. — De sable, à un lion d'or.

314. — Jean-Baptiste Mais. — 314. — D'azur, à trois coquilles d'or, deux et une.

316. — Philippes Vinis. — 316. — D'or, à un chevron de gueules.

317. — N..., veuve de N... Rose. — 317. — D'azur, à une fasse d'or, chargée de trois roses de gueules.

318. — Jacques Senelingue (Sevelingue), écuier. — 318. — D'or, à un lion de gueules, couronné d'argent.

320. — Caterine Subgubdeau. — 320. — De gueules, à un grifon d'or.

321. — Les *Religieuses du Béguinage* d'Ipre. — 321. — De gueules, à une fasse d'or, chargée de trois sautoirs d'azur.

322. — Maximilien Vandrebais. — 322. — De gueules, à une bande de vair.

323. — Pierre Pastin. — 323. — De sable, à un lion d'or.

324. — Le couvent des *Carmes déchaussez* de la ville d'Ipre. — 324. — De sable, mantelé arrondi d'argent, à trois étoiles, deux en chef et une en pointe, de l'un en l'autre.

326. — Le couvent des *Sœurs grises* de la ville d'Ipres. — 326. — D'azur, à une croix haussée d'or.

327. — N... de la Haye. — 327. — D'azur, à trois coquilles d'or, deux et une.

328. — Jeanne Brane. — 328. — D'azur, à un sautoir d'or.

329. — N..., veuve de N... Adubuleart. — 329. — D'azur, à une fasse d'argent, chargée de trois roses de gueules.

330. — N... Camessin, curé de Bousinghe. — 330. — D'azur, semé de billettes d'or, à un lion de même.

331. — Robert Wallouin. — 331. — De gueules, à une tour d'or.

333. — Le couvent des *Sœurs noires* de la ville d'Ipre. — 333. — D'or, à une croix haussée de sable.

334. — N... Clais, marchand à Ipre. — 334. — De sinople, à une bande d'argent.

335. — Cristine d'Espinghellé (Espinghel). — 335. — Lozangé d'argent et de sable.

336. — N... Figuet, marchand à Ipres. — 336. — D'azur, à trois lions d'argent, posez deux et un.

338. — N... Roussel, curé de Briscotte. — 338. — D'or, à cinq treffles d'azur, posées en sautoir.

339. — La communauté des *Chaircuitiers* de la ville d'Ipre. — 339. — De gueules, à un couteau d'argent, et un fusy de même, passez en sautoir.

340. — La communauté des *Potiers d'estain* de la ville d'Ipre. — 340. — De sable, à trois pots d'étain au naturel, deux et un.

341. — Crétien de Wilde, médecin à Ipre. — 341. — D'or, à trois fasses ondées d'azur.

342. — Pierre-François Hainglé, avocat à Ipre. — 342. — D'or, à une croix fleuronnée de gueules.

343. — Charles le Herrier, curé de Saint-Jean. — 343. — De gueules, à deux léopards d'or, l'un sur l'autre.

344. — Le couvent des *Augustins* de la ville d'Ipre. — 344. — D'or, à un cœur enflamé de gueules, percé d'une flèche de sable, en barre.

345. — Jean-Baptiste Vandegostenne. — 345. — De sable, à deux chevrons d'argent.

347. — Michel Vandezande, bourguemestre de la ville d'Ipre. — 347. — D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois roses de gueules.

348. — Ignace Promentier. — 348. — De gueules, à un aigle d'argent.

351. — Jean Férou. — 351. — De gueules, fretté d'argent.

352. — N..., veuve de Charles Wallevin. — 352. — D'argent, à trois fasses de sable, et un lion de gueules, brochant sur le tout.

353. — N..., veuve de Jacques Varneis. — 353. — De sinople, à une bande d'or, chargée de trois coquilles de sable.

355. — N..., veuve de Nicolas Vandremaile (Van de Walle). — 355. — Palé d'argent et de gueules de six pièces.

356. — Guillain Venis, avocat au parlement. — 356. — D'argent, à une croix de gueules, chargée de cinq roses d'or.

357. — Le couvent des *Sœurs grises* de Poperinghe. — 357. — D'azur, à une croix haussée d'or.

358. — Ferninand VANRENINGHE, bourgeois de Poperinghe.

358. — D'azur, à deux palmes d'or, passées en sautoir, accompagnées de quatre étoiles de même.

360. — Pierre NACKEBLEDE.

360. — D'azur, à trois chevrons d'or.

361. — Pierre-Honoré MESMAIN.

361. — De gueules, à un sautoir d'argent.

362. — Pasquier DRUANT.

362. — D'azur, à un léopard d'argent.

363. — Jacques CLAIS.

363. — D'azur, à trois chevrons d'or.

364. — Crestien VANAMELLE.

364. — De gueules, fretté d'argent.

365. — François de BACKER.

365. — D'azur, à un paon rouant d'or.

366. — Salomon HUIGLÉ.

366. — D'or, à un lion d'azur.

367. — Jacques MESSEMAN, échevin de Poperinghe.

367. — D'azur, à deux épées d'argent, passées en sautoir.

368. — François VANRENINGHE.

368. — De gueules, à un sautoir d'argent.

369. — Jacques BULEART.

369. — D'or, à une bande d'azur.

370. — Marie-Charlotte EMERY.

370. — D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois cœurs de gueules.

371. — Crestien LOYÉ.

371. — De gueules, à trois étoiles d'argent.

372. — Jacques FLOOR.

372. — De gueules, à trois molettes d'argent.

373. — N..., veuve de Jacques WARNEINS.

373. — D'azur, à un croissant d'argent, accosté de deux épis d'or.

374. — N... MERGUELINGHE, marchand.

374. — D'or, à cinq tourteaux de sable posez en sautoir.

375. — N... SIXE (Six), tanneur.

375. — D'argent, à une croix ancrée de sable.

376. — François GARGAIN, brasseur.

376. — D'azur, à trois poissons d'argent, rangez en fasse, l'un sur l'autre.

377. — Jaquelinne GOMME.

377. — Facé, d'argent et d'azur, de six pièces.

378. — Charles LENNES.

378. — De sable, à un lion d'or.

379. — N..., veuve de Pierre SECHIER (Serrier).

379. — De gueules, à deux poissons d'argent, en fasse, l'un sur l'autre.

381. — N... SOUPLET, garde d'artillerie.

381. — D'argent, à un lion passant de gueules.

382. — N. PETIT.

382. — Lozangé d'argent et de gueules.

383. — N..., veuve de Guillaume Wellemeins (Willemans). — 383. — D'or, à une croix de gueules, cantonnées de quatre étoiles de même.

384. — Les *Religieuses* de l'hôpital Saint-Jean. — 384. — De gueules, à une croix de Malte d'argent.

385. — Jeanne de Zombre. — 385. — D'or, à une bande d'azur.

386. — Anne-Marie de Zombre. — 386. — D'or, à trois corbeaux de sable.

387. — Jean-Baptiste Capel, marchand à Ipre. — 387. — De gueules, à trois plumes à écrire, coupées d'argent.

388. — N... de Rick, curé de Dixbusse. — 388. — D'argent, à une bande de sable, cottoyée de deux cotices de même.

390 — Jeanne Laurens (Lauwerens). — 390. — D'azur, à trois glans d'or.

391. — N... Rozey, curé de Languemart. — 391. — D'azur, à une tour crénelée d'or, couverte en dôme de même.

392. — N... Florizonne. — 392. — D'or, à trois fasses ondées d'azur.

393. — N... Mesmaere, procureur à Ipre. — 393. — D'hermines, à une face fuzelée de gueules.

395. — François Terdeland, curé de Reslard. — 395. — De gueules, à une fasse bretessée et contre-bretessée d'argent.

396. — Gabrielle de Vesse (Vissche). — 396. — D'argent, à quatre fasses de gueules.

397. — Chrestien de Zeure, marchand à Ipre. — 397. — Lozangé d'or et d'azur, de six pièces.

398. — N..., curé d'Ouchin. — 398. — D'argent, à trois lions de gueules, deux et un.

400. — François Carpentier. — 400. — D'azur, à un lion d'argent.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE H°.

1. — Marie-Anne Carpentier. — 1. — D'azur, à une fasse d'argent, chargée de trois annelets de sable.

2. — N... Copins (Coppens), médecin. — 2. — D'argent, à une fasse d'azur, chargée de trois étoiles d'or.

3. — Artus le Pouve, marchand à Ipre. — 3. — De gueules, à trois bandes d'or.

7. — Michel Regnard, marchand à Ipre. — 7. — D'azur, à une fasse d'or, surmontée de trois étoiles de même.

8. — Adrien LE FÈVRE, marchand à Ipre. — 8. — De sinople, à une tour d'argent.

9. — N..., veuve de Pierre GRUTTRE (Grutter). — 9. — De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois roses d'or.

10. — Marie-Françoise de BANNE. — 10. — D'azur, à six bezans d'or, posez trois, deux, un.

11. — N... GOCLE, apoticaire. — 11. — De gueules, à trois étoiles d'argent, posées en bande.

12. — N... LANOZUART, greffier de Reneghel (Reninghelt). — 12. — De gueules, à trois lions passans d'argent, l'un sur l'autre.

13. — Pierre LAMPS, brasseur à Ipre. — 13. — D'argent, à une bande d'azur chargée de trois étoiles d'or.

14. — Cornil BEAUGRAND, curé de Morselide (Morselcede). — 14. — D'azur, à trois fasses vivrées d'argent.

15. — Jacques de VRINTE, curé de Reumbecq (Rumbecq). — 15. — D'or, à deux lions affrontez d'azur.

16. — Ramache TRONCHON. — 16. — D'argent, à trois aigles de sable.

17. — Cornil VANDEVOSTINE (Van de Woestine), marchand. — 17. — De gueules, à un lion d'or.

18. — N..., curé de Kemele. — 18. — Bandé d'argent et d'azur, de six pièces.

23. — L'*Évêché* d'Ipre. — 23. — De sinople, à une croix d'or.

24. — N..., veuve de Guillaume VERVICK. — 24. — D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois rocs d'échiquier de gueules.

25. — N... de VOSSE (Vissche), échevin. — 25. — D'or, à trois pals d'hermines.

BERGUES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 27 FÉVRIER 1699.

113. — Benoist de SCHODT, conseiller pensionnaire de la ville et châtellenie de Bourbourg. — 113. — D'argent, à une bande d'azur, et un chef de gueules, chargé d'un soleil d'or.

118. — Pierre MICHIELS, pasteur de Warmouth. — 118. — D'azur, à une licorne passante d'argent.

120. — François Schocamker (Schoemacker), pasteur de Rexpoux (Rexpoede).

120. — De gueules, à un vol d'argent.

140. — Josse Deschotte (Deschodt), pasteur de Wildre (Wylder) de Bergues.

140. — D'or, à un ours de sable.

157. — Thomas Van Honesle, pasteur de Warent (Warhem) de Bergues.

157. — D'azur, à trois glands d'or.

160. — Antoine Panckoucke, pasteur de Coid Ipre (Quaedipre).

160. — D'hermines, à une fasse de gueules.

161. — Jean-François Lamre, pasteur de Herzelle.

161. — D'argent, à trois pals d'azur.

162. — Fédérick Joys, pasteur d'Estienne (de Thienne).

162. — De gueules, à trois aigles d'or, deux et un.

166. — Nicolas Franck, pasteur de Keslem (Kellem).

166. — De sable, à trois poissons d'or, posez en fasse, l'un sur l'autre.

168. — La communauté des *Tonneliers* de Bergues

168. — De gueules, à une haissette et un maillet d'argent, en chef, et un baril sur son cul de même, en pointe.

173. — Anne de Ligny, veuve de N... Laurens (Lauwereyns).

173. — D'or, à deux loups de sable, passans l'un sur l'autre.

174. — Pierre Hallyer, échevin à Bergues.

174. — D'argent, à un lion de gueules couronné d'or.

183. — Louis-Vinocq Bollaerq (Bollaert), avocat.

183. — De gueules, à trois tours d'or.

184. — N..., pasteur d'Honscotte (d'Hondschoote).

184. — De sinople, à un cigne d'argent, béqué et membré d'or.

185. — La seigneurie d'Honscotte (d'Hondschoote).

185. — D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

186. — La seigneurie de Zuilande (Zwylande), en Houkergue (Houtkerque).

186. — D'or, à un aigle de gueules.

188. — La châtellenie de Bergues.

188. — De sinople, à trois macles d'argent, deux et une.

189. — La seigneurie de Terembervieken (Taverne de Vinckhof).

189. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lions de même.

190. — N..., pasteur d'Houkergue (Houtkerque).

190. — D'azur, à une croix ancrée d'or.

CASSEL

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 27 FÉVRIER 1699

78. — La confrérie des *Échaupiers* de Cassel. — 78. — De gueules, à un nom de Jésus d'argent.

FURNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 1780

128. — N... Martin, prestre, à Caeskergue (Caeskerque). — 128. — De gueules, à trois cignes d'argent, bequez et membrez de gueules deux et un.

132. — N... Martin, curé d'Otskergue (Oost-Kerque). — 132. — De gueules, à une licorne d'argent.

134. — N... Rappe, bailly de la Douve. — 134. — D'azur, à cinq bezans d'argent, posez en sautoir.

135. — N... Penneman. — 135. — D'or, à un aigle de sable.

Fait par nous, à Paris, le 7e d'aoust de l'an 1700.

Signé : d'Hozier.

RÉCAPITULATION

DUNKERQUE

Armoiries des		livres.		livres.
Personnes.	16 à	20		340

IPRE

		livres.		livres.
Personnes.	185 à	20		5700
Évêché.	1 à	50		50
Communautez.	16 à	50		800
Couvens.	7 à	25		175
Seigneurie.	1 à	20		20
Idem.	1 à	18		18

BERGUES

		livres.		livres.
Personne.	14 à	20		280
Châtellenie.	1 à	50		50
Communauté.	1 à	25		25
Seigneurie.	2 à	20		40
Idem.	1 à	18		18

CASSEL

		livres.		livres.
Confrérie.	1 à	25		25

FURNES

		livres.		livres.
Personnes.	4 à	20		80
	251	armoiries.		5601 livres.

Total, cinq mille six cens une livres et les deux sols pour livre.

Présenté, etc. (Voyez page 578).

Fait à Paris, ce 15e jour de mars 1700.

Signé : Alexandre et Delarroc.

Les commissaires généraux, etc., l'avis du sieur d'Hozier du 7 aoust 1700. (Voyez page 378).

Fait à Paris, en l'assemblée desdits commissaires, tenue le vendredy vingt-sixième jour de novembre mil sept cent.

Signé : Sendras.

DÉPARTEMENT DE L'ILLE

L'ILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

Vu par nous Charles d'Hozier, etc. et l'ordonnance donnée le 4e jour de mars de l'année courante 1701, etc. (Voyez page 351)

177. — Barbe de Beulque, veuve d'Ignace Brelkeveld (Breckvelt), marchande à l'Ille.

177. — De gueules, à trois rencontres de bœufs d'or, deux et un.

178. — Fédéricq Vandalle, avocat à l'Ille.

178. — D'or, à un loup ravissant d'azur.

180 *bis*. — N... Capremont, et N..., sa femme.

180 *bis*. — D'or, à trois ciprez de sinople, rangez en pals, chacun planté sur une motte de sable; *acolé :* d'azur, à trois roses d'argent, deux et une.

181. — Gui Bochart, chanoine de Saint-Pierre de l'Ille.

181. — D'azur, à un croissant d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

182. — Louis Bochart, chanoine de Saint-Pierre de l'Ille.

182. — De même.

186. — N... de Saint-Quintin, aumosnier de la citadelle de l'Ille.

186. — D'azur, fretté d'or, à un chef d'argent, chargé de trois croissans d'or.

190. — N... Gautier, licencié en droit.

190. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois coqs de même.

191. — N... Berghette, écuyer, sieur de Prouville.

191. — De sinople, à un lion d'or, surmonté de trois macles d'argent, rangées en chef.

193. — N..., bailly et receveur à Douay.

193. — D'argent, à une face de gueules, chargée d'une croisette d'argent.

195. — N... Herry, veuve de N... Blanwart.

195. — D'argent, à trois harencs d'azur, rangez en face, l'un sur l'autre.

DOUAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

301. — Adrien DELCOURT, président du séminaire du roy à Douay.

501. — De gueules, à une bande d'argent, accompagnée de six croisettes de même, posées en orle.

303. — N... AVARE (Havart), avocat en la ville de Douay.

303. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.

304. — Charles HARDY, bourgeois, marchand en la ville de Douay.

304. — D'argent, à un coq de gueules, le pied dextre levé.

305. — La communauté des *Arbalestriers* de la ville de Douay.

305. — D'azur, à une arbalêtre d'or, posée en pal, acostée de deux fleurs de lis d'argent.

311. — Antoine GOBAU, président du séminaire des six prestres de Saint-Thomas de Douay.

311. — D'azur, à six croisettes d'or, trois, deux et une.

316. — Nicolas DU BUISSONS (Buisson), bourgeois et fermier de la ville de Douay.

316. — D'argent, à trois arbres arrachez de sinople, deux et un.

321. — Claude CAULIER, licencié en médecine.

321. — D'azur, à une licorne passante d'argent.

327. — Pierre RIGAULT, chanoine de Saint-Pierre de Douay.

327. — De gueules, à un chevron d'argent, sommé d'un oiseau d'or.

330. — François CREMESSE, prestre, chanoine de Saint-Amé.

330. — D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois croissans de même.

333. — Le couvent des *Augustins* de Douay.

333. — D'or, à un cœur de gueules, enflamé de même, percé de deux flèches de sable, passées en sautoir, ferrées d'argent.

335. — La communauté des *Tanneurs* de Douay.

335. — De gueules, à deux couteaux de tanneurs d'argent, enmanchez d'or, passez en sautoir.

337. — François de CALAIN, prestre à Douay.

337. — D'or, à une croix de gueules.

338. — Le couvent des *Trinitois* (Trinitaires) de la ville de Douay.

338. — D'argent, à une croix pattée alaisée, le montant de gueules et la traverse d'azur.

340. — Marie-Magdelaine BAZELLE, [illegible], rentière à Douay.

340. — D'azur, à une face d'argent, accompagnée en pointe d'un demy-vol de même.

VALLENCIENNE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

303. — Jacques Mahy, greffier de la ville de Condé.

303. — D'azur, à un griffon d'or.

309. — Le couvent des *Religieux de Haason.*

309. — De gueules, à une croix haussée d'argent, soutenue de trois cloux de la Passion, apointez de même.

337. — Jean de la Tour, bourgeois de la ville de Vallencienne.

337. — De gueules, à une tour crenelée de quatre pièces d'argent, massonnée de sable.

339. — Jean du Plessis, marchand à Vallencienne.

339. — D'azur, à deux chevrons d'or.

342. — François du Pouis (du Puis), bourgeois de Vallencienne.

342. — D'or, à une face d'azur.

345. — Philippes-Albert Leto, licencié ès loix, greffier des causes criminelles à Vallencienne.

345. — D'argent, à une croix ancrée de sable.

346. — Françoise Malaperte (Malapert), veuve de N... (Leto.)

346. — D'or, à trois aigles de sable, deux et un.

347. — Florence Boulanger, veuve de N... Serré.

347. — D'azur, à un croissant d'argent, accompagné de trois molettes de même, deux en chef et une en pointe.

361. — Pierre-François Lelon (Lelong), médecin à Vallencienne.

361. — D'azur, à deux chevrons d'or, l'un renversé et entrelassez.

374. — Robert le Saige (le Sage), fermier des octrois de la ville de Vallencienne.

374. — D'argent, à un massacre de cerf de gueules.

375. — Philippes Garnau, receveur des octrois de la ville de Vallencienne.

375. — D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef d'un croissant et en pointe d'une rose de même.

376. — Antoine-Charles Buffet, receveur des octroys à Valencienne.

376. — D'argent, à une tête de bufle de gueules.

380. — N... (de) Rantre, fille.

380. — Emmanché en face d'or et d'azur.

383. — N... Wattié (Wattier), échevin de la ville de Valencienne.

383. — D'azur, à un lion d'or, tenant en sa patte dextre une massue de même.

384. — Margueritte Meurisset (Meurisse), bourgeoise de Valencienne.

384. — D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois mures de sable.

396. — Marie Waterloo, veuve de N... de Lebonne.

396. — D'argent, à un lion d'azur.

397. — L'abbaye de *Crespin*, près Valencienne.

397. — D'azur, à une crosse d'argent, accostée de deux trèfles de même.

398. — Marie Wargnie (Wargnies), veuve de Pierre le Saige (le Sage).

398. — D'argent, à trois faces ondées d'azur.

404. — Nicolas-François Marchand, avocat à Valencienne.

404. — D'argent, à un lion de gueules.

407. — La communauté des *Médecins* de Valencienne.

407. — D'or, à deux couleuvres d'azur, tortillées en pal et affrontées, accompagnées en chef d'une rose de gueules.

408. — N... Mallet, médecin.

408. — D'or, à trois maillets de sable, deux et un.

407. — Le corps des *Officiers* des traittes de Valencienne.

407. — D'argent, à une face d'azur, chargée de trois fleur de lis d'or.

412. — Jean-Jacques Damait (Daman), marchand en la ville de Valencienne.

412. — D'or, à trois aigles de gueules, deux et un.

414. — N... Gallois, médecin à Bouchin (Bouchain).

414. — D'azur, à trois coqs d'or, deux et un.

417. — Jacques des Forges, ancien échevin de la ville de Valencienne.

417. — D'or, à trois pals de sable.

420. — Jean Berne, marchand à Valencienne.

420. — De sable, à une bande d'or.

423. — N..., veuve de N... Poppé.

423. — D'azur, à un sautoir d'or.

424. — La communauté des *Batteliers* de la ville de Valencienne.

424. — D'azur, à une face ondée d'argent, chargée d'un batteau de gueules.

442. — Catherine Ketri (Ketry), veuve de N... du Four.

442. — D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois oyes de même.

457. — Marie-Anne Monnare (Monnart), veuve de N... Noiseux.

457. — D'or, à un aigle de sable.

458. — Marie-Ignace Lamelin, veuve de N... Sénéchal.

458. — Coupé de gueules et d'or.

459. — Jacques Cramelion, bourgeois de Valencienne.

459. — D'azur, à un lion d'argent.

MENIN

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

55. — Nicolas CASTELLAIN, bourgeois rentier, de la ville de Menin. — 55. — D'or, à un château de gueules.

60. — N... LE FRANC, directeur des postes, à Menin. — 60. — D'or, à une croix d'azur, cantonnée de quatre molettes de sable.

61. — La communauté des *Brasseurs* de la ville de Menin. — 61. — D'argent, à deux tonneaux de gueules, chacun surmonté d'un chaudron de sable.

Fait par nous, à Paris, ce cinquième jour du mois de mars de l'an 1701.

Signé : d'HOZIER.

RÉCAPITULATION

L'ILLE

Armoiries des		livres.		livres.
Personnes.	11	à	20	220

DOUAY

		livres.		livres.
Personnes.	10	à	20	200
Communautez.	2	à	25	50
Couvents.	2	à	25	50

VALENCIENNES

		livres.		livres.
Personnes.	27	à	20	540
Corps.	1	à	25	25
Communautez.	2	à	25	50
Abbaye.	1	à	50	50
Couvent.	1	à	25	25

MENIN

		livres.		livres.
Personnes.	2	à	20	40
Communauté.	1	à	25	25
	60 armoiries.			1275 livres.

Total, douze cens soixante-quinze livres, et les deux sols pour livre.

Présenté par ledit Vanier, etc. (Voyez page 378).

Fait à Paris, le seizième jour de novembre mil sept cent.

Signé : ALEXANDRE et DELARROC.

Les commissaires généraux, etc., l'avis du sieur d'Hozier du 5 mars 1701, etc. (Voyez page 378).

Fait en l'assemblée desdits commissaires, tenue à Paris le vendredy, unzième mars mil sept cent-un.

Signé : SENDRAS.

DÉPARTEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

Vu par nous Charles d'Hozier, etc., et l'ordonnance donnée en conséquence le dixième jour du mois de juin de l'an 1701, etc. (Voyez page 355).

188. — Jean de LA VILLE DU FEU, notaire héréditaire à Dunkerque.

188. — De gueules, à un clocher d'argent.

189. — Pierre de LA VILLE DU FEU, marchand à Dunkerque.

189. — De même.

190. — Jean DEMAN, échevin et marchand à Dunkerque.

190. — D'azur, à un chevron d'or, chargé de trois croissans de sinople.

191. — Marie de GOUDENOOF (Goudenhooft), veuve de Martin MORETTE.

191. — De sable, à une guenon d'argent.

192. — Marc-Antoine HUART, sieur d'Ormicourt, greffier de l'amirauté de Dunkerque.

192. — D'argent, à un chat huant de gueules.

193. — Marc-Antoine LOMBART, notaire héréditaire à Dunkerque.

193. — De sinople, à une écritoire d'or.

194. — François de LA BUX, chevalier, seigneur de Vieux-Champ, lieutenant des vaisseaux du roy.

194. — D'or, à un arbre de sinople, et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

195. — Pierre BECHADE, écuier, sieur de Rochepine, capitaine au régiment d'infanterie de Saintonge et ingénieur des armées du roy, servant aux fortifications de la marine au port de Dunkerque.

195. — D'azur, à trois bêches d'argent, posées deux et une.

BERGUES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

192. — Martin Laurens (Lauwereyns), pasteur de Saint-Martin de Bergues.

192. — De gueules, à trois feuilles de laurier d'or, posées deux et une.

193. — La communauté des *Cabaretiers* de Bergues.

193. — D'argent, à un tonneau de sable, et un chef de gueules, chargé de deux pigeons d'argent.

194. — N... (Terlynck), pasteur de Guivelde (Ghyvelde).

194. — D'or, à quatre pals d'azur.

195. — N... (Devinck), pasteur d'Ixem (Uxem).

195. — D'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre coquilles d'argent.

196. — La seigneurie d'*Henghelshof*.

196. — D'azur, à un ange d'argent, revêtu d'une tunique de gueules.

197. — N... le Maire, père.

197. — De gueules, à une main d'argent, posée en pal.

198. — N... le Maire, greffier, fils.

198. — De même.

199. — Jacques Vorbecque, pasteur d'Armescapcapel (Armescappel).

199. — De gueules, à un aigle d'or, becqué et membré de sinople.

200. — Florent Leleu, pasteur d'Ooscapel (Oost-Cappel).

200. — D'or, à trois hameçons de sable, posés deux et un.

201. — Le couvent des *Religieux Dominicains* de la ville de Bergues.

201. — D'argent, à une discipline de sable.

202. — La seigneurie de *Trevelande* en Houkerque (Houtquerque).

202. — De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois treffles de même, deux en chef et un en pointe.

203. — N... Paul, pasteur de Crothe (Crochte).

203. — D'or, à une pelle de gueules, posée en pal.

204. — N..., pasteur de Cray-Vicq (Crawick).

204. — D'argent, à un coq de gueules, crêté, becqué et membré d'or.

205. — La seigneurie de *Victretrin*.

205. — De gueules, à un lion d'or; coupé d'argent, à un chevron de sable.

206. — La seigneurie de *Vraylande*.

206. — De sable, à une face d'argent, chargée de trois escargots de gueules.

207. — La seigneurie de *Penhof*.

207. — D'or, à une bande d'azur, chargée d'une levrette d'argent.

208. — La seigneurie d'*Oudenhouve* (Oudenhove).

208. — D'azur, à une tour d'or, et un chef d'argent, chargé d'un arbre de sinople.

209. — La seigneurie de *Hanon* (Hasnon) de Bourbourg.

209. — D'argent, fretté d'azur, et un chef de gueules.

210. — La seigneurie de *Zenneghem*.

210. — D'or, à trois pals de gueules, et un lion de sable, brochant sur le tout.

211. — François Strabant, docteur en médecine, à Berghe.

211. — De sinople, à deux hallebardes d'argent, passées en sautoir.

212. — La seigneurie de *Coudekerque*.

212. — De sable, à un porc épic d'argent, couronné d'or.

213. — La seigneurie de *Ravesbergue* (Raversberg), à Bourbourg.

213. — De gueules, à trois faces d'argent, et un cotice d'azur, brochant sur le tout.

214. — N... Kitellart (Kettelaer), dame.

214. — D'or, à une poesle de sable, posée en pal.

215. — La seigneurie du *Lardier*.

215. — D'azur, à trois lardoires d'or, posées deux et une.

216. — La seigneurie de *Stienburg* (Steeneburg), en Stienne.

216. — De gueules, à un chevron d'argent, et un chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

CASSEL

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

93 *bis*. — N... Quinquedau (Swyngedauw), et N..., sa femme.

93 *bis*. — D'or, à trois molettes d'éperon d'azur, mal ordonnées; *accolé* : d'argent, à une botte de sable.

94. — Eugenne de Pape, bailly de Linde (Linden).

94. — D'azur, à une thiarre d'or.

95. — Joseph Massiette (Massiet), greffier de Morbeck (Morbecque).

95. — D'argent, à une massue de sinople.

96. — Pierre Van dem Busck (Vandenbusche), pasteur du Vieuberquin.

96. — De gueules, à une croix d'or, cantonnée de quatre calices de même.

97. — Jean-Baptiste Belliau, pasteur de Bavincour (Bavincove).

97. — D'argent, à un chevron de gueules, chargé de cinq billettes d'or.

RÉCAPITULATION

DUNKERQUE

Armoiries des		livres.		livres.
Personnes.	16 à	20		340

IPRE

		livres.		livres.
Personnes.	185 à	20		3700
Évêché.	1 à	50		50
Communautez.	16 à	50		800
Couvens.	7 à	25		175
Seigneurie.	1 à	20		20
Idem.	1 à	18		18

BERGUES

		livres.		livres.
Personne.	14 à	20		280
Châtellenie.	1 à	50		50
Communauté.	1 à	25		25
Seigneurie.	2 à	20		40
Idem.	1 à	18		18

CASSEL

		livres.		livres.
Confrérie.	1 à	25		25

FURNES

		livres.		livres.
Personnes.	4 à	20		80
	251	armoiries.		5601 livres.

Total, cinq mille six cens une livres et les deux sols pour livre.

Présenté, etc. (Voyez page 378).

Fait à Paris, ce 15e jour de mars 1700.

Signé : Alexandre et Delarroc.

Les commissaires généraux, etc., l'avis du sieur d'Hozier du 7 aoust 1700. (Voyez page 378).

Fait à Paris, en l'assemblée desdits commissaires, tenue le vendredy vingt-sixième jour de novembre mil sept cent.

Signé : Sendras.

DÉPARTEMENT DE L'ILLE

L'ILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

Vu par nous Charles d'Hozier, etc. et l'ordonnance donnée le 4e jour de mars de l'année courante 1701, etc. (Voyez page 551)

177. — Barbe de Beulque, veuve d'Ignace Brelkeveld (Breckvelt), marchande à l'Ille.

177. — De gueules, à trois rencontres de bœufs d'or, deux et un.

178. — Fédéricq Vandalle, avocat à l'Ille.

178. — D'or, à un loup ravissant d'azur.

180 *bis*. — N... Capremont, et N..., sa femme.

180 *bis*. — D'or, à trois ciprez de sinople, rangez en pals, chacun planté sur une motte de sable; *acolé :* d'azur, à trois roses d'argent, deux et une.

181. — Gui Bochart, chanoine de Saint-Pierre de l'Ille.

181. — D'azur, à un croissant d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

182. — Louis Bochart, chanoine de Saint-Pierre de l'Ille.

182. — De même.

186. — N... de Saint-Quintin, aumosnier de la citadelle de l'Ille.

186. — D'azur, fretté d'or, à un chef d'argent, chargé de trois croissans d'or.

190. — N... Gautier, licencié en droit.

190. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois coqs de même.

191. — N... Berghette, écuyer, sieur de Prouville.

191. — De sinople, à un lion d'or, surmonté de trois macles d'argent, rangées en chef.

193. — N..., bailly et receveur à Douay.

193. — D'argent, à une face de gueules, chargée d'une croisette d'argent.

195. — N... Herry, veuve de N... Blanwart.

195. — D'argent, à trois harencs d'azur, rangez en face, l'un sur l'autre.

130. — Nicaise-Jean Cornelissen, chanoine de Saint-Pierre de Cassel.

130. — D'argent, à trois corbeaux de sable, posés l'un sur l'autre.

131. — Jean-Fremeon Guérin, intendant de la maison de M. le prince de Robeck (Robecque).

131. — De gueules, à un franc-quartier d'or, chargé d'une rose d'azur.

132. — Louis Grave, rentier de Morbeck (Morbecque).

132. — De sinople, à une rose d'or.

135. — N... Soutter (Desoutter), pasteur d'Estinvorde (Steenvoorde).

135. — D'argent, à trois glands de sinople, mal ordonnés.

136. — N... Guyse, pasteur de Vinnezel (Winnezelle), religieux de l'abaye de Saint-Augustin.

136. — De gueules, à trois pals éguisés d'or.

137. — Jean Vandererusse, docteur en médecine, à Cassel.

137. — De sable, à une face d'argent, chargée d'un perroquet de sinople.

138. — Michel-François Riquebusq (Rickebusck), bailly de Fletre.

138. — De gueules, à deux raquettes d'argent, rangées en face.

139. — Jean-Baptiste Riquebusq (Rickebusck), greffier de Fletre.

139. — De même.

140. — La Seigneurie de la *Bleutour*.

140. — D'or, à trois girouettes de sable, posées deux et une.

141. — La seigneurie de *Fletre*.

141. — De sable, à une barre d'or, chargée d'un lion contourné d'azur.

142. — Felix Letten, pasteur d'Estaple (de Staple).

142. — De sable, à trois treffles d'argent, deux et un.

143. — Le prieuré de *Préavin*.

143. — D'or, à une chaise de gueules.

144. — Georges Verhague (Verhaeghe), pasteur de Broizelle (Broxeele).

144. — D'azur, à une bouteille d'or.

145. — Pierre de Coster, doyen de Terdeghem.

145. — De gueules, à cinq cotices d'argent.

146. — Louis Piel, pasteur de Merkem (Merckeghem).

146. — D'or, à un arbre de sinople, surmonté de deux pies contournées, de sable.

147. — Antoine de Nayre (Denayer), pasteur de Sullepenne (Zuytpeenne).

147. — D'argent, à un ancre de sable, accompagnée de trois étoiles de gueules, deux en chef et une en pointe.

148. — Gisbreht Nibellenne (Nybe-

148. — De sinople, à un chevron d'or, ac-

len), pasteur de Volerincour (Volkerinckhove).

compagné de trois épées d'argent, posées en pal, deux en chef et une en pointe.

149. — Guillaume Floorissonne (Florisoone), curé de Robrouck (Roubrouck).

149. — De gueules, à trois fleurs d'œillet d'argent, tigées de sinople, deux en chef et une en pointe.

150. — Guillaume Venescamp (Vankempen), pasteur de Bolizel (Bollezeele).

150. — D'azur, à un sautoir d'argent, et un chef cousu de gueules.

151. — Jean-Baptiste de Heims, pasteur de Blancapel.

151. — D'or, à une maison de gueules.

152. — Daniel Pascard, prieur de de Pyenne.

152. — De sable, à un agneau pascal d'azur, tenant une croix de gueules.

153. — Charles Pintaflour, pasteur d'Otozelle (Ochtezeele).

153. — D'argent, à deux pantoufles de sable, rangées en face.

154. — Antoine Hoyllen (Hielen), pasteur de Busne (Buscheure).

154. — D'or, à deux houlettes d'azur, passées en sautoir.

155. — Jean-Baptiste Morel, bailly de Roubrouq (Roubrouck).

155. — De sinople, à un chevron d'or, chargé d'une teste de maure de sable.

156. — François Tristran (Tristram), pasteur de Wlverdinghe (Wulverdinghe).

156. — De gueules, à un hibou d'argent.

157. — Cornil Van Juglante, bailly de Terdeghem.

157. — De sable, à un pal d'argent, chargé d'un arbre de sinople.

158. — Jean-Baptiste Rabault (Berbau), pasteur de Zermezelle (Zermzeele).

158. — D'azur, à un rabot d'or.

159. — La seigneurie de *Belincourt*.

159. — D'argent, à trois cloches d'azur, bataillées de sable, posées deux et une.

160. — Louis-Jacques Cortille (Cortyl), pasteur de Bouskeck (Boescheppe).

160. — De gueules, à une grape de raisin d'argent.

161. — La seigneurie de *Stracelle* (Strazeele).

161. — De sinople, à neuf besans d'argent, posés trois, trois, deux et un.

162. — Nicolas Tayalte, pasteur de Pyenne.

162. — D'or, à une face d'azur, chargée de deux croissans d'argent.

163. — Le comté de *Mieurlet* (Nieurlet).

163. — D'argent, à deux faces de gueules, et un aigle de sable, brochant sur le tout.

164. — Le couvent des *Religieuses* de l'hôpital de Cassel.

164. — De gueules, à trois croix recroisettées d'or, posées deux et une.

165. — André-Charles GEORGE, pasteur de Fletre.

165. — De sable, à un bonnet quaré d'argent.

166. — Pierre PETIT, pasteur de Ledrecelle (Lederzeele).

166. — D'or, à une fleur de lis d'azur, accompagnée en chef de deux étoiles de gueules, et en pointe d'un croissant de même.

167. — Michel de BUNE, pasteur de Vestovre.

167. — De gueules, à cinq burelles d'or, et une hallebarde de sable, posée en pal, brochant sur le tout.

168. — La seigneurie de *Jumelle*, dedans le Nordberguin.

168. — D'argent, à deux jumelles de gueules.

169. — La seigneurie de *Dopphomme*.

169. — D'or, à trois chapeaux de gueules, mal ordonnés.

170. — Jacques BOUDENOT, bailly de Blinghem (Ebblinghem).

170. — De gueules, à quatre testes d'aigle d'argent, posées une, deux et une.

171. — Louis BOLENGER (Bollengier), pasteur de Morbeck (Morbecque).

171. — D'azur, à une pelle de four d'or, posée en pal.

172. — Jean LIEVIN, pasteur de Tille.

172. — De gueules, à un lion d'argent, et un chef de même, chargé de deux meules de moulins de sable.

173. — Jean-Baptiste COLLAIN (Coolen), pasteur de Stracelle (Strazeele).

173. — De sinople, à un lévrier passant d'argent, accolé de gueules.

174. — Charles MUCHERYE, pasteur de Haveskerques (Haverskerque).

174. — D'argent, à un lion naissant de gueules.

175. — La seigneurie de *Linden*.

175. — D'or, à un aigle naissant d'azur.

176. — La seigneurie de *Hosflende* (Hofland).

176. — De gueules, à une tige de lis d'argent.

177. — Cristien COLIN (Coolen), pasteur d'Arnieur.

177. — De même qu'à l'article 173.

178. — Alexandre WAN DE WALLE (Van der Walle), greffier de Reneseur (Renescure).

178. — Palé d'or et d'azur, de six pièces et une face d'argent, brochant sur le tout.

179. — Jacques BOUDENOOS, bailly de Zereur (Zeran).

179. — Parti d'argent et de sinople, à un aigle de l'un en l'autre.

180. — François-Juvenelle de MESTRE (Demesteer), pasteur de Godesnelle (Godewaersvelde).

180. — Écartelé d'or et de gueules, à quatre croissans de l'un en l'autre.

181. — Cornil Vanaudris (Vandendrissche), pasteur d'Ebblinghem.

181. — Bandé d'azur et de sable, de six pièces, et un pal d'argent, brochant sur le tout.

182. — Mathieu de Voolle, doyen et pasteur d'Estienbeq (Steenbecque).

182. — De gueules, à un vol d'aigle d'argent.

183. — Folquin de Suarde (d'Eswarde), pasteur d'Ardefort (Hardifort).

183. — Baré d'or et de gueules, de huit pièces.

184. — N... de Pradelle.

184. — D'argent, à deux faces d'azur, accompagnées de trois roses de gueules, une en chef, une en cœur et l'autre en pointe.

185. — La seigneurie de *Kerkove*.

185. — Tranché d'or et d'azur, à trois coquilles, deux en chef et une en pointe, de l'un en l'autre.

186. — Jacques Ley, greffier d'Estienne (de Thiennes).

186. — De sable, à un lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'azur.

187. — André Goudou (Goidou), pasteur d'Estienne (de Thiennes).

187. — De gueules, à trois gourdes d'or, deux en chef et une en pointe.

188. — La seigneurie de *Terdeghem*.

188. — Chevronné d'hermines et d'azur, de six pièces.

189. — La seigneurie de *Zuitouvers*.

189. — D'azur, à un chevron renversé d'or.

190. — La seigneurie de *Boore* (Borre).

190. — D'or, à un massacre de beuf de gueules, et un cotice d'argent, brochant sur le tout.

191. — Jacques-Augustin Govare, bailly de Ruseur (Ruyscheure).

191. — D'argent, à quatre larmes de sable, posées deux et deux.

192. — La seigneurie de la *Vostine* (Wœstine).

192. — De sable, à une étoile d'or, accompagné de trois croissans de même, deux en chef et un en pointe.

193. — La seigneurie de *Weerschelst*.

193. — Facé d'argent et de gueules, de six pièces, à un lion de sable, brochant sur le tout.

194. — La seigneurie de *Lignières* dedans Zeran.

194. — D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

195. — La Seigneurie de *Ledrecelle* (Lederzeele).

195. — D'azur, à une bande d'argent, chargée de 3 merlettes de sable.

196. — Louis Josse, curé de Zequerscappe (Zeggers-Cappel).

196. — D'or; à trois treffles d'azur, posées 2 et 1, et un chef de gueules.

197. — La ville de *Waten* (Watten).

197. — Coupé d'argent et de gueules, à trois pals de l'un en l'autre.

198. — La seigneurie de *Wluerdinghe* (Wulverdinghe).

198. — D'hermines, à un pairle d'azur.

199. — Guillaume de Ram, greffier de la ville de Walten (Watten).

199. — De gueules, à une face d'or, chargée de trois étoiles, celle du milieu d'azur, et les autres de sable.

200. — La seigneurie de *Stienne* (Thiennes) en Stiembeck (Steenbecque).

200. — D'azur, à une face d'argent, accompagné en pointe d'un massacre de beuf d'or.

201. — N... de la Chapelle, dame.

201. — De sinople, à une chapelle d'or.

202. — Mateas Tetten, greffier d'Estas (de Staple).

202. — D'argent, à une tour de sable coupé de gueules.

203. — N... Vercrux (Vercruyce), chanoine de Saint-Pierre.

203. — De sable, à un lion de vair.

204. — Jean Hacghe (Haeghe), avocat en Parlement.

204. — D'or, à une bande de gueules, accompagnée en chef de deux haches de sable.

205. — Pierre-Adrien de la Tour, chanoine de Notre-Dame.

205. — D'argent, à trois tours d'azur, mal ordonnées.

206. — N... Bertrand, avocat.

206. — De gueules, à deux feuilles de vignes d'or, posées l'une sur l'autre.

207. — La seigneurie de *Walheelt*.

207.—D'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une molette d'éperon d'argent.

208. — Jacques Pontamis, chanoine de Saint-Pierre de Cassel.

208. — Parti d'argent et de gueules, à un pont de l'un en l'autre.

209. — La communauté des *Jésuites* de Waten (Watten).

209. — D'argent, à un nom de Jésus de gueules.

210. — La seigneurie de *Vicoulier* de Walscaphe-Picourt.

210. — De gueules, à deux beufs d'argent, passant l'un sur l'autre, accolés et clarinés d'azur.

211. — La seigneurie de d'*Offlande* (Hofland), dépendance de Zebroucq.

211. — D'or, à un chevron de sinople, accompagné de trois soleils de sable, deux en chef et un en pointe.

212. — La seigneurie de *Osflande-Astunvorde* (Hofland à Steenvoorde).

212. — De sable, à un chevron abaissé d'argent, accompagné en chef de trois croissans d'or.

213. — La seigneurie de *Plancq* et *Simpleton*.

213. — D'azur, à deux chevrons émoussés d'or.

214. — La seigneurie de *Winzelle*. — 214. — D'argent, à une grappe de raisin de sinople, accompagnée de trois feuilles de vigne de même, 2 en chef et 1 en pointe.

215. — La seigneurie de *Libarsbrughe*. — 215. — De gueules, à une rivière d'argent, passant sous un pont d'or.

216. — Ignace PARISIS. — 216. — De sinople, a sept besans d'argent, posés 2, 2, 2 et 1.

217. — Jean-Baptiste WAESKEN, avocat à Cassel. — 217. — D'or, à trois faces ondées de gueules.

218. — N... (WERKIN), pasteur de Pradelle. — 218. — D'azur, à trois aigles d'argent, posés 2 et 1.

219. — Henry-Vinock TANDT, bailly de Ziguerscaple (Zegerscapel). — 219. — D'argent, fraitté (fretté) de gueules et une bordure d'azur, chargée de huit coquilles d'or.

Fait par nous, à Paris, le unzième jour du mois de juin 1701.

Signé : d'HOZIER.

RÉCAPITULATION

DUNKERQUE

Armoiries des	livres.		livres.
Personnes.	8 à	20	160

BERGUE

	livres.		livres.
Personnes.	11 à	20	220
Communautés.	1 à	25	25
Couvent.	1 à	25	25
Seigneurie.	1 à	20	20
Idem.	11 à	18	198

CASSEL

	livres.		livres.
Personnes.	90 à	20	1800
Ville.	1 à	50	50
A reporter. . . .	116	»	2498

Reports	116	»		2498
Marquisat	1	à 40	. . . . .	40
Comté	1	à 40	. . . . .	40
Prieuré	1	à 25	. . . . .	25
Couvens	3	à 25	. . . . .	75
Seigneuries	2	à 20	. . . . .	40
Idem	27	à 18	. . . . .	486
	159 armoiries.			3204 livres.

Total, trois mil deux cens quatre livres; et les deux sols pour livre.

Présenté, etc. (Voyez page 378).

Fait à Paris, le 18e jour de mars 1701.

Signé : ACCAULT et DELAIROC.

Les commissaires généraux, etc. (Voyez page 378);

Fait à Paris en l'assemblée desdits commissaires, tenue le vendredy 17e juin mil sept cent un.

Signé : SENDRAS.

DÉPARTEMENT DE L'ILLE

L'ILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier DE L'ÉTAT DU 13 SEPTEMBRE 1697.

Veu par nous Charles d'Hozier, etc., et l'ordonnance donnée en conséquence le 19e jour du mois de novembre de l'an 1707, etc. (Voyez page 355.)

13 *bis*. — Antoine COSTA, chevalier, conseiller du roy, premier président du bureau des finances de la généralité de Lille, et Marie-Françoise DU PÉRON, sa femme.

13. — Bandé d'argent et d'azur, de six pièces, et un chef d'azur, chargé d'une étoile d'or; *acolé :* d'azur, à trois étoiles à six rais d'or, posées deux et une.

197 *bis*. — François de BOURGOIGNE (Bourgogne), écuier, seigneur d'Herbamée, et Marie-Anne VELAR, sa femme.

197. — De gueules, à un rencontre de bœuf d'or; *acolé :* d'argent, à une mer de sinople, dans laquelle flotte une boulle d'or.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE IIIe DE L'ÉTAT DU

197. — François LE RICHE, bourgeois de la ville de Lille.

197. — D'argent, à une barre d'azur, chargée d'une roue d'or.

200. — Guillaume DES BUISSONS, bourgeois de la ville de Lille.

200. — D'or, à une bande de sable, chargée d'un lambel de trois pendans d'argent.

201. — Georges LE GRAND, bourgeois de la ville de Lille.

201. — D'argent, à une barre de sinople, chargée d'une roue d'or.

202. — François-Théodore LE DOUX, bourgeois de la ville de Lille.

202. — De sable, à une fasse d'argent, chargée d'un cloud de sinople.

203. — Jean-Baptiste DU PUYS, bourgeois de la ville de Lille.

203. — De sable, à une barre d'or, chargée d'une bayonnette de sinople.

204. — Georges FAUVELLE, bourgeois de la ville de Lille.

204. — De sinople, à un pal d'or, chargé d'un lambel de trois pendans de sable.

205. — Philippes PARIS, bourgeois de la ville de Lille.

205. — D'azur, à une fasse d'or, chargé d'un arc de gueules, posé en pal.

207. — Jean-François Eroert, bourgeois de la ville de Lille.

207. — D'argent, à une bande de sable, chargée d'un cloud d'or.

208. — Hierosme de Fercet, bourgeois de la ville de Lille.

208. — De sable, à un pal d'or, chargé d'une bayonnette de sinople.

209. — Claude Hurleux, bourgeois de la ville de Lille.

209. — D'azur, à un loup rampant d'argent.

210. — Pierre Decq, bourgeois de la ville de Lille.

210. — De gueules, à un dez à jouer d'argent.

211. — Maximilien Durier, bourgeois de la ville de Lille.

211. — De sable, à une enclume d'or.

212. — Augustin Delrue, bourgeois de la ville de Lille.

212. — D'argent, à une plante de rûe de sinople.

213. — Jean-Baptiste Leman, bourgeois de la ville de Lille.

213. — De gueules, à un citron d'or.

214. — Mathieu Roger, bourgeois de la ville de Lille.

214. — D'or, à un roc d'échiquier de sable.

215. — Valentin Loisé, bourgeois de la ville de Lille.

215. — D'azur, à une oye d'argent.

216. — Jaque Hugot, notaire et bourgeois de la ville de Lille.

216. — De sinople, à une huitre d'or.

217. — François Winot, dit de Perne, bourgeois de la ville de Lille.

217. — De sable, à une bouteille d'argent.

218. — Remy-Joseph du Hamel, l'aisné, bourgeois de la ville de Lille.

218. — D'or, à un hameçon de sable.

219. — Jaque du Hamel, le jeune, bourgeois de la ville de Lille.

219. — De même.

220. — Pierre Du Belarbre, bourgeois de la ville de Lille.

220. — D'azur, à un arbre d'or.

221. — Martin Faucomprez, bourgeois de la ville de Lille.

221. — D'or, à un faucon de gueules.

223. — François Vannoy, bourgeois de la ville de Lille.

223. — D'argent, à un van de gueules.

224. — Toussaint de Retz, bourgeois de la ville de Lille.

224. — D'argent, à un filet de pêcheur de sable.

225. — François le Fèvre, bourgeois de la ville de Lille.

225. — D'argent, à une plante de fèves de sinople.

226. — Philippe Louanne, bourgeois de la ville de Lille.

226. — D'or, à un loup passant de gueules, revêtu sur le dos d'une peau d'âne de sable.

227. — Michel de Vocq, bourgeois de la ville de Lille.

227. — D'argent, à un veau passant de gueules.

228. — Claude Courtecuise (Courtecuisse), bourgeois de la ville de Lille.

228. — D'azur, à un buste d'homme de carnation, posé de front, aiant le corps soutenu sur deux jambes sans cuisses, aussi de carnation.

229. — Maximilien de Lobel, bourgeois de la ville de Lille.

229. — D'azur, à une ruche d'or.

230. — Martin Nante, bourgeois de la ville de Lille.

230. — De gueules, à une rave d'argent, feuillée de sinople, posée en pal.

231. — Pierre Holebecq, bourgeois de la ville de Lille.

231. — D'or, à un coq de gueules, béqué d'azur.

232. — Claude Cane, bourgeois de la ville de Lille.

232. — De sable, à une canette d'argent.

233. — Jean Collet, marchand, bourgeois de la ville de Lille.

233. — D'argent, à un lévrier courant de gueules, acolé d'or.

234. — Charles Mollet, bourgeois de la ville de Lille.

234. — D'or, à une molette d'azur.

235. — Philippes Suine, bourgeois de la ville de Lille.

235. — De gueules, à une clef d'or, chargé d'une bande de sable.

236. — Gaspard de la Vallée, bourgeois de la ville de Lille.

236. — D'or, à deux montagnes de sinople, posées en fasse.

237. — Joseph le Monier, bourgeois de la ville de Lille.

237. — De gueules, à une meule de moulin d'or.

238. — Louis le Batteur, bourgeois de la ville de Lille.

238. — D'azur, à un fléau à battre le bled d'or.

239. — Maximilien du Pont, bourgeois de la ville de Lille.

239. — De gueules, à un pont d'argent.

240. — Antoine Philippe Simond, bourgeois de la ville de Lille.

240. — D'azur, à une montagne de six coupeaux d'or.

241. — Louis Carpentier, bourgeois de la ville de Lille.

241. — D'azur, à une carpe d'argent, posée en fasse.

242. — Claude Parmentier, bourgeois de la ville de Lille.

242. — De gueules, à un pal d'or, chargé de deux tourteaux d'azur.

243. — Louis Potier, marchand, bourgeois de la ville de Lille. — 243. — De sable, à un pot d'or.

244. — Claude Lalloue, bourgeois de la ville de Lille. — 244. — D'argent, à trois allouettes de gueules, posées deux et une.

245. — Pierre Demadrves, bourgeois de la ville de Lille. — 245 — D'or, à une fasse de sable, surmontée d'un croissant de même.

VALENCIENNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 SEPTEMBRE 1697

12 *bis*. — Gilbert-Martin Hardy, écuier, seigneur de Recourt, et Elizabeth de Pouille (Poulle), sa femme. — 12. — D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois treffles de même, et un chef d'or, chargé d'un serpent d'azur, ondoiant en fasse; *acolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croisettes d'argent.

15 *bis*. — Jean-François-Joseph d'Espiennes, écuier, seigneur de Saint-Remy, et Marie-Françoise Hardy de Recourt, sa femme. — 15. — D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois treffles, de même; *acolé:* d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois treffles de même, et un chef d'or, chargé d'un serpent tortillé et posé en fasse, d'azur.

DE L'ÉTAT DU 17 JANVIER 1698.

121 *bis*. — Jean du Chasteau, conseiller, pensionnaire de la ville de Valenciennes, et Izabelle Vannebont, sa femme. — 121. — Coupé d'or et de gueules; l'or chargé d'une bande d'azur; *acolé :* d'argent, à trois lozanges d'azur, rangées en fasse.

DE L'ÉTAT DU 24 JUILLET 1699.

198. — Charle-Philippe Gardel, lieutenant-général de la ville de Bouchain. — 198. — D'azur, à une couronne d'or, posée en cœur.

256. — Feu N... Hardy, écuier, suivant la déclaration de Marie Bretel, sa veuve. — 256. — D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois treffles de même, et un chef d'or, chargé d'un serpent tortillé et posé en fasse, d'azur.

DE L'ÉTAT DU 3 JUILLET 1700.

352. — Marie-Élizabeth Bretel, veuve de N... Tourtens, bourgeois de la ville de Vallenciennes. — 352. — Comme cy-devant, article 256.

430. — Pierre-Toussaint Fay, bourgeois de la ville de Valenciennes.

430. — D'or, à deux fasses vivrées d'azur.

431. — Ignace le Grand, médecin des hôpitaux de la ville de Valenciennes.

431. — D'argent, à un éléphant de sable.

432. — Pierre Cartier, prestre et protonotaire apostolique de la ville de Vallenciennes.

432. — D'or, à un franc-quartier d'azur, chargé d'une étoile d'or.

433. — N... le Bourg, receveur des traites, à Valenciennes.

433. — D'or, à un ours debout de sable.

434. — Louis Parent, bourgeois de la ville de Valenciennes.

434. — D'argent, à deux jumelles de gueules.

435. — Robert Muchery, prestre, curé de la paroisse d'Annecke.

435. — D'argent, à une mouche de sable.

436. — Jaque Gaucher, receveur des domaines en la ville de Vallenciennes.

436. — De gueules, à un bras d'argent, posé en fasse et mouvant du flanc dextre de l'écu.

437. — Philippe Garnat, entrepreneur des travaux du roy en la ville de Vallenciennes.

437. — D'azur, à une tour crénelée d'or.

438. — Jean-Baptiste Chaponnel, sieur du Ponceau, receveur du domaine et des traites, à Bouchain.

438. — D'or, à un chapon de sable.

439. — Pierre-François Deschamps, écuier.

439. — D'argent, à une charrue de gueules.

440. — Pierre Sohier, chanoine de l'église collégiale de Saint-Géry de Valenciennes.

440. — D'or, à un soulier de sable, et le talon de gueules.

441. — Philippe-Joseph Lallembier (Sallembier), licentié ez-loix et bourgeois de la ville de Valenciennes.

441. — De gueules, à une lampe d'église d'argent.

442. — Druon Petit-Desmarets, receveur des traites et directeur de la porte de Condé.

442. — De sinople, à trois crapaux d'or, posez deux et un.

446. — Jaque de Launay, receveur du domaine du roy, à Condé.

446. — De gueules, à une aulne d'or, posée en bande.

447. — La communauté des *Chirurgiens* de la ville de Condé.

447. — De gueules, à une lancette d'argent.

243. — Louis Potier, marchand, bourgeois de la ville de Lille.

243. — De sable, à un pot d'or.

244. — Claude Lalloue, bourgeois de la ville de Lille.

244. — D'argent, à trois allouettes de gueules, posées deux et une.

245. — Pierre Demadrtes, bourgeois de la ville de Lille.

245. — D'or, à une fasse de sable, surmontée d'un croissant de même.

VALENCIENNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 SEPTEMBRE 1697

12 *bis*. — Gilbert-Martin Hardy, écuier, seigneur de Recourt, et Elizabeth de Pouille (Poulle), sa femme.

12. — D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois treffles de même, et un chef d'or, chargé d'un serpent d'azur, ondoiant en fasse; *acolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croisettes d'argent.

15 *bis*. — Jean-François-Joseph d'Espiennes, écuier, seigneur de Saint-Remy, et Marie-Françoise Hardy de Recourt, sa femme.

15. — D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois treffles, de même; *acolé:* d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois treffles de même, et un chef d'or, chargé d'un serpent tortillé et posé en fasse, d'azur.

DE L'ÉTAT DU 17 JANVIER 1698.

121 *bis*. — Jean du Chasteau, conseiller, pensionnaire de la ville de Vallenciennes, et Izabelle Vannebont, sa femme.

121. — Coupé d'or et de gueules; l'or, chargé d'une bande d'azur; *acolé :* d'argent, à trois lozanges d'azur, rangées en fasse.

DE L'ÉTAT DU 24 JUILLET 1699.

198. — Charle-Philippe Gardel, lieutenant-général de la ville de Bouchain.

198. — D'azur, à une couronne d'or, posée en cœur.

256. — Feu N... Hardy, écuier, suivant la déclaration de Marie Bretel, sa veuve.

256. — D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois treffles de même, et un chef d'or, chargé d'un serpent tortillé et posé en fasse, d'azur.

DE L'ÉTAT DU 3 JUILLET 1700.

552. — Marie-Élizabeth Bretel, veuve de N... Tourtens, bourgeois de la ville de Vallenciennes.

552. — Comme cy-devant, article 256.

430. — Pierre-Toussaint FAY, bourgeois de la ville de Valenciennes.

430. — D'or, à deux fasses vivrées d'azur.

431. — Ignace LE GRAND, médecin des hôpitaux de la ville de Valenciennes.

431. — D'argent, à un éléphant de sable.

432. — Pierre CARTIER, prestre et protonotaire apostolique de la ville de Vallenciennes.

432. — D'or, à un franc-quartier d'azur, chargé d'une étoile d'or.

433. — N... LE BOURG, receveur des traites, à Valenciennes.

433. — D'or, à un ours debout de sable.

434. — Louis PARENT, bourgeois de la ville de Valenciennes.

434. — D'argent, à deux jumelles de gueules.

435. — Robert MUCHERY, prestre, curé de la paroisse d'Annecke.

435. — D'argent, à une mouche de sable.

436. — Jaque GAUCHER, receveur des domaines en la ville de Vallenciennes.

436. — De gueules, à un bras d'argent, posé en fasse et mouvant du flanc dextre de l'écu.

437. — Philippe GARNAT, entrepreneur des travaux du roy en la ville de Vallenciennes.

437. — D'azur, à une tour crénelée d'or.

438. — Jean-Baptiste CHAPONNEL, sieur du Ponceau, receveur du domaine et des traites, à Bouchain.

438. — D'or, à un chapon de sable.

439. — Pierre-François DESCHAMPS, écuier.

439. — D'argent, à une charrue de gueules.

440. — Pierre SOHIER, chanoine de l'église collégiale de Saint-Géry de Valenciennes.

440. — D'or, à un soulier de sable, et le talon de gueules.

441. — Philippe-Joseph LALLEMBIER (Sallembier), licentié ez-loix et bourgeois de la ville de Valenciennes.

441. — De gueules, à une lampe d'église d'argent.

442. — Druon PETIT-DESMARETS, receveur des traites et directeur de la porte de Condé.

442. — De sinople, à trois crapaux d'or, posez deux et un.

446. — Jaque de LAUNAY, receveur du domaine du roy, à Condé.

446. — De gueules, à une aulne d'or, posée en bande.

447. — La communauté des *Chirurgiens* de la ville de Condé.

447. — De gueules, à une lancette d'argent.

448. — N... du Forests (Forest), fils, échevin de la ville de Valenciennes.

448. — D'argent, à une forest de sinople.

449. — François-Adrien Migeon, notaire à Vallenciennes.

449. — D'azur, à un pigeon d'argent.

455. — N... de Mars (des Mares), chanoine de l'église collégialle de Saint-Géry de Valenciennes.

455. — D'azur, à un marc d'or.

457. — N... Boullé, fils, échevin de la ville de Valenciennes.

457. — D'or, à trois boules de gueules, posées en fasse.

CAMBRAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 1er AOUST 1698.

25. — Jean-Ferdinand le Sart, écuier.

25. — D'azur, à une bordure engreslée d'or; écartelé de tiercé en pal, le 1er, d'azur, à un lion d'argent; le 2e, de gueules, à un demi-aigle à deux têtes d'argent, en chef, mouvant de la partition dextre, et en pointe d'une demi-croix potencée de même, mouvante aussi de la partition; et le 3e, d'or, à trois barres d'azur.

32. — Joseph-François le Danois, de Neufchastel, prévost de l'église métropolitaine de Cambray.

32. — D'argent, à un cheval gai de sable.

DOUAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 1er AOUST 1698.

44 *bis*. — Robert Daoust (d'Aoust), sieur de Sumelle (Jumelle), et Marie-Anne de Latorre (la Torre), sa femme.

44. — De sable, à trois gerbes d'or; *acolé:* de party, le 1er, écartelé au 1er, d'azur, à une étoile à six rais d'or; au 2e, aussi d'azur, à une tour d'argent, sommé d'une autre tour donjonnée de même; au 3e, de gueules, à une tour d'or, massonnée de sable, en chef, et une fleur de lis de même, en pointe; au 4e, d'argent, à deux lévriers de sable, passans l'un

sur l'autre ; coupé, (le 1er), de fassé, d'azur et d'argent de six pièces; et le second, tranché, d'argent et d'or ; l'argent chargé d'un lion de gueules, couronné d'or, et l'or chargé d'un ciprès de sinople sur une terrasse de même, mouvante de la pointe, et une bande d'azur, chargée d'une étoile à six rais d'or, brochant sur le tranché; le tout entouré d'une bordure partie à dextre, d'argent, chargée de six tourteaux de sable ; coupé de gueules, chargé de cinq sautoirs d'or, et à senestre, aussi de gueules, chargé de six grenades d'or, tigées et feuillées de sinople et ouvertes de gueules.

72. — Nicolas-Bertrand DERREZ, docteur en théologie en l'Université de Douay.

72. — Écartelé, au 1er, de gueules, à deux étoiles à six rais d'or, posées au 1er et 4e cantons et deux annelets de même, posez au 2e et 3e cantons; au 2e, d'azur, à deux dauphins adossez d'argent; au 3e, aussi d'azur; et au 4e, d'or, à un filet de pêcheur de sable, étendu en fasse et suspendu par deux annelets de même, aux deux flancs de l'écu.

73. — Charles-François DERREZ, avocat à Douay.

73. — Comme cy-devant, art. 72.

DE L'ÉTAT DU 3 JUILLET 1700.

302. — Robert GARDEL, écolâtre et chanoine de Saint-Pierre à Douay.

302. — D'azur, à une couronne d'or.

323. — Jaque LAUBEGEOIS (Laubigeois), bourgeois, rentier de la ville de Douay.

323. — Coupé, d'azur et d'argent par une fasse en devise d'or; l'azur, chargé de deux étoiles à six rais d'or, posées en fasse, et l'argent, chargé d'un rencontre de beuf de sable.

DE L'ÉTAT DU 1704.

344. — Charle-Antoine HENNET, chanoine de Saint-Amé, à Douay.

344. — D'argent, à un hanneton de gueules.

345. — Jean-Baptiste TOSSAINTS (Toussaints), chapelain de Saint-Pierre à Douay.

345. — D'argent, à deux quarte-feuilles de gueules, boutonnées d'or; coupé d'azur, à une fasse en devise de gueules, brochante sur le tout.

348. — Jean-Baptiste MALPAIX, chanoine de Saint-Amé, à Douay.

348. — De gueules, à un chef d'or soutenu d'azur.

353. — Antoine Hermand (Hermann), procureur de la ville de Douay.

353. — D'argent, à une herse de gueules.

355. — Baudouin Simon, procureur à Douay.

355. — D'argent, à une montagne à six coupeaux d'azur.

357. — Philippe-Charles d'Anchy (Danchi), prêtre, curé de la paroisse de Bouvignes.

357. — D'or, à une croix denchée de gueules.

358. — N... Coulmont, procureur à Douay.

358. — De gueules, à une montagne d'argent, de laquelle coule une rivière de même en pointe.

359. — N... Delfolio, procureur à Douay.

359. — D'azur, à une marotte de fou d'argent.

360. — George Evrard, notaire royal à Douay.

360. — D'or, à une hure de sanglier de sable.

361. — Le couvent des religieuses de *Saint-Julien* de la ville de Douay.

361. — D'azur, à une croix haussée et alaizée d'argent.

362. — N... le Jeune, prestre, chapelain de l'église Saint-Pierre de Douay.

362. — De gueules, à une tête d'ange d'argent.

363. — N... Bacquet, notaire royal à Douay.

363. — D'argent, à un baquet de gueules.

TOURNAY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 17 JANVIER 1698.

174 *bis*. — Alexandre Lestendart (l'Estendart), baron d'Angerville, et Marie-Louise Toustain-Carancy, sa femme.

174. — D'or, à un étendart de gueules, posé en pal; *acolé :* d'or, à deux fasses d'azur.

220 *bis*. — Jacque de Brecht, seigneur de Grandmetz et Marie-Madelène du Rieu, sa femme.

220. — De sable, à un lion d'or, et une bande échiqueté d'argent et de gueules de deux traits, brochants sur le tout; *acolé* : de sinople, à une fasse d'argent, ou rivière au naturel, dans laquelle nage aussi un cigne au naturel, le col et la teste brochant sur le chant (champ) de l'écu.

291. — Les *Boursiers de la chambre des arts et métiers* de la ville de Tournay. — 291. — D'azur, à une bourse d'or.

395. — François-Roch Dallogny (d'Aloigny), bourgeois de la ville de Tournay. — 395. — De gueules, party d'argent, à un chevron de l'un en l'autre.

396. — N... Collert, bourgeois de la ville de Tournay. — 396. — De sable, à une tête et col de licorne d'argent, posée de profil.

397. — François le Brun, bourgeois de la ville de Tournay. — 397. — D'argent, à un brunissoir de doreur de sable.

398. — Joseph Dautrichon, bourgeois de la ville de Tournay. — 398. — D'or, à une autruche de gueules.

MENIN

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 1er AOUST 1698.

3 *bis*. — Jaque-Joseph Baudouin de Talvennes, lieutenant du roy et commandant à Menin, et Anne-Thérèse Gerbillon, sa femme. — 3. - De gueules, à un van d'or; *acolé*: de sable, à une gerbe d'argent.

Fait par nous, à Paris, le cinquième janvier 1708.

Signé : d'Hozier.

RÉCAPITULATION

L'ILLE

Armoiries des	livres.	livres.
Personnes.	49 à 20	980

VALENCIENNES

	livres.	livres.
Personnes.	27 à 20	540
Communauté.	1 à 25	25
A reporter. . . .	77 »	1545

CAMBRAY

			livres.		livres.
Report.	77		»		1545
Personnes.	2	à	20	. . . . .	40

DOUAY

			livres.		livres.
Personnes.	17	à	20	. . . . .	340
Couvent.	1	à	25	. . . . .	25

TOURNAY

			livres.		livres.
Personnes.	8	à	20	. . . . .	160
Chambre.	1	à	910	. . . . .	910

MENIN

			livres.		livres.
Personnes.	2	à	20	. . . . .	40
	108 armoiries.				3060 livres.

Total, trois mil soixante livres, et les deux sols pour livre.

Présenté par ledit Vanier, etc. (Voyez page 378).

Fait à Paris, le premier jour de novembre mil sept cent-quatre.

Signé : Accault, Quentin et Alexandre.

Les commissaires généraux, etc. (Voyez page 378).

Fait et arresté en l'assemblée desdits sieurs commissaires, tenue à Paris le quinzième febvrier mil sept cent neuf.

Signé : Sendras.

DÉPARTEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 15 SEPTEMBRE 1697.

Vu par nous Charles d'Hozier, etc., et l'ordonnance donnée en conséquence le dix-neuvième jour du mois de novembre 1707, etc. (Voyez page 355).

30 *bis*. — Jean BAERT (Bart), chef d'escadre des armées du roy, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, et Marie TUGGHE, sa femme.

30. — D'argent, à une fasse d'azur, accompagné en chef de deux ancres de sable, passez en sautoir, et en pointe d'un lion passant de gueules; *acolé :* d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de même et en pointe d'un soleil aussi d'or.

31. — François BAERT (Bart), lieutenant des vaisseaux du roy.

31. — De même que cy-devant, article 30, premier écu.

37. — Gaspart-Robert de COURTENAY, seigneur du Coudray, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis et lieutenant pour le roy au gouvernement de Dunkerque.

37. — D'or, à trois tourteaux de gueules, posés deux et un, et un bâton alaizé d'azur en cœur, posé en barre.

82 *bis*. — Robert-Jean de GUERCIN, seigneur de Brustat, major de la ville de Dunkerque, et Magueritte Madelene de COURTENAY DU COUDRAY, sa femme.

82. — D'or, à trois lions de sable, couronnez, lampassez et armez de gueules; *acolé :* comme cy-devant, article 37.

88. — Édouard GOUGH, Irlandois, réfugié à Dunkerque.

88. — D'azur, à un chevron d'or, chargé d'une étoile de sable et accompagné en pointe d'un lion d'or, lampassé et armé de gueules.

IPRE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 1er AOUST 1698.

107. — Alexandre de BARLEMONT, chanoine de l'église cathédrale d'Ipre.

107. — D'azur, à une fasse d'or.

CASSEL

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU

133. — N... de la Tour, chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame de Cassel.

133. — D'or, à un pal d'azur, et une fasce d'argent, brochante sur le tout.

134. — N... Gaultier l'aisné, chanoine de l'église Saint-Pierre de Cassel.

134. — D'argent, à une bande de gueules, et une fasce d'or, brochante sur le tout.

Fait par nous, à Paris, le cinquième janvier 1708.

Signé : d'Hozier.

RÉCAPITULATION

DUNKERQUE

Armoiries des	livres.	livres.
Personnes.	7 à 20	140

IPRE

	livres.	livres.
Personnes.	1 à 20	20

CASSEL

	livres.	livres.
Personnes	2 à 20	40
	10 armoiries.	200 livres.

Total, deux cent livres et les deux sols pour livre.

Présenté par ledit Vanier, etc. (Voyez page 378).

Fait à Paris, le premier jour de novembre mil sept cent quatre.

Signé : Accault, Quentin et Alexandre.

Les commissaires généraux, etc. (Voyez page 378).

Fait et arresté en l'assemblée desdits sieurs commissaires, tenue à Paris le quinze febvrier mil sept cent neuf.

Signé : Sendras.

DÉPARTEMENT DE HAYNAULT

GIVETZ

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

Veu par nous, Charles d'Hozier, etc., et l'ordonnance donnée en conséquence le 19e jour du mois de novembre 1707, etc. (Voyez page 355).

5 *bis* simple. — Le prieuré de *Hostien*. 5. — D'azur, à une hostie d'argent, supportée par un calice d'or.

Fait par nous, à Paris le 5 janvier 1708.

Signé : d'Hozier.

RÉCAPITULATION

	livres.	liv. s.
Armoirie de prieuré.	1 à 25	25

Total, vingt-cinq livres et les deux sols pour livre.

Présenté par ledit Vanier, etc. (Voyez page 378).

Les commissaires généraux, deputez, etc. (Voyez page 378).

Fait et arresté en l'assemblée desdits sieurs commissaires, tenue à Paris, le 15 février 1709.

Signé : Sendras.

DÉPARTEMENT DE HAYNAULT

MAUBEUGE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

Veu par nous, Charles d'Hozier, etc., et l'ordonnance donnée en conséquence le ..... jour de ..... l'année courante 1700, etc. (Voyez page 355.)

10. — Marie-Sélestine (de) MÉRODE DE MONFORT, chanoinesse du chapitre de Sainte-Aldegonde de la ville de Maubeuge.

10. — D'azur, semé d'étoiles d'or, à un lion de même, brochant sur le tout.

DE L'ÉTAT DU

41. — N... de BEAUVAIS, directeur des vivres à Maubeuge.

41. — De gueules, à une croix fleuronnée d'or.

43. — Claude POLLIARD de la Croix, conseiller du roy, receveur des traittes à Maubeuge.

43. — D'or, à trois pals d'argent.

44. — Thérèse RIVART, de Maubeuge.

44. — D'azur, à une face ondée d'argent.

45. — Nicolas RIVART, procureur sindic de la ville de Maubeuge.

45. — De même.

46. — Louis MATHIEU, bourgeois de Maubeuge.

46. — De gueules, à un lion d'or.

47. — Pierre DELSOL, exempt de la maréchaussée du Hainaut à la résidence de Maubeuge.

47. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois soleils de même.

48. — Daniel MARESCAULT, bourgeois de Maubeuge.

48. — D'argent, à trois aigles de sable, posées en bande.

50. — Michel BOURLAS, bourgeois de Maubeuge.

50. — D'azur, à trois besans d'argent, deux et un.

52. — André Evrard, commis aux avoines du roy et greffier de la terre d'Apuery.

52. — De gueules, à un griffon d'or.

53. — Jean-Antoine Jossier de Jeu, écuyer, conseiller du roy, trésorier de France en la généralité d'Alençon et commissaire ordinaire des guerres au département de Maubeuge.

53. — D'azur, à deux épées d'argent, passées en sautoir, les gardes et les poignées d'or.

54. — Pierre-Dominique Mornier, receveur de la terre de Barbençon.

54. — D'azur, à trois poissons d'argent, posez en face l'un sur l'autre.

55. — Jean de Mazel, Massart.

55. — D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois demi-vols d'azur.

56. — Jean Cambron, bourgeois de Maubeuge.

56. — D'or, à trois faces de gueules.

57. — N... de Cressé, conseiller du roy, commissaire des guerres à Maubeuge.

57. — D'azur, à deux lions afrontez d'or.

58. — Nicolas la Brique, avocat et procureur à l'office de Maubeuge.

58. — De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois billettes d'argent.

60. — Charles Walé, greffier royal de la ville et prévosté de la ville de Maubeuge.

60. — D'argent, à un griffon de sable.

61. — Hubert Denis, doyen du chapitre des chanoines de Saint-Quentin de Maubeuge.

61. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'argent.

64. — Laurent Camps, chirurgien major des hôpitaux du roy à Maubeuge.

64. — D'azur, à trois trèfles d'or, deux et un.

66. — Martin-Joseph Descamps (des Camps), médecin et échevin de la ville de Maubeuge.

66. — D'azur, à un lion d'or.

67. — Adrien Lamotte, avocat à la prévosté de Maubeuge.

67. — D'or, à une tour de gueules, sur un mont de sinople.

68. — Jacques Rivart, bourgeois de Maubeuge.

68. — De même qu'à l'article 44.

69. — Jacques Rurchery (Ruchery), notaire et tabellion à Maubeuge.

69. — D'azur, à un aigle d'or.

71. — Grégoire Desprez (des Prez), avocat à Maubeuge.

71. — D'argent, à une face de gueules, accompagnée de trois trèfles de sinople.

73. — N... Bance, seigneur de Ransart.

73. — D'or, à trois lions de gueules, deux et un.

74. — N... Desgranges, cy-devant capitaine d'infanterie de milice.

74. — D'azur, à trois tours d'or, rangées sur une terrasse de sinople.

75. — N... Brasseur, veuve de N..., seigneur de Rocz.

75. — De gueules, à un dextrochère d'argent, tenant une rose d'or, tigée et feuillée de sinople.

76. — N... de Marpineau de Boussoy.

76. — D'or, à un pin de sinople.

77. — N... Ricard, controlleur général des fermes du roy au département d'Hainaut.

77. — De gueules, à un grifon d'or.

78. — N..., femme de N... Ricard, controlleur général des fermes du roy au département d'Hainaut.

78. — D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois quinte-feuilles de même.

79. — N... le Doyen, de Maubeuge.

79. — D'azur, à un fénix sur son bûcher d'or.

80. — N... Piquery, bailly du chapitre de Maubeuge.

80. — D'azur, à trois fers de picques d'argent, deux et un.

81 *bis*. — N... de Saint-Thomas, major du régiment de cavalerie de Maudercheq, et N..., sa femme.

81. — D'azur, à trois bandes d'or; *acolé:* d'argent, à une face d'azur, chargée de trois roses d'or.

82. — N... Lemaire, avocat à Maubeuge.

82. — D'or, à un aigle de sable.

83. — N... de Noyelle (Noyelles), abbesse du chapitre de Maubeuge.

83. — Écartelé d'or et de gueules.

84. — N... de Coignacourt, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

84. — D'argent, à trois faces de gueules.

85. — N... de Horne (Hornes), chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

85. — D'or, à trois trompes de gueules, deux et une.

86. — N... de Horgmade, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

86. — Facé d'or et de sable de six pièces.

87. — N... de Hamal, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

87. — Gironné d'or et de gueules de huit pièces.

88. — N... de Nassau, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

88. — D'azur, semé de billettes d'or, à un lion de même.

89. — N... Porlgust (Portgust), chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

89. — Palé, d'or et de sable, de six pièces.

90. — N... de Thiennes, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

90. — Écartelé au 1er et 4e, d'or, à un aigle de sable; au 2e et 3e, d'azur, à un pal vivré d'argent.

91. — N... Dains, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

91. — D'or, à trois dains passans de sable, deux et un.

92. — N... de Mérode, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

92 — D'or, à quatre pals de gueules, et une bordure engrelée d'azur.

93. — N... d'Outremont, chanoinesse du chapitre de Maubeuge,

93. — De gueules, à un sautoir d'argent.

94. — N... de Han, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

94. — D'argent, fretté de sable, une face d'azur, chargée de trois lozanges d'argent, et un chef aussy d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

95. — N... de Haynin, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

95. — D'or, à une croix (engreslée) de gueules.

96. — N... de Berneuil, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

96. — Bandé d'or et d'azur, de six pièces.

97. — N... Tavier, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

97. — D'azur, à trois ruches d'or, deux et une.

98. — N... de Soye, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

98. — D'azur, à un chevron d'argent.

99. — N... Noircarme, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

99. — Bandé d'or et de sable, de six pièces.

100. — N... de Cernay, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

100. — D'argent, à trois barrils de gueules, posez sur leurs fonds, deux et un.

101. — N... de Danois, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

101. — D'azur, à un aigle d'or.

103. — Guillaume Vivien, greffier de Barbanson (Barbançon).

103. — D'azur, à trois poissons d'argent, posez en face, l'un sur l'autre.

104. — N... de Villiers, commis de l'extraordinaire des guerres, à Maubeuge.

104. — D'or, à un aigle d'azur, becqué et membré de gueules.

105. — Henry Albert, curé de Coulson et Bousigin (Bousignies).

105. — De gueules, à une montagne d'argent, accompagné en chef de deux croissans de même.

106. — N... Dumaine, brigadier des traittes à la Longueville.

106. — De gueules, à un chef d'argent.

107. — N... Lagatine (la Gatine), commis à cheval, à Maubeuge.

107. — D'azur, à une tour d'or.

108. — N... du Buisson, commis de l'extraordinaire des guerres, à Maubeuge.

108. — D'or, à trois sangliers passans de sable, deux et un.

109. — N... Fonçon, curé de Liessies.

109. — D'azur, à une face ondée d'argent.

110. — N..., bailly de Villers-Sire-Nicolle (Villers-sir-Nicol).

110. — D'or, à trois aigles de sable, deux et un.

111. — N..., curé de Beaufort.

111. — D'argent, à une bande de gueules, chargée de trois croisettes d'or.

112. — N..., curé d'Auberchy.

112. — D'or, à une croix d'azur.

113. — N..., curé de Dimescau (Dimechaux).

113. — D'azur, à trois croissans d'argent, deux et un.

114. — N..., greffier de Sor le-Château (Sorle-le-Château).

114. — De sable, à un griffon d'or.

116. — N... Massy, commis à cheval du domaine de Maubeuge.

116. — D'azur, à une massue d'or, soutenue d'un croissant d'argent.

117. — Lambert Mareschal, curé d'Aibes et de Queuclon.

117. — D'or, à un sautoir de gueules.

118. — N..., curé de Terlor.

118. — De gueules, à trois cœurs d'or, deux et un.

119. — N... Fremery, trésorier de la maréchaussée de Maubeuge.

119. — D'azur, à une croix d'argent.

120. — Onneure Moutière, avocat à Sore-le-Château (Solre le Château).

120. — D'or, à trois chevrons d'azur.

121. — N..., curé d'Eppe-Sauvage.

121. — De sinople, à un léopard d'or.

122. — N... Pelle, commis aux exercices, à Maubeuge.

122. — De sable, à un chevron d'or.

123. — Le prieuré de *Mousty*.

123. — D'azur, à une croix ancrée d'or.

124. — N..., prieur de Mousty.

124. — D'or, à deux faces d'azur.

125. — N... de LA NAVIELLE, contrôleur de l'hôpital de Maubeuge. — 125. — D'azur, à un navire équipé d'or.

126. — N... PUQUERY, receveur de l'hôpital, cy-devant greffier, à Maubeuge. — 126. — De gueules, à trois besans d'argent, deux et un.

127. — N... DUPLESSIS (du Plessis) de la Girardière, receveur des traittes, à Beniguy (Beuguy). — 127. — D'or, à un aigle à deux têtes de gueules.

128. — N... FLAMBART, greffier de la maréchaussée du Hainaut. — 128. — D'argent, à un grifon de gueules, et un chef d'or, chargé de trois flames de gueules.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1ER DES COMMUNAUTEZ.

8. — Les Pères de l'*Oratoire* de Maubeuge. — 8. — D'or, à un nom de *Jesus Maria* de gueules, enfermé dans une couronne d'épines de sinople.

AVESNES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1ER DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

23. — Antoine DESFONTAINES (des Fontaines), major de la ville et gouvernement d'Avesnes. — 23. — D'azur, à trois faces ondées d'argent.

28. — Pierre DESPREZ (des Prez), conseiller du roy, commissaire ordinaire des guerres, à Avesnes. — 28. — D'or, à trois trèfles de sinople, deux et un.

DE L'ÉTAT 1 C

37. — Nicolas BADY, bourgeois de la ville d'Avesnes. — 37. — De gueules, à un renard d'or.

39. — Claude BEUGNY, conseiller du roy, receveur des traittes de la ville d'Avesnes. — 39. — De gueules, à un château d'argent.

40. — Michel BOUDAUX, bourgeois de la ville d'Avesnes. — 40. — D'or, à trois faces d'azur.

41. — François Diesme, avocat, à Avesnes. — 41. — D'argent, à une croix de gueules.

44. — Philippine de Sallengre, veuve de Jean Rombaux. — 44. — D'azur, à un sautoir d'argent.

45. — Jean de Liardy, premier huissier audiancier du baillage d'Avesnes. — 45. — D'or, à trois faces de gueules.

46. — Catherine Marin, veuve de Hierosme d'Outremer, ancien majeur de la ville d'Avesnes. — 46. — D'argent, à trois bandes ondées de sable.

47. — Marie Carion, veuve de Jean Jacques. — 47. — Échiqueté d'or et d'azur.

48. — Élizabeth Bevière, veuve de Jean Trousseau. — 48. — D'azur, à un griffon d'or.

50. — Françoise Robiliard (Robillard), veuve de Jacques Limoges, bourgeois d'Avesnes. — 50. — D'azur, à un lion d'or.

51. — Marie de Roc, veuve de Jean Courbé. — 51. — De gueules, à trois rocs d'échiquier d'argent.

52. — Margueritte Caviot, veuve de Sébastien Leseur. — 52. — D'or, à un lion de gueules.

54. — Jean Bevière, greffier du baillage d'Avesnes. — 54. — D'azur, à un grifon d'or.

55. — Jeanne Pesin, veuve de Jean Bevière, greffier du baillage d'Avesnes. — 55. — D'azur, à trois besans d'argent.

56. — Marie Deschamps (des Champs), veuve de Cornil Farel, lieutenant-colonel des troupes de Lorraine. — 56. — D'azur, à une bande d'or, chargé de trois trèfles de sinople.

57. — Antoine Goullart, prevost d'Anos (Anord) et maitre des verrières. — 57. — D'azur, à une face ondée d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, mal ordonnées, et en pointe d'un pigeon de même, les ailes étendues en forme d'aigle.

58. — N..., curé de Fourny. — 58. — De sinople, à une face d'or, chargée de trois croisettes de gueules.

59. — N..., curé de Semouty et Beugny. — 59. — D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois croisettes de même.

60. — N..., Sallengre, curé du Moncau Saint-Vast (Monceau-S. Wast).

60. — D'argent, à trois croix pattées de gueules, deux et une.

61. — N..., curé de Ramousy (Ramousies.

61. — De sable, à une croix ancrée d'argent.

62. — N..., veuve de N... Baudouin, mayeur de la ville d'Avesnes.

62. — De gueules, à trois roses d'argent, deux et une.

63. — N... Bulard, écuyer, prévost de la terre d'Estreux.

63. — D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois flames de même.

64. — N... Servais, entrepreneur des fortifications de la ville d'Avesnes.

64. — D'azur, à trois tours d'argent, massonnées de sable, deux et une.

65. — N..., curé de Sémery (Semeries).

65. — De gueules, à trois croisettes d'argent, deux et une.

66. — N... Dubray (de Brai), prévost du chapitre de l'église d'Avesnes.

66. — De gueules, à un sautoir d'argent.

67. — N... Levacqs, commis du bois d'Avesnes.

67. — D'or, à deux pals de gueules.

68. — N... Mouthy, échansier des bois d'Avesnes.

68. — De gueules, à trois marteaux d'or, deux et un.

69. — Joseph Rotier, curé de Saint-Remy.

69. — D'azur, à une croix alaisée d'or, cantonnée de quatre roues de même.

70. — N..., veuve de N... du Liste, lieutenant-colonel.

70. — D'argent, à trois roses de gueules, deux et un.

DINAN

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

1. — N... Boron, grand mayeur de Dinan.

1. — D'argent, à un aigle de sable.

2. — François le Vache, substitud greffier de la justice de Dinan.

2. — D'or, à une vache passante de gueules, surmontée en chef d'un croissant de même, acosté de deux étoiles d'azur.

5. — N... Barré, bourguemestre de la ville de Dinan.

5. — Facé d'or et de sable, à une bande de gueules, brochante sur le tout.

6. — La ville de Dinan-sur-Meuse.

6. — De sinople, à un portail d'or, entre deux tours de même.

7. — Perpette Jacquemin, ancien bourguemestre de la ville de Dinan. — 7. — D'azur, à un chevron d'or.

8. — Denis Scaille, marchand, bourgeois de la ville de Dinan. — 8. — D'or, à une face de gueules.

9. — Mathieu le Roy, bourgeois de Dinan. — 9. — D'argent, à trois couronnes de laurier de sinople, deux et une.

10. — Henry Scaille, greffier du magistrat de la ville de Dinan. — 10. — De gueules, à un griffon d'or.

11. — Nicolas de Saint-Hubert, bourgeois de la ville de Dinan. — 11. — D'azur, à un cor de chasse d'or, accompagné de trois étoiles de même.

14. — Grégoire Renard, marchand, bourgeois de la ville de Dinan. — 14. — De gueules, à une face d'argent, accompagnée de deux renards d'or passans, l'un en chef et l'autre en pointe.

15. — Guillaume Hontoise, marchand tanneur et bourgeois de la ville de Dinan. — 15. — D'azur, à trois pals d'or.

16. — François Boudon, marchand et du conseil de la ville de Dinan. — 16. — D'or, à trois barrils de sable, deux et un.

17. — Jean-Jacque Fraun, avocat à Dinan. — 17. — De sinople, à un chevron d'argent.

19. — L'abbaye de *Leffe*. — 19. — D'azur, à un sautoir d'or, et une crosse d'argent, en pal, brochante sur le tout.

19 *bis* simple. — N..., abbé de Leffe. — 19. — D'or, à une croix de sinople.

20. — L'abbaye de *Moulins* (Molines). — 20. — D'azur, à une Notre-Dame d'argent.

20 *bis* simple. — N..., abbé de Moulins (Molines). — 20. — De gueules, à trois faces d'argent.

21 *bis*. — N..., comte de Guiscard, lieutenant général des armées du roy et commandant pour sa Majesté à Dinan, et N..., sa femme. — 21. — D'argent, à une bande de gueules; *acolé :* d'azur, à trois roses d'or, deux et une.

23. — N... de Ras, major de la ville de Dinan. — 23. — D'or, à une face d'azur.

25. — Laurent Jacquié, de la ville de Dinan. — 25. — D'azur, à une massue d'or, soutenue d'un croissant d'argent.

26. — Jean-François-George Godin, de la ville de Dinan. — 26. — D'argent, à un lion de gueules.

28. — Noël Vannier, marchand, brasseur et du magistrat de la ville de Dinan.

28. — D'or, à trois coquilles d'azur, deux et une.

29. — Gérard du Mont, bailly de Wausore.

29. — D'azur, à une montagne d'argent, acostée de deux étoiles d'or.

31. — Antoine de Parrère, major pour le roy au château de Dinan.

31. — De gueules, à deux épées d'argent, passées en sautoir, les gardes et les poignées d'or.

32. — Antoine le Roux, aydemajor pour le roy au château de Dinan.

32. — D'argent, à un lion de gueules.

33. — Jacques, baron d'Espontin et de Frey, seigneur de Frey.

33. — D'azur, à un pont de deux arches d'or.

36. — Jean Colart, garde-marteau de la maîtrise des eaux et forests de Bouvignes.

36. — D'azur, à deux chiens d'argent, accolez de sable, et bouclez d'or, passans, l'un sur l'autre.

38. — Paul Aloy, bourgeois de la ville de Dinan.

38. — D'argent, à trois tourteaux de sable, deux et un.

39. — Claude Wauthier, marchand, bourgeois de la ville de Dinan.

39. — D'azur, à trois bandes ondées d'argent.

DE L'ÉTAT DU 19 DÉCEMBRE 1698.

42. — Perpette Clichet, marchand, bourgeois de la ville de Dinan.

42. — D'or, à un chevron de gueules.

43. — Dominique Gibault, entrepreneur pour le roy à Dinan.

43. — D'azur, à une tour d'or.

44. — La ville de *Bouvignes*.

44. — D'azur, à trois tours ouvertes, crénelées et pavillonnées d'or, girouettées d'argent, rangées sur une terrasse de sinople.

45. — L'abbaye de *Saint-Gérard*.

45. — D'azur, à une crosse d'argent, en pal, acostée des deux lettres S et G d'or.

46. — La communauté des *Tanneurs* de la ville de Dinan.

46. — De gueules, à deux couteaux de tanneurs d'argent, passez en sautoir, et emmanchez d'or.

48. — Charles Dubois (du Bois), commissaire des vivres à Dinan.

48. — D'argent, à trois arbres de sinople, rangez sur une terrasse de même.

49. — Mathieu Amangorre, chirurgien-major des armées du roy et

49. — D'azur, à deux faces d'or.

au département de ses hôpitaux à Dinan.

50. — Antoine EUSTACHE, controlleur pour le roy des hôpitaux de Dinan. — 50. — De gueules, à un cor de chasse d'argent, lié et virollé d'or.

52. — N... de CASSAQUES, aydemajor de la ville de Dinan. — 52. — D'or, à trois pals de sable.

53. — N..., femme de N..., de ROGON, commandant pour le roy à Malaise (Maluse). — 53. — D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois quinte-feuilles de gueules.

55. — Laurent FRANCART, commissaire ordinaire d'artillerie et lieutenant de la compagnie des mineurs de la ville de Dinan. — 55. — De sinople, à trois chevrons d'or.

57. — Jean LESBETTE, commissaire de l'artillerie à Dinan-sur-Meuse. — 57. — De gueules, à trois lions d'argent, deux et un.

58. — Philippe-Florent DORJEU, seigneur de Godinne. — 58. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lis de jardin au naturel.

59. — Gérard DUMONT, de Buoire. — 59. — D'or, à une montagne de sinople, acostée de deux trèfles de même.

60. — Jacques RAISMON, de Buoire. — 60. — D'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre besans de même.

61. — André MOREAU, de Neffeterre d'Arbres. — 61. — D'argent, à une tête de more de sable, tortillée d'argent.

62. — Jean MONPELLIER, de Annevois. — 62. — De gueules, à une croix alaisée d'argent.

63. — N..., doyen de Bouvignes. — 63. — D'argent, à une croix ancrée de gueules.

64. — Simon-Pierre-Guillaume de PASQUIER, de Lysonne. — 64. — Facé d'or et d'azur, de six pièces.

65. — Catherine LE FERON, de Godinne. — 65. — D'or, à trois aigles de sable, deux et un.

66. — Pierre TANNIER, commissaire-garde d'artillerie au département de Dinan, au fort Maluse. — 66. — De sinople, à une bande d'argent, chargée de trois roues de gueules.

67. — Guillaume RASQUIN, maître de forges à Buoire. — 67. — De gueules, à trois maillets d'or, deux et un.

67 *bis* simple. — Sébastien Jean de Bien (Gendebien), maître de forges à Buoire.

67. — D'or, à un pal de gueules, acostée de six flames de même, posées en pal, trois de chaque côté.

68. — Jean de Blesseboys, écuyer, sieur des Boisfranc, capitaine général des mineurs et commissaire provincial de l'artillerie.

68. — D'azur, à une hache d'armes d'argent, enmanchée d'or, posée en pal.

69. — Pierre-Antoine de Monpellier fils, maître des forges et fourneaux à Buoire.

69. — De gueules, à une croix alaisée d'argent.

71. — N... Duquesnel, ingénieur du roy à Dinan.

71. — D'or, à un chesne de sinople.

72. — N... de Gittard, ingénieur du roy à Dinan.

72. — D'azur, à trois bandes d'argent.

73. — N... Damoiseau, ingénieur du roy à Dinan.

73. — D'azur, à un paon rouant d'or.

74. — N... Massard, ingénieur du roy à Dinan.

74. — De gueules, à un dextrochère d'argent, tenant une massue d'or.

76. — N... Filley de la Barre, ingénieur du roy à Dinan.

76. — D'azur, à une bande d'or, accompagnée de deux glands de même.

77. — Piepe Pochet, sieur de Montaigue.

77. — D'or, à trois chevrons de gueules.

78. — André Anciau, de Dinan.

78. — De gueules, à trois colombes d'argent, deux et une.

79. — Philippe Houzé de Soisy, conseiller du roy, receveur des fermes de Sa Majesté à Dinan.

79. — D'azur, à trois coquilles d'or, deux et une.

80. — Nicolas Lefebvre, contrôleur des fermes du roy à Dinan.

80. — D'azur, à trois bandes d'argent.

DE L'ÉTAT DU

83. — Louis de Lamarque, directeur des hôpitaux du Hainaut.

83. — De gueules, à trois têtes de léopards arrachées d'or, deux et une.

84. — Jean Lion, procureur à Dinan.

84. — D'or, à une bande de gueules, chargée d'un lionceau d'argent.

85. — N... Maucourt, demoiselle.

85. — D'or, à un ours passant de sable.

86. — Jean-Charles-Gabriel Couppy, commissaire des guerres à Dinan. — 86. — Coupé d'or et de sable, à un lion de l'un en l'autre.

87. — Martin Cheneau, de Dinan. — 87. — D'argent, à un chesne de sinople, sur une motte de même.

88. — N..., veuve de N... Renson, de Dinan. — 88. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois quinte-feuilles de même.

89. — Le couvent des religieuses *Ursulines* de Dinan. — 89. — D'or, à un lis au naturel, mouvant d'une touffe d'épines d'or.

90. — Nicolas Pernot, ingénieur du roy à Dinan. — 90. — Facé d'or et de gueules, de six pièces.

91. — Julienne Cardé, veuve de N... Haloy. — 91. — D'or, à trois épis de millet de sinople, deux et un.

92. — Jacques Vialis, ingénieur ordinaire du roy à Dinan. — 92. — D'azur, à une face d'or, accompagnée de trois lis de jardin d'argent.

GIVETS

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

6. — Remy Miolet, cy-devant entrepreneur des fortifications et capitaine d'une compagnie de bourgeois de Givetz. — 6. — D'or, à trois fers de cheval de gueules.

12. — Eslocques Dolly, marchand à Givetz. — 12. — D'azur, à un renard passant d'or.

20. — Louis Ferret, bourgeois de Givetz. — 20. — D'azur, à trois flèches d'or, ferrées d'argent, posées en pal, deux et une.

21. — Emanuel Frère, bourgeois à Givetz. — 21. — D'or, à deux lions afrontez de sable.

22. — Michel Rasgim (Rasquin), prévost d'Agimont. — 22. — De gueules, à une croix recroisettée au pied fiché d'or.

DE L'ÉTAT DU 19 DÉCEMBRE 1698.

30. — N... Goa, prévost de Fumay. — 30. — De gueules, à trois coqs d'argent, deux et un.

35. — Hiérosme de Querver, sieur — 35. — D'azur, à un chevron d'argent, ac-

de Fontaine, ayde-major au gouvernement de Charlemont.

compagné de trois coquilles de même, deux en chef et une en pointe.

37. — Pierre Gilles, entrepreneur des travaux de Givetz et Charlemont.

37. — D'azur, à un cerf courant d'or.

38. — Jean Murat de la Bastide, capitaine des portes de la ville de Charlemont.

38. — De gueules, à une tour d'argent, senestrée de son entre-mur de même, massonné de sable.

43. — N... Desté, conseiller du roy, receveur des traittes au bureau de Fumay.

43. — D'or, à un aigle de sable.

47. — N... Mestellard, fille majeure.

47. — D'azur, à deux bandes d'or.

48. — Charlotte de Condé, veuve de N... du Tellin, seigneur de Matignolle.

48. — D'azur, à une fleur de lis d'argent.

50. — Robert Cannaple, entrepreneur des travaux du roy à Charlemont et Givetz.

50. — D'or, à un chevron de sable.

51. — Louis Delhalle, capitaine d'une compagnie de bourgeois de Givetz.

51. — Échiqueté d'argent et d'azur.

52. — Marie Dardée, veuve de Jean Jolly, bourgeois de Givetz.

52. — D'argent, à un aigle de sinople.

53. — Charles Serret, bourgeois de Givetz.

53. — D'azur, à un lion d'or, tenant en sa patte dextre une scie d'argent.

54. — N .., veuve de N..., comte d'Estinne, dame de Villiozis.

54. — D'argent, à trois bandes d'azur.

55. — Guillaume Melot, bourgeois de Givetz.

55. — De sinople, à un pal d'or.

56. — Lambert Bidan, abbé de Vausoor.

56. — D'or, à une face vivrée d'azur.

57. — N... Blocq, lieutenant prévost de Revet.

57. — De sable, à trois têtes de lion arrachées d'or, deux et une.

DE L'ÉTAT DU

61. — Guillaume Gauthier, bourgeois de Givetz-Notre-Dame et procureur du roy des eaux et forests.

61. — D'azur, à trois gerbes d'or, deux et une.

62. — Jean Denis, greffier des eaux et forests de Givetz. — 62. — D'or, à un grifon de gueules.

65. — N... de Saucey, conseiller du roy, commissaire provincial d'artillerie de la résidence de Charlemont. — 65. — D'azur, à trois faces d'or.

66. — Gilles de Soye, greffier de la prévosté d'Agimont. — 66. — De sable, à une croix d'or.

67. — Thomas Harlet, conseiller du roy, juge prévost royal du comté d'Agimont, résident à Givetz. — 67. — Palé d'or et de gueules, de six pièces.

68. — N..., curé de Givetz-Saint-Hilaire. — 68. — D'or, à une croix pattée de gueules.

69. — Marie-Jeanne Rasquin l'aînée. — 69. — De gueules, à trois chevrons d'or

70. — Antoinette Rasquin cadette. — 70. — De même.

71. — Thomas Dargy, curé du village de Hayber. — 71. — Facé d'or et de sable, de huit pièces.

72. — Mathieu Herquin, curé du village du Romerée. — 72. — D'azur, à deux bourdons d'argent, passez en sautoir.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE DES COMMUNAUTEZ, DE L'ÉTAT DU 19 DÉCEMBRE 1698

3. — La ville de *Revin*. — 3. — D'or, à un portail de gueules, flanqué de deux tours de même.

DE L'ÉTAT DU

5. — L'abbaye de *Wausoor* (Vaulsor). — 5. — D'azur, à une Notre-Dame d'or.

6. — La ville de *Givetz-Saint-Hilaire*. — 6. — D'azur, à trois tours d'or, rangées sur une terrasse de sinople, celle du milieu ouverte.

7. — Le corps des Officiers de la prévosté et comté d'*Agimont*. — 7. — D'azur, à trois fleur de lis d'or, deux et une.

BEAUMONT

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU

9.—N..., comte de THIENNE (Thiennes), seigneur de Montigny-Saint-Cristophe.

9. — Écartelé au 1er et 4e, d'or, à un aigle de sable; au 2e et 3e, d'azur, à un pal vivré d'argent.

PHILIPPEVILLE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

5. — N..., marquis d'YVES.

5. — D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

14. — Olivier DESTRÉE (d'Estrées), maire perpétuel de la ville de Chimay.

14. — D'argent, fretté de sable.

16. — Hubert SAYMON, abbé de Florennes.

16. — De gueules, à trois lions d'argent, deux et un.

22. — N... de SAINT-ASTIER, directeur et chirurgien de Mariambourg.

22. — D'azur, à une face d'or.

26. — Claude du PONT, lieutenant-prévost de Philippeville.

26. — D'azur, à un pont de trois arches d'argent.

28. — Pierre OUDART, inspecteur des bastimens du roy à Philippeville.

28. — D'argent, à trois aigles de sable, deux et un.

29. — Charles DESGENÊTAIS, commissaire des vivres à Philippeville.

29. — De sinople, à un lion d'or.

DE L'ÉTAT DU 1er DÉCEMBRE 1698.

39. — Antoine STOUPHE, bourgeois de Philippeville.

39. — D'azur, à trois pals d'argent.

40. — Jean-Baptiste MASSART, conseiller du roy, prévost-juge royal de la ville de Philippeville.

40. — De gueules, à un dextrochère d'argent, tenant une massue d'or.

41. — Jean MASSART, maître brasseur et de la poste aux chevaux de Philippeville.

41. — De même.

DE L'ÉTAT DU

43. — Pierre CLUSEL, commis à la recette des confiscations — 43. — D'or, à un lion de sable, accompagné de trois tourteaux de gueules, deux en chef et un en pointe.

44. — N... BOSQUER, mayeur de Mariambourg (Marienbourg). — 44. — D'azur, à un sautoir d'or.

45. — Sébastien de LA HAYE, greffier et notaire royal de la ville et prévosté de Philippeville. — 45. — D'argent, à trois faces d'azur.

46. — Lambert PESFIAU, gros marchand. — 46. — Facé d'or et de gueules, de six pièces.

48. — Louis ACHART, dit Lafeuillet, bourgeois de Philippeville. — 48. — D'azur, à un sautoir d'or.

49. — Marc MOBILLON, bourgeois de Philippeville. — 49. — D'or, à deux chevrons de sinople.

50, 51. — N... de SYROIS, conseiller du roy, commissaire ordinaire de ses guerres à la résidence de Philippeville, et N..., sa femme. — 50, 51. — D'argent, à deux bandes de gueules; *acolé:* d'azur, à trois quinte-feuilles d'argent.

53. — N... de PALLIÈRE, commandant de Mariambourg. — 53. — Palé d'or et de sinople, de six pièces.

54. — N... de LA SALLE, major de Mariambourg. — 54. — D'azur, à un croissant d'or, surmonté d'une étoile de même.

55. — N..., curé de Mariambourg (Marienbourg). — 55. — D'or, à une croix fleuronnée de gueules.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

1. — Le chapitre de *Florennes*. — 1. — D'azur, à une Notre-Dame d'or.

2. — Le chapitre de *Chimay*. — 2. — De gueules, à une Notre-Dame d'argent.

DE L'ÉTAT DU

5. — L'abbaye d'*Oignies*. — 5. — De sinople, à une face d'hermines, et une crosse d'or, en pal, brochant sur le tout.

LE QUESNOY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 6 JUIN 1698.

30. — Pierre-François Muisson, conseiller du roy, receveur des amendes et épices au Quesnoy.

30. — D'or, à trois mouches de sable, deux et une.

31. — Jean Talon, échevin de la ville du Quesnoy.

31. — D'azur, à trois croissans d'or, chacun surmonté d'une étoile de même, et posez deux et un.

43. — Louis Oynet, conseiller au baillage royal du Quesnoy.

43. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois têtes de lion de même.

DE L'ÉTAT DU

46. — Baptiste Walerand, procureur du roy au baillage royal du Quesnoy.

46. — D'azur, à trois demi-vols d'or, deux et un.

47. — Pierre Moret, receveur de la terre de Barlaymont (Berlaimont).

47. — D'argent, à une face de gueules, accompagné de deux têtes de more de sable, tortillées d'argent, l'une en chef et l'autre en pointe.

49. — Maximilien Rapy, lieutenant particulier au baillage du Quesnoy.

49. — D'azur, à un loup ravissant d'or.

50. — Joseph de Bousy et de la Trumière, seigneur de Sassigniers (Sassegnies).

50. — D'argent, à un chevron de gueules.

51. — Humbertine Vermeille.

51. — De gueules, à trois faces d'or.

52. — Pierre Billet, commissaire aux reveuës de passage et échevin de la ville du Quesnoy.

52. — D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois billettes de même.

53. — Adrien Graindor, du Quesnoy.

53. — D'azur, à trois épis d'or, deux et un.

54. — Jean-Antoine de Béthunes (Béthune), avocat au baillage royal du Quesnoy.

54. — D'argent, à deux faces de gueules.

55. — Gaspard Grains, prestre, curé de la ville du Quesnoy.

55. — D'azur, à trois gerbes d'or, deux et une.

57. — Antoine DESPINOY (d'Espinoy), échevin de la ville du Quesnoy.

57. — D'azur, à six besans d'argent, trois, deux et un.

58. — Jacques FARBUS, ancien échevin de la ville du Quesnoy.

58. — D'argent, à trois léopards d'azur, l'un sur l'autre.

60. — Jean-François de GAND, avocat et procureur du roy de la ville du Quesnoy.

60. — D'argent, à une bande de gueules, accompagné de six trèfles de sinople, posez en orle.

61. — Le couvent des religieuses *Sœurs noires* du Quesnoy.

61. — D'or, à une croix haussée alaisée de sable.

62. — Gaspard LALOY, bourgeois du Quesnoy.

62. — De gueules, à trois têtes de loup arrachées d'or.

64. — Michel-François DUFAY, bourgeois et ancien échevin de la ville du Quesnoy.

64. — D'or, à un arbre de sinople.

65. — Nicolas PERONEAU, directeur de la poste du Quesnoy.

65. — De gueules, à un aigle d'argent.

66. — Le corps des Officiers du baillage royal *du Quesnoy*.

66. — D'argent, à une face d'azur, chargée de trois fleur de lis d'or, et accompagnée de trois chesnes de sinople, englantez d'or.

67. — Claude COCQUILLARD, du Quesnoy.

67. — D'azur, à six coquilles d'argent, trois, deux et une.

68. — François VANTRAN, avocat au baillage royal du Quesnoy.

68. — D'argent, à une vache de gueules, acolé d'argent et clarinée d'azur.

71. — François LE VAILLANT, seigneur du Theil.

71. — D'or, à un lion de gueules.

73. — Jean-Louis NOEL, notaire royal au Quesnoy.

73. — D'azur, à une face d'or, accompagné de six besans de même, rangez trois en chef et trois en pointe.

74. — N... DESESSARTS (des Essarts), dame.

74. — De gueules, à trois aigles d'argent. deux et un.

75. — Le corps des Officiers de la maîtrise des eaux et forests du *Quesnoy*.

75. — D'argent, à un marteau de gueules, couronné d'or, accompagné de trois arbres de sinople, deux en chef et un en pointe.

76. — Jean..., receveur du domaine à Bavay.

76. — De gueules, à une croix pattée d'argent.

77. — N... d'HÉNIN, dame d'Obers.

77. — D'azur, à cinq billettes d'argent, posées en sautoir.

78. — Le corps des Officiers du magistrat de la ville *du Quesnoy*.

78. — D'argent, à une face d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or, et accompagnée de trois chesnes de sinople, englantez d'or.

79. — Margueritte-Ambertine de LA NEVEILLE (Nevelle), dame de Romery.

79. — Facé, d'or et d'azur, de huit pièces.

81. — Adrien LE CONTE, greffier de Bavay.

81. — De gueules, à neuf besans d'argent, rangez trois, trois et trois.

82. — Louis TRICOT, prévost de Bavay.

82. — D'azur, à trois trèfles d'or, deux et un.

85. — N... MIGNOT, médecin de l'hôpital de la ville du Quesnoy.

85. — D'argent, à un chevron de sinople, accompagné de trois mouchetures d'hermines.

85 *bis* simple. — N... DESBONETS (des Bonnets), receveur des traittes à Bavay.

85. — D'azur, à trois besans d'argent, deux et un.

86. — N... COMIAN, lieutenant de la prévosté de Bavay.

86. — De sinople, à un aigle d'or.

87. — N... BAILLY, commis aux exercices pour les domaines du roy à Bavay.

87. — De sable, à une face d'or, accompagnée de trois étoiles de même.

88. — N... BÉLENGER, curé de Tanier-sur-Hon (Taisnieres-sur-Hon).

88. — D'azur, à une croix d'argent, et un lion de sinople, brochant sur le tout.

89. — N... LELONG, notaire royal à Bavay.

89. — D'argent, à une bande de gueules.

90. — N... GÉRARD, receveur des domaines du roy à Bavay.

90. — D'azur, à trois roses d'argent, deux et une.

91. — N... AUDELAN, échevin de la ville du Quesnoy.

91. — D'argent, à une croix d'azur, chargée de cinq coquilles d'or.

92. — N... de LA HAYE, avocat au baillage du Quesnoy.

92. — D'argent, à trois faces d'azur.

93. — Jean-Joseph DELLEAU, procureur du roy à Bavay.

93. — D'azur, à une face ondée d'argent, accompagnée de trois larmes de même.

94. — Pierre de ROMBY, avocat au baillage du Quesnoy.

94. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur de même.

95. — Calix MASNE, pasteur de Solenne (Solesmes).

95. — De gueules, à trois pals d'argent.

96. — Bon Robin, curé de Gomigny (Gommegnies) et Frenoy. — 96. — D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en pointe d'un écureuil de même.

97. — Jacques Dorléan (Orléans), curé de Pon. — 97. — D'or, à trois quinte-feuilles d'azur, deux et une.

98. — Pierre Haucar, curé de Berlemon (Berlaimont). — 98. — De sinople, à trois croissans d'or, deux et un.

99. — N... Demonsierve, curé de Hon. — 99. — D'argent, à une bande de gueules, chargée de trois croisettes d'or.

100. — N... Hanique, curé de Houdain. — 100. — De sable, à un aigle à deux testes d'or.

101. — Jacques François, curé de la Longueville. — 101. — De gueules, à trois lis de jardin d'argent, tigez et feuillez de même.

102. — Pierre le Clercq, curé d'Haussy. — 102. — D'argent, à trois croissans de gueules, deux et un, et une croisette de même en abime.

103. — Jean Aigret, curé du village d'Anglefontaine. — 103. — D'argent, à trois faces de sinople.

104. — Élizabeth-Emerandesiane Mase (Maze), dame d'Escarmain. — 104. — Échiqueté d'or et de sable.

105. — N... Demarq, curé de Saint-Piton. — 105. — D'or, à trois faces ondées d'azur.

106. — N... le Duc, curé du village de Vertin. — 106. — De gueules, à une chouette d'or.

LANDRECY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 19 DÉCEMBRE 1698.

5. — N... Quivy, receveur des amendes à Landrecy. — 5. — De gueules, à trois fers de pique d'argent, deux et un, et une molette d'or en abime.

8. — N... Philippin, échevin de Landrecy. — 8. — De sable, à une croix ancrée d'argent.

10. — N... Guibert, garde d'artillerie. — 10. — D'azur, à un lion d'or.

11. — N... Henet, procureur du roy à Landrecy. — 11. — D'argent, à un sautoir de gueules.

12. — Alexande Berleymont, marchand à Landrecy. — 12. — Écartelé d'or et de gueules, à quatre roses de l'un en l'autre.

14. — François Dupont (du Pont), de Landrecy. — 14. — De gueules, à un pont de deux arches d'or.

15. — François Bailleul, procureur du roy à Landrecy. — 15. — De gueules, à trois bandes d'argent.

16. — N... Lauroy, inspecteur des bâtimens du roy à Landrecy. — 16. — D'azur, à une tour d'or, surmontée de trois étoiles de même, rangées en chef.

17. — N... Giroux, de Berneville. — 17. — Gironné d'or et d'azur de huit pièces.

18. — N... Durondeau, bourgeois de Landrecy. — 18. — De gueules, à trois vires d'argent, l'une dans l'autre.

19. — N... Dubois (du Bois), maître de la poste aux chevaux de Landrecy. — 19. — D'azur, à trois trèfles d'argent.

20. — Honoré, notaire (*sic*), Michel. — 20. — De gueules, à trois coquilles d'or, deux et une.

22. — Louis-Charles Berleymont. — 22. — Écartelé d'or et de gueules, à quatre roses de l'un en l'autre.

24. — N..., veuve de N... le Veau. — 24. — D'or, à un massacre de cerf de sable.

25. — N..., veuve de François Henet. — 25. — D'or, à une face d'azur, accompagnée de trois roses de gueules.

26. — N..., Mercier, commis et directeur de l'hôpital de Landrecy. — 26. — D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe, d'un cœur d'or.

DE L'ÉTAT DU

29 *bis*. — N... de Villeveille (Villevieille), lieutenant du roy de Landrecy, et N..., sa femme. — 29. — D'azur, à une croix d'argent, bordée d'or; *acolé* : de sinople, à trois quinte-feuilles d'or.

30 *bis*. — N... Dufays (du Fay), major de Landrecy, et N..., sa femme. — 30. — D'argent, semé de trèfles de sinople, à un lion d'or, brochant sur le tout; *acolé* : de sinople, à trois quinte-feuilles d'or.

31. — N... Devalois (de Valois), médecin de l'hôpital de Landrecy. — 31. — D'azur, à deux lions afrontez d'or.

32. — N..., abbé de Maroilles. — 32. — D'or, à trois bandes d'azur.

33. — N..., pasteur de Landrecy. — 33. — D'azur, à trois chevrons d'argent.

34. — N... de Montison (Montesson), commissaire d'artillerie. — 34. — D'argent, à une face de gueules.

35. — N... Grassin, trésorier des troupes à Landrecy. — 35. — D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau passant d'argent.

36. — N... Lachesnais (la Chesnaie), receveur des domaines à Landrecy. — 36. — D'argent, à trois roses de gueules, deux en chef et une en pointe, et une feuille de chesne de sinople en abîme.

37. — N..., veuve de N.. Denormandie. — 37. — D'azur, à 2 léopards d'or.

38. — N..., veuve de N..., de Massacq. — 38. — Parti, d'argent et de gueules à deux roses de l'un en l'autre.

39. — N... Amasse (Amas), receveur des traittes à Landrecy. — 39. — D'azur, semé de besans d'argent, trois mains dextres apaumées de même, deux et une.

40. — N... Goblin, curé de Tavière (Taisnieres). — 40. — De gueules, à trois coupes couvertes d'or.

41. — N... Carme, curé de Noyelle. — 41. — Échiqueté d'argent et de sable.

42. — N... le Brun, curé de Marbaix. — 42. — D'or, à un lion de sable, tenant en sa patte dextre une croix de gueules.

43. — N... Desprez, curé de Poix. — 43. — De gueules, à trois trèfles d'argent, deux et un.

44. — N... Rouceau (Rousseau), curé de Preux. — 44. — D'argent, à un lion de gueules.

45. — N... Bertin, curé de Robersard. — 45. — Bandé d'or et d'azur, de six pièces.

46. — N..., curé de Landrecy. — 46. — D'azur, à trois croix pattées d'argent, deux et une.

47. — N... Berlaymont, avocat à Landrecy. — 47. — Écartelé d'or et de gueules, à quatre roses de l'un en l'autre.

48. — N... Segard, médecin à Landrecy. — 48. — De gueules, à une étoile à huit rais d'or.

49. — N... Proyelle, avocat à Landrecy. — 49. — D'azur, à un aigle d'or.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTES.

1. — L'abbaye de *Maroilles*. — 1. — Facé d'or et d'azur, de six pièces, à

une crosse d'argent, en pal, brochant sur le tout.

2. — La ville de LANDRECY. 2. — D'azur, à un château ouvert, donjonné de trois tours d'or, sur une terrasse de même.

CHARLEROY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DE L'ÉTAT DU 19 DÉCEMBRE 1698.

5. — N... MARTINITS (Martinetz), curé de Charleroy. 5. — D'azur, à un chevron d'or, et un chef d'argent, chargé de trois cœurs de gueules.

8. — N... DUFOYS, directeur des lits de Charleroy. 8. — D'or, à quatre pals de sinople.

9. — N... LE BUSTE, médecin à Charleroy. 9. — D'azur, à des balances d'or.

18. — N... de ROUX, commissaire d'artillerie à Charleroy. 18. — De sinople, à un lion d'or.

19. — N... GENEVILLE, chirurgien major à Charleroy. 19. — D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois trèfles de même.

20. — N... CAPITAIN, trésorier des troupes à Charleroy. 20. — De gueules, à trois fers de piques d'argent, deux et un.

21. — Joseph THIBAULT, bailly de la ville basse de Charleroy. 21. — D'or, à un sautoir de gueules.

Fait par nous à Paris.

RECAPITULATION

MAUBEUGE

Armoiries des		Livres.		livres.
Personnes.	78	à 20		1560
Prieuré.	1	à 25		25
Couvent.	1	à 25		25
A reporter.	80	»		1610

AVESNES

		livres.		livres.
Report	80	»		1610
Personnes	31	à 20		620

DINANT

		livres.		livres.
Personnes	67	à 20		1340
Villes	2	à 50		100
Abbayes	3	à 50		150
Communauté	1	à 25		25
Couvent	1	à 25		25

GIVETZ

		livres.		livres.
Personnes	30	à 20		600
Villes	2	à 50		100
Abbaye	1	à 50		50
Corps	1	à 25		25

BEAUMONT

		livres.		livres.
Personne	1	à 20		20

PHILIPPEVILLE

		livres.		livres.
Personnes	21	à 20		420
Abbaye	1	à 50		50
Chapitres	2	à 25		50

LE QUESNOY

		livres.		livres.
Personnes	51	à 20		1020
Corps	3	à 25		75
Couvent	1	à 25		25

LANDRECY

		livres.		livres.
Personnes	39	à 20		780
Ville	1	à 50		50
Abbaye	1	à 50		50

CHARLEROY

		livres.		livres.
Personnes	7	à 20		140
	547 armoiries.			7325 livres.

Total, sept-mil-trois-cens-vingt-cinq livres, et les deux sols pour livre.

Présenté, etc. (Voyez page 378).

Fait à Paris, ce 15e jour de novembre 1700.

Les commissaires généraux, etc. (Voyez page 378).

Veu par nous l'estat cy-dessus, notre ordonnance préparatoire, etc., l'avis dudit sieur d'Hozier, du 20 février 1701, etc. (Voyez page 378)

Fait en l'assemblée desdits sieurs commissaires, tenue à Paris le vendredy quatre mars mil sept cent un.

Nous soussignez[1] intéressez au traitté des armoiries nommez par délibération de la compagnie du 29 aoust 1697, pour retirer les brevets des dites armoiries, reconnoissons que Monsieur d'Hozier nous à cejourd'huy remis ceux mentionnez au présent état au nombre de ..... armoiries, la finance principale desquelles montant à ....., promettons payer au trésor conformément au traitté que nous en avons fait avec Sa Majesté.

Fait à Paris, ce vingt-quatrième jour de mars 1701.

Signé, CARQUEVILLE.

[1] Cette formule est répétée à la fin de chacun des états, sans autres variantes que la date et les chiffres des armoiries enregistrées et de la somme perçue au bas de chaque récapitulation. Nous n'avons donc donné qu'une seule fois cette formule purement financière. Les dates sont : le 22 octobre 1697, page 14; le 28 novembre, pages 27 et 77; le 19 décembre, page 55; le 11 mars 1698, page 89 et 100; le 22 mars 1698, page 111; le 26 mars 1698, page 128; le 14 août 1698, page 140; le 4 septembre 1698, page 156; le 25 février 1699, page 193; le 26 mars 1699, page 215; le 12 novembre 1699, page 259; le 1er août 1700, pages 285 et 301; le 20 avril 1710, page 304; le 25 juin 1698, page 325; le 8 janvier 1699, page 330; le 8 février 1701, page 338; le 3 juillet 1700, pages 344 et 347; le 24 mars 1701, page 348; le 8 janvier 1699, page 350; le 24 mars 1701, page 354; le 15 juillet 1701, page 360; le 7 août 1700, page 368; le 25 décembre 1702, page 379; le 21 janvier 1701, page 394; le 24 mars 1701, page 400; le 9 décembre 1701, page 412; le 20 avril 1710; pages 422, 424 et 425.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES FAMILLES, DES VILLES, DES COMMUNAUTÉS, ETC.,

DONT LE BLASON FIGURE DANS LE PREMIER VOLUME

DE L'ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

INTENDANCES DE FLANDRE, DU HAINAUT ET DU CAMBRÉSIS.

A

Abancourt (d'), 307.
Aberdeen *ou* Abordyn, 73
Achart, 442.
Adornes *ou* Adourne, 16, 58, 92
Adrians *ou* Adrianssens, 297
Adubuleart, 387.
Aerleboudt, 73.
Aernout, 196.
Aerte, 174.
Affincourt, 61.
Agimont, 440.
Agoult, 83.
Aigret, 446.
Aisguillon, 53.
Alatruye, 35, 36, 52, 53, 123, 164, 165.
Albert, 430.
Alegambe, 103.
Aleirs, 142.
Alencé, 38.
Alexandre, 241.
Allart, 286.
Alléond, 307.
Allet, 202.
Alliot, 281.
Aloigny, 421.
Aloy, 435.
Amangorre, 455.
Amant, 133.
Amart, 385, 386.
Amas, 99, 404, 448.
Amasse, 448.
Amidonniers, 253.
Amman, 13, 19, 22, 43, 1 [illegible]55
Amsel, 405.
Ancel, 3, 405.
Ancelet, 365.
Anchy, 420.
Anciau, 437.
André, 106, 245, 249, 269.
Angélis, 371.
Angelot, 175.
Angeville, 43.
Angouart, 41.
Angoubart, 85, 105.
Aniot, 86.
Annonciades, 124, 151, 189.
Anost, 269.
Aoust, 418.
Aoustin, 383.
Aparisis, 188, 190.
Apothicaires, 86, 157, 187, 262, 287, 292.
Aras, 278.
Arbalétriers, 164, 167, 169, 170, 172, 173, 225, 244, 257, 268, 396.
Archer (l'), 319.
Archers, 164, 167, 169, 170, 172, 187, 217, 222, 252, 283, 389.
Ardoye, 96.
Argence, 192.
Argout, 349.
Armentières, 52.
Arnasse, 204.
Arnoult, 200.
Aronio, 30
Arquebusiers, 86.
Assignies, 132, 273.
Athies, 302.
Aubaud, 238.
Aubergistes, 87.
Aubermont, 26.
Auby, 132.
Audelan, 444.
Audrimont, 5.
Audron, 326.
Augery, 117.
Augustins, 211, 356, 388, 396
Augustines, 126, 277,
Aulent, 49.
Auneux, 96.
Autrichon, 421.
Avare, 396.
Avelin, 43.
Avesnes, 26, 31.
Avesnes, 315.
Avet, 191.
Avigher *ou* Avigheer, 161, 175.
Avignon, 328.
Azebrouck, 207.

B

Backer, 389.
Baclan, 25.
Bacquelerot, 70.
Bacquet, 420.
Badar, 252.
Badsquier, 72.
Bady, 451.
Baelde, 74, 198.
Baerscherebout *ou* Baescheribout, 297.
Baert, 198, 425.
Baillet, 116.
Bailleu, 154.
Bailleul, 219, 447.

Bailleul, 65, 66, 196, 345.
Bailly, 181, 445.
Balaam, 241.
Balde, 198, 291.
Baldina, 30.
Balicque *ou* Ballicque, 16, 94, 95, 96, 185, 235, 308.
Ballade, 371.
Ballet, 381.
Baltazal, 150.
Balthazard, 57, 58, 150.
Bambeck ou *Bambeche*, 146.
Bance, 428.
Bandequin, 19.
Banne, 127, 194, 382, 384, 391.
Banraedt, 69.
Bar, 281.
Barafle, 23, 119, 297,
Barail (du), 2.
Baralle, 18, 232, 234, 262.
Barbaroux, 141.
Barbaze, 372.
Barbetz, 94.
Barbier, 318.
Bardet, 19.
Bargibant, 19, 25, 26, 271.
Barlaimont, *voy*. Berlaymont.
Barlemont, 423.
Barlet, 372.
Barlet (du), 2.
Baroudt, 75.
Barras (las), 148.
Barre (la), 2, 45, 126, 198, 294.
Barré, 124, 433.
Bart, 287, 423.
Bassée (*la*), 116.
Basseliers, 95.
Basta, 12.
Bateliers, 248, 382, 398.
Bathéon, 176.
Battemont, 387.
Batteur (le), 415.
Baudechon, 267.
Baudequin, 19, 31, 92, 93, 157, 235.
Baudouin, 421, 435.
Bauduin, 115.
Bauffremez, 47, 90, 121.
Baulin, 110, 267.
Baume (la), 15.
Bauraet, 152.
Baurangys, 2.
Baussé *ou* Bausser, 279.
Bauvette *ou* Bavette, 9.
Bauwens, 57.
Baux (des), 189.
Bavay, 366.
Bave, 37, 50, 168, 218, 229.
Bay, 123.
Bayart, 30, 38, 40, 83, 105, 107.
Bazelle, 396.
Beau du Boujon (le), 315.
Beaufort *ou* Beauffort, 96, 306.
Beaufresne, 133.
Beaugard, 385, 386.
Beaugrand, 391.
Beaulieu, 164.
Beaumaret [s], 31, 154, 374.
Beaumont, 252, 317.
Beaumont, 53, 225, 228.
Beaupré, 168.
Beaupres, 113.
Beaurepaire, 279.
Beaurieu, 91.
Beausse, 282.
Beauvais, 364, 426.
Becaert, 73.
Bechade, 401.
Becker, 184.
Becq, Becquet, *voy*. Beq, Bequet.
Bécuau, 18.
Bécue, 142.
Béer, 12.
Béguinage, 235, 277, 387.
Beguines, 222.
Belair *ou* Bellair, 243.
Belarbre (du), 414.
Belenger, 445.
Belengin, 233.
Belincourt, 407.
Bellandriers, 144.
Bellanger, 44, 57.
Bellardière (la), 309.
Belle, 202.
Belleforière, 10.
Bellefosse, 138.
Belleverd, 297.
Belleville, 11.
Belleville, 66.
Belloy (du), 240.
Belot, 349.
Bels, 404.
Belt, 68.
Belvalet *ou* Belvallet, 134, 213.
Benard, 103.
Bendy, 332.
Bénédictines, 142.
Benezet, 60.
Benjay, 247.
Benoist, 96, 278, 311.
Benten *ou* Bentein, 200.
Beq *ou* Becq, 92.
Bequet *ou* Becquet, 9, 10, 11, 123, 130, 151, 137, 191, 237, 239, 264, 265, 302, 309.
Béranger, 142.
Berbau, 407.
Bercle-Branche, 346.
Berghes, 21.
Berghettes, 395.
Bergues, 99.
Bergues, 69, 70, 153, 392.
Berkyn-Plessy, 217.
Berlaymont *ou* Berlaimont, 117, 255, 324, 405, 448.
Berlemon, 405.
Berlo *ou* Berlot, 108, 271, 318.
Bernard, 21, 99, 102, 104, 108, 177, 242, 371.
Bernarde, 255.
Berne, 398.
Berneuil, 429.
Bernicourt, 10, 11.
Bernimicourt, 90, 94.
Bernoet, 75.
Beron (du), 36, 69.
Berquerie (la), 328.
Berson, 324.
Bertault, 244.
Bertazzoni *ou* Bertazzony, 306.
Berthe, 251.
Berthelot, 53.
Bertin, 448.
Bertrand, 410.
Besselaert, 67.
Besson *ou* Bessot, 157,
Béthune [s], 443.
Beugny, 431.
Beulque, 395.
Beuten, 299.
Beuvet, 50.
Bevier, 220, 260.
Bevière, 432.
Bevre, 209.
Beyne, 331.
Biche (la), 351.
Bidan, 439.
Bidart, 45, 228.
Bidier, 308.
Biette (*la*), 112, 339.
Biez (du), 243.
Bille, 349.
Billet, 443.
Billiau, 405.
Binot, 237.
Bigos *ou* Bigot, 168, 194.
Blacuvoet, 197.
Blaisniont, 315.
Blanc (le), 37, 217, 220.
Blanchant, 150.
Blanchet, 320,
Blanckaert, 61, 150, 168.
Blanpain, 186.
Blanwart, 395.
Blarenberg, 287.

Blasseau, 247.
Blawart, 227.
Blery, 105.
Blesseboys, 437.
Bleuettes, 174.
Bleumortiers (des), 84, 254.
Bleutour (*la*), 406.
Blies, 15, 176.
Blocq, 439.
Blocquet, 98.
Blocy, 209.
Blomme, 143.
Blondeau, 180.
Blondel, 10, 33, 36, 41, 373.
Blouart, 373.
Blusseau, 335.
Blyes, 15.
Bochart, 395.
Bocqueau, 81.
Bocquet, 205.
Boddens, 68, 69, 210.
Bodquin, 93.
Bœsinghe, 194.
Boeye, 210, 226.
Bogart *ou* Bogaert, 382, 385, 386.
Boidin, 220, 232.
Boilesme, 75.
Bois, 276.
Bois (du), 15, 22, 50, 102, 105, 110, 134, 151, 161, 249, 325, 435, 447.
Boisleux, 87.
Boisset, 327.
Boistel (le), 56.
Bolenger, 408.
Bollaerq *ou* Bollaert, 392.
Bolle, 203.
Bollengier, 408.
Bomant, 225, 226.
Bomé, 325.
Bonaert, 67.
Bondel, 56.
Bondonneau, 31.
Bonmarchiet [te], 79, 133.
Bonnafaux, 7.
Bonnaire, 12, 49, 54, 98.
Bonneau, 115.
Bonnet, 24, 47, 267, 364.
Bonnets (des), 445.
Bonnin, 164.
Bonvoisin, 4.
Bonvouloirs, 252.
Boore ou *Borre*, 409.
Borart, 387.
Bornisien, 212.
Boron, 433.
Borry, 76.
Borsele *ou* Borselle, 19, 108.
Boschre, 175.
Bosellye, 146.
Bosquer, 442.
Bosquiel *ou* Bosquel (du), 50, 127, 168, 218.
Bossart, 385.
Bostica *ou* Bostices, 103.
Bouch, 385.
Bouchers, 88, 99, 171, 188, 204, 245, 288, 292, 376, 383.
Boucq (le), 4, 5, 6, 122, 131, 184, 280, 385.
Boucquillon, 220.
Boudart, 116.
Boudaux, 431.
Bouden *ou* Boudens, 155.
Boudenoos, 408.
Boudenot, 408.
Boudinet, 352.
Boudon, 434.
Boufflers, 234.
Bougenien, 280.
Bougenier, 235.
Bouguet, 385.
Bouillet, 527.
Bouillon, 309.
Bouk (le), 121.
Boulanger *ou* Boullanger, 95, 185, 398.
Boulangers, 86, 144, 162, 182, 203, 213, 256, 385.
Boulé *ou* Boullé, 17, 85, 418.
Boulet, 44.
Boulhy, 58.
Boulit, 44, 82.
Bouly *ou* Boully, 248, 249.
Boulogne, 309.
Boulongne *ou* Boullogne, 315.
Bourbourg, 58, 150.
Bourchault, 7.
Bourdon, 91, 95, 98, 262, 279, 340.
Bourg (du), 352.
Bourg (le), 417.
Bourgeois, 263, 287, 322, 380.
Bourgeteurs, 160.
Bourgogne *ou* Bourgoigne, 415.
Bourlas, 426.
Boursette, 225.
Boursier, 321.
Boursiers, 421.
Boussemare, 373.
Boussingault, 370.
Bousy, 322, 445.
Bouticquliers, 144.
Boutillier, 41.
Boutillier (le), 243.
Boutillière (la), 241.
Boutillon, 309.
Boutry, 312.
Bouve, 295.
Bouvier, 61.
Bouvignes, 435, 436.
Bouvigny, 232, 255.
Bouze, 250.
Bowems, 57.
Bozelli, 146.
Braen, 147.
Brai (de), 433.
Braide, 52.
Brame, 171.
Brane, 387.
Brassart, 287.
Brasseur, 428.
Brasseurs, 88, 213, 287, 346, 382, 399.
Brauwere *ou* Brauwert, 59, 197.
Braux, 105.
Bray, 191, 308.
Brecht, 420.
Breckeveld *ou* Breckevelt, 29, 121, 173, 217, 395.
Bregbois, 88.
Brehon, 254.
Brems, 250.
Bressy, 29.
Bretel, 101, 135, 254, 416.
Breton, 247.
Breuil (du), 132.
Breyas, 272.
Brezetz, 1.
Briaerde, 73.
Briamon, 314.
Briant, 37.
Brias, 79, 100.
Bridoul, 35, 38, 43, 51, 175, 227, 255.
Brier, 56.
Brierre, 331.
Briet, 242.
Briffault, 264
Brigitains, 125, 189.
Brigitines, 86, 187.
Brineau, 13.
Briois, 46, 222, 234.
Brique (la), 427.
Briquet, 93, 135.
Bris (du), 276.
Brisseau, 106, 108, 179.
Brobbal, 291.
Brochet, 380.
Brodeurs, 170, 340.
Brognet, 332.
Broide, 9, 28, 38, 52.
Brouch, 294.
Broustteurs, 167.
Broukerque, 205

Broux, 278.
Broye (la), 224.
Brucq, 127.
Brughe, 373.
Brulard, 12.
Brun, 250.
Brun (le), 421, 448.
Brune ou Bruné, 384, 385.
Brune (la), 332.
Bruneau ou Bruneaut, 15, 55, 115, 174
Bruneel, 257.
Brunet, 384.
Brustel, 9, 191.
Bruyant, 44.
Bryas, 79. 100, 272.
Buards (des), 324.
Buest, 382.
Buffet, 397.
Buffetiers, 165.
Bugny, 321.
Buire, 258.
Buis, 380.
Buissard, 262.
Buisseret, 115, 224, 225.
Buisson (du), 180, 318, 396, 430.
Buissons (des), 36, 117, 413.
Buissy, 17, 35.
Bulard, 435.
Buleart, 389.
Buloot, 200, 204.
Bultel ou Bulteel, 67, 147.
Bunas, 177.
Bune, 408.
Bure (du), 374.
Bureau, 97.
Buret, 199, 201.
Burge ou Burges, 129.
Burnez, 250.
Burte, 396.
Bury, 16.
Bus (du), 3, 34, 35, 84, 121, 122
Busse, 385.
Bussière (la), 305.
Buste (le), 449.
Buthel, 295.
Bux (la), 401.

C

Cabannes, 328.
Cabaretiers, 87, 159, 169, 189, 256, 268, 286, 383, 402.
Caboche, 70.
Caffet, 2.
Cahouet, 112.
Caillé ou Caillié, 327.
Caillebot, 20.
Caillet, 127, 165, 219.
Caillot, 318.
Calain, 396.
Calleman, 380.
Calonne, 25, 102, 103, 105, 106, 122.
Camberlin, 325.
Cambier, 42, 240, 271, 371.
Cambrai, 7, 90.
Cambron, 427.
Camessin, 387.
Campe, 199.
Campeaux, 108.
Campenhout, 118.
Camps, 427.
Camps (le), 221.
Camps (des), 427.
Camus (le), 220.
Cannaple, 439.
Cane, 415.
Caneau, 24.
Caniot, 20, 269, 312.
Cannin, 148.
Canonne, 98, 353
Canonniers, 164, 170, 172, 225, 245, 257, 268.
Cantaloup, 33, 271.
Cantineau, 309.
Capel, 209, 210, 390.
Capestan, 66.
Capitain, 449.
Cappelier (le), 22, 23, 105.
Capremont, 395.
Caquey, 332.
Caquian, 279.
Caraman, 11.
Carancy, 420.
Carbé, 438.
Cardenacq ou Cardevac, 97.
Cardinal, 202.
Cardon, 29, 32, 53, 54, 112, 116, 127, 173, 220, 370, 375.
Carette, 53.
Carion, 432.
Carioteuses, 187.
Carlier, 174, 242, 248, 251, 367.
Carme, 448.
Carmélites, 124, 250, 296, 341.
Carmes, 83, 124, 236, 257, 387.
Carmoise, 239.
Carnazet, 319.
Carnin, 148.
Caron, 114, 184.
Caron (le), 35
Carondelet, 320.
Carpeau, 312.
Carpentier, 45, 116, 218, 296, 390, 415.
Carré, 313.
Carron, 331.
Carrion, 69.
Cartienne, 318.
Cartier, 417.
Carvin, 171.
Cassaques, 436.
Cassel, 207, 208.
Casseli, 208.
Casteau, 135.
Castel, 257.
Castel (du), 370.
Castelain, 48, 49, 50, 52, 175.
Castellain ou Castellin, 223, 229, 399.
Castre, 146, 147.
Castro, 190.
Cat (le), 39, 174.
Catoire (la), 92.
Cauchet, 32.
Caudron, 243.
Caulet, 237.
Caulier, 109, 172, 176, 265, 396.
Caupène, 1.
Caut, 380.
Cautereu (van), 14.
Cauvillon, 55.
Caverel, 137.
Cavone, 94.
Caviot, 432.
Cazier ou Caziet, 24, 25.
Ceberet, 287.
Cehautte, 123.
Celestins, 125.
Celestines, 340.
Celle, 22.
Cellebroures ou *Cellebroers*, 198.
Celquet, 315.
Censent, 74.
Cerdie, 276.
Cerf, 66, 146, 283, 293.
Cerf (le), 9, 35.
Cernay, 429.
Chaerlop, 71.
Chainin, 45.
Chaircuitiers, 388.
Chambge (du), 29, 34, 36, 105, 177, 271.
Chambly, 191.
Champagne, 155, 239.
Champs (des), 20, 159, 180, 184, 331.
Change (du), 270.

Chapelier (le), 103,
Chapeliers, 86, 144, 158, 182, 188, 256.
Chapelle (la), 124, 125, 410.
Chaperon *ou* Chapron, 320.
Chaponnel, 417.
Charcutiers, 388.
Charetiers 162, 257.
Charité, 119.
Charlemont, 316.
Charleroy, 325.
Charlier, 11.
Charons, 145, 162, 188, 254, 292.
Charpentier, 326.
Charpentiers, 87, 145, 162, 182, 88, 213, 258, 383.
Chartreux 128, 186, 254.
Chasteau (du), 416.
Chastel (du), 40, 300.
Chastelet (du), 58.
Chasteller (du), 251.
Chastillon *ou* Châtillon, 23, 25, 179.
Château (du), 30, 222.
Chattin, 19
Chaudronniers, 144, 160, 188, 243.
Chaulme (la), 326.
Chaussée (la), 224.
Chaussetiers, 172.
Chautte, 125
Chauvin *ou* Chauwin, 37, 84 95, 262.
Chawin, 84.
Chencau, 438.
Chent *ou* Cheut, 206.
Cherez, 380.
Chesnais (la), 448.
Chesne (du), 317.
Chesneteau (du), 216.
Chevalier, 109. 138.
Chevery, 138.
Chevilly, 67.
Chevrier, 366.
Chiens (des), 48, 305.
Chièvre, 94, 255.
Chimay, 309, 442.
Chirurgiens, 143, 167, 185, 186, 251, 267, 382, 417.
Chisoin, 53, 112, 359.
Choequeel *ou* Choquel, 202.
Chotsin, 212.
Choi (du) 380.
Chonsy (du), 63.
Chotar, 40.
Chousy (du), 63.
Chrezé, 12.
Ciriers, 86, 160, 187.
Cisoin, 339.
Claeis *ou* Claeys, 152, 196, 198, 384
Claerbout, 289.
Clairboutte 289.
Claire le) 150
Clairs, 284.
Clais, 388 389.
Claissen *ou* Claeyssen, 141.
Claris, 131,
Clarisse, 74.
Clarisses, 118.
Claro, 252.
Clauvetz, 93, 98, 99.
Clément (le), 34.
Clenewerk *ou* Cleenewereck, 71, 210.
Cler *ou* Clerck, 150.
Clerc (le), 150.
Clergé, 51.
Clerq *ou* Clereq (le), 85, 250, 446.
Clichet, 435.
Clipel, 103, 266, 267, 270.
Clippelle, 267, 270.
Cliquar *ou* Cliquart, 280.
Cliquet, 8, 10, 11, 132, 3?7
Cloutiers, 166.
Clusel, 442.
Cobbaert, 197.
Cochon, 85.
Cocle, 65, 147, 391.
Coeq (le), 98, 105, 185, 230, 263.
Cocqueau, 80, 81, 282.
Cocquiel, 17, 105.
Cocquillard, 444.
Codt, 149.
Coette, 68.
Cognet, 291.
Coignacourt, 428.
Colart, 435.
Colbaut, 121.
Colenbuen, 295.
Colendal, 249.
Colin, 308, 408.
Colinbuen, 295.
Colins, 84, 318.
Coll, 8.
Collain, 408.
Collert, 421.
Collet, 415.
Collignon, 264.
Colnet, 308, 311.
Colpaert (s), 211, 212.
Combe, 63.
Combe (la), 351.
Combettes *ou* Combrettes, 195.
Combrugghe, 13.
Comian, 445.
Comink, 149.
Commines, 55, 120, 122.
Comte (le), 35, 57, 273, 384.
Conception, 120, 141.
Condé, 93, 439.
Condé, 83, 84.
Coninck, 58, 149, 404.
Coninck, 404.
Coninckdacte, 294.
Conrart, 80, 254.
Conte (le), 445.
Contesse, 112.
Coodts, 149.
Coolen, 408.
Coopman, 205.
Copeux, 57.
Coppé, 281.
Coppens *ou* Copins, 57, 390.
Coppin ou Copin, 104, 176.
Coqueau, 282.
Coquelet, 252.
Coquienix, 80.
Coquille, 105.
Coquillier, 205.
Corbeen, 60.
Corbehent, 60.
Corbis, 115.
Cordié *ou* Cordier, 276.
Cordiers, 88, 162, 346, 358, 385.
Cordonnier, 174, 175
Cordonniers, 87, 143, 152, 166, 183, 187, 215, 248, 256, 291.
Cordouan ou Corduan, 16, 131, 132, 133, 135.
Cornelissen, 61, 142, 406.
Cornemont, 317.
Cornhuze *ou* Cornhuuse (la), 207.
Cornil, 432.
Cornu (le), 318.
Cornuelle *ou* Cornuel, 175.
Corony, 69.
Corroyeurs, 166, 171, 183, 253, 256.
Cortille *ou* Cortyl, 407.
Cosse, 126.
Costa, 413.
Coste (la), 126, 491.
Coster, 406.
Cottignies, 372.
Couarrubiais, 92.
Coubronne, 372.
Coudekerque, 405.
Coudray (du), 425.
Coule, 91.
Coulmont, 420.
Coulon, 316.
Coupigny, 50. 98.

Couppy, 438.
Courbé, 432.
Couronnel, 10, 46.
Couronnes (des), 246.
Courouble, 38, 49, 124, 173.
Courtecuisse, 415.
Courtenay, 423.
Courtray, 12 342.
Courin, 219, 247, 256.
Cousyn, 256.
Coussemaher, 195.
Coussemaker ou Cousmakre, 195, 198, 290.
Couteau, 109, 274.
Couteliers, 166, 253.
Couvin ou Couvinck, 270.
Couvreur, 17, 137, 179, 233.
Couvreurs, 170, 183, 253, 256.
Cramelion, 398.
Cray, 370, 375.
Cremesse, 396.
Crenant, 45.
Créquy, 21, 66, 75, 294.
Crespin, 174, 235, 372.
Crespin, 398.
Crespine, 85.
Cressé, 427.
Cresseau, 179.
Crételot, 133.
Creton, 234.
Crette, 68.
Crevant, 43.
Christophe, 80.
Croisiers, 115.
Croix, 16, 22, 33, 39, 40, 46, 47, 48, 113, 138, 255.
Croix (la), 25, 82, 93, 130, 132, 312.
Crombeck, 199.
Crombecque, 278.
Croqué (du), 244.
Croquet (du), 85, 244.
Cuinghien 6, 54.
Cuisiniers 172, 190, 286.
Cupere, 58.
Custelain, 175.
Cuvelien, 44, 173.
Cuvillon, 47, 55.

D

Dabancourt, 307.
Dabeaux, 24.
Dabreine, 143.
Daesten, 201.
Daffincourt, 61
Dains, 429.
Daléout, 307.
Daleyra, 142.
Dallais, 290.
Dallogny, 421.
Damain, 355.
Damait, 398.
Daman, 398.
Damant, 13.
Dames de la Biette, 112, 359.
Damman, 253.
Damoiseau, 457.
Danchi 420.
Dancoisne, 230.
Dandré, 245.
Danin, 205.
Danois, 429
Danois (le), 418.
Daoust, 418.
Daquin, 253.
Daras, 278.
Dardée, 439.
Dargy, 440.
Dariet, 1.
Dathis, 302.
Dauby, 16, 152.
Daudron, 326.
Dauman, 22.
Dautrichon, 421.
Davel, 134.
Davery, 57, 62.
David, 75, 206, 384.
Deabreme, 143.
Debay, 123.
De Brai, 433.
Decq, 414.
Decker, 137, 219.
Deckere, 370.
Deckre, 219.
Decocq, 104.
Defalq, 328.
Deghelcke, 289.
De Hault, 277, 335.
Delaire, 57.
Delayres, 234.
Delaste, 234.
Delattre, 39, 41, 61, 76.
Delbarre, 253.
Delbecque, 277, 370.
Delchock ou Delchocq, 185.
Delcourt, 191, 396.
Delcroix, 275.
Deldicque, 258.
Delebuqué, 277.
Delecourt, 191.
Deleporte, 137.
Delesauch, 28, 34, 102, 115, 117.
Delespaul, 29, 123, 217, 220, 228, 375.
Delevigne ou Delvigne, 272, 273.
Delfeuille, 132, 134.
Delfolio, 420.
Delfosse, 15, 16, 21, 24, 271, 272.
Delhalle, 327, 439.
Della Faille, 12, 14, 18.
Delleau, 445.
Delpeche, 381.
Delrue, 414.
Delsart, 209.
Delsault ou Delsaux, 238.
Delsol, 426.
Demadryes, 416.
Deman, 401.
Demande, 321.
Demarq, 446.
Demarte, 186.
Demartin, 9.
Demesteer, 408.
Deméville, 263.
Demonsierve, 446.
Denain, 278.
Denayer, 406.
Deniau ou Denyau, 7.
Denis, 62, 91, 181, 201, 226, 239, 518, 333, 371, 374, 375, 427, 440.
Denormandie, 448.
Densins, 84.
Deny, 201.
Denys, 265.
Derocque, 228.
Derouet, 181.
Derousset, 226.
Derrez, 238, 419.
Derrière (la), 228, 272.
Dervillers, 11, 264.
Desbaux, 189.
Des Bleumortiers, 84.
Desbonnets, 445.
Des Buards, 324.
Des Buissons, 36, 413.
Des Camps, 427.
Des Champs, 20, 159, 180, 184, 246, 331, 417, 432.
Des Chiens, 305.
Deschottes ou Deschodt 63, 201, 592.
Descornaix, 85.
Des Couronces ou Des Couronnes, 246.
Desessarts, 444.
Desflines, 271.
Desfontaines, 80, 81, 451
Desforges, 398.

Des Gardins, 279.
Desgenêtais, 441.
Desgranges, 428.
Desguillon, 33.
Des Hayes, 321.
Des Hembois, 274.
Des Lances, 326.
Deslobbes, 122.
Desmaizières, 83, 107, 280.
Des Marais, 132.
Des Mares, 418
Des Marets, 5, 93, 417.
Desmoulins, 9, 10, 129, 187, 361.
Desnaves, 17, 168.
Desoutter, 406.
Despiaute, 247.
Despinoy, 444.
Desplancques, 186.
Desprete, 72
Desprets, 290.
Des Prez, 280, 428, 431, 448.
Desqueux, 375.
Desquiens, 48, 66.
Desrasières, 187.
Des Ruelles, 231.
Dessehodz, 63.
Dessintere. 75.
Desté, 439.
Destrées, 441.
Destretz, 126.
Des Vieux, 246.
Des Vignes, 63, 95, 186.
Desvintere. 76.
Deulan 277
Deullemont, 195.
Deulon, 249.
Devache, 375.
Devallois, 447.
Devansart ou Devansaert, 222
Devette, 381.
Devinck, 402.
Dewulf, 203.
De Haut, 277.
Dheulland, 277.
Diedeman. 33, 41.
Dieryck, 200.
Dierye, 200.
Diesme, 310, 311, 365.
Dieu (le), 80. 85, 308.
Dieusart, 231, 381.
Dieusaert, 157, 227, 230.
Dieuzaert, 227, 250, 231.
Dieuzas, 194.
Dillinvert, 46.
Dinan-sur-Meuse, 453.
Dinvin, 362.
Disembart, 103.
Diven, 362.
Dixmude, 65.
Dixmude-Stimbeck, 296.
Dizerin, 221
Doby 134, 239, 265.
Dodrimont, 78.
Doffemies, 251.
Doien, 184.
Doilye, 281.
Doison, 104.
Dolet, 267.
Dolly, 458.
Dolmans, 84.
Dominicains, 176, 189, 252, 295. 341, 402.
Dominicaines, 357.
Donche ou Donges, 18, 71, 131.
Donton, 239.
Dophomme, 408.
Dor, 94.
Doré, 79.
Dorjeu, 456.
Dorléan, 446.
Dormy, 13.
Douay, 8.
Douay, 17, 137.
Double, 256.
Doucement, 251.
Doucet ou Doulcet, 168.
Douché, 71, 372.
Douez, 257.
Douillet, 80.
Douve, 196.
Douvillé, 329.
Douvry, 279.
Doux (le), 158, 413.
Doye, 223.
Doyen (le , 428.
Doyes, 73.
Draeck, 207.
Dragon, 33, 40.
Drapiers, 85, 188, 204, 284, 384.
Dresnoutre, 195.
Dreux, 6, 262.
Driancourt, 92, 100, 185.
Drière (la), 91, 160, 228.
Drincam, 58.
Dron, 235.
Drouon, 200.
Dru (le), 280.
Druant, 389.
Druard, 4, 86.
Druart, 80, 327.
Drué, 178.
Drumetz, 33.
Druon, 200.
Druotte, 265.
Dubarlet, 2.
Du Bellay, 275.
Du Belloy, 240, 308.
Duberon, 36, 69.
Du Biez, 245.
Dubois, 15, 22, 50, 105, 105, 110, 134, 151, 161, 249, 268, 325, 435, 447.
Du Bourg, 332.
Du Buisson, 180, 318, 396, 430.
Du Bure, 374.
Dubus, 3, 34, 35, 84, 121, 122.
Dubray, 453.
Dubreuil, 132.
Du Bris, 276.
Duc (le), 4, 92, 261, 446.
Du Castel 370.
Duchâteau, 30.
Du Chastel, 40, 300.
Du Chasteler, 251.
Du Chastelet, 58.
Du Chesne, 317.
Duchesneteau, 216.
Duchon, 381.
Du Coudray, 423.
Du Croqué ou Du Croquet, 85, 244.
Du Fay, 105, 270, 414.
Dufays, 447.
Duforest, 80, 81, 87, 176, 418.
Duforests, 418.
Dufour, 289.
Dufoys, 449.
Dufresne, 69, 71, 81.
Dufrichet, 326.
Du Gardin, 4, 286.
Du Hamel, 321, 414.
Du Hault, 321.
Duhot, 12, 17, 30, 34, 46, 119.
Du Hu, 120.
Duirogué, 85.
Du Jardin, 223, 270, 361.
Du Jour, 328.
Du Liquet, 63.
Du Liste, 435.
Dumaine, 430.
Du Mare, 367.
Du Marest, 374.
Dumas, 366,
Dumées, 310.
Dumesnil, 228.
Dumont, 119. 254, 303, 456.
Dumortier, 20, 29, 38, 179, 241, 266, 271.
Dumoulin, 109.
Dunkerque, 56.
Dupaix, 184.
Du Péron, 413.
Du Plessis, 307.
Duplessis, 431.

Duplex, 324.
Dupont, 64, 178, 278. 313, 447.
Du Pouis, 397.
Dupré, 266.
Dupretz, 161.
Dupuich, 177.
Du Puis, 397.
Dupuis, 404.
Du Pujet, 336.
Dupuy, 65, 374.
Du Puys, 415.
Duquesne, 252.
Duquesnel, 437
Duquesnoy, 10, 57, 248.
Du Ray, 266.
Durendael, 209.
Du Retz, 35, 112, 115, 220, 227.
Durier, 414.
Du Rieu, 333, 336, 440.
Du Rive, 261.
Durondeau, 447.
Dursen, 80.
Dursens, 249.
Du Sart, 29.
Du Saulsoir, 282.
Du Sens ou Du Sent, 275.
Du Tellin, 439.
Duthyloy, 63.
Du Verget ou Du Verger, 265.
Du Vez, 150.
Duvivier, 250.
Dwette, 381.

E

Échopiers ou *Échaupiers*, 347, 393.
Écossois (l'), 59.
Écossois, 190.
Écuyer (l'), 62, 121, 281.
Elbôde ou Elboode, 210, 212, 405.
Elfeuille, 132, 134.
Elinck, 287.
Elleborde, 405.
Elsendamme, 190.
Elvède, 385.
Émery, 389.
Empereur (l'), 60.
Empis, 332, 357.
Emplinne, 313.
Enfants (des), 25, 26.
Engelgrave, 121.
Enghien, 27.
Ennetières, 22, 26, 82, 96, 101, 102, 104, 107, 110, 180.
Épiciers, 152, 157, 187.
Épingliers, 167.
Ercle, 66, 207.
Érigner, 136.
Éroert, 414.
Errembault, 19, 21, 25, 181.
Esblamuret, 352.
Esclaibes, 12, 51, 53, 94, 05, 218, 251, 321.
Esclebes, 321.
Eskelbeck ou Eskleberk, 72.
Espagnol (l'), 45, 263.
Espel, 126.
Espiennes, 23, 82, 104, 320, 416.
Espierre, 22.
Espinghelle ou Espinghel, 388.
Espinoy, 444.
Espontin, 455.
Esquelmes, 107.
Esquien, 66.
Essarts (des), 444.
Estaire, 405.
Estaires, 206.
Estendart (l'), 420.
Estienne, 459.
Estimvorde, 404.
Estrées, 441.
Estrehan, 356.
Estrel, 274.
Estrenvoorde, 208.
Estundre, 202.
Eswarde, 409.
Etaigniers, 88, 170.
Eustache, 436.
Eversan, 346.
Evin, 170.
Evrard, 242, 416.
Ewrechem, 105.
Exéa, 273.

F

Fabry, 311.
Face, 92.
Faille (della), 12, 14, 18.
Faligant, 268.
Falize, 136.
Falques, 328.
Farbus, 322, 444,
Farcy, 85.
Farel, 452.
Fargères, 205.
Farges, 335.
Farrez, 280.
Farvacques, 34, 45.
Fasse, 38, 54, 92, 113, 114, 158, 159, 227 370.
Faucomprez, 414.
Fauconnier ou Faulconnier, 28, 53, 56, 60, 64, 288
Faudier, 76.
Fauqueux, 248.
Fauvelle, 413.
Favier, 119, 242.
Fay (du), 103, 444.
Fay, 417.
Febvre (le), 39, 41, 67, 102, 106, 209, 218.
Félipré, 316.
Felizot, 26.
Felleries, 266.
Ferblantiers, 166.
Fercet, 414.
Féron (le), 436.
Féronniers, 188, 262.
Férou, 388,
Ferrant, 319.
Feré, 279.
Ferret, 279, 458.
Fèvre (le), 45, 61, 62, 114, 173, 374, 381, 386, 391, 414.
Feydeau, 7.
Fief (du), 109.
Fiennes, 40, 158.
Fiévet, 94.
Figuet, 388.
Filles-Dieu, 275.
Filletiers, 161.
Filley, 437.
Fines, 40.
Flambart, 431.
Flamen, 88.
Flandres, 34, 117, 174.
Flandrinck, 206.
Flavigny, 247.
Fléron, 47.
Fletre, 406.
Flic (la), 184.
Flines, 17, 102, 108, 120, 177, 271.
Flines, 134, 241.
Flon (le), 109.
Floor, 389.
Florennes, 442.
Florissonne ou Florisoone, 407.
Florizonne, 382, 390.
Folie (la), 204, 270.
Fonçon, 430.
Fondeur, 227.
Fontaine (la), 29, 73. 162.
Fontaine, 16, 30, 199, 218, 240, 279, 336.
Fontaine l'Évesque, 310.

Fontaines (des), 80, 81.
Fontmelle, 278.
Fontenelles, 80.
Fonteyne (la), 29, 73, 162.
Foreau, 313.
Forest, 18.
Forest (du), 80, 81, 87, 176, 418.
Forges (des), 298.
Formanoir, 103, 109.
Formentraux, 220
Formont, 254.
Fort (le), 50, 252.
Forterie (la), 165.
Fosse (la), 25, 197.
Fossés (des), 74.
Fostier, 208.
Fouache, 376.
Foucault, 212.
Foucquières, 222.
Fouidin, 376.
Fouldrier 505.
Foulons, 162, 171.
Foullop, 91, 98, 99.
Fouquières, 222, 370.
Four, 277.
Fourbisseurs, 144, 163, 292.
Fourmentraux, 36, 42, 116, 375.
Fourmestraulx, 29, 36, 38, 42, 44, 49, 78, 116, 173, 217, 220, 225, 226, 241, 373.
Fournier, 50, 193, 195.
Framboisière (la), 85.
Franc, 315, 399.
Franc, 300.
Franc (le), 315, 398.
Francart, 436.
France, 273.
Franck, 392.
François, 143, 219, 282, 320, 367, 446.
François (le), 115.
Francq (le), 81.
Francq de Cassel, 346.
Francquenelle, 191.
Franquet, 239, 243.
Francqueville ou Franqueville, 92, 96, 100, 183, 212, 261.
Frans, 159.
Fraun, 434.
Fremeq (le), 86.
Fremeqz, 82.
Fremery, 335, 450.
Fremin. 234.
Frère, 438.
Fresne (du), 69, 71, 81.
Fripiers, 87, 161, 187, 256, 386.
Froidemont, 113.
Frottet, 85.
Fruict, 30, 38, 42, 49, 51, 218, 226, 220, 230.
Fruit, 218, 226, 229, 230.
Fruitiers, 167, 245.
Frutier, 71.
Fumay, 329.
Furel, 365.
Furnambacht, 65.
Furnes, 73, 146, 155.
Fyne, 66.

G

Gache (la), 256.
Gaesbreck, 210.
Gaest, 107, 109, 110, 242.
Galisset, 333.
Galland, 142, 254.
Gallet, 110.
Gallois, 66, 148, 241, 308.
Gallot, 232.
Galonde, 332.
Gamart, 82.
Gambier, 262.
Gand, 26, 47, 85, 118, 276, 444.
Gantiers, 144, 162, 189, 244, 346.
Gantois, 102, 126.
Gappon, 220.
Gardel, 416, 419.
Gardin (du), 4, 286.
Gardins (des), 250, 279.
Garenne (la), 256.
Gargain, 289.
Garin, 260.
Garnat, 417.
Garnau, 397.
Garroux, 62.
Garseken, 148.
Gast, 385.
Gatine (la), 450.
Gaucher, 417.
Gaultier, 52, 54, 424.
Gauteu, 24, 305.
Gauteux, 305, 319.
Gauthier, 439.
Gautier, 395.
Gavre, 309, 352.
Gay, 298.
Gay (le), 25, 30, 40, 50, 126.
Gelfe ou Geilfe, 212.
Gendebien, 457.
Gendré, 286.
Genetais (des), 441.
Gennecourt, 102.
Geneville, 449.
George, 408.
Gérard, 144, 270, 288, 445.
Gérardel, 94.
Gerbillon, 431.
Gerraldin ou Gertaldin, 58.
Geus, 290.
Gez, 133
Ghellinck, 139.
Ghens, 61.
Gherbode, 46, 66, 125.
Gherviet, 101.
Ghesquière, 75.
Gheuse, 290.
Ghilinghien, 261.
Ghistelle, 71.
Ghobert, 264.
Ghys, 298.
Gibault, 455.
Gilbert, 147, 219.
Gillart, 282.
Gillebert, 219.
Gillemaut, 171.
Gilles, 50, 450.
Gilliers, 147.
Gillon (le), 122, 123, 176.
Gillot, 315.
Girmonval, 72.
Giroux, 447.
Girval, 306.
Gittard, 437.
Givetz Saint Hilaire, 440.
Gladiateurs, 244.
Glarges, 94.
Glatigny, 262.
Glenets (des), 58.
Glin, 276.
Glorieux, 99, 254, 255.
Glymes, 107.
Gos, 438.
Gobau, 396.
Gobele ou Gobelle. 278.
Gobelet, 84.
Gobert, 258, 264, 284, 387.
Goblet, 234.
Goblin, 448.
Godart, 19.
Godefroot, 31, 126.
Godefroy, 30, 31.
Godignon, 44.
Godin. 5, 434.
Goéman, 199.
Goezeau, 317.
Goidou, 409.
Gomez, 221.
Gomiecourt, 102.
Gomme, 383, 389.
Gonthier, 314.

Gorey, 88.
Gorgue (la), 114.
Gorliers, 160, 276.
Gossart, 168.
Gosselin, 275.
Gosset, 252,
Gouart, 223.
Goubet, 185.
Goudeman, 37.
Goudenhoff, 194.
Goudenhooft, 299, 401,
Goudenhoost, 299.
Goudenoof, 401.
Goudou, 409.
Gouffart, 315.
Gough, 423.
Goulard, 331, 432.
Goulay, 260.
Goustimeny, 199.
Gouveau, 76.
Gouy, 9, 237, 270.
Govare, 409.
Grace (la), 177.
Graesbeck, 96.
Graillet, 331.
Graindor, 443.
Grains, 443.
Graissiers, 87, 160, 187, 200, 382.
Gramont, 205.
Grand (le), 24. 44, 50, 84, 109, 167, 413, 417.
Grandcourt, 294.
Grandisoir, 322.
Grand-Mallenbourg, 288.
Grange (la), 9, 16, 371.
Granges (des), 428.
Grart, 240.
Grassin, 448.
Grau, 35, 266.
Grave, 406.
Gravelines, 150.
Grebert, 85.
Grebion, 283.
Grené, 109.
Grenet, 92, 235.
Grenier, 246.
Grenovelle, 71.
Grenu, 225, 226, 228.
Grignart, 101.
Grignon, 502.
Grillet, 297.
Gro, 63.
Groning, 13.
Groote, 73.
Grosbec, 96.
Grospré, 50, 113.
Grossiers, 165, 247.
Grotte, 73.
Groulard, 252.
Grozeliers (des), 5, 98.
Grumelier, 6, 78, 79, 99, 283.
Grusloos, 42.
Gruson *ou* Gruzon, 173.
Gruttre *ou* Grutter, 391.
Gruyn, 6.
Gruzeliers (des), 98.
Guazze, 58.
Guellens *ou* Guelleux, 317.
Guelleuque, 385.
Guérin, 406.
Guéring, 12.
Guerner, 13.
Guernonval, 71, 72, 158.
Guerry, 317.
Guesguières, 219.
Guiart *ou* Guyart, 2.
Guibert, 446.
Guidin, 116, 573.
Guillebault, 85.
Guillebert, 96.
Guillemain - lez - Wallincourt, 340.
Guillet, 59.
Guillin, 372.
Guillot, 22.
Guinelde, 151.
Guines *ou* Guisnes, 208, 352
Guiot, 139.
Guisbrek; 210.
Guiscard, 434.
Guiselin, 309.
Guisné, 206.
Guistelles, 71.
Guitard, 246.
Guyot, 64, 65.
Guyse, 406.

H

Haason, 397.
Hachin, 124, 221.
Haccou, 118.
Hacghe *ou* Haeghe, 410.
Hacquet, 13.
Haene, 74.
Haffrengues, 42.
Haghe, 404.
Hailly, 37, 51, 240.
Hainglé, 588.
Hainin, *voyez* Haynin.
Haize (la), 247.
Halle, 327.
Hallet, 20.
Hally, 8.
Hallyer, 392.
Haloy, 438.
Halvin, 375.
Halwin, 220, 375.
Hamaide *ou* Hamayde (la), 7, 17. 18, 24, 31, 87, 93, 98, 103, 314.
Hamal, 309, 428.
Hambize, 208.
Hamel (du), 321, 414.
Han, 429.
Hanecart, 18.
Hangouart, 32, 41, 45.
Hangoubaert, 85, 105.
Hanique, 446.
Hannart, 22, 26, 178.
Hannuyer, 3.
Hanon, 74, 186, 208.
Hanon, 403.
Haquo, 357.
Harambault, 165.
Harchies, 21, 52, 82, 126.
Hardenste, 68.
Hardewste, 68, 152.
Hardezoone, 44.
Hardosone, 404.
Hardume, 203.
Hardy, 80, 247, 271, 285, 396, 416.
Hardy (le), 3, 4, 5, 78, 285.
Harlebeck, 139, 192.
Harlet, 340, 440.
Harnois, 57.
Haroux, 95.
Hasnon, 115, 403.
Haspré, 279.
Hatte, 67.
Hattin, 19.
Hattu, 47.
Hau (de), 204.
Haudion, 270.
Haudiquetz, 58.
Haugoubaert, 281.
Haugoubart, 25, 281.
Hault (de *ou* du), 277, 321, 355.
Hautbourdin, 171.
Hautcar, 446.
Haute-Lisseure, 164.
Hautemaison, 325.
Hautmont, 310.
Hautport, 18, 321.
Haute-justiciers, 120.
Havart, 396.
Haveskerke, 298.
Havet, 265, 270.
Haye, 184.
Haye (la), 12, 19, 36, 48, 49, 53, 161, 166, 168, 173. 175, 302. 346, 387, 442, 445.

Hayes (des), 321.
Haynier, 129.
Haynin, 2, 3, 5, 25, 34, 36, 39, 45, 79, 113, 115, 117, 121, 127, 185, 247, 255, 429.
Haynuyer, 3.
Hazart, 240.
Hazebaert, 202.
Hazebrouck, 207.
Hébert, 275.
Hecman ou Heckman, 53, 224.
Hecquin, 405.
Hector, 380.
Heddebaut, 114.
Heeman, 56.
Heims, 407.
Heindergen ou Heinderyen, 16.
Heindrick ou Heindrycks, 149, 385.
Heingiaert, 64, 65, 207, 208.
Heingiart, 207.
Heisne, 312.
Heldre, 383.
Helle, 273.
Hembize, 208.
Hembois (des), 274.
Hendericksen, 61, 74, 148.
Heneman, 199.
Henet, 324, 447.
Henghelshof 402.
Hennebuise, 274.
Hennet, 208, 324, 419.
Hennezel, 311.
Hénin, 351, 444.
Hennin, 303.
Hennin, *voyez* Haynin.
Hennin-Liétard, 54, 93, 105, 119.
Henry, 289, 308.
Hequet, 242.
Hereq, 97, 235.
Herelord, 59, 62.
Héricourt, 123, 228.
Hériguier, 11, 129, 134, 156, 237.
Hérissent, 180.
Herley, 97.
Hermand ou Hermann, 420.
Hermion, 150.
Hermite (l'), 219.
Hernisse (la), 205.
Héron, 21.
Herpont, 210
Herquin, 449.
Herreboudt, 75.
Herreman, 199
Herreng 35, 221.
Herrewyn 155.
Herrier, 388.
Herry, 395.
Hertaing, 97.
Hervillers, 133.
Hervin, 230, 262.
Hervy, 10.
Hesdin, 386.
Hespel, 34, 38, 39, 54, 126, 166, 217.
Heudelot, 12.
Heurlebout, 73.
Heutin, 197.
Heve, 73, 198.
Hielin, 407.
Himsen, 199.
Hindrix, 74.
Hindrixen, 61.
Hirchenhe ou Hirchenche, 282.
Hobré, 124.
Hochart, 320.
Hocqué, 242.
Hocquet, 10, 156
Hoftand, 408, 410.
Hoft, 180.
Holebecq, 415.
Hollain, 21.
Hollongne, 328.
Hondschoote 151, 392.
Honkeregue, 155.
Honoré, 10, 257, 264
Honorée, 257.
Honscotte, 151, 392.
Hontoise, 434.
Hoport, 321.
Hopsemer, 198.
Hordain, 280.
Horgmade, 428.
Horne, 384, 428.
Hornes, 46, 428.
Horosco, 209.
Horruyn, 155
Hosflende, 408.
Hostien, 424.
Hoston, 220.
Hot (du), 12, 17, 30, 34, 45, 50, 119, 226.
Hôtel-Dieu, 242, 281.
Hotman, 321.
Hougne, 22.
Houin, 255.
Housseau, 245.
Houtkerque, 155.
Housé, 314, 457.
Hovardries (la), 40.
Hove, 91.
Hoverlant, 27, 179, 267.
Hoyllen, 407.
Hu (du), 120.
Huart, 401.
Huberland, 178
Hubourg, 332.
Hudseband, 20.
Hue, 66.
Huet, 239, 320, 331.
Huglo, 229, 230.
Hugot, 414.
Huguebart, 295.
Hugues, 385.
Huiglé, 389.
Huis, 227.
Hulster, 300.
Humanités, 257.
Humières, 45.
Hurleux, 414.
Huslin, 97.
Hustin, 131, 142.
Huttin, 8, 250.
Huvin ou Huvino, 373.

I

Icatelmsoone, 296.
Iddekinghe, 131.
Ilicques, 146.
Illinvert, 146.
Imbert, 15, 33, 37, 38, 42, 46, 54, 55, 174, 175, 216, 224, 225, 226, 227.
Immeloot, 64, 68.
Inchy, 22.
Ingiliard ou Ingilliard, 30, 161, 217, 219.
Ipre, 66, 67, 391.
Isambart ou Isembart, 103, 191, 284.
Isarn, 306.
Iwanckamt, 404.
Iwein ou Iweins, 204.
Izarn, 306, 316.

J

Jabin, 312
Jacobins, 356.
Jacobs ou Jaccobs, 58, 125.
Jacobson, 60.
Jacomel, 158.
Jacops, 24, 32, 33, 45, 51.
Jacquemin, 434.
Jacquerie, 17, 25, 271.
Jacque, 269.
Jacquié, 434.

Jacquier, 313, 317.
Jagher, 143.
Jalme (le), 84.
Jamar, 275, 280.
Jamart, 268.
Jannard, 328.
Janssenne, 70.
Janssens, 155.
Janzat, 245.
Jardin (du), 223, 270, 361.
Jassone, 70.
Jean, 444.
Jean de Bien, 427.
Jearvy, 178.
Jésuites, 142, 154, 178, 190, 194, 213, 285, 410.
Jésus, 127, 171, 179.
Jeune (le), 325, 420.
Joailliers, 165.
Jocquet, 78.
Joires, 39, 59, 60.
Joisneau, 228.
Jolly, 316.
Jomberghe, 85.
Jonchère (la), 94.
Jonnart, 94.
Joodts, 404.
Jorin *ou* Jorix, 62.
Josne (le), 151.
Josse, 307, 409.
Jossier, 427.
Josson, 269.
Joueurs d'épée, 244.
Jour (du), 328.
Jousses, 59.
Joyanne *ou* Joyenne, 306.
Juissard, 22.
Julien, 141.
Jumeau, 238.
Jumelle, 408.
Juste (le), 80, 250.
Juvels, 404.
Juvin, 375.

K

Kéerberg, 349.
Keingrart, 65.
Kennedy, 335.
Kenope, 205.
Kerkove, 409.
Kerspertz, 125.
Kesmele, 386.
Kessel, 37, 45, 46, 47.
Kétri *ou* Kétry, 398.
Kettelaer *ou* Kittelart, 405.
Kouestoure, 405.
Kuost, 71.

L

La Barre, 2, 45, 198, 245.
La Bellardière, 309.
Laben, 131.
La Berquerie, 328.
La Biche, 351.
La Bleutour, 406.
La Boutillière, 241.
Labre, 224.
La Brique, 427.
La Broye, 224.
Labrum *ou* La Brune, 352.
La Bussière, 305.
La Bux, 401.
La Catoire, 92.
La Chapelle, 124, 125.
La Chaulme, 326.
La Chaussée, 224.
La Chesnais, 448.
Lachez, 118.
La Combe, 351.
La Coste, 126, 191.
Lacroix, 25, 93, 150, 152, 312.
Ladam, 268.
La Derrière, 228, 272, 375.
La Drière, 91, 160, 228.
La Faille, 12, 14.
La Flie, 184.
La Folie, 204.
La Fontaine, 16, 30, 190, 218, 240, 279, 356.
La Fonteyne, 29, 73, 162.
La Forterie, 165
La Fosse, 25, 197.
La Gache, 256, 371, 373.
Lagapotière, 62.
La Garenne, 256.
La Gatine, 450.
Lagny, 59.
Lagon, 185.
La Gorgue, 114.
La Grace, 177.
La Haize, 247.
La Hamaide *ou* Hamayde, 7, 17, 18, 24, 31, 87, 93, 98, 105, 314.
La Hautemaison, 325.
La Haye, 12, 19, 36, 48, 49, 53, 161, 166, 168, 175, 175, 302, 346, 387, 442, 445.
La Hernisse, 203.
Laignel, 55.
Lainiers, 89.
Laire, 57.
Lairez, 92, 234.
Laisnel, 228.
La Jonchère, 94.
Lalaing, 136, 224.
Laleu, 310.
Lalleman, 247.
Lallemand, 12.
Lallembier, 417.
Lalloue, 416.
Lalou, 443.
La Luzerne, 318.
Lamarque, 437.
Lambact ou *Lambacht*, 208.
Lambelin, 372.
Lambert, 95, 104, 120, 138, 281, 371.
Lamelin, 97, 235, 398.
La Milice, 306.
La Motte, 108, 427.
La Motte-aux-bois, 208.
La Motte-Barafle, 23, 119, 297.
Lamotte-Costé, 63.
Lamoureux, 314.
Lamps, 391.
Lamre, 392.
Lamy, 269.
La Navielle, 451.
Lances (des), 326.
Lanchals, 48.
Lanchedul, 76.
Lancry, 257.
Landas, 11, 26, 102, 179.
Landes, 312.
Landrecy, 449.
La Neveille *ou* La Nevelle, 445.
Langhe, 210, 293.
Langhetée, 76, 361.
Langiery 84.
Langlart, 221.
Langlée, 79, 220.
Langlois *ou* Langloix, 115, 217.
Languermarc, 196.
Lannoy, 28, 31, 32, 37, 38, 47, 48, 50, 51, 101, 108, 113, 115, 117, 118, 120, 123, 153, 171, 217, 236, 370.
Lannoy, 52.
Lannoye, 271.
Lanoue, 22
Lanozouart, 391.
Lanport, 18.
Lansel, 236.
Lanterniers, 144.
Lapeyrouse, 307.
La Pierre, 88, 275.
La Place, 18.
La Plante, 267.

La Porte, 261.
L'Archer, 319.
Larcher, 180.
Lardier, 403.
Larive, 98.
La Rivière, 7, 32, 34, 309.
La Ramonerie, 91.
Larquerat, 277.
La Rue, 82, 239.
La Ruelle, 119.
La Ruyelle, 168.
Lartiguer, 4.
Las, 145.
La Salle, 442.
Lascambery, 92.
La Sétulle, 192.
Lasson, 309.
Laste (de), 234.
Lastre, 185.
Lattre (de), 39, 41, 61, 76, 180, 240, 272, 376.
La Tenre, 282.
La Torre, 69, 100, 418.
La Tour, 209, 297, 397, 410, 424.
La Tour-du-Pin, 293.
La Tramerie, 251, 263.
La Trinité, 274.
La Trumière, 443.
Laubegeois ou Laubigeois, 190, 419.
Lauga, 278.
Launay, 181, 417.
Launoy, 28.
Laurenreins, 70.
Laurens, 390, 402.
Laurent, 5, 106, 254, 283.
Laureux, 5.
Lauridoin, 584.
Laurois, 332.
Lauroy, 447.
Lauwereyns, 70, 390, 402.
La Vacquerie, 273.
Laval, 47, 116.
La Vallée, 381, 415
La Verdure, 8, 17, 241.
La Viarde, 113.
La Vichte, 41.
La Vielville, 207.
La Vieuville, 207, 340.
La Vieville, 340.
La Ville du Feu, 401.
La Vostine, 409.
La Voye, 303.
La Wœstine, 24, 207, 291, 409.
Le Batteur, 415.
Le Beau, 313.
Le Blanc, 217, 220.
Le Boistel, 56.
Lebonne, 398.
Le Boucq, 4, 5, 6, 122, 131, 184, 280, 385.
Le Bourg, 417.
Le Boutillier, 243.
Le Brun, 250, 421, 448.
Le Buste, 449.
Le Camps, 221.
Le Camus, 220.
Le Capelier, 22, 23, 103.
Le Caron, 35.
Le Cat, 39, 174.
Le Cerf, 33.
Le Clerq ou Le Clercq, 83, 250, 446.
Lecocq, 98, 104, 183, 230, 262.
Lecoissois, 59.
Le Comte, 35, 57, 84, 273.
Le Cornu, 318.
Lecuyer, 62, 121, 281.
Le Danois, 418.
Ledeseele, 409.
Le Dieu, 80, 83, 308.
Le Doux, 158.
Le Doyen, 428.
Ledringhem, 72.
Le Dru, 280.
Le Duc, 4, 92, 261, 446.
Le Entrebûche, 291.
Leeuw, 213.
Lefebvre, 39, 41, 43, 61, 62, 63, 102, 106, 114, 209, 218, 268, 437.
Le Fèvre, 43, 61, 63, 114, 173, 374, 381, 386, 391, 414.
Leffe, 434.
Le Flon, 109.
Le Fort, 50, 262
Le Franc, 315, 399.
Le François, 115.
Le Francq, 81.
Le Fremeqx, 82.
Le Gay, 24, 30, 49, 50, 126.
Le Gillon, 122, 123, 176.
Le Gontail, 322.
Le Goume, 320.
Le Grand, 24, 44, 56, 84, 109, 167, 417.
Le Grault, 284.
Legru, 276.
Le Hardy, 3, 4, 5, 78, 283.
Le Herrier, 388.
Lehroy, 290.
Le Jalme, 84.
Le Jeune, 325, 420.
Le Josne, 131.
Le Juste, 250.
Lelès, 47.
Leleu, 47, 175, 218, 224, 402.
Le Leue, 254.
Lelibre, 328.
Lelon [g], 397, 445.
Le Louchier, 105.
Lemachon, 28, 34.
Le Maire, 20, 129, 133, 136, 218, 240, 242, 243, 402, 428.
Le Mairesse, 6.
Le Maistre, 20.
Leman, 179, 414.
Le Martin, 34.
Le Mercier, 10.
Le Mesre, 227.
Le Moisne, 18.
Le Monnier, 415.
Le Moyne, 85.
Lempereur, 60.
Lengrand, 279.
Lennes, 389.
Lenoir, 332.
Lenré, 270.
Lens, 13, 208, 247, 275.
Léon, 27, 145.
Le Pipre, 11, 114.
Le Poize, 202.
Le Pouve, 390.
Le Prestre, 51, 62, 79.
Le Prévost, 35, 122, 173.
Le Prince, 43.
Le Quesnoy, 320.
Lequien, 126, 225, 242.
Lerette, 319.
Le Riche, 413.
Lerminé, 383.
Le Roux, 435.
Le Roy, 30, 38, 126, 127, 290.
Le Saige ou Le Sage, 397, 398.
Le Same, 84.
Le Sart, 91, 99, 105, 119, 125, 184, 418.
Le Saulx, 125.
Lesbette, 436.
Lescaillet, 18.
Leschole, 265.
Lesdeinghen, 72.
Leseumberg, 92.
Leseur, 432.
Lesne, 233.
L'Espagnol, 45, 263.
Lespaulle ou Lespaule, 29, 125, 217. 220, 228, 375.
Lestendart, 420.
Lestevenon, 52.
Le Tellier, 101.
Leto, 398.
Lette, 387.
Letten, 406.
Leue (le), 254.
Leupé, 383, 384.

Leura, 252.
Leuridan, 32.
Leury, 237.
Leuve, 213.
Le Vache, 453.
Levacqs, 453.
Le Vaillant, 10, 25, 106, 180, 230, 444.
Leval, 47, 79.
Le Veau, 447.
Levigne, 16, 108.
Lewarde, 79.
Lexin, 279.
Ley, 409.
Leys, 155.
L'Hermite, 219.
Liardy, 432.
Liars, 67.
Libert, 31, 42, 158, 328.
Lichtervelde, 67.
Liégeois, 104.
Liénart, 175, 185.
Liénou, 22, 93, 95.
Lictreveld, 67.
Liessies, 310.
Lieura, 185.
Liévin, 408.
Liévins *ou* Lievens, 142.
Lignières, 252.
Lignières, 409.
Ligny, 393.
Lille ou *Lisle*, 117, 118, 289.
Limoges, 452.
Limonnier, 370.
Limosin, 115.
Linden, 408.
Lion, 327, 457.
Lionne, 178.
Lippens, 28, 114.
Liquet (du), 63.
Liste (du), 433.
Litteman, 227.
Lobbes (des), 122.
Lobel, 120, 123, 171, 216, 225, 415.
Lobet, 225.
Lobry, 185.
Lobjoy, 190.
Locart, 41, 44, 177, 372.
Locré, 273.
Locre, 195.
Loguenhague, 54.
Lohen, 255.
Lobynel, 264.
Loisé, 414.
Loiys, 415.
Loys, 155, 415.
Lombard, 70.
Lombart, 401.
Lomberghe, 85.
Lon [g] (le), 397, 445.
Longin, 72.
Longpré, 317.
Longueval, 45, 151.
Loo, 75, 298.
Loos, 339, 357.
Loot *ou* Looten, 385.
Looze. 232.
Loremy, 356.
Lormelin, 276.
Lorthioir, 269.
Los, 357.
Los, 228.
Loste, 208.
Lots, 339.
Louanne, 415.
Louchier (le), 105.
Louel, 69.
Louvel, 41.
Loyé, 389.
Loz, 115.
Lucas, 187.
Luce, 231.
Luytens, 105.
Luzerne (la), 318.

M

Macaire, 334.
Machon (le), 28, 34, 102, 113, 117.
Mac-Mahon, 211, 212.
Maçons, 87, 167, 189, 256, 286.
Macqueflanc, 234.
Madre, 24.
Maerle, 299.
Maerten, 52, 159.
Maes, 69, 70, 263.
Maerschal, 76.
Maerslhalec, 76.
Magdelaine (la), 273.
Magontier, 305.
Maguet, 201.
Maguir, 157.
Mahieu, 135, 371,372.
Mahieux, 105.
Mahy, 397.
Maillery. 121.
Maillot, 130, 241.
Mailly, 10, 46, 113, 271.
Maire (le), 20, 129, 132, 136, 218, 242, 245, 402.
Mairesse, 32, 52, 96, 98, 184, 186
Mairesse (le), 6.
Mais, 386.
Maisnil (du), 305.
Maistre (le), 20.
Maizières (des), 3, 4, 107, 127, 280.
Malapert *ou* Malaperte, 5, 9, 10, 11, 398.
Malcotte, 327.
Maldehen *ou* Maldeghem, 342.
Maldonalde *ou* Maldonnat, 92.
Maldonat, 261.
Maldure, 265.
Malengreau *ou* Malingrau, 307.
Malinet, 66.
Malivorde, 155.
Mallenbourg (*Grand*), 288.
Maloteau, 20.
Malpaix, 242, 419.
Manessier, 5,
Mangé, 226.
Mangelschot, 349.
Manin, 128.
Manneke *ou* Mannecke, 270.
Manneliers, 220.
Marais (des), 132.
Maraleck, 284.
Maran, 144.
Marbais, 80, 97, 109.
Marc (du), 366.
Marcq, 2, 51.
Marcassus, 2.
Marcès, 2.
Marchand, 246.
Marchands, 188, 267, 288.
Marchant, 274.
Marche, 254.
Marchiennes, 9, 130, 358.
Marciennes, 358.
Maréchaux, 144, 166, 213, 245, 292
Mares (des), 138.
Marescault, 426.
Mareschal, 71, 430.
Marets (des), 5, 93.
Marets, 275.
Marest (du), 374.
Margu, 212.
Marguelinghe, 383.
Marhe, 12.
Mariaval, 299, 371, 374, 375.
Marin, 431.
Marisal, 224.
Marissac, 127.
Marissal, 2, 3, 11, 371, 372.
Marlier, 267.
Marnix, 274.
Maroilles, 448.
Marolle. 271.

Marot, 128.
Marotte *ou* Maroottc, 151.
Marpineau, 428.
Marque (la), 437.
Marquette, 43, 356.
Mars, 418.
Marte, 186.
Martel, 28, 199.
Martigny, 68.
Martin, 9, 103, 155, 381, 393.
Martinetz *ou* Martinitz, 449.
Marvis, 177.
Maryn, 212.
Mas, 375.
Mase *ou* Maze, 446.
Masne, 445.
Massacq, 448.
Massart, 437, 441.
Masse, 69, 133, 384.
Massellot, 233.
Massiet, 116, 149, 405.
Massiette, 403.
Massin,
Masson, 8.
Massy, 450.
Mastin, 168.
Masure, 405.
Matheire, 214.
Mathieu, 251, 426.
Mathon, 195.
Matissart, 222, 229.
Maubeuge, 310, 365.
Maucourt, 437.
Maulde, 6, 22, 50, 81, 82.
Maupassant, 223.
Maupetit, 199.
Maupoint, 108, 364.
Maurage, 311.
Maverult, 326.
May, 386.
Mazel, 427.
Mazèle, 234.
Meaume, 153.
Médecins, 398.
Mée (du), 310.
Meersseman, 206.
Meezemaecker, 384.
Meguer, 405.
Meignot, 8, 248.
Melot, 439.
Menin, 138, 258.
Menou, 29.
Menuisiers, 144, 169, 182, 244, 376.
Méraille, 385.
Méraude, 383.
Merchier (le), 46, 95.
Mercier, 175, 247, 457.
Mercier (le), 10, 95
Merciers, 165, 247.
Merès, 65.
Merguelinghe, 383, 385, 389.
Merguelyngh *ou* Meqguelynck, 147, 149.
Merlebeck *ou* Merlebecq, 197.
Merlin, 244.
Mérode, 318, 383, 426, 429.
Merre, 164.
Merrès, 65,
Mertens, 125, 127, 230.
Merville, 345, 385.
Mesdack *ou* Mestdagh, 75, 142.
Mesmack, 384.
Mesmacre, 390.
Mesmain, 587.
Mesnil (du), 228.
Mesplaux, 290.
Mesre (le), 227.
Messeman, 389.
Messen, 405.
Messier, 268.
Messines, 195, 345, 362.
Mestellard, 459.
Mestre, 36, 408.
Mesureur (le), 85.
Mesureurs, 245.
Meteren, 147.
Metjan, 512.
Meulebeque, 56, 57.
Meullebeck, 57.
Meurisse *ou* Meurisset, 397.
Meusniers, 144, 189, 201, 383.
Michel, 110, 447.
Michelier, 216.
Michelin, 248.
Michiels, 391.
Mienson, 120.
Miestre, 36.
Mieurlet, 407.
Mieuson, 120.
Migeon, 418.
Mignière, 405.
Mignot, 445.
Milan ou *Millam*, 154
Milice (la), 306.
Millet, 80.
Minimes, 265, 357,
Miolet, 438.
Miret, 35.
Miroul, 29, 41, 170, 171.
Misboth, 135.
Mistre, 57.
Mobillon. 442.
Moenin *ou* Moenyn, 198.
Moiret, 443.
Moiron, 29.
Moisne (le), 18.
Moisy, 380.
Molembai *ou* Molembays, 20, 273.
Mol *ou* Moll, 10, 119.
Mollet, 41, 415.
Mommonnier, 50, 122.
Monaldy, 92.
Monbray, 293.
Moncheaux, 37, 68, 114, 150.
Mondet, 106.
Monnare *ou* Monnart, 398.
Monnel, 21, 107.
Monnier, 134, 371.
Monnier (le), 415.
Monnin, 61.
Monnot, 319.
Monsicourt,
Monsure, 138.
Mont (du), 119 25², 303, 435.
Montagu, 246.
Montbertault, 90, 109.
Montbrai, 293, 382.
Montbron, 6, 353.
Montéguy, 319.
Montesson, 448.
Montfort, 426.
Monthois, 211.
Montison, 448.
Montmonnier, 122.
Montmorency, 118, 313.
Montois, 211.
Montpellier, 436, 457.
Montrevel, 15.
Montsure, 138.
Monvaux, 270.
Mony, 324.
Morage, 61.
Morant, 306.
Morbecque, 196, 405.
Moreau, 436.
Morel, 28, 56, 191, 407.
Morens, 7.
Morette, 401.
Morin, 328.
Mornick, 361.
Morrhe, 12.
Mortagne, 11.
Mortagne, 181.
Mortier (du), 20, 29, 38, 179, 230, 241, 266, 271.
Mortsestich, 203.
Mory, 90.
Motte (la), 23, 63, 108, 119, 297.
Motte-aux-Bois (*la*), 208.
Mottes (des), 19.
Moucheaux, 37.
Moucheron, 300.
Mouck, 225, 372.
Moucque, 225.
Moulembay, 20, 275.

Moulin (du), 109.
Moulins (des), 9, 10, 129, 187, 361.
Moullart, 303.
Mounier, 427.
Mount, 321.
Mourcourt, 107.
Mousson, 124.
Mousty, 430.
Mouthy, 433.
Moutière, 430
Muchery, 408, 417.
Muidavine *ou* Muidaveine, 267.
Muisson, 447.
Muys, 230.
Mulenaer, 386.
Mulfron, 202.
Mulfroyd, 202.
Mulière, 136.
Mullebeck, 56.
Muller, 127.
Mullet, 10, 16.
Mullier, 136.
Mulnart, 86.
Mulquiniers, 86, 182, 188.
Murat, 439.
Murseman, 206.
Mustellier, 254.
Mutigny, 122.
Muyssart, 45, 49, 50, 169, 178.

N

Nachtergeil, 380.
Nackeblede, 389.
Nanssau, 21.
Nante, 415.
Nassau, 21, 429.
Nave, 106, 126.
Navielle (la), 451.
Navigheer *ou* Navighers, 290.
Navigheres *ou* Navighier, 149.
Nayre, 406.
Nédoncel, 9, 16.
Nédonchel, 39, 152, 275.
Neukerman, 57, 74.
Neuf-église, 64.
Neufville, 78.
Neuville, 242.
Nexis, 336.
Nibellenne *ou* Nybelen, 406.
Nicaise, 234.
Nieppe-Église, 65.
Nieucapelle, 347.
Nieulart, 227.
Nieurlet, 407.
Noel, 444.
Noircarme, 429.
Noiret, 45, 222, 307.
Noireul, 46.
Noiseme, 282.
Noiset, 365.
Noiseux, 398.
Nollet, 384.
Nonbusghe ou *Nonenbussche*, 147, 295.
Norbertines, 199.
Nordschoote ou *Nortschotte*, 198.
Norier, 382, 386.
Noortvieschaers, 206.
Nostre-Dame, 58, 84, 112, 119, 120, 139, 176, 209, 255, 283, 305, 341, 357.
Noue (la), 22.
Nouguès, 63.
Noureuil, 46.
Novelle, 260, 428.
Nybelen, 406.
Nys, 261.

O

Obein, 205.
Oberbolzer, 72.
Obert, 31, 32, 47, 118, 120, 260.
Odemaer, 17, 271.
Odrimont, 78.
Officiers, 398.
Offignies, 251.
Oflande, 199, 410.
Ogier, 241.
Oignies, 320, 442, 445.
Oisy, 236.
Olebecque, 195.
Olivier, 267, 270.
Omaer, 61.
Oost, 291.
Opsoemer, 198.
Oratoire, 240, 431.
Orchies, 190.
Orfévres, 88, 144, 171, 183, 192, 291, 376.
Orléans, 446.
Osflande, 410.
Otten, 405.
Oudart, 97, 441.
Oudenhouve *ou* Oudenvove, 403.
Oultremande, 9.
Outreman, 9.
Outremer, 432.
Outremont, 429.
Oynet, 443.

P

Pache, 382.
Pajot, 57.
Paiewels *ou* Pauwels, 211.
Paix (du), 184.
Paiæ, 135, 178.
Palfaert, 61.
Pallas, 70.
Pallières, 442.
Pallio, 24.
Pally, 21, 104, 228.
Pamart, 5, 82, 358.
Pamele *ou* Pamelle, 144, 293.
Panckoucke, 266, 392.
Pancouceque, 266.
Panderhorghe, 108.
Pape, 73, 104, 155, 405.
Papelart, 43.
Parèdes, 311.
Parent, 224, 375, 417.
Paris, 158, 413.
Parisis, 411.
Parisis (a), 188, 190.
Parisot, 6.
Parmentier, 384, 415.
Paroiche, 110.
Parrère, 435.
Pascar, 407.
Pasquier, 75, 436.
Passchier, 72.
Passementiers, 163.
Passteur.
Pastin, 387.
Paston, 236
Patford, 125.
Patou, 370.
Paturot ou Paturoort, 74.
Paul, 402.
Pauwels, 211.
Payelle, 11, 130, 136.
Peaussiers, 346.
Peigneurs, 163.
Peille, 46.
Peintres, 89, 165, 239, 293, 340,
Peirinage, 249.
Pelamourgues, 316.
Pèlerin, 311.
Pellac, 405.
Pellart, 286.
Pelle, 430.
Pelletiers, 144, 159, 252.
Pels, 315.
Pelsers, 235.
Penebroote *ou* Pennebroote, 155.
Penhof, 403.

Pénitentes, 123, 126, 141.
Penneman, 393.
Pennyneckbrood ou Pennyneckbroot, 201.
Perault, 284.
Percourt, 157.
Perdry, 251.
Perdu, 108, 109.
Pères, 190, 322.
Perier, 72.
Pernot, 308, 438.
Péron, 136.
Péron (du), 413.
Peroneau, 443.
Perrin, 231, 249.
Perruquiers, 376.
Pesfiau, 442.
Pesteau, 309.
Pesin, 269, 432.
Petgam, 150.
Petimont, 357.
Petit, 31, 137, 204, 205, 213, 262, 269, 307, 328, 377, 389, 404, 408, 417.
Petitpas ou Petypas, 37, 40, 113, 158.
Petyt, 213.
Peulemeule, 372.
Phalempin, 114.
Philippe, 227.
Philippeville, 320.
Philippin, 446.
Picard, 185.
Picquet, 154.
Picteurs, 160.
Piécourt, 287.
Piel, 406.
Pieret, 13.
Piermont, 68.
Pierrart, 303.
Pierre (la), 88, 275.
Piers, 145, 203.
Piettin, 174.
Piguery, 19.
Pilot, 219.
Pinault, 16.
Pinchon, 170, 188.
Pinel, 287.
Pingard, 93.
Pintaflour, 407.
Pipre (le), 11, 114.
Piprezelle, 380.
Piquery, 19, 428.
Piret, 328.
Pirou, 287.
Pissenier, 177.
Pissot, 268.
Pitgam, 150.
Pitpance, 81.
Pitre, 321.
Place (la), 18, 279, 280.
Plaisant, 135.
Plancq, 202.
Plancq, 410.
Plancques (des), 186.
Plante (la), 367.
Platemont, 112.
Platevoet, 127, 168, 231.
Pleix (du) 324.
Plessis (du), 397, 431.
Pletincg ou Pletincx, 315.
Pletz, 345.
Plichon, 262.
Plœtevoet, 168.
Plombiers, 88, 114, 170, 188.
Plonnier, 3, 4, 81.
Plotho, 13.
Plouviers, 143.
Plumion ou Plumiven, 382, 385.
Pochet, 437.
Poedeonir ou Poidonir, 280.
Poillon, 174.
Poirraux, 184.
Pois ou Poids, 222.
Poisson, 184, 280.
Poissonniers 88, 167, 287.
Poize (le) 202.
Polchet 366.
Pollet, 17, 159, 221, 222, 373.
Polliard, 426.
Pollincoue ou Pollinchove, 15, 64, 101, 196.
Pommarain, 132.
Pommereu ou Pommereuil, 133.
Pont, 132.
Pont (du), 64, 178, 415, 441, 447.
Pontamis, 410.
Pontet, 15.
Pontigny, 326.
Pontmarin, 132.
Poot, 384.
Poperinghe, 294.
Poppé, 398.
Poppet, 82.
Porcelle, 122.
Porlgulst ou Portgust, 429.
Porquel, 145.
Porquet, 57, 287.
Porte (la), 137, 261.
Porte-sacs, 252.
Porteurs, 216.
Portois, 23, 178.
Poschet, 311.
Postel, 267.
Potiers, 49, 165, 238, 388.
Potteau, 54, 160, 167.
Pottier, 177, 372, 416.
Poucques, 50, 51, 266, 272.
Pouillaude, 96.
Pouille, 373, 416.
Pouille (van), 64.
Pouillon, 52.
Pouis (du), 397.
Poule ou Poulle, 40, 42, 45, 52 166.
Poulieurs, 145.
Poullereau, 270.
Poullet, 181.
Poupé, 268.
Pouve (le), 390.
Pradelle, 409.
Pré (du), 161.
Préau, 93, 107.
Préavin, 207, 406.
Precqs, 103.
Prémy, 358.
Préporchains, 179.
Présentation, 357.
Presin, 106.
Preste, 72.
Prets (des), 270.
Prestre (le), 51, 62, 79.
Preud'homme d'Ailly, 31, 114, 121.
Prévost, 71, 107, 222, 269.
Prévost (le), 35, 122. 178.
Preys, 103.
Prez (des), 280, 428, 431.
Prez (des), 340, 358
Prezeau, 311, 315.
Primault, 335.
Prince (le) 45.
Procureur, 251
Promentier 73, 290, 296, 388.
Pronnerin, 276.
Pronneur, 280.
Pronville, 262, 265.
Proventier, 73.
Proyelle, 443.
Prucques ou Prucquet, 108.
Prudhomme, 21, 31, 114, 121.
Puech, 3.
Puget (du), 336.
Puich (du), 177.
Puquery, 431.
Puy (du), 65.

Q

Queant, 264.
Queckebill, 206, 211.
Quekebille, 206.
Quekebyl, 211.

Quelmes (des), 21.
Querver, 438.
Quesne (du), 253.
Quesnel, 281.
Quesnoy (du), 10, 37, 248.
Quesnoy (le), 320, 444, 445.
Quéval, 382.
Quien (le), 136, 242.
Quillewal *ou* Quillewalle, 214.
Quincaillers, 165, 382.
Quinghen *ou* Quinguin, 131.
Quinquedau, 403.
Quivy, 325, 446.

R

Rabau, 407.
Raismon, 436.
Raisse, 238.
Ram, 410.
Ramault, 292, 385.
Rambry, 225.
Ramerie, 30, 175, 226, 370.
Ramonerie (la), 91.
Rançon, 324.
Ranst, 81.
Rantre, 79, 237, 251, 397.
Raoult, 238.
Rape, 201.
Rapy, 443.
Ras, 434.
Rasgim, 438.
Rasières (des), 187.
Rasoir, 82, 84.
Rasquin, 436, 438.
Rasson, 104.
Ravelingau, 70.
Ravensberghe, 150.
Ravesberg *ou* Ravesberghe, 403.
Raulin, 60, 143.
Raust, 81.
Ray (du), 266.
Raynes, 283.
Rebaut, 290.
Recqbois, 88.
Regnard, 290.
Regnier, 36, 174, 178.
Regniers, 294.
Rein, 298.
Reintre, 276.
Reiphen, 296.
Religieuses, 294, 295, 390, 408.
Religieux, 397.
Remery, 194.
Rémi *ou* Rémy, 130, 135, 136, 239.
Renard, 316, 337, 434.
Reningfelt, 67.
Reninghe, 199.
Renouart, 165.
Renson, 438.
Respin, 240.
Rétorique, 152, 153.
Retz (du), 35, 48, 112, 113, 220, 227.
Retz, 414.
Reubens, 198.
Révérend, 57.
Révin, 440.
Rexis, 336.
Rey, 305.
Reyphens, 75.
Ribens, 59.
Riberolles, 117.
Ribier, 3, 4.
Ricard, 134, 164, 428.
Richard, 231.
Riche (le), 413.
Riche-clairs, 148.
Richemont, 44, 102, 260, 297.
Rick 290, 390.
Rickebusck, 406.
Ricouart, 404.
Ricouet, 373.
Rieu (du), 333, 336.
Rigault, 396.
Rinco, 24.
Rinquier, 165.
Riquebusq, 406.
Riquers, 147.
Riquet, 11.
Risbourg, 191.
Risseul, 346.
Rivar, 361, 426, 427.
Rive (du), 261.
Rivelle, 45.
Rivette, 238.
Rivière (la), 7, 32, 34, 309.
Rivoet *ou* Rivoiet, 332.
Robart, 405.
Robaux, 91, 317, 318.
Robelin, 61.
Robert, 185.
Robespierre *ou* Robert-Spierre, 364.
Robette, 114, 192.
Robiliard, 432.
Robillard, 167, 217, 218, 432.
Robin, 202, 446.
Robitailles, 405.
Robles, 31.
Roc, 432.
Rochebrune, 79.
Rochet (du), 11.
Rochon, 307.
Rocques, 228.
Rocz, 428.
Rodoan, 309.
Roger, 326, 414.
Rogier, 105, 196.
Rogiers, 23.
Rogon, 436.
Rohart, 404.
Roisin, 15, 99.
Romainville, 222.
Rombaux, 433.
Rombout, 60.
Romby, 366, 445.
Roms, 294.
Ronaix, 105, 106.
Ronse-Créquy, 294.
Ros, 257.
Rosbereghe, 147.
Rose, 104, 179, 387.
Rosendal, 122, 123, 127, 373.
Rossi, 122.
Rossignol, 306.
Rostin, 334.
Rotier, 433.
Rôtisseurs, 87.
Rouard, 370.
Roubaix, 16, 49.
Roubaix, 35.
Roubaulx, 317, 318.
Rouceau, 448.
Roucquier, 208.
Rouffe, 329.
Roulé, 386.
Rousbrugghe, 147.
Rousseau, 31, 34, 99, 223, 326, 448.
Roussel, 11, 112, 183, 388.
Roussclare *ou* Rousselaer, 291.
Rousselas, 146.
Rousselle, 62.
Rousset, 226.
Roussin, 181.
Rouville, 332.
Rouvron, 117.
Rouvroy, 30, 117.
Roux, 449.
Roux (le), 435.
Roveray, 272.
Roy (le), 8, 3,0 38, 127, 246.
Royer, 335.
Roysin, 336.
Rozandal, 127.
Rozas, 97.
Rozé, 235.
Rozoy, 390.
Rubampré, 307.
Rubempré, 208, 307.
Ruchery, 427.
Rue (la), 82, 239

Ruelle, 139.
Ruelle (la), 119.
Ruelles (des), 231.
Ruerck ou Rucerk, 211.
Ruescas, 76, 299.
Rumbeck, 13.
Rurchery, 427.
Rutand, 326.
Ruyelle (la), 168.
Rybens, 59.
Ryckewaert, 404.
Rym, 26.

S

Saar, 95.
Sachmoorter, 289.
Sage (le) ou Saige (le), 397, 398.
Saillart, 268.
Sailly, 142.
Sailly, 158.
Sains, 136.
Saint-Amand, 180, 341.
Saint-Amé, 342.
Saint-André, 176.
Saint-Astier, 441.
Saint-Aubert, 91.
Saint-Augustin, 210.
Saint-Didier, 237.
Saint-Donat, 66, 151.
Saint-Éloy, 152
Saint-Érasme, 152.
Saint-Esprit, 157.
Saint-François, 405
Saint-François de Salles, 357.
Saint-Georges, 141, 151, 213.
Saint-Gérard, 435.
Saint-Géry, 79. 90.
Saint-Hilaire, 131.
Saint-Hubert, 434.
Saint-Jean, 186. 240, 261.
Saint-Jean, 48, 64, 80.
Saint-Jean-Baptiste, 126.
Saint-Julien, 261, 420.
Saint-Just, 247.
Saint-Laurans-Villain, 136.
Saint-Lazare, 183.
Saint-Martin, 23, 146, 180.
Saint-Michel, 143.
Saint-Nicolas, 23, 74, 333
Saint-Omer, 207.
Saint-Pierre, 11.
Saint-Pierre, 55, 115, 116, 127, 130, 207.
Saint-Quantin ou Quentin, 277.
Saint-Quentin, 364.
Saint-Quintin, 195.
Saint-Sauve, 342.
Saint-Sauveur, 108.
Saint-Sébastien, 62, 151, 152, 153, 154, 204, 213.
Saint-Sépulcre, 97.
Saint-Thomas, 236, 428.
Saint-Vaast, 94, 96.
Saint-Vaast, 134.
Saint-Victor, 346.
Sainte-Aldegonde, 2, 34, 40, 282.
Sainte-Agnès, 233.
Sainte-Anne, 213.
Sainte Barbe, 153, 154, 164, 213. 288.
Sainte-Brigitte, 357.
Sainte-Catherine de Sienne, 189.
Sainte-Croix, 177.
Sainte-Élisabeth, 357.
Sainte-Famille, 88.
Sainte-Marie, 357.
Sainte-Walburge, 73.
Salé ou Sallé, 169, 195, 239.
Salembier, 221.
Salengre, 249.
Salle (la), 442.
Sallembier, 84, 120, 221, 274, 417.
Sallengre, 433.
Sallet, 102.
Salmon, 73, 198.
Saluces, 90, 94.
Same (le), 84.
Sampart, 218.
Sandrouins, 267.
Saneval ou Sanevalle, 260.
Sangiery, 84.
Sante, 278.
Sarrazin, 275.
Sarre, 99.
Sars, 78.
Sart, 94.
Sart (le), 91, 99, 105, 119, 125, 184, 272.
Sart (du), 29.
Sasis, 153.
Saucey, 440.
Saulsoir (du), 282.
Saulx (le), 125.
Saureux, 5, 82.
Save, 20, 268.
Savetiers, 166, 183, 189, 246.
Sayeteurs, 245.
Saymon, 441.
Scacht, 72.
Scadart, 288.
Scaille, 434.
Scaurion, 21, 132.
Schacperoman, 206.
Schavoot, 298.
Scherer, 39
Schinckel (e), 22, 68, 300.
Schinquelle, 300.
Schocamker, 392.
Schodt, 391.
Schoemacker, 393.
Schuttelaere, 71.
Schynkel, 68, 76.
Scorion, 103, 181, 266, 269, 270, 312.
Sculpteurs, 89, 242, 293, 340.
Seclin, 48, 53.
Secrier, 389.
Segar, 255.
Segard, 448.
Segent, 334.
Seiterée, 158.
Selaibes, 239.
Sellier, 239.
Sellier (le), 5, 131, 240, 243.
Selliers, 160, 182, 253, 376.
Séminaire, 303.
Semittre, 126.
Sénéchal ou Seneschal, 130, 287, 398.
Sens ou Sent (du), 275
Sepmeries, 249.
Seppa, 80, 253, 266.
Seraing, 314.
Serf, 146.
Sergeant, 59.
Serieck, 221, 222, 226.
Serré, 276, 398.
Serret, 439.
Serrier, 389.
Serruriers, 86, 194, 166, 292.
Setrobe, 384.
Sétulle ou Séthulle (la), 192.
Seur (le), 452.
Seuttelare, 71.
Sevelingue ou Senelingue, 387.
Seydes ou Seyses, 197.
Simon ou Simond, 35, 415, 420
Simonis. 218.
Simonneau ou Symonneau, 197.
Simpleton, 410.
Sion, 31, 114.
Sion, 110.
Sion-les-Dames, 192.
Six ou Sixe, 60, 221, 299, 389.
Smittre, 126, 227, 228.
Snellynck, 67.
Snourt, 373.
Sœurs grises, 158, 189, 213, 217. 357, 387.

Sœurs noires, 176, 221, 235, 387, 444.
Sohier, 417.
Soizy, 315.
Sorbay, 235.
Souhey, 149.
Souplet, 389.
Sourdeau, 87.
Soutter, 406.
Soye, 409.
Spaldinck, 60.
Spannut *ou* Spannuyt, 149.
Spellebout, 205.
Spierre, 374.
Spillard, 295.
Spillebeen, 299.
Spiquet *ou* Spicquet, 141.
Spoulet, 312.
Springer *ou* Springers, 246.
Stalins *ou* Staelins, 149.
Stappaert, 30.
Stavin, 202.
Steck *ou* Stecq, 191.
Steeneburg, 403.
Steenhuys, 39.
Steenvorde, 208, 404, 410.
Sternvolde, 366.
Stienburg, 403.
Stiennes, 410.
Stiens, 384.
Slimbeck, 296.
Stouphe, 441.
Strabam *ou* Straban, 199.
Strabant, 403.
Stracele *ou* Strazeele, 407.
Strob, 384.
Stuart, 386.
Suarde (de), 409.
Subguedeau, 387.
Succa, 104.
Sucre, 87, 92, 106, 261.
Sucriers, 187.
Suing, 415.
Supligeau, 275.
Surmont, 21, 28, 29, 30, 33, 46, 105, 163.
Surques, 135, 137, 239, 265.
Swyngedauw, 403.
Syrois, 442.

T

Tack, 298.
Tacquet, 121.
Taffin, 9, 257, 265, 270, 272.
Taignon, 250.
Taillandiers, 166, 253.
Tailleurs, 144, 169, 182, 200, 244, 245, 248, 256, 292, 376.
Tailleurs de pierre, 160.
Taintignies, 102.
Taisne, 130, 134.
Talon, 443.
Talvenne, 421.
Tandt, 212, 411.
Tannequin, 64.
Tanneurs, 152, 159, 383, 396, 435.
Tannier, 436.
Taquette, 123.
Tartas, 325.
Tasse, 82.
Tassetiers, 165.
Tatinclau *ou* Tatineclau, 233.
Tavar, 429.
Taverne, 60, 64, 115, 222.
Taverne de Winckhof, 392.
Taviel, 48, 51, 53, 175, 370.
Tayalte, 407.
Téard, 325.
Teinturiers, 165, 274.
Tellier (le), 101.
Tellin (du), 459.
Templeuve, 260.
Tenances (les cinq), 208.
Tennerins, 382.
Tenneson, 327.
Tenre (la), 43, 229, 282.
Tenremonde, 2, 54, 275.
Terache, 98.
Teremdervieken, 392.
Terbynck, 402.
Terdeland, 390.
Ternois, 177.
Terrache, 98.
Terre, 373.
Terrier, 138.
Tessiers, 244.
Tesson, 37, 40, 49, 53, 228.
Testas, 352.
Testu *ou* Têtu, 279.
Tetten, 410.
Thaudt, 212.
Théard, 325.
Théomolin, 54.
Thernois, 177.
Thérouanne, 146.
Théry, 10, 267.
Thibaudeau, 288.
Thibault, 381, 449.
Thibaut, 302.
Thiéfou, 96.
Thienne, 441.
Thiennes, 51, 96, 145, 428, 441.
Thiennes, 410.
Thiérou, 248.
Thierriat, 216.
Thomas, 248.
Thomassin *ou* Tomassin, 8.
Thoos, 196.
Thoris, 282.
Thuillier [s], 185, 246.
Tieffrey, 268.
Tiéfou, 96.
Tiffaine, 12.
Tilloy (du), 63.
Tireurs d'armes, 169, 172.
Tisserands, 164, 214.
Tkindt, 48.
Toict (du), 33, 173.
Tomassin, 8.
Tondeurs, 160.
Tonneliers, 143, 163, 182, 190, 254, 256, 383, 392.
Top, 212.
Tordereau, 4, 18, 79, 82, 87.
Tordreau, 277.
Torillon, 181.
Toris, 202.
Torre (la), 69, 100, 418.
Torriques, 357.
Tossaints *ou* Toussaints, 419.
Tour (la), 2, 209, 297, 397, 410, 424.
Tour-du-Pin (la), 293.
Tourcoin, 121.
Tournay, 23, 110, 341.
Tourneurs, 145, 254, 370.
Tourtens, 416.
Toussaint, 221, 372.
Toustain, 420.
Trachts *ou* Trachts, 212.
Tramcourt, 251.
Tramecourt, 28, 251, 263.
Tramerie *ou* Tramerye (la), 251.
Trassegnie *ou* Trazegnies, 208.
Treca, 233.
Trevelande, 402.
Tricot, 445.
Triest, 161.
Trigault, 99, 132, 236.
Trinitaires, 153, 396.
Trinité (*la*), 274.
Trinitois, 396.
Tristram *ou* Tristran, 407.
Tristrant, 155.
Tronchon, 391.
Trousseau, 432.
Trouzon, 381.
Truye (à la), 35, 36, 53.
Tugghe, 56, 59, 63, 423.
Tuillière, 185.
Turcoing, 121.
Turgue, 387.

Turmet, 198.
Turpin, 18, 116, 118, 122, 128. 221, 225, 241.

U

Urbanistes, 148, 277.
Université, 265.
Unze Paroisses, 268.
Ursulines, 87, 122, 180, 438.

V

Vache (le), 433.
Vachet, 386.
Vacquerie (la), 273.
Vaerneuvick, 139.
Vaesken, 411.
Vaillant, 326.
Vaillant (le), 10, 25, 26, 106, 180, 240.
Val (la), 47, *voyez* Leval.
Valcke *ou* Valecko, 74.
Valcroissant, 133.
Valenciennes, 79.
Valette, 218.
Valevin, *voyez* Walevin.
Valgra, 130, 133.
Valicourt, 2, 3, 4, 306.
Valle (la), 116.
Vallée (la), 381, 415.
Vallois, 447.
Valory, 127, 138.
Valque, 40, 124, 220.
Valrave, 225.
Vanacher, 212.
Vanackere, 256.
Vanamandelle, 382.
Vanamelle, 389.
Vannartinne, 289.
Vanaudris, 409.
Van Balen, 192.
Van Beck, 216.
Van Belle, 36.
Van Berken, 222.
Van Best, 287.
Van Bloemen, 211.
Van Blomen, 211.
Van Blotac, 131.
Van Brouck, 375.
Van Caloen, 210.
Van Cantelbeck *ou* Van Cantelbecq, 252.
Van Cassien, 142.
Van Cauteren, 13.
Van Combrughe, 74.
Van Costen, 380.
Vandalle, 227 395.
Vandegostenne, 388.
Vandembergue, 12.
Van dem Busck, 403.
Vandenabelle, 202.
Van den Berghes, 32, 134, 139.
Van den Brouck, 67, 230.
Van den Busche, 403.
Van den Coornhuyse. 212.
Van den Driesche, 10.
Van den Drissche, 409.
Van den Eck, 60.
Van den Kellenaert, 300.
Van den Kerkove, 298.
Van den Velde, 155.
Van den Winchel, 303.
Van der Beck, 386.
Van der Becken, 19, 20, 39.
Van der Behen, 19, 20.
Van der Borght, 67.
Van der Bourg, 69.
Van der Burck, 91.
Van der Coutte, 292.
Van der Douet, 297.
Van der Est, 383.
Van der Fos, 386.
Van der Fosse, 300, 404.
Van der Gracht, 23, 102, 278.
Van der Haeghe, 59, 62, 63, 75.
Van der Haer, 48.
Van der Helle, 211.
Van der Hoog, 19, 108.
Van der Hulst, 69.
Van der Lanen, 33, 36.
Vanderlenden, 173.
Van der Linde, 32, 173.
Van der Maer, 54, 114.
Van der Maert, 375.
Van der Meer, 256.
Van der Meersch, 148, 150.
Van der Meesch, 200, 290.
Van der Mes, 256.
Van der Messe, 200, 290.
Van der Meule *ou* Meulle, 286.
Van der Morne, 300.
Van der Rerusse, 374, 407.
Van der Russen, 224.
Van der Ruyer, 64.
Van der Sippe, 73, 200.
Van der Walde, 404.
Van der Winchel, 303.
Van der Woude, 119.
Vandeville, 50.
Van de Vostine *ou* Van de Wœstine, 391.
Van de Walle, 388.
Van de Zande, 388.
Van Diquet, 307.
Van Dixmude, 147.
Van Draghe, 59.
Van dre Bais, 387.
Van dre Beck, 386.
Van dre Couttre, 292.
Van dre Fos, 386.
Van dre Marle, 388.
Vandresart, 385.
Vaneelen, 58.
Vanelle, 349, 377.
Van Empel, 207.
Vangermez, 24.
Vangrasier, 384.
Van Heuille, 371.
Van Hilsen. 201.
Van Houesle, 392.
Van Hove, 216, 218.
Van Houque, 73.
Van Houte, 263.
Van Houtte, 72.
Van Huemen, 19.
Van Hulse, 118.
Van Juglande, 407.
Van Kempen, 407.
Vanlaer, 34, 44, 43, 50, 51. 105.
Vanlier, 149.
Van Lierde, 247.
Van Lille, 300.
Van Lire, 149.
Van Marcke, 3, 72.
Van Munster, 58.
Vannebont, 416.
Vannier 433.
Van Nieukercke, 298.
Vannoy 131 374, 414.
Vanpoelle, 87.
Vanpouille, 64.
Vanreninghe, 296, 389.
Vanreninque, 296.
Van Rode, 49, 74, 76.
Van Rulen, 257.
Van Sassen, 209.
Van Spierre, 16.
Van Thienen, 17, 44, 45, 46.
Vantine, 226, 260.
Vantran, 444.
Vanuel *ou* Vanuelen, 481.
Vanvelle *ou* Vanvelen, 291.
Van Velesteren *ou* Van Velleste-rem, 147.
Vanvervik *ou* Vanvervick, 384, 386.
Van Wesbus, 36, 54.
Van Wichs *ou* Van Wychhus, 75.
Van Zeller, 115, 375.
Varenghien, 238, 242.

Varennes, 47.
Varie, 328.
Varlet, 257, 287, 386.
Varlut, 23, 270.
Varneis, 388.
Varneston, 63.
Vassandick, 384.
Vasor, 440.
Vasse, 281.
Vauban, 51.
Vaucelle, 6.
Vaudermaer, 114.
Vauleger, 314.
Vauranse, 293, 382, 385.
Vaurante, 293.
Vautier, 314.
Vaux (le), 282.
Veau (le), 282, 447.
Veillers, 276.
Velar, 413.
Vemart, 386.
Venant, 241.
Vendererusse, 374.
Ven der Grache, 278.
Vendeville, 50.
Vendosme, 254, 353.
Venescamp, 407.
Venis, 388.
Ventienen, 46.
Verbrout, 382.
Vercrux *ou* Vercruyce, 410.
Verdegance, 191.
Verdeghans, 109, 155, 191.
Verdier, 53.
Verdière, 43, 53, 54, 230, 231.
Verdure (la), 8, 17, 241.
Verger (du), 263.
Verget (du), 263.
Verghelle, 37 59.
Verhaghe *ou* Verhaeghe, 406.
Verhiele *ou* Verhille, 151.
Verlink *ou* Verlinck, 256.
Vermeille, 443.
Vermenlon, 119.
Vermeulen, 119, 160, 173.
Vernay, 315.
Verney, 210.
Vernimen, 72.
Verniolle, 172.
Verny, 281.
Veroesten, 71.
Veron, 57.
Verport, 175.
Verraes, 299.
Verrier, 70.
Vertegans, 109.
Vervick, 146.
Vervick, 386, 391.
Vesse, 65, 390.
Vestienne, 148.
Vez (du), 150.
Vezecke *ou* Vezecque, 205.
Vialis, 438.
Viarde (la), 113.
Vichte (la), 41, 138.
Vicogne, 84, 280.
Vicoulier, 410.
Victor, 241.
Victretrin, 402.
Vienot, 173.
Vieville (la), 340.
Vielville (la) 207.
Vierschaere (*la*), 207, 208
Viersthaert (*la*), 207.
Vieuville (la), 207, 340.
Vieux, 246.
Vignacourt, 99, 284.
Vigne (la *ou* le), 16.
Vignereux, 73.
Vignes (des), 63, 95, 180.
Villain, 26, 47, 136.
Villard, 68.
Ville, 295.
Ville du Feu (la), 401.
Villers-au-Tertre, 85.
Villeveille 447
Villevieille, 447.
Villiers, 429.
Vilmet, 146.
Viltder, 75.
Viltres, 145.
Vincent, 351.
Vinis, 387.
Vink, 383.
Vinq, 145.
Vinsot, 361.
Violaine, 305, 317.
Virlois (le), 326.
Visart, 16.
Visch, 154, 390.
Viseur, 218.
Visinier, 305.
Vissche, 65, 390, 391.
Vitriers, 89, 144, 165, 188, 293, 340.
Vitry, 85.
Vivien, 429.
Vivier (du), 230.
Viviers, 429.
Vivy, 145.
Vlaminck, 58.
Vlaninq, 13.
Vliet, 196.
Vocq, 415.
Voerden, 16.
Voisin, 248.
Volant *ou* Vollant, 52, 118, 138.
Volckerick, 83.
Volpont, 202.
Volt, 83.
Vooght, 32, 125.
Voole, 409.
Vorbecque, 402.
Vormezel *ou* Vormezelle, 149.
Vos, 37, 48, 155, 197, 298.
Vosse, 391.
Vostine (la), 409.
Vraux, 53.
Vray, 289.
Vraylaude, 402.
Vrinte, 391.
Vroc, 299.
Vuacque, 20.
Vuarlope, 39.
Vulder, 61, 71.
Vulelat, 153.
Vuoerden, 16, 179.

W

Wackrenier, 44, 116, 163, 271.
Wacque, 20, 108.
Wacquerenier, 271.
Wacrenier, 220.
Waels, 210.
Waelscappel *ou* Waelscappelle, 210.
Waernier, 116.
Waesken, 411
Wage *ou* Woje, 13.
Wagnon, 113.
Wagrée, 281.
Waignon, 37.
Waleignes *ou* Waleygnes, 330.
Walerand, 443.
Walevin, 362, 381, 385, 383.
Walheet, 410.
Wallart *ou* Wallaert, 148.
Walle, 372.
Wallé, 427.
Wallet, 43.
Wallouin, 387.
Walrave, 374.
Wandembrouk, 230.
Wanderwoude, 119.
Wan de Wale, 408.
Wandre, 249.
Wanquetin, 7.
Wante, 305.
Wantier, 371.
Wapenart, 225.
Wardanoir, 356.

Warenghien, 36, 55, 238, 239, 242.
Waresquiel, 103. 171, 219.
Wargnie *ou* Wargnies, 598.
Warlope, 39.
Warnan, 314.
Warnant, 270, 314.
Warneins, 389.
Warneton, 67.
Wasiers, 32, 47, 113, 124.
Wasquehal, 43, 374.
Wasselin, 170.
Wasservas, 9.
Wastin, 217.
Waten *ou* Watten, 410.
Waterlo, 280.
Waterloo, 280, 398.
Watrignant, 267.
Wattecamps, 179.
Wattepaste *ou* Wattepatte, 222.
Wattié *ou* Wattier, 233, 297.
Waubier, 261.
Waulde, 250.
Waulthier, 314, 315, 321.
Waurain, 8.
Wauxoor, 440.
Wauthier, 321, 435.
Wavrechin, 264.
Wavrin, 8, 90.
Wawrechin, 238, 264.
Waziers, 8, 31, 90, 131.
Wechsteen *ou* Weschtein, 197.
Weermoolen, 173.
Weerschelst, 409.
Weilles *ou* Weilliez, 278.
Welens, 47.
Welle, 209.
Wellemeins, 390.
Weltout, 276.
Wémel, 177, 374.
Werbière, 228.
Werkin, 411.
Wermeille, 322.
Wervelghem, 284.
Wervick, 146.
Wéry, 3, 5, 6, 78.
Westuyerschaire, 208.
Westvierschaere, 208, 291.
Weymer, 230.
Wez, 150.
Widebien, 234.
Wick, 204.
Wignacourt, 39, 99, 264, 274.
Wilde, 73, 109, 382, 388.
Wilems, 381, 382.
Wilens, 47.
Wilmain, 15, 219.
Willay, 60.
Wille, 255.
Willem, 15.
Willemans, 390.
Willenit *ou* Wileniet, 385.
Willeton, 375.
Winclement, 194.
Winck, 205.
Winckelman, 194.
Winot, 414.
Winter, 75, 76, 200.
Wintre, 200.
Winzelle, 411.
Wite *ou* Witte, 197.
Witteman, 184.
Wyeart, 278.
Wlf, 203.
Wlelat, 153.
Wluerdinghe, 410.
Woerden, 16, 179.
Wœsteno (la), 148.
Woestine, 186.
Woestine (la), 24, 207, 291, 409.
Woldre, 382.
Wolf, 83
Wooght, 41, 55.
Worme *ou* Woorme, 134.
Wormhoudt *ou* Wormout, 201.
Wosten, 195.
Wulde, 381.
Wullems, 289.
Wulverdinghe, 410.
Wycar, 278.
Wytmans, 184

X

Ximenès *ou* Ximenez, 347.

Y

Yliques, 146.
Ymmeloot, 64, 68.
Yve, 101.
Yves, 441.
Yzard, 306.

Z

Zennegaem, 154.
Zenneghem, 154, 403.
Zeure, 390.
Zivert, 269.
Zombre, 390.
Zomère, 147, 148.
Zonnebeke, 145, 385.
Zuilande ou *Zwylande*, 392.
Zuitouvers, 409.

TABLE

AVANT-PROPOS v

PRÉFACE ix

EXPLICATION DES TERMES ÉLÉMENTAIRES DU BLASON. xxxv

I. — ARMOIRIES FOURNIES PAR LES FAMILLES ET ENREGISTRÉES SANS DÉLAI.

Valenciennes. — I. 1
Cambrai. — I. 6
Douai. — I. 8
Courtrai. — I. 11
Tournai. — I. 15
Lille. — I. 28
Dunkerque. — I. 56
Ypres. — I. 64
Bergues. — I. 68
Furnes. — I. 72
Valenciennes. — II. 78
Cambrai. — II. 90
Tournai. — II. 101
Lille. — II. 112
Douai. — II. 129
Menin. — I. 137
Courtrai. — II. 139
Dunkerque. — II. 141
Ypres. — II. 145
Bergues. — II. 150
Furnes. — II. 154
Lille. — III. 157
Tournai. — III. 176
Cambrai. — III. 181
Douai. — III. 186
Courtrai. — III. 192
Ypres. — III. 194
Furnes — III. 197
Bergues. — III. 200
Cassel. — I. 206
Lille. — IV. 216
Cambrai. — IV. 232
Douai. — IV. 236
Valenciennes. — III. 243
Menin. — II. 255
Lille. — V. 260
Cambrai. — V. 261
Douai. — V. 263
Tournai. — IV. 266
Valenciennes. — IV. 274
Menin. — III. 283
Dunkerque. — III. 286
Ypres. — IV. 289
Furnes. — IV. 298
Lille et Douai. — VI. 302
Mons. — I. 305
Maubeuge. — I. 306
Avesnes. — I. 310
Dinant. — I. 313
Givet. — I. 315
Beaumont. — I. 316
Philippeville. — I. 317
Le Quesnoy. — I. 320
Landrecies. — I. 324
Charleroi. — I. 325
Dinant. — II. 326
Givet. — II. 327
Philippeville. — II. 329

Maubeuge. — II. 331
Avesnes. — II. 332
Dinant et Givet. — III. 334
Philippeville. — III. 335
Le Quesnoy. — II. 335

II. — SUPPLÉMENT. — ARMOIRIES SURSISES.

Lille. — VI. 339
Cambrai. — VI. 340
Tournai. — V. 340
Douai. — VI. 341
Valenciennes. — V. 342
Courtrai. — IV. 342
Dunkerque. — IV. — Ypres. — V. . . . 345
Bergues. — IV. — Furnes. — V. . . . 346
Cassel. — II. 347
Maubeuge. — II. 348
Philippeville et Givet. — III. 349
Dinant. — IV et V. 350, 351
Maubeuge et Avesnes. — III. 351
Givet et Philippeville. — IV. 352
Le Quesnoy. — III. 352
Charleroi. — II. 353

III. — SUPPLÉMENT. — ARMOIRIES RÉGLÉES PAR D'HOZIER.

Lille. — VII. 355
Cambrai et Douai. — VII. 358
Dunkerque. — V. — Ypres. — VI. . . . 361
Bergues. — V. 362
Mons. — II. — Maubeuge. — IV. . . . 364
Avesnes. — III. — Dinant. — VI. . . . 365
Givet. — V. — Le Quesnoy. — IV. . . 366
Charleroi. — III. 367

IV. — SUPPLÉMENT. — ARMOIRIES DONNÉES PAR D'HOZIER.

Lille. — VIII. 369
Douai. — VIII. 376
Valenciennes. — VI. 377
Menin. — IV. 377
Dunkerque. — VI. 380
Ypres. — VII. 382
Bergues. — VI. 391
Cassel. — III. — Furnes. — VI. . . . 393
Lille. — IX. 395
Douai. — IX. 396
Valenciennes. — VII. 397
Menin. — V. 399
Dunkerque. — VII. 401
Bergues. — VII. 402
Cassel. — IV. 403
Lille. — X. 413
Valenciennes. — VIII. 416
Cambrai. — VII. — Douai. — X. . . . 418
Tournai. — VI. 420
Menin. — VI. 421
Dunkerque et Ypres. — VIII. 423
Cassel. — V. 424
Givet — VI. 425
Maubeuge. — V. 426
Avesnes. — IV. 431
Dinant. — VII. 433
Givet. — VI. 438
Beaumont. — II. — Philippeville. — V. 441
Le Quesnoy. — V. 443
Landrecies. — II. 446
Charleroi. — IV. 449
TABLE ALPHABÉTIQUE. 453

ERRATA

Page	2,	ligne	35.	— *Au lieu de :* Comte, *lisez :* comte.
—	»	—	40.	— *Après :* Erqueline, *mettez une virgule.*
—	6,	—	3.	— *Supprimez :* (Boucq).
—	30,	—	24.	— *Au lieu de :* Bardina, *lisez :* Bardina.
—	»	—	25.	— *Au lieu de :* Surmont, *lisez :* Surmont.
—	32,	—	36.	— *Supprimez la parenthèse.*
—	»	—	38.	— Idem. Idem.
—	119,	—	8.	— *Supprimez :* Baraffe.
—	157,	—	26.	— *Au lieu de :* Besson, *lisez :* Bessot.
—	209,	—	7.	— *Au lieu de :* Horoser, *lisez :* Honosco.
—	295,	—	8.	— René de la Tour du Pin, vicomte de la Charce, avait épousé à Ypres, en 1690, Jeanne-Isabelle de la Croix, veuve de Jean de Murat, morte le 20 septembre 1708.

ARMORIAL
DE FLANDRE
DU HAINAUT ET DU CAMBRÉSIS

Recueil officiel dressé par les ordres de Louis XIV

1696—1710

PUBLIÉ D'APRÈS LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE

PARIS

AU BUREAU DE L'ANNUAIRE DE LA NOBLESSE

DENTU, LIBRAIRE

DUMOULIN, LIBRAIRE

1856

EN VENTE

ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

PUBLIÉ

PAR M. BOREL D'HAUTERIVE

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

Cet ouvrage paraît tous les ans depuis 1843; chaque année forme 1 vol. grand in-18 jésus, de 400 pages, orné de figures, et se vend séparément. Cet ouvrage, l'émule du PEERAGE et de l'*Almanach de Gotha*, est devenu, par la variété et le choix des matières, le manuel indispensable de la diplomatie et du monde aristocratique.

Planches noires. . . . **5 fr.** — **Planches coloriées.** . . . . **8 fr.**

Les personnes qui habitent les départements n'ont qu'à envoyer à M. Joseph BOREL D'HAUTERIVE, rue Richer, 50, un mandat sur la poste ou sur Paris pour le prix d'un ou de plusieurs volumes de l'*Annuaire de la Noblesse* ou de l'*Armorial de Flandre* ; ils recevront ces ouvrages *franco* à domicile.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE E. DENTU

CRIS DE GUERRE ET DEVISES DES ÉTATS DE L'EUROPE, des provinces et villes de France, des familles nobles de France, d'Angleterre, des Pays-Bas, d'Italie, de Belgique, etc.; par M. le comte de C.... 1 vol. in-18. . . . . 1 50

DICTIONNAIRE DES ORDRES DE CHEVALERIE, créés chez les différents peuples, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, par H. GOURDON DE GENOUILLAC, auteur de la Grammaire héraldique. 1 vol. grand in-18 jésus. . . . . 2 »

DE LA FRANCE ET DE LA RÉVOLUTION DE 1789, considérée particulièrement dans ses derniers temps et dans son avenir, par M. LOUIS D'ESPARBES DE LUSSAN. 1 vol. in-8 . . . . 5 »

LES GRANDS CORPS POLITIQUES DE L'ÉTAT. *Biographie complète des Membres du Sénat*, du *Conseil d'État*, et du *Corps législatif*, par un ancien député. Deuxième édition. 1 fort volume in-18 . . . . . 5 »

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PENDANT LA RÉVOLUTION, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Seconde édition. 1 vol. grand in-8. . . . . 5 »

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PENDANT LE DIRECTOIRE, par EDMOND et JULES DE GONCOURT. Seconde édition. 1 vol. grand in-8. . . . . 5 »

HISTOIRE DES NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES, relatives aux traités de Mortfontaine, de Lunéville et d'Amiens, pour faire suite aux Mémoires du roi Joseph; précédée de la correspondance inédite de l'empereur Napoléon Ier avec le cardinal Fesch, publiée par A. DE CASSE. 3 volumes in-8. . . . . 18 »

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE, par FRANÇOIS COMBES, auteur de l'Histoire diplomatique de la Russie.

I. *Histoire de la formation de l'équilibre européen.* 1 vol. in-8. . . . . 7 50
II. *Histoire de la diplomatie slave et scandinave.* 1 vol. in-8. . . . . 7 50

LES HOMMES D'ÉTAT DE L'ANGLETERRE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, suivis d'un coup d'œil sur la Russie et sa politique, par le comte A. DE LA GUÉRONNIÈRE. 1 fort volume grand in-18 jésus. . . . . 5 »

INTRODUCTION A L'ÉTABLISSEMENT D'UN DROIT PUBLIC EUROPÉEN, par FRANÇOIS DE BOUVET, ancien représentant. Deuxième édition revue et corrigée de la *Guerre et la Civilisation*. 1 volume grand in-18 jésus. 5

MÉMOIRES DU PRÉSIDENT RENAULT, de l'Académie française, écrits par son arrière-neveu, M. le baron DE VIGAN. 1 vol. in-8. . . . . 6 »

MÉMOIRES SECRETS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA COUR DE RUSSIE, sous les règnes de Pierre le Grand et de Catherine Ire, rédigés et publiés pour la première fois d'après les manuscrits originaux du sieur Villebois, chef d'escadre et aide de camp de Pierre Ier, par THÉOPHILE CAPTEZ. 1 vol. in-8. . . . . 6 »

SOUVENIRS DE LA COUR DE RUSSIE sous l'empereur Alexandre Ier de 1807 à 1815; par Madame la baronne VIGAN DE REIFFE. 1 vol. in-8 . . . . . 5 »

TABLETTES DES RÉVOLUTIONS DE LA FRANCE de 1789 à 1848. Études sur leurs secrets ou conflits des pouvoirs souverains dans les affaires d'État par M. CAPIOT. Quatrième édition. 1 vol. in-18. . . . . 2 »

[illegible] COMP., RUE D'ERFURTH, 1.